

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITÉ
UNIVERSITÉ PARIS 13
« U.F.R. LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET DES SOCIÉTÉS »



THÈSE DE DOCTORAT

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13
EN SCIENCES DU LANGAGE

MODALITÉ ET REPRISE DIALOGIQUE :
ÉTUDES DE CAS DANS LE CADRE D'UNE GRAMMAIRE
COMPARÉE FRANÇAIS-CORÉEN

présentée et soutenue publiquement par

Sunock SHIN

le 6 novembre 2018

DIRECTEUR DE THÈSE

M. Pierre-André BUVET

JURY

M. Salah MEJRI, Université Paris 13

M. Seong-Heon LEE, Université nationale de Séoul

M^{me} Teresa Muryn, Université pédagogique de Cracovie

M. Pierre-André BUVET, Université Paris 13

À ma famille

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement mon directeur de thèse Monsieur le Professeur Pierre-André Buvet qui m'a offert l'opportunité de réaliser cette thèse. Il a su être très patient et me faire partager ses larges connaissances et son savoir. Je ne le remercierai jamais assez pour ses remarques pertinentes ainsi que ses conseils et ses encouragements. Ce travail n'aurait pas vu le jour sans ses nombreuses explications et indications.

Je remercie Madame le Professeur Muryn et Messieurs les Professeurs Salah Mejri et Seong-Heon Lee pour l'honneur qu'ils ont accepté d'être les membres dans le jury de ma soutenance de thèse. J'exprime toute ma gratitude à Madame Muryn et Monsieur Seong-Heon Lee qui ont accepté d'être rapporteurs de mon travail. Je suis également très reconnaissante à Monsieur Salah Mejri de m'avoir offert l'occasion de travailler au laboratoire dans un environnement de recherche incomparable.

Je souhaite exprimer mes profonds remerciements à tous mes professeurs coréens, Messieurs Chai-Song, Hong, Chae-Seong Chang, et Seong-Heon Lee, qui m'ont initiée à la linguistique et me soutiennent toujours. De même, je remercie chaleureusement Messieurs Ji-Young Chung, Jong-U Kim, Jong-In Kim, Kil-Soo Ko et Madame Eon-Ja Kim, qui m'ont encouragée pendant mon doctorat.

Je suis reconnaissante aux membres et aux doctorants du laboratoire dont l'intelligence de regard et la spontanéité m'ont permis de garder un œil toujours aussi curieux envers la linguistique, et qui m'ont accueilli dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Toute ma gratitude va aussi à Sylvain Chea pour avoir relu et corrigé ma thèse.

Ma reconnaissance va également à mes amis coréens pour leur amitié fidèle et leur confiance intime, avec qui j'ai pu partager les difficultés inhérentes au statut d'étudiant étranger.

Un grand merci à Thi Nhung Pham, à Belém Priego Sanchez et à Xioquin Hu pour l'amitié qu'elles m'ont montrée tout au long de mon séjour à Paris. Je vous remercie de tout mon cœur pour votre soutien inconditionnel.

En dernier lieu, je voudrais remercier toute ma famille. C'est grâce à elle que ce travail a pu être mené jusqu'à sa fin. Je remercie de tout mon cœur mes parents et mon cher mari qui m'ont toujours soutenue et qui ont tout fait pour que je puisse réaliser mon projet de thèse. Il m'est impossible de trouver les mots pour exprimer tous mes sentiments et toute ma gratitude à ces êtres qui me sont si chers. C'est à eux que je dédie ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : PRÉALABLE THÉORIQUE	3
CHAPITRE 1 : PROBÉMATIQUE ET QUESTIONNEMENTS	4
1. Problématique.....	4
1.1. L'analyse comparée du discours rapporté du point de vue de la modalité.....	4
1.1.1. Qui dit quoi ? De Quelle façon cela est dit ?.....	4
1.1.2. Quelles sont les caractéristiques générales du discours rapporté ?	6
1.1.3. Quelles sont les caractéristiques idiomatiques du discours rapporté ?.....	7
1.2. La modalité et le discours rapporté en français	7
1.2.1. La modalité dans les introducteurs de discours rapportés en français	8
1.2.2. La modalité dans les discours cités en français.....	9
1.2.3. La modalité et l'opposition locuteur citant/locuteur cité en français	10
1.3. La modalité et le discours rapporté en coréen.....	11
1.3.1. La modalité dans les introducteurs de discours rapportés en coréen	12
1.3.2. La modalité dans les discours cités en coréen.....	13
1.3.3. La modalité et l'opposition locuteur citant/locuteur cité en coréen	15
2. Questionnements	16
2.1. Comment repérer les marques formelles du discours rapporté ?	17
2.1.1. Existe-t-il des marques formelles propres aux introducteurs de discours rapportés et d'autres spécifiques aux discours cités ?	17
2.1.2. Comment distinguer le locuteur citant du locuteur cité ?.....	18
2.1.3. Comment distinguer la reprise dialogique et la reprise non-dialogique ?.....	19
2.2. Comment interpréter la position du locuteur par rapport à ce qu'il énonce dans le discours rapporté ?.....	19
2.2.1. Existe-t-il des marques formes propres à l'engagement du locuteur citant et d'autres à l'engagement du locuteur cité ?.....	20
2.2.2. Comment les interpréter dans le cas de la modalité allocutive ?.....	20
2.2.3. Comment les interpréter dans le cas de la modalité élocutive ?.....	21
2.3. Comment concevoir une grammaire comparée franco-coréenne du discours rapporté ?.....	21
2.3.1. Quelles spécificités du français sont remarquables ?	22
2.3.2. Quelles spécificités du coréen sont remarquables ?	23
2.3.3. Quels sont les points communs et les différences entre les deux langues ?...	28
3. Hypothèse de travail	29
3.1. Le fonctionnement prédicatif des introducteurs de discours rapportés.....	29

3.1.1. Les prédicats de parole	29
3.1.2. Les prédicats cadratifs	30
3.1.3. Les incises	31
3.2. Le fonctionnement argumental du discours cité	32
3.2.1. Le cas du discours rapporté direct (DRD).....	32
3.2.2. Le cas du discours rapporté indirect (DRI)	33
3.2.3. Le cas du discours rapporté hybride (DRH).....	34
3.3. Le fonctionnement modalisateur du discours rapporté	35
3.3.1. Le point de vue du locuteur cité	36
3.3.2. Le point de vue du locuteur citant extérieur au discours cité.....	37
3.3.3. Le point de vue du locuteur citant dans le discours cité.....	38

CHAPITRE 2 : ÉTAT DE L'ART **40**

1. Sur le discours rapporté	40
1.1. Le discours rapporté en français.....	40
1.1.1. Les spécificités du discours rapporté.....	40
1.1.1.1. Le discours rapporté dans les grammaires didactiques	41
1.1.1.2. Le discours rapporté et la citation	42
1.1.1.3. Le discours rapporté et la reprise dialogique.....	43
1.1.2. Les théories du discours rapporté	44
1.1.2.1. La théorie syntaxique	44
1.1.2.2. La théorie énonciative	46
1.1.3. Les formes du discours rapporté	48
1.1.3.1. Le DRD et le DRI.....	48
1.1.3.2. Le DIL	50
1.1.3.3. Le DRH	51
1.2. Le discours rapporté en coréen.....	54
1.2.1. Les marqueurs de DR : ‘-lago’ et ‘-go’	54
1.2.2. L’invariabilité des temps du discours cité dans le DRI.....	56
1.2.3. La neutralisation de la manière honorifique relative dans le DRI.....	57
1.3. La transposition du DRD en DRI.....	60
1.3.1. La transformation morphologique.....	60
1.3.1.1. Les personnes	61
1.3.1.2. Les déictiques	62
1.3.1.3. Le temps	63
1.3.2. La transformation syntaxique.....	64
1.3.2.1. La complétive	65
1.3.2.2. L’infinitive.....	66
1.3.2.3. Le groupe nominal.....	67
1.3.3. La transformation sémantique	68

1.3.3.1. La paraphrase neutre.....	69
1.3.3.2. La paraphrase positive.....	70
1.3.3.3. La paraphrase négative.....	70
2. Sur la modalité.....	71
2.1. La modalité dans les grammaires didactiques	71
2.1.1. Définition.....	72
2.1.2. Les marqueurs de la modalité.....	73
2.1.3. Les valeurs de la modalité	74
2.2. Modalité et subjectivité	75
2.2.1. L’approche énonciative (Kerbrat-Orecchioni)	76
2.2.2. L’approche pragmatique (Sperber et Wilson)	77
2.2.3. L’approche sémantique (Charaudeau).....	79
2.3. La classification sémantico-énonciative.....	80
2.3.1. Les prédicats de description interindividuelle.....	81
2.3.2. Les prédicats de description subjective	82
2.3.3. Les prédicats de description objective.....	83
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE.....	85
1. Modèles de données	85
1.1. La théorie des trois fonctions primaires : prédicat, argument, modalisateur	85
1.2. Les trois niveaux d’analyse	86
1.3. La notion d’emploi prédicatif.....	87
2. Le discours rapporté du point de vue de la théorie des trois fonctions primaires.....	90
2.1. La fonction prédicative.....	90
2.1.1. Sémantique dans des prédicats	91
2.1.2. Domaine d’arguments	93
2.1.3. Emploi prédicatif.....	96
2.2. La fonction argumentale.....	98
2.2.1. Fonction argumentale DRD.....	98
2.2.2. Fonction argumentale DRI	100
2.2.3. Fonction argumentale DRH.....	101
2.3. La fonction modalisatrice	103
2.3.1. La modalité au niveau du prédicat	104
2.3.2. La modalité au niveau de l’argument phrastique	105
2.3.3. La modalité au niveau du discours rapporté.....	108
3. La typologie des formes du discours rapporté	110
3.1. La typologie des formes du discours rapporté français.....	110
3.2. La typologie des formes du discours rapporté coréen.....	113
3.3. La comparaison des discours rapportés en français et en coréen	117

DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES 119

CHAPITRE 4 : CORPUS ÉTIQUETÉS FRANÇAIS ET CORÉENS..... 120

1. Les corpus.....	120
1.1. L'adéquation du corpus.....	120
1.1.1. Constitution du corpus.....	120
1.1.1.1. Définition du corpus.....	120
1.1.1.2. Typologie des corpus.....	121
1.1.1.3. De l'archive au corpus de travail.....	122
1.1.2. Représentativité du corpus.....	123
1.1.2.1. Considérations quantitatives.....	123
1.1.2.2. Considérations qualitatives.....	124
1.1.2.3. Disponibilité des textes.....	124
1.1.3. Choix d'un corpus.....	124
1.1.3.1. Composition du corpus.....	125
1.1.3.2. Profilage du corpus.....	125
1.1.3.3. Acquisition des données.....	126
1.2. Le corpus français.....	126
1.2.1. Corpus 'Le Monde'.....	127
1.2.1.1. Description.....	127
1.2.1.2. Sélection.....	129
1.2.1.3. Prétraitement.....	129
1.2.2. Corpus 'Figaro'.....	130
1.2.2.1. Description.....	131
1.2.2.2. Sélection.....	132
1.2.2.3. Prétraitement.....	133
1.2.3. Corpus 'Libération'.....	133
1.2.3.1. Description.....	134
1.2.3.2. Sélection.....	135
1.2.3.3. Prétraitement.....	136
1.3. Le corpus coréen.....	136
1.3.1. Corpus 'Chosun Ilbo'.....	137
1.3.1.1. Description.....	137
1.3.1.2. Sélection.....	140
1.3.1.3. Prétraitement.....	140
1.3.2. Corpus 'Dong-A Ilbo'.....	140
1.3.2.1. Description.....	141
1.3.2.2. Sélection.....	143
1.3.2.3. Prétraitement.....	143
1.3.3. Corpus 'Hankyoreh'.....	144

1.3.3.1. Description	144
1.3.3.2. Sélection	146
1.3.3.3. Prétraitement.....	146
2. L'étiquetage.....	147
2.1. Les modalités d'étiquetage.....	147
2.1.1. Étiquetage morphologique	147
2.1.2. Étiquetage syntaxique.....	150
2.1.3. Étiquetage sémantique.....	153
2.1.4. Étiquetage énonciatif.....	154
2.2. Les ressources linguistiques	155
2.2.1. Dictionnaires électroniques	156
2.2.1.1. Dictionnaire morphologique : MORFETIK simple et complexe.....	156
2.2.1.2. Dictionnaires syntactico-sémantiques : PRED-DIC, ARGU-DIC, ATU-DIC, ETHU-DIC	157
2.2.1.3. Dictionnaires des prédicats de parole	159
2.2.2. Grammaires locales	161
2.2.2.1. Grammaires locales morphologiques	162
2.2.2.2. Grammaires locales syntaxiques	164
2.2.2.3. Grammaires locales sémantiques	167
2.2.2.4. Grammaires locales énonciatives	169
2.3. Les évaluations	170
2.3.1. Évaluation morphologique	170
2.3.2. Évaluation syntaxique	172
2.3.3. Évaluation sémantique	175
2.3.4. Évaluation énonciative	176
3. Les corpus étiquette.....	178
3.1. Le corpus français étiquetés	178
3.1.1. Traitement du DRD.....	178
3.1.2. Traitement du DRI.....	181
3.1.3. Traitement du DRH.....	183
3.2. Le corpus coréen étiquette.....	185
3.2.1. Traitement du DRD.....	186
3.2.2. Traitement du DRI.....	187
3.2.3. Traitement du DRH.....	190
3.3. Similitudes et divergences.....	194
CHAPITRE 5 : ANALYSE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS	195
1. La fonction prédicative.....	195
1.1. Prédicats verbaux de parole.....	195
1.1.1. Morphologie	195

1.1.2. Syntaxe	198
1.1.3. Sémantique	204
1.2. Prédicats nominaux de parole	207
1.2.1. Morphologie	208
1.2.2. Syntaxe	211
1.2.3. Sémantique	218
1.3. Prédicats cadratifs (selon, d'après).....	220
1.3.1. Morphologie	220
1.3.2. Syntaxe	221
1.3.3. Sémantique	225
2. La fonction argumentale.....	227
2.1. Les contraintes sur le discours cité dans le DRD	227
2.1.1. Peu de contraintes sur le discours cité.....	228
2.1.2. Contrainte moyenne sur le discours cité.....	229
2.1.3. Contrainte forte sur le discours cité.....	232
2.2. Les arguments dans le DRI	233
2.2.1. Différence formelle	233
2.2.2. Différence sémantique.....	234
2.2.3. Différence énonciative	236
2.3. Les arguments dans le DRH.....	238
2.3.1. Différentes constructions possibles	238
2.3.2. Les passages de DRD	239
2.3.3. Les passages de DRI.....	240
3. La fonction modalisatrice	242
3.1. La modalité au point de vue du locuteur cité	243
3.1.1. Au niveau du prédicat.....	243
3.1.2. Au niveau de l'argument	244
3.1.3. Au niveau de l'énoncé.....	245
3.2. La modalité au point de vue du locuteur citant	248
3.2.1. Au niveau du prédicat.....	248
3.2.2. Au niveau de l'argument	250
3.2.3. Au niveau de l'énoncé.....	252
3.3. La modalité au point de vue des locuteurs mixtes.....	253
3.3.1. Au niveau du prédicat.....	253
3.3.2. Au niveau de l'argument	254
3.3.3. Au niveau de l'énoncé	256
CHAPITRE 6 : ANALYSE LINGUISTIQUE DU CORÉEN.....	257
1. La fonction prédicative.....	257
1.1. Prédicats verbaux de parole.....	257

1.1.1. Morphologie	257
1.1.2. Syntaxe	262
1.1.3. Sémantique	266
1.2. Prédicats nominaux de parole	270
1.2.1. Morphologie	270
1.2.2. Syntaxe	273
1.2.3. Sémantique	276
1.3. Prédicats cadratifs (<i>-e ttaleumyeon</i> , <i>-e uihamyeon</i>).....	281
1.3.1. Morphologie	281
1.3.2. Syntaxe	282
1.3.3. Sémantique	284
2. La fonction argumentale.....	287
2.1. Les contraintes sur le discours cité dans le DRD	287
2.1.1. Peu de contraintes sur le discours cité.....	288
2.1.2. Contrainte moyenne sur le discours cité.....	291
2.1.3. Contrainte forte sur le discours cité.....	295
2.2. Les arguments dans le DRI	298
2.2.1. Différence formelle	298
2.2.2. Différence sémantique.....	300
2.2.3. Différence énonciative	303
2.3. Les arguments dans le DRH.....	305
2.3.1. Différentes constructions possibles	305
2.3.2. Les passages de DRD	307
2.3.3. Les passages de DRI.....	310
3. La fonction modalisatrice	313
3.1. La modalité au point de vue du locuteur cité	313
3.1.1. Au niveau du prédicat.....	313
3.1.2. Au niveau de l'argument	315
3.1.3. Au niveau de l'énoncé.....	316
3.2. La modalité au point de vue du locuteur citant	320
3.2.1. Au niveau du prédicat.....	320
3.2.2. Au niveau de l'argument	322
3.2.3. Au niveau de l'énoncé.....	323
3.3. La modalité au point de vue des locuteurs mixtes.....	325
3.3.1. Au niveau du prédicat.....	325
3.3.2. Au niveau de l'argument	327
3.3.3. Au niveau de l'énoncé.....	329

TROISIÈME PARTIE : RÉSULTAT 331

CHAPITRE 7 : APPORT DES TROIS FONCTIONS PRIMAIRES POUR L'ÉTUDE DE DISCOURS RAPPORTÉ 332

1. Le discours rapporté est une structure prédicat-argument.....	332
1.1. L'introducteur est le prédicat	332
1.2. Le locuteur cité et le discours cité sont les arguments	340
1.3. La relation orientée.....	342
1.3.1. Discours sans orientation.....	342
1.3.2. Discours orienté.....	343
1.3.3. Discours réciproque.....	345
2. Discours rapporté et structure argumentale	347
2.1. Asymétrie des arguments	348
2.2. Le premier argument : le locuteur cité	350
2.3. Le deuxième argument : le discours cité	354
3. Discours rapporté et modalité.....	358
3.1. Modalité et introducteur du discours rapporté	358
3.2. Modalité et premier argument	363
3.3. Modalité et deuxième argument	368
3.3.1. Au point de vue du locuteur cité	368
3.3.2. Au point de vue du locuteur citant	372

CHAPITRE 8 : LES TROIS FONCTIONS PRIMAIRES ET L'ÉTUDE COMPARÉE FRANÇAIS ET CORÉEN DU DRD 375

1. Fonction prédicative et introducteur du DRD	375
1.1. Les systèmes français et coréen	375
1.2. Les points communs.....	377
1.3. Les différences	380
2. Fonction argumentale et locuteur cité/destinataire/discours cité.....	382
2.1. Les systèmes français et coréen.....	382
2.2. Les points communs	384
2.3. Les différences	388
3. Fonction modalisatrice et locuteur citant	390
3.1. Les systèmes français et coréen.....	390
3.2. Les points communs	392
3.3. Les différences	395

CHAPITRE 9 : LES TROIS FONCTIONS PRIMAIRES ET L'ÉTUDE COMPARÉE FRANÇAIS ET CORÉEN DU DRI..... 398

1. Fonction prédicative et introducteur du DRI.....	398
---	-----

1.1. Les systèmes français et coréen	398
1.2. Les points communs	401
1.3. Les différences	402
2. Fonction argumentale et locuteur cité/destinataire/discours cité	404
2.1. Les systèmes français et coréen.....	404
2.2. Les points communs	408
2.3. Les différences	410
3. Fonction modalisatrice et locuteur citant	416
3.1. Les systèmes français et coréen.....	416
3.2. Les points communs	417
3.3. Les différences	420
CONCLUSION.....	422
BIBLIOGRAPHIE	429

LISTE DES SYMBOLES ET DES ABRÉVIATIONS

ADJ	adjectif
ADV	adverbe
APL	appellatif
AUX	verbe auxiliaire
CLS	classificateur
COD	complément d'objet direct
COI	complément d'objet indirect
COP	copule
DET	déterminant
DEM	déterminant démonstratif
DNUM	déterminant numéral
E	séquence vide
GN	groupe nominal
ITJ	interjection
MODIF	modifieur
N	nom
Nhum	nom humain
NG	nom générique non-autonome <i>-geos, -ji</i>
Npréd	nom prédicatif
PRED	prédicat
PREP	préposition
PASF	passif
Que P	complétive introduite par <i>que</i>
V	verbe
Vparole	verbe de parole
Vsup	verbe support
W	toute suite de complément, y compris un adverbe, éventuellement vide
X0	argument premier (locuteur cité)
X1	argument deuxième (discours cité)
X2	argument troisième (destinataire)

Discours rapporté :

DR	discours rapporté
DRD	discours rapporté direct
DRI	discours rapporté indirect
DRH	discours rapporté hybride
DDL	discours rapporté direct libre
DIL	discours rapporté indirect libre
DIC	discours avec incises

Lcité	locuteur cité
Lcitant	locuteur citant
Dcité	discours cité
Dcitant	discours citant
INTRO	introduceur du discours rapporté
QT _{DRD}	marqueur du discours rapporté <i>-hago/-lago</i>
QT _{DRI}	marqueur du discours rapporté <i>-go</i>

Postpositions :

POST	postposition
ACC	postposition du complément accusatif en <i>-eul/-leul</i>
ALL	postposition du complément allatif en <i>-lo/-eulo</i>
COM	postposition du complément comitatif en <i>-gwa/-wa</i>
DAT	postposition du complément datif en <i>-ege/-hante</i>
OBL	postposition de l'oblique en <i>-e daehayeo(seo), -e daehae(seo)</i>
GEN	postposition du complément génitif en <i>-ui</i>
LOC	postposition du complément locatif en <i>-eseo</i>
NOM	postposition du complément nominatif en <i>-i/-ga</i>
TOP	postposition du complément topique en <i>-eun/-neun</i>
INS	postposition instrumentale en <i>-lo</i>
SPC	postposition spécifique

Suffixes conjonctifs

COMP	suffixe verbal complémenteur
CONJ	suffixe verbal conjonctif

Suffixes terminaux :

ST	suffixe terminal
APB	suffixe terminal du mode approbatif <i>-ma</i>
DEC	suffixe terminal du mode déclaratif <i>-da</i>
EXC	suffixe terminal du mode exclamatif <i>-guna</i>
IMP	suffixe terminal du mode impératif <i>-la</i>
INTER	suffixe terminal du mode interrogatif <i>-nya</i>
EXHOR	suffixe terminal du mode exhortative <i>-ja</i>

Suffixes (ou morphèmes) résiduels de nature diverse :

FUT	suffixe (ou morphème) de futur
HON	suffixe (ou morphème) honorifique
PAS	suffixe (ou morphème) de passé
PRG	suffixe (ou morphème) progressif
PRS	suffixe (ou morphème) de présent
MOD	suffixe (ou morphème) de modalité
NEG	suffixe (ou morphème) de négation
PL	suffixe (ou morphème) de pluriel

Symbols :

??	phrase ou expression trop difficilement acceptable ou douteuse
?	phrase ou expression difficilement acceptable ou douteuse
*	phrase ou expression inacceptable
=	relation synonymique ou paraphrastique
+	indique une possibilité de choix entre plusieurs formes
#	vide d'un contexte gauche

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

Dans ce travail, nous utilisons le système de transcription du coréen de l'Institut national de la langue coréenne, « Romanisation révisée du coréen », promulguée par les autorités coréennes en 2000.

Le *Hangeul*, alphabet coréen, est composé de dix voyelles de base et de onze voyelles composées (diphthongues) :

Voyelles de base

ㅏ	ㅑ	ㅓ	ㅕ	ㅗ	ㅛ	ㅜ	ㅠ	ㅡ	ㅣ
a	eo	o	u	eu	i	ae	e	oe	wi

Diphthongues

ㅟ	ㅠ	ㅢ	ㅣ	ㅤ	ㅥ	ㅦ	ㅧ	ㅨ	ㅩ	ㅪ
ya	yeo	yo	yu	yae	ye	wa	wae	wo	we	ui

En dehors de ces vingt-quatre lettres, il y a quatorze consonnes de base et cinq consonnes doubles :

Consonnes de base

ㄱ	ㄴ	ㄷ	ㄹ	ㅁ	ㅂ	ㅅ
g, k	n	d, t	r, l	m	b	s
ㅇ	ㅈ	ㅊ	ㅋ	ㅌ	ㅍ	ㅎ
ng	j	ch	k	t	p	h

Consonnes doubles

ㄲ	ㄸ	ㅃ	ㅆ	ㅉ
kk	tt	pp	ss	jj

INTRODUCTION

Le présent travail a pour objectif de proposer l'analyse comparée franco-coréenne du discours rapporté du point de vue de la théorie des trois fonctions primaires. Il est, tout d'abord, dans la perspective comparée, tenu à identifier les procédés linguistiques du français et du coréen permettant de faire une citation puis à expliquer leur mode de fonctionnement. Il s'agit ensuite d'expliquer le mode de fonctionnement des emplois prédicatifs dans le cadre d'une grammaire des deux langues comme l'introducteur du discours rapporté est le prédicat et ses arguments sont le discours cité et les locuteurs. Enfin, cette étude examinera la question de la modalité – concernant la position plus ou moins distanciée du locuteur par rapport au discours rapporté –, celle qui nous permet d'analyser la manière dont le discours de l'interlocuteur est interprété par le locuteur dans les DR français et coréen.

Pour ce faire, nous avons adopté la théorie des trois fonctions primaires (la fonction prédicative, la fonction argumentale et la fonction modalisatrice) qui s'inspire de la théorie distributionnaliste de Z. Harris. Elle est efficace de rendre compte du discours rapporté en identifiant les procédés linguistiques qui permettent de faire une citation et en expliquant leur mode de fonctionnement. Ainsi, dans *Luc a dit* : « *Je suis heureux de venir à une réunion* », l'introducteur de discours rapporté *dire* est analysé comme un prédicat dont les arguments sont l'énonciateur cité *Luc* et son discours *Je suis heureux de venir à une réunion*. Le discours rapporté impliquant une double énonciation, il s'agit aussi d'expliquer comment les deux énonciations interagissent lorsque le locuteur prend en charge le discours d'un autre. Ce phénomène est analysé avec la fonction modalisatrice. Elle peut correspondre à une modalité subjective, c'est-à-dire centrée exclusivement sur le locuteur (par exemple *Je suis heureux* dans l'exemple précédent) ou à une modalité interindividuelle, c'est-à-dire elle implique également l'interlocuteur (*Luc lui a demandé* dans *Luc lui a demandé quand elle viendrait*). La modalité subjective et la modalité interindividuelle sont tenues à porter sur l'énoncé et l'énonciation du DR.

Notre travail se déroule en trois parties. La première explique l'intérêt de l'analyse comparée du DR du point de vue de la modalité. La deuxième est une analyse comparée des DR français et coréen. La troisième partie synthétise nos études des DR français et coréen, dans le cadre des trois fonctions primaires.

La première partie se divise en trois chapitres (1, 2, 3). Le premier chapitre traite du

point de départ de notre étude du discours rapporté du point de vue de la modalité en posant trois questions : *comment repérer les marques formelles du discours rapporté ? ; comment interpréter la position du locuteur par rapport à ce qu'il énonce dans le discours rapporté ? ; comment concevoir une grammaire comparée franco-coréenne du discours rapporté ?* Nous faisons ensuite trois hypothèses sur le fonctionnement prédicatif de l'introducteur du DR, sur le fonctionnement argumental du discours cité et sur le fonctionnement modalisateur du DR. L'état de l'art par rapport au DR et à la modalité est traitée dans le second chapitre. Dans le troisième chapitre, nous expliquons en détail la théorie des trois fonctions primaires.

La deuxième partie (Chapitres 4, 5 et 6) se déroule comme suivante de la façon suivante. Le quatrième chapitre présente nos corpus de presses françaises (*Le Monde, Le Figaro, Libération*) et coréennes (*Chosun Ilbo, Dong-A Ilbo, Hankyoreh*), choisies à travers plusieurs lignes éditoriales. Pour mener à bien les procédés de prétraitement, nous avons utilisé le logiciel UNITEX, qui permet l'étiquetage du corpus. Les cinquième et sixième chapitres sont les analyses du DR selon la théorie des trois fonctions primaires.

La troisième partie (Chapitres 7, 8 et 9) expose les résultats de nos analyses du DR selon la théorie des trois fonctions primaires. Le septième chapitre synthétise les apports de la théorie lors de l'étude du DR. Le huitième est l'analyse comparée des DRDs (Discours Rapporté Direct) en français et en coréen au point de vue de la théorie des trois fonctions primaires. Le neuvième chapitre montre comment la théorie des trois fonctions est appliquée à nos analyses des DRIs (Discours Rapporté Indirect).

Nous concluons notre étude en récapitulant le travail effectué et en présentant ses apports, ses limites et les possibilités pour les recherches futures.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉALABLE THÉORIQUE

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONNEMENTS

Nous présentons la problématique générale qui résulte de la comparaison du discours rapporté (DR) en français et coréen sous l'angle de la modalité. Ensuite, nous poursuivrons les questionnements afférents à cette problématique. Enfin nous formulons les hypothèses de travail qui découlent.

1. Problématique

Comme la thèse portant sur la linguistique de discours et sur les études sur la reprise dialogique, c'est-à-dire, sur le DR, nous allons d'abord poser des problèmes de l'interprétation de la reformulation au niveau de sa production que de sa réception comme le DR se voit un double processus interprétatif mettant en jeu deux locuteurs citants et deux locuteurs cités. Ajoutons que notre recherche se déroulera dans le cadre comparatif français-coréen à l'axe de la modalité.

1.1. L'analyse comparée du discours rapporté du point de vue de la modalité

Cette section, pour analyser du DR français-coréen au point de vue de la modalité, vise à poser les questions suivantes :

- Qui dit quoi ? De quelle façon cela est dit ?
- Quelles sont les caractéristiques générales du discours rapporté ?
- Quelles sont les caractéristiques idiomatiques du discours rapporté ?

1.1.1. Qui dit quoi ? De quelle façon cela est dit ?

« Qui dit quoi ? De quelle façon cela est-il dit ? » : ces questions sont cruciales dans l'analyse du DR, parce qu'elles sont d'analyser comment la subjectivité (opinion, sentiment, émotion) est engagée par le locuteur citant. Elles étaient traitées notamment par le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN), dont les études sont (Poulard *et al.* 2008), (Buvet 2012b), (Giguet et Lucas 2004), (Sagot et Danlos 2010), (Mourad et Minel 2000) et ainsi de suite. Ces travaux les ont traitées en focalisant sur le repérage du DR et de ses constituants

(l'identification du locuteur cité et son propos) ou les mesures de la subjectivité et de la polarité et du contexte. Le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN), aujourd'hui, s'intéresse notamment à l'extraction de l'information du DR.

Le DR se résume en deux éléments suivants : le discours d'énoncé originel par le locuteur cité et le discours cité pris par le locuteur citant. Le dernier, locuteur citant, prend sa place considérable lors de l'analyse d'un DR, comme c'est lui qui peut y intervenir par sa subjectivité.

À ces composantes élémentaires du DR s'ajoutent les formes du DR, caractérisées par différents types d'intégration, celles qui sont le discours rapporté direct (DRD), le discours rapporté indirect (DRI) et le discours rapporté hybride (DRH). Regardons-les pour savoir quels défis ils poseront à notre analyse du DR :

(i) Le DRD cherche à identifier le locuteur cité (Giguet et Lucas 2004) dont l'attribution sémantique, les sujets au singulier/pluriel et la position du modificateur posent le problème. :

S'agissant des rythmes scolaires, M. Peillon a réaffirmé que [...].

"Ça n'existe pas", a-t-il insisté.

NKM affirme que [...]

Hidalgo, l'écologiste Christophe Najdovski rétorque que [...]

Nicola Johnson, ex-femme de M. Takieddine, et Mme Hélène Gaubert ont indiqué que [...]

(ii) Le DRI cherche à délimiter le discours cité, qui est fragmenté sur plusieurs phrases et à identifier le locuteur cité comme l'exemple (Poulard *et al.* 2008). :

"Une analyse juridique est effectuée à l'heure actuelle, a confirmé M. Morin, mais il semblerait qu'il n'y ait pas d'obstacle juridique, d'autant plus que nous avons l'accord des autorités somaliennes pour mener cette opération". (lemonde.fr)

(iii) Le DRH cherche à distinguer la reprise dialogique de la reprise non-dialogique :

Il a affirmé que la nièce de Marine Le Pen et petite-fille de Jean-Marie Le Pen était « la plus extrême, la plus dangereuse des trois », ce qui pourrait d'ailleurs lui valoir une plainte de la tête de liste frontiste, qui a saisi ses avocats. (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 6)

(iv) Comme le DR est composé en locuteur citant et locuteur cité (le DR est formellement *mélangé*), ainsi se posera le problème de la modalité. Celle-ci conduit à la question de la 'marque', ce dont la modalité cherchera à répondre à la question suivante : la subjectivité de qui ? celle du locuteur citant ? celle du locuteur cité ?

1.1.2. Quelles sont les caractéristiques générales du discours rapporté ?

Le DR consiste en reprise d'un discours (dit dans une situation d'énonciation) par le rapporteur vers une autre situation d'énonciation en le résumant/reformulant/interprétant à sa disposition. Cela entraîne à baptiser le DR de diverses façons comme : la « représentation du discours autre (Authier-Revuz, 2004) » ; « discours représenté (Rabatel, 2003) » ; « discours absorbé (Wilmet, 1997) », etc. Pourtant, malgré la diversité terminologique, il faut y dégager quelques caractéristiques générales du DR – c'est notre but de ce chapitre.

Premièrement, le DR est un acte qui se manifeste en « énonciation seconde (celle du locuteur citant) » à la base de l' « énonciation première (celle de l'énonciateur d'origine) », comme Authier-Revuz (2001) voit que l'énonciation du locuteur cité contient celle du locuteur citant – bref, le DR est un « acte d'énonciation A (L, R, T, Loc, E) dont l'énoncé E contient une image d'un acte d'énonciation a (l, r, t, loc, e)¹. »

Deuxièmement, le DR possède simultanément le locuteur et le locuteur cité – c'est-à-dire, quand on dit « le locuteur d'origine », nous le traitons comme une paire du locuteur (énonciateur dans la situation d'énonciation d'origine) et du locuteur citant (celui qui rapporte celle-ci).

Troisièmement, le DR est divisé en discours citant (celui du locuteur citant pour introduire le discours cité) et discours cité (« segment rapporté » – énoncé à rapporter par le rapporteur).

Quatrièmement, le discours citant et le discours cité s'attachent l'un à l'autre par introducteur – prédicats verbal, nominal, adjectival comportant en acte de parole (exemple en français : *dire, affirmer, déclarer, informer*, etc.).

Cinquièmement, il faut les marqueurs particuliers pour manifester le DR comme : marqueurs typographiques du DRD ou conjonction (*ou*) du DRI en français ; marqueurs typographiques ou particule du DR *-lago* pour le DRD ou particule du DR *-go* pour le DRI en coréen.

Enfin, les grammaires traditionnelles (françaises et coréennes) distinguent les formes du DR en DRD et DRI (le second étant traité comme la forme dérivée du premier).

Nous avons jusqu'ici recensé les six caractéristiques générales du DR qui sont détectées en français ainsi qu'en coréen. Cependant, en tant que le DR est un mélange de deux voix émanant du locuteur d'origine et du rapporteur, nous admettons qu'il s'avère d'autant plus compliqué que nous devons en examiner d'autres du DR comme caractéristiques idiomatiques du DR.

¹ Les sigles : A et a – l'acte ; L et l – locuteur ; R et r – récepteur ; T et t – temps ; Loc et loc – lieu ; E et e – énoncé.

1.1.3. Quelles sont les caractéristiques idiomatiques du discours rapporté ?

Nous examinons les caractéristiques idiomatiques du DR ce qui sont détectée à travers divers modes de représentation dans le discours attribuées à des instances autre que le locuteur. Nous en avons choisies les plus importantes : « reprise » et « modalité ».

Quand on dit la « reprise », il s'agit de « rapporter la parole déjà dite ». Roulet *et al.* (1985 : 71) la baptise « diaphonie » dont la définition est suivante : « [...] l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher, à une parole présente ou de se référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci ». Le rapporteur assimile la parole déjà dite vers sa propre parole, en reprenant une partie de la première à travers le processus de réinterprétation. Nous nommons la « reprise dialogique », si c'est l'interlocuteur/le destinataire/l'écouteur qui y assimilé. L'interlocuteur se manifeste en pronom personnel (*vous, tu*) ou en expression grammaticale (le vocatif ou l'impératif)². Nous ajoutons qu'il est possible qu'apparaît la « reprise non-dialogique » dans laquelle il n'y a pas l'assimilation de l'interlocuteur.

Nous remarquons que le DR étant censé la reprise du discours d'autrui (individuellement), l'étendue de cet acte du DR s'élargit à de nombreux types de discours comme : discours de soi, d'une institution ou d'un énonciateur anonyme (une personne, un homme, un homme ou une femme politique, etc.).

La façon de l'assimilation de la parole d'origine à celle du rapporteur est déterminée par la forme du DR. Celle-ci s'avère plus diverse que la distinction dichotomique générale du DR dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Au-delà de cette dichotomie, de nombreux chercheurs ont contribué à découvrir d'autres formes hybrides, comme par exemple DRD avec *que*, DRI sans *que* et DRI marqué typographiquement (Maingueneau 1981, Perret 1994, Authier-Revuz 1996, Bruña Cuevas 1996, Rosier 1999, 2008, Tuomarla 2000), etc. Ces formes mixtes apparaissent à cause de l'ambiguïté de la distinction entre le discours cité et le discours citant (provoquée par mélange de leurs deux voix). Il ne faut pas oublier non plus l'intervention du PDV de deux locuteurs (citant/cité) au cours de l'assimilation de deux énoncés. Nous baptiserons tous ces phénomènes « modalité », celle qui se manifeste au niveau du prédicat, de l'argument, et de l'énoncé.

1.2. La modalité et discours rapporté en français

Le DR, selon Bakhtine (1977 : 161), « [...] est le *discours dans le discours*,

² Jakobson (1963) voit que la fonction conative se trouve dans le vocatif ou l'impératif, car c'est la fonction qui est relative au destinataire.

l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est, en même temps, *un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation*. » Son explication permet de voir que le DR laisse la subjectivité de locuteur entrer dans le processus durant lequel le locuteur prend le discours d'autre (le discours original) au sien.

Cette prise de discours est, selon Charaudeau (1992), vue comme une « modalisation », une sorte de prise de « position » du locuteur par rapport à l'interlocuteur, à son propre discours et à lui-même³. Cette modalisation est un acte locutif auquel le locuteur participe en se divisant en trois modalités : la modalité allocutive, la modalité élocutive et la modalité délocutive. Elles sont également les trois façons par lesquelles l'interlocuteur est pris à l'initiative du locuteur, en même temps que les deux s'absorbent dans le discours. Le point de vue de Charaudeau (1992 : 622-627) conduit à définir le DR comme le « mode d'énonciation d'origine » par lequel la parole est prise (« prise de parole ») sous l'influence des « attitudes communicatives ». Cette prise est faite soit par les « actes énonciatifs » soit par les « modalités ». Les premiers actes se divisent en « rôles interlocutifs (*répondre, répliquer, rapporter*) » et « attitudes de la voix (*crier, s'exclamer, murmurer*) » alors que les deuxièmes se consistent à trois éléments : « les actes allocutifs » ; « les actes élocutifs » ; « les actes délocutifs ».

Le DR se compose en principe de trois éléments : locuteur citant/cité ; discours cité ; introducteur. Tout en admettant quelques exceptions comme la citation composée qui sélectionne un d'entre eux (ou y ajoutent un autre élément), ce sont pour ainsi dire les repères à saisir dans un discours rapporté. Le français et le coréen partagent ce principe tandis que les façons respectives d'application se diffèrent l'un de l'autre.

Dans le chapitre suivant, nous allons voir comment, à l'aide de la théorie de Charaudeau, la modalité intervient au sein du DR (locuteur citant/cité, discours cité, introducteur).

1.2.1. La modalité dans les introducteurs de discours rapportés en français

Le DR se compose deux composants majeurs du DR : *discours citant* et *discours cité*. Le premier possède un locuteur et un introducteur de DR. L'introducteur se manifeste en expressions introductives qui « définissent un rapport entre le discours citant et le discours cité », le rapport (ou « relation ») entre le locuteur citant et l'énoncé cité⁴. C'est ce rapporte qui *actualise* la dimension sémantico-énonciative du discours cité et du discours citant.

Les introducteurs français du DR se correspondent, en général, aux verbes de parole

³ « La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'Énonciation, mais elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur (Loc. → Interloc.), à lui-même (Loc. → Loc.), et à son propos (Loc. → Propos) ». (*ibid.* 572).

⁴ Charron et Jacob (1999 : 14)

(1) : *dire, annoncer, déclarer, rétorquer*, etc. Il est pourtant possible qu'ils soient des verbes psychologiques, d'attitude, de jugement qui ne sont pas considérés comme verbe de parole⁵. Ils se positionnent dans la phrase comme suivants : antéposé (1a) ; médiane (1b), réalisé en inversion (ex. incise) ; postposé (1c).

(1a) [...], Pierre Laurent **a rétorqué** sur France 2 : « Moi je ne comprends pas toujours parce qu'un jour il tape sur Cécile Duflot, un jour il pale de ça, etc. » [...] (Le Figaro, 01/09/2015)

(1b) [...] « Le président a raison de chercher l'apaisement, **indique Manuel Valls** au Monde. On ne peut pas faire comme si le débat sur le mariage pour tous et la filiation n'avait pas laissé des traces. Dans une société fracturée, François Hollande a décidé d'éviter des débats non maîtrisés qui représentaient un vecteur supplémentaire de perturbation dans les mois qui viennent. » (Le Monde, 06/02/2014)

(1c) "Nous avons trouvé l'empreinte mais nous n'avons pas d'idée de quand elle a été laissée. Une empreinte ne comporte pas de date ou d'heure", **a dit** à l'AFP un porte-parole du parquet, Eric Van Der Sypt. (Le Figaro, 08/01/2016)

Nous parlons, comme nous avons dit dans le chapitre précédent, de la façon de laquelle la modalité se manifeste dans les verbes de parole de DR. Considérons ces deux phrases : *Elle lui a demandé s'il pensait revenir.* ; *Il l'avait averti : je ne pourrai pas continuer à te couvrir.* Les verbes principaux (*demander, avertir*) relèvent respectivement de PAROLE_REQUÊTE, PAROLE_AVERTISSEMENT dans lesquelles l'interlocuteur est inclus : ils correspondent à une modalité allocutive. Ensuite : *Il l'a proclamé digne du grade de Docteur en linguistique.* ; *J'avoue que j'aurais pu venir plus tôt.* Les verbes principaux ici (*proclamer, avouer*) correspondent à la modalité élocutive, parce qu'ils ont les classes PAROLE_PROCLAMATION, PAROLE_AVEU dans lesquelles seul le locuteur s'exprime (sans inclure l'interlocuteur). Ces exemples montrent bien combien les classes sémantiques sont importantes pour juger le degré de la subjectivité de locuteur.

1.2.2. La modalité dans les discours cités en français

Nous allons regarder maintenant un autre niveau par lequel la subjectivité du locuteur se manifeste : le discours cité. Ce discours signifie énonciation rapportée par le locuteur citant. Aussi est-il considéré comme un élément indispensable pour construire un discours rapporté (ou discours cité). Dans notre point de vue, il y a deux questions à poser : 1) comment le locuteur citant convertit-il le contenu du discours d'origine du discours cité ; 2) où met-il le

⁵ Tuomarla (2000 : 115) voit que pratiquement tous les verbes peuvent *rapporter le DR*, sans avoir besoin d'une classe spécifique comme « verbes de discours rapporté ».

discours cité ainsi converti ? Autour de ces deux questions se réalise de la subjectivité du locuteur citant. Nous les nommons « reformulation », suivant Buvet (2012a : 229), selon laquelle la reformulation concerne la paraphrase dont voici les trois paramètres : 1) le premier concerne les ‘variations’ qui influence l’agencement de l’énoncé cité dans lequel des mots identiques constituent la reformulation mais se disposent autrement ; 2) Le deuxième a « trait aux variations » qui s’effectue au lexique de l’énoncé cité. Dans ce cas-ci, d’autres mots constituent la reformulation, mais ils gardent toujours la même signification ; 3) Le troisième concerne les variations qui « affectent les prédications de l’énoncé cité ». La reformulation cette fois-ci est un « groupe nominal résultant deux contenus propositionnels attribués à un autre locuteur ». Nous pouvons y saisir une certaine difficulté par rapport à l’établissement dans lequel « la construction paraphrastique a comme source deux structures prédicat-argument différentes ».

La reformulation concerne aussi la forme à prendre lors du DR (discours direct ; indirect ; hybride, etc.) parce que le passage de la production d’origine à la reproduction suppose un certain nombre d’opérations variables de la part du locuteur citant selon la forme du DR⁶.

1.2.3. La modalité et l’opposition locuteur citant/locuteur cité en français

Grâce à l’observation qu’un énoncé peut inclure les voix multiples de locuteur(s), s’établit la notion de « polyphonie » (Ducrot, 1984) qui met en lumière la pluralité des voix d’énonciation dont le nombre du responsable de discours n’est pas toujours unique. Cette explication de la pluralité fait naître deux sortes de locuteurs : 1) le locuteur en tant que tel (« L ») ; 2) celui en tant qu’être du monde (« λ »). Tous les deux – L et λ – sont en général un être hypothétique selon la sémantique de l’énonciation. Eux, en particulier, se distingue l’un de l’autre comme ceci : L étant le locuteur responsable de l’acte d’énonciation qui pratiquement produit un énoncé ; λ est la représentation linguistique d’un être du monde responsable du contenu d’un énoncé. Nous pouvons donc voir que L et λ sont deux façons de décrire le locuteur. Dans le contexte du DR, il s’agit du locuteur citant et du locuteur cité. Le premier est celui qui a emprunté le discours parlé en l’intégrant au sien, alors que le deuxième celui a produit le discours d’origine.

Aussi, se différencient leurs modalités respectives qui déclenchent la prise de subjectivité dans le DR. Le locuteur citant peut prendre son point de vue à l’intérieur et à l’extérieur du discours cité. Le locuteur cité prend son point de vue dans le discours cité soit

⁶ Tuomarla (2000 : 13)

de discours direct soit de discours hybride. Il ne faut pas cependant oublier que ces deux locuteurs ne jouent pas leurs rôles respectifs isolément. Le locuteur citant « s’efface derrière le point de vue du locuteur cité, comme dans le cas des discours direct et indirect libres, sans expliciter sa propre position ; le locuteur citant peut aussi instrumentaliser le point de vue du locuteur cité pour son propre compte en le *re-présentant* et le recontextualisant, lui donnant ainsi une nouvelle valeur d’usage, ce qui produit un effet de sur-énonciation (Boulay et Fleck, 2010). »

1.3. La modalité et le discours rapporté en coréen

Le DR, selon la définition dans le coréen, se désigne « construction faite en citant la parole ou la pensée de l’autre ou de lui-même »⁷. Cette construction, comme le cas du DR français, se compose du locuteur citant/cité, de l’introduction de DR et du discours cité. Elle se divise en discours direct (la prise de l’expression d’origine vers le nouveau discours) et indirect (la reconstruction de l’expression d’origine dans le nouveau par le locuteur). Le premier – direct – postpose une « particule de DR » comme ‘-lago, -hago’⁸ au discours direct. La particule du DR pour le deuxième est ‘-go’.

Le coréen possède divers moyens de réalisation de la modalité dans le DR : *morphologiques* (par les préfixes -guna, -ne, -ji, suffixes -gess-, -deo-, -la, particules auxiliaires jocha, majeo, kkaji, etc.) ; *lexicaux* (de verbes bipanhada, jujanghada, d’adjectifs seulpeuda, gippeuda, d’adverbes ama, hogsi, amulaedo) ; *syntaxiques* (par l’ordre des mots) ; *prosodiques* (par l’accent et l’intonation), etc.

Nous allons regarder le niveau de cette réalisation : grammatical (mise en lumière de l’« attitude du locuteur » par les constructions syntaxiques comme particule, affixe, suffixe, nom non autonome, mot fléchi auxiliaire, etc.) ; lexical (celle d’un lexique spécifique par moyen sémantique) ; prosodique (celle de l’attitude du locuteur par l’accent ou l’intonation de l’énonciation).

⁷ Généralement, à l’influence de la linguistique générale dont la référence a majoritairement rapport avec les langues indo-européennes (y compris le français) il est question de quelques critères de distinction pour le DR (« discours rapporté ») : si la citation est indirecte ou non ; si indirecte, dans quelle circonstance d’énonciation le locuteur citant cite : le temps verbal, le mode, le pronom personnel, l’expression temporelle, spatiale, le déictique, etc. Selon ce critère, c’est le locuteur citant (ou *rapporant*) qui prend place centrale. Mais, en coréen, son point de vue est, lors de la construction du DR, souvent moins important que celui du français. C’est pour cela que les linguistes coréens préfèrent couramment l’expression « construction (ou phrase) de *citation* ». Nous n’avons cependant adopté qu’une seule expression « discours rapporté » pour l’efficacité de travail.

⁸ La particule ‘-lago’ correspond au cas où une forme linguistique est rapportée tandis que ‘-hago’ est le cas inverse.

1.3.1. La modalité dans les introducteurs de discours rapportés en coréen

L'introducteur de DR coréen se manifeste en prédicats de parole dont le verbe de DR⁹ exprime l'acte de rapporter par la prise du discours cité qui s'emploie comme un énoncé.

Il faut noter que les prédicats de DR sont le niveau où la subjectivité du locuteur citant est la plus forte : c'est grâce à la construction du DR par laquelle la réalisation du DR rend possible le jugement de la valeur du locuteur citant pour l'acte d'énonciation du locuteur cité. Examinons les exemples suivants :

- (2) a. 최근 더불어민주당에 입당한 범죄과학연구소 표창원 소장이 SNS 를 통해 반기문 국제연합(UN) 사무총장에게 한국과 일본의 일본군 ‘위안부’관련 합의 지지 발언을 취소하라는 입장을 밝혔다. (khan.co.kr 02/01/2016)

choegeun deobuleominjudang-e ibdangha-n beomjoe-gwahag-yeonguso pyochangwon sojang-i SNS-leul tonghae bangimun gugjey-eonhab(UN) samuchongjang-ege hangug-gwa ilbon-ui ilbon-gun ‘wianbu’gwanlyeon habui jiji baleon-eul chwiso-ha-la-neun **ibjang-eul balghy-eoss-da (position-ACC exprimer-PAS-DEC)**.

‘Pyo Chang-won, président de l’Institut de la Criminologie et un nouveau membre accueilli par le Parti démocratique, a, par les réseaux sociaux, **exprimé sa position** de protestation contre le soutien de Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, de l’accord coréano-japonais sur la question des « Femmes de réconfort ».’

- b. 더불어민주당에 입당한 표창원 범죄과학연구소장은 2일 “반기문 사무총장은 ‘한일협상 지지 발언’을 취소하라”고 촉구했다. (hani.co.kr, 02/01/2016)

deobuleo-minju-dang-e ibdangha-n pyochangwon beomjoe-gwahag-yeongu-sojang-eun 2-il “bangimun samuchongjang-eun ‘han-il-hyeobsang jiji baleon’-eul chwiso-ha-la”-go **chogguha-ess-da (demander-PAS-DEC)**.

‘Pyo Chang-won, le président de l’Institut de la Criminologie et un nouveau membre accueilli au Parti Minju, **a demandé** aujourd’hui à Ban Ki-moon de « retirer le soutien de l’accord coréano-japonais sur la question des ‘Femmes de réconfort’ . »’

Ces exemples montrent l'écart de niveau qui est fortement présent parmi les prédicats de DR tandis que ce n'est pas le cas pour le niveau du discours cité. *ibjang-eul balghida* (position-ACC exprimer, fr. exprimer sa position) dans (2a) correspond, selon l'analyse modale de Charaudeau (1992), à PAROLE_CONSTAT en modalité élocutive. Mais le verbe *bipanhada* (critiquer) contient l'attitude des locuteurs vers les interlocuteurs. Par exemple, *chogguhada* (*demander*) dans (2b) correspond à REQUÊTE (modalité allocutive).

Il apparaît plus en coréen qu'en français que les prédicats de DR ont le rôle important

⁹ Les prédicats de DR peuvent se manifester, dans un discours rapporté, non seulement par le verbe de rapporter spécifique mais aussi en prédicats composés ou expressions idiomatiques. (Chae, 2011 : 46)

dans la construction de DR coréenne parce que c'est là où la subjectivité du locuteur citant se manifeste le plus clairement.

1.3.2. La modalité dans les discours cités en coréen

Pour étudier l'intervention du point de vue du locuteur dans le discours cité, il faut que nous nous rappelions ce constat : que la catégorie de la modalité coréenne se réalise non seulement en lexique (verbe, adjectif, adverbe, etc.) de l'introducteur de DR mais aussi en suffixe verbal et adjectif.

Nous allons d'abord examiner l'intervention du point de vue du locuteur cité qui se manifeste dans le lexique du discours cité (celui entre crochets) :

- (3) a. 박 선수는 [금메달을 목에 거는 순간이 가장 기뻐다]고 말했다.

Park seonsu-neun [geum-medal-eul mog-e geo-neun sungan-i gajang **gippe-oss-da**]-go malha-ess-da.

Park joueur-NOM or-médaille-ACC cou-LOC accrocher-MODIF instant-NOM le plus **être heureux-PAS-DEC-QT_{DRI}** dire-PAS-DEC

'Mme Park (Inbee, une golfeuse coréenne) a dit que le moment le plus **heureux** était quand on m'avait accroché la médaille d'or.'

- b. 그는 경찰에게 [범인에 대한 형사처벌을 강력히 요구한다]고 말했다.

geu-neun gyeongchal-ege [beomin-e daehan hyeongsa-cheobeo-leul ganglyeoghi **yoguha-n-da**]-go malha-ess-da.

lui-NOM police-DAT auteur du crime-à propos de pénal-sanction-ACC fortement **demander-PRS-DEC-QT_{DRI}** dire-PAS-DEC

'Il a dit qu'il **demandait** lourdement la sanction pénale pour l'auteur du crime à la police.'

L'adjectif *gippeuda*, (être heureux)' du discours cité dans l'exemple (3a) sert à exprimer l'émotion (subjectivité) 'bonheur' du locuteur – c'est-à-dire la modalité subjective qui précède l'adverbe *gajang* (le plus) pour l'intensifier. Alors, le verbe *yoguhada* (demander) le verbe du discours cité dans (3b) se met à manifester la modalité interindividuelle comme il présuppose l'objet à qui il va demander par cet acte lui-même. Ce verbe accompagne aussi un adverbe d'intensification *ganglyeoghi* (lourdement)' pour expliciter la volonté du locuteur cité. Avec ces exemples, le coréen possède de nombreux adverbes de modalité comme *amado* (peut-être), *hwagsilhi* (certainement), *bandeusi* (nécessairement), ceux-ci servent tous à montrer l'attitude du locuteur.

Nous examinons maintenant un autre moyen d'explication de la modalité en coréen : le

mot fléchi auxiliaire¹⁰. Dans l'exemple suivant, c'est l'adjectif auxiliaire *sipda* (vouloir) qui en est l'exemple :

(4) 민수는 [선생님이 되고 **싶다**]고 말했다.

Minsu-neun [seonsaengnim-i doe-go **sipda**]-go malha-ess-da.

Minsu-TOP professeur-NOM devenir-COMP **vouloir-DEC**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

'Minsu a dit qu'il **voulait** être professeur.'

L'adjectif auxiliaire *sipda* (vouloir) se met à montrer l'attitude subjective ('bonheur') – ce dont le locuteur souhaite la réalisation. Nous remarquons que les mots fléchis auxiliaires sont très nombreux dans le coréen en présentant un (celui qui se désigne « hypothèse/intention ») : ('-na, -neunga, lkka) *boda* (sembler ou avoir l'air)'.

Nous présentons ici la modalité explicitée par le suffixe pénultième et le suffixe terminal dont l'importance est remarquable en coréen comme ils contiennent en eux-mêmes de nombreuses informations. Le pénultième suffixe (dont les exemples sont '-gess et -deo')¹¹ est utilisé pour exprimer le temps, le mode et l'aspect en se manifestant en suffixe de connexion. Le suffixe terminal ('-ne, -guna, -ji, -geodeun')¹² sert à déterminer les types de phrases. Ils sont des formes importantes pour exprimer la modalité en coréen (K.-H. Chang (1985), H.-S. Lee (1991) ; Y.-G. Ko (2004) ; J.-Y. Park (2005)). Les exemples suivants sont construits avec le suffixe '-gess' :

(5) 민수가 [비가 오**겠다**]고 말했다.

minus-ga [bi-ga o-**gess**-da]-go malha-ess-da.

Minsu-NOM pluie-NOM pleuvoir-**FUT**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

'Minsu a dit qu'il **allait** pleuvoir.'

Les usages de '-gess' dans les exemples sont relativement différents : l'un sert à expliciter l'attitude hypothétique du locuteur (5), l'autre à révéler l'attitude future du locuteur cité (Minsu).

¹⁰ Nous précisons que le mot fléchi (verbe et adjectif) du coréen consiste en « mot fléchi essentiel » et « mot fléchi auxiliaire » - ceux qui sont divisés par le critère de la fonction prédicatrice. Le premier, mot fléchi essentiel, est montré la fonction prédicative, tandis que le deuxième, auxiliaire, est un supplément à cette fonction en accompagnant le premier (J.-S. Seo 1996 : 631).

¹¹ '-deo' sert à manifester la fonction annonciatrice par laquelle le locuteur rapporte ce qu'il a entendu parler à l'interlocuteur.

¹² Le suffixe terminal '-ne' veut dire 'exclamation' et sert à décrire ce qui vient de se passer. '-guna' rapporte le sens d'admiration en étant marqué par une nouvelle découverte. '-ji', suffixe de connexion, sert à comparer des faits contradictoires, à nier un état ou un mouvement et à les interdire. '-geodeun', suffixe terminal, s'utilise pour éclaircir ce que l'interlocuteur a jusqu'ici ignoré (*Dictionnaire standard du coréen*).

1.3.3. La modalité et l'opposition locuteur citant/locuteur cité en coréen

Les discours citant/cité sont le niveau où se manifeste le point de vue des locuteurs dans le DR. Nous y remarquons un fait suivant : tandis que, sous le contexte du DR, le locuteur cité (l'énonciateur d'origine) peut intervenir dans l'énoncé d'origine (discours cité), ce ne sera pas le cas pour le discours citant du DR. Comme le locuteur cité ne s'identifie pas au sujet parlant. Au contraire, le locuteur citant est à même d'intervenir dans le discours cité ainsi que dans le discours citant et il peut montrer sa subjectivité à l'extérieur au discours cité ou dans le discours cité. Nous l'expliquons par l'exemple suivant :

- (6) 그녀는 [“오늘 날씨가 정말 **좋아!**”]라고 말했다.
geunyeo-neun [“oneul nalssi-ga jeongmal **joh-a!**”]-lago malha-ess-da.
elle-TOP aujourd'hui temps-NOM vraiment être beau-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
'Elle a dit « il fait vraiment **beau**, aujourd'hui ! »'

La phrase a un rapporteur qui veut garder l'objectivité (ne pas dévoiler son point de vue) en choisissant le style DRD et, pour verbe introducteur, un verbe de parole « neutre » '말하다(*malhada*, dire)'. La subjectivité du locuteur citant y est dissimulée d'une part. D'autre part, la subjectivité du locuteur cité est fortement marquée dans le discours cité par l'adverbe d'intensité '정말(*jeongmal*, vraiment)' et l'adjectif '좋다(*johda*, être bien)'. Nous concluons que c'est le locuteur cité qui explicite sa subjectivité dans le discours cité de l'exemple.

- (7) 선생님께서 [민수가 학교에 늦게 왔다]고 꾸짖었다.
seonsaengnim-kkeseo [minsu-ga haggyo-e neujge wa-ss-da]-go **kkujij-eoss-da**.
professeur-NOM.HON Minsu-NOM école-LOC en retard venir-PAS-DEC-QT_{DRI}
reprocher-PAS-DEC
'Le professeur a **reproché** à Minsu d'être arrivé en retard à l'école.'

L'exemple (7) est celui du DRI où le rapporteur reprend l'énoncé d'origine reformulé à l'intérieur de son discours. Cette forme facilite l'intervention du point de vue du locuteur citant par rapport au DRD. Le verbe introducteur *kkujijda* (réprimander) est là pour manifester l'attitude négative du professeur face à Minsu (dont le statut est inférieur au professeur) – à montrer la subjectivité du locuteur citant à l'extérieur du discours cité.

- (8) a. Discours d'origine : “빨리 범인을 잡도록 하겠습니다.”
“ppalli beomin-eul jab-dolog ha-gess-seubnida.”
rapidement auteur du crime-ACC arrêter-ST faire-FUT-DEC.HON
'Nous arrêterons l'auteur du crime le plus rapidement possible.'
b. 경찰은 [과렴치한 범인을 빨리 잡겠다]고 국민들에게 약속했다.
gyeongchal-eun [palyeomchihan beomin-eul ppalli jab-gess-da]-go gugmindeul-ege
yagsogha-ess-da.

police-TOP barbare auteur du crime-ACC rapidement arrêter-FUR-DEC-QT_{DRI} citoyen-DAT promettre-PAS-DEC

‘La police a promis aux Coréens d’arrêter bientôt l’auteur de ce crime barbare.’

Si le rapporteur transforme (8a) en (8b), la subjectivité du locuteur citant y est marquée à l’extérieur ainsi qu’à l’intérieur du discours cité, en utilisant, à l’intérieur du discours cité, l’adjectif *palyeomchihan* (barbare) pour montrer l’attitude négative face à l’auteur du crime, en employant, à l’extérieur du discours cité, le verbe de parole *yagsoghada* (promettre). La classe sémantique PROMESSE est un acte de langage qui désigne la décision de ce que l’on va faire avec l’autre – celui qui exprime la volonté et, à la fois, la modalité interindividuelle. L’exemple (8b) manifeste la volonté future du locuteur cité par suffixe verbal ‘-gess’.

(9) 그는 [그 영화가 정말 재미없었다]고 우겼다.

geu-neun [geu yeonghwa-ga jeongmal jaemieobs-eoss-da]-go **ugy-eoss-da**.

lui-TOP DET film-TOP vraiment être inintéressant-PAS-DEC- QT_{DRI} **prétendre-PAS-DEC**

‘Il a **prétendu** que le film était vraiment inintéressant.’

Nous trouvons qu’il y a du contraste entre les points de vue du locuteur citant et du locuteur cité, en utilisant le verbe de citation *ugida* (prétendre) dans la phrase ‘*geu yeonghwaga jeongmal jaemieobseossda* (le film était vraiment inintéressant)’ laquelle affirme la fausseté de la critique du locuteur cité – déni de l’intégralité du contenu de l’énonciation, c’est-à-dire l’intervention totale du locuteur cité dans le discours cité à travers le verbe introducteur du discours citant.

Nous concluons le chapitre en constatant la diversité des réalisations de voix du locuteur citant et du locuteur cité dans le DR coréen.

2. Questionnements

Les études sur le DR se contente souvent de détecter les marqueurs d’identité ou les ponctuations du DR ou d’énumérer les formes de DR (discours direct, discours indirect, discours indirect libre, etc.) Au-delà de ces questions formelles, la difficulté est d’élaborer comment le locuteur prend en charge le discours d’autrui en le « rapportant » : d’où émerge la question de la subjectivité du locuteur - comment interprète-t-il le discours d’autrui ? Elle est au cœur de la compréhension de la communication inter-humaine en général. Nous allons poser les questions, pour mener à bien notre investigation par rapport à la difficulté de l’analyse du DR : 1) comment repérer les marques formelles du DR ; 2) comment interpréter la position du locuteur par rapport à ce qu’il énonce dans le DR ; 3) comment concevoir une grammaire franco-coréenne du DR ?

2.1. Comment repérer les marques formelles du discours rapporté ?

Notre but principal est de chercher les marques spécifiques correspondant aux composants du DR (introduceurs de DR, discours cité/citant, locuteur cité/citant) revenant à identifier un discours rapporté. Cela concerne aussi l'interprétation de la position du locuteur par rapport à ce qu'il a énoncé dans le DR.

2.1.1. Existe-t-il des marques formelles propres aux introduceurs de discours rapportés et d'autres spécifiques aux discours cités ?

Les introduceurs du DR servent à lier le discours citant et le discours cité, ceux qui sont les prédicats de parole, les prédicats cadratifs et les incisives :

prédicats de parole :

FR : verbes de parole (*dire, raconter, demander, répondre, etc.*), noms prédictifs de parole (*communication, question, injure, réplique, etc*)

KR : verbes de parole (*malhada, iyagihada, mudda, daedabhada, etc.*), noms prédictifs de parole (*mal, iyagi, jilmun, daedab, etc*)

prédicats cadratifs :

FR : *selon, d'après, suivant, pour, etc.*

KR : *-e ttaleumyeon, -e uihamyeon, etc.*

Incises : *dit-il, ajoute-t-elle, répondit le député, etc.*

Les prédicats cadratifs (*selon, d'après*) apparaissent derrière le discours cité en accompagnant la virgule.

La façon de transférer le DR par le locuteur citant peut influencer celle de la distinction entre le propos cité et le propos citant : cela fait référence aux formes du DR (directe, indirecte, hybride).

Le discours direct ne provoque pas beaucoup de difficultés à détecter ni en coréen ni en français. Dans l'exemple suivant, l'introduceur est marqué en lettres grasses alors que le discours cité est souligné :

(10) a. Luc **a dit** : « J'ai mal à la tête ».

b. 룩이 "머리가 아파."라고 말했다.

Luc-i meoli-ga ap-a-lago **malha-ess-da**.

Luc-NOM tête-NOM avoir mal-DEC-QR_{DRD} **dire-PAS-DEC**

'Luc a dit : « J'ai mal à la tête ».'

L'exemple en français (10a) marque clairement le discours cité et les indices (deux points et guillemets). Celui en coréen (10a) marque le discours cité par les guillemets anglais

doubles. Les deux exemples signalent les discours cités par les marqueurs typographiques sans difficulté.

Lorsque l'on détecte les mêmes composants dans le discours indirect, c'est un travail plus complexe que dans le discours direct. En français (11a), le discours indirect précède par l'introduction de la conjonction *que* qui prend la complétive comme l'argument après le prédicat de parole ; en coréen (11b), le discours indirect se manifeste par l'ajout de la particule de DR '-go' à la fin du discours cité qui précède immédiatement les verbes de DR. Le discours indirect en coréen est plus facile à détecter l'introducteur qu'en français grâce à la suite des verbes de DR.

(11) a. Luc **a dit** qu'il avait mal à la tête.

b. 뤽이 머리가 아프다고 말했다.

Luc-i meoli-ga ap-da-go malha-ess-da.

Luc-NOM tête-NOM avoir mal-DEC-QR_{DRI} dire-PAS-DEC

'Luc **a dit** qu'il avait mal à la tête.'

Examinons les prédicats cadratifs.

(12) a. **Selon** le député "confirme ainsi que les sites présentant un équilibre économique raisonnable ne seraient pas cédés. Or, il semble bien que le Haras national de Saint-Lô respecte de telles conditions." (OuestFrance 14/01/2016)

b. 그에 의하면 봄철에는 미세먼지 농도가 높다고 전했다.

geu-e **uihamyeon** bomcheol-e-neun mise-meonji nongdo-ga nop-da-go jeonha-ess-da

lui **d'après** printemps-à-TOP fin-poussières taux-NOM être élevé-QT_{DRI} transmettre-
PAS-DEC

'**D'après** lui, le taux des poussières fines dans l'air au printemps est élevé.

Les prédicats cadratifs sont faciles à détecter dans le discours cité : celui après 'selon X' dans (12a) ; celui derrière '- e uihamyeon (D'après)' dans (12b).

2.1.2 Comment distinguer le locuteur citant du locuteur cité ?

Rappelons-nous brièvement la définition du locuteur citant et du locuteur cité : 1) celui qui a emprunté ce discours parlé en l'intégrant au discours citant ; 2) celui qui a énoncé le discours d'origine. La question est de savoir comment distinguer quelles sont les marqueurs de cette distinction ?

(13) a. Elle me dit : « Je ne veux pas ! »

b. Elle me dit qu'elle ne veut pas.

Elle me dit dans (13a) et (13b) correspondent au discours citant. Par contre, les discours

cités sont différents : « Je ne veux pas ! » (13a) ; *elle ne veut pas* (13b). À quoi correspondent le locuteur citant et le locuteur cité ? Dans ce cas-là, le discours citant sert de repère. Le locuteur cité étant locuteur d'origine, c'est *elle* alors que *me* est l'introducteur – le locuteur rapporteur.

2.1.3. Comment distinguer la reprise dialogique et la reprise non-dialogique ?

La représentation des activités langagières, selon Moirand (2003), se réalise sous des formes diverses comme sous la forme de textes, exposés, échanges verbaux, etc., relevant des échanges entre l'énonciation (dialogue verbal entre les deux locuteurs par exemple) et la « non-énonciation (échange des messages sans dialogue) ». C'est par l'accompagnement de la voix (ou non) qu'elles se distinguent l'une de l'autre. Ces échanges montrent comme on peut « approprier » ou « intégrer » diverses formes de discours aux nôtres aussi aisément que fréquemment. Cela veut dire qu'un discours rapporté peut détecter les messages énonciatifs ou non-énonciatifs de la reprise. Autrement dit, comment se distinguer la reprise dialogique/non-dialogique ?

Pour ce faire, il faut remonter à l'origine de la notion de « dialogue ». Le nom préfixe *dia* (à travers) et le substantif *logos* ont composé *dialogos*, ce qui voulait dire entretien ou discussion. Alors qu'il désignait entretien ou discussion entre *deux ou plusieurs* personnes, aujourd'hui un dialogue s'effectue entre *deux personnes* (Le Petit Robert, 1991). Dans le langage courant, le *dialogue* désigne une conversation entre deux interlocuteurs (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 178-179) : c'est-à-dire un échange linguistique entre un locuteur et un interlocuteur.

La présence de l'interlocuteur est importante pour mesurer si la reprise est dialogique ou non-dialogique dans le discours cité : 1) dialogique si la présence du datif (*me, te, lui, à GN*) ; 2) non-dialogique sinon. Par exemple, « Il me dit : 'S'il vous plaît, dessine –moi un mouton.' », « Je lui ai répété trois fois ce qu'il devait faire » – cela est dialogique comme l'allocutaire est présent, Et dans « Il a dit : 'ma voiture est foutue' », « Il a annoncé qu'il partirait bientôt » – cela est non-dialogique à cause de l'absence de l'allocutaire.

2.2. Comment interpréter la position du locuteur par rapport à ce qu'il énonce dans le discours rapporté ?

Nous parlons maintenant de la modalité du DR. La modalité concerne cette question : comment interpréter la position du locuteur par rapport à ce qu'il énonce dans le DR ? La modalité est importante lorsque l'on mène une recherche sur la subjectivité ou l'attitude du locuteur qui est une mise en relief par rapport à l'énoncé d'origine. Cela nous fait réfléchir à la

façon d'interpréter le discours cité en fonction du point de vue du locuteur citant/cité. Détecter les marques ou formes propres au locuteur citant et d'autres au locuteur cité en référence aux « actes énonciatifs (Charaudeau, 1992) » : tel est notre objectif dans les chapitres suivants.

2.2.1. Existe-t-il des marques formes propres à l'engagement du locuteur citant et d'autres à l'engagement du locuteur cité ?

Comme nous avons déjà remarqué, le locuteur citant/cité apparaît en sujet et/ou datif dans le discours citant. Les deux sont la « transposition du discours direct en discours indirect » grâce à laquelle le locuteur citant met l'énoncé d'origine qui contient le deixis personnelle (*je, tu, nous, vous, me, te, nous, vous*) dans son discours propre. Cela va accompagner des changements qui affectent les déictiques et les types de phrases.

La transposition des personnes suit des règles complexes et dépend du rapport entre le locuteur d'origine, son allocataire et le locuteur dont il rapporte le discours :

- locuteur rapportant son propre discours, aucune transposition de personne : *J'ai dit que je viendrai.*
- quand le locuteur rapporte à son allocataire le discours d'une tierce personne, il emploie la 3^{ème} personne : *Il a dit qu'il viendrait.*
- si l'allocataire est concerné par le discours rapporté, l'emploi des personnes est plus complexe ; ainsi « tu » peut désigner l'allocataire à l'intérieur du DR. : *Elle a dit qu'elle te remerciait pour ton cadeau.* Il faut tenir compte des deux situations d'énonciation, immédiate et rapportée. Aussi des changements de déterminants et de pronoms sont possibles : *Il a prétendu qu'on lui avait pris son livre.*

Si le pronom personnel à la première personne '*je*' apparaît sujet du discours citant, ce pronom est locuteur citant en même temps que locuteur cité. Si cette apparition est jouée par *tu, vous* ou *il, elle*, ou le nom propre, ils sont considérés comme locuteur cité. Au cas où le datif se manifeste en *me*, ce *me* est locuteur citant. Mais si le datif s'exprime en deuxième ou troisième personne, le locuteur citant est le tiers que l'on ne peut pas trouver dans le discours rapporté. Par exemple, pour le DR dans un article de presse, le locuteur citant est le journaliste (celui qui l'écrit). Nous pouvons conclure que tandis que la présence du locuteur cité est une nécessité dans le DR, celle du locuteur citant ne l'est pas.

2.2.2 Comment les interpréter dans le cas de la modalité allocutive ?

La modalité allocutive concerne le locuteur et l'interlocuteur et précise la manière avec

laquelle le locuteur impose son propos à l'interlocuteur : "Je te promets que tu n'as pas fini d'en voir si tu t'obstines.", "Je vous félicite pour votre prestation", "Je vous conseille de ne pas vous faire remarquer." (Charaudeau 1992 : 579-598). Charaudeau (ibid. 574) propose également divers repères de délimiter l'acte locutif et la modalité : 1) pronoms personnels (*tu, vous* : « Je **vous** demande de vous taire ») ou nom propre ou commun identifiant l'interlocuteur (« Avis à **la population** ») ; 2) statuts de phrase (*impératif* (« Viens, ici ! »), *interrogatif* (« Qu'a-t-il ? »)) ; 3) classe de modalité (INTERPELLATION, INJONCTION, AUTORISATION, AVERTISSEMENT, JUGEMENT, SUGGESTION, PROPOSITION, INTERROGATION, REQUÊTE).

Nous disons que le discours rapporté rappelle les points de vue comme acte énonciatif, comme l'Énonciatif est une *catégorie de discours* qui témoigne de la façon dont le sujet parlant agit sur la *mise en scène* de l'acte de communication (ibid. 647). C'est pour cela que nous trouvons tous les genres du datif au GN (*me, te, nous, vous, lui, leur*) dans le discours citant comme modalité allocutive dont la description est *interindividuelle*.

2.2.3. Comment les interpréter dans le cas de la modalité élocutive ?

Les modalités élocutives n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du propos qu'il énonce : "Je constate qu'il n'est pas venu.", "J'accepte de te suivre au bout du monde.", "Je déclare la séance ouverte." (Charaudeau 1992 : 599-618). La modalité élocutive ne concernant que l'attitude du locuteur avec l'inclusion facultative de l'interlocuteur, elle peut être considérée *périphrastique*. Nous observons quelques repères de détermination de la modalité élocutive : 1) je, nous, nom propre ou nom commun identifiant le locuteur (« **Je** pense qu'il a tort », « **Je**, soussigné **X**, accepte... ») ; 2) statuts de phrase (exclamatif-optatif « Puisse-t-il se taire ! ») ; 3) classe de modalité (CONSTAT, SAVOIR/IGNORANCE, OPINION, APPRÉCIATION, OBLIGATION, POSSIBILITÉ, VOULOIR, PROMESSE, ACCEPTATION/REFUS, ACCORD /DÉSACCORD, DÉCLARATION, PROCLAMATION). Ces caractéristiques nous conduisent à voir la modalité élocutive « facteur subjectif ».

2.3. Comment concevoir une grammaire comparée franco-coréenne du discours rapporté ?

Notre objectif principal réside dans l'analyse comparative et contrastive des DR français et coréen dans le cadre de la grammaire comparée. Ce chapitre consistera, pour l'étape

préliminaire, à examiner leurs spécificités remarquables (les points communs ou les différences entre elles) au point de vue typologique.

2.3.1. Quelles spécificités du français sont remarquables ?

Le DR français se définit en « formes pour résumer, reformuler, évoquer ou interpréter le discours d'autrui ou son propre discours qu'on reprend (Rosier, 2008 : 3) ». Notre intérêt principal se concentre au DR où a lieu la reprise de la parole dite, à l'opposé des études qui étendent leurs intérêts jusqu'aux pensées, aux croyances et des opinions.

Nous avons conçu le schéma pour expliquer comment le DR français s'établit. Le discours cité y est marqué en bleu et le discours citant en rouge :

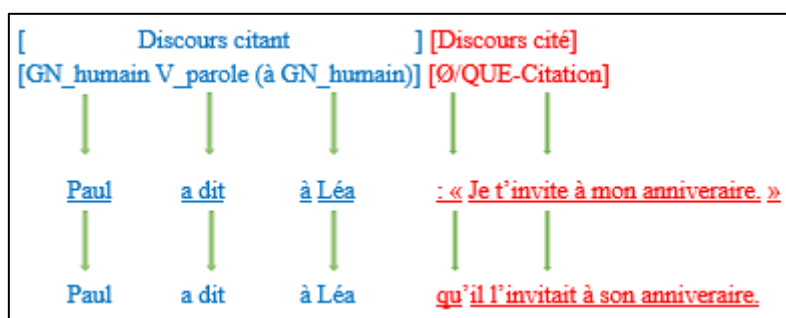


Figure 1 : Constituants du DR en français

Le schéma montre les deux choses importantes : 1) la forme canonique du DR français : 'Locuteur-Verbe du DR-Discours cité', celle que l'on trouve communément dans les langues indo-européennes ; 2) la construction du DR français consistant en combinaison du discours cité et du discours citant dont les démarches combinatoires tendent à déterminer la forme éventuelle du DR : DRD, DRI, DRH. Le discours citant est créé par le sujet humain et le verbe de parole – c'est-à-dire le locuteur et le verbe introducteur. Le premier s'exprime en personne grammaticale (première, deuxième, troisième) dont chacune se met à distinguer si le locuteur est citant / cité ou écouteur d'origine. Par exemple, dans le discours citant *Je dis...*, *je* est le locuteur citant (celui qui rapporte le discours) et, à la fois, l'énonciateur d'origine (locuteur cité). Cependant, dans le discours citant *Elle me dit...*, le sujet *elle* est le locuteur cité, tandis que l'objet indirect *me* est le locuteur citant. Nous ajoutons que l'apparition du datif comme *me* accompagne en général la préposition *à* ou *devant*, *auprès de*, etc. Le verbe introducteur, qui se manifeste généralement en verbe de parole, peut s'exprimer par « verbe support + nom prédicatif de parole. » Dans le cas du DRI, c'est la propriété syntaxico-sémantique du verbe

introduceur qui décide de la forme du discours cité (complétive, infinitive, GN, etc.)¹³ – cela dit, la forme de subordination s’y met en priorité, sauf le GN. Du fait que la complétive accompagne la conjonction *que* et l’infinitive peut ou non apporter la préposition (*de*, *à*), nous pouvons voir que le DRI prend le discours cité pour le complément du verbe de parole. Cependant, cette observation est peu applicable au DRD. Selon Lamiroy et Charolles (2008), les verbes intransitifs comme *cafouiller*, *feuler*, *médire*, *fulminer*, *bégayer* sont en mesure d’accueillir le discours rapporté avec des incises.

Tout au long des études précédentes sur le verbe de parole comme M. Gross (1975), Fairon (2000), Lamiroy et Charolles (2001, 2008), Godard (2008), Sagot, Danlos et Stern (2010), nous trouvons que celles sur le verbe introduceur (surtout le processus du choix du dernier) concerne très souvent le point de vue du locuteur. Quant à la subjectivité du locuteur citant par rapport au discours cité, il est important de regarder quel prédicat le rapporteur choisit. Par exemple, la phrase *Le directeur prétend que...* montre bien qu’en choisissant le verbe introduceur *prétendre* dans le discours citant, le locuteur citant exprime sa subjectivité : l’affirmation à tort face au discours cité.

En tant que le discours cité est celui qui est « repris » par le locuteur citant, nous nous demandons : par quoi il se distingue du discours citant ? Traditionnellement, le DRI est distingué par la conjonction *que*, une transposition temporelle/personnelle, ou des changements des déictiques ou des types de phrase, tandis que le DRD par des marqueurs typographiques. Pourtant, la distinction du dernier est d’autant plus incertaine que le DRD lui-même se qualifie de ‘forme continuum’ au sein de laquelle se trouvent diverses formes mixtes comme DIL, DDL, DRD avec *que*, DRI marqué typographiquement, îlots textuels.

Nous parlerons plus tard des spécificités du DR français en détail.

2.3.2. Quelles spécificités du coréen sont remarquables ?

Selon le mot employé dans la linguistique coréenne, le DR est baptisé « *inyong-gumun*, (construction de la citation) », « construction » que l’on utilise pour rapporter la parole d’un locuteur (ou d’un rapporteur) soit sous la forme d’origine soit sous celle d’une interprétation du point de vue du rapporteur (K.-S. Nam (1973), S.-B. Lee (1974), K.-H. An (1995), C.-D. Lee (1999)¹⁴). À cela s’ajoute celle des pensées d’une personne ou d’une autre ou contenues

¹³ Tandis qu’il est admis que les formes telles que complétive ou infinitive sont qualifiées comme le DR, celle du GN suscite quelques doutes – car celle-ci, dont le sens est fortement implicite, risque d’être rapportée différemment du sens de la parole d’origine. Par exemple, si l’on paraphrase *Il dit qu’il va partir* à *Il dit son départ*, il est difficile de dire s’il est *déjà parti* ou *va partir*.

¹⁴ Nous présentons les définitions de la « construction de la citation » données par chacun : 1) la phrase que le locuteur utilise pour rapporter ce qu’il a dit pour l’autre (K.-S. Nam, 1974 : 223) ; 2) celle que le locuteur emploie

d'un jugement, selon les points de vue des chercheurs (P.-Y. Lee (1993), J.-S. Seo (1996), J.-I. Kwon (1998), S.-H. Chae (2011)).

Pour montrer efficacement ce que sont les caractéristiques du DR coréen, nous avons conçu le schéma suivant auquel nous ajoutons des éclaircissements. Dans le schéma, les lettres en bleu désignent le discours cité, alors que celles en rouge le discours citant. Nous y mettons locuteur d'origine 'na (je)', écouteur d'origine (na-ege, moi-DAT) et les marqueurs du DR (-lago/go) :

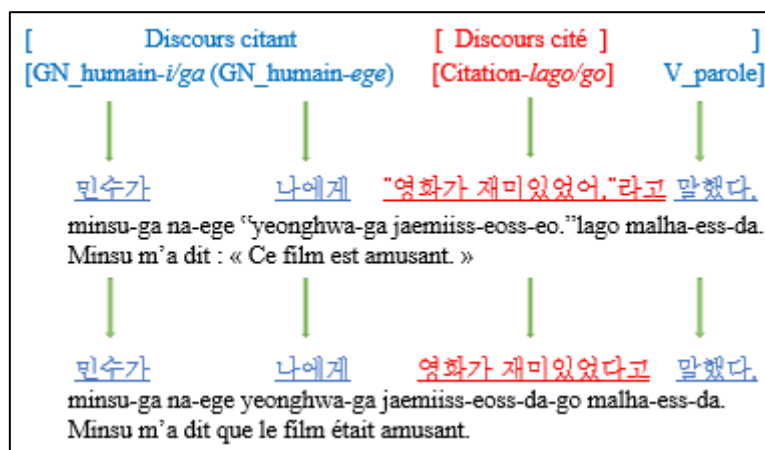


Figure 2 : Constituants du DR du coréen

En principe, le DR coréen est construit ainsi : « Locuteur-Discours cité-Verbe de DR ». En vertu de l'ordre des mots coréen Sujet-Objet-Verbe grâce auquel intervient entre sujet et verbe le discours cité en complément, celui qui se trouve donc intégré dans la proposition supérieure (ou « principale »). La proposition citée coréenne se donne ainsi en proposition enchâssée, celle qui est à « complément phrastique non-déformé ('Wanhyeongbomun' en coréen) », une partie intégrante de la proposition citant¹⁵. La proposition citée se manifeste, comme nous l'avons vu

pour rapporter sa parole ou celle d'un autre, en l'ayant cité, pour l'autre par intervalle spatial ou temporel (S.-B. Lee, 1974 ; 131) ; 3) la forme codée en structure linguistique de la fonction de citer (K.-H. An, 1995 ; 1) ; 4) la transformation linguistique en laquelle l'on mène (une partie ou l'intégralité de) un énoncé oral ou écrit (dont son contenu ou sa forme) pris dans une situation langagière pratique à parvenir à ses fins (C.-D. Lee, 1998 ; 258).

¹⁵ Le mot « proposition citée ('피인용절 (piinyongjeol)' en coréen) » a subi, tout au long de ses études, plusieurs variations lexicales comme « complément phrastique non-déformé (완형보문 (Wanhyeongbomun)) » (K.-S. Nam, 1973), « phrase enchâssée non-déformé du syntagme verbal (완형 동사구 내포문 (Wanhyeong donsagu naepomun)) » (J.-I. Kwon, 1998), « complétive non-déformé (완형보절 (Wanhyeongbojeol)) » (K.-H. Jang, 1987), « complément phrastique à contenu de parole (내용보문 (Naeyongbomun)) » (M.-C. An, 1992), etc. Selon S.-W. Bang (1994), la phrase « 우리 팀이 이겼나보다 'Il me semble que notre équipe a gagné' » ne peut être qualifiée comme DR, malgré son usage du complément phrastique non-déformé, tandis que, « 나는 철이에게 비가 왔으면...하고 말했다 'J'ai dit à Cheolsu qu'il a fallu pleuvoir'. » se qualifie en DR, malgré son manque du complément. J.-Y. Park (1999) voit que se provient du DR la première phrase se provient du DR (construction intégrée entre le mot fléchi auxiliaire et le suffixe terminal) et que la seconde prendre en discours cité le fragment phrastique. Nous considérons donc que l'on peut qualifier pour le DR la phrase à complément phrastique non-déformé.

dans le schéma, de plusieurs façons comme DRD (avec marqueur du DR *-lago*), DRI (avec marqueur du DR *-go*). ‘*-hago*’ est généralement qualifié en marqueur du DR (P.-Y. Lee, 1993 ; S.-T. Kim, 1994 ; S.-W. Bang, 1994 ; K.-H. An, 1995 ; J.-H. An, 2003)¹⁶ comme voici :

- (14) 그 노인은 “말은 쓸개가 없는 동물이여.”**하**고 말했다.
 geu noin-eun “mal-eun sseulgae-ga eobs-neun dongmul-i-yeo.”-hago malha-ess-da.
 DET vieil homme-TOP cheval-TOP vésicule biliaire-NOM ne pas être-MOD animal-
 COP-DEC-**QT_{DRD}** dire-PAS-DEC
 ‘« Le cheval n’a pas de vésicule biliaire » dit le vieux.’

En effet, *-hago* n’est qu’une partie des divers marqueurs du DR qui permet de créer un DR et ce dont les tableaux sont établis par J.-S. Seo, *et al.* (2008) concernant ceux qui s’utilisent pour l’extrait automatique des articles de presse en les classant comme les types suivants : ‘*-go*’, ‘*-myeo*’, ‘*-ha*’, ‘*-neun*’¹⁷, etc. Nous présentons l’exemple du marqueur du DR *-myeo* :

- (15) 이 전 위원장은 24일 KBS 라디오에 출연해 “흔들리는 보수혁신위에서 언제 제대로 된 혁신안을 내놓냐”며 이같이 밝혔다. (news.kmib.co.kr 24/11/2014)
 i jeon wiwonjang-eun 24il KBS ladio-e chulyeonha-e “heundeulli-neun bosuhyeogsinwiseo eonje jedaelo doe-n hyeogsinan-eul naenoh-nya”myeo(QT) igati balghy-eoss-da.
 ‘M. Yi (Junseok, un homme politique), ex-président de la commission de réforme conservatrice, invité à la Radio KBS le 24, a commenté ainsi : « Croyez-vous qu’il y aura un quelconque projet de réforme si la commission de réforme n’est même pas sûre d’elle-même ? »’

¹⁶ C’est ce que nous voyons dans notre étude. (Or, K.-S. Nam (1973) considère que l’on ne peut mettre *-hago* dans la catégorie du marqueur du DR. Il propose que ce soit une combinaison entre *ha* (radical du verbe) et *go* (suffixe de connexion), en montre que *-hago* peut être paraphrasé en *hamyeonseo*. Pourtant nous trouvons que cette paraphrase ne s’applique pas au DR avec verbe de parole comme suit :

(1’) 그 노인은 말은 “쓸개가 없는 동물이여.”(하+*하면서) 말했다.
 geu noineun “maleun sseulgaega eobsneun dongmuliyeo.” (hago+*hamyeonseo) malhaessda.
 ‘Le vieux a dit « le cheval n’a pas de vésicule biliaire. »’

¹⁷ Voici sa classification des types de marqueurs du DRD et du DRI :

Marqueur de DRD :

- ‘go’ : ‘-go’, ‘-lago’, ‘-ilago’
- ‘myeo’ : ‘-myeo’, ‘-lamyeo’, ‘-ilamyeo’, ‘-myeonseo’, ‘-lamyeonseo’, ‘-ilamyeonseo’
- ‘ha’ : ‘-go hamyeo’, ‘-go hamyeonseo’, ‘-go haneun’, ‘-haneun (han)’, ‘-hago’, ‘-hamyeo’
- ‘neun’ : ‘-neun’, ‘-laneun (lan)’, ‘-ilaneun (lan)’

Marqueur de DRI :

- ‘go’ : ‘-dago’, ‘-lago’, ‘-nyago’, ‘-jago’, ‘-ilago’, ‘-inyago’
- ‘myeo’ : ‘-damyeo’, ‘-lamyeo’, ‘-nyamyeo’, ‘-jamyeo’, ‘-ilamyeo’, ‘-damyeonseo’, ‘-lamyeonseo’, ‘-nyamyeonseo’, ‘-jamyeonseo’
- ‘ha’ : ‘-dago hago’, ‘-lago hamyeo’, ‘-lago hamyeonseo’, ‘-jago hamyeonseo’, ‘-hago’, ‘-hamyeo’, ‘-hamyeonseo’.
- ‘neun’ : ‘-(ila)neun’, ‘-haneun’

Dans le cas du DRI, ce sont les types de phrases du discours cité qui déterminent le suffixe terminal comme suit : *-da* pour phrase affirmative, phrase exclamative ; *-nya* pour phrase interrogative ; *-la* pour phrase impérative ; *-ja* pour phrase dite « exhortative ». C'est pourquoi le suffixe terminal du discours cité se réalise *-nya* précédant le marqueur du DR dans l'exemple.

Si l'énoncé d'origine s'exprime en phrase interrogative, on y prendra les nominalisateurs pour l'interrogation indirecte comme '*-neun/nji*' et '*-lji*', servant en complémentateur qui introduit la proposition nominative. Voici les exemples :

- (16) a. 그 친구가 나에게 “너 어제 누구를 만났니?”라고 물었다.
 geu chingu-ga na-ege “neo eoje nugu-leul manna-ss-ni?”lago mul-eoss-da.
 DET ami-NOM moi-DAT toi hier qui-ACC rencontrer-PAS-INTER-QT_{DRD} demander-PAS-DEC
 ‘Mon ami m’a demandé « qui as-tu rencontré hier ? »’
- b. 그 친구가 나에게 내가 어제 누구를 만났느냐고 물었다.
 geu chingu-ga na-ege nae-ga eoje nugu-leul manna-ss-neunya-go mul-eoss-da.
 DET ami-NOM moi-DAT toi hier qui-ACC rencontrer-PAS-INTER-QT_{DRI} demander-PAS-DEC
 ‘Mon ami m’a demandé qui j’avais rencontré hier.’
- c. 그 친구가 나에게 내가 어제 누구를 만났는지(를) 물었다.
 geu chingu-ga na-ege nae-ga eoje nugu-leul manna-ss-neun-ji-(leul) mul-eoss-da.
 DET ami-NOM moi-DAT toi hier qui-ACC rencontrer-PAS-MODIF-INTER-(ACC) demander-PAS-DEC
 ‘Mon ami m’a demandé qui j’avais rencontré hier.’

Le discours cité peut se manifester en proposition nominative par *-geos* ou *-eum* :

- (17) 김본부장은 “교육부에 분석자료를 공개토록 요구할 것”이라고 말했다.
 Kim-bonbujang-eun “gyoyugbu-e bunseog-jalyo-leul gonggae-tolog yogu-ha-l **geos**”-i-lago malha-ess-da.
 Kim siège-directeur-TOP Ministère de l’Éducation-LOC analyse-document-ACC ouvrir au public-CONJ demander-FUT NG-COP-QT_{DRD} dire-PAS-DEX
 ‘« Nous demanderons au Ministère de l’Éducation de publier les critères de l’évaluation » déclare Mme Kim, la directrice des services de coopération.’
- (18) 방송인 전현무가 얼굴에 시술을 했음을 고백했다.
 bangsongin Jeonhyeonmu-ga eolgul-e sisul-eul ha-ess-**eum**-eul gobaegha-ess-da.
 animateur télé Jeonhyeonmu-NOM opération-ACC faire-PAS-NG-ACC avouer-PAS-DEC.
 ‘Jeon Hyeonmu, animateur télé, a révélé qu’il avait pris un soin visage.’

Nous examinons maintenant '*-daneun*', marqueur du DR qui est baptisé soit « complétive modificative marquée le DR (J.-S. Seo 1996) » soit « proposition modificative à

apposition (S-H. Kim 2004). » Ce marqueur s'utilise pour déterminer le nom de parole (*yaegi* (histoire), *sosig* (nouvelle), *jujang* (assertion)), comme l'indique l'un de ses noms « proposition *modificative* » :

- (19) 이씨는 범행 사실은 인정했지만, 동기나 살해 지점에 대해서는 기억이 나지 않는다는 얘기만 되풀이하고 있는 것으로 알려졌습니다. (news.tvchosun.com 01/08/2014)
- i-ssi-neun beomhaeng sasil-eun injeongha-ess-jiman, donggi-na salhae jijeom-e daehaeseo-neun gieog-i naji anh-neun-**da-neun(DEC-MODIF)** **yaegi(histoire)**-man doepuliha-go iss-neun geos-eulo allyeojy-eoss-seubnida.
- ‘M. Lee, après avoir passé aux aveux du meurtre, refuse toujours de dévoiler le mobile ni le lieu de son crime, selon une source.’

Après avoir examiné le discours cité, nous tournons notre attention vers le discours citant coréen. Celui-ci se consiste, comme son équivalent français, en un sujet humain et un verbe de parole – c'est-à-dire, locuteur et introducteur du DR. L'introducteur se manifeste généralement en verbe de parole comme ‘*malhada* (dire) celui qui est remplaçable par *hada* (faire))’ ou ‘*iyagihada* (raconter)’. Selon J.-S. Seo (1996), la « substituabilité » de (*mal*)*hada* (dire ou faire) peut s'appliquer à de nombreux verbes comme : ‘*yagsoghada* (promettre)’ pour une phrase de « promesse » ; ‘*mudda* (demander)’ pour une phrase interrogative ; ‘*jisihada* (ordonner) ou *myeonglyeonghada* (ordonner)’ pour une phrase impérative, ‘*jeuihada* (proposer)’ pour une phrase exhortative.

Le verbe de parole coréen (ainsi que celui du français) s'exprime en prédicat à un / deux / trois arguments 1) celui qui ne demande que le locuteur comme l'élément nécessaire ; 2) celui-ci exige le locuteur et le contenu de parole (simultanément) ; 3) celui-ci demande les trois à la fois comme locuteur, écouteur (interlocuteur) et contenu de parole. L'interlocuteur s'y donne en datif (« *-ege* » en coréen et, selon K.-S. Nam et Y.-G. Ko (1987 :98), *-hante*, *-deoleo*, *-bogo*). Le sujet parlant (celui du verbe du DR) se désigne comme locuteur citant ou locuteur cité (les deux peuvent être les mêmes quand le sujet est à la première personne).

Le DRD et le DRI sont les formes les plus représentatives du DR. La transposition du DRD au DRI est menée par une manipulation de la déictique du point de vue du sujet parlant, en y accompagnant un phénomène linguistique particulier en coréen : l'invariabilité des temps du discours cité et la neutralisation de la manière honorifique relative.

Nous parlerons dans les chapitres suivants les caractéristiques générales des formes hybrides du DR coréen qui se retrouvent fréquemment dans notre corpus des articles de presse.

2.3.3. Quels sont les points communs et les différences entre les deux langues ?

Après avoir examiné les spécificités propres au français et au coréen, nous étudions maintenant leurs points communs et leurs différences.

Pour les points communs, les deux langues divisent le DR en discours citant et discours cité par la forme ‘locuteur-verbe introducteur-discours cité’ – construction dans laquelle l’intervention de l’interlocuteur ou de l’écouteur est foncièrement facultative (en accompagnement de la préposition *à* (le français) ou de la particule dative *-ege* (le coréen)). Ces composantes étant les points communs les plus saisissants entre les deux, leurs distributions à chacune seront menées selon leurs modes typologiques respectifs : locuteur-verbe introducteur-discours cité pour le français et locuteur-discours cité-verbe introducteur pour le coréen ; le DRD avec incise manifeste le sujet et le verbe dans le discours citant à l’inverse en français tout en permettant qu’il se trouve soit à l’intérieur du DR soit en postposition. Pour le DRI, toutes les deux tendent à subordonner ou à enchâsser le discours cité au discours citant. Malgré les termes différemment adoptés de ce phénomène (« subordonnée » en français, « proposition enchâssée non-déformée » en coréen), elles prennent en introducteur le verbe de parole, ‘verbe support + nom prédicatif de parole’ ou prédicat cadratif (*selon*, *-ttaleumyeon*).

Pour les différences, nous commençons par leurs distinctions du discours citant et du discours cité. Le français, d’une part, emploie des marqueurs typographiques (signes de ponctuation comme deux points, guillemets, italique, etc.) pour le DRD et la conjonction *que* pour le DRI. Le coréen, d’autre part, utilisant la particule du DR, à cause de son aspect de langue agglutinante, emploie des marqueurs typographiques (signes de ponctuation comme guillemets d’anglais) et les particules du DR *-lago* pour le DRD, alors qu’il utilise *-go* pour le DRI. Les marqueurs du DR coréens sont très divers (*-myeo*, *-neun*, *-ha*, etc.). En ce qui concerne la transformation du DRD au DRI, tandis que toutes les deux se mettent à modifier les déictiques par rapport au point de vue du rapporteur, le coréen s’y distingue par son invariabilité des temps du discours cité et la neutralisation de la manière honorifique relative. Nous avons remarqué qu’elles choisissent la forme du DR en fonction des types de phrases du discours d’origine. Le français s’y distingue, quand le discours d’origine est en forme interrogative partielle, il retient les mots interrogatifs dans le discours indirect en y employant *si*. Cette réalisation se voit en coréen comme suit : celle par les suffixes terminaux *da* (phrase affirmative, phrase exclamative), *-nya* (phrase interrogative), *-la* (phrase impérative), *-ja* (phrase exhortative). Ceux-ci, très nombreux en coréen, peuvent montrer presque toutes les informations imaginables : temps, aspect, modalité, etc.

3. Hypothèse de travail

Nous avons jusqu'ici passé en revue les questions pertinentes à notre analyse du DR et de la modalité. Nous allons maintenant établir nos hypothèses de travail qui suivent.

Le DR dans notre étude va être étudié dans les trois angles suivants : 1) le fonctionnement prédicatif des introducteurs de DR ; 2) le fonctionnement argumental du discours cité ; 3) le fonctionnement modalisateur du DR. Nous avons choisi les trois fonctionnements suivant les deux modèles. Le premier modèle est « trois niveaux discursifs ». Son premier niveau (« le niveau logico-sémantique ») concerne la langue ; il est postulé qu'elle est structurée en termes de prédicat et d'argument. Le second (« le niveau énonciatif ») est centré sur la position du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. Le troisième (« le niveau interprétatif ») a trait à la compréhension du discours, c'est-à-dire à la représentation qu'en a l'interlocuteur. Les niveaux logico-sémantique et interprétatif ne sont pas directement observables, seul le niveau énonciatif est implique la production d'un discours¹⁸. Le deuxième modèle, avec l'analyse sémantique de trois niveaux discursifs ainsi posée, est la « théorie des trois fonctions primaires (fonction prédicative, fonction argumentale, fonction modalisatrice)¹⁹ ». Le postulat de la théorie implique une catégorisation des unités lexicales.

3.1. Le fonctionnement prédicatif des introducteurs de discours rapporté

La fonction prédicative se caractérise par le fait qu'elle stipule « quel est l'élément structurant et la fonction argumentale, relativement à l'élément structurant, et quels éléments sont mis en relation ou quel élément est qualifié (Buvet 2012a : 231) ». Le concept d'emploi prédicatif est central pour expliquer l'instanciation d'une structure prédicat-argument dans un discours de l'actualisation. Si l'on adopte cette définition au DR, les introducteurs sont supposés fonctionner comme prédicat. C'est à cause de leur actualisation du discours citant et du discours cité dont chaque propos, respectivement, est pris comme deux arguments à eux. Les fonctions prédicatives des introducteurs se divisent en prédicats de parole, cadratifs et incisives.

3.1.1. Les prédicats de parole

Les prédicats de parole occupent une partie considérable des introducteurs qui

¹⁸ Buvet (2012a : 231)

¹⁹ Mejri (2009)

composent le DR. Il s'agit du verbe, du nom de prédicat, de l'adjectif et de l'adverbe. Les prédicats de parole désignent les actes de transfert du message par la voix entre deux personnes. C'est pour cela qu'ils sont difficilement attribuables à une unité homogène sémantiquement, malgré leurs différences morphologiques :

- (20) a. Il raconte **qu'il a passé ses vacances en Irlande**. (Complétive)
- b. Il raconte **ses vacances en Irlande**. (Groupe nominal)
- c. Il raconte **avoir passé ses vacances en Irlande**. (Infinitive)

Les marqueurs du DR ne se bornent pas aux prédicats (verbes) de parole ; des prédicats de jugement ou d'attitude sont également permis. Selon les définitions des prédicats de parole (Eshkol, 2002 : 44), il y a :

1. les prédicats de parole qui n'indiquent que l'acte de parole lui-même et la personne qui parle.
2. les prédicats de parole qui impliquent en plus l'interlocuteur.
3. les prédicats – synonymes de *parler de qqch à qqn*. Dans ce cas, il s'agit des prédicats qui mentionnent en plus le contenu d'un acte de parole, mais en l'évoquant, sans les mots dits. Ils n'indiquent que le thème, le sujet dont on parle.
4. le quatrième groupe réunit les prédicats de type *dire qqch à qqn*. Par rapport à la classe précédente, ces prédicats mentionnent le contenu des propos, ce qui est dit.

3.1.2. Les prédicats cadratifs

Le syntagme prépositionnel (i.e. *selon X*) est un introducteur du DR que l'on appelle « prédicat cadratif ». C'est une unité textuelle regroupant des propositions qui entretiennent un même rapport avec un critère sémantique d'interprétation, spécifié par une expression introductive de cadre (Charolle, 1997). Le locuteur citant emploie le prédicat cadratif pour transférer intégralement la « responsabilité de l'énoncé » au locuteur cité. Cette attitude se manifeste aussi par la retenue objective du locuteur citant sans révélation identitaire : c'est une des raisons pour laquelle les prédicats cadratifs s'emploient fréquemment dans les articles de presse, le rapport académique ou la thèse. Voici leurs exemples : *selon, suivant, d'après, pour*, etc.

- (21) a. **Selon elle**, le même sort est d'ailleurs réservé aux bénéficiaires danois de l'aide sociale. (Le monde 14/01/2016)
- b. Comme contrairement à son prédécesseur George W. Bush « *qui a complètement disparu de la circulation à la fin de son mandat, Barack Obama ne veut pas gaspiller sa dernière année et utiliser le peu de marge de manœuvre qui lui reste* », **d'après**

Françoise Coste. (RFI 12/01/2016)

Les prédicats cadratifs sont aussi observés en coréen qu'en français : *ttaleumyeon* ou *uihamyeon* (les deux se correspondent à *selon*) :

- (22) 새누리당 관계자에 따르면, 김대표는 이날 오전 오세훈 전 시장을 시내 모처에서 만나 야당 중진 의원이 현역으로 있는 지역구에 출마해달라고 요구했다(ajunews.com 14/01/2016)

Saenulidang gwangyejae ttaleumyeon, gimdaepyoneun inal ojeon osehun jeon sijangeul sinae mocheoeseo manna yadang jungjin uiwoni hyeonyeogeulo issneun jiyeggue chulmahaedallago yoguhaessda.

‘Selon la source proche au Parti Saenuri, Kim Moo-seong, le président du Parti, a, ce matin, discuté sur la candidature de Oh Se-hoon, ancien maire de la Ville de Séoul, dans une circonscription législative dont le député actuel est un vieux membre du parti d’opposition, au cours de leur rendez-vous dans un endroit à Séoul.’

- (23) 우리 국방부에 의하면 수소폭탄이 아니라 중폭핵분열탄으로 추정된다고 한다. (hankookilbo.com 14/01/2015)

Uli gugbangbue uihamyeon susopogtani anila jungpoghaegbunyeoltaneulo chujeongdoendago handa.

‘Selon le ministre de la défense coréen, il s’agit plutôt de la bombe à fission dopée que de la bombe à hydrogène.’

Les prédicats cadratifs se divisent en plusieurs sous-catégories (Rosier, 2008 : 103-104) : *formes simples* (type *selon X*) ; *formes complexes* (type *selon les dires / les propos / l’avis / le point de vue... de X*) ; *formes personnelles* (*selon lui* (personne 3), *selon toi* (personne 2), *selon moi* (personne 1))²⁰.

3.1.3. Les incises

Les incises en DR sont nombreuses dans la presse française. Elles se caractérisent : 1) par le positionnement libre ; 2) par l’inclusion des verbes introducteurs (verbes de citation comme *dire*) ; 3) par l’inversion systématique de verbe et de sujet dont les formules sont : GN comme (24a) et (24b) ou clitique comme (25a) et (25b).

- (24) a. [...] « *il a vu plusieurs futurs prétendants aux élections présidentielles au Brésil et en Argentine* », raconte l’un de ses accompagnateurs. [...] (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 6)
b. [...] « *Ceux qui vont faire le djihad ne peuvent pas revenir en liberté. Ceux qui sont en*

²⁰ Rosier voit que « *selon moi* peut servir à mettre en scène un espace énonciatif à soi, pour l’opposer à autrui, » tandis que *selon toi*, *selon vous* sont servis pour faire le débat ou « focaliser sur l’opinion d’autrui ou son dit. »

train de préparer un acte terroriste, en consultant des sites salafistes notamment, doivent aller en prison », a demandé le député de l'Aisne. (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 6)

(25) a. [...] « *Chacun est dans son rôle* » dit-il. [...] (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 6)

b. [...] « *Pas de liberté pour les ennemis de la liberté !* », a-t-elle proclamé. [...] (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 6)

L'incise permet d'articuler des plans d'énonciation directe et indirecte et d'intégrer plus largement les DR à la structure textuelle (Rosier 2008 : 68). Ce fait explique pourquoi les incises mettent en lumière non seulement sa fonction prédicative mais aussi son rôle pour révéler la source de citation. Les incises se trouvent en général derrière le discours cité mais il est possible qu'elles interrompent au milieu du discours :

(26) "Les impôts vont, dit le député, baisser dès le mois prochain." (Sagot, Danlos et Stern 2010)

Nous nous rappelons que les incises n'apparaissent qu'en français.

3.2. Le fonctionnement argumental du discours cité

Réfléchissons maintenant à la fonction argumentale sous l'angle du DR dont la structure se manifeste par la forme prédicat-argument. La fonction argumentale, particulièrement dans la structure prédicat-argument du lexique, concerne notamment les constructions suivantes : des groupes nominaux ; des complétives ; des infinitives. Ces constructions, quel que soit leur type, occupent les positions sujet-complément dans celles qui caractérisent les emplois prédicatifs (Buvet, 2015 : 149) ». Avec la fonction argumentale ainsi définie, nous serions plus certains de dire que l'argument dépendant du prédicat, le discours cité, dans DR, peut être considéré prédicat. Ses catégorisations se divisent par les prises du locuteur : directes ; indirectes ; hybrides.

3.2.1. Le cas du discours rapporté direct (DRD)

Le discours rapporté direct (DRD) est la construction qui consiste à prendre le discours de l'autre 'au pied de la lettre'. Dans le DRD, l'énonciateur rapporte un autre acte d'énonciation, en faisant usage de ses mots à lui dans la description qu'il fait de la situation d'énonciation dans ce qu'on appelle le syntagme introducteur, mais il fait mention des mots du message qu'il rapporte ; le mode sémiotique du DRD, est ainsi hétérogène : standard dans le syntagme introducteur, il est autonome dans la partie « citée », c'est-à-dire montrée (Authier, 1992 : 40). Nous pouvons voir maintenant que le discours citant et le discours cité se distinguent *typographiquement*. Comme nous avons remarqué que le discours cité correspond à l'argument,

ce dernier, sous l'angle de DRD, s'identifie au contenu (ou à la forme) d'énoncé à l'intérieur de deux points ou/et guillemets.

- (27) a. Ma maman dit à haute voix : « *A table !* »
b. Pierre raconte : « *Hier, à minuit, je suis sorti faire un tour* »
c. Le petit garçon crie : « *Je l'ai trouvé* »

Le discours cité (l'argument du DRD) se trouve en général derrière le discours citant. Mais il est aussi possible qu'il apparaisse avant le discours citant ou même qu'il l'entoure :

- (28) a. Paul dit : « Maman, j'ai faim ».
b. Maman, j'ai faim, dit Paul.
c. Maman, j'ai faim, dit Paul, je peux prendre un biscuit ?

Rappelons-nous que l'incise correspond à l'exemple (28b) et l'exemple (28c).

Le discours cité dans le DRD du coréen est marqué par les guillemets anglais doubles en accompagnant la particule de DR *-lago, -hago* :

- (29) a. 민수는 지희에게 “밖에 비가 오네.”라고 말했다.
Minsuneun jihuiége “bakke biga one.”lako malhaessda.
'Minsu a dit à Ji-hui « il pleut ailleurs ».'
b. 선생님은 지희에게 “집으로 곧장 가거라”하고 명령하셨다.
Seonsaengnimeun jihuiége “jibeulo godjang gageola”hago myeonglyeonghasyeosssa.
'Le professeur a fait une prescription à Ji-hui (en disant) « tu dois rentrer directement chez toi ».'

Ces deux exemples montrent bien qu'en coréen, le discours cité se fixe à la tête de la particule de DR et que l'incise y est absente.

3.2.2. Le cas du discours rapporté indirect (DRI)

Le discours rapporté indirect (DRI) diffère du DRD par la reformulation de l'énoncé d'origine pris par le locuteur citant dans le sien. Le DI est donc considéré « intégré » comme, à l'opposé du DR, le propos citant et le propos cité ne se distinguent pas clairement.

Si le DI est intégré dans une phrase, le prédicat de parole est le deuxième argument et est le discours cité. Dans cet exemple *Maman dit à haute voix que nous devons nous mettre à table*, le verbe (*dire*) prend deux arguments dont le premier est le locuteur (X0) tandis que le deuxième est le discours cité (X1). Le propos cité est la complétive qui a été prise par *que* correspondant à X1. Nous considérons par là où l'argument du DI est phrastique (complétive, infinitive). Il y a d'autres marques pour distinguer le discours cité par sa correspondance aux

formes phrastiques de l'énoncé d'origine (impérative ou interrogative, avec ou sans pronom interrogatif)²¹.

Aussi bien en français qu'en coréen, le DI prend le discours cité par '-go', la particule de DR, sans marqueurs typographiques : *Minsuneun naege gibuni johdago malhaessda*.

Cet exemple se compose d'un prédicat (*malhada*, verbe de parole), de trois arguments ('*Minsu* (locuteur)', '*na* (interlocuteur)', '*gibuni johda* (discours cité, ce qui se trouve avant la particule de DR)'). Les marqueurs de DR en coréen, comme en français, correspondent aux formes de DI : '-dago (énonciative)', '-nyago (interrogative)', '-jago (sollicitative)'.

3.2.3. Le cas du discours rapporté hybride (DRH)

Nous désignons tous les DR, à l'exception des formes canoniques (DRI), comme « formes hybrides ». Rosier (2008 : 90-107) les divise en *formes libres*, *formes mixtes*, *formes aux confins du DR*²² :

< Les formes libres >

-Le discours indirect libre :

Maheu avait échangé un regard avec sa femme. Elle consentait donc ? Il devient sérieux, fuma en silence. (Zola, *Germinal*, p. 1269)

-Le discours direct libre :

Elle s'était levée, oh descendu, c'est qu'il me fait mal avec ses pattes, il me griffe, ses ongles sont durs, ça aussi c'est la vieillesse. (Danièle Sallenave, *Un Printemps Froid*, p. 15)

< Les formes mixtes >

-Le discours rapporté neutre :

Jean dit qu'« il n'y a pas d'amour heureux ».

-Le discours direct avec *que* :

Le communiqué affirme d'autre part que « la classe ouvrière n'occupe pas la place qui lui est due dans le pays et dans le monde ». (*Le Monde*, 3 avril 1958, p.2)

-Le discours indirect marqué typographiquement ou mimétique :

Il postera d'un ton sec : « qu'il ne voulait rien demander à ce gouvernement de francs-maçons et de Juifs ». (François Mauriac, *Le mystère Frontenac*, p. 46)

-Le discours indirect sans *que* :

Et alors vous avez dit oh c'est très vrai tout ce que vous dites mais il y a une chose qui m'a frappée et vous dites elle ne pensait plus en français. (Corpus Tricon, cité par Marnette p. 156)

²¹ Voir au chapitre 2, « état de l'art ».

²² Nous les analyserons en détail dans les chapitres suivants.

< Les formes aux confins du discours rapporté >

-Conditionnel et marqueurs de mise à distance :

S'ennuyer c'est très sain paraît-il. L'ennui serait, dit-on, souverain pour stimuler l'imagination des enfants. (lecatonachapeau.blogspot.com, 14/03/2006)

-Formes en selon X et autres attributions du dire :

Selon moi, « certaines locutions vont jusqu'à verbaliser le rapport citationnel ». (Rosier 1999, p.199)

-Le discours narrativisé :

Cigare au bec, il pérorait, à demi avachi sur la table chargée de reliefs de repas. (Thierry Jonquet, La bête et la belle, p.34)

Les exemples montrent bien la diversité du DRH. Ce qui nous compte plus est que le DRH possède aussi les expressions introductrices (prédicats de parole, prédicats cadratifs, incises). C'est grâce à la structure prédicat-argument dont nous avons parlé : elle se sert aussi à détecter le discours citant/cité et le locuteur citant/cité.

3.3. Le fonctionnement modalisateur du discours rapporté

Pour commencer, nous allons examiner un aspect important de la modalité sous contexte du DR : la prise en charge du locuteur face au contenu de son propre discours. Il faut donc précéder l'analyse de la modalité lors d'un examen du DR. Nous la menons sous deux angles suivants : celle de son actualisation au niveau discursif d'une part, et celle de sa catégorisation lexicale-énonciative d'autre part.

En constatant que le DR est polyphonique par sa forme consistant en la reprise de la parole d'autrui et par la coexistence des voix de plusieurs locuteurs, l'analyse de la modalité du DR appelle notre attention au point de vue (PDV) du locuteur dans le DR. Nous établissons donc quelques hypothèses pour l'analyse de la modalité par rapport au point de vue du locuteur comme suit :

- Hypothèse 1 : où le locuteur peut choisir les trois points de vue dans le DR comme celui du locuteur cité, du locuteur citant extérieur au discours cité, du locuteur citant dans le discours cité ;
- Hypothèse 2 : où la subjectivité du locuteur peut se réaliser dans les trois niveaux comme celui du prédicat, de l'argument et de l'énoncé ;
- Hypothèse 3 : où les réalisations de la modalité peuvent être intrinsèques (réalisation par le sens intrinsèque d'un lexique) ou extrinsèques (celle au niveau énonciatif comme les façons de rapporter) ;
- Hypothèse 4 : où la modalité peut avoir ou non un interlocuteur.

3.3.1. Le point de vue du locuteur cité

Le DR se manifeste généralement en « double énonciation », combinaison entre l'énonciation d'origine (EO) et énonciation rapportée (ER). La première contient le locuteur d'origine (LO), tandis que la seconde le locuteur cité (Lcité) et le locuteur citant (Lcitant). Le Lcitant se marque *explicitement* avec *me* dans l'exemple (30a) ou *implicitement* – c'est-à-dire sans marqueur particulier – comme dans l'exemple (30b)²³ :

- (30) a. Il m'a dit : « S'il vous plaît, dessine-moi un mouton. »
b. Il a dit : « ma voiture est foutue ».

Le rapport entre LO et Lcitant n'est pas négligeable, comme nous le voyons dans l'exemple suivant où le LO et le rapporteur se manifestant tous en *je*, celui-ci se donne en tant que Lcité en même temps que Lcitant :

- (31) Je lui ai demandé : « Est-ce que tu viendras ? »

Ou bien, dans l'exemple suivant, le Lcitant est *me* alors que le Lcité est *tu* :

- (32) Tu m'a dit : « Je suis marié. »

Après avoir dégagé quelques points importants dans ces exemples, nous examinons comment le PDV du Lcité se manifeste dans le DR.

D'abord, au niveau du prédicat, le PDV du Lcité se manifeste par le sens du lexique dans le prédicat du discours cité. Le prédicat qui joue le rôle important de la tête sémantique se réalise en verbe, nom ou adjectif. Par exemple, le prédicat à sentiment détermine sa modalité affective (et éventuellement, subjective) selon la positivité ou la négativité du sentiment. Celles-ci permettent également l'apparition de la modalité évaluative ou appréciative. Prenons un exemple. Dans la phrase *Il dit* : « *C'est bien.* », le Lcité (*il*) énonce une phrase « *C'est bien.* » dans laquelle l'évaluation du Lcité s'exprime en adjectif *bien*.

Ensuite, au niveau de l'argument, le PDV du Lcité s'exprime par un argument qui prend le prédicat dans le discours cité. Nous en donnons un exemple dont les lexiques connotatifs explicitent une opinion critique du Lcité (Céline Parisot) au niveau de l'argument :

- (33) « Les législateurs ont considéré que rester trop longtemps au même poste était potentiellement malsain, et que cela posait des risques de dérapages et de copinages à force de travailler avec les mêmes personnes », explique Céline Parisot, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (lefigaro.fr 24/11/2015).

Enfin, au niveau de l'énoncé, le Lcité tend à montrer la modalité extrinsèque par des

²³ Nous avons tiré ces exemples dans Charaudeau (1992 : 624).

types de phrase ou d'acte de parole. Les « types de phrase » sont la notion englobant les trois types comme la phrase affirmative, interrogative et impérative, alors que les types d'acte de parole sont la manifestation grammaticale des « types » effectifs pour la communication humaine ; nous constatons qu'ils établissent une paire des catégories grammaticales (types d'actes de parole) et sémantiques (types de phrase) – ce qui les rend « intersubjectives » par rapport à la mode qui est subjective. Comme la mode ne s'intéresse pas au destinataire ni à l'interlocuteur – du fait qu'elle concerne l'attitude du locuteur en rapport avec la proposition –, tandis que les types de phrase sont tenus de manifester l'intention du locuteur en fonction de la réception de son énoncé du destinataire ou de l'interlocuteur, en accueillant le locuteur, le destinataire ou l'interlocuteur. Par exemple, la phrase interrogative se met à expliciter la « non-assertion (attitude du locuteur face au contenu de la proposition) » et la phrase impérative à montrer le jugement du locuteur servant à la « légitimité de l'état » (J.-H. Park 2011 : 317). Ce processus de manifestation peut utiliser la négation, les auxiliaires de modalité (*pouvoir, devoir, etc.*) ou les adverbes de modalité (*peut-être, heureusement, etc.*).

3.3.2. Le point du locuteur citant extérieur au discours cité

Nous avons remarqué que le Lcitant s'exprime explicitement ainsi qu'implicitement. Quelle qu'elle soit la façon, le PDV du Lcitant intervient lors qu'on rapporte l'EO – soit à l'extérieur du discours cité soit à l'intérieur du discours cité. Nous nous occupons ici de la réalisation de la subjectivité du Lcitant à l'extérieur du discours cité du DR.

Le Lcitant est en mesure de déterminer l'introducteur qui joue simultanément les deux rôles : l'enchaînement du discours citant et du discours cité et la manifestation du PDV du Lcitant. L'introducteur du DR consiste soit en un prédicat de parole soit en un prédicat cadratif (*selon, d'après*) par lesquels le PDV du Lcitant se manifeste selon le sens connotatif exprimé par ces prédicats. Prenons un exemple. Imaginons qu'une femme (on l'appelle Léa) dit « Je suis malade ! » : quand un Lcitant rapporte cette phrase, l'introducteur se détermine par subjectivité du Lcitant comme : *Léa dit qu'elle est malade* (attitude neutre par *dire*) ; *Léa s'exclame qu'elle est malade* (manifestation de la façon de parole du Lcitant par *s'exclamer*) ; *Léa affirme qu'elle est malade* (celle de la certitude par *affirmer*).

Au niveau de l'argument, le Lcitant intervient de diverses façons. Quand il prend pour argument de l'introducteur le discours cité, celui-ci va s'exprimer soit en subordonnée soit en infinitive, selon les caractéristiques syntaxiques et sémantiques de l'introducteur. Le Lcitant en GN peut montrer sa subjectivité en prenant pour argument le Lcité, sauf le cas où Lcité se réalise en déictique de pronoms personnels comme *je, tu, vous* ou comme *il* ou *elle*. L'exemple suivant est l'extrait d'une interview dans un journal de presse dont le rapporteur sert

à montrer la subjectivité en ce qui concerne Lcité :

(34) "**Je suis fière de toi et veux que tu sois heureux**", dit cette belle femme, qui ne fait pas ses 89 ans. (parismatch.com 25/04/2015)

L'interviewé s'appelle Bruce (ancien athlète américain qui vient de changer de sexe en le rebaptisant 'Caitlyn'), sa mère intervient au milieu de l'interview, en lui disant la phrase entre guillemets anglais – c'est alors le journaliste qui utilise l'expression *cette belle femme* (pour désigner Lcité) en la rapportant. Celle-ci a tenu à exprimer un PDV subjectif face à la mère de Bruce (Lcité), une appréciation positive.

Au niveau de l'énoncé, le locuteur citant extérieur au discours cité choisit le DRD, DRI ou DRH selon la façon de rapporter le discours d'autrui. Ces formes mesurent le degré d'intervention subjective du Lcitant. Et aussi, c'est par le choix du Lcitant du DRI par rapport au temps ou au mode par lequel se détermine le temps de la proposition subordonnée qui tend à exprimer l'attitude du Lcitant. Cette explication se manifeste par une négation, des auxiliaires de modalité ou des adverbes de modalité comme le cas du PDV du Lcitant.

3.3.3. Le point de vue du locuteur citant dans le discours cité

Nous étudions maintenant le cas de l'intervention du PDV du Lcitant dans le Dcité.

Au niveau du prédicat, cette intervention est moins bien marquée dans le DRI que dans le DRD où le Lcitant peut rapporter l'énoncé en transférant le discours d'origine à travers sa propre interprétation. Disons qu'une directrice (nous l'appelons 'Léa') a dit à son employé 'Paul' la phrase *Je ne suis pas satisfaite de votre travail* : si le Lcitant la transforme en DRI, elle sera *Léa a dit qu'elle n'était pas satisfaite de son travail* ; or, si elle était *Léa a dit qu'elle était insatisfaite de son travail*, nous pourrions y dégager l'intervention d'une modalité appréciative plus négative *insatisfait(e)* que celle du discours d'origine *ne pas (être) satisfait(e)*. C'est le cas où, dans le Dicté, le PDV du Lcitant est à même de s'exprimer par un lexique connotatif du prédicat.

Au niveau de l'argument, le PDV du Lcitant se manifeste, dans l'argument du Dcité, en intervenant sa réalisation lexicale à travers le sens connotatif. Nous l'expliquons en prenant pour illustration l'exemple suivant. Si la phrase *Je supporte Donald Trump* est dite par Liam, militant du Parti républicain, ce sera son DR fait par Emma, militant du Parti démocrate : *Liam m'a dit qu'il supporterait le raciste Donald Trump*. Le PDV d'Emma est manifesté par le lexique à appréciation négative *raciste* dans *le raciste Donald Trump* – celui qui sert à expliciter la subjectivité du rapporteur.

Au niveau de l'énoncé, le PDV du Lcitant se montre soit en auxiliaires de modalité soit

en adverbe de modalité, dans le Dcité. Par exemple, un énoncé d'origine *Je t'attendrai jusqu'à huit heures* peut se traduire en Dcités suivants :

- (35) a. Il lui avait dit qu'il l'attendrait jusqu'à huit heures.
- b. Il lui avait dit qu'il pourrait l'attendre jusqu'à huit heures.
- c. Il lui avait dit qu'il ne l'attendrait pas après huit heures.
- d. Il lui avait dit qu'il ne pourrait pas l'attendre après huit heures.

La subjectivité du Lcité n'apparaît pas dans le Dcité de l'exemple (35b) dont l'énoncé d'origine est presque littéralement repris en forme du DRI. Pourtant, cet exemple s'attribue la possibilité – c'est une modalité épistémique – par un auxiliaire *pouvoir* (Le Querler, 1996). Cette manière d'attribution s'applique à l'exemple (35c) (celle du mode négatif par *ne...pas*) et à celui (35d) (celle de la modalité épistémique en même temps que du mode négatif). Le degré de la subjectivité (du Lcitant) s'intensifie de l'exemple (35a) au (35d). Le temps de verbe dans le Dcité sert à exprimer l'attitude du Lcitant. Par exemple, dans la phrase *Selon Le Figaro, le président serait actuellement en Corée*, le Lcitant prend de la distance par rapport au discours par le conditionnel *serait* qui empêche d'explicitier sa certitude par rapport au discours d'origine.

CHAPITRE 2

ÉTAT DE L'ART

Étant admis que le DR est généralement étudié pour identifier les procédés linguistiques permettant de faire une citation ainsi qu'à expliquer leur mode de fonctionnement, nous allons passer en revue les études précédentes qui ont délimités les définitions et les caractéristiques attribuées au DR français et coréen, en y ajoutant celle de la modalité avec laquelle les études du DR construisent fréquemment un rapport intéressant.

1. Sur le discours rapporté

Nous allons regarder les études précédentes du DR sous les angles suivants : 1) leurs définitions du DR ; 2) leurs perspectives adoptées (est-ce qu'elles sont syntaxiques ?, énonciatives ?) ; 3) les formes du DR étudiées et leurs transpositions observées qui se manifestent en transformation morphologique, syntaxique ou sémantique.

1.1. Le discours rapporté en français

Pour définir la notion « discours rapporté (DR) », nous allons d'abord l'examiner à travers le rapport entre citation et reprise dialogique. Ensuite, nous portons l'attention aux études précédentes du DR dans le cadre théorique, aux points de vue syntaxique et énonciatif. Enfin, nous allons voir comment les formes du DR se distinguent l'une par rapport à l'autre.

1.1.1. Les spécialités du discours rapporté

Si l'on souhaite comprendre ce que sont les spécialités du DR, nous présentons les trois perspectives suivantes : 1) le DR dans les grammaires didactiques ; 2) son rapport avec la citation ; 3) son rapport avec la reprise dialogique.

1.1.1.1. Le discours rapporté dans les grammaires didactiques

Voici comment le DR est expliqué tout au long des grammaires didactiques : celui qui relève de trois formes de base – les DRDs (discours/style direct), DRIs (discours/style indirect), DILs (discours/style direct libre). Nous présentons aussi leurs définitions attribuées : DRD où le rapporteur les reproduit censément telles quelles ; le DRI où le rapporteur présente les paroles selon son point de vue ; le DIL où, étant surtout fréquents dans l’usage littéraire, les phrases reproduisant les paroles (ou pensées) ne sont pas dans la dépendance grammaticale d’un verbe²⁴. Dans bon nombre de cas, le DRD se trouve assimilé à « simple », « premier », le DRI correspond à « complexe », « dérivé » (Combettes 1989 : 112) et DIL étant considéré comme un « mélange » entre le DRD et le DRI. Ces observations portent à conclure : que le DRI et DIL sont ‘dérivés’ du DRD et que le DRI se comporte en « structures syntaxiques enchâssées (structure en *subordination*). »

Nous voyons maintenant pourquoi l’enseignement du DR se concentre aux transpositions du DRD en DRI, comme l’approche traditionnelle à cette transformation consiste en quatre grands types comme voici : présence d’une subordination ; application de la concordance des temps ; modifications affectant la catégorie de la personne ; changement dans le système des déictiques²⁵. Ce cadre se retrouve à travers les grammaires scolaires : *Le Bon Usage* (Grevisse, 2011, 15^{ème} édition : 543-554) en est un exemple où la transposition se définit comme « le mot en apostrophe sort de la citation et est rattaché comme complément au verbe introducteur » (Par exemple, *J’ai dit* : « JEAN, je suis fatigué. » peut être transposé en *J’ai dit à JEAN que j’étais fatigué.*) ; où aura lieu le remplacement par l’infinitive (au lieu de la complétive) si les sujets dans les propositions principale et subordonnée sont identiques (*Il disait* : « Je ne me rappelle rien. » à *Il disait ne rien SE RAPPELER.*) ; où ne sont pas remplaçables l’exclamation directe ou le discours cité à phrase adverbiale (« *Imbécile !* » ou « *Bravo !* »).

Il est donc intéressant dans notre cadre d’étude de voir les exercices du DR du point de vue pédagogique, définis par Authier et Meunier (1977 : 50-51) comme suit : « Un élargissement au problème de la transmission dans le DRI est parfois esquissé dans la leçon, mais c’est pour être aussitôt annulé dans les exercices [...] qui ne fournissent jamais pour un énoncé au DRD qu’un énoncé au DI qui « colle » au plus près aux données lexico-syntaxique du DRD (reproduction textuelle des paroles) moyennant un minimum d’ajustements présentés comme mécaniques. [...] De ces manipulations qui, systématiquement, demandent d’effectuer des passages de DRD à DRI, en limitant strictement les effets de la transposition au domaine

²⁴ Nous avons cité les définitions dans *Le Bon Usage* (Grevisse, 2011, 15^{ème} édition : 543).

²⁵ Combettes (1989 : 117). Nous les traitons aussi dans la rubrique du Chapitre 2 « 1.3. Transposition du DRD en DRI. »

de la morphosyntaxe, est induite tout naturellement, sans être formulée comme telle, l'hypothèse d'une Transformation DRI qui, prenant appui sur une forme de départ, le DRD, agit à la manière d'une transformation généralisée ou d'une transformation d'enchâssement assimilable à celle des complétives. Au total le DR présenterait deux (ou trois avec le DIL) variantes de nature syntaxique. » Cette proposition encourage, nous semble-t-il, à expliquer le DR non seulement grammatical mais aussi pragmatique et énonciatif.

1.1.1.2. Le discours rapporté et la citation

Pour une étape préalable, nous expliquons notre choix terminologique du DR (discours rapporté) aux dépens de la citation qu'il est recommandable de le distinguer.

Nous divisons d'abord l'expression « discours rapporté (il est fort probable que sa composition ait été influencée par l'anglais *reported speech*) » en deux dont le premier (« discours ») se définissait, d'une part, de deux façons : 1) un synonyme du style selon le Dictionnaire Bescherelle du XIXe siècle (Rosier 2008 : 5) ; 2) une façon particulière dont chacun exprime sa pensée, ses émotions, ses sentiments selon Larousse. D'autre part, le deuxième (« rapporté ») sert, en synonymie avec *repris*, *répété*, *reproduit*, à « reproduire intégralement un segment dit ou écrit, mais aussi *résumer*, *reformuler* voire *évoquer* ou *interpréter* un discours (Rosier 2008 : 3) ». Eux, de nouveau soudés *discours rapporté*, « recouvre les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui (*il a dit que*) ou son propre discours (*je lui ai dit que*) (Rosier 2008 : 3). »

Le DR conduisant ainsi sa définition à la cohérence relativement unanime, telle n'est pas le cas pour celle de la citation dont les trois grandes lignes ont été détectées comme voici : 1) le discours direct (normalement encadré de guillemets) ; 2) toutes les expressions *en mention* dont l'utilisation représente le choix d'un agent autre que le locuteur et qui sont typiquement signalées par des guillemets ou par une prosodie particulière ; 3) tout contenu attribuable à un agent autre que le locuteur, y compris le discours direct ou indirect libre, etc.

En ce qui concerne la citation, nous l'attribuerons, avec l'incise de citation, au discours direct (DRD) : c'est le point de vue proposé par Danlos, Sagot et Stern dont leur explication suivante montre pourquoi telle attribution est possible : « Une citation peut être dans une langue différente de celle employée dans le segment attributif. Une citation peut être formée d'un texte de plusieurs phrases. Une citation dénote a priori tout type d'acte de langage (assertion, interrogation, exclamation), mais nous verrons toutefois que le type d'acte de langage de la citation est contraint par la tête lexicale du segment attributif. La référence d'une citation est opaque. L'interprétation des indexicaux mais à la source de la citation. L'attribution d'un « nom

de qualité » n'est pas du cru du locuteur dans une citation, mais de la source de la citation (Danlos, Sagot et Stern, 2010). »

Ainsi se détermine notre point de vue sur la citation et le DR mettant le premier comme une sous-catégorie du DRD tandis que le second sera considéré une méta-catégorie qui inclut le DRD, DRI, DIL, DRH.

1.1.1.3. Le discours rapporté et la reprise dialogique

La reprise dialogique est un terme englobant les missions principales que l'on assigne au DR pour un discours d'autrui comme par exemple : *répéter, reprendre, reformuler, représenter* (Roulet et al. (1985) ; Perrin (2003) ; Granier (2003) ; Barbéris (2005) ; Vion (2006), etc.). Nous remontons jusqu'à l'étude d'Authier-Revuz (1982), la première qui a traité le sujet en l'ayant nommée « hétérogénéité discursive » par laquelle il examine comment l'autrui se comporte dans le discours de soi et quel aspect linguistique il s'y met à manifester. Elle s'inspire largement des études de Bakhtine sur les notions comme polyphonie ou discours direct, lesquelles se sont originalement visées à la critique littéraire. Elle trouve le discours humain fondamentalement 'hétérogène' comme elle voit que, comme l'idée de Ducrot, la parole humaine ne se fabrique pas à partir d'un seul énonciateur unique. Comme le discours a l'air d'être composite, en y incluant de divers genres de discours ou de modalisation - d'où l'« hétérogénéité discursive. »

Selon Bakhtine (1978 : 296), « dans le champ de quasiment chaque énoncé a lieu une interaction tendue, un conflit entre sa parole à soi et celle de 'l'autre', un processus de délimitation ou d'éclairage dialogique mutuel ». Nous y dégageons un constat : la reprise est une confrontation entre deux énonciations. Comme l'énoncé étant *repris*, celui-ci s'avère dialogique, parce qu'il faut quelqu'un pour mener la reprise du *déjà-dit* (énoncé repris) – quel qu'il soit l'auteur (soi-même ou autrui).

Nous parlons ici d'une question constamment posée lors de l'étude sur la reprise dialogique : celle de la fidélité du DR. S'agit-il d'une quelconque littéralité lors de la reprise ? Nous présentons donc la définition offerte par Rosier (2008 : 28) : « [la fidélité] est à géométrie variable puisqu'elle ne suppose pas la littéralité ». Cette définition met en lumière un aspect important de la reprise : l'impossibilité de la reprise totalement fidèle de l'énoncé (« au pied de la lettre ») du fait que l'acte de parole se retrouve dans un contexte ou une situation d'énonciation différent par l'acte de rapporter/reprendre même. Comprenant bien l'illusion très répandue par rapport aux guillemets dans le DRD comme la reprise fidèle de l'énoncé d'origine, nous remarquons qu'il y a la possibilité d'introduire une nouvelle formule de phrase pour souligner le noyau sémantique de l'original (soit en le retenant soit en l'amplifiant). Par

exemple, Ducrot montre qu'un débat de deux minutes peut être rapporté dans un DRD de deux secondes en donnant cet exemple suivant : *En un mot, Pierre m'a dit : « J'en ai assez. »*²⁶ Nous voyons bien maintenant que le DRD n'est pas nécessairement doté d'une forte dose de fidélité au discours d'origine. La fidélité est donc relative non à sa littéralité mais à l'exactitude à respecter lorsque l'on rapporte le contenu de parole d'origine, l'intention ou l'émotion du locuteur de parole d'origine. Nous en expliquons par les trois exemples qui suivent (Perrin, 1995 : 207) :

- (1) a. Pierre a dit : « J'en ai par-dessus la tête de ces histoires »
- b. Pierre a dit qu'il en avait assez de tout ça, qu'il n'en pouvait plus.
- c. Pierre a exprimé sa lassitude et son impatience.

Les exemples (1a) et (1b) sont DRD *explicites*, étant donné qu'ils tendent à montrer les paroles très « physiquement (ou visiblement) », alors que (1c) est un DRD *implicite* dans lequel le contenu de parole de Pierre est reformulé – syntaxiquement ainsi que sémantiquement – en syntagme nominal simplifié. Mais, malgré le degré différent de précision, chaque locuteur cité de ces trois phrases considère que la fidélité est pour ainsi dire bien gardée grâce au noyau sémantique qu'elles partagent entre elles.

1.1.2. Les théories du discours rapporté

Le DR est un fait linguistique qui a été observé depuis longtemps et de diverses façons (stylistiques dans les études littéraires, par exemple) : il est donc admis qu'il est doté d'une ancienneté ainsi que de la notoriété. Aussi est-il le cas pour les linguistes qui adoptent de divers angles pour l'étudier. C'est maintenant notre tour de justifier dans quelles perspectives nous allons le voir.

1.1.2.1. La théorie syntaxique

Un des domaines les plus importants des études syntaxiques sur le DR français s'intéresse à la complétive prise par le verbe de parole du DRI. Celui-ci consiste ainsi en une complétive (*que* P) prenant les trois arguments locuteur, interlocuteur et contenu de parole comme suit :

- (2) a. Max affirme à Luc que tout est en ordre.

²⁶ O. Ducrot, 1984, *Le dire et le dit*. Édition de Minuit, p. 171.

b. Max conteste à Luc qu'il puisse occuper ce lieu.

Parmi les études à ce sujet, M. Gross (1975) en est une des plus représentatives. Du point de vue de la lexique-grammaire qui lui permet d'examiner les propriétés syntaxiques (propriétés distributionnelle et transformelle) de 20,000 verbes à complétive *que* P et de les répertorier en catégories pour leurs descriptions, il établit les tables des catégories de leurs propriétés syntaxiques. Selon les tables, on recense au total quatre cents verbes à construction N0 V Qu P à N2 (Table 9) qui sont ceux qui tendent à désigner l'acte de parole comme *annoncer*, *dire*, *confesser*, etc. Nous reconnaissons le mérite de ses travaux pour faciliter la compréhension syntaxique des constructions de verbes lexicaux. À cela s'ajoutent pourtant quelques précisions comme le fait que les verbes comme *pleurer*, *sortir*, etc. (ceux qui sont difficilement qualifiés en « verbe de parole ») s'avèrent présents dans la Table 9 (S.-O. Shin 2010) et que la construction de verbes de parole peut s'appliquer non seulement à la Table 9 mais aussi aux Tables 12, 13, 15²⁷.

L'étude de Kübler (1995) se situe dans la même ligne que celle de M. Gross, s'intéressant aux structures syntaxiques des verbes de communication qui « englobent les verbes dit de parole et des verbes exprimant l'échange d'un message sans l'intervention explicite de paroles. » Elle considère que ses verbes en question se trouvent dans les Tables 9, 12, 13, 15.

Les verbes de parole méritent toujours de nouvelles études, parce que la forme du DRI à complétive ne monopolisent pas les représentations possibles pour les verbes : la forme du DRD ou de l'incise y est tout à fait réalisable. Par exemple, Fairon (2000), dans sa recherche à lexique-grammaire sur les verbes introducteurs, voit que l'incise peut être prise par des verbes de mouvement, des verbes psychologiques, des verbes cognitifs ou des verbes de parole, etc. Ce phénomène attire aussi l'attention de Charolle et Lamiroy (2001) qui mènent à l'établissement de la liste de cinq cent quinze verbes de parole qui incluent les verbes transitif qui, exprimant sémantiquement la parole, prennent comme complément d'objet direct la complétive ou le nom, avec l'humain en sujet et intransitif exprimant également la parole. Les auteurs s'intéressent, par la suite (2008), à l'aspect syntaxique des verbes de parole à intransitivité, entre divers verbes de parole. Ils y voient que les verbes intransitifs à DRD ou DR avec incise peuvent être interprétés comme verbes de parole à transitivité, même s'ils ne prennent pas complément d'objet direct.

Danlos et Sagot (2010) divisent les verbes de citation qui introduisent le DRD ou le DR

²⁷ Voici les structures de base des Tables 12, 13, 15 (citées dans Kübler, N., (1995)) :

Table 12 (N0 V0 N1 de V1 W) : Sam vilipende Zoé de toujours arriver en retard ;

Table 13 (N0 V0 N1 de ce Que P) : Sam complimente Zoé de ce qu'elle est toujours bien habillée ;

Table 15 (N0 V0 de ce QueP Prép N2) : Sam philosophe auprès de Tom de ce que Zoé l'a quitté.

avec incise en trois classes comme :

Classe 1 : les verbes de discours rapporté, comme *dire, déclarer* et les verbes d'attitude propositionnelle, comme *penser, estimer*

Classe 2 : les verbes de citation intransitifs, comme *intervenir* ou *cajouiller*.

Classe 3 : les verbes de citation transitifs qui n'ont pas d'objet direct phrastique. Cette classe se subdivise en deux sous-classes :

Classe 3A : les verbes dont l'objet peut être un animé, comme *interrompre, apostropher* ou *menacer*.

Classe 3B : les verbes dont l'objet est nécessairement inanimé, comme *nuancer, continuer*.

Nous présentons la Table à lexique-grammaire qui correspond à chaque classe : Classe 1 (verbe de citation) à Table 6 (*penser, animer*), 9 (*dire, déclarer*), 10 (*glisser, noter, souligner*), 15 (*se souvenir*), 16 (*objecter (à), inférer (de)*) ; Classe 2 à Table 31H (*sursauter*), 31R (*cajouiller*), 33 (*obtempérer*), 35RR (*s'enquérir*) ; Classe 3 à Table 32H (*héler*), 32R1 (*couper, interrompre*), 32RA (*raffiner, schématiser*) et 32PL (*recenser*), 37E (*corriger*), 37M1 (*nuancer*), 37M4 (*bombarder*), 38R (*excuser*), 38RR (*dédicacer*) et 38PL (*dispatcher, hiérarchiser*), 39 (*cataloguer, mandater*). Les auteurs proposent ensuite les constructions de verbes de citation pour englober tous ces verbes en formule : 'P' V N0 W (Classe 1 et 2), 'P' Ppv1 V N0 W (Classe3). Ils concluent que le discours cité ne pouvant être analysé en complément d'objet direct est en mesure de fonctionner comme argument – ce qui appelle de futures recherches, du point de vue de la description lexique-grammaire, sur non seulement les verbes transitifs de citation mais aussi sur verbes intransitifs de citation dans lesquels aurait lieu l'incise de citation.

1.1.2.2. La théorie énonciative

Cette perspective insiste sur le fait de faire attention au cas où le DR « s'inscrit dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation, centrée sur l'activité du sujet parlant (Rosier, 2008 : 35). » Du fait que l'énonciation elle-même présume se mêler des voix multiples dans un énoncé, nous pouvons considérer le DR comme *énoncé hétérogène*. Bakhtine (1970) était le premier qui avait remarqué ces multiples locuteurs (ou voix) possibles dans un énoncé – cela a été nommé « polyphonie »²⁸. Celle-ci s'exprime en mélange de divers sujets parlants qui résulte de l'intervention constante d'un discours à l'autre : cette idée a un rapport très fort avec le dialogisme. Nous pouvons donc considérer que Bakhtine ne voit pas dans le langage comme un système normatif et idéal mais plutôt comme un dialogue, c'est-à-dire un échange langagier

²⁸ Bakhtine (1970)

matériel et concret grâce auquel le dialogisme sera détecté par l'intervention constante des voix multiples.

C'est la pragmatique (Ducrot (1984)), qui a adopté la polyphonie bakhtienne comme une notion importante pour l'analyse linguistique. En particulier, l'acte d'énonciation est le domaine où la polyphonie est appliquée très largement, parce que celui-ci est considéré un fait linguistique expressément *polyphonique* pour lequel il est recommandable de redéfinir le sujet parlant, le locuteur et l'énonciateur comme voici : « D'une part, il faut distinguer entre le *sujet parlant*, sujet empirique, producteur matériel de l'énoncé, et *le locuteur*, être de discours, présenté comme source de l'énoncé et "responsable de l'énonciation". D'autre part, il introduit une distinction fondamentale, en insistant sur la différence entre *le locuteur* et *l'énonciateur*, ce dernier étant défini comme "l'origine des points de vue exprimés". »²⁹ Cette définition conduit à voir la possibilité d'une *absorption simultanée* des voix disparates dans un sujet parlant à l'intérieur du processus polyphonique dans lequel le locuteur et l'énonciateur ne sont pas identiques³⁰. En résumé, nous n'avons plus un seul sujet parlant mais les deux : *le locuteur* – le producteur de discours ; *l'énonciateur* – le sujet d'acte illocutoire. C'est également pour l'interlocuteur, c'est dire qu'il y a deux partenaires discursifs dont le premier est *l'allocutaire* (pour le locuteur et l'énonciateur) et le second *le destinataire* (pour l'acte d'énonciation).

Ainsi se définit la polyphonie, il faudrait mieux savoir pourtant que « Le discours rapporté est un cas particulier de polyphonie (appelée aussi double énonciation), qui consiste « à faire entendre deux locuteurs distincts dans le même énoncé ; c'est un premier degré de polyphonie, qualitativement différent de celui par lequel un locuteur fait entendre différents énonciateurs dans son énoncé. »³¹ Cette question de « degré » est importante parce qu'elle relève de l'identification dans plusieurs catégories du DR. Par exemple, celle-ci est réalisable sans grande difficulté pour savoir « qui transfère la pensée de qui » dans le DRD ou le DRI, grâce aux introducteurs du DR ou aux marqueurs typographiques. Or, le DDL ne met en lumière que la voix du *personnage* aux dépens de celle du *narrateur*. Le DIL est doté d'une forte ambiguïté polyphonique comme il ne possède pas de marqueurs syntaxiques pour distinguer le personnage et le narrateur ni pour faire entendre leurs voix simultanément.

Face à ce problème d'ambiguïté et de difficulté d'identification positive, il y a quelques groupes de linguistes qui y proposent une autre solution. Authier-Revue (1992 : 41) distingue DRD-DRI comme *formes marquées et univoques* et DIL-DDL comme *formes purement*

²⁹ www.uab.ro/reviste_recunoscute/philologica/philologica.../33.doc

³⁰ Par exemple, dans « *En un mot, Pierre m'a dit : "J'en ai assez"* », le pronom *je* renvoie non à celui qui parle, mais au locuteur *Pierre*. Voici l'explication de Ducrot : « J'appelle *énonciateurs* ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (O. Ducrot, *Le dire et le dit*, p. 199/204)

³¹ J. Moeschler, A. Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaines*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 146

interprétatives. ScaPoLine expliquent ces deux paires ainsi : DRD-DRI comme « polyphonie publique » parce que, en « disant » (in)directement la représentation du discours du personnage par le narrateur, ces deux discours assurent « publiquement » la proximité entre cette représentation et le discours d'origine ; DIL-DDL comme « polyphonie dissimulée » comme, en « montrant » la représentation du discours du personnage par le narrateur, celui-ci « se dissimule » derrière le personnage ainsi « montré ».

1.1.3. Les formes du discours rapporté

Nous commençons d'abord une particularité du DR : sa représentation d'un « dédoublement de l'énonciation ». Celui-ci occupe une bonne partie d'explications formelles du DR parce que ses formes se dépendent de quelles manières le locuteur citant adoptera lorsqu'il met le discours déjà émis dans le sien. Elles se concrétisent donc à condition que la combinaison entre le discours citant et le discours cité est explicite ou implicite. Il est important à noter que le DR se manifeste plus diversement que ses catégories depuis longtemps enseignées dans la grammaire didactique (le DRD, DRI, DIL) : les formes mixtes ou hybrides en sont bons exemples³². Nous allons essayer d'expliquer les caractéristiques des formes du DR dans un continuum

1.1.3.1. Le DRD et le DRI

La paire DRD/DRI n'est pas attestée dans l'Antiquité³³ : c'est le XVIIe siècle à partir duquel on peut témoigner sa première apparition dans l'ouvrage *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* (Rosier 2008 : 11-12) (« Cette manière de joindre les propositions par un infinitif, ou par le quod & le que, est principalement en usage quand on rapporte les discours d'autrui. » (*ibid.* p. 352)) dont les auteurs mettaient en priorité l'usage du DRI. L'explication du DRD s'est mise à apparaître dans l'ouvrage de Nicolas Beauzée *Grammaire générale* par lequel le DRD est décrit en rapport avec les propositions principales et enchâssées³⁴.

Rosier (2008) voit que ce sont les études des grammairiens à la fin du XIXe siècle, en

³² Authier (1993), Rosier (1999 et 2008), Maingueneau (2005 et 2010) ont suggéré des 'formes mixtes' diverses.

³³ Selon Rosier (2008), le DRD, appelé *oratio recta* dans l'Antiquité, concernait la composition des dialogues théâtraux ou l'aspect rhétorique des personnages sur scène, le DRI, par contre, la description des faits historiques, se désignant plutôt un terme englobant plusieurs énonciations qu'une forme de subordonnée.

³⁴ « C'est un usage universel et fondé en raison, de mettre les deux points après qu'on a annoncé un discours direct que l'on va rapporter, soit qu'on le cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit ou par un autre ou par soi-même » (Beauzée, *Grammaire générale*, II, p. 613, recité dans Rosier 2008 : 12).

étudiant le style indirect libre attesté chez Zola ou Flaubert, qui ont commencé à considérer le DRD et le DRI comme une paire grammaticalement légitime – cela explique bien pourquoi cette paire n’a même pas été reconnue dans l’éducation de grammaire tout au long de ce siècle.

Le DRD est une manière de rapporter le discours de soi ou d’autrui en le reproduisant littéralement pour le transfert et ce sans l’intervention du rapporteur en donnant l’impression qu’il met en priorité l’objectivité. Ainsi voit J. Authier-Revuz (1992) sur le DRD : « [il] relève du fonctionnement autonome : le rapporteur y fait mention des mots mêmes employés par l’énonciateur cité, ou plutôt il présente son énoncé ». ³⁵ Prenons quelques exemples :

- (3) a. Luc a dit : « Je suis content. »
- b. « Je suis content » a dit Luc.

L’exemple (3a) est un exemple typique du DRD où le discours citant précède deux points et le discours cité est déterminé par guillemets. (3b) est une incise où le discours cité précède la citation. Ces exemples se tendent à reprendre les lieux, temps et personnes dans les énonciations des locuteurs cités – ce que les montrent bien les discours cités qui y sont manifestés. Le phénomène est expliqué dans les « caractéristiques de l’énonciation de discours » de *Grammaire méthodique du français* (1994) : « Les pronoms ou déterminants de première personne (*je, mon*) renvoient à l’énonciateur dont le discours est rapporté. Les temps sont repérés par rapport au moment de sa parole : le présent correspond au moment de son énonciation, même si le discours est inséré dans un contexte passé [...]. Tous les types de phrases de l’énonciation directe sont possibles, en particulier les plus liés à la situation d’énonciation, comme l’injonction ou l’exclamation. » (*ibid.*, p. 598)

Nous présentons maintenant les repères de distinctions proposés par Maiga (2013 : 132) :

1. La présence d’un verbe introducteur
2. Un effet de rupture syntaxique
3. La présence de guillemets, tiret ou italiques
4. L’hétérogénéité dans le système de repérage déictique
5. L’hétérogénéité dans les modalités phrastiques ou énonciatives
6. L’hétérogénéité de registres de langues
7. La présence d’éléments expressifs dans le segment présenté

Le DRI s’établit par mention de ses propres vocables et reformulation du discours d’autrui pour transférer celui-ci – cela va entraîner, pour la part du DRI, la perte d’indépendance syntaxique ainsi qu’énonciative. Le style du DRI consiste en propositions

³⁵ Voir aussi Charaudeau et Maingueneau (2002 : 191)

principale et subordonnée. Par exemple, dans la phrase *Paul a dit qu'il était content, que* est introduit lorsque le discours cité est absorbé au discours citant, en faisant disparaître la ponctuation ; dans *Paul a dit être content*, la phrase peut reproduire les paroles en les transformant en infinitif. Selon Riegel *et al.* (1994 : 599), la mise en subordination provoque des transpositions de temps et de personnes, ainsi que des changements qui affectent les déictiques et les types de phrases.

Nous examinerons en détail comment se comportent les transformations morphologique, syntaxique et sémantique au contexte de la transposition du DRD en DRI dans le chapitre 2 § 1.3.

1.1.3.2. Le DIL

L'utilisation du DIL dans la littérature est aujourd'hui bien connue grâce à ses nombreux facteurs perçus comme avantageux chez les écrivains depuis longtemps : ses efficacités stylistiques particulièrement saisissables au texte littéraire ; son ambiguïté polyphonique qui laisse entendre simultanément les voix du narrateur et du personnage tout en empêchant leur séparation par marqueurs syntaxiques. En plus, est-il communément considéré que le DIL conduit à le voir comme un « mélange » du DRD et DRI parce qu'il tend à garder intact les marqueurs du DRD comme l'intonation ou l'exclamatif ainsi que du DI comme correspondance aux temps et personne grammaticaux.

La perception du DRI comme « mélange » a été contestée par Bakhtine (1977 : 195) qui le voyait comme un énoncé assez singulier jusqu'à demander une *appréhension active* de l'énonciation d'autrui, non comme un « mélange particulier des DRD et DRI, pas plus que celui qui se crée mécaniquement par leur addition arithmétique. Cette particularité pousse Mangueneau (2012) à remarquer que le DIL est une énonciation éminemment polyphonique, une « fusion » de plus de deux voix particulièrement inséparables, par lesquelles se manifestent les deux points de vue. Celles-ci sont importantes pour la responsabilité de l'énonciation du DIL dans lequel l'identité des énonciateurs citant/cité n'y assure pas quels mots s'appartiennent à qui³⁶.

³⁶ L'ambiguïté de l'identité dans le DIL est très frappante dans l'extrait suivant de *Madame Bovary* :
« Ils causaient d'une troupe de danseurs espagnols, que l'on attendait bientôt sur le Théâtre de Rouen.

- Vous iriez ? demanda-t-elle.

- Si je le peux, répondit-il.

N'avaient-ils rien autre chose à se dire ? (Madame Bovary, 1971 : 97) »

Ce passage est le dialogue échangé entre Emma, l'héroïne, et Léon, son amant après avoir rendu visite à sa petite fille qui avait été mise en nourrice chez la femme du menuisier. La question d'Emma et la réponse de Léon se mettent au DRD après lequel s'ensuit la phrase interrogative (mise en italique) en forme du DIL. Ce qui est à

Il y a un trait spécial de la morphosyntaxe chez le DIL par rapport aux DRD ou DRI : l'absence de ses marqueurs linguistiques spécifiques comme celle des marqueurs formelles (les introducteurs citationnels) ou de distinction de la narration en ce qui concerne l'emploi du temps verbal ou du pronom personnel, ce qui exige une forte intervention contextuelle. Pourtant, il faut noter que le DIL soit dépourvu de toutes contraintes énonciatives – d'où la nécessité d'un marquage minimal du DIL qui « se réalise, en français contemporain, par la présence conjointe d'un verbe à l'imparfait et/ou au conditionnel avec une troisième personne, généralement accompagnée d'une modalité décalée qui peut porter sur le verbe même (auxiliaire modal), sur la forme de la phrase (interrogative, *surassertion*), sur un complément de l'énonciation (adverbial). Cette modalité décalée fait entendre la voix d'une autre, de façon plus (DIL mimétique) ou moins discordante (DIL narratif) avec le contexte narratif (Rosier 2008 : 90) ».

Reste que les marqueurs du DIL se dépendent du choix individuel des écrivains comme elles sont généralement sélectives et arbitrairement composées : ce qui explique pourquoi le DIL se manifeste différemment dans chaque ouvrage, même s'il a été rédigé par un même auteur.

1.1.3.3. Le DRH

Le DR est traditionnellement présenté comme étant constitué de trois grandes « formes » syntaxiques, le discours direct (DRD), le discours indirect classique, lié ou enchâssé (DRI) et, dans une moindre mesure, le discours indirect libre (DIL). Or, Authier (1979 : 211-212), considérant que ni le message ni l'énoncé n'est séparable de l'acte de parole, propose à définir le DR comme une réalisation faite par le lien entre l'acte rapporteur et l'acte rapporté (deux actes de parole dont chacun s'y octroie une hiérarchie différente) à l'intérieur d'un seul énoncé – non comme une variante syntaxique qui consiste en deux énoncés reliés. Cette définition fait éventuellement inspirer les études suivantes comme : le discours narrativisé chez Perret (1994)³⁷ ; le discours « absorbé » de Wilmet (1998)³⁸ ; les catégorisations nouvelles des DR en

remarquer est que l'ambiguïté du DIL règne ici sur les identités du narrateur et du personnage ainsi que les attributions de la voix (*est-ce qu'elle correspondrait à Emma ou à Léon ?*) (Bart, 1989 : 141).

³⁷ Le discours narrativisé est « le degré zéro du discours rapporté ». Il y a bien eu un locuteur qui a prononcé quelques paroles ou un long discours, mais ces mots ne transparaissent que par un verbe comportant dans son sémantisme une notion de parole ou parfois par un ou deux substantifs du même genre : *Il la demanda en mariage... / il reconnut sa culpabilité... / on lui fit une offre intéressante...* Sous le récit, on devine qu'il a dû y avoir quelques discours directs mais le récit les réduit à leur plus simple expression (Perret 1994).

³⁸ Le discours absorbé est une « sorte d'ilôt textuel exhibé typographiquement et intégré du point de vue de la syntaxe » (Rosier 2008 : 5) comme par exemple : *Pierre, amoureux transi de Marie, n'est jamais capable de lui balbutier qu'un vague bonjour* (www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet091004.pdf).

« discours cité », « discours intégré », « discours narrativisé », « discours évoqué » selon différentes façons de rapporter chez Charaudeau (1992)³⁹ ; celles des DR en six degrés, déterminées par distances prises entre la double échelle (le narrateur et le(s) personnage(s)) chez Maingueneau (2005 ; 2010) comme voici :

1. Discours narrativisé (*Il raconte son enfance difficile.*)
2. Discours indirect (*Il lui dit qu'il avait eu une enfance difficile*)
3. Discours indirect contaminé lexicalement ou avec îlot textuel (*Il lui dit qu'il avait eu une enfance « difficile », que sa vie avait été « un tunnel sombre ».*)
4. Discours indirect libre d'un MQC⁴⁰ (*Ils lui parlent de leur enfance. Elle avait été si difficile ! Ils avaient dû travailler très jeunes...*)
5. Discours indirect libre d'un personnage (*Paul songeait à son enfance. Qu'elle avait été difficile ! Il ne pouvait y penser sans souffrir. Un jour ou l'autre il faudrait bien qu'il se libère de ce souvenir.*)
6. Discours direct d'un personnage. (*Paul ne cessait de parler : « J'ai eu une enfance difficile, très difficile. Je me demande comment j'ai pu tenir le coup. »*)

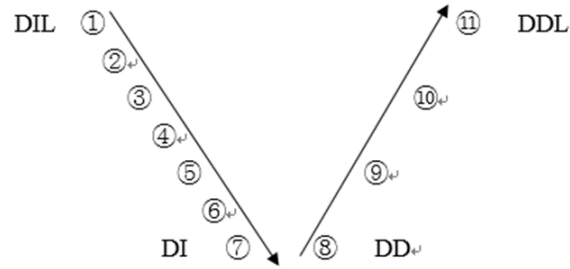
Nous les traitons, sauf 2 et 6, tous comme formes hybrides.

Les évolutions de recherches, à l'égard des catégorisations dichotomiques de la grammaire traditionnelle, doivent à la découverte de la subjectivité de l'énonciateur ou du degré variable de la prise en charge de celui-ci par rapport à l'énoncé qui va déterminer quelle forme du DR à adopter – ce à quoi correspond un nouveau type découvert. Ainsi définit Rosier (1999 : 125) le DR : un continuum de formes à représenter la « mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de façon univoque ou non. » Et voici son schéma proposé selon sa définition du DR (Rosier, 2008 : 53) :

³⁹ Charaudeau (1992 : 624-625) explique ces quatre discours comme voici :

- Discours cité : Ce cas correspond au DRD qui peut être soit présenté avec deux points suivis du discours d'origine encadré par des guillemets comme *Il a dit « Ma voiture est fortune ».*
- Discours intégré : Le discours d'origine est rapporté dans une construction qui l'intègre partiellement au dire de celui qui rapporte, ce qui entraîne la transformation de l'énoncé comme DI et DIL. Ainsi, *Ma voiture est fortune* sera rapporté : *Il a dit que sa voiture était foutue* ou bien en *Il a fini par le lui avouer. Sa voiture était fortune.*
- Discours narrativisé : Le discours d'origine est rapporté telle sorte qu'il s'intègre totalement sous forme nominalisée, voire disparaît, dans le dire de celui qui rapporte. Le locuteur d'origine devient l'agent d'un acte de dire. Ainsi : *Je suis déçu* sera rapporté : *Il lui a avoué sa déception.*
- Discours évoqué : Le discours d'origine n'apparaît plus que comme une touche évocatrice de ce qu'a dit ou, plus souvent, à l'habitude de dire le locuteur d'origine. Cette façon correspond à un 'Comme tu dis', 'Comme il dit', ou 'Comme je me plais à dire'. Ainsi dans : *Tu sais, sa voiture est « fortune »*, le mot entre guillemets peut être une allusion à 'Comme il dit lui-même'.

⁴⁰ Membre Quelconque d'une Collectivité



1. Il n'arrêtait pas de parler de sa malade, qui le hantait (relative de DIL)
2. Il n'arrêtait pas de parler : sa maladie le hantait (DIL narratif)
3. Il n'arrêtait pas de parler : nom de nom, comme sa maladie le hantait ! (DIL mimétique)
4. Il n'arrêtait pas de dire que sa maladie le hantait (DRI)
5. Sa maladie le hantait, ne cessait-il de repérer (DRI avec incise)
6. Il n'arrêtait pas de dire que « sa maladie le hantait ! » (DRI mimétique)
7. Il n'arrêtait pas de dire « sa maladie le hantait ! » (DRI sans *que*)
8. Il n'arrêtait pas de dire que « ma maladie me hante ! » (DRD avec *que*)
9. Il n'arrêtait pas de parler : « ma maladie me hante ! » (DRD)
10. Il n'arrêtait pas de parler ma maladie me hante ! (DRD émancipé typographiquement)
11. Il la regarda. Ma maladie me hante ! (DDL)

Le schéma de Rosier mérite d'attention parce qu'il facilite à détecter les transformations entre les formes du DR : du DIL au DRI dans 1-7 et du DRD au DDL dans 8-11.

Les formes mixtes accompagnent souvent l'expression (particulièrement fréquente dans les articles de presse) *selon X* qui sert à exprimer la conformité, l'alternance, la proportion, le point de vue, d'autant plus qu'elle se tend à garder la fidélité d'expression d'origine comme le DRD – ce qui montre sa caractéristique mixte avec son accompagnement du marqueur typographique et sa disposition simultanée du discours narrativisé et du DRI. Rosier (2008 : 54) offre un exemple où est possible la paraphrase comme suit :

- (4) a. Selon le président : « les choses doivent rester en l'état et je m'engagerai personnellement à ce que ce soit le cas. »
- b. Le président a dit : « les choses doivent rester en l'état et je m'engagerai personnellement à ce que ce soit le cas. »

Les formes mixtes ne s'arrêtent pourtant pas là : le DR neutre, les formes « impersonnelles (*Il paraît que*) » ou « omnipersonnelles (*on dit que, soi-disant que*) », selon Rosier.

1.2. Le discours rapporté en coréen

Le DR coréen, « *inyongmun* » selon la terminologie de la grammaire coréenne, consiste en deux éléments suivants : discours cité (*inyoungjeol*) et discours citant (*piinyoungjeol*). Ses verbes introducteurs du discours cité sont : verbes de parole comme *malhada* (dire), *myeonglyeonghada* (ordonner), *mudda* (demander), *jeanhada* (proposer) ; verbes de citation des émotions, des jugements d'autrui comme *saenggaghada* (penser), *pandanhada* (juger), *midda* (croire) ; verbe remplaçant comme *hada* (faire), etc.

Les manières de citer chez le DR coréen n'étant pas très éloignées de celles du français, il faut cependant mettre en lumière les différences entre eux – morphologiquement ainsi que syntaxiquement, comme les deux langues se distinguent fortement, surtout au point de vue typologique. Nous en expliquerons autour de trois facteurs choisis : particules du DR comme *-lago* et *-go* ; invariabilité des temps du discours cité dans le DRI ; neutralisation de la manière honorifique relative dans le DRI.

1.2.1. Les marqueurs de discours rapporté : *-lago* et *-go*

Chaque marquage du discours rapporté est tenu à mobiliser un marqueur du DR spécifique : guillemets ou deux points du DRD et *que* ou pronom interrogatif du DRI en français ; particules du DR *-lago* et *-go* qui sert à attacher le discours citant et le discours cité en coréen dans le DRD ainsi que dans le DRI (K.-S. Nam & Y.-G. Ko, 1985)⁴¹.

Prenons un exemple du DRD coréen :

(5) a. 민수는 나에게 “프랑스어는 정말 어려워.”라고 말했다.

Minsu-neun na-ege “peulangseueo-neun jeongmal eolyeo-wo.”-lago malha-ess-da.

Minsu-TOP moi-DAT français-TOP vraiment être difficile-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu m’a dit : « le français est très difficile. »’

Cette phrase consiste en guillemets d’anglais autour du discours cité et en particule *-lago* qui s’attache au prédicateur *malhada* (dire) qui suit le discours cité. Elle résulte de la

⁴¹ Il est généralement admis que c’est *-go*, marqueur du DR pour le DI coréen ; pourtant, en ce qui concerne celui pour le DRD, nous trouvons que tel consensus n’est pas encore établi, des propositions comme voici : *hago* et *-(i)lago* (celle de K.-R. Lee, 1968 ; S.-D. Kim, 1977, qui voient *hago* comme le type) ; *-(i)lago* (celle de K.-S. Nam, 1986 qui le trouve comme complément du DRD). Nous avons sélectionné celle de K.-S. Nam et Y.-G. Ko (1985).

caractéristique du coréen, une langue agglutinante⁴².

Le DRI coréen se manifeste en ajoutant *-go* (marqueur du DR). Voici une phrase traduite du DRD (5a) au DRI :

b. 민수는 나에게 프랑스어가 정말 어렵다고 말했다.

Minsu-neun na-ege peulangseueo-ga jeongmal eolyeob-**da**-go malha-ess-da.

Minsu-TOP moi-DAT français-TOP vraiment être difficile-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Minsu m’a dit que le français était très difficile.’

L’adjectif *eolyeoweo* (difficile) dans le discours cité du DRI se transforme en forme infinitive *eolyeobda* (celle qui était également dans le discours cité du DRD) suivie d’une particule du DRI *-go*, qui est nécessaire pour rendre le discours cité en phrase affirmative. Sa forme en phrase interrogative exige l’ajout de *-nya* comme voici :

c. 민수는 나에게 프랑스어가 정말 어렵냐고 물었다.

Minsu-neun na-ege peulangseueo-ga jeongmal eolyeob-**nya**-go muleosdda.

Minsu-TOP moi-DAT français-TOP vraiment être difficile-INTER-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Minsu m’a demandé si le français était vraiment difficile.’

Le DRI coréen suit attentivement la forme de la phrase comme il a besoin de la reconstruction par point de vue du locuteur citant. Par exemple, si la phrase affirmative avec particule du DRI *-go* possède un verbe ou un adjectif en prédicateur, c’est *-da* qui y est mobilisé pour la terminaison du discours citant, tandis que ce sera *-la* pour particule de prédicateur. Nous en présentons d’autres qui conviennent à chaque forme de phrase : *-neunya/- (eu)nya* pour phrase interrogative ; *-(eu)la* pour phrase impérative ; *-ja* pour phrase de supplication. La

⁴² Le coréen est *grosso modo* considéré comme une langue altaïque (mongol, turc, mandchou, ou diverses langues toungouses) qui se caractérise en général par agglutination, harmonie vocalique (dont l’exemple du coréen est *dueum beopchik* « règle du son initial »), absence du pronom relatif, ni de la conjonction, etc. Prenons un exemple :

철수-가 꽃병-을 깨-뜨리-었-겠-더-군-요.
 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧

La phrase manifeste ses sens grammaticaux en « agglutinant » *-ga* ou *-eul* aux noms (qui ont de sens lexicaux) comme *Cheolsu* (nom d’un enfant), *ggothyeong*, en même temps qu’en « intensifiant » le verbe *ggaeda* par agglutination de *-tteura-*. Les sens grammaticaux peuvent ainsi se manifester par agglutination de *-oess-*, *-gess-*, *-deo-*, *-gun-*, *-yo*, etc. Analysons-les en détail : *-ga* ① se fonctionne en s’attachant à *Cheolsu* qu’il marque ce nom comme le sujet grammatical de la phrase, *-eul* ② pour marquer le nom comme l’objet de la phrase. *-tteuri-* ③ est un « suffixe d’intensité » qui se met à créer un radical *ggaetteuri* (combinaison de *ggaeda* et *tteuri*). *-oess-* ④, *-gess-* ⑤ *-deo-* ⑥ sont tous suffixes du temps. *-gun* ⑦ est le suffixe d’exclamation qui marque la fin d’une phrase. *-yo* ⑧ est le suffixe honorifique qui « élève » le statut de l’interlocuteur. La phrase ou le mot coréen s’établissent en faisant attacher (« agglutiner ») d’éléments grammaticaux aux lexiques – ce qui détermine le coréen comme langue agglutinante. (Institut national de la langue coréenne, 2005, p. 24-25.)

terminaison de la phrase exclamative est souvent transformée en *-da*, forme de la phrase affirmative.

Nous concluons le chapitre en constatant que ce sont les particules-type du DR *-go* et *-lago* en coréen.

1.2.2. L'invariabilité des temps du discours cité dans le DRI

La question du temps au discours cité dans le DRI dépend de la caractéristique de la langue en question. La variabilité des temps dans le discours original se manifeste clairement dans les langues comme le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol tout en respectant les règles de concordance des temps. Par exemple, lors de la transformation du DRD au DRI en français, non seulement les temps, mais aussi les modes des verbes [peuvent] être modifiés (infinitif pour le verbe représentant le premier verbe du discours direct, subjonctif pour les verbes qui étaient subordonnés) (Dubois *et al.*, 2001 : 152)⁴³. À l'opposé de ce système temporel, règne l'invariabilité des temps dans le discours original coréen (S.-Y. Mun, 2012). Voici les exemples dont (6a), (7a), (8a) sont les DRD et (6b), (7b), (8b) DI :

- (6) a. 지영이는 “바빠.”라고 말했다.
 jiyeong-ineun “bapp-a.”-lago malha-ess-da.
 Jiyeong-TOP être occupé-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a dit : « Je suis occupée. »’
- b. 지영이는 바쁘다고 말했다.
 jiyeong-ineun bappeu-da-go malha-ess-da.
 Jiyeong-TOP être occupé-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a dit qu’elle était occupée.’
- (7) a. 지영이는 “바빴어.”라고 말했다.
 jiyeong-ineun “bapp-ass-eo.”-lago malha-ess-da.
 Jiyeong-TOP être occupé-PAS-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a dit : « J’étais occupée. »’
- b. 지영이는 바빴다고 말했다.
 jiyeong-ineun bapp-ass-da-go malha-ess-da.
 Jiyeong-TOP être occupé-PAS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a dit qu’elle avait été occupée.’
- (8) a. 지영이는 “바쁠 거야.”라고 말했다.
 jiyeong-ineun “bappeu-l geo-ya.”-lago malha-ess-da.

⁴³ Pour savoir plus sur la concordance des temps dans le DI, voir 1.3.1.3. « Le temps ».

Jiyeong-TOP être occupé-FUT NG-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
èJiyeong a dit : « je serais occupée. »è

b. 지영이는 바쁠 거라고 말했다.

jiyeong-ineun bappeu-l geo-lago malha-ess-da.

Jiyeong-TOP être occupé-FUT NG-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Jiyeong a dit qu’elle aura été occupée.’

Le temps⁴⁴ dans (6) est au présent, (7) au passé et (8) au futur : ce qui est à noter est que le temps du discours cité dans le DI est rapporté de celui du discours cité dans le DRD, non pas qu’il fasse correspondre au temps du discours citant. Ce comportement temporel du coréen est également observé au japonais.

1.2.3. La neutralisation de la manière honorifique relative dans le DRI

Quand on parle d’une chose ou d’une personne, le sujet peut être singulier mais aussi pluriel : il y a d’abord le locuteur, l’interlocuteur, en même que des personnes grammaticales se manifestant en objets, sujets, adverbes, etc.

Le coréen est une langue qui contraint les usagers d’adopter les formes d’expression par rapport à plusieurs critères comme suit : l’âge, le statut social, la hiérarchie, le degré de l’intimité entre les locuteurs, la situation d’énonciation (publique ou privée), bref – il y a diverses manières honorifiques à respecter. Cela affecte aussi les expressions grammaticales : « élever (c’est-à-dire honorer) » le sujet grammatical ; honorer l’objet manifesté en objet ou adverbes grammaticaux ; élever l’interlocuteur en baissant le locuteur lui-même, etc. On peut voir que le coréen est une langue à manière honorifique très riche.

Nous présentons ici deux manières principales pour créer des expressions honorifiques, proposées par *Oegugineul uihan hangugeo munbeop* (Institut national de la langue coréenne, 2005 : 213-232) : 1) manière grammaticale – par ajout des suffixes honorifiques servant à honorer le prédicateur comme ‘-bnida’/-seubnida’ (9b) ; 2) manière lexicale – par substitution de *juda* (fr. Donner) en *deulida* (fr. son équivalent honorifique) (10b).

(9) a. 지영이는 학교에 갔다.

⁴⁴ Les structures temporelles du coréen sont sujets à discussion. Nous trouvons qu’il y a deux axes de positions (car ce sont, quelles qu’elles soient les terminologies adoptées par les chercheurs, eux qui influencent le plus la méthodologie générale de la distinction temporelle du coréen) : 1) celle, la plus complexe, qui voit qu’il y a douze temps en coréen qui consiste en trois temps (présent, passé, futur) dont chacun dispose quatre formes (forme de base, progressive, parfaite, progressive-parfaite) ; 2) celle qui voit qu’il y en a quatre, dont le présent est marqué par -neunda (pour le verbe) / -da (pour l’adjectif), le passé par -assda, le plus-que-parfait -asseossda, le futur par gessda (*Hanminjokdaebaegwasajeon*, « shije (le temps (grammatical)) »).

jiyeong-ineun haggyo-e ga-ss-**da**.
 Jiyeong-TOP école-LOC aller-PAS-DEC
 ‘Jiyeong est allée à l’école.’

b. 지영이는 학교에 갔습니다.

jiyeong-ineun haggyo-e ga-ss-**seubnida**.
 Jiyeong-TOP école-LOC aller-PAS-DEC.HON
 ‘Jiyeong est allée à l’école.’

(10) a. 지영이는 선생님께서 선물을 주었다.

jiyeong-ineun seonsaeng-nim-ege seonmul-eul **ju-eoss-da**.
 Jiyeong-TOP professeur-monsieur-DAT cadeau-ACC donner-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a offert un cadeau au professeur.’

b. 지영이는 선생님께 선물을 드렸다.

jiyeong-ineun seonsaeng-nim-kke seonmul-eul deuly-eoss-da.
 Jiyeong-TOP professeur-monsieur-DAT.HON cadeau-ACC **donner.HON-PAS-DEC**
 ‘Jiyeong a offert un cadeau au professeur.’

Nous parlons maintenant de deux formes principales de manières honorifiques du coréen : 1) forme de respect pour le sujet ; 2) forme de respect pour l’interlocuteur.

La forme de respect pour le sujet est tenue à exprimer le respect de la personne dans la phrase (sujet grammatical) par énonciateur. Les critères honorifiques sont en général sociaux : âge, statut, etc. Le sujet grammatical est à la deuxième ou à la troisième personne – non à la première personne, comme l’énonciateur ne peut honorer lui-même, en s’étant exclu de l’objet de la forme de respect pour le sujet.

(11) 선생님께서 오셨습니다.

seonsaeng-nim-kkeseo os-y-eosss-eubnida.
 professeur-monsieur-NOM.HON vernie-HON-PAS-DEC.HON
 ‘Le professeur est arrivé(e).’

L’énonciateur prend les expressions honorifiques comme ‘*osida* (fr. Venir), *hasida* (fr. Faire)’ servant à « élever » ‘*seonsaengnim* (fr. Professeur)’ qui dispose d’une hiérarchie plus élevée que l’énonciateur.

À la manière honorifique par ajout du suffixe honorifique ‘-(eu)si-’ au radical « verbe, adjectif, nom-*ida* », s’ajoute la manière par remplacement de la particule subjective à la particule honorifique. Les particules subjectives comme ‘-*i/ga* (postposition nominative)’ ou ‘-*eun/neun* (postposition topique)’ peuvent créer des expressions honorifiques en se remplaçant par ‘-*kkeseo*’ ‘-*kkeseoneun*’, respectivement.

Maintenant, nous étudions la forme de respect pour l’interlocuteur. Il s’agit de celle par laquelle le locuteur mesure le degré honorifique pour l’interlocuteur en attachant la terminaison

au radical du prédicateur dans la fin d'une phrase.

Nous dégageons *a priori* quatre degrés honorifiques, parmi les formes de respect pour l'interlocuteur généralement très nombreuses : *poli formel* (haut degré), *poli informel* (degré moins élevé), *neutre* (degré moyen), *familier* (degré bas) qui s'appellent autrement (suivant les formes impératives respectivement adoptées des terminaisons) comme style 'habsyo', style 'hao', style 'hage, style 'haela'. Nous répertorions, pour l'illustration, les niveaux d'honorifiques des formes conjuguées du verbe *hada* (fr. Faire)' comme suit :

	Forme affirmative	Forme interrogative	Forme impérative	Forme exhortative	Forme exclmative
Poli formel	<i>habnida</i>	<i>habnikka</i>	<i>hasibsio</i>	<i>hasibsida</i>	<i>habnida</i>
Poli informel	<i>hao</i>	<i>hao</i>	<i>ha(si)o</i>	<i>habsida</i>	<i>hao</i>
Neutre	<i>hane</i>	<i>hana/haneunga</i>	<i>hage</i>	<i>hase</i>	<i>Hane</i>
Familier	<i>handa</i>	<i>haneunya</i>	<i>haela</i>	<i>haja</i>	<i>haneunguna</i>

Tableau 1. Formes conjuguées de verbe coréen 'hada' selon le niveau honorifique

Nous avons trouvé que la forme de respect pour l'interlocuteur peut s'appliquer au DRD coréen et que, pourtant, la manière honorifique de la forme de respect pour l'interlocuteur ne se réalise pas dans le DRI coréen, à cause de la neutralisation du suffixe de prédicateur en ce qui concerne la forme de respect pour l'interlocuteur :

- (12) a. 지영이는 선생님께 “제가 하겠습니다.”라고 말씀드렸다.
 jiyeong-ineun seonsaeng-nim-kke “je-ga ha-gess-seubnida.”-lago malsseumdeulyeoss-da.
 Jiyeong-TOP professeur-monsieur-DAT.HON moi.HON-NOM faire-FUT-DEC.HON-QT_{DRD} dire.HON-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a dit au professeur « je ferai cela ».’
- b. 지영이는 선생님께 자기가 하겠다고 말씀드렸다.
 jiyeong-ineun seonsaeng-nim-kke jagi-ga ha-gess-da-go malsseumdeulyeoss-da.
 Jiyeong-TOP professeur-monsieur-DAT.HON soi-même-NOM faire-FUT-DEC-QT_{DRI} dire.HON-PAS-DEC
 ‘Jiyeong a dit au professeur qu'elle fera cela.’

Dans (12a), un DRD, les termes honorifiques '-seubnida' sont utilisés, tandis que dans (12b), un DRI, ils ne sont pas observés.

1.3. La transposition du DRD en DRI

Pourquoi « transposition », c'est-à-dire mise entre guillemets ? Nous l'expliquons par une réfutation que nous avons adoptée à partir des études précédentes face à l'idée suivante qui est largement répandue dans la grammaire traditionnelle ou pédagogique : le rapport *dérivationnel* du DRD, du DRI et du DIL (généralement mis sous la catégorie « style ») en fonction de la « transformation morphologique » – là où l'on perçoit la « transposition » du DRD en DRI comme « inhérente »⁴⁵, tout en se donnant exclusivement morphosyntaxique, sans le moindre souci d'adoption du point de vue syntaxico-lexical. Ce dernier est indispensable quand on fait des recherches sur les textes ou le langage oral quotidiens au sein desquels est difficilement trouvable la forme du DIL enseignée dans la grammaire traditionnelle. Il ne faut pas oublier non plus que le processus de la « transposition » ci-dessus soit souvent morphologiquement, syntaxiquement, sémantiquement plus complexe que l'on n'y attribuerait habituellement – ce qui nous fait rendre compte de la disparité entre le DRD et « son représentation » en DRI. C'est la raison pour laquelle nous allons examiner, non pas chercher à l'« essence » de la transposition, presque toutes les transformations pertinentes : morphologiques (concordances de personnes, déictiques, temps, etc.) ; syntaxiques (complétives, infinitive, GN) ; sémantiques (paraphrase neutre, positive et négative) ; ainsi de suite.

1.3.1. La transformation morphologique

Il est admis, dans la perspective de la grammaire traditionnelle, que le DRI est une variante du DR où le point de vue du locuteur d'origine s'unifie en celui du locuteur citant – ce qui le distingue du DRD où les deux coexistent. Leur différence se manifeste ainsi plus nettement dans les moyens de transformer le centre déictique du discours citant soit vers celui du locuteur d'origine soit vers celui du rapporteur. Cela relève de la nécessité de la transformation morphologique – de l'énonciation du locuteur d'origine à la situation actuelle du locuteur citant à l'intérieur du centre déictique – exprimée en celle des personnes ou des

⁴⁵ Voir Combettes (1989 :112) : « L'objet de la description sera alors les modifications, d'ordre divers (mais en réalité, essentiellement morphosyntaxiques), qui pourront être constatées au cours de ces dérivations ; plus précisément, l'enchaînement adopté est le suivant : du DI au DIL, enchaînement justifié par le fait que le DIL présente bon nombre de modifications du DI, mais se voit « amputé » de la conjonction de subordination et du verbe introducteur. On passerait ainsi de : Il a dit : « j'arrive » à : il a dit qu'il arrivait (avec changement de personne et de « temps »), puis de : il a dit qu'il arrivait à : il arrivait (disait-il), avec effacement de *il a dit que*. Cette démarche n'est pour ainsi dire jamais explicitée, elle est présentée comme allant de soi. A la limite, on pourrait la comprendre dans un ouvrage pédagogique qui s'appuierait là sur une progression dans l'apprentissage. On ne voit pas très bien ce qui peut l'imposer, sans discussion, argumentation, dans un travail qui se veut théorique. »

déictiques (expression de tems et de lieu) dans le DRD. En français, c'est la subordination par laquelle la transformation morphologique s'exprime, comme selon Riegel *et al.* (1994 : 599) qui voit que « La mise en subordination provoque des transpositions de temps et de personnes, ainsi que des changements qui affectent les déictiques et les types de phrases. »

1.3.1.1. Les personnes

Durant la transposition du DRD en DRI, selon Riegel *et al.* (1994 : 599), c'est celle des personnes qui doit se conformer à une règle complexe : le rapport entre le locuteur citant et le locuteur cité. Prenons un exemple. Lorsqu'un locuteur rapport son propre discours, ses remarques de la première personne seront conservées comme : *J'ai dit que j'irais à Paris demain*. Or, quand il rapport à son allocutaire un discours de la tierce personne, ce sont celles de la troisième personne qui les remplacent : *Il a dit qu'il irait demain*. Cette transposition se complique lorsque l'interlocuteur intervient dans le DR comme par exemple :

- (13) a. « Je te laisserai faire. »
 b. Tu m'as promis que tu me laisseras faire.

Ces exemples montrent bien un phénomène : l'échange des marques de la première personne et de celles de la deuxième personne, au moment où le locuteur rapporte le propos de son interlocuteur vers la situation d'énonciation.

Nous présentons maintenant la liste des rapports entre les différents interlocuteurs dans le discours citant – la position principale – lors de la transposition du DRD au DRI :



**Figure 3. Plusieurs cas de rapports entre ces différents interlocuteurs
(Charaudeau, 1992 : 622-623).**

Nous constatons par le tableau comment les personnes du discours cité est affecté par les rapports entre le locuteur et l'interlocuteur.

Nous remarquons également que la transposition des pronoms personnels lors de celle du DRD au DRI accompagne celle des déterminants et des pronoms possessifs :

- (14) a. DRD : Il me demande : « Viendrais-tu à mon anniversaire ? »
b. DRI : Il me demande si je viendrais à son anniversaire.

1.3.1.2. Les déictiques

Voici la définition des déictiques : les termes dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé (Kleiber, 1986 : 12). J. Dubois *et al.* (1973) y ajoute quelques explications supplémentaires : « Tout énoncé se réalise dans une situation que définissent des coordonnées spatio-temporelles : le sujet réfère son énoncé au moment de l'énonciation, aux participants à la communication et au lieu où est produit l'énoncé. Les références à cette situation forment la deixis, et les éléments linguistiques qui concourent à « situer » l'énoncé (à l'embrancher sur la situation) sont des déictiques » (J. Dubois et al. 1973, pp. 137). Parmi les expressions déictiques comme les pronoms personnels de première et de deuxième personne, les déterminants et pronoms démonstratifs, les temps verbaux, les indicateurs de lieu et de temps, nous étudions ici les derniers.

Toujours selon Riegel *et al.* (1994 : 578), les expressions spatiales « peuvent repérer leur référent par rapport au site de l'énonciation : ici, désignant le lieu (ou une partie du lieu) où le locuteur parle, peut s'opposer à là, qui désigne ce qui en est éloigné ou séparé » comme suit :

- (15) a. Discours original : *Marie nous a dit* : « vous pouvez venir ici pour mon anniversaire. »
b. Discours rapporté : *Marie nous a dit que nous pourrions aller là-bas pour son anniversaire.*

Les expressions de temps « sont repérées par rapport au moment de l'énonciation. Ils peuvent marquer la coïncidence (*maintenant, en ce moment, aujourd'hui*) ou un décalage antérieur (*hier, la semaine passée, le mois dernier*) ou postérieur (*demain, dorénavant, dans*

huit jours, la semaine prochaine) » (Riegel *et al.*, 1994 : 578). Voici leurs exemples⁴⁶ :

- (16) a. Discours original : *La semaine dernière vous m'avez dit : « Hier, il est resté en ville très tard et aujourd'hui, il a sommeil. »*
b. Discours rapporté : *La semaine dernière vous m'avez dit que la veille il était resté en ville très tard et que ce jour-là, il avait sommeil.*
- (17) a. Discours original : *Il m'avait prévenu : « le mois prochain, je ne gagnerai pas beaucoup d'argent. »*
b. Discours rapporté : *Il m'avait prévenu que le mois suivant il ne gagnerait pas beaucoup d'argent.*

1.3.1.3. Le temps

Au point de vue de la grammaire traditionnelle, c'est le temps du verbe introducteur qui détermine le temps du verbe. C'est pour cela qu'il est nécessaire de tenir compte du rapport entre le verbe de la principale et de la subordonnée – celui de la simultanéité, de la postériorité et de l'antériorité. Nous en présentons la formulation, proposée par Riegel *et al.* (1994 : 599) : « Le changement des temps du verbe est réglé par la concordance des temps. [...] Le système des temps du discours direct est décalé au passé, suivant les trois rapports chronologiques de base du fait subordonné au verbe principal :

- Antériorité : le plus-que-parfait transpose le passé composé,
- Simultanéité : l'imparfait transpose le présent,
- Postériorité : le conditionnel transpose le futur, pour indiquer le "futur vu du passé." »

Pour que l'échange des temps verbaux comme celui-ci ait lieu, le verbe indicateur doit être au temps du passé (19a-b). Or, si le verbe introducteur sont à l'indicatif présent ou futur, les temps de la subordonnée sont mêmes ceux du discours original (18a-b) :

- (18) a. Discours original : *Paul dit : « C'est Jean qui **était** avocat ».*
b. Discours rapporté : *Paul dit que c'est Jean qui **était** avocat.*
- (19) a. Discours original : *Paul a dit : « C'est Jean qui **était** avocat ».*
b. Discours rapporté : *Paul a dit que c'**était** Jean qui **avait été** avocat.*

Il faut que nous soulignons qu'il y a de quelques précautions pour les explications pour ainsi dire mécanistes : « Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas.

⁴⁶ Ils sont puisés depuis « Site de français langue étrangère » dont l'adresse est : lewebpedagogique.com/ressources-fle/files/2010/05/Le-discours-rapporté.pdf

» (Bruno, 1953 : 782) ; il y a aussi un risque des « entorses logiques » dans le point de vue soulevé par la grammaire traditionnelle pour l'échange, comme les cas (Riegel *et al.*, 1994 : 600) :

- ✓ Un présent de définition ou de vérité générale peut être maintenu dans le discours indirect : *Elle pensait que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.*
- ✓ Un futur peut être conservé s'il marque aussi l'avenir par rapport au moment où le discours est rapporté : *J'ai dit que je viendrai demain.* L'action de venir est postérieure à la fois au moment où le discours est prononcé et à celui où il est rapporté.
- ✓ Un présent peut aussi être maintenu par le locuteur quand il veut marquer qu'il prend en charge les paroles rapportées : *Il a dit que tu es un imbécile.* La transposition à l'imparfait permet au contraire au locuteur de se détacher du discours rapporté, sans l'assumer : *Il a dit que tu étais un imbécile* (= « c'est lui qui l'a dit, et non pas moi, qui me contente de rapporter ses paroles »).

Rosier et Wilmet (2003 : 110) montrent les deux propositions pour répondre aux mises en question du système des échanges : (1) La forme verbale au passé est la condition suffisante de l'imparfait dans la sous-phrased mais n'est pas une condition nécessaire (cf. l'imparfait dans la sous-phrased avec une forme verbale non passée). (2) Les éléments co(n)textuels sont des conditions nécessaires mais jamais suffisantes du présent comme l'aspect sécant de l'imparfait l'habilité à jouer le même rôle.

1.3.2. La transformation syntaxique

La complexité syntaxique est d'autant plus palpable au DRI qu'au DRD, face à la question de détecter le discours citant et le discours cité, que l'énoncé cité s'y réalise de façon très hétérogène comme voici : lorsque le locuteur citant rapporte l'énoncé original, le discours cité se formera explicitement (complétive, infinitive) ou implicitement (GN) tout en correspondant (syntaxiquement ou sémantiquement) au discours original.

- (20) a. Complétive - *Il a avoué qu'il avait commis le crime.*
b. Infinitive - *Il a avoué avoir commis le crime.*
c. Groupe nominal - *Il a avoué le crime*⁴⁷.

Nous remarquons que la transformation syntaxique se donne ici *paraphrastique* – ce qui concerne en même temps la *reformulation* ou la *restructuration*⁴⁸, c'est-à-dire « des

⁴⁷ Buvet (2012a : 231)

⁴⁸ « [...] les variations qui affectent l'agencement de l'énoncé cité, c'est-à-dire la reformulation est constituée des mêmes mots, ou d'une partie d'entre eux, mais disposés autrement (source dans l'énoncé cité : *Je n'ai toujours*

différentes instances des structures prédicat-argument dans les énoncés qui ne correspondent pas à des phrases canoniques (Buvet 2012a : 229) ».

Comment se fonctionne-t-il chaque composant dans la transformation du discours cité ? Nous allons le savoir tout de suite.

1.3.2.1. La complétive

En général, le discours cité est, dans le DRI, pris en forme de la complétive⁴⁹ qui se positionne habituellement en complément d'objet avec d'autres fonctions possibles comme sujet réel ou attribut. Si la prise du discours cité est phrastique dans le DRI, c'est la conjonction *que* qui s'y utilisera. Nous pouvons dire que cette prise est *explicite*, parce que le discours cité est pris en phrase entière.

- (21) a. Maman dit à haute voix **que** nous devons nous mettre à table.
b. Pierre raconte **qu'**il est sorti faire un tour hier à minuit et qu'il a vu quelque chose d'étrange.
c. Luc exige **qu'**on lui apporte le journal.

L'exemple (21c) est un cas spécial où le verbe introducteur (*exiger*) s'accompagne du subjonctif, tandis que (21a) et (21b), qui utilisent les verbes de parole, demande habituellement l'emploi de l'indicatif pour la complétive⁵⁰.

Les formes conjonctives se conforment à deux constructions phrastiques du discours cité : soit constructions interrogatives (totales ou partielles) soit construction exclamatives. Dans les premières, la proposition subordonnée dite interrogative indirecte est complétive. Si, par exemple, cette subordonnée est une interrogation *totale*, elle est introduite par *si* : c'est dire que le verbe qui introduit la question indirecte (*demander*) sera suivi de « si », parce que la question porte sur l'ensemble de la phrase. Or, dans la 'phrase-type' comme « Je me demande

pas réceptionné ma commande / reprise dans l'énoncé citant : *Votre commande n'a toujours pas été réceptionnée*. Nous appelons 'restructuration' de tels phénomènes. » (Buvet 2012 : 229)

⁴⁹ « On appelle *complétives* des phrases enchâssées dans d'autres phrases, à l'intérieur desquelles elles jouent le rôle d'un syntagme nominal sujet ou complément. Ainsi, dans *Jean annonce qu'il viendra demain*, la complétive *qu'il viendra demain* (subordonnée à *Jean annonce*) joue le rôle d'un syntagme nominal complément d'*annonce* (*Jean annonce son arrivée*). [...] En français, les complétives peuvent être introduits par la conjonction (ou opérateur) *que* (*Je sais que Pierre est entré*) ou être à l'infinitif, précédé ou non de la préposition (ou opérateur) de (*Je désire rentrer chez moi. Je crains de le rencontrer*) ; elles sont plus rarement au participe présent (*Je la vois courant vers la sortie*) ». (Dubois, J. *et al.*, 1973 : 104-105.)

⁵⁰ Certains verbes imposent des modes différents au verbe de leur complément complétif selon le sens envisagé :

- (a) Je dis que Maire viendra. (Indicatif)
(b) Je dis que Marie vienne. (Subjonctif)

si elle est partie », si le discours cité commence par l'interrogatif (*qui, quand, comment, pourquoi*), c'est-à-dire une interrogation *partielle*, *si* en sera remplacé par l'un ou l'autre :

- (22) a. Je me demande **qui** viendra
b. Je me demande **à qui** Marie a raconté cette histoire.
c. On lui a demandé **quand** il avait perdu ses bagages.
d. Elle demande **combien** ça coûte.

Ce phénomène de 'remplacement' est également observable dans la construction dite exclamative du discours cité par laquelle l'exclamatif (*comme, que, quel*) peut être transformé en *combien* :

- (23) a. Il dit : « Comme c'est dommage que tu ne viennes pas ! »
b. Il dit : « Que c'est dommage que tu ne viennes pas ! »
c. Il dit : « Quel dommage que tu ne viennes pas ! »
(24) Il dit **combien** c'est dommage que tu ne viennes pas.

Nous concluons ce chapitre par la découverte que, lors de la prise d'un discours cité au DI, le sémantisme du verbe introducteur détermine la typologie phrastique et la mode de la complétive de discours cité.

1.3.2.2. L'infinitive

L'infinifit est une forme que peut choisir la complétive qui est prise en discours cité dans le DI. Il résulte de la transformation infinitive, ce qui aura lieu quand le sujet grammatical de *que P*, originellement la proposition substantive, est la *co-référence* avec le composant de la phrase citée. La proposition ainsi infinitive souvent appelle la préposition (mais pas toujours) comme voici :

- (25) « On lui **reprochait aussi d'avoir loué** l'appartement dans lequel avait été séquestré un industriel bolivien [...] Alain Mesili [...] a toujours protesté de son innocence, **niant avoir loué** l'appartement, où le représentant de Coca-Cola avait été séquestré et **affirmant avoir été hospitalisé** le jour de l'attentat » (Le monde, 12/06/1997 : 34)⁵¹

La transformation infinitive se manifeste souvent par le processus de 'remplacement' comme voici :

⁵¹ Par cité Rosier (1999 : 223)

(26) a. Marie promet à Jean qu'elle viendra rapidement.

b. Marie promet à Jean **de** venir rapidement

(27) a. Marie a demandé à Jean qu'il prépare une tarte.

b. Marie a demandé à Jean **de** préparer une tarte.

Regardons comment les complétives se remplacent ici en infinitives : de la conjonction *que* au complément *de*, ce qui s'est rendu possible au fait où les deux paires (*Marie/elle* et *Jean/il*) sont au rapport co-référentiel.

Cette transformation infinitive peut s'appliquer à l'impératif :

(28) a. « Partez vite, mes enfants, il va pleuvoir. » - Elle leur a conseillé de partir vite.

b. Il m'a ordonné : « Va-t'en ! » - Il a ordonné que je m'en aille. / Il n'a ordonné de m'en aller.

1.3.2.3. Le groupe nominal

Dans le DRI, le GN (groupe nominal) se veut « reformulation » du discours cité ou « restructuration synthétique » de l'énoncé original : en d'autre terme, c'est un 'résumé en forme du GN' de ce dernier. Prenons quelques exemples :

(29) a. Sources dans l'énoncé cité :

Je n'ai toujours pas réceptionné ma commande.

b. Reprise nominalisée :

La réception de ma commande n'a pas eu lieu.

S'il est vrai que ces deux paires sont syntaxiquement communes parce qu'elles se construisent avec le même prédicat (*réceptionner* – *réception*), nous ne manquons pas pourtant que leur GN est, sémantiquement parlant, moins explicite, sinon implicite, par rapport aux constructions de la complétive ou de l'infinitif – à cause de l'élimination de l'énoncé repris (29b) de l'adverbe *toujours* dans (29a). Cela risque une altération sémantique, comme ce processus de transformation laisse la place pour la suppression ou l'ajout inattendus en fonction du point de vue ou de la subjectivité du locuteur citant.

Nous mentionnons que ce risque d'altération peut arriver à la *nominalisation* des deux phrases qui ne se construisent pas à même prédicat (Buvet, 2012a) :

(30) a. Sources dans l'énoncé cité :

J'ai une carte fidélité que je voudrais activer via internet mais je n'y arrive pas.

b. Reprise dans l'énoncé citant :

Les difficultés rencontrées pour activer votre carte de fidélité.

Et il y a un cas où la nominalisation est impossible à cause de la structure du propos original elle-même :

- (31) a. Il dit qu'il a passé ses vacances en Irlande.
b. *Il dit ses vacances en Irlande.

Et celui où cette impossibilité est levée en GN, mais où elle est toujours maintenue en complétive :

- (32) a. *Il bavarde qu'il a passé ses vacances en Irlande.
b. Il bavarde de ses vacances en Irlande.

Ces cas de figure, nous semble-t-il, se résulte de certains aspects syntaxico-sémantiques des verbes introducteurs du discours citant.

En fait, la restructuration de l'énoncé cité ne s'arrête pas à ce que nous avons observés jusqu'ici comme la complétive, l'infinitif, le GN : la *passivation*, le *clivage* en sont d'autres exemples possibles. Une telle variété de restructuration du DRI se pose fréquemment comme contraintes dans son traitement automatique, dans notre point de vue.

1.3.3. La transformation sémantique

La transformation sémantique mérite d'une attention particulière quand on étudie les transpositions du discours direct en DRI, même plus que celle pour la transformation morphologique et syntaxique comme le voit la grammaire traditionnelle. Comme elle touche un phénomène fondamental de la situation du DR – variation inévitable durant laquelle un énoncé de l'énonciation d'origine subit un processus modificateur. Tandis que le DRD la subit un peu moins – parce qu'il « peut imiter une manière de dire (*crier, chuchoter*) ou encore garder les signes particuliers de cette profération en mimant les marques de l'oralité telles que débit de voix, prononciation, hésitation, éléments de prosodie et éléments phatiques, accent, etc. (Ishihara, 1998 : 43) », le DRI est très susceptible à cette transformation à cause de sa structure syntaxique où le discours cité gouverne le discours citant qui consiste presque entièrement en subjectivité du locuteur citant. Cette structure permet au locuteur citant de mettre à sa disposition l'introducteur et de faire subir la transformation des contenus du discours cité.

Nous étudierons dans les chapitres suivants les trois phases à l'intérieur de la transformation sémantique comme paraphrase neutre / positif / négatif.

1.3.3.1. La paraphrase neutre

Avant commencer, nous définissons d'abord le terme « neutre » : 1) « (utilisé depuis) XIVE siècle. Emprunté du latin *neuter, neutra, neutrum*, « aucun des deux, ni l'un ni l'autre », puis employé comme terme de grammaire, par opposition à masculin et à féminin. [...] Qui n'exprime ou n'éveille aucun sentiment, aucune émotion, qui ne traduit rien de personnel. » (www.la-definition.fr/definition/neutre) ; 2) « Qui s'abstient ou refuse de prendre position dans un débat, dans un conflit opposant plusieurs personnes, plusieurs thèses, plusieurs partis » (atilf.atilf.fr). La paraphrase « neutre », ainsi défini, est utilisée lorsqu'en rapportant un discours d'autrui dans un processus du DRI, il est nécessaire de tenir une mise à distance pour la part du locuteur citant – un acte de 'garder l'objectivité', de ne prendre aucune prise de position, que ce soient positives ou négatives. Donc, par quels éléments se manifeste-t-il le neutre dans le DRI ? Nous proposons que ce soit le prédicat introducteur qui en est représentatif, comme il résulte de la paraphrase neutre du discours d'origine au DRI.

Nous parlons maintenant des verbes de parole « neutre (ou générique) », un de six classements sémantiques de verbes de parole (Charolles et Lamiroy, 2001)⁵². Ceux qui s'appellent « génériques (sous-spécifiés sémantiquement) » sont « relativement peu nombreux dans les deux catégories, avec seulement 2 ou 3 verbes intransitif génériques (*causer, parler, plus, si on veut, tchatcher*) et une dizaine de verbes transitifs (*répartir, répondre, répliquer, déclarer, dire, émettre, énoncer, exposer, exprimer, formuler, écrire, libeller, rédiger*). Le fait qu'il y ait nettement moins de verbes de parole génériques intransitifs que transitifs est conforme à l'idée que les verbes de parole sont par défaut plutôt transitifs de nature. »

Imaginons une situation : si la phrase « *Mon frère reçoit toujours de bonnes notes* » est énoncée par un homme (disons qu'il s'appelle Paul) au milieu d'une conversation entre Paul et Marie (son interlocuteur) et si celle-ci rapporte à son ami Luc en énonçant « *Il me dit que son frère reçoit toujours de bonnes notes* », celui-ci (DRI) peut être qualifié comme discours neutre. C'est pour deux raisons : 1) contenu de parole est rapporté comme tel, sans y ajouter d'autres ; 2) verbe « neutre » *dire* y est utilisé en verbe introducteur. Nous constatons que c'est pour cela

⁵² Classement sémantique des verbes de parole (Charolle et Lamiroy (2001)) :

(1) la source des paroles : verbes comme *reciproquer* ou *commenter* qui impliquent qu'il y ait eu des paroles antérieures ;

(2) la forme du message : verbes comme *zézayer* ou *murmurer* qui indiquent la façon dont les paroles sont proférées ;

(3) le caractère non programmé du message : verbes tels que *papoter* ou *bavarder* qui indique que le contenu des paroles n'est pas programmé au préalable ;

(4) le locuteur : verbes qui spécifient soit l'état mental du locuteur

(5) l'acte de langage : verbes dénotant différents types d'actes de langage tels qu'ils ont été établis par Searle (1979/82) tels que *décréter* (acte déclaratif), *(dé)conseiller* (acte directif), *implorer* (acte assertif) et *féliciter* (acte expressif) ;

(6) le caractère générique du verbe : verbes neutres tels que *parler* ou *dire*.

que les articles de presse mobilisent fréquemment la paraphrase neutre, pour transférer un fait plus objectivement possible.

1.3.3.2. La paraphrase positive

La paraphrase positive est un acte d'intervention tout aussi subjective que la paraphrase négative, étant donné que le locuteur citant insère l'attitude positive dans la traduction du discours cité. Ce que nous qualifions comme « positif » ici est que « Le positif est le degré de comparaison d'un adjectif ou d'un adverbe énonçant la qualité telle quelle. Dans les phrases *Pierre est heureux* et *Pierre conduit prudemment*, l'adjectif *heureux* et l'adverbe *prudemment* sont au positif (Dubois, 2001 : 372) ».

Pour que nous puissions trouver par polarité se distinguent le positif, le négatif et le neutre, nous avons recours aux études sur les prédicats de sentiment. C'est, entre elles, la catégorisation de Mathieu (2009) que nous avons adoptée, laquelle correspond bien à notre division triple : *sentiment négatif, neutre et positif*. Le dernier se subdivise à son tour en sous-classes comme *apaisement, divertissement, joie, amour et fascination*. Les verbes de parole comme '*chingchanhada* (fr. louer), *chughahada* (fr. féliciter), *gamsahada* (fr. remercier)' appartiennent aux verbes de parole positifs. Cette positivité s'applique aussi à l'adverbe ou à l'adjectif à sens positif. Par exemple, si un homme (disons qu'il s'appelle Paul) énonce la phrase *J'ai réussi à mon examen*, son rapporteur est en mesure d'énoncer la paraphrase positive comme *Paul a crié joyeusement qu'il avait réussi à son examen*, en mobilisant un adverbe positif *joyeusement*. Et aussi, on peut appliquer la paraphrase positive au contenu de parole. Imaginons : si le patron de Paul fait lui retourner avec colère un rapport (très mal) rédigé en lui reprochant « mais où est-ce que tu as dans la tête ? », et si son collègue qui vient de témoigner la scène la rapporte en disant « Le patron a dit à Paul de recommencer la rédaction du rapport », nous constatons que ce locuteur 'retraduit' (ou 'élimine' même) le sens négatif de l'énonciation d'origine en le transformant positivement à l'aide de l'euphémisme.

1.3.3.3. La paraphrase négative

Nous commençons le chapitre en définissant le mot « négatif » dans la situation énonciative : « XIIe siècle. Emprunté du latin *negativus*. [...] En parlant personne. Qui est porté à nier, à refuser, à critiquer ce qui lui est proposé [...] (www.la-definition.fr/definition/neutre) », bref – ce qui est susceptible de provoquer un sentiment en défaveur de l'interlocuteur. La négativité ainsi perçue est également observable dans la catégorisation des sentiments négatifs

de Mathieu (2009) dont les mots des classes sont *colère, ennui, offense, tristesse, peur, haine* et *déception*.

La paraphrase négative partage un point commun avec les paraphrases que nous avons étudiées jusqu'ici (neutres et positives) : sa manifestation par introducteurs. Si un homme (nous l'appellerons Paul) a dit « *Ce n'est pas vrai !* » dans l'énonciation d'origine, et si son rapporteur dit à son tour « *Paul a protesté en disant que ce n'était pas vrai.* », cette énonciation se qualifie en paraphrase négative – à cause du sens négatif de *protester* qui se met à exprimer un désaccord avec autrui. Le sens négatif s'applique également au contenu de parole du discours cité. Par exemple, si un rapporteur a dit « *Il a dit qu'il refusait de sortir.* » par rapport à l'énoncé d'origine « *Je ne veux pas sortir.* », il transforme une phrase euphémique du locuteur cité à celle de *refuser* – lexique à fort sens négatif.

Nous concluons les chapitres sur les trois registres de paraphrases en affirmant le rôle du locuteur citant en vertu de sa capacité de (re)traduction du discours du locuteur cité en exprimant sa subjectivité et de son pouvoir de transformation du contenu de parole (souvent très éloigné de l'intention du locuteur cité).

2. Sur la modalité

Dans ce chapitre, nous définissons la notion de modalité. Cette notion concerne essentiellement le champ de la linguistique. Évoquons les points de vue linguistiques sur la modalité dans les études précédentes : le point de vue des grammaires didactiques ; le point de vue de l'énonciation (Kerbrat-Orecchioni, 1980), celui de la pragmatique (Sperber et Wilson, 1989), celui de l'analyse du discours (Charaudeau, 1992), et l'approche lexico-sémantique (Buvet, 2012b).

2.1. La modalité dans les grammaires didactiques

Comment la modalité est traitée dans le cadre des grammaires didactiques ? quels sont les marqueurs de la modalité qui sont mis en avant ? dans quel degré les valeurs de vérité d'une proposition influencent-elles les systèmes modaux classiques ? Ces questions sont fondamentales dans les études sur la modalité.

2.1.1. Définition

Depuis Aristote, la modalité est un important sujet de recherche. Les approches sont variées : sémiotique, sémantique, syntaxique, pragmatique, logique, etc. Elle est souvent définie comme suit : « des facettes d'un processus plus général de modalisation, d'affection de modalités à l'énoncé, par lequel l'énonciateur, dans sa parole même, exprime une attitude à l'égard du destinataire et du contenu de son énoncé » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 384).

De nombreuses définitions de la modalité s'apparentent à celle-ci : « [...] on parle de modalité quand le contenu de la proposition, au lieu de faire l'objet d'une simple assertion, se trouve modifié (c'est-à-dire renforcé ou affaibli), par une idée de nécessité, impossibilité, possibilité ou contingence » (Gardies, 1990 : 1643). Cette perspective logique se retrouve chez Brunot (1922) qui définit la modalité comme « une action énoncée, renfermée, soit dans une question, soit dans énonciation positive ou négative, se présente à notre jugement, à notre sentiment, à notre volonté, avec des caractères extrêmement divers. Elle est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l'ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les modalités de l'idée⁵³ ». Ainsi, il en est de même avec Bally (1946) selon qui « toute phrase peut s'analyser en deux éléments : un contenu représenté, le *dictum* (ou contenu propositionnel) et une modalité, le *modus*, qui indique la position du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé⁵⁴ ». Les systèmes modaux classiques se rangent selon qu'elles déterminent la valeur de vérité d'une proposition : épistémique, déontique.

À côté de ces orientations logiques, il y d'autres définitions de la modalité en rapport aux *types de phrase*. Dans les théories de l'énonciation, qui ont une définition plus *subjective* qu'intersubjective, la modalité se subdivise comme suit : *la modalité d'énonciation* et *la modalité d'énoncé*. La première, d'une part, renvoie à l'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation à son interlocuteur. Il s'agit de la manière dont une phrase est énoncée : la phrase déclarative (ou assertive), la phrase exclamative, la phrase interrogative et la phrase impérative (ou injonctive). C'est le cas dans l'exemple « *Est-ce que tu viendras avec tes parents ?* », dans lequel le locuteur demande l'intervention de l'interlocuteur. La deuxième, d'autre part, renvoie au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé [...] Elle exprime la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé » (Riegel *et al.*, 1994 : 580). C'est-à-dire, le locuteur peut évaluer la vérité, la possibilité, la nécessité, etc. Par exemple, *certainement* dans *Luc viendra certainement*, révèle « adverbialement » l'attitude du locuteur. Ainsi propose cette définition « un classement des modalités : modalité subjective, modalité intersubjective, modalité

⁵³ Brunot (1953 : 507)

⁵⁴ Bally (1946) et Riegel *et al.* (1994).

objective. La première est « l'expression seulement du rapport entre le sujet énonciateur et le contenu propositionnel » ; la seconde, « il s'agit d'un rapport établi entre le sujet énonciateur et un autre sujet, à propos du contenu propositionnel » ; la dernière montre que « le sujet énonciateur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition : il s'agit d'une modalité de jugement, ni de son appréciation, ni de sa volonté » (Le Querler, 1996 : 63-64).

Dans les sections qui suivent, nous allons passer en revue diverses approches de la « modalité » avant d'arriver à la section 2.3. où nous proposons l'*approche sémantico-énonciative* qui est la nôtre.

2.1.2. Les marqueurs de la modalité

Les marqueurs de la modalité sont un instrument important par lequel l'énonciateur peut exprimer sa subjectivité, l' « attitude du locuteur par rapport au contenu de son assertion⁵⁵ ». Remarquons ici que la « modalité » est exprimée par « modalisateurs⁵⁶ », les marqueurs de la modalité.

Nous allons voir quels marqueurs de modalité sont communément utilisés⁵⁷ : noms affectifs ou évaluatifs (*baraque, chauffard, corruption...*) ; adjectifs (*drôle, effrayant, pauvre...*) ; verbes (*aimer, détester, sembler, penser, avouer...*) ; adverbes ou des locutions adverbiales (*évidemment, certainement, peut-être, sans doute, heureusement, à mon avis...*) ; temps du verbe (le futur, le conditionnel) ; intonation et interjections (*Hélas ! Zut !...*), etc. À cette liste s'ajoute celle de Charaudeau et Maingueneau (2002 : 386) (celle que nous appellerons « expressions de la modalité ») : adverbes et locutions adverbiales (*peut-être, heureusement...*) ; interjections (*hélas !, ouf !*) ; adjectifs (*souhaitable, certain...*) ; verbes (*vouloir, devoir...*) ; intonation (assertive, interrogative...) ; modes de verbe (subjonctif, indicatif...) ; structures syntaxiques (verbe-sujet...) ; gloses méta-énonciatifs de divers ordres (« si je peux dire », « en quelques sortes »...) ; décalages énonciatifs de divers ordres (ironie, discours rapporté...) ; signaux typographiques (guillemets), etc.

La variété de ces listes montre bien la diversité des modalisateurs à la subjectivité du locuteur pour exprimer son point de vue : morphologie, lexique, syntaxe, etc⁵⁸. Nous nous

⁵⁵ Le Querler (1996 : 61).

⁵⁶ « Un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet (Frank, 2000 : 21). »

⁵⁷ Notre liste des marqueurs fait référence à celle de la *Grammaire méthodique du français* (1994 : 581-582).

⁵⁸ Voir Le Querler (1996 : 62) : « Les marqueurs de la modalité sont très divers et peuvent se combiner entre eux. Ils peuvent être :

intéressons d'autant plus à ce moyen d'expression que le DR est le cas où sa prééminence est particulièrement forte. C'est parce que la subjectivité (le point de vue) du rapporteur se manifeste, volontairement ou involontairement, chaque fois il prend l'énoncé de l'énonciateur d'origine à son discours⁵⁹. Cela nous conduit à décrire les modalisateurs « en fonction de leurs combinatoires avec les structures prédicat-argument instanciées afin de préciser leurs conditions d'occurrences et de déterminer l'impact de leurs valeurs sur celles des contenus propositionnels (Buvet, 2011 : 78) ».

2.1.3. Les valeurs de la modalité

Dans notre étude de la modalité au sein du DR, sa fonction de « valeur » est celle qui se rapproche de l' « opinion », prise au point de vue langagier en *argumentation* et qui renvoie aux problématiques de la subjectivité de l'affectivité et des orientations – là où l'on peut voir que le jugement de valeur correspond à la prise de position dans la genèse du discours argumentatif⁶⁰. Cette définition conduit à regarder la modalité définie par un concept logique : la valeur.

Les modalités logiques se manifestent, dans notre point de vue, généralement trois types de modalité d'énoncé selon qu'elles déterminent la valeur de vérité d'une proposition. : aléthique, épistémique, déontique⁶¹. **La modalité aléthique** porte sur la valeur de vérité d'une proposition sur les domaines de la nécessité, de l'impossibilité, de la possibilité ou de la contingence⁶². Est aléthique par exemple la valeur *pouvoir* dans *Après mon mastère spécialisé, je peux décider d'une stratégie sur Internet*. **La modalité épistémique** renvoie au savoir et aux croyances du locuteur. elle est « le marquage de la fluctuation de la connaissance que le sujet

Intonatifs : *Tu viens*, par exemple, sera un ordre, une prière, une information, une permission, etc., selon l'intonation qui marquera l'énonciation ;

Morphologiques : principalement les modes et les temps verbaux ; certains temps de l'indicatif, en effet, ont une valeur modale, le subjonctif porte nettement la marque de la subjectivité du locuteur, le tiroir en *-rais* a différents emplois modaux ;

Lexicaux : des verbes modaux comme savoir, vouloir, devoir, pouvoir..., des adverbes modaux comme *peut-être, sans doute, malheureusement*, par exemple ;

Syntaxique : la subordination marquant une modalité implicative, des circonstants modaux comme *à mon avis, sur son ordre*, par exemple. »

⁵⁹ Nous avons remarqué que les introducteurs de DR (verbes, groupes prépositionnels, etc.) sont un des éléments où la subjectivité du locuteur s'exprime le plus, y compris de diverses « expressions de la modalité ».

⁶⁰ Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002.

⁶¹ *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986 :390)

⁶² C'est dans ce sens que Büyükgüzel (2011 :137) explique : L'aléthique est « une proposition ou une modalité qui ne concerne que le vrai, le faux et l'indéterminé. Il correspond aussi à l'expression de la capacité intellectuelle du locuteur et de l'éventualité des événements. L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques ».

a du monde⁶³ » (*Je crois absolument qu'il a dit la vérité*). **La modalité déontique** « qui concerne l'appréciation morale ou sociale des actions⁶⁴ » concerne l'obligation. Selon Laurendeau (2004 : 89), « La déontique correspond à ce que je crois être nécessaire en sachant que ce n'est pas, et que ce n'est même peut-être pas désirable ». Par exemple, *Paul doit terminer ce travail ce soir*.

À ces valeurs de la modalité, s'ajoutent quelques-uns de plus⁶⁵ :

1. **modalité aléthiques ou ontiques** :

les modalités du possible, de l'impossible, du nécessaire et du contingent

2. **modalités déontiques** : l'ordre, la permission, l'obligation

3. **modalités temporelles** : la valeur sporadique de pouvoir

4. **modalités épistémiques** :

la certitude ou l'incertitude du locuteur par rapport au contenu de son assertion

5. **modalités subjectives** :

des attitudes psychologiques du locuteur (la volonté, l'appréciation...)

6. **modalités intersubjectives** : l'ordre, le conseil, la suggestion, la prière, le reproche...

7. **modalités implicatives** : la condition, le but, la conséquence.

Nous concluons que les listes des modalités ici présentées sont concernées à l'étude sur la modalité : la perspective plus étendue sur la modalité, dont la définition traditionnelle la concevait sont la « catégorie de l'attitude de locuteur face à la proposition », en incluant la notion « interlocuteur » (Le Querler 1996, Charaudeau 1992). Cela montre bien que notre perception de la modalité se veut plus relationnelle qu'exclusive en considérant l'interlocuteur en même temps que le locuteur qui s'est vu jusqu'ici comme un seul agent principal pour juger la modalité à adopter.

2.2. Modalité et subjectivité

Comment la modalité et la subjectivité sont en relation dans un énoncé ? D'abord la subjectivité se manifeste quand l'acte d'énonciation s'est réalisé par l'*intervention* du locuteur. Elle se définit, comme le remarque Benveniste (1966) comme « la capacité du locuteur à se poser comme *sujet*. » Ensuite, le locuteur, donc un « sujet » d'énonciation, tient à montrer son « attitude » soit pour l'énoncé cité soit pour l'énoncé citant : ce sont *les modalités*. Celles-ci vont déterminer l'attitude du locuteur par rapport aux énoncés : *explicitement* ou *implicitement*.

⁶³ Laurendeau (2004 : 89)

⁶⁴ *Dictionnaire linguistique* (583)

⁶⁵ Le Querler (1996 : 54-56).

Nous savons maintenant dans quelle hiérarchie la (ou les) modalité(s) et la subjectivité se tiennent l'un par rapport l'autre : la deuxième présuppose la première.

Le terme « modalité » est, en effet, « saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation (Meunier, 1974 : 8). » Du fait que notre recherche s'intéresse aux relations entre modalité et subjectivité, nous les examinons sous les angles énonciatif, pragmatique et sémantique qui privilégient la perspective réciproque.

2.2.1. L'approche énonciative (Kerbrat-Orecchioni)

La question de la subjectivité fait partie intégrante de la théorie énonciative. L'enquête systématique sur ce sujet est la référence à Kerbrat-Orecchioni, dans *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* (Kerbrat-Orecchioni, 1980), où il est fait référence à la définition de la subjectivité de Benveniste⁶⁶.

En admettant l'ambiguïté foncière du mot « subjectivité », l'auteure a proposé qu'il en existe trois : subjectivité *déictique*, *affective* et *évaluative*. La première, déictique, « tout en étant solidaire de la situation énonciative, elle repose en effet sur un consensus incontestable (*Ibid.* p.125). » Elle se trouve donc à l'intérieur de l'*objectivité* parce que c'est le « consensus » énonciatif auquel tout l'énonciateur met d'accord. « Je », « Ici » ou « Maintenant » en sont caractéristiques. La deuxième, de l'affectivité, indique que « le sujet de l'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé. » La troisième – évaluative – dépend, dans une situation énonciative donnée, de « la nature individuelle du sujet d'énonciation » et « implique une vision et une interprétation toutes personnelles de référent (*Ibid.* p.149). » Les évaluations de ces deux subjectivités prouvent pourquoi la subjectivité déictique (c'est-à-dire la première) est considérée « objective ».

L'auteure n'arrête pas pourtant son enquête sur la subjectivité énonciative – ainsi s'ensuit le « contraste » de deux subjectivités. Comparant les deux exemples (i) « *je trouve ça beau* » et (ii) « *c'est beau* », Kerbrat-Orecchioni (*Ibid.* p.151) distingue la subjectivité « explicite » (formules subjectives qui s'avouent comme telles) de la subjectivité « implicite » (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives) selon le mode

⁶⁶ « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'"ego" [...]. Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme 'je' dans son discours. De ce fait, 'je' pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à 'moi', devient mon écho auquel je dis 'tu' et qui me dit 'tu'. » (Benveniste 1966 : 259-260).

d'énonciation. Par leur visée assertive – en (i), j'informe autrui de ce que je pense de l'objet en question ; en (ii), j'informe autrui d'une des propriétés de l'objet, par leur modalité énonciative. En (i), l'évaluation est ouvertement rattachée à une source évaluative individuelle ; en (ii), l'évaluation est détachée de L₀, ce qui produit un « effet d'objectivité » (*Ibid.* p.151).

L'étude de Kebrat-Orecchioni tient constamment un argument clair : la subjectivité langagière se traduit la présence de l'énonciateur dans un énoncé. Celui-ci est une condition principale pour l'établissement d'une modalité énonciative par laquelle l'énonciateur peut exprimer l'attitude qu'il veut. C'est dire que la subjectivité est le prétexte indispensable pour la modalité – ce qui nous montre bien qu'elles sont en relation réciproque.

Nous précisons pourtant qu'il y a une chose dans son étude à laquelle nous n'étions pas d'accord : l'omniprésence de la subjectivité dans toute l'énonciation (1980 : 32), parce que la connaissance des faits objectifs est une nécessité indispensable dans certaines situations.

2.2.2. L'approche pragmatique (Sperber et Wilson)

La pragmatique est la méthodologie linguistique qui permet d'observer le plus efficacement possible comment la subjectivité du locuteur intervient dans l'énoncé. Nous allons voir, par l'évolution des méthodes pragmatiques, dans quel angle cette subjectivité est étudiée.

La pragmatique a pour objectif d'analyser la langue *utilisée*, c'est-à-dire la façon dont l'interlocuteur interprète un signe dans un contexte qui est précisément fabriqué par le locuteur. Par exemple, Morris, (1938 : *Foundations of the Theory of Signs*), lui donne la définition comme suit : « l'étude des rapports entre le système de signes et le contexte où ils sont utilisés, en particulier avec des actions commises par les usagers. » La question de *rapport* est tenue à s'intéresser à la transition sémantique du signe. La pragmatique met en lumière donc le processus pratique de l'interprétation linguistique, ce qui explique la raison pour laquelle elle prend de l'extension à travers plusieurs domaines linguistiques.

Nous pouvons résumer en deux expressions des domaines principaux de la pragmatique : (1) la chose dite ; (2) le sens derrière cette chose. Le premier domaine appelle l'intérêt sur la référence des embrayeurs, la présupposition, etc., tandis que le deuxième soulève les questions sur les actes de langage, les implicites, ainsi de suite. Ils résument bien ce que sont les domaines principaux (ou on peut dire *traditionnels*) de la pragmatique.

Nous allons savoir, entre eux, plus sur les actes de langage à la base desquels la théorie pragmatique pouvait s'établir, à partir des contributions de Austin (1962), de Searle (1969) et de Grice (1957).

Selon Austin (1962), il y a, dans le langage ordinaire, un énoncé, qui n'est pas utilisé

pour exprimer la vérité ou la fausseté d'une proposition, mais qui *prend l'initiative de l'action* : l' « énoncé performatif ». Imaginons si quelqu'un énonce la phrase *J'ai baptisé le paquebot le Prince* en claquant sa proue avec une bouteille : immédiatement, cet acte d'énonciation met à l'exécution l'acte d'appeler le paquebot en question « Le Prince ». Tout cela se réalise dans le cadre des trois actes de langage austiniens : acte locutoire ; acte illocutoire ; acte perlocutoire⁶⁷.

Pour l'efficacité communicationnelle entre le locuteur et l'interlocuteur dans la conversation, Grice (1979) propose qu'ils respectent le « principe de coopération » dont la maxime se compose de qualité, de quantité, de relation et de manière⁶⁸. Ce principe est aujourd'hui reconnu comme une des notions plus importantes dans la recherche pragmatique, avec le pouvoir illocutoire.

Sperber et Wilson (1989), pour développer le principe de Grice et la théorie cognitive de Fodor (1983), propose la « théorie de la pertinence ». Au point de vue de la théorie de la pertinence, s'ajoutent les trois grandes classes des actes de langage (Sperber & Wilson, 1989) : les actes de *dire que* (assertion, affirmation, etc.) ; les actes de *dire de* (ordre, requête, promesse, menace, etc.) ; les actes de *demandeur si* (questions). Nous présentons la définition des actes de *dire que*, ceux qui ont soulevé le plus la curiosité linguistique : « *dire que* P, où P est la forme propositionnelle de l'énoncé, communique que la pensée exprimée par P est entretenue comme la description d'un état de choses réel ». Moeschler et Reboul (1998 : 173) remarque pour cette définition, qu'il ne s'agit pas de la question d'engagement du locuteur sur la vérité de la proposition. Dans la théorie de la pertinence, « il n'y a pas de problème quant à l'engagement du locuteur sur la vérité de la proposition exprimée ». Cette remarque montre bien que la pragmatique ne traite pas la question de modalité pour discerner si quelque chose est vrai ou faux. C'est le cas contraire dans la logique.

La théorie de la pertinence met en priorité le locuteur, parce que c'est lui qui *choisit* quel est l'acte le plus approprié dans la circonstance conversationnelle. Son acte de conversation est, dans ce point de vue, considéré comme la pertinence optimale dans tout le contexte conversationnel. La théorie de la pertinence sera donc vue comme une théorie de l'interprétation comme elle cherche le moyen le plus efficace dans le contexte conversationnel pour l'interprétation de l'énoncé et décrit ainsi la légitimité de telle interprétation. Par exemple,

⁶⁷ Voici les définitions à ces actes offertes par Austin (1970 : *Quand dire, c'est faire*) :

L'acte locutoire : « l'acte de « dire quelque chose » dans ce sens pleine du terme : exécution d'un acte locutoire » (pp. 109)

L'acte illocutoire : « il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire chose » (pp. 113)

L'acte perlocutoire : « Dire quelque chose provoquera souvent – le plus souvent – certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessin, l'intention, ou le propos de susciter ces effets » (pp. 114)

⁶⁸ Maxime de qualité : « que votre contribution soit véridique », Maxime de quantité : « que votre contribution contienne autant d'informations qu'il est requis/ne contienne pas plus ... », Maxime de relation : « parlez à propos », Maxime de manière : « soyez clair ». (Grice, 1979)

cette théorie peut expliquer pourquoi on comprend *Paul a acheté Le Monde* comme « Paul a acheté un quotidien qui s'appelle Le Monde », non pas qu' « il a acheté la société Le Monde ». Comme la théorie de la pertinence déduit le sens de l'énoncé par le *calcul* de la présomption, la *somme* de la combinaison entre l'énoncé et le contenu du contexte, nous pouvons conclure qu'elle interprète le processus de la conversation par la notion de l'évaluation⁶⁹.

2.2.3. L'approche sémantique (Charaudeau)

Les modalités énonciatives possèdent un rapport étroit avec l'énonciation parce que, la modalisation jouant le rôle important dans la pratique de l'énoncé, elles permettent d'éclaircir l'attitude ou la position du sujet parlant.⁷⁰ Elles se présentent implicitement (ou explicitement, selon le contexte) à l'intérieur de l'énonciation. Nous pouvons voir là que la modalisation est la synthèse syntaxico-sémantique de toutes sortes de modalités énonciatives.

Nous allons introduire les actes locutifs – acte allocutif, acte élocutif, acte délocutif. « Comme toutes ces catégories conceptuelles sont décrites du point de vue sens et de la manière dont elles sont mises en oeuvre par le locuteur pour construire un acte de communication, une importance particulière est attribuée aux faits de discours, études à valeur ethno-socio-linguistique » (de Salins 1995 : 54).

Les modalités allocutives (Loc. > Interloc.) : « impliquent locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur. » (pp. 579)

CLASSE : INTERPELLATION, INJONCTION, AUTORISATION, AVERTISSEMENT, JUGEMENT, SUGGESTION, PROPOSITION, REQUÊTE

Les modalités élocutives (Loc. > Loc.) : « n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur relève sa position vis-à-vis du propos qu'il énonce ». (pp. 599)

CLASSE : CONSTAT, SAVOIR/IGNORANCE, OPINION, APPRÉCIATIONS, OBLIGATION, POSSIBILITÉ, VOULOIR, PROMESSE, ACCEPTATION/REFUS, ACCORD/DÉACCORD, DÉCLARATION, PROCLAMATION

Les modalités délocutives (Loc. > Propos) : « sont déliées du locuteur et de l'interlocuteur. Le propos émis existe en soi, et s'impose aux interlocuteurs dans son mode de dire : "Assertion" ou "Discours rapporté" ». (pp. 619)

CLASSE : ASSERTION, DISCOURS RAPPORTÉ

⁶⁹ Le principe cognitif de pertinence selon lequel la cognition humaine tend à maximiser la pertinence des informations qu'elle traite [...] et le principe communication de pertinence selon lequel tout acte de communication communique une présomption de sa propre pertinence (Sperber et Wilson 1989, 260)

⁷⁰ Charaudeau (1992)

Ces trois modalités s'attribuent respectivement à trois indices différentes : *je, nous* pour les modalités élocutives ; *tu, vous* pour allocutives ; *il, elle* pour délocutives.

Nous allons ajouter quelques commentaires sur les actes locutifs, inspirés de la proposition de Charaudeau (1992) que nous avons adoptée pour son efficacité peut découvrir et explique les aspects des modalités jusqu'ici peu étudiés, au sein desquels il est pourtant nécessaire de préciser les niveaux d'analyse à attribuer entre les actes allocutifs/élocutifs et les actes délocutifs. Par exemple, dans le schéma proposé par Charaudeau, le DR dans les actes délocutifs se divisera, selon la « description du 'mode d'énonciation' d'origine », en deux paires : les modes de « prise de parole » qui caractérisent l'attitude communicative du Loc. d'origine ; les « actes énonciatives » et les « modalités » qui se répartiront en trois – les actes *allocutifs, élocutifs, délocutifs d'assertion*. Cette explication est certainement problématique parce que l'attribution d'acte délocutif sera soumise aux actes allocutifs/élocutifs – la nécessité appelée pour la précision des niveaux d'analyse dans les modalités. Dans le chapitre suivant, nous allons savoir de plus sur les recherches menées par Le Querler et Buvet pour remplir cette lacune méthodologique.

2.3. La classification sémantico-énonciative

Nous présentons d'abord une définition de la modalité comme une classe *lexico-énonciative* qui se donne *actualisateur* (Mejri 2009) dans la relation prédicat-argument ⁷¹. Selon ce point de vue, la modalité est « traitée en termes d'actualisation, d'une part, de catégorisation lexico-énonciative, d'autre part. L'actualisation est le moyen de produire des énoncés bien formés à partir de structures prédicat-argument (Buvet 2012b : 218) ». Le modalisateur se fonctionne ici comme l'*actualisateur*, parce que lui, comme le locuteur, *actualise* le prédicat et l'argument au sein de structures prédicat-argument.

Nous pouvons découvrir, grâce à cette définition, deux aspects importants du modalisateur : 1) le modalisateur se manifeste à travers *marqueurs de modalité* comme adverbe, adjectif, verbe dans l'énoncé (l'unité minimale) ; 2) il peut être manifesté en *discours citant*, en relation avec le discours cité, surtout quand le locuteur du DR prend le discours de l'autre dans le sien. Ce dernier aspect attire particulièrement notre attention parce que c'est là où nous pouvons témoigner comment le locuteur *insère* son attitude dans un discours rapporté – comme le discours citant est la *subjectivité du locuteur*. Les degrés d'intervention du locuteur peuvent se modifier, lors de la prise du discours de l'autre, si le locuteur citant mène cette prise par les

⁷¹ Selon Buvet (2012b), le prédicat occupe la fonction *sémantico-prédicative*, celle qui, lors de construction phrastique, en choisissant son argument, crée le noyau sémantique de cet argument.

prédicats cadratifs (*selon, d'après, pour...*) ou par le discours citant.

(33) François Hollande **a indiqué** ce vendredi **que** la question posée au futur référendum local sur le projet controversé d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) serait "Voulez-vous ou ne voulez-vous pas l'aéroport Notre-Dame-des-Landes?" [...].⁷²

(34) **Selon** François Hollande ce vendredi, la question posée au futur référendum local sur le projet controversé d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) serait "Voulez-vous ou ne voulez-vous pas l'aéroport Notre-Dame-des-Landes?" [...].

L'exemple (33) utilise le verbe introducteur *indiquer*, tandis que (34) choisit *selon*. Le premier est marqué moins subjectivement que le deuxième.

Cette observation explique combien les propriétés sémantiques de prédicats, utilisées comme l'introducteur du DR, sont importantes pour déterminer les *types* de la modalité⁷³. Cette analyse *sémantico-énonciative* crée la subdivision des prédicats suivante : les prédicats de description interindividuelle ; de description subjective ; de description objective (Buvet, 2012b), en référence à la théorie de trois actes (Charaudeau 1992 : acte élocutif, allocutif, délocutif). Nous allons, dans les chapitres qui suivent, présenter leur application au DR.

2.3.1. Les prédicats de description interindividuelle

La modalité interindividuelle (allocutive selon Charaudeau 1992) est spécifiée par un emploi prédicatif rattaché à la catégorie DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE si ses arguments sont une mention des locuteur et interlocuteur. Ce dernier peut être défini soit « allocutaire » soit « destinataire ». La mention entre les deux se manifeste soit « acte de parole symétrique (*conversion, dialogue, débat*) » soit « acte de parole à sens unique (*louange, exposé, critique, conseil*) » (S.-H. Lee, 2010). La modalité « interindividuelle », comme indique son nom, se caractérise par la réciprocité *ouverte* du locuteur et de l'interlocuteur dans un énoncé.

Cette modalité possède les douze classes des prédicats sémantiques (Buvet, 2012b) qui incluent le locuteur et l'interlocuteur :

	AUTORISATION
	AVERTISSEMENT
	CONTRAINTE
	DEMANDE_ACTION

⁷² Source : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/02/19/97001-20160219FILWWW00397-nddl-hollande-donne-la-question-du-referendum.php>

⁷³ « La catégorisation lexico-énonciative résulte des propriétés sémantiques des prédicats car elles les impliquent dans un type de modalité. » (Buvet 2012b : 219)

DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE	DEMANDE_INFORMATION
	DIRE
	ECHANGE
	ENGAGEMENT
	INJONCTION
	LOUANGE
	PROMESSE
	REPROCHE

Tableau 2. Sous-catégories des prédicats de description interindividuelle (Buvet 2012b :220)

Prenons un exemple. La classe REPROCHE se compose des synonymes (nominaux, adjectivaux, verbaux) dont la liste est comme suivante :

Catégorie grammaticale	Lexique
Adjectif	<i>improbateur, réprobateur, criminateur, etc</i>
Nom	<i>blâme, reproche, animadversion, censure, diatribe, critique, réprovision, accusation, condamnation, sermon, etc.</i>
Verbe	<i>critiquer, reprocher, réprover, réprimander, injurer, etc</i>

Tableau 3. Le lexique de la classe REPROCHE

Nous allons maintenant analyser comment la modalité interindividuelle s'applique *textuellement* dans l'exemple suivant dont la modalité est en italique alors que ses segments textuels sont soulignés :

- (35) Ça a toujours été mon fantasme : réussir à me lever avant les autres pour profiter du calme du matin. Dans NEON #40 (en kiosque le 24 février), *je vous raconte comment se sont passés les 7 jours pendant lesquels j'ai mis mon réveil 2 heures plus tôt.* Brice Faraut, docteur en neuroscience, débriefer cette expérience avec moi.⁷⁴

Le discours citant dans (35) (*je vous raconte*) possède le locuteur (*je*) et l'interlocuteur (*vous*) qui suivent le verbe (*raconter*) qui se correspond à la classe DIRE : il est donc conduit à voir que cette phrase est en MODALITÉ_INTERINDIVIDUELLE.

2.3.2. Les prédicats de description subjective

La modalité subjective ('élocutive' selon Charaudeau 1992) est spécifiée par un emploi prédicatif rattaché à la catégorie DESCRIPTION_SUBJECTIVE si son argument en position

⁷⁴ Source : <http://www.neonmag.fr/interview-je-me-suis-levee-deux-heures-plus-tot-tous-les-matins-et-jai-galere-466150.html>

sujet est une mention du locuteur, typiquement un pronom à la première personne (*je, nous, me, etc.*) (Buvet 2012b), bref : *sans destinataire*.

Cette modalité possède les dix (sous-) classes des prédicats de description subjective suivants :

DESCRIPTION SUBJECTIVE	AFFECT
	APPRECIATION
	APPRECIATION_POSITIVE
	APPRECIATION_NEGATIVE
	CAPACITE
	COGNITION
	DEVOIR
	OPINION
	PERCEPTION
	VOLITION

Tableau 4. Sous-catégories des prédicats de description subjective (Buvet 2012b :220)

Il faut rappeler qu'elles servent à montrer la subjectivité du locuteur.

Nous allons maintenant observer un exemple qui est muni d'une modalité (italique), des segments textuels qui sont dans sa portée (soulignés) :

(36) "*Je regrette que la direction académique ne s'en tienne qu'à ses seules prévisions.*"⁷⁵

L'introducteur du DR *Je regrette* est une « réaction émotionnelle consciencieuse et négative » concernant des actes et comportements du passé. Cette réaction porte sur le discours cité – un *regret* face au discours cité (« *que la direction académique ne s'en tienne qu'à ses seules prévisions* »). La modalité subjective caractérise le discours citant <AFFECT>.

2.3.3. Les prédicats de description objective

Nous avons analysé jusqu'ici deux descriptions de modalité : interindividuelle et subjective. Maintenant, nous porterons l'attention à la celle de modalité objective, ce qui est spécifiée par un emploi prédicatif rattaché à la catégorie DESCRIPTION_OBJECTIVE. Selon Buvet (2012b), cette catégorie inclut tous les prédicats dont les classes sémantiques sont incompatibles avec les autres à deux modalités (interindividuelle et subjective). Il nous reste à définir ce qu'est la particularité de cette catégorie. Nous la jugeons comme l'acte de prise de distance (d'objectivité) du locuteur et de l'interlocuteur : elle est l'acte délocutif (Charaudeau,

⁷⁵ Source : <http://www.lamanchelibre.fr/actualite-151256-secteur-de-coutances-les-elus-montent-au-creneau-face-aux-fermetures-de-classes.html>

1992 : « le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel »). Ils s'écartent pourtant par rapport à leurs sous-classes que chacun possède. Alors que Charaudeau (1992) inclure <ASSERTION> ou <DISCOURS RAPPORTÉ>, Buvet (2012b), tout en les excluant, recense les huit sous-classes dont la catégorie DESCRIPTION_OBJECTIVE est censée se correspondre à l'événement ou à la description comme suit :

DESCRIPTION OBJECTIVE	EVENEMENT
	DESCRIPTION_ANIMAL
	DESCRIPTION_ARTEFACT
	DESCRIPTION_HUMAIN
	DESCRIPTION_LIEU
	DESCRIPTION_ODEUR
	DESCRIPTION_VEGETATION

Tableau 5. Sous-catégories des prédicats de description objective (Buvet 2012b :220)

Comme nous indique la liste, la description objective tend à s'élargir sur presque tous les domaines prédictifs, y compris, par exemple, la construction impersonnelle. L'exemple suivant montre bien cette flexibilité :

(37) *Il est évidemment possible de limiter les métadonnées que l'on laisse sur Facebook en s'assurant d'être "hors ligne" dans Messenger lorsqu'on l'utilise sur le web ou en privilégiant le site mobile à l'application sur smartphone.* Ou tout simplement en quittant le réseau social⁷⁶.

Nous pouvons voir que « Il est évidemment possible » se correspond à la modalité objective, en relation avec les segments « de limiter les métadonnées (...) » et que la classe sémantique de prédicat est <PROBABILITÉ>.

⁷⁶ Source : <http://www.rtl.fr/culture/web-high-tech/facebook-vous-permet-d-espionner-vos-amis-plus-que-vous-ne-le-pensez-7782142660>

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord le modèle de données dans laquelle se situe cette recherche, à savoir la théorie des trois fonctions primaires. Nous examinerons également la notion de la prédication complexe du discours rapporté : nous définirons de façon générale cette notion et ensuite nous caractériserons des arguments phrastiques selon les contraintes de la dépendance. Nous étudierons enfin la typologie des formes du discours rapporté français et coréen.

1. Modèles de données

Pour l'analyse du DR, nous adoptons comme le modèle de données la *théorie des trois fonctions primaires* dont s'expliqueront, dans le chapitre suivant, les trois niveaux de fonctionnement à y appliquer : 1) le niveau logico-sémantique ; 2) le niveau énonciatif ; 3) le niveau interprétatif.

1.1. La théorie des trois fonctions primaires : prédicat, argument, modalisateur

Notre analyse des faits de langue s'appuie sur la théorie des trois fonctions primaires : la fonction prédicative, la fonction argumentale et la fonction modalisatrice (Mejri, 2009). Elle s'ensuit dans la lignée des théories qui proviennent de deux sources : la tradition logique (Muller, 2013) ; la tradition harrissienne (Harris 1976, M. Gross 1981, G. Gross 1996, Mejri 2009, Buvet 2012b).

Selon Buvet (2016 : 5), « la théorie a pour finalité d'expliquer les mécanismes langagiers en privilégiant le lexique. Il s'agit d'analyser conjointement les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités linguistiques selon qu'elle fonctionnent comme des prédicats (fonction prédicative), des arguments (fonction argumentale) ou des modalisateur (fonction modalisatrice) ».

Les structures prédicat-argument relèvent du niveau logico-sémantique. Les structures prédicat-argument correspondent à une composante du savoir linguistique : celle de la

représentation langagière du monde. Elles sont fondées sur une conception du monde en deux termes : entités simples et complexes ; relations orientées entre ces entités dont les formes linguistiques sont les structures prédicat-argument. Les arguments correspondent aux entités, les prédicats aux relations. Elles permettent de formuler des contenus propositionnels. Elles sont aussi instanciées dans les discours par le biais de l'actualisation. L'actualisation s'explique en terme de fonction modalisatrice dans la mesure où elle fait appel aux catégories énonciatives telles que l'aspect, la modalité, la personne, le temps, etc. Ces catégories permettent l'ancrage des structures prédicat-argument dans un discours donné en fonction de la position du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. L'actualisation est supportée par les actualisateurs qui, tant du point de vue de leur forme que celui de leur combinatoire avec les prédicats et les arguments, constituent une autre composante du savoir linguistique partagé, la grammaire d'une langue (Buvet 2015 : 148-149).

1.2. Les trois niveaux d'analyse

Nous présentons les trois niveaux de fonctionnement sur lesquels le modèle de données fonctionne (Buvet, 2013) : le niveau logico-sémantique, le niveau énonciatif et le niveau interprétatif. Le premier niveau est centré sur le locuteur. Le niveau interprétatif est pourtant focalisé sur l'interlocuteur. Les discours des locuteurs étant les seules données observables, ils relèvent du seul niveau énonciatif. Les niveaux logico-sémantique et interprétatif procèdent d'emblée d'une modélisation fondée sur l'étude de l'articulation entre le premier niveau et le second, d'une part, le second niveau et le troisième, d'autre part. Nous résumons ces caractéristiques avec le schéma suivant (les articulations signalées en rouge) :

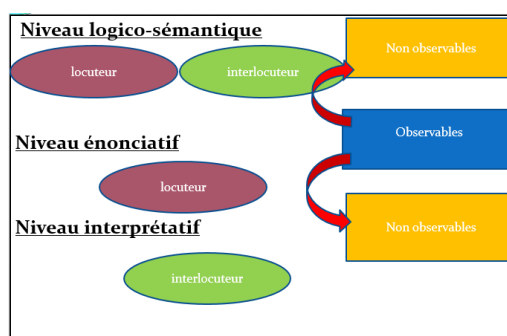


Figure 4 : Les niveaux fonctionnement 1 (Buvet 2014)

Il est à noter que la transmission d'une information est en général unidirectionnelle : ce qui explique pourquoi tous les schémas de l'information ont une seule orientation : du locuteur vers l'interlocuteur. Nous représentons ainsi le schéma qui illustre la théorie des trois fonctions

primaires :

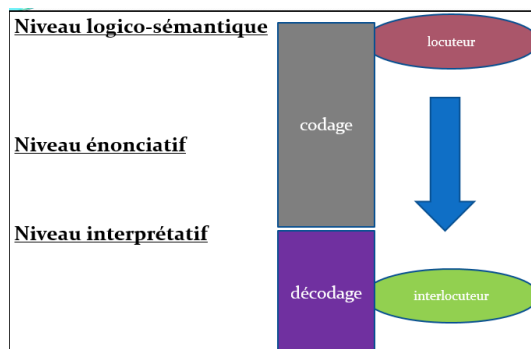


Figure 5 : Les niveaux de fonctionnement 2 (Buvet 2014)

Nous entendons que le point de départ est le niveau logico-sémantique et que le point d'arrivée est le niveau interprétatif. Le schéma indique aussi pourquoi le niveau logico-sémantique est commun au locuteur en même temps qu'à l'interlocuteur, comme le décodage a besoin d'une connaissance du mode de codage. Autrement dit, le niveau logico-sémantique est constitutif du niveau interprétatif. Et du fait que la parole implique la parole de l'autre, l'inverse est également vrai.

Nous constatons que les niveaux logico-sémantique et énonciatif sont impliqués dans l'émission de l'information et que les niveaux logico-sémantique et interprétatif le sont dans la réception de l'information.

1.3. La notion d'emploi prédicatif

Qu'est-ce que la notion d'emploi prédicatif ? Comme le remarque Buvet (2013 : 189-190), elle joue un rôle primordial dans l'instanciation d'une structure prédicat-argument dans un discours du fait de l'actualisation. Elle procède d'observables parce qu'elle relève du niveau énonciatif. Nous introduisons deux sortes de propriétés qui permettent son analyse : les propriétés sémantiques et des propriétés formelles. Le mode de fonctionnement d'un emploi prédicatif est expliqué en corrélant des propriétés formelles aux propriétés sémantiques. Ces dernières sont au nombre de quatre : la racine prédicative, la classe sémantique, le type sémantique et l'aspect inhérent. Les autres sont au nombre de trois : la construction, la distribution morphosyntaxique et la distribution sémantique.



Racine prédicative	Construction
Classe sémantique	Distribution morphosyntaxique
Type sémantique	Distribution sémantique
Aspect inhérent	

Tableau 6 : Le mode de fonctionnement d'un emploi prédicatif

Notons qu'un emploi prédicatif peut être doté de propriétés communes avec d'autres emplois prédicatifs (particulièrement sa racine prédicative et sa classe sémantique) puisque ces emplois proviennent, au niveau logico-sémantique, d'une structure prédicat-argument commune. Pourtant, si les emplois prédicatifs sont issus d'une même structure prédicat-argument, ils ne partagent pas tous la même distribution. C'est parce que, selon les emplois prédicatifs, tous les arguments ne sont pas instanciés. Même s'ils le sont, ils n'occupent pas obligatoirement les mêmes positions.

Pour illustrer le concept d'emploi prédicatif nous présentons une série d'exemples et nous montrons quelles sont leurs propriétés. Nous commençons avec un emploi prédicatif où les différents emplois prédicatifs donnent lieu à des énoncés qui sont autant de paraphrases. :

- a(i)m_1-(humain, humain)
 - (1) a. Luc aime Léa
 - b. Luc éprouve de l'amour pour Léa.
 - c. Luc est amoureux de Léa.

Les quatre premières propriétés sont des propriétés sémantiques. Les trois dernières propriétés sont des propriétés formelles.

Dans (1a), le verbe *aimer* a les propriétés suivantes :

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : a(i)m_1

Classe sémantique : AMOUR

Type sémantique : état

Aspect inhérent : provisoire

- **Propriété formelle**

Construction : X0 V X1

Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=GN

Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=HUMAIN

Dans (1b), le substantif *amour* a les propriétés suivantes :

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : a(i)m_1
Classe sémantique : AMOUR
Type sémantique : état
Aspect inhérent : provisoire

• **Propriété formelle**

Construction : X0 Vsup DÉT Npréd PRÉP1 X1
Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=GN
Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=HUMAIN

Il convient de spécifier la nature des verbes supports (en l'occurrence *éprouver*, *ressentir*) et la nature du déterminant du prédicat nominal DÉT.

Dans (1c), l'adjectif *amoureux* a les propriétés suivantes :

• **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : a(i)m_1
Classe sémantique : AMOUR
Type sémantique : état
Aspect inhérent : provisoire

• **Propriété formelle**

Construction : X0 être Adj PRÉP1 X1
Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=GN
Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=HUMAIN

Il convient de spécifier la nature de la préposition, PRÉP1, qui régit le complément de l'adjectif (en l'occurrence *de*). La seule propriété qui distingue les trois emplois prédicatifs est la construction. Elle dépend de la forme verbale, nominale ou adjectivale du prédicat.

On prend un exemple où les différents emplois prédicatifs donnent lieu à des énoncés qui ne sont pas tous des paraphrases. Les exemples sont extraits de Buvet (2013 : 190-192) :

- accompagne-1 (HUMAIN, ALIMENT, ALIMENT)
 - (2) a. Il **accompagne** la viande de légumes cuits à l'eau.
 - b. La viande est **accompagnée**.
 - c. Il a fait un **accompagnement** de légumes cuits avec la viande.
- accompagne-2 (HUMAIN, HUMAIN, LOCATIF)
 - (3) a. Le père **accompagne** son fils jusqu'à la porte de l'école.
 - b. Le fils est **accompagné** de son père.

Regardons les structures : elles ont des modes d'instanciation distincts. Par exemple, le prédicat *accompagne-1* est instancié sous trois formes : verbale (2a) ; adjectivale (2b) ; nominale (2c). Le prédicat *accompagne-2* l'est sous deux formes : verbale (3a) ; adjectivale (3b). Nous constatons ici que l'emploi verbal et adjectival du prédicat *accompagne-1* ont des

propriétés sémantiques différentes de celles de l'emploi verbal et adjectival du prédicat *accompagne-2*, dans la mesure qu'ils n'ont pas les mêmes propriétés distributionnelles.

Dans (2a), le verbe *accompagner* a les propriétés suivantes :

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : accompagn-1

Classe sémantique : GARNITURE

Type sémantique : action

Aspect inhérent : duratif accompli

- **Propriété formelle**

Construction : X0 V PRÉP2 X2 (PRÉP2 = de+avec)

Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=GN, X2=GN

Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=ALIMENT, X2=ALIMENT

Dans (3a), le verbe *accompagner* a les propriétés suivantes :

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : accompagn-2

Classe sémantique : ESCORTE

Type sémantique : action

Aspect inhérent : duratif inaccompli

- **Propriété formelle**

Construction : X0 V PRÉP2 X2 telle que PRÉP2 = à+jusqu'à

Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=GN, X2=GN

Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=HUMAIN, X2=LOCATIF

2. Le discours rapporté du point de vue de la théorie des trois fonctions primaires

L'analyse des discours rapportés est fondée sur les trois fonctions primaires. Elles permettent d'analyser le discours rapporté. Comme il est un énoncé du locuteur citant faisant état d'un contenu cité et un énoncé du locuteur cité instanciant une structure prédicat-argument qui spécifie la relation entre le locuteur cité et son énoncé. Nous étudions successivement la fonction prédicative, la fonction argumentale et la fonction modalisatrice du discours rapporté.

2.1. La fonction prédicative

Le prédicat du DR est une relation orientée entre un humain et ses propos – il s'adresse donc, en général, à un prédicat de la classe sémantique PAROLE. Nous allons examiner, dans les chapitres qui suivent, la fonction prédicative de cette classe autour de ces trois axes : 1) sa

sémantique dans des prédicats de parole ; 2) les domaines pour l'argument pris par ses prédicats de DR ; 3) son emploi prédicatif.

2.1.1. Sémantique dans des prédicats

Le prédicat de parole introduit la parole rapportée dans le DR : il est donc considéré comme l'introducteur.

Avant de commencer notre analyse, nous passons en revue des définitions sur le prédicat de parole, données jusqu'ici par les études précédentes⁷⁷ : 1) les prédicats de parole se définissent, du point de vue syntactico-sémantique, comme un *prédicat à trois arguments* qui désigne l'acte de transmettre le message entre deux personnes ; 2) ces trois arguments se composent du locuteur et de l'interlocuteur (deux arguments qui participent à la conversation) et du contenu de parole dont le verbe (de parole) permet d'indiquer l'acte de langage du locuteur qui se sert à transmettre le message (contenu) ; 3) le contenu de parole se réalise comme argument facultatif (dont les formes sont diverses : *Que P*, (Prép) Inf, (Prép) GN, etc.) par saturation sémantique du prédicat⁷⁸ - ce qui explique pourquoi, dans le DR, l'introducteur du DR se manifeste par un prédicat de parole alors que le contenu de parole est le discours cité.

Or, les prédicats de parole ne sont homogènes ni sur le plan syntaxique ni sur le plan sémantique. Sur le plan syntaxique, on observe que tous les verbes de parole n'ont pas la même forme de l'argument (contenu de parole). Il en est le cas des verbes de parole comme *dire* (5a-c) et *bavarder* (5a-c) :

- (4) a. Luc dit qu'il a passé ses vacances en Russie.
 b. Luc dit avoir passé ses vacances en Russie.
 c. *Luc dit ses vacances en Russie
- (5) a. *Luc bavarde qu'il a passé ses vacances en Russie.
 b. Luc bavarde avoir passé ses vacances en Russie.

⁷⁷ Charolles et Lamiroy (2001) ; Eshkol (2002) ; Giry-Schneider (1987) ; G. Gross (1996, 1998) ; Guillet et Leclère (1992) ; Kübler (1994) ; Lee (2010) ; M. Gross (1975) ; Wierzbicka (1987)

⁷⁸ Charolle et Lamiroy (2008) expliquent l'intransitivité des verbes de parole en relation d'un « *principe de la saturation sémantique* » : « plus le sémantisme d'un verbe serait spécifié, plus le verbe serait saturé lexicalement et plus il serait intransitif. Ainsi, plus le verbe spécifié par exemple la manière de parler, plus il aurait tendance à ne pas profiler l'objet. »

Transitif	Intransitif
chanter	iodler, jodler
dire	bégayer, grasseyer, chevroter
énoncer	fabuler, délirer
contester	ergoter, chinoiser, chicaner

c. Luc bavarde de ses vacances en Russie.

Ces exemples nous montrent : 1) que *dire* est à même de prendre la complétive et l'infinitive en argument à contenu de parole ; 2) que *bavarder*, ne pouvant prendre la complétive en argument, prend en revanche l'infinitive et le GN avec la préposition *de*. Ceux-ci montrent aussi que le verbe de parole et la construction des arguments ne sont pas assimilables l'un à l'autre.

Cette asymétrie syntaxique entre les prédicats de parole est également détectable dans le plan sémantique. *Dire*, le verbe introducteur le plus utilisé, signifie « neutre », tandis que des significations supplémentaires peuvent se manifester dans d'autres prédicats de parole comme par exemple *crier* (interprété « dire quelque chose à voix forte ») ou *murmurer*. Le deuxième « dire quelque chose à voix basse ». Ils offrent, pour ainsi dire, des *suppléments* aux significations de *dire*. Nous voyons donc que la classification sémantique du prédicat de parole peuvent influencer la signification du discours cité. Un exemple : nous comparons *gronder* (une sous-classe de *désapprobation* dans le prédicat de parole) et *féliciter* (classe de *compliment*) (Vivès 1998) :

- (6) a. Paul a **grondé** que Jean a (fait mouche, touché juste)
- b. Paul a **félicité** que Jean a (?fait mouche, ?touché juste)
- (7) a. Paul a **grondé** Jean en lui disant : « ?Bravo, c'est formidable ! »
- b. Paul a **félicité** Jean en lui disant : « Bravo, c'est formidable ! »

(7a) montre bien comment la définition de *gronder* (selon *Larousse* « exprimer de manière plus ou moins distincte, sourde, son mécontentement à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose) rend la phrase positive sémantiquement défectueuse. (6a) en est exemple pour *féliciter* qui rend sémantiquement défectueux le discours cité à signification négative.

Nous trouvons le même phénomène en coréen. Nous prenons les exemples de *kkujijda* et de *chingchanhada* qui sont, au sens littéral, les équivalents sémantiques de *gronder* et *féliciter* :

- (8) a. 그는 아이에게 거짓말을 하지 말라고 꾸짖는다.
 Geu-neun ai-ege geojismal-eul ha-ji mal-la-go kkujij-neun-da.
 Il-TOP enfant-DAT mensonge-ACC faire-DEC ne pas faire-IMP-QT_{DRI} gronder-PRS-DEC
 'Il a grondé son enfant de ne pas dire un mensonge'
- b. ?그는 아이에게 거짓말을 하지 말라고 칭찬한다.
 Geu-neun ai-ege geojismal-eul ha-ji malla-go chingchanha-n-da.
 Il-TOP enfant-DAT mensonge-ACC faire-DEC ne pas faire-IMP-QT_{DRI} féliciter-PRS-DEC
 'Il a félicité son enfant de ne pas avoir dit un mensonge'

Les parts soulignées ne s'entendent pas avec le verbe *chingchanhada* puisque le discours cité se veut négatif en disant « ne pas dire un mensonge ».

Les choix de l'introducteur sont importants dans l'interprétation du DR, comme la signification d'un prédicat de parole, introducteur du DR, peut changer non seulement la sémantique ou la modalité de contenus de parole (discours cité) mais aussi la construction syntaxique de l'argument pris par le prédicat.

2.1.2. Domaine d'arguments

Un emploi prédicatif est, selon G. Gross (2012), déterminé d'abord par son domaine d'arguments, qu'il soit verbe ou nom, etc. De ce point de vue, nous proposons que le type canonique des prédicats de parole du DR est :

Prédicat de parole <humain> <contenue de parole>

Soit le verbe de parole *raconter* dans *Claude raconte qu'il a passé un examen médical*. Si nous remplaçons soit le mot *Claude* par *Claude Monet* ou *M. Monet* (un nom propre), soit un pronom (*Il*), soit un groupe nominal à partir d'un Nhum (*Mon ami français, L'étudiant, Votre voisin, etc*), nous constatons que le verbe garde la même interprétation. Convenons de ranger tous ces substantifs dans une classe hyperonymique que nous appelons HUMAIN où les crochets délimitent une classe sémantique. Le type peut contenir, avec des éléments comme nom propre, pronom et GN, presque toutes les entités nommées humaines. Les classes sémantiques HUMAIN montrent bien dans le dictionnaire électronique *Le Projet Séjong* :

<HUMAIN>

<Humain de relation> : ami, collègue, maître, amant, disciple

<Humain de relation symétrique> : camarade, voisin, collègue

<Famille de relation symétrique> : frère, sœur, cousin

<Humain de relation asymétrique> : employeur, employé, vétéran, débutant

<Famille de relation asymétrique> : père, mère, fils, fille, aîné, benjamin

<Humain déictique> : moi, toi, nous

<Humain appellatif> : monsieur, votre majesté, votre excellence

<Humain de qualification> : athlète, expert, novice

<Humain de qualification négative> : fainéant, malade

<Humain de qualification négative physique> : aveugle, sourd, malentendant

<Humain de qualification négative mentale> : idiot, crétin

<Humain de qualification négative morale> : menteur, arnaqueur, voleur

<Humain de qualification positive> : belle, génie, gentleman

<Humain de qualification positive physique> : belle, beau (garçon)
<Humain de qualification positive mentale> : génie, prodige
<Humain de qualification positive morale> : gentleman, honnête homme
<Humain d'âge> : personnes âgées, adolescent, enfant
<Humain de région> : Coréen, Français, Européen, Parisien
<Humain de race> : noir, blanc, jaune
<Adepte/croyant> : bouddhiste, socialiste, matérialiste
<Adepte de religion> : bouddhiste, chrétien, croyant
<Adepte de politique> : socialiste, communiste, gauche, droite
<Adepte de discipline> : empiriste, rationaliste, matérialiste
<Adepte d'art> : moderniste, dadaïste
<Humain de classe sociale> : capitaliste, plèbe, bourgeois, prolétaire
<Humain d'action> : meurtrier, responsable, contribuable, condamné
<Humain d'action passive> : prévenu, victime
<Humain de rôle> : responsable, directeur
<Humain de poste> : dirigeant, patron, président, secrétaire
<Humain de grade> : colonel, lieutenant, agent administratif
<Humain de titre (de noblesse)> : duc, comte
<Humain de titre (de monarchie)> : empereur, roi, reine
<Humain de métier> : journaliste, animateur, photographe, médecin
<Humain de métier antisocial> : cambrioleur, mafieux, malfaiteur
<Humain de rôle temporaire> : client, spectateur, passager
<Humain de rôle sportif> : entraîneur, préparateur physique, lanceur
<Humain d'imagination> : fantôme, esprit, gobelin

Tableau 7 : Les classes sémantiques HUMAIN dans le *Le Projet Séjong*

Le positionnement d'un Nhum dépend de la construction de prédicats de parole : soit dans le premier argument (X0, sujet) soit dans le complément d'objet (COI (*Je te l'avait dit*) ou COD (*Luc vous remercie de votre hospitalité*). Les Nhum français et coréen peuvent, tous les deux, se manifester en nom propre (*Minsu, Kim Minsu, Kim ssi* (M. Kim)), en pronom personnel (*na* (moi), *neo* (toi), *geu* (lui)), en groupe nominal (*chinguui abeoji* (« père d'un ami »), *jinaganeun salam* (« passant »), *seonsaengnim* (« professeur »)). En plus, Nhum coréen, langue agglutinative, a besoin des postpositions selon la fonction syntaxique différente à laquelle celui-ci fait face : postpositions nominative ou topique pour sujet (*-i/ga* ou *-eun/neun*), position dative pour COI (*-ege/hante*) et postposition accusative pour COD (*-eul/leul*).

Les prédicats de parole choisissent en général le message de transfert, c'est-à-dire le discours cité pour le domaine d'argument. Ce processus conduit à déterminer le type de DR dont dépendent les formes de la citation – la modalité des prédicats qui vont le transformer en DRD, DRI ou DRH. Dans le DRD, la parole de l'autre est présentée comme telle et il incombe

aux guillemets de spécifier que la citation est reproduite d'une manière fidèle. Il s'ensuit que tout contenu propositionnel ainsi structuré et précédé d'une mention à humain combinée à un marqueur de DR est identifiable comme un discours cité (*Il a dit : « Je suis d'accord et je ferai selon vos instructions »*) (Buvet 2012a : 230).

La citation dans le DRD coréen, identique à celle du français en caractéristique générale, doit être accompagnée avec la particule du DR *-lago*, se trouvant à l'intérieur du discours citant :

- (9) 민수는 “너무 피곤해.”라고 말했다.
 minsu-neun “neomu pigonha-e.”-lago malha-ess-da
 Minsu-TOP trop être fatigué-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit : « Je suis trop fatigué »’

Nous remarquons dans le DRI que, par la parole de l'autre, la distribution à droite du prédicat manifeste différentes propriétés (*Que P, Inf, GN*), comme dans les exemples suivants (Buvet, 2012a) :

- raconter
 - (10) a. Il raconte qu'il a passé ses vacances en Irlande
 - b. Il raconte avoir passé ses vacances en Irlande
 - c. Il raconte ses vacances en Irlande
- bavarder
 - (11) a. *Il bavarde qu'il a passé ses vacances en Irlande
 - b. Il bavarde avoir passé ses vacances en Irlande
 - c. Il bavarde de ses vacances en Irlande

Nous voyons ici que *raconter* peut choisir comme arguments *Que P, Inf, GN*, tandis que *bavarder* ne prend que *Inf* et *GN* (qui requiert la préposition *de*), aux dépens de *Que P*.

Ce phénomène en français est aussi observé dans le prédicat de parole coréen. Par exemple, *malhada* (dire) peut prendre pour arguments *Que P* et *GN* au contraire de *insahada* (dire poliment) qui ne prend que *Que P* :

- 말하다 (*malhada*, dire)
 - (12) a. 민수는 지영이가 초콜릿을 좋아한다고 말했다.
 Minsu-neun jiyong-iga chokollis-eul johahanda-go malha-ess-da
 Minsu-TOP Jiyong-NOM chocolat-ACC aimer-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit que Jiyong aime les chocolats.’
 - b. 민수는 비밀을 말했다.
 Minsu-neun bimil-eul malha-ess-da
 Minsu-TOP secret-ACC dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a révélé un secret.’

➤ 인사하다 (*insahada*, dire poliment)

(13) a. 민수는 선생님께 감사하다고 인사했다.

Minsu-neun seonsaeng-nim-kke gamsaha-da-go insaha-ess-da

Minsu-TOP professeur-HON-DAT remercier-DEC-QT_{DRI} dire poliment-PAS-DEC

‘Minsu a dit poliment qu’il remercie au professeur.’

b. *민수는 감사를 인사했다.

Minsu-neun gamsa-leul insaha-ess-da

Minsu-TOP remerciement-ACC dire poliment-PAS-DEC

Le choix du locuteur citant pour le prédicat du DRI révèle le moyen de son intervention dans le discours cité : explicitement ou implicitement. Il est pourtant difficile de distinguer clairement le discours citant/cité dans le DRI, à cause de l’absence des marqueurs typographiques du DRD. Nous voyons que la solution à cette difficulté réside dans une description systématique et efficace des emplois prédicatifs du DR.

2.1.3. Emploi prédicatif

Les emplois prédicatifs sont, selon Buvet (2013), les différentes instances des prédicats dans les énoncés. Il est possible qu’un même prédicat correspond à plusieurs emplois prédicatifs. Comme nous avons expliqué dans la section 1.3., l’emploi prédicatif est caractérisé par 1) les propriétés sémantiques (racine prédicative, classe sémantique, type sémantique et aspect inhérent) et 2) les propriétés formelles (construction, distribution morphosyntaxique, distribution sémantique).

Nous présentons quels sont les verbes, les noms prédicatifs et les adjectifs prédicatifs correspondant à des prédicats de parole en français et en coréen :

➤ Prédicats de parole en français

- Verbe : *annoncer, avouer, bavarder, bégayer, critiquer, dialoguer, expliquer, ordonner, proposer, questionner, etc.*
- Nom prédicatif : *annonce, aveu, critique, dialogue, explication, ordre, proposition, question, etc.*
- Adjectif prédicatif : *bavard, bègue, explicateur, etc.*

➤ Prédicats de parole en coréen

- Verbe : *gobaeghada* (fr. avouer), *myeonglyeonghada* (fr. ordonner), *jilmunhada* (fr. questionner), *etc.*
- Nom prédicatif : *gobaeg* (fr. aveu), *myeonglyeong* (fr. ordre), *jilmun* (fr. question), *etc.*

Nous notons ici que les prédicats de parole coréens n’ont pas d’adjectif prédicatif au

contraire des prédicats français.

Le verbe *ordonner* et le nom prédicatif *ordre* ont la même signification INJONCTION et partagent la même racine prédicatif. Il s'agit d'emplois prédicatifs en rapportant un même prédicat :

- ord_1-(humain, humain, discours cité)
- (14) a. Luc m'a ordonné de partir vite
- b. Luc me donne l'ordre de partir vite.

Néanmoins, les lexiques qui ont la même racine ne cherchent pas toujours le même emploi comme les exemples construits avec *déclarer* :

- (15) a. Il a déclaré qu'il avait tout observé.
- b. Il a déclaré ne rien savoir.
- c. Il déclare la séance ouverte.

Si les exemples (15a, b) et (15c) sont lexicalement identiques, leurs emplois respectifs se diffèrent l'un par rapport à l'autre. Voici les descriptions de propriétés des emplois prédicatifs :

Dans les exemples (15a, b), le verbe *déclarer1* a les propriétés suivantes :

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : déclar_1

Classe sémantique : PAROLE

Type sémantique : action

Aspect inhérent : accompli

- **Propriété formelle**

Construction : X0 V X1

Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=Que P, Inf.

Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=CONTENU DE PAROLE

Dans l'exemple (15c), le verbe *déclarer2* a les propriétés suivantes :

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : déclar_2

Classe sémantique : PERFORMATIF

Type sémantique : action

Aspect inhérent : inchoatif accompli

- **Propriété formelle**

Construction : X0 V X1

Distribution morphosyntaxique : X0=GN, X1=GN

Distribution sémantique : X0=HUMAIN, X1=ÉVÉNEMENT

Déclarer1 et *déclarer2* ont comme classe sémantique respectivement DIRE et PERFORMATIF – ce qui conduit à voir que leurs emplois sont différents. Nous notons aussi que le premier (*déclarer1*) a comme distribution morphosyntaxique le complétive et l’infinitive, alors le second (*déclarer2*) uniquement le GN. L’argument X1 à *déclarer1* prend en sémantique le contenu de parole, alors que celui à *déclarer2* des événements comme *guerre, séance ouverte*, etc.

2.2. La fonction argumentale

Les fonctions prédicative et argumentale concernent la structure textuelle dans le DR. Comme la dernière (argumentale) caractérisant les énoncés-connecteurs, elle concerne les formes du DR suivantes : discours rapporté direct (DRD), discours rapporté indirect (DRI), discours rapporté mixte (DRM). Tous les trois occupent syntactico-sémantiquement les positions sujet (humain) et complément (discours cité ou contenu de parole) en fonction de la construction du DR qui détermine les emplois prédicatifs, parce que c’est la nature de l’introducteur de DR qui délimite des formes du discours cité selon son domaine d’argument.

2.2.1. Fonction argumentale DRD

Dans la grammaire traditionnelle, en disant (ou *présentant*) la parole prononcée d’une autre situation discursive, le DRD manifeste la marque de situation d’énonciation (les embrayeurs) et le point de vue du discours cité⁷⁹. Il s’établit, particulièrement lors de la rédaction des articles de presse, par les emplois de 1) des guillemets (16a) ; 2) du cumul de l’italique et des guillemets (16b) ; 3) deux points (16c) :

- (16) a. « Si les gens veulent se mettre en dehors du chemin et ne pas voter le budget, à partir de là évidemment il faudra qu’ils assument leur responsabilité », a lancé ce proche du premier ministre, Manuel Valls. (lefigaro.fr 17/06/2014)
- b. « *Chacun doit connaître la trajectoire* », a affirmé, mardi, M. Hollande. (Le Monde 23/01/2014, pp.9)
- c. Ziad Takieddine répond : « *Certainement. Allez regarder du côté de ceux qui n’ont pas été payés là-bas.* » (liberation.fr 19/04/2013)

En coréen, les marques typographiques du DRD les plus courants sont les guillemets

⁷⁹ Cité par Wikipédia.fr.

d'anglais. :

(17) 김 교수는 30 일 “내년 총선을 앞두고 야권이 분열하고, 여당의 공천권을 두고 대통령과 당이 충돌할 경우 여권도 분열할 수 있다”고 말했다.

(donga.com 31/07/2015)

gim gyosu-neun 30 il “naeyeon chongseon-eul apdu-go yagwon-i bunyeolha-go, yeodang-ui gongcheongwon-eul du-go daetonglyeong-gwa dang-i chungdolha-l gyeongu yeogwon-do bunyeolha-l su iss-da”-go malha-ess-da.

‘« Il est probable, sur la question des élections d’assemblée nationale, que les opposants se séparent. Et le parti au pouvoir aussi, si la Présidente et le parti sont aux désaccords par rapport au processus de nominations des candidats » commente-t-il le professeur Kim au 30.’

Selon Chareaudeau et Mingueneau (2002 : 289-290), les guillemets relèvent de l’autonomie ou de la modalisation. « L’emploi autonome des guillemets permet d’indiquer qu’une séquence est prise en mention et non en usage » : donc pour la modalisation autonome, « En mettant des mots entre guillemets, l’énonciateur se contente en effet d’attirer l’attention du récepteur sur le fait qu’il emploie précisément ces mots qu’il met entre guillemets ». Et ce par lequel DRD se permet d’avoir une objectivité et de rester dans en neutralité, étant donné que c’est apparemment « la forme la plus littérale de la reproduction de la parole d’autrui ⁸⁰ ». On peut donc identifier dans le DRD, entre locuteur cité et discours cité parce que le processus du DRD les présente comme ‘exacts’. Nous pouvons également identifier les discours cités (énoncés entourés des guillemets) respectifs dans les exemples au-dessus aux personnes suivantes : *Manuel Valls* (16a) ; *François Hollande* (16b) ; *Ziad Takieddine* (16c) ; *le professeur Kim* (17).

Or, comme le rapporteur est à même de choisir quel prédicat de parole à utiliser, le locuteur peut librement en influencer, comme introducteur du DR. Nous l’expliquons par les exemples suivants⁸¹ :

- (18) a. « Je m’opposerais à cette loi », plaisanta le sénateur.
b. *Le sénateur a plaisanté qu’il s’opposerait à cette loi.

Si le rapporteur sélectionne le verbe *plaisanter* pour rapporter l’énoncé « *Je m’opposerais à cette loi* », le DRD se manifeste comme (18a), mais non comme (18b). C’est parce que *plaisanter* est moins transitif que *dire*, selon Lamiroy et Charolles (2008). C’est le phénomène qui n’est pas observé en coréen puisque ses verbes de parole peuvent prendre sans contrainte

⁸⁰ Rigel *et al.* (1994 : 597)

⁸¹ Danlos, L., Sagot B. & Stern, R. 2010. Analyse discursive des incises de citation. In *Actes du Deuxième Colloque Mondial de Linguistique Française*, p. (à paraître), La Nouvelle-Orléans, Louisiane, USA.

les formes du DRD ou du DRI.

Il faut faire attention pourtant au fait que les formes du DRD elles-mêmes ne révèlent pas immédiatement l'identification du locuteur cité, parce que celui-ci a d'engagement très faible. Dans les exemples (17a) – (17c), c'est le genre de discours par lequel elles se réalisent (les articles de presse) qui offre l'identification du rapporteur (les journalistes), comme les articles de presse exigent l'exactitude, l'objectivité et la neutralité qui préfèrent l'emploi du DRD.

2.2.2. Fonction argumentale DRI

Le DRI n'a pas d'indépendance syntaxique comme celle du DRD : il se construit donc comme une subordonnée ou un complément du verbe de parole. Il est généralement bien intégré au discours dans lequel il s'insère et n'est pas marqué par une rupture énonciative (Rigel *et al.* 1994 : 598).

Dans le DRI français, le discours cité est présenté sous la forme d'une complétive (3a), d'une infinitive (19b) ou d'un GN (19c) :

- (19) a. Il m'a avoué qu'il avait commis le crime.
- b. Il m'a avoué avoir commis le crime.
- c. Il m'a avoué le crime.

Les phrases (19a) et (19b) s'identifient à des *phrases complexes* qui vont concerner la prédication complexe. En ce qui concerne la prédication *complexe*, il faut rappeler les deux notions qui la fondent : la prédication première (ou élémentaire) et la prédication de second ordre. La première est ce que l'on retrouve au niveau de la phrase simple. Elle concerne le prédicat élémentaire chargé de sélectionner ses arguments. L'argument sélectionné par l'introducteur du DRI (contenu de parole) est de nature phrastique – ce qui explique pourquoi le DRI concerne la prédication complexe.

Ces remarques tendent à expliquer la raison pour laquelle le locuteur citant du DRI engage plus fortement dans le discours cité que celui du DRD, puisque l'interprétation du rapporteur peut modifier le propos de l'autre par verbe de parole (*avouer* dans les exemples (19a) – (19c)). Les discours cités de (19a) et de (19b) sont explicites, tandis que (19c) implicite.

En coréen, *Que* du DRI français est équivalent à '-go', selon un point de vue de la grammaire traditionnelle coréenne. L'élément '-go' apparaît au suffixe terminal dans la forme verbale (ou adjectivale) (D.-E. Eum 2004 : 26) :

- (20) 민수는 지영에게 어머니가 오셨다고 말했다.
 minsu-neun jiyeong-ege eomeoni-ga o-sy-eoss-da-go malha-ess-da

Minsu-TOP Jiyoung-DAT mère-NOM venir-HON-PAS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC.
'Minsu a dit à Jiyoung que sa mère est venue.'

Le DRI coréen n'a pas la proposition infinitive. Si nous traduisons la proposition infinitive française en coréen, celle-ci doit prendre la particule de la citation '-go' – exactement comme lors de la traduction de la proposition complétive. Et ce n'est pas tout : dans cette traduction, c'est la *nominalisation* de la proposition infinitive qui se manifeste parce que la traduction accompagne 1) '-geos' (nom non-générique non-autonome)⁸² et 2) '-eum' (suffixe verbal terminal)⁸³.

(21) a. Marie promet à Jean **de** venir rapidement.

b. 마리는 장에게 빨리 오겠다고 약속한다.

mari-neun jang-ege ppalli o-gess-da-go yagsogha-nda.

Marie-TOP Jean-DAT rapidement venir-MOD-DEC-QT_{DRI} permettre-DEC

c. 마리는 장에게 빨리 올 것을 약속한다.

mari-neun jang-ege ppalli o-l geos-eul yagsogha-nda.

Marie-TOP Jean-DAT rapidement venir-PART NG-ACC permettre-DEC

L'exemple (21a) peut être traduit de deux façons suivantes : (21b) avec '-go' ; (21c) avec '-geos'.

2.2.3. Fonction argumentale DRH

On a depuis longtemps affirmé l'existence des formes « hybrides » catégorisées sous le nom du DRH (discours rapporté hybride) qui « représentent des alternatives significatives aux classiques discours direct et indirect ⁸⁴ ». Il s'agit du discours direct avec *que* (Bruña Cuevas 1996), des îlots textuels (Perret 1994, Rosier 1999, Tuomarla 2000), du résumé avec citation (Maingueneau 1981). Ces formes « hybrides » sont fréquemment représentées dans la presse étant donné que ce sont « discours rapporté neutre du point de vue énonciatif ⁸⁵ ».

Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 : 193), le discours direct avec *que* est identifié comme « *direct* parce que les ajustements des déictiques dans la nouvelle situation d'énonciation ne sont pas réalisés » :

⁸² Selon la définition du site <http://krdic.naver.com/> (dictionnaire de Naver) : « le nom qui tend à être utilisé avec un autre nom comme il est purement fonctionnel. »

⁸³ « le suffixe qui suit les terminaisons comme '-eoss', '-gess' ou les radicaux du verbe ou de l'adjectif qui n'ont pas la consonne finale 'ㄷ' pour les substantiver. », <http://krdic.naver.com/> (dictionnaire de Naver).

⁸⁴ Rosier (2008 : 94)

⁸⁵ Rosier (2008 : 94)

(22) L'intermédiaire explique qu' « *on ne peut pas vendre à un pays des armes de protection et vendre à son ennemi des armes d'attaque* », [...]. (liberation.fr 19/04/2013)

Dans le discours cité de (22), le déictique *on* réfère à l'intermédiaire et les autres.

Nous considérons les IT (îlots textuels) comme le DRH parce que leurs propos de l'autre (X) représente le segment guillemeté, tandis que les IT n'est pas du DRD. Voici les catégories attribuées aux IT :

(i) îlot textuel en DRI (Jean dit que ... « X » ...) :

Jean dit qu'« il n'y a pas d'amour heureux ». (Rosier 2008 : 95)

(ii) îlot textuel hors DRI avec source explicite (selon (les paroles de) Jean, ... « X »...) :

Selon Christian Troadec, le maire de Chahaix, « *il vaut mieux que le gouvernement les démonte de lui-même. De toute façon, ils ne resteront pas.* »(Le Figaro, 04/11/2013, pp. 6)

(iii) îlot textuel hors DRI sans source explicite (... « X » ...) :

L'intermédiaire Ziad Takieddine a dit au juge antiterroriste Marc Trévidic sa conviction que l'attentat de Karachi était « *certainement* » lié à la décision de Paris d'arrêter le versement des commissions sur des contrats d'armement, a-t-on appris jeudi de source judiciaire. (liberation.fr 19/04/2013)

Les formes dans la catégorie (i) marquent le discours cité par guillemets, italique ou deux points. Rosier (2008) a établi la liste (non exhaustive) de leurs verbes⁸⁶ qui permettent de « surimposer la modalité prêtée à l'énonciateur par le rapporteur-journaliste à la citation littérale qui suit : une citation-conviction. » Cela tend à neutraliser l'intervention du rapporteur par emploi des guillemets pour démontrer l'objectivité tenue par le locuteur citant : comme celui-ci est considéré avoir une forte dose d'engagement par rapport aux propos de l'autre.

Les DRH (ii), qui accompagnent le syntagme prépositionnel (*selon, d'après, pour, suivant*), sont, sur le plan syntaxique, des compléments modaux qui nuancent l'assertion de la phrase et font entendre sous l'énonciateur E1, grâce aux marqueurs typographiques et/ou à la soudaine indépendance énonciative du fragment qui suit le complément en *selon* (Rosier 2008 : 103). Leur distinction claire entre locuteur citant et discours cité donne l'impression d'une similarité avec le DRD ; pourtant, nous les trouvons neutres (ni le DRD ni le DRI), parce qu'elles ne possèdent pas des prédicats de parole.

Les formes (iii) sont fréquemment utilisées dans les articles de presse. Elles tendent à guillemeter le fragment que le rapporteur veut mettre en relief. Nous avons cependant la difficulté de vérifier si sa source est locuteur citant ou locuteur cité.

⁸⁶ Voici les verbes : *admettre, affirmer, ajouter, apprendre, assurer, avouer, calculer, conclure, confier, confirmer, constater, déclarer, demander, déplorer, dire, estimer, exiger, expliquer, faire valoir, juger, noter, observer, penser, préciser, promettre, proposer, raconter, rappeler, reconnaître, relever, remarquer, répondre, retenir, s'apercevoir, souhaiter, souligner, stipuler, trouver.*

Le DRH coréen, particulièrement formes hybrides du DRD et du DRI, est très fréquent dans les articles de presse coréens. Nous les rappelons rapidement : l'emploi des guillemets d'anglais pour marquer le discours cité et de la particule du DR '-lago' pour le DRD ; celui de la particule '-go' sans guillemets d'anglais. Or, dans l'exemple (23), nous trouvons une forme DRH dans laquelle le DRD accompagne la particule du DRI '-go' :

- (23) [...] 여고생들은 “우리에겐 생활적인 페미니즘이 필요하다”고 말했다.
 (Donga.com, 09/03/2016)
 [...] yeogosaeng-deul-eun “uri-ege-n saenghwaljeok-in peminijeum-i pilyoha-da”go malha-ess-da.
 lycéenne-PL-TOP nous-DAT-POST vie-PRS féminisme-NOM être nécessaire-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Les lycéennes ont dit « nous avons besoin d’un féminisme quotidien. »’

L'exemple (23) est DRH parce que les marques du DRD comme guillemets d'anglais et déictique *je* cohabitent avec terminaison '-da' et particule du DRI '-go'. Nous remarquons que c'est de montrer l'attitude neutre du rapporteur face au propos de l'autre.

Il faut ajouter aux observations au-dessus que les articles de presse coréens tendent à poser le locuteur cité à la position du sujet qui se trouve à la tête du discours cité. Et ceci pour insister au fait que le rédacteur (journaliste) n'écrit son article que pour donner la vérité vraie.

Nous présentons maintenant un exemple coréen qui correspond à l'« îlot textuel hors DRI avec source explicite », lequel marque la source précédant '-e ttareumyeon (fr. selon)' et suivant le propos rapporté :

- (24) 경찰에 따르면 [...] 정모 씨(55)가 흥기를 들고 난입했다.
 (donga.com, 30/12/2015)
 gyeongchal-e ttaleumyeon [...] jeong-mo ssi(55)-ga hyunggi-leul deul-go nanibha-ess-da.
 police-selon [...] Jeong-un tel monsieur-NOM arme-ACC avoir-et faire irruption-PAS-DEC
 ‘M. Jeong a fait irruption à main armée, **selon** la police.’

2.3. La fonction modalisatrice

La modalité est définie comme la prise en charge⁸⁷ par le locuteur du contenu de son

⁸⁷ Selon (Coltier, Dendale et De Brabanter 2009 : 4), la prise en charge traite de phénomènes empiriques liés d'une façon ou d'une autre à l'énonciation : actes de langage (assertion, interrogation), modalité et modalisation, évidentialité et médiatif, discours rapporté, modalisation autonymique (e.a. guillemets de mise à distance), polyphoni énonciative, argumentation, présupposition, expressions cadratives (*Selon N,...*), etc.

discours. Elle est traitée en termes d'actualisation, d'une part, de catégorisation lexico-énonciative, d'autre part. Les deux types de traitement participent à l'analyse sémantique du DR. Nous allons analyser la modalité par trois niveaux : celui du prédicat, de l'argument phrastique et du DR.

2.3.1. La modalité au niveau du prédicat

Appliquée au prédicat du DR, la catégorisation lexico-énonciative met en lumière les deux modalités que l'on observe dans les DR. La première est la modalité élocutive – elle concerne le locuteur du discours cité :

- (25) a. [...], le député PS Christophe Caresche **s'est félicité** que le premier ministre Manuel Valls ait réaffirmé, dimanche à La Rochelle (...). (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 5)
- b. 이날 저녁 수도 테헤란에서 만난 한 시민은 “자리프 장관이 우리에게 선물한 ‘위대한 협상’ 덕에 매우 행복하다”고 기뻐했다. (donga.com 15/07/2015)
- inal jeonyeog sudo tehelan-eseo manna-n han simin-eun “jalipeu janggwan-i uli-ege seonmul-han ‘widaeha-n hyeobsang’ deog-e maeu haengbogha-da”-go **gippeoha-ess-da**(être heureux-PAS-DEC).
- « Nous **sommes** très **heureux** de la ‘grande négociation’, offerte par Zarif, le ministre des Affaires étrangères » commente ce soir un interviewé à Téhéran. »

Le verbe français *se féliciter* et le verbe coréen *gippeohada* sont sémantiquement identiques en se définissant tous « s'estimer satisfait de quelque chose ou être satisfait d'avoir fait telle chose (définition de *Larousse*) et correspondent donc à la classe sémantique PAROLE_PLAISIR. La modalité de cette classe tend à se focaliser sur le locuteur cité.

La question de focalisation s'applique également sur le locuteur du discours citant comme suit :

- (26) a. Le président du Medef **prétend** que la loi El Khomri a été vidée de son sens et fustige les syndicats « comme la CGT et FO » qui, selon lui, empêchent le dialogue. (humanite.fr 12/04/2016)
- b. 하지만 일본 정부는 법적 책임은 1965 년의 한일 ‘청구권협정’에 의해 해결되었다고 우겼다. (hani.co.kr 19/02/2016)
- hajiman ilbon jeongbu-neun beobjeog chaegim-eun 1965-nyeon-ui han-il ‘cheonggugwon-hyeobjeong’-e uiha-e haegyeoldoe-eoss-da-go **ugy-eoss-da** (**pretender-PAS-DEC**).
- ‘Pourtant, « Notre responsabilité juridique est définitivement conclue par la signature

du Traité nippo-sud-coréen de 1965 » a-t-il **prétendu** le gouvènement japonais.’

Les verbes *prétendre* et *ugyda* (« affirmer quelque chose, le donner pour vrai (*Larousse*) ») montre bien l’intervention d’un point de vue du locuteur citant. Ils correspondent à des prédicats caractérisés par la classe sémantique PAROLE_ARROGANCE. La modalité allocutive concerne uniquement le locuteur du discours cité :

(27) a. pour autant, selon Lionel Chatelin, c’est surtout pour les deux-roues que cela pose problème : « [...] *Le préfet nous interdit de nous servir de jerricans*. [...] » (courrier-picard.fr 26/05/2016)

b. 지난 9 월 17 일 중부지방고용노동청은 ‘ㅇ에게 초과노동 체불임금 469 만원을 지급하라’고 사장에게 명령했다. (hani.co.kr 26/11/2014)
jinan 9-wol 17-il jungbujibang-goyongnodongcheong-eun ‘o-ege chogwa-nodong chebul-imgeum 469-manwon-eul jigeubha-la’-go sajang-ege(chef de l’entreprise-DAT) myeonglyeongha-ess-da(ordonner-PAS-DEC).
‘« M. X, le chef de l’entreprise, doit verser une somme de 4,69 million won à O, celle de la rémunération des heures supplémentaires impayée » a déclaré le 7 septembre le conseiller de prud’homme de la région centrale.’

Les verbes *interdire* et *myeongryeonghada* (ordonner), il s’agit tous d’exécuter le pouvoir qui empêche quelqu’un de faire quelque chose – ce qui les fait correspondre à la classe sémantique PAROLE_INJONCTION. Ils doivent contenir le locuteur et, simultanément, l’interlocuteur comme (27a) *nous* et (27b) *sajang-ege*(fr. au chef de l’entreprise). Et ceci conduit à voir que le discours cité est focalisé sur la modalité en rapport avec le locuteur cité (interlocuteur).

Du point de vue énonciatif, les classes sémantiques ‘PAROLE_PLAISIR et PAROLE_ARROGANCE’ sont catégorisées comme descriptions subjectives et la classe sémantique ‘PAROLE_INJONCTION’ comme description interindividuelle.

2.3.2. La modalité au niveau de l’argument phrastique

Dans le chapitre précédent, nous avons examiné la modalité du discours citant au niveau d’introducteur du DR (prédicat de parole). Pourtant, la structure du DR à binarité (discours citant/cité) conduit à voir la modalité comme argument de l’introducteur du DR au niveau du discours citant – celle dans laquelle seul le point de vue du locuteur cité intervient, précisément. Nous l’expliquons en examinant d’abord le DRI qui permet le verbe introducteur du DR *dire* de prendre la complétive :

(28) a. [...] il a dit que je lui ai **conseillé** d’aller à Séville plutôt qu’à Lyon, [...]

(lequotidien.sn 26/05/2016)

b. elle m'a dit que ce n'était **pas possible** et m'a conseillé de m'adresser au médecin de garde.

(ouest-france.fr 26/05/2016)

La modalité du discours cité dans (28a) est la part soulignée – le verbe *conseiller*. Celui-ci correspond à la classe sémantique PAROLE_SUGGESTION qui est définie comme suit : « locuteur propose à l'interlocuteur d'exécuter l'action décrite comme moyen d'améliorer sa situation (Charaudeau 1992 : 589). » Cette classe est donc catégorisée en description interindividuelle. Ainsi dans (28b), par *ne pas possible* du discours cité, nous savons qu'un locuteur est amené à dire qu'il n'a pas capacité pour accomplir une action.

Nous examinons maintenant la modalité par l'infinitive, un autre complément de nature phrastique comme *Que P* :

(29) Dans un communiqué, le président du Conseil National des Barreaux dit être **satisfait** de la levée de la mesure. (france3-regions.francetvinfo.fr 25/05/2016)

Nous remarquons que l'adjectif *satisfait*, mise en lumière par l'infinitive, est de la modalité élocutive et subjective, parce qu'il est appréciation favorable qui qualifie positivement le propos, au regard des valeurs émotionnelles propres au locuteur.

Les comportements de la modalité du DRD s'inscrit dans la même ligne des observations que nous menons pour celle du DRI. Sa modalité se manifeste par prédicats. Par exemple, l'adjectif *satisfait* dans (30a) rend sa modalité élocutive (qu'elle est donc description subjective), alors que le prédicat *avertir* (PAROLE_AVERTISSEMENT) dans (30b) montre la sienne est allocutive et subjective :

(30) a. « *Je ne suis pas satisfait. Une semaine, je suis en tribunes. La suivante, je joue les quarts de finale de Ligue des Champions...C'est comme ça...* » avant de parler de son entraîneur Laurent Blanc, [...] (lefigaro.fr 13/04/2016)

b. « *Elle m'a averti que le rez-de-chaussés était sous l'eau, rapporte-t-il. Mais je ne pensais pas que c'était à ce point-là. Il y a au moins 40 centimètres d'eau.* » (ouest-france.fr 26/05/2016)

Nous notons que la modalité du DRD peut avoir les mots (adjectifs, adverbes, noms, onomatopées) sous forme exclamative. La forme exclamative témoigne de l'implication du locuteur : « Quelle (mal) chance ! », « A la bonne heure ! », « Youpi ! », « Sublime ! », « Tant mieux/Tant pis ! », « Horrible ! », « Diable », « Poignant ! », « Pathétique », « Décidément » (Charaudeau 1992 : 605), etc. Elle tend à montrer la modalité élocutive comme l'exemple suivant, *hélas* :

- (31) « **Hélas**, certains dirigeants de très grandes entreprises se laissent aller », dénonce-t-elle.
(lesechos.fr 01/12/2015)

La distinction peu rigoureuse entre DRD et DRI en coréen conduit à voir que le DRH est une des formes du DRH la plus usitée, ce qui est particulièrement vrai dans les articles de presse. Selon Kim Jeong-nam (2005), il est tout à fait possible que l'on puisse y découvrir soit la nature du DRD (marqueurs typographiques) soit celle du DRI (particule du DR ou terminaison de phrases). Par exemple, au moment de la rédaction d'un article, le journaliste coréen peut respecter les guillemets d'anglais (pour montrer l'authenticité journalistique) en même temps qu'utiliser, pour marqueurs du DR, la particule du DRI '-go' qui est plus commode que '-lago' (particule du DRD). En coréen, donc, l'emploi des guillemets d'anglais étant présent à l'intérieur du discours cité (du DRD ou du DRI), nous n'avons pas de difficulté à reconnaître le discours cité – ce qui facilite l'existence de divers genres de modalités comme le cas du français.

- (32) a. 그는 또 “어제도 참았고, 오늘도 참고 있지만 내일은 참을 수 없다는 국민의 결심이 우리에게 똑바로 하라고 **명령**하고 있다” [...]고 말했다.
(chosun.com 26/01/2016)

geuneun tto “eojedo chamassgo, oneuldo chamgo issjiman naeileun chameul su eobsdaneun gugminui gyeolsimi uliege ttogbalo halago **myeonglyeonghago** issda” [...] go malhaessda

‘« Voici le message des Coréens : on a souffert hier ; on souffre aujourd’hui aussi ; mais demain, on ne souffrira pas ! - c’est le message qui nous ordonne le redressement » prononce-t-il.’

- b. 새누리당 비박계인 홍일표 의원은 12 일 당이 비상대책위원회를 혁신형이 아닌 관리형으로 결정한 데 대해 “다소 **실망스럽다**”고 말했다. (chosun.com 12/05/2016)

saenulidang bibaggyein hongilpyo uiwoneun 12il dangi bisangdaechaegwiwonhoeleul hyeogsinhyeongi anin gwanlihyeongeulo gyeoljeonghan de daehae “daso **silmangseuleobda**” go malhaessda

‘« C’est peu satisfaisant », commente Hong Il-Pyo, le député du Parti Saenuri et proche de la faction d’opposition à (la présidente) Park, sur l’adoption du modèle « gestionnaire », non « réformiste » pour le comité d’urgence du parti.’

- c. 첫 성공에 신이 난 보미는 자축 댄스를 추며 “야 신난다 이거~”라며 해맑은 미소를 지어 시청자들의 웃음을 자아냈다. (healdcorp.com 03/10/2015)

cheos seonggongge sini nan bomineun jachug daenseuleul chumyeo “ya sinnanda igeo~” lamyeo haemalgeun misoleul jieo sicheongjadeului useumeul jaanaessda.

‘La célébration du premier succès de Bomi, en dansant et s’exclamant « C’est

génial ! », lui a fait le sourire radieux qui déclenchait l'hilarité des téléspectateurs.'

(32a) est attribué à la modalité allocutive en se définissant description interindividuelle, comme le verbe *myeonglyeonghada* (ordonner) dans le discours guillemeté, en y incluant interlocuteur (*nous*) correspond à la classe PAROLE_INJONCTION. (32b) manifeste la modalité élocutive comme description subjective, parce que le verbe *silmangseuleobda* (être déçu) qualifie négativement le propos au regard des valeurs émotionnelles propres au locuteur. (32c) tend à montrer la modalité élocutive du locuteur cité par le mot en forme exclamative *ya* (youpi).

2.3.3. La modalité au niveau du discours rapporté

Après avoir examiné dans les chapitres précédents la modalité d'énoncé⁸⁸ à deux niveaux du prédicat et de l'argument phrastique, respectivement, nous analyserons maintenant *plusieurs modalités d'énoncé combinées* au niveau du DR.

Regardons d'abord deux exemples du DRD français et coréen s'appuyant sur deux modalités (celle du discours citant (soulignée) et du discours cité (italique)) :

- (33) a. « Je *constate* de plus en plus que les clients *souhaitent* passer à un monde hybride multi-cloud », a déclaré l'analyste de ZK Research. (lemondeinformatique.fr 26/05/2016)
- b. 김근태 의원은 [...] “저런 상식 밖의 야유를 하는 한나라당이 우리보다 훨씬 높은 지지를 받고 있는 현실이 *참담하다*.”고 토로하기도 했다. (khan.co.kr 19/01/2006)
- gimgeuntae uiwoneun [...] “jeoleon sangsig bakkui yayuleul haneun hannaladangi uliboda hwolssin nopeun jjileul badgo issneun hyeonsili *chamdanhada*.” go tolohagido haessda.
- ‘« C’est déplorable que le Grand parti national qui (nous) adresse des injures révoltantes comme ça a reçu beaucoup plus de votes que nous » a avoué le député Kim Geun-tae.’

Tout d’abord, nous avons trois modalités dans (9a) : *constater, souhaiter, déclarer*. Le segment

⁸⁸ Menier (1974 : 13-14) a défini deux types de modalités comme suit : (1) Modalité d'énonciation (M1) se rapporte au sujet parlant. Elle intervient obligatoirement et donne une fois pour toutes à une phrase sa forme déclarative, interrogative ou impérative. M1 caractérise la forme de la communication entre Locuteur et Auditeur ; (2) Modalité d'énoncé (M2) se rapporte au sujet de l'énoncé, éventuellement confondu avec le sujet de l'énonciation. Ses réalisations linguistiques sont très diverses de même que les contenu sémantique et logiques qu'on peut lui reconnaître (cf. pour un début de classement linguistique, Benveniste, 1965 et Culioli 1968). M2 caractérise la manière dont le sujet de (*vrai, possible, certain, nécessaire* et leurs contraires, etc.) par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatif (*utile, agréable, idiot, regrettable...*). Ces définitions de M1 et de M2 conduisent à délimiter le nombre d'intervention permis à chaque modalité dans le DR : une seule (M1) et plusieurs fois (M2) dont dépend le point de vue du locuteur (citant/cité) face au discours citant/cité.

textuel qui est dans la portée de la modalité *constater* est la complétive (*les clients souhaitent passer à un monde hybride multi-cloud*) dans discours cité. Celui dans *souhaiter* est *passer à un monde hybride multi-cloud*, et celui dans *déclarer* est tout guillemeté. Ces verbes, qui correspondent respectivement aux classe sémantiques CONSTAT, PROCLAMATION, VOULOIR_SOUHAIT⁸⁹, présentent la modalité élocutive comme description subjective, étant donné que le locuteur révèle sa propre position quant à ce qu'il dit. Les verbes dans (9b), *chamdahhada* (être lamentable) et *tolohada* (confier), révèlent deux modalités élocutives rattachées à la catégorie 'description subjective'. Le premier, attribué à la classe sémantique AFFET_NÉGATIVE_DÉCEPTION, tend à montrer le sentiment négatif à l'égard du propos. Quant au second, correspondant à la classe sémantique PAROLE_DECLARATION_AVEU, le locuteur tient volontairement à cacher un savoir qui le concerne et le transmet à l'utilisateur tout en reconnaissant qu'il est en faute. Le segment textuel qui est dans la portée de la modalité *chamdahhada* est guillemeté, sauf le verbe *chamdahhada* dans le discours cité. Celui dans *tolohada* l'est, sans distinction.

Nous remarquons que plusieurs modalités peuvent être observées dans un seul DRI comme les exemples suivants :

(34) a. Je lui ai **demandé** s'il aurait *voulu* que Hollande en arrivant augmente le SMIC de 200 euros. (blogs.mediapart.fr 13/02/2016)

b. 초상권 침해의 이유로 배우 송혜교로부터 고소당한 주얼리 브랜드 J 사 측이 모델 기간 말미에 이렇게 일방적으로 언론플레이를 하는 것에 대해 도덕적으로 매우 실망스러울 따름이라고 강하게 **반박했다**. (donga.com 27/04/2016)

chosanggwon chimhaeui iyulo baeu songhyegyolobuteo gosodanghan jueolli beulaendeu Jsa cheugi model gigan malmie ileohge ilbangjeogeulo eonlonpeulleileul haneun geose daehae dodeogjeogeulo maeu *silmangseuleoul* ttaleumilago ganghage **banbaghaessda**.

‘« Quant au coup médiatique sans nous consulter, avant même que le contrat ne se termine, nous sommes très déçus de ce manque de professionnalisme », a reproché la société de la joaillerie J, accusée par l'actrice Song Hye-gyo pour la violation du droit d'auteur.’

Dans (34a), le verbe *demander* [PAROLE_INJONCTION], rattaché à la catégorie 'description

⁸⁹ Selon Charaudeau (1992 : 599-618), ces trois classes ont un point commun : interlocuteur qui n'est pas impliqué. Dans la classe CONSTAT, le locuteur reconnaît un fait à propos duquel il dit qu'il ne peut qu'observer son existence de la façon la plus extérieure et la plus objective possible. Quant à la classe PROCLAMATION, le locuteur fait exister un acte dans l'instant même où il profère une parole qui décrit cet acte (les pragmaticiens parlent d'acte performatif). Pour la classe VOULOIR_SOUHAIT, elle exprime un vouloir très intense dont la réalisation est jugée presque impossible, sinon grâce à l'intervention plus ou moins surnaturelle d'un agent.

interindividuelle, et *vouloir* [VOULOIR_DÉSIR], rattaché à la catégorie ‘description subjective’, sont, respectivement, de montrer la modalité allocutive et élocutive. L’exemple (34b) se compose du discours cité (fragment souligné) et du discours citant (le reste). Ses deux prédicats *silmangseuleobda* (être déçu) et *banbaghada* (contredire) tendent tous à manifester les modalités élocutives. Comme, sémantiquement parlant, ils correspondent chacun à AFFET_NÉGATIVE_DÉCEPTION et à PAROLE_REFUS. Le segment textuel qui est dans la portée de la modalité *silmangseuleobda* est guillemeté sauf le verbe *silmangseuleobda* dans le discours cité. Celui dans *banbaghada* est tout souligné.

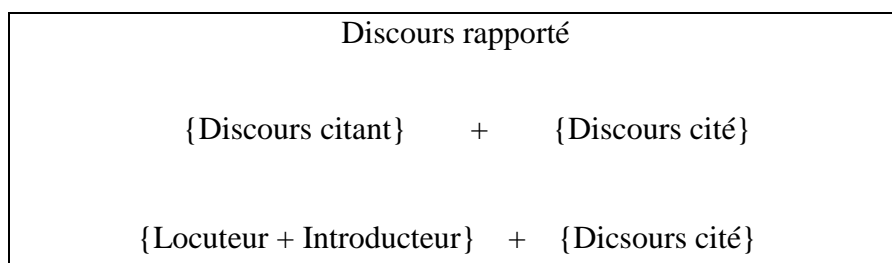
3. La typologie des formes du discours rapporté

Il est tenu dans cette étude des discours rapporté directs (DRD), indirects (DRI) et hybrides (DRH). Ils se composent de trois composantes : *locuteur*, *discours cité* et *introduceur*. Dans la première composante, le locuteur mentionne un autre discours que le sien ; ce qui implique l’identification du locuteur de l’énoncé rapporté. Le discours cité proprement dite figure dans la seconde composante. Les formes du discours cité dépendant du type de discours rapporté. Dans la dernière composante, l’introduceur est défini comme le segment établissant la relation entre le locuteur et le discours cité.

Le positionnement des éléments dépend des caractéristiques typologiques propres à chaque langue. Nous allons donc en savoir plus sur les typologies des formes du DR en français et en coréen.

3.1. La typologie des formes du discours rapporté français

Nous introduisons le schéma du motif « Locuteur+Introduceur+Discours cité »⁹⁰, type canonique du discours rapporté français que nous adaptons dans notre étude :



⁹⁰ Gigeut et Lucas (2004), en référence à ces combinaisons, propose les trois éléments qui fonctionnent en stratégie syntaxique : *sources*, *discours rapporté* et *relateur*.

Il a dit que les Français l'attendaient sur son travail.

Figure 6 : Construction canonique de discours rapporté

La composant 'locuteur' équivaut soit à une entité nommée (*François Hollande, Hollande, M. Hollande*) soit à un pronom (*je, tu, vous, il*) soit un groupe nominal (*le président français, le président de la République*) à partir d'un nom d'HUMAIN. La composant 'introduceur' correspond soit à des verbes soit à des noms à partir de la classe sémantique PAROLE. Il en existe aussi des prédicats cadratifs *Selon* et *D'après*.

Pour le français, nous avons établi le modèle suivant, admettent quatre motifs :

Type 1 (DRF1) : Locuteur + Introduceur + Discours cité

Type 2 (DRF2) : Discours cité + Introduceur + Locuteur

Type 3 (DRF3) : Discours cité + Introduceur + Locuteur + Discours cité

Type 4 (DRF4) : Introduceur + Locuteur + Discours cité

Type 1 correspond au DRD, et au DRI. L'exemple suivant (35a) concerne le DRD dont le locuteur est *Un élu PS*, l'introduceur *résumer*, et le discours cité guillemeté. L'exemple (35b) est un DI dont le locuteur est *Le ministre*, l'introduceur *confirmer* et le discours cité à complétive :

(35) a. Un élu PS résume, en soupirant : « *Les Français qui verront leurs impôts baisser ne diront pas merci et ceux qui les verront augmenter vont hurler. Une réforme indolore à pression fiscale constante, ça n'existe pas.* » (Le Figaro 21/11/2013, pp. 2)

b. Le ministre a confirmé que le chef du gouvernement recevrait les partenaires sociaux mais aussi les responsables de tous les groupes parlementaires. (Le Figaro 21/11/2013, pp. 4)

Il faut mentionner qu'une telle séquence peut avoir non seulement le DRD ou le DRI mais aussi un DRH. Et aussi que la forme du discours cité ne se réduit pas à celle qui est phrastique : il est possible que l'infinitive ou le GN puissent s'y manifester, tout dépend des usages du prédicat de parole ou de l'introduceur du DR (Voir. la section 2.2.).

Type 2, dont les exemples sont (36) et (37), possède généralement le discours direct comprenant la *citation* (propos guillemeté) et l'*incise de citation* (inversion de l'introduceur et du locuteur comme « *affirmait Laurent Fabius* » ou « *a-t-il affirmé* »). Danlos, Sagot et Stern (2010 : 1) l'appellent « discours avec incise de citation (DIC) ». Ce type est apparu

fréquemment dans les articles de journaux⁹¹ :

(36) « *Un criminel de masse ne peut pas incarner l'avenir de son pays* », affirmait Laurent Fabius, à la mi-janvier (Le Monde 23/01/2014, pp.7)

(37) « Nous voulons avoir des relations amicales avec toutes les nations, y compris les États-Unis », a-t-il affirmé. (Le Figaro 21/11/2013, pp. 8)

L'exemple (38) est ainsi composé : le verbe est la forme simple, et l'exemple (28) est la forme composé (accompagnée d'*avoir* ou d'*être*).

Type 2 ne concerne pas uniquement le DIC : il peut avoir le relateur à prédicat cadratif comme *selon*, *d'après*, etc. L'introducteur est *selon*, le locuteur *François Hollande*. :

(38) Baylet pointant horizon nécessaire d'élections démocratiques – lesquelles doivent se tenir « avant 2015 », selon François Hollande. (Le Figaro 11/12/2013, pp. 3)

Type 3 (DRF3) partage un point commun avec Type 2 comme il prend le DIC, à une condition : l'apparition de l'incise de citation au milieu du DR. Dans les exemples suivants, le discours cité est écrit en italiques, tandis que l'incise de citation ne l'est pas. C'est pour cela, malgré son hybridité, qu'ils peuvent se distinguer l'un de l'autre visiblement :

(39) « *Depuis dix ans, on a décroché par rapport à nos partenaire parce qu'on a moins diminué les salaires et distribué plus de dividendes*, explique un collaborateur de M. Hollande. *On va redonner des marges, mais on veut des engagements sur les investissements ne vont pas dans les filiales étrangères.* » (Le Monde 23/01/2014, pp.9)

(40) « *L'émotion est très grande, mais la mission se poursuit*, a-t-il dit, *elle est dangereuse, on le sait, on le savait. Mais elle est nécessaire pour éviter ce qui pourrait être un massacre.* » (Le Figaro 11/12/2013, pp. 2)

Type 4 (DRF4) mobilise généralement les prédicats cadratifs comme introducteur du DR. Il est à noter qu'ils permettent à l'introducteur de distribuer avant le locuteur, grâce à leur composition par syntagme prépositionnel :

(41) D'après lui, au moins 13 des 20 députés socialistes de plus de 68 ans ont l'intention de se représenter. (lemonde.fr 08/11/2011)

(42) Et selon l'ex-ministre UDI de la Défense Hervé Morin, « *Jean-Marc Ayrault ment, comme pour les impôts. Nous n'y sommes pas pour six mois. Si nous partons au bout de six mois, les efforts militaires seraient ruinés du jour au lendemain (...)* On pouvait se donner trois

⁹¹ Mourard et Desclés (2002) : « Dans les textes journalistiques, la citation revient à rapporter un discours ou à présenter des faits. Dans la littérature, le phénomène de citation est fort différent. En effet, celle-ci relève de l'intertextualité, et, dans beaucoup de cas, c'est l'auteur même qui attribue à ses locuteurs des citations. Dans les textes scientifiques, on cite pour argumenter, pour rejeter, pour critiquer, etc. »

semaines de plus pour élaborer un schéma d'intervention au niveau européen. » (Le Figaro 11/12/2013 pp.3)

L'exemple (41) est le cas où le discours cité se manifeste sans marques typographiques après le discours citant, alors que l'exemple (42) est celui où il les accompagne lors de son apparition.

À part les quatre types du DR examinés jusqu'ici, nous avons remarqué qu'il existe « Locuteur + Discours cité » (43) et « Type avec Discours cité uniquement » (44). Mais nous les excluons, parce que leur majorité tend à être observée dans le titre d'un article, ce qui les élimine quand nous nous intéressons à la représentativité de chaque type du DR :

(43) Baylet : « Michel Djotodia est un président factieux arrivé au pouvoir par les armes » (Le Figaro 11/12/2013, pp. 3)

(44) « La France, vous êtes responsables ! » (Le Figaro 11/12/2013, pp. 2)

3.2. La typologie des formes du discours rapporté coréen

Le DR coréen dépend de ses caractéristiques typologiques. D'une part, selon Hong (2010), le coréen se définit comme une langue SOV, au point de vue typologique qui met en priorité l'ordre relatif entre sujet, complément d'objet et verbe – les éléments nécessaires syntaxiques pour composer une phrase déclarative. D'autre part, selon la linguistique du discours, il est caractérisé comme langage à topique-sujet proéminent, qui offre au thème un rôle principal pour composer une phrase dont la structure se crée à la base de la relation thème/rhème. Ces remarques expliquent bien pourquoi le coréen exclut l'usage des phrases passives et du sujet impersonnel et qu'il peut omettre le sujet tout entier.

Pour le coréen, nous avons établi le modèle suivant, admettent deux motifs dans lesquels nous pouvons voir comment ses caractéristiques typologiques les influencent :

Type 1 (DRC1) : Locuteur + Discours cité + Introducteur

Type 2 (DRC2) : Locuteur+Introducteur+Discours cité

Type 1 est le cas où se montre le plus clairement l'ordre des mots coréen SOV. Il a le sujet (Locuteur), le complément d'objet (discours cité) et verbe (relateur). Les formes du DR traditionnelles (DRD, DRI, DIL) sont le plus fréquemment observés dans Type 1. La phrase (45) possède la Locuteur *boseuteon gyeongchal* (police de Boston), le relateur *balpyohada* (annoncer), le discours cité la part soulignée. 'go' est la particule de DRI. La phrase (46) désigne 'geu (il)' comme Locuteur, 'hada' (faire) relateur, la part soulignée entre les guillemets discours cité :

(45) 보스턴 경찰은 브리핑에서 범인이나 동기를 정확하게 파악하지 못하고 있다고 발표했다. (Chosun 17/04/2013 pp.1)

boseuteon gyeongchal-eun(Boston police-TOP) beuliping-eseo beomin-ina donggi-leul jeonghwagage paagha-ji mosha-go iss-da-go(QT_{DRI}) balpyoha-ess-da(annoncer-PAS-DEC).

‘**La police de Boston a annoncé** dans la conférence de presse **qu’**en ce moment elle a la difficulté d’identifier le coupable et ses intentions.’

(46) 그는 “여러분 내일 당장 안중근의사 기념관에 가세요. 가서 이게 거짓말인가 취재해 보세요. 사실이면 사실대로 보도해 주세요”라고 했다. (Chosun 20/06/2014 pp.6)

geu-neun(lui-TOP) “yeoleobun naeil dangjang anjunggeun-uisa ginyeomgwan-e ga-seyo. ga-seo ige geojismal-inga chwijaeha-e bo-se-yo. sasil-i-myeon sasil-daelo bodoha-e ju-se-yo”-lago(QT_{DRD}) **ha-ess-da(faire-PAS-DEC).**

‘« Passez demain le musée de An Jung Geun. Vous y allez voir si ma parole est vraie ou fausse. Et, si c’est vrai, écrivez tel qu’il est », dit-il.’

Type 2 (DRC2) s’émerge de l’élimination de la Locuteur de DRC1. Cette élimination se résulte d’une caractéristique typologique du coréen : celle qui, quand plus d’un sujet (Locuteur) apparaissent dans plusieurs phrases, tend à les omettre sauf le premier, en tant que jugés que leurs identités sont reconnaissables aux yeux des lecteurs au moment de la rédaction d’un article de journal. Ce type ne laisse donc apparaître que le discours cité et le relateur. Par exemple, la phrase (47) suit la phrase ‘*hajiman saejeongchi yeonhab-eun bandaeha-ess-da* (lit. Pourtant Saejeongchi Yeonhab (nom d’un parti politique « Union pour la nouvelle politique ») a objecté).’ Même si le sujet est supprimé, on n’éprouve pas de la difficulté de le reconnaître tout au long de l’article. La part soulignée est le discours cité, l’introducteur du DR ‘*jujanghada* (proposer)’, La phrase (48) suit la même construction : ‘*hada* (faire)’ comme relateur et la part soulignée comme discours cité :

(47) (새정치 연합은) 파란색은 민주당의 색깔이라는 인식이 국민들 사이에 퍼져 있기 때문에 흰색 바탕을 기본으로 하고 하늘색과 파란색은 문구와 테두리에만 집어넣자고 주장했다. (Chosun 06/03/2014 pp.5)

(sajeongchi yeonhab-eun) palansaeg-eun minjudang-ui saegkkal-i-laneun insig-i gugmin-deul sai-e peoju-eo iss-gi ttaemune huinsaeg batang-eul gibbon-eulo ha-go haneulsaeg-gwa palansaeg-eun mungu-wa teduli-e-man jibeoneh-ja-go(QT_{DRI}) jujangha-ess-da(proposer-PAS-DEC).

‘(Sajeongchi Yeonhab) **a proposé qu’**il faudrait mieux que les couleurs bleu et bleu ciel se réserveraient aux caractères et aux ombres des lettres sur fond blanc parce que la couleur bleue est déjà largement reconnue par les gens comme celle qui symbolise le Parti démocratique.’

- (48) (칼럼을 인쇄한 종이를 들어 보이며) “이거 제가 느끼는 그대로 썼습니다. 보이시죠”라고도 했다. (Chosun 20/06/2014 pp.6)
 (kalleom-eul inswaeha-n jongi-leul deul-eo boi-myeo) “i-geo je-ga neukki-neun geudaelo sse-oss-seubnida. boi-si-jyo”**lago-do(DR_{DRD}-même) ha-ess-da(faire-PAS-DEC).**
 ‘Il **a même dit** (en montrant l’imprimé de la chronique) « C’est écrit tel que j’ai dans la tête, vous voyez bien. »’

Type 3 (DRC3) est le cas où apparaissent les relateurs comme ‘-e *ttaleumyeon*’, ‘-e *uihamyeon*’, ce qui sont équivalents aux prédicats cadratifs français (*selon, pour, suivant, d’après*, etc.). Sa construction est *Locuteur + Relateur + Discours cité*. Les exemples (49) et (50) ont tous les parts soulignées comme discours cité, grasses comme relateur. La Locuteur (ou locuteur) de (49) est ‘*saenuli-dang* (une source proche du Parti Saenuri (lit. « La Nouvelle Frontière »)), celle de (50) ‘*leosiaui haesang sago jeonmungadeul* (Les experts en sécurité maritime russes)’ :

- (49) 새누리당 관계자들에 따르면 안심번호를 추출하는데 기술적으로 걸리는 시간은 5-7 일이다. (Chosun 01/03/2016 pp.3)
 saenulidang gwangyeja-deul-e **ttaleumyeon** ansimbeonho-leul chuchulha-neun-de gisuljeog-eulo geolli-neun sigan-eun 5-7-il-i-da.
 ‘**Selon** une source proche du Parti Saenuri, le délai technique de génération du nombre sécurisé serait dans cinq ou sept jours.’
- (50) 러시아의 해상 사고 전문가들에 의하면 선박 사고의 핵심은 두 가지다. (Chosun 24/04/2014 pp.25)
 leosia-ui haesang sago jeonmunga-deul-e **uihamyeon** seonbag sago-ui haegsim-eun du gaji-da.
 ‘**D’après** les experts en sécurité maritime russes, il y a deux caractéristiques essentielles dans un accident maritime.’

Il faut noter que Type 3 prend la source dont la classe sémantique tend à concerner plus ‘résultat, enquête, parole, information, médias’ qu’humain. Si elle concerne humain, ce sera plutôt groupes sociaux comme parti politique, institution qu’individu(s).

DRC3 permet le DD de se former autrement que par le type DRC1. Cette modification est plus fréquente dans la fiction littéraire que les articles de journaux. Pour montrer comment cela marche, nous avons modifié l’exemple (46) par DRC3 (Type 3). Cette fois-ci, le locuteur ‘*geu* (il)’ précède le verbe de parole ‘*malhada* (dire)’ qu’après, suit le discours cité (la part soulignée) comme suit :

- (46) 그는 말했다. “여러분 내일 당장 안중근의사 기념관에 가세요. 가서 이게 거짓말인가 취재해 보세요. 사실이면 사실대로 보도해 주세요.”

geu-neun(lui-TOP) malha-ess-da(dire-PAS-DEC). “yeoleobun naeil dangjang anjunggeun-uisa ginyeomgwan-e ga-seyo. ga-seo ige geojismal-inga chwijaeha-e bo-se-yo. sasil-i-myeon sasil-daelo bodoha-e ju-se-yo”

‘**Il a dit** : « Passez demain le musée de An Jung Geun. Vous y allez voir si ma parole est vraie ou fausse. Et, si c’est vrai, écrivez tel qu’il est »’

Type 4 (DRC4), qui possède la ressemblance structurale à DRC3, s’y distingue par sa possession de deux introducteurs du DR : relateur1, équivalent au prédicat cadratif ; relateur2, au prédicat de parole. Le premier se trouve avant le discours cité, le deuxième après le discours cité. L’exemple (51) a le relateur1 ‘-e *ttaleumyeon* (selon, pour)’ et le relateur2 ‘- *hada* (faire)’. L’exemple (52) a le relateur1 ‘-e *uihamyeon*’ et le relateur2 ‘-*hada* (faire)’. Le verbe *hada* remplace généralement le verbe de parole dans le DR coréen. Il est nommé comme ‘*daedongsa* (lit. verbe suppléant)’ ou ‘*pogwaldongsa* (lit. verbe générique (*generic verb* en anglais))⁹²’. Nous notons que le verbe *hada* se servant généralement dans le DR coréen, le verbe de parole est occasionnellement utilisé de temps en temps.

- (51) 관계자들에 따르면 중국 측은 양 정상 of 통화를 한국 시각으로 4 일 밤 12 시에 하자고 요구했다고 한다. (Chosun 13/02/2016 pp.4)

gwangyeja-deul-e ttaleumyeon junggug cheug-eun yang jeongsang-ui tonghwa-leul hangug sigag-eulo 4-il bam 12-si-e ha-ja-go yoguha-ess-da-go ha-n-da(faire-PRS-DEC).
 ‘**Selon** une source, le gouvernement chinois a proposé qu’une conférence téléphonique extraordinaire entre deux chefs d’État s’organiseraient à minuit le 4, à l’heure coréenne.’

- (52) 지난달 25 일 한미연합 사령관의 말에 의하면 동두천에 미군기지를 계속 주둔시킬 계획이라고 한다. (Chosun 05/12/2013 pp.33)

jinandal 25il hanmiyeonhab salyeongwanui male uihamyeon dongducheone migungjileul gyesog judunsikil gyehoegilago ha-n-da(faire-PRS-DEC).
 ‘**D’après** un général du Comité des chefs d’état-major américano-coréen, les forces américaines à Dongducheon stationneraient toujours.’

⁹² Selon J.-S. Seo (1975), l’expression ‘*daedongsa* (verbe suppléant)’ est ainsi nommé en rapport avec le verbe *hada*. Il se fonctionne comme remplaçant d’un verbe spécifique, déterminé selon la circonstance ou le verbe précédent. Entre deux exemples suivants, ‘*malhada*’ peut être remplacé par *hada* :

민수는 집에 간다고 말했다
 Minsu-neun jib-e ganda-go malha-ess-da
 Minsu-TOP maison-LOC aller-PRTcit dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit aller chez lui’
 민수는 집에 간다고 했다.
 Minsu-neun jib-e ganda-go ha-ess-da.
 Minsu-TOP maison-LOC aller-PRTcit faire-PAS-DEC
 ‘Minsu a exprimé aller chez lui.’

Lee Pil-Young (1993) nomme, à son tour, ce verbe ‘*pogwaldongsa* (verbe générique/*generic verb*)’ car il voit qu’il peut désigner des verbes appartenant au verbe de parole, au verbe de perception et au verbe de citation. Il remarque que le verbe ‘*hada*’ ne peut remplacer tous les verbes de parole et de perception.

Avec nos examens des types du DR coréens, nous étudierons en détail les sous-classes respectives dans la Partie 2.

3.3. La comparaison des discours rapporté français et coréen

Nous allons comparer les caractéristiques saillantes dans les deux typologies des formes du DR : celle du français et du coréen.

Tout d'abord, les deux partagent un point commun : la possession des constituants *source* (locuteur), *relateur* (introduceur du DR), *discours cité* (propos). Examinons leurs particularités respectives qui sont présentes aussi dans le français que dans le coréen : *source* se montre soit <humain> lui-même soit groupe auquel cet humain appartient, enquête, étude, résultat qu'il a mené ; *relateur* s'exprime généralement en prédicat de parole. Nous y avons également observé l'existence des prédicats cadratifs (ou leurs équivalents).

Ces deux langues structurent identiquement les séquences des formes du DR : « Source + Relateur + Discours Cité ». Dans les exemples suivants dont les sens sont identiques l'un avec l'autre, les sources sont *sa fille* et *geunyeo-ui ttal-i*(ell-GEN fille-NOM) , relateurs *raconter*, *malhada*(fr. dire), discours cité la partie mise en guillemets :

(53a) Sa fille raconte : « A 78 ans, elle avait été diagnostiquée Alzheimer par un neurologue. Elle prenait beaucoup de médicaments, avait vite perdu son autonomie et devenait très agitée. Je me suis épuisée à l'aider. »⁹³ (Le monde diplomatique 02/2016, pp. 1)

(53b) 그녀의 딸이 말한다. “저희 어머니는 78 세에 신경과 의사에게 알츠하이머 진단을 받으셨어요. 상당량의 약을 복용하셔야 했고, 혼자서는 일상생활을 하시기 힘들어졌어요. 그리고 극심한 불안 상태가 이어졌지요. 저도 어머니 간병으로 지쳐갔어요.” (Le monde diplomatique, édition coréen 02/2016, pp. 1)

geunyeo-ui ttal-i malha-n-da(elle-GEN fille-NOM dire-PRS-DEC). “jeohui eomeoni-neun 78-se-e singyeong-gwa uisa-ege alcheuhaimo jindan-eul bad-eusy-eoss-eoyo. sangdanglyang-ui yag-eul bogyongha-sy-eoya ha-ess-go, honjaseo-neun ilsang-saenghwal-eul ha-si-gi himdeul-eojy-eoss-eoyo. geuligo geugsimhan bulan sangtae-ga ieojy-eoss-jiyo. jeo-do eomeoni ganbyeong-eulo jichyeoga-ss-eoyo.”

Nous allons maintenant parler des différences entre typologies des formes du DR en français et en coréen qui sont plus nombreuses que les points communs à cause de leurs

⁹³ Nous avons légèrement modifié l'article publié dans *Le Monde diplomatique* (02/2016, pp. 1) dont la forme originale est comme suit : « A 78 ans, elle avait été diagnostiquée Alzheimer par un neurologue, raconte sa fille. Elle prenait beaucoup de médicaments, avait vite perdu son autonomie et devenait très agitée. Je me suis épuisée à l'aider. »

particularités typologiques respectives.

La première différence s'adresse à leurs divergences de propriétés dans les séquences du DR, parce que les deux se distinguent par les ordres des mots adoptés. D'une part, la forme canonique du DR en français est suivante : Source+Relateur+Discours Cité (DRF1); d'autre part, celle du coréen est Source+Discours Cité+Relateur (DRC1). Les articles de journaux coréens, au contraire du cas en français, utilisent, comme introducteur du DR, non seulement Vparole mais aussi '*hada* (faire)' que l'on appelle 'verbe suppléant' ou 'verbe générique'.

La deuxième concerne le sujet : le français ne peut pas l'omettre parce que le sujet est un élément indispensable tant à la composition phrastique qu'au point de vue syntactico-sémantique ; le coréen n'a pas de la difficulté de l'omettre (parce que le sujet n'est pas indispensable), avec absence de la correspondance entre sujet et verbe qui permet le coréen d'avoir des phrases sans sujet grammatical (Hong, 2010). C'est pourquoi le coréen peut prendre la forme du DR à Discours+Relateur (DRC2) sans Source, comme montraient les exemples (47) et (48).

La troisième est suivante : le français peut avoir le DIC qui possède l'incise de citation et simultanément la citation ; le coréen n'a pas l'incise de citation et son discours rapporté n'intervient pas au milieu du discours cité.

La quatrième différence : le français prend la forme « Relateur+Source+Discours Cité (DRF4) », lorsque les prédicats cadratifs sont employés en relateur comme l'exemple (54) ; le coréen prend la forme « Source+Relateur+Discours Cité », dans une telle circonstance, comme l'exemple (55) :

(54) Selon[Relateur] le président[Source], (...) [Discours cité]

(55) daetonglyeong[Source] e ttaleumyeon[Relateur] (...) [Discours cité]

'Selon le président (...)'

Enfin, le DR coréen permet deux relateurs d'intervenir dans le discours cité d'une phrase. Cette intervention double correspond au type « Source+Relateur+Discours Cité (DRC4) » (les exemples 51, 52) dans lequel on mobilise '*hada*' pour le relateur2. Nous constatons que le cas est presque impensable en français.

DEUXIÈRE PARTIE

ANALYSE DES DONNÉES

CHAPITRE 4

CORPUS ÉTIQUETÉS FRANÇAIS ET CORÉENS

1. Les corps

Nous décrirons dans les chapitres suivants les principes de la construction de nos corpus français et coréen.

1.1. L'adéquation du corpus

Les architectures les plus importantes lors de l'établissement de nos corpus sont : construction du corpus et sa représentativité.

1.1.1. Constitution du corpus

Étant donné que nos corpus sont constitués d'articles de presse, nous allons expliquer dans les chapitres suivants, en gros, la définition du corpus, ses types et ses approches adéquates

1.1.1.1. Définition du corpus

Le corpus n'est pas l'ensemble des textes – qu'est-ce qu'il est donc ? À cette question, nous répondons : c'est la méthode pour désigner des documents de la langue naturelle composés en fonction de l'analyse ou le traitement informatique. Le corpus, défini comme l'ensemble des « documents de la langue naturelle », peut servir à des recherches linguistiques, comme il est utile d'analyser des aspects essentiels d'une langue. Ce point de vue s'appuie sur la définition de Sinclair (2005), qui est une figure de proue pour l'initiation et le développement de la linguistique de corpus en Angleterre : « Un corpus est une collection des textes linguistiques en forme électronique, sélectionnés selon les critères externes pour représenter, autant que possible, une langue ou une variété langagière comme une source de données pour

la recherche linguistique »⁹⁴. Selon Rastier (2011 : 33) : « Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications ».

Selon Bommier-Pincemin (1999 : 416), il faut que ces définitions du corpus correspondent aux conditions suivantes : 1) *Conditions de signifiante* : Un corpus est constitué en vue d'une étude déterminée (pertinence), portant sur un objet particulier, une réalité telle qu'elle est perçue sous un certain angle de vue (et non sur plusieurs thèmes ou facettes indépendants, simultanément) (cohérence) ; 2) *Conditions d'acceptabilité* : Le corpus doit apporter une représentation fidèle (représentativité), sans être parasité par des contraintes externes (régularité). Il doit avoir une ampleur et un niveau de détail adaptés au degré de finesse et à la richesse attendue du résultat de l'analyse (complétude) ; 3) *Conditions d'exploitabilité* : les textes qui forment le corpus doivent être commensurables (homogénéité). Le corpus doit apporter suffisamment d'éléments pour pouvoir repérer des comportements significatifs au sens statistique du terme (volume).

Nous adoptons le corpus comme base méthodologique de notre recherche pour trois raisons : premièrement, sa garantie d'accessibilité et de crédibilité des approches à l'ampleur de recherches qui a été jusqu'ici perçue comme impossible ; deuxièmement sa possibilité d'ouverture des recherches empiriques par l'analyse des emplois réels dans les textes et à l'établissement de principes cohérents lors du traitement des documents linguistiques à très grande ampleur ; troisièmement, celle des recherches informatiques à outils automatiques et interactionnels qui permettent d'effectuer simultanément les analyses quantitatives et qualitatives.

1.1.1.2. Typologie des corpus

La diversité des classements typologiques va correspondre à celle des corpus. Nous en avons choisi une, la typologie des corpus selon Bowker et Pearson (2002 : 11-13) :

1) *corpus de référence / corpus spécialisé* : un corpus de référence est représentatif d'une langue donnée écrite et parlée dans son ensemble. C'est un mélange de genres (journaux, rapports, radio, télé, débats, etc.) et de différents thèmes. En revanche, un corpus spécialisé concerne un thème particulier ou un genre particulier – langue de spécialiste ou communauté spécifique de locuteurs, etc. ;

⁹⁴ « A corpus is a collection of pieces of language text in electronic form, selected according to external criteria to represent, as far as possible, a language or language variety as a source of data for linguistic research (la traduction est mienne). »

2) *corpus écrits / corpus oraux* : cette distinction se résulte de la typologie d'une langue. Les corpus oraux sont des transcriptions écrites de parole prononcées (discours, débats, etc.) ;

3) *corpus monolingues / corpus multilingues* : cela concerne le nombre choisi des langues données. Nous divisons les corpus multilingues en deux – corpus parallèles et corpus comparables. Les premiers s'intéressent aux textes écrits dans une langue d'origine et leurs traductions dans d'autres langues. Les seconds prennent pour objets les textes écrits dans leurs langues d'origines, ayant des points communs (thème, époque, etc.) ;

4) *corpus synchroniques / corpus diachroniques* : les deux se distinguent les uns des autres par l'axe temporel. Les premiers visent les textes écrits dans la langue d'une même époque, alors que les deuxièmes concernent les textes d'époques différentes ;

5) *corpus ouvert / corpus fermé* : Le corpus ouvert reçoit des ajouts réguliers au cours du temps. Le corpus fermé est construit une fois pour toutes ;

6) *corpus d'apprenants* : Ce type de corpus contient des textes écrits par les apprenants d'une langue étrangère.

Cette liste montre bien l'importance de choisir un objectif adéquat pour appliquer tel ou tel corpus.

1.1.1.3. De l'archive au corpus de travail

Suivant la proposition de Rastier (2004), nous proposons quatre niveaux qui faciliteront l'analyse du corpus :

1) L'*archive* contient l'ensemble des documents accessibles. Elle n'est pas un corpus, parce qu'elle n'est pas constituée pour une recherche déterminée.

2) Le *corpus de référence* est constitué par l'ensemble de textes sur lequel on va contraster les corpus d'étude. Il est conçu pour fournir une information en profondeur sur une langue

Selon la définition largement acceptée de Sinclair (1991 :17) :

« A general reference corpus is not a collection of material from different specialist areas-technical, dialectal, juvenile, etc. It is a collection of material which is broadly homogeneous, but which is gathered from a variety of sources so that the individuality of a source is obscured, unless the researcher isolates a particular text. »

3) Le *corpus d'étude* : est délimité par les besoins de l'application.

4) Le *sous-corpus de travail en cours* : varie selon les phases de l'étude et peut ne contenir que des passages pertinents du texte ou des textes étudiés.

Par exemple, dans notre étude, l'archive est un ensemble de documents de journaux. Le corpus de référence est constitué d'articles de journaux en ligne (*Le Monde, Le Figaro* et

Libération). Le corpus d'étude est constitué de passages contenant des DR, et les corpus d'élection sont les corpus propres à tel ou tel DR.

1.1.2. Représentativité du corpus

Nous parlons maintenant des manières dont on construit le corpus – ce qui exige une délimitation claire de ses 'frontières' matérielles. Pour ce faire, nous présentons les considérations quantitatives et qualitatives⁹⁵.

1.1.2.1. Considérations quantitatives

Les considérations quantitatives conduisent à réfléchir sur le volume physique du corpus. Comme la quantité du corpus est pratiquement illimitée, force nous est de faire un choix quantitatif précis. Il ne faut pas oublier cependant que ce choix peut être influencé par le genre du texte : par exemple, si un texte est livresque, le choix quantitatif est fait selon tel numéro ou telle page ; s'il est journalistique, telle édition du jour ; s'il est oral, tel épisode (pour l'émission), tel tour (pour le séminaire), etc.

Les considérations quantitatives ainsi conçues sont ensuite délimitées par le choix des manières d'étude du corpus. Nous en présentons deux :

- (i) La *concordance* : elle montre des lexiques d'une certaine longueur qui sont agencés autour du mot-clé recherché – c'est-à-dire qui montre le contexte. L'élève peut donc observer là le contexte dans lequel le mot-clé à rechercher se trouve et la typologie lexicale qui le précède ou le suit ;
- (ii) La *cooccurrence* : celle qui désigne des lexiques qui accompagnent un lexique particulier ayant besoin d'un contexte particulier. Elle sert à énumérer les lexiques en cooccurrence d'une certaine distance à l'axe du mot-clé à rechercher et leurs fréquences.

La concordance, est le mode de recherche lexicale le plus traditionnel, possède cependant quelques inconvénients : absence méthodologique d'agencement des lexiques autour du mot-clé, sinon agencement alphabétique – ce qui conduit à créer la difficulté de l'interpréter (Salem 1987 : 135). La cooccurrence peut combler cette lacune, parce qu'elle s'adresse directement à

⁹⁵ Quel que soit le type d'étude envisagée, le corpus utilisé doit être représentatif, et cela vaut d'ailleurs pour tout état de langue. Il est désormais acquis que la représentativité doit se décliner selon deux dimensions, quantitative et qualitative, l'antagonisme initial des deux ayant fait place à l'évidence de leur complémentarité : l'accumulation des données, permise par leur numérisation croissante, perd en effet de son utilité si elle n'est pas complétée par leur diversification raisonnée.

la fréquence – celle qui s’adapte bien à l’analyse du corpus en expansion physique.

1.1.2.2. Considérations qualitatives

Les considérations qualitatives concernent la délimitation des genres à utiliser pour notre étude : est-ce qu’il s’agit d’un roman ? d’une pièce de théâtre ? d’un essai ? d’un poème ? d’un article de presse ? d’une archive audiovisuelle ? Ce choix précède celui du champs de recherche, parce que c’est ce qui offre à l’analyse du corpus une justification méthodologique solide. Dans notre étude du DR, ce sont des articles de presse qui sont choisis. Et voici la raison : la forte fréquence du DR dans les articles de presse – ce qui explique, pour l’illustration, notre exclusion du corpus de poèmes dont la fréquence du DR est très faible. Pour plus de précision et de résultats, nous avons sélectionné – parmi plusieurs genres dans les articles de presse comme la politique, l’économie, la culture, etc. – les rubriques politiques. Nous les considérons comme la meilleure source dans laquelle puiser pour l’étude du DR parce qu’elles le sollicitent très fortement pour montrer les discours des hommes et femmes politiques.

1.1.2.3. Disponibilité des textes

Après avoir examiné les deux considérations – qualitatives et quantitatives – du corpus, nous pouvons maintenant constater une chose : la nécessité de leurs emplois simultanés lors de l’analyse du corpus. Cela aide à délimiter nos choix du corpus du DR : nous avons choisi, au point de vue qualitatif, les articles de presse politiques comme corpus où la fréquence du DR est la plus élevée ; ces articles sont d’Internet, par souci de l’accessibilité ; nous avons ensuite sélectionné trois journaux (quotidiens et mensuels confondus) les plus représentatifs de la France et de la Corée du Sud avec des lignes éditoriales politiques différentes, pour l’analyse non biaisée ; au point de vue quantitatif (qui conduit à être spécifique et limité), nous avons échantillonné les articles politiques pendant le décembre 2014, extraits à partir des rubriques politiques sur les sites d’Internet de trois journaux.

1.1.3. Choix d’un corpus

Le choix d’un corpus à construire est si important qu’il influence le résultat de la recherche à venir. Pour l’appliquer à notre étude du DR, nous établissons une série de critères de choix : articles journalistiques français sous forme numérique, riches en DR, représentant

une thème « politique » et différents types de DR, textes complets et non limités aux seuls DR.

Nous allons dans les chapitres suivants examiner les processus de la composition et du profilage du corpus ainsi construit et échantillonné.

1.1.3.1. Composition du corpus

Pour la construction du corpus du DR, nous avons choisi trois quotidiens généralistes français (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*) et coréens (*Le Chosun Ilbo*, *Le Dong-A Ilbo*, *Le Hankyoreh*), tous sélectionnés à base de leurs accessibilités (parce qu'ils possèdent tous les versions d'Internet) et leurs richesses à l'égard du DR. Il faut ajouter que nous avons précisé le choix pour les articles politiques que nous considérons particulièrement adéquats lors de l'analyse des modalités du DR. Nous les avons sélectionnés pour chercher la diversité des lignes éditoriales et la variété stylistique. Nous en parlerons en détails dans les sections 1.2. et 1.3.

Nous présentons maintenant les listes des textes choisis, extraits d'un ensemble d'articles en ligne des journaux français (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*) en décembre 2014 :

- *Le Monde* : 30653033 unités (800672 phrases, 12893217 formes simples, 12164428 occurrences en mots simples, 33676 occurrences en mots composés) ;
- *Le Figaro* : 557706 unités (1487 phrases, 1790 formes simples, 22974 occurrences en mots simples, 981 occurrences en mots composés) ;
- *Libération* : 1442419 unités (42865 phrases, 37737 formes simples, 569641 occurrences en mots simples, 8592 occurrences en mots composés).

Et celles du coréen en décembre 2014 :

- *Le Chosun Ilbo* : 315359 unités (7617 phrases, 131464 formes simples) ;
- *Le Dong-A Ilbo* : 284311 unités (7120 phrases, 118972 formes simples) ;
- *Le Hankyoreh* : 350527 unités (8450 phrases, 145532 formes simples).

1.1.3.2. Profilage du corpus

Ce qui est nécessaire, c'est l'utilisation des ressources qui permettent d'établir si les corpus sont en adéquation avec les problématiques étudiées. C'est ce que nous appelons le 'profilage de corpus'. Les corpus exploités en TAL sont généralement des textes bruts ou des bruts annotés. D'après Buvet (2012a), on peut les distinguer selon leur finalité : corpus de travail, corpus d'apprentissage, corpus d'expérimentation, corpus d'évaluation, etc.

L'élaboration d'outils performants pour effectuer les analyses linguistiques est fondée sur l'exploitation de trois sortes de corpus travail : (i) le corpus d'investigation ; (ii) le corpus de test ; (iii) le corpus de validation.

Le corpus d'investigation permet d'identifier les phénomènes linguistiques qui seront pris en compte et traités automatiquement. Le corpus de test sert à expérimenter les outils calibrés ou nouvellement développés afin de les corriger au fur et à mesure lorsqu'ils donnent lieu à du bruit ou à du silence. Le corpus de validation fournit des résultats qui permettent de vérifier la qualité de l'ensemble des outils créés ou paramétrés. En cas d'évaluation, d'autre corpus d'investigation et de test sont utilisés pour améliorer les outils.

Les corpus exploités pour ce travail sont des corpus journalistiques portant sur le sujet politique. Ils sont obtenus à partir des sites *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*.

1.1.3.3. Acquisition des données

Les articles de presse politiques en ligne, ont besoin d'un processus d'ajustement lors de la construction du corpus. Comme ces articles sont composés en pages web où se mêlent plusieurs annonces publicitaires, fichiers d'images qui indiquent les rubriques, etc. Leurs formats matériels étant le HTML, ils comprennent également un amas de code difficilement compréhensible. Tout cela conduit à les convertir en format texte (txt.) pour manipuler le corpus avec logiciel UNITEX.

Nous avons donc converti les articles sauvegardés (originellement en format HTML) en format texte et les avons aspirés. Une fois les articles collectés, organisés et nettoyés, il faut en structurer les contenus pour augmenter l'intelligibilité.

1.2. Le corpus français

Nous avons choisi des articles politiques à partir de trois journaux français suivants : *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*, qui sont reconnus comme les plus grands quotidiens – selon les données de l'OJD ⁹⁶ – en France, et qui manifestent chacun leurs propres lignes éditoriales (présentées comme centre-gauche, conservateur et extrême-gauche (celle du début

⁹⁶ cité par <http://www.acpm.fr/Chiffres/La-Presse/La-Presse-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>. OJD (<http://www.acpm.fr/>) est une marque déposée. Jusqu'en décembre 2015, c'était le nom d'une association professionnelle française dont le rôle est de certifier la diffusion, la distribution et le dénombrement des journaux, périodiques et de tout autre support de publicité. Cette association est depuis nommée l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM). (<https://fr.wikipedia.org/wiki/OJD>)

de *Libération* qui s'est glissée progressivement vers la gauche sociale-démocrate) lesquelles sont estimées utiles à l'analyse du DR plus équitable des articles de presse politiques.

Rang ▲	Titre ▲	Périodicité ▲▼	Période ▲	Document ▲▼	Diffusion France Payée ▼	Evolution en % ▲▼
Source ACPM						
1	Le Figaro	Quotidien	2015	PV	311 326	-0,95%
2	Le Monde	Quotidien	2015	PV	267 897	-1,91%
3	L'Equipe Edition Générale	Quotidien	2015	PV	223 675	1,76%
4	Aujourd'hui en France	Quotidien	2015	PV	138 999	-6,22%
5	Les Echos	Quotidien	2015	PV	126 645	1,18%
6	La Croix	Quotidien	2015	PV	92 280	-0,93%
7	Libération	Quotidien	2015	PV	88 395	-5,74%
8	L'Humanité	Quotidien	2015	PV	36 931	-3,31%
9	International New York Times	Quotidien	2015	PV	15 808	-6,28%

Figure 7 : Données de l'OJD 'Classement presse quotidienne nationale 2015'⁹⁷

Nous allons présenter dans les chapitres suivants leurs structures de l'article et leurs règles de ponctuation respectives.

1.2.1. Corpus 'Le Monde'

Le Monde est un journal français fondé par Hubert Beuve-Méry en 1944. Au lendemain de la Libération, le gouvernement du général de Gaulle estime qu'il faut à la France un organe de référence, sérieux et crédible à l'étranger, pour remplacer *Le Temps*. *Le Monde* entend manifester sa singularité et établir les bases de son indépendance.

Sa ligne éditoriale est généralement présentée comme étant de centre gauche, bien que cette affirmation soit récusée par le journal lui-même, qui revendique un traitement non partisan, et son lectorat est majoritairement orienté à gauche. Il est disponible dans une version en ligne⁹⁸ qui est notre source d'investigation.

1.2.1.1. Description

Le Monde est présent sur Internet avec son propre nom de domaine (*lemonde.fr*) depuis le 19 décembre 1995. La quasi-totalité du contenu textuel du journal y est accessible gratuitement tous les jours, en début d'après-midi. Les articles de moins de trois jours sont

⁹⁷ Légende - PV : Procès-verbal de contrôle annuel.

⁹⁸ Cité par le site https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde#Le_Monde.fr et Portrait d'un Quotidien-Le Monde 2003

également librement accessibles, mais sans la documentation iconographique et infographique du journal. D'autres sources sont aussi mises à disposition du lecteur, comme des dépêches d'agences de presse ou des billets de blog⁹⁹.

Nous présentons les rubriques dans *lemonde.fr* : « International », « Politique », « Société », « Économie », « Culture », « Sport », « Techno », « Style », « Vous », « Idées », « Planète », « Éducation », « Disparitions », « Santé », « Monde », « Académie ». Les articles (organisés par valeur d'actualité) y sont mis à jour en temps réel – c'est-à-dire en continu.

Regardons maintenant de quelle structure un article chez *lemonde.fr* se compose et quelles règles de ponctuation il adopte. Tout d'abord, sa structure typique : titre, nom de site, date de rédaction, date de la mise à jour, nom de journaliste, photo et corps de l'article. La légende de photo s'active par l'approche de la souris. Le sous-titre peut apparaître au milieu du corps de l'article – ce qui n'est pas visible dans l'exemple suivant par contrainte d'espace :



Figure 8 : Exemple d'un article en ligne chez *lemonde.fr*

Examinons ensuite l'usage des règles de ponctuation du DR dans le site. Il faut d'abord rappeler que chaque journal possède ses propres règles. Dans *lemonde.fr*, c'est le DRD (1a, b) qui est la forme la plus fréquente – le DRH (1c) étant en deuxième place. Celle du DRI est plutôt minimisée. Le discours cité y accompagne en général les guillemets, les deux points et l'italique :

- (1) a. M. Hollande a rappelé en plaisant l'unique candidat de M. Rocard à un scrutin présidentiel en 1969 – d'abord candidat en 1981, il s'était finalement retiré de la course : « *Ce sera la première et la dernière fois. Je dis la dernière : je devrais être prudent !* », suscitant les rires de la salle. (*lemonde.fr* 09/10/2015)
- b. « *Nous avons tous les deux insisté sur le fait que l'El est l'ennemi que nous devons*

⁹⁹ Cité par le site https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde#Le_Monde.fr

combatte », a rapporté, lors d'un point de presse en début de soirée, François Hollande. (lemonde.fr 02/10/2015)

- c. Le chef de l'Etat a indiqué avoir répété à Vladimir Poutine que « *les frappes doivent concerner Daech [acronyme arabe de l'Etat islamique] et uniquement Daech* ». (lemonde.fr 02/10/2015)

(1a) est un DRD qui possède trois signes de ponctuation dont nous avons parlé ci-dessus. (1b) est un DRI en forme d'incise avec guillemets et italique. (1c) est un DRH (qui se manifeste par composition des signes typographiques comme « *discours cité* »), malgré son accompagnement formel en DRI.

Nous étudions l'usage de *selon* dans le site, introducteur du DR en fonction de prédicat cadratif. (2a) en est un exemple qui n'utilise pas d'autres marqueurs typographiques. Or, l'usage de *selon* comme (2b) et (2c) sont les cas plus représentatifs :

- (2) a. **Selon** Edy Cohen, M. Nétanyahou a eu raison de rappeler le rôle du mufti dans les incitations à la violence. (lemonde.fr 21/10/2015)
b. Mais, **selon** Benyamin Nétanyahou, il serait « *absurde d'ignorer le rôle joué par le mufti Haj Amin Al-Husseini.* » (lemonde.fr 21/10/2015)
c. Les deux forces disposaient déjà des coordonnées GPS du bâtiment, transmises de façon préventive par MSF, mais les bombardements s'étaient pourtant poursuivis « pendant près d'une heure », **selon** l'ONG. (lemonde.fr 05/10/2015)

1.2.1.2. Sélection

Nous avons sélectionné les articles politiques du site *Lemonde.fr* à partir du 14 décembre 2014 jusqu'au 18 décembre 2014, à l'exclusion des jours fériés (majoritairement des samedis et des dimanches) où leur apparition est jugée systématiquement très faible. Nous en avons retenu cent pages au total pendant cinq jours, parmi lesquelles environs vingt articles ont parus quotidiennement dans une page consacrée à l'actualité politique.

1.2.1.3. Prétraitement

Pour les traitements de texte, tous les articles sont normalisés en étant mis au même format « Texte seul » (extension « .txt »). En entrée du module d'analyse sémantique, ce sont uniquement des fichiers-textes. Le processus de prétraitement a été mené par application du logiciel *UNITEX*. Le prétraitement du texte consiste à lui appliquer les opérations suivantes : normalisation des séparateurs, découpage en unités lexicales, normalisation de formes non

ambiguës, découpage en phrases et application des dictionnaires, selon Siberztein (auteur du manuel UNITEX). La normalisation d'un texte consiste en trois passes : Unitex applique d'abord un traducteur en mode « MERGE ». Ensuite Unitex applique un transducteur en mode « REPLACE ». Enfin Unitex applique un dictionnaire électronique. Nous présentons un exemple qui résulte du prétraitement des articles politiques :

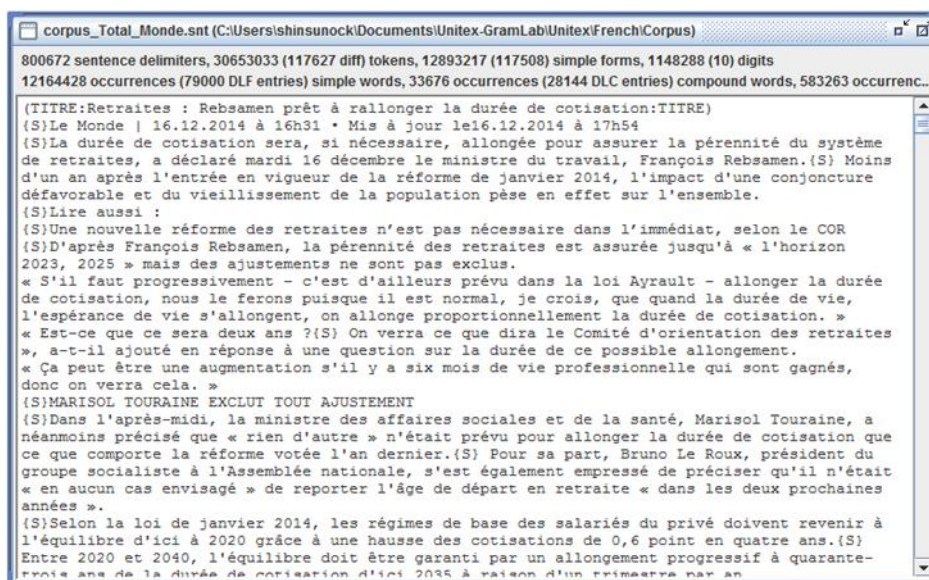


Figure 9 : Exemple du prétraitement du texte *lemonde.fr*

1.2.2. Corpus 'Figaro'

Le Figaro a été fondé en 1826 sous le règne de Charles X. Il est à ce titre le plus ancien quotidien de la presse française encore publié. Il a été nommé d'après Figaro, le personnage d'une pièce de théâtre de Beaumarchais, dont il met en exergue la réplique : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur. » Après l'achat par Hippolyte de Villemessant en 1854, il s'est converti au quotidien (l'hebdomadaire au début). Sa ligne éditoriale est de droite gaulliste et conservatrice, selon le spectre politique français habituellement utilisé, et réunit une majorité de lecteurs de droite. *Le Figaro* est depuis 2004, la propriété de l'industriel et sénateur Serge Dassault via la Société du Figaro, filiale de la Socpresse, dont celui-ci est le président et unique actionnaire¹⁰⁰. Nous prenons pour source d'investigation sa version d'Internet (« édition en ligne »).

¹⁰⁰ Cité par le site https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Figaro#.C3.89dition_en_ligne.2C_lefigaro.fr

1.2.2.1. Description

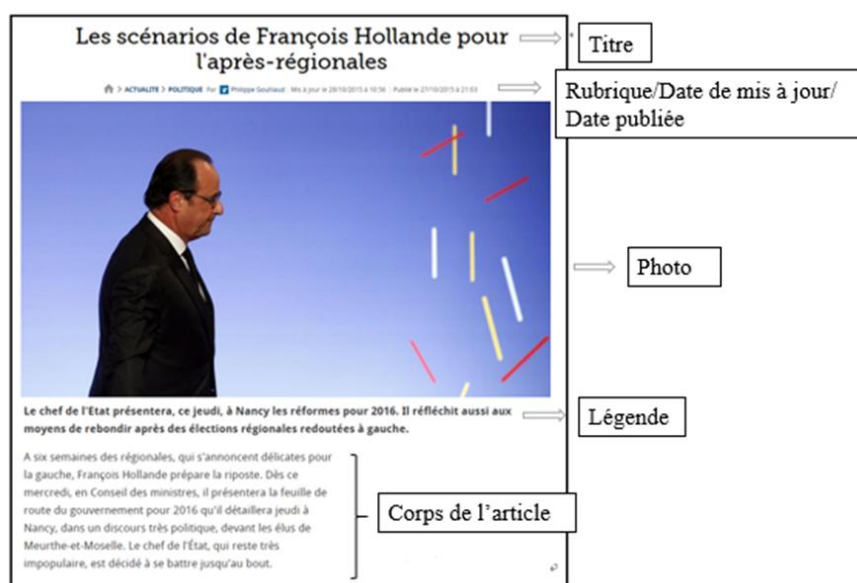
L'adresse du journal en ligne est *lefigaro.fr* depuis 1999. *Le Figaro* était en juin 2008 le premier site d'information sur Internet selon les données d'audience d'Internet publiées par Nielsen Médiamétrie/NetRatings¹⁰¹.

Lefigaro.fr possède six rubriques (« Actualités », « Économie », « Sport », « Culture », « Lifestyle », « Madame ») dont les subdivisions sont comme suit :

Rubrique	Sous-rubrique
Actualités	International, politique, le scan politique, société, Figaro vox, Figaro étudiant, science & environnement, tech & web, etc.
Economie	Conjoncture, immobilier, tech & web, le scan éco, décideurs, finances perso, entreprises, médias, etc.
Sport	football, tennis, rugby, basket, auto-moto, handball, cyclisme, voile, golf, etc.
Culture	Cinéma, musique, théâtre, art-expos, livres, BD, jeux vidéo, histoire, etc.
Lifestyle	Mode homme, voyage, jardin, automobile, <i>almaviva</i> , horlogerie, gastronomie, etc.
Madame	Défilés, mode, beauté, bien-être, people, société, déco & <i>design</i> , etc.

Tableau 8 : Les titres des pages et leurs contenus dans *lefigaro.fr*

Examinons maintenant comment se compose la structure typique d'un article de *lefigaro.fr*. L'exemple suivant montre bien par quels composants elle s'est faite : titre, rubrique, nom de journaliste, date de mise à jour/date publiée de l'article, sous-titre, photo, légende, chapeau (ces deux derniers peuvent être supprimés) corps de l'article :



¹⁰¹ Cité par fr.wikipedia.org

Figure 10 : Exemple d'un article en ligne chez *lefigaro.fr*

En ce qui concerne les règles de ponctuation du DRD employées chez *lefigaro.fr*, nous les expliquons par les exemples suivants. (3a) pose le discours citant en tête de phrase, marqué par deux points et guillemets sans italique. (3b) et (3c) marquent les discours cités (incise) par guillemets :

- (3) a. François Bayrou répond par une question : « Est-ce que vous en avez vu la couleur ? » (*lefigaro.fr* 24/08/2014)
- b. « Au fond, explique-t-il, il y a deux exutoires possibles : soit le retrait boudeur sous la forme d'une abstention [...], soit une protestation pure et simple de gens qui iront voter uniquement pour pousser un coup de gueule. » (*lefigaro.fr*. 13/01/2014)
- c. « La compétitivité des entreprises est prioritaire par rapport à la réduction du déficit », a-t-il affirmé jeudi lors de sa conférence de presse. (*lefigaro.fr*. 20/09/2014)

Nous trouvons que chez *lefigaro.fr* (à l'opposé de *lemonde.fr*) il est souvent des cas du DRI où ni les guillemets et ni marqueurs typographiques traditionnels n'ont été employés – le DRH étant de temps à autre présent en accompagnant les guillemets :

- (4) a. Disons que la Russie est une démocratie énigmatique... [...] (*lefigaro.fr*. 26/03/2014)
- b. Le ministre de la Culture et de la Communication avoue être navrée par la tournure et les nombreuses critiques qu'elle a pu lire dans la presse et sur Internet. (*lefigaro.fr*. 29/10/2014)

Pour *selon*, nous remarquons – 1) absence des guillemets (5a) ; 2) leur emploi partiel (5b) ; 3) être entièrement guillemeté (5c) :

- (5) a. La vie privée des étudiants qui utilisent les services de Google dans un cadre scolaire n'aurait plus de secret pour la firme américaine, **selon** deux étudiants américains qui ont porté l'affaire devant la justice. (*etudiant.lefigaro.fr* 20/03/2014)
- b. **Selon** lui, il ne s'agit pas d'une dépolitisation des Français, et la question posée par ces tendances est celle de la forme que prendra la « colère » face aux urnes. (*lefigaro.fr*. 13/01/2014)
- c. **Selon** le magazine, « tout commence en 2011. Soutien de Ségolène Royal, "la plus sympathique" des artistes de gauche rejoint le clan de François Hollande et s'engage dans la bataille ». (*lefigaro.fr*. 17/01/2014)

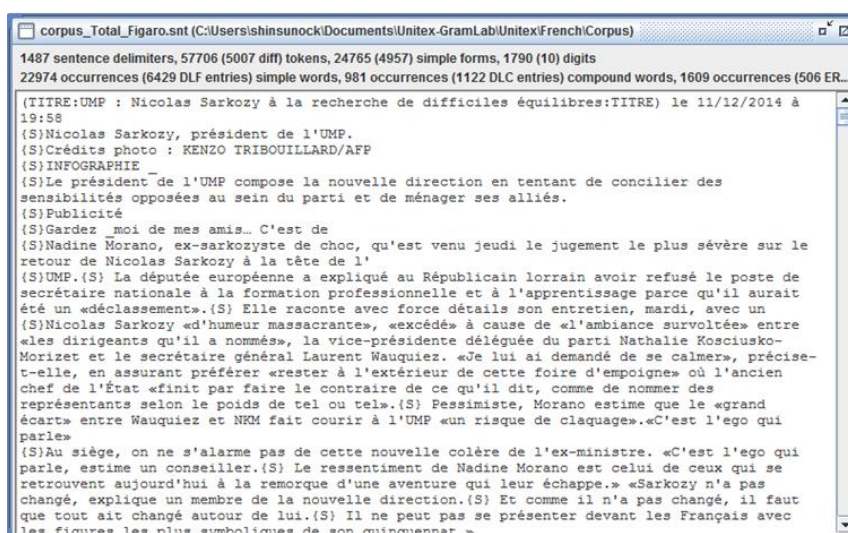
1.2.2.2. Sélection

Nous avons sélectionné les articles politiques du site *lefigaro.fr* à partir du 14 décembre

2014 jusqu'au 18 décembre 2014, à l'exclusion des jours fériés (majoritairement des samedis et des dimanches) où leur apparition est jugée systématiquement très faible. Nous en avons retenu cent pages au total pendant cinq jours, parmi lesquelles environs vingt articles ont paru quotidiennement dans une page consacrée à l'actualité politique.

1.2.2.3. Prétraitement

Avant de traiter de la question du codage, il faut préciser sur quels corpus nous avons travaillé. Il s'agit d'articles traitant de politique parus sur *lefigaro.fr*. Ensuite, tous les articles sont normalisés en étant mis au même format txt. En entrée du module d'analyse sémantique, ce sont uniquement des fichiers txt. En voici un exemple :



```
corpus_Total_Figaro.snt (C:\Users\shinsonock\Documents\Unitex-GramLab\Unitex\French\Corpus)
1487 sentence delimiters, 57706 (5007 diff) tokens, 24765 (4957) simple forms, 1790 (10) digits
22974 occurrences (6429 DLF entries) simple words, 981 occurrences (1122 DLC entries) compound words, 1609 occurrences (506 ER...
(TITRE:UMP : Nicolas Sarkozy à la recherche de difficiles équilibres:TITRE) le 11/12/2014 à
19:58
(S)Nicolas Sarkozy, président de l'UMP.
(S)Crédits photo : KENZO TRIBOUILLARD/AFP
(S)INFOGRAPHIE
(S)Le président de l'UMP compose la nouvelle direction en tentant de concilier des
sensibilités opposées au sein du parti et de ménager ses alliés.
(S)Publicité
(S)Gardez _moi de mes amis... C'est de
(S)Nadine Morano, ex-sarkozyste de choc, qu'est venu jeudi le jugement le plus sévère sur le
retour de Nicolas Sarkozy à la tête de l'
(S)UMP.(S) La députée européenne a expliqué au Républicain lorrain avoir refusé le poste de
secrétaire nationale à la formation professionnelle et à l'apprentissage parce qu'il aurait
été un «déclassement».(S) Elle raconte avec force détails son entretien, mardi, avec un
(S)Nicolas Sarkozy «d'humeur massacrante», «excédé» à cause de «l'ambiance survoltée» entre
«les dirigeants qu'il a nommés», la vice-présidente déléguée du parti Nathalie Kosciusko-
Morizet et le secrétaire général Laurent Wauquiez. «Je lui ai demandé de se calmer», précise-
t-elle, en assurant préférer «rester à l'extérieur de cette foire d'empoigne» où l'ancien
chef de l'État «finit par faire le contraire de ce qu'il dit, comme de nommer des
représentants selon le poids de tel ou tel».(S) Pessimiste, Morano estime que le «grand
écart» entre Wauquiez et NKM fait courir à l'UMP «un risque de claquage».«C'est l'ego qui
parle»
(S)Au siège, on ne s'alarme pas de cette nouvelle colère de l'ex-ministre. «C'est l'ego qui
parle, estime un conseiller.(S) Le ressentiment de Nadine Morano est celui de ceux qui se
retrouvent aujourd'hui à la remorque d'une aventure qui leur échappe.» «Sarkozy n'a pas
changé, explique un membre de la nouvelle direction.(S) Et comme il n'a pas changé, il faut
que tout ait changé autour de lui.(S) Il ne peut pas se présenter devant les Français avec
les figures les plus symboliques de son quinziennat.»
```

Figure 11 : Exemple du prétraitement du texte *lefigaro.fr*

1.2.3. Corpus 'Libération'

Libération est un quotidien français fondé sous l'égide de Jean-Paul Sartre. Le journal paraît pour la première fois le 18 avril 1973 et reprend le nom d'un titre de presse similaire créé en 1927 par le libertaire Jules Vignes, nom qui sera également celui d'un des journaux de la Résistance dirigé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie.

Situé à l'extrême gauche à ses débuts, *Libération* évolue vers la gauche sociale-démocrate à la fin des années 1970 après la démission de Jean-Paul Sartre en 1974. Aujourd'hui, sa ligne éditoriale est toujours de centre gauche ou de gauche sociale-démocrate, selon

l'échiquier politique français habituellement utilisé, et son lectorat est majoritairement de gauche¹⁰². Il est disponible également dans une version en ligne.

1.2.3.1. Description

Libération a lancé son premier service d'Internet depuis le 26 mai 1995. Les contenus essentiels au début du site étaient les copies des essentiels publiés dans un supplément qui s'appelait « Le Cahier Multimédia », lancé à partir du 3 mars de la même année¹⁰³. Parmi les quotidiens français à l'échelle nationale, *liberation.fr* (son nom de domaine d'Internet) était la première page web¹⁰⁴.

Nous présentons les rubriques dans *liberation.fr* : « Politique », « Société », « Planète » (qui inclut « France », « Futurs », « Idées », « Culture/Next »), « Culture », « Direct », « Découvrir le sommaire ».

Nous allons examiner tout d'abord les composants typiques d'un article du site – titre, source/date de mise à jour, photo (qui est presque omniprésente à travers les articles), légende, chapeau (ces trois derniers pouvant être supprimés si nécessaire), corps de l'article :



Figure 12 : Exemple d'un article en ligne chez *liberation.fr*

¹⁰² Cité par le site [https://fr.wikipedia.org/wiki/Lib%C3%A9ration_\(journal\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lib%C3%A9ration_(journal))

¹⁰³ http://www.liberation.fr/ecrans/1995/05/26/le-cahier-multimedia-en-ligne-l-essentiel-du-supplement-est-present-sur-l-internet-il-est-heberge-de_132163.

¹⁰⁴ <http://www.inaglobal.fr/presse/article/comment-la-pqr-se-debrouille-t-elle-sur-le-web-7873>.

Ensuite, nous observons l'usage des règles de ponctuation du DR dans le site. Chez *liberation.fr*, le discours cité est généralement bien marqué en étant guillemeté et mis en italique. (6a) est le DRD tandis que (6b) et (6c) sont en forme d'incise :

- (6) a. Celle-ci a critiqué son usage par François Hollande... tout en employant elle-même un vocale similaire : « *On a l'impression que [le président] est content que quelque chose qui soit éminemment critiquable émane de François d'origine française* ». (*libération.fr* 24/02/2015)
- b. « *J'ai donc fait ce photomontage suite à une remarque d'un twitto qui pestait contre le Hollande bashing*, nous raconte-t-il. Le souci avec Twitter, *c'est que pas mal de monde prend tout pour argent comptant !* » (*liberation.fr* 09/09/2014)
- c. « *Je n'ai pas une passion pour cette expression* », a affirmé Marine Le Pen auprès de l'AFP ce mardi. (*liberation.fr* 24/02/2015)

Pour le DRI chez *liberation.fr*, (7a) est le cas où le discours cité n'est pas marqué par des marqueurs typographiques. (7b) et (7c) sont en DRI dont le discours cité est mis en italique (intégralement ou partiellement) dans les guillemets :

- (7) a. Il a demandé aussi que la République marque sa reconnaissance envers ses vieux immigrés, les Chibanis et propose de faciliter leur naturalisation. (*liberation.fr* 15/12/2014)
- b. Exigeant que la population « *refuse les amalgames* », le chef de l'Etat en a appelé à la « *laïcité* » et assuré que « *l'ordre républicain [sera] exercé fermement* ». (*liberation.fr* 15/01/2015)
- c. Sur la laïcité, François Hollande a rappelé qu'elle n'est « *ni la lutte cotre la religion, ni la suspicion à l'égard de telle ou telle communauté mais une école du respect de la règle commune et une reconnaissance de la liberté de croire ou de ne pas croire.* » (*liberation.fr* 15/12/2014)

Enfin, par rapport à *selon*, (8a) est l'exemple d'absence autour du discours cité, alors que (8b) est partiellement guillemeté et mis en italique :

- (8) a. Selon les critiques de François Hollande, celui-ci aurait légitimé l'expression en l'utilisant. (*liberation.fr* 24/02/2015)
- b. Il faut que les éducateurs puissent mieux « *comprendre le processus de radicalisation* », selon le ministre. (*liberation.fr* 13/01/2015)

1.2.3.2. Sélection

Nous avons sélectionné les articles politiques du site *liberation.fr* à partir du 14

décembre 2014 jusqu'au 18 décembre 2014, à l'exclusion des jours fériés (majoritairement des samedis et des dimanches) où leur apparition est jugée systématiquement très faible. Nous en avons retenu cent pages au total pendant cinq jours, parmi lesquelles environs vingt articles ont paru quotidiennement dans une page consacrée à l'actualité politique.

1.2.3.3. Prétraitement

Avant de traiter de la question du codage, il faut préciser sur quels corpus nous avons travaillé. Il s'agit d'articles traitant de politique parus sur *libération.fr*. Ensuite, tous les articles sont normalisés en étant mis au même format txt. En entrée du module d'analyse sémantique, ce sont uniquement des fichiers txt. En voici un exemple :

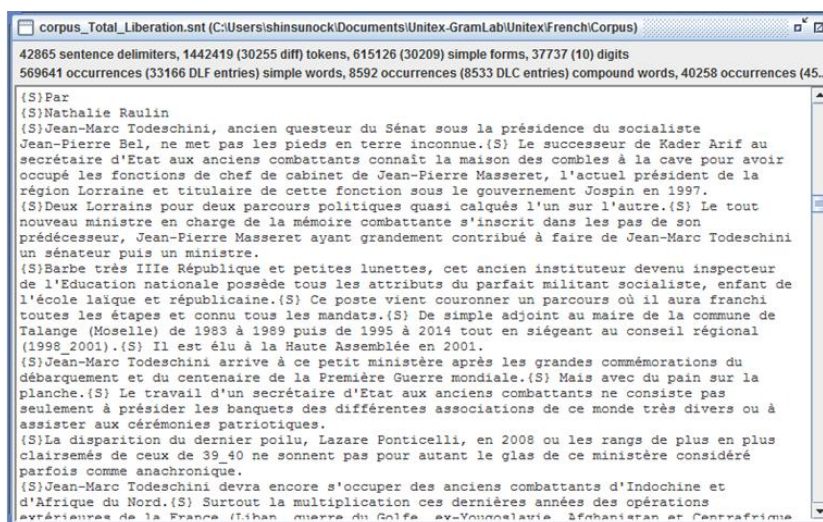


Figure 13 : Exemple du prétraitement du texte *libération.fr*

1.3. Le corpus coréen

Nous avons choisi pour notre corpus coréen trois journaux quotidiens principaux en Corée du Sud : *Chosun Ilbo* ; *Dong-A Ilbo* ; *Hankyoreh*. Leurs influences sont très claires dans le tableau des tirages de quarante-neuf journaux quotidiens (de Séoul et régionaux confondus) en Corée, publié en 2015 par ABC Korea¹⁰⁵ :

¹⁰⁵ « Audit Bureau of Circulations (ABC, equivalent anglo-saxon de l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM) en France) is one of the several organisations of the same name operating in different parts of world. The ABC founded in 1948 is a not for profit, voluntary organisation consisting of Publishers, Advertisers and Advertising Agencies. It has done pioneering work in developing audit procedures to verify the circulation

Rang	Titre	Tirage des exemplaires	Diffusion Payée
1	조선일보(Chosun Ilbo)	1,673,049	1,294,931
2	중앙일보(JoongAng Ilbo)	1,056,946	759,209
3	동아일보(Dong-A Ilbo)	916,546	737,053
4	매일경제(Maeil Business Newspaper)	725,701	553,823
5	한국경제(Korea Economic Daily)	505,263	350,952
6	농민신문(NongMin Daily)	297,567	283,798
7	한겨레(Hankyoreh)	244,830	198,931

Tableau 9. Données de l'ABC Korea 'Classement presse quotidienne nationale 2015'

Quelques explications de notre choix : nous avons choisi *Hankyoreh* aux dépens de *Dong-A Ilbo* comme nous avons déjà pris deux quotidiens à tendance conservatrice (*Chosun Ilbo* et *JoongAng Ilbo*) – nous l'avons donc fait pour chercher la diversité d'opinion et également celle des formes du DR diverses ; nous n'avons pas pris non plus trois quotidiens entre le quatrième et le sixième rang parce qu'ils sont des journaux spécialisés dont les articles politiques sont peu présents.

1.3.1. Corpus 'Chosun Ilbo'

Chosun Ilbo (qui veut dire « Le Quotidien de Chosun (nom ancien de la Corée) ») est un des journaux quotidiens plus connu et plus ancien en Corée. Selon Wikipédia français, il est l'« un des trois principaux quotidiens sud-coréens, de sensibilité conservatrice, fondé en 1920 par son premier président Jo Jin-Tae, au lendemain du soulèvement du 1^{er} mars 1919 contre l'occupation japonaise de la Corée. » Il est aussi, comme dans le tableau plus haut, le quotidien le plus vendu et le plus diffusé en Corée du Sud. Nous établissons son corpus à partir de ses versions de l'Internet.

1.3.1.1. Description

Les versions de l'Internet de *Chosun Ilbo* se sont baptisées *Chosun.com*. L'entreprise qui dirige ce site actuellement, Digital Chosun Ilbo, succédant au « Centre de recherche de nouveaux médias Chosun Ilbo » qui a été créé le mars 1994, est la première qui a lancé le service en ligne du quotidien depuis octobre 1995 – selon Wikipédia coréen.

data published by those newspapers and periodicals which have earned the right to display its emblem. » (<http://www.auditbureau.org/about-what-is-abc.html>)

Nous présentons les titres des pages dans *Chosun.com* et leurs contenus principaux :

Rubrique	Sous-rubrique
Info	« <i>En ce moment</i> », actualités politiques, sociales, régionales, internationales, culturelles, etc.
Éditorial	« <i>En ce moment</i> », éditoriaux, opinions des journalistes, des spécialistes, débats, rubriques des lecteurs, commentaires, « Lettres du matin »
Économie	« <i>En ce moment</i> », Bourse, immobilier, politique économique, entreprise, « Weekly Biz », industrie, informatique, consommateur
Sports	« <i>En ce moment</i> », baseball, football
People	« <i>En ce moment</i> », <i>people</i> , film, émissions télé, « The Star »
Lifestyle	« <i>En ce moment</i> », placements, enfant, mode, beauté, voyage, critique gastronomique, livres, concerts, exhibitions
Santé	« <i>En ce moment</i> », conseil des médecins
Photo	« SeeSun/Video C »

Tableau 10. Les titres des pages et leurs contenus dans *Chosun.com*

Nous allons examiner comment l'article se structure à l'intérieur de *Chosun.com* et quelles règles de ponctuation on y utilise. Voici les composants typiques d'un article du site – titre, nom du journaliste, date de rédaction, sous-titre, légende, chapeau (ces trois derniers pouvant être supprimés si nécessaire), corps de l'article :

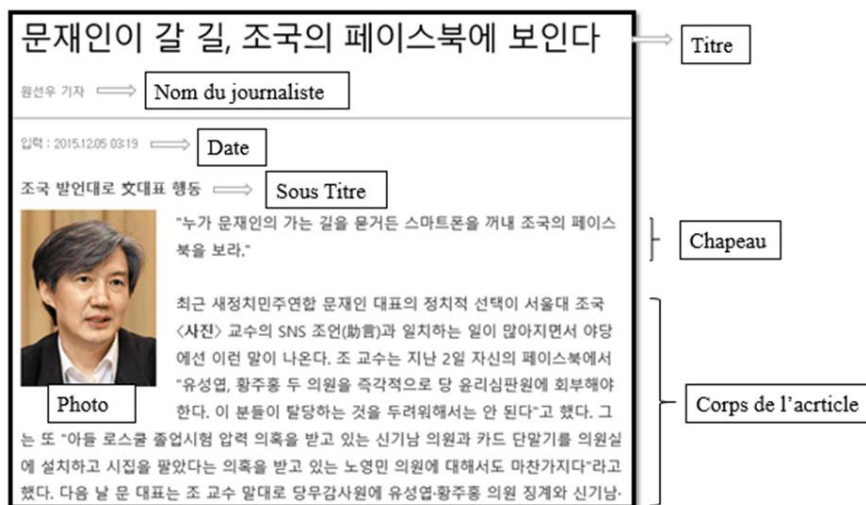


Figure 14. Exemple d'un article en ligne chez *Chosun.com*

Rappelons que les marqueurs de base coréens (signes de ponctuation les plus courants) du DRD sont les guillemets anglais et la particule du DR '-*lago*' alors que pour le DRI, c'est la particule du DRI '-*go*'. Cette distinction entre le DRI et le DRD par les particules n'est pas très claire dans des articles du site. Nous le montrons par les deux phrases suivantes, tirées d'un article du 21 juin 2015 :

(9) a. 박 대통령은 이날 “국회법 개정안으로 국정이 마비되고 정부가 무력화될

것”이라며 “정부가 받아들일 수 없다”고 말했다. (Chosun.com, 01/06/2015)

bag daetonglyeong-eun i-nal “gughoe-beob gaejeong-an-eulo gugjeong-i mabidoe-go jeongbu-ga mulyeoghwa-doe-l geos”-i-lamyeo “jeongbu-ga badadeul-i-l su eobs-da”-**go(QT_{DRI})** malha-ess-da.

‘« Le projet des réformes de la loi de l’Assemblée va sans doute paralyser la république et neutraliser l’État » souligne la présidente Park en ajoutant « c’est (donc) inadmissible ».’

- b. 김 대표는 “중요한 것은 국회법 개정안이 위헌인지 아닌 지다. 당 기구에서 균형 있는 헌법학자를 불러서 논의하겠다”라고 밝혔다. (Chosun.com, 01/06/2015)

gim daepyo-neun “jungyoha-n geos-eun gughoe-beob gaejeong-an-i wiheoni-nji ani-n ji-da. dang gigu-eseo gyunhyeong iss-neun heonbeob-hagja-leul bull-eoseo nonuiha-gess-da”-**lago(QT_{DRD})** balghy-eoss-da.

‘« L’essentiel, c’est que si le projet est constitutionnel ou non. Nous (Parti *Saenuri*) inviterons des juristes objectifs pour le savoir » explique le président (du Parti *Saenuri*) Kim Mu-Seong.’

Ce qu’il est notable est que, malgré leurs formes attribuées (le DRI pour (9a), le DRD pour (9b)), ces deux phrases utilisent toutes les guillemets : ce ne sont que les particules du DR (‘-go’ et ‘-lago’) respectives par lesquelles nous parvenons à les distinguer. Pourtant, nous remarquons que l’usage des guillemets anglais pour le discours cité est un phénomène bien répandu à travers les articles de presse coréens, non pas exclusivement à ceux de *Chosun.com*, malgré la norme de ponctuation où le point se place à la fin d’une phrase citée. (9b) en est exemple dont les énoncés phrastiques entre les guillemets anglais n’appellent pas le point. Cette norme peut être relâchée, selon les règles de ponctuation d’Office national de la langue coréenne, lorsque le discours cité se compose de plus d’une phrase¹⁰⁶ dont seule la dernière est exempt du point.

Nous notons aussi que les guillemets anglais sont omis, aussi en français qu’en coréen, dans le discours cité qui suit l’introducteur du DR ‘-e *ttaleumyeon (selon)*’ :

- (10) 국정원에 따르면 북한은 내년 5 월로 예정된 ‘제 7 차 당대회’ 개최에 필요한 자금 확보를 위해 해외 인력 송출을 확대하고 있다. (Chosun.com, 24/11/2015)
gugjeongwon-e **ttaleumyeon** bughan-eun nae-nyeon 5-wol-lo yejeongdoe-n ‘je-7-changang-daehoe’ gaechoe-e pilyoha-n jageum hwagbo-leul wihae haeoe inlyeog songchul-eul hwagdaeha-go iss-da.

‘La Corée du Nord multiplie l’expédition de la main-d’œuvre à l’étranger pour financer

¹⁰⁶ Selon les règles de ponctuation d’Office national de la langue coréenne (déclarées au 3 avril 2014), le point doit être marqué à la fin d’une phrase qui cite soit une parole soit une pensée, sauf le cas où sa présence est estimée empêcher l’écoulement stylistique.

l'ouverture du VIIème congrès du parti qui va lieu au mars de l'année prochaine, selon le Service de renseignement coréen.'

1.3.1.2. Sélection

Nous avons sélectionné les articles politiques du site *Chosun.com* à partir du 14 décembre 2014 jusqu'au 18 décembre 2014, à l'exclusion des jours fériés (majoritairement des samedis et des dimanches) où leur apparition est jugée systématiquement très faible. Nous en avons retenu cent pages au total pendant cinq jours, parmi desquelles environs vingtaine d'articles ont été parus quotidiennement dans une page consacrée à l'actualité politique.

1.3.1.3. Prétraitement

Avant de traiter la question du codage, il faut préciser sur quels corpus nous avons travaillé. Tout d'abord, nous avons choisi les articles politiques parus à *Chosun.com*. Ensuite, nous les avons convertis au format txt. En entrée du module d'analyse sémantique, ce sont uniquement des fichiers txt. En voici un exemple.

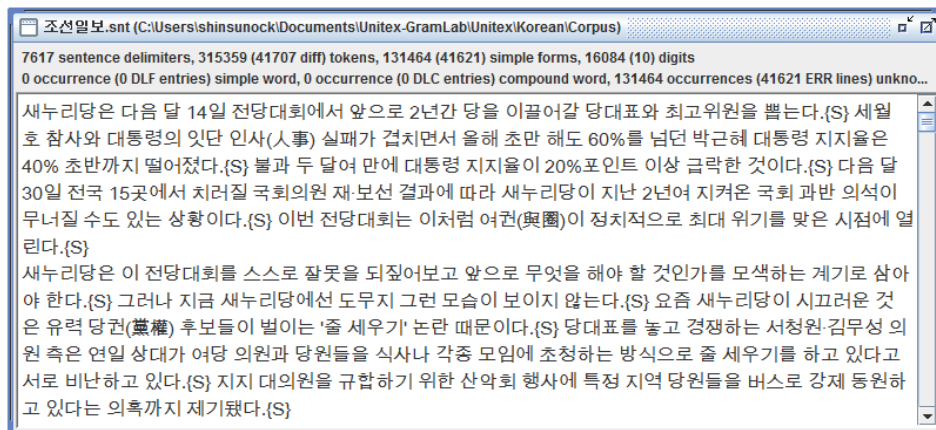


Figure 15. Exemple du prétraitement du texte *Le Figaro*

1.3.2. Corpus 'Dong-A Ilbo'

Le *Dong-A Ilbo* (« Le Quotidien de l'Asie orientale ») est l'un des trois principaux quotidiens sud-coréens, de « sensibilité plutôt conservatrice », fondé pendant l'occupation

japonaise de la Corée¹⁰⁷. Ses fondateurs étaient Kim Seong-su et Park Yeong-hyo, le 1^{er} avril 1920. Après avoir vécu quatre fois la suspension des activités à durée indéfinie entre 1920 et 1940, ce journal, avec *Chosun Ilbo*, a été fermé par le gouvernement général japonais au 10 août 1940. Il a repris ses activités après la libération de la Corée (15 août 1945). À ce moment-là, il était le journal qui possédait le plus grand tirage des exemplaires. Sa version d'Internet *Donga.com* (le nom au début était *Midas Dong-A Ilbo*)¹⁰⁸ a été lancée à partir du juin 1996 – ce que nous avons choisi comme corpus.

1.3.2.1. Description

Nous présentons les titres des pages dans *Donga.com* et leurs contenus principaux :

Rubrique	Sous-rubrique
Info	« <i>En ce moment</i> », actualités politiques, économiques, internationales, sociales, culturelles, de médecine et de sciences, etc.
Éditorial	« <i>En ce moment</i> », opinions, « <i>Agora</i> », « <i>Maintenant et demain</i> », éditoriaux, « <i>À bâtons rompus</i> », etc.
Sports	« <i>En ce moment</i> », baseball (coréen et américain), football, golf, volley-ball, marathon, etc.
People	« <i>En ce moment</i> », télé, cinéma, <i>pop music</i> , <i>people</i>
Photo	Politiques, <i>people</i> , sports, <i>lifestyle</i> , etc.

Tableau 11. Les titres des pages et leurs contenus dans *Donga.com*

À cela, faut-il ajouter les pages qui s'intitulent « Dong-A Auto », « Immobilier » et « *Channel A* (la chaîne de télévision de *Dong-A Ilbo*) ».

Examinons maintenant comment se compose la structure typique d'un article de *Donga.com*. L'exemple suivant montre bien par quels composants elle s'est faite : titre, nom de journaliste, date de rédaction/correction de l'article, sous-titre, photo, légende, chapeau (ces deux derniers peuvent être supprimés) corps de l'article :

¹⁰⁷ Cité par fr.wikipedia.

¹⁰⁸ Cité par Doopedia (www.doopedia.co.kr).

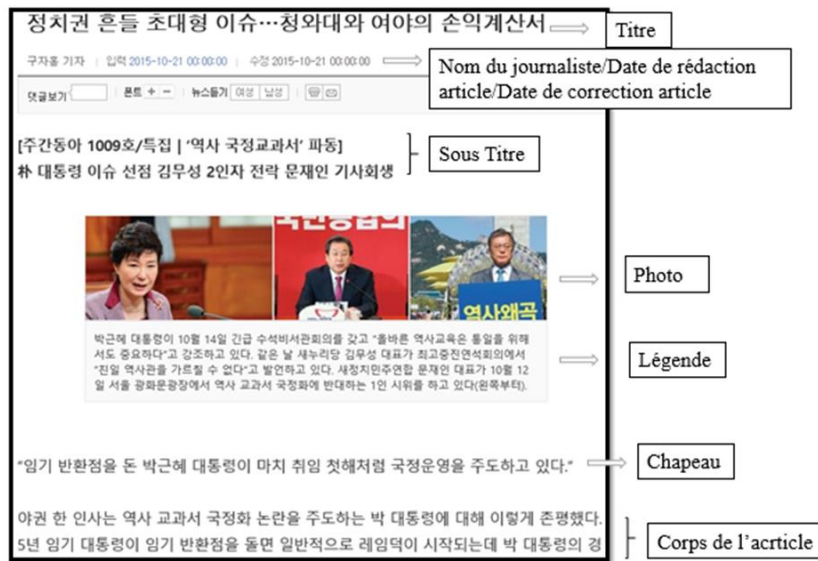


Figure 16. Exemple d'un article en ligne chez *Donga.com*

Nous présentons les exemples tirés de *Donga.com*, pour savoir ses usages des règles de ponctuation. Nous y voyons que les DR sont toujours accompagnés des guillemets anglais, sans distinguer ni le DRI ni le DRD. (11a) est un cas où la particule du DRI '-go' est employée dans une phrase du DRD (ce qui est également observée chez *Chosun.com*). (11b) est une phrase du DRI accompagnée des guillemets anglais :

- (11) a. 김태환 의원은 “박 대통령의 임기가 아직 2 년도 안 됐는데 우리가 이 문제를 너무 심각하게 다루는 것은 맞지 않다”고 지적했다. (*Donga.com*, 30/10/2014)

gimtaehwan uiwon-eun “bag daetonglyeong-ui imgi-ga ajig 2-nyeon-do an dwa-ess-neunde uli-ga i munje-leul neomu simgaghage dalu-neun geos-eun maj-ji anh-da”-go(QT_{DRI}) jijeogha-ess-da.

‘« C’est certes prématuré que nous prenions le sujet trop au sérieux, parce que le mandat de la présidente n’est passé qu’à peine deux ans », commente le député Park Tae-hwan.’

- b. 안행부 관계자는 “현재로선 정부가 정년 연장을 절대 추진할 수 없고 실제로 추진하고 있지도 않다”고 밝혔다. (*Donga.com*, 28/10/2014)

anhaeng-bu gwangyeja-neun “hyeonjae-lo-seon jeongbu-ga jeongnyeon yeonjang-eul jeoldae chujinha-l su eobs-go silje-lo chujinha-go iss-ji-do anh-da”-go(QT_{DRI}) balghye-oss-da.

‘« Pour l’instant, le gouvernement n’est pas dans la position de mener la réforme de l’âge de retraite et il n’en discute même pas. » avoue une source proche du Ministère de l’Intérieur.’

Les DRD dans les articles de *Donga.com* ne sont pas, pas plus que ceux de *Chosun.com*, marqués par le point, ce qui n’y empêche pas d’avoir le point d’interrogation ou

d'exclamation (parce qu'ils ne sont pas le point final) si nécessaire :

(12) 29 일 오전 9 시 40 분경 박대통령이 국회 본청 앞에 도착하자 유가족들은 “대통령님 살려주세요!” “약속 지키세요!”라고 외쳤지만 박 대통령은 별다른 반응을 보이지 않았다. (Donga.com, 30/10/2014)

29-il ojeon 9-si 40-bun-gyeong bag-daetonglyeong-i gughoe boncheong ap-e dochagha-ja yugajog-deul-eun “daetonglyeong-nim sally-eoju-se-yo!” “yagsog jiki-se-yo!”-lago oechy-eoss-jiman bag daetonglyeong-eun byeol-daleun baneung-eul boi-ji anh-ass-da.

‘La présidente n’a pas réagi face aux cris « Mme. la Présidente, aidez-nous ! », « Tenez la promesse ! », lancés par les familles des victimes qui l’ont guettée à l’entrée de l’Assemblée nationale à 9H40 du 29.’

Aucune ponctuation n’accompagne après *-e ttaleumyeon* (*selon*) suivant le discours cité (le cas observé aussi *Chosun.com* que *Hani.co.kr*) :

(13) 20 일 주도미니카 한국영사관 관계자와 가족에 따르면 김학선 씨(49)는 4 일 오후 공장 주변을 둘러본다며 외출한 뒤 연락이 끊겼다. (Donga.com, 21/04/2012)

20-il ju-dominika hangug-yeongsagwan gwangyeja-wa gajog-**e ttaleumyeon** gimhagseon -ssi-49-neun 4-il ohu gongjang jubyeon-eul dulleobo-n-da-myeo oechulha-n dwi yeonlag-i kkeunhgy-eoss-da.

‘**Selon** Consulat de Corée du Sud à République dominicaine et ses familles, M. Kim Hak-seon (âgé 49 ans), a perdu leur contact en ayant dit qu’il allait se promener autour de la fabrique.’

1.3.2.2. Sélection

Nous avons sélectionné les articles politiques dans le site *Donga.com* à partir du 14 décembre 2014 jusqu’au 18 décembre 2014, à l’exclusion des jours fériés (majoritairement des samedis et des dimanches) où leur apparition est jugée systématiquement très faible. Nous en avons retenu quatre-vingt-cinq pages au total pendant cinq jours, parmi desquelles environs dix-sept d’articles en moyenne ont été parus quotidiennement dans une page consacrée à l’actualité politique.

1.3.2.3. Prétraitement

Avant de traiter la question du codage, il faut préciser sur quels corpus nous avons

travaillé. Tout d’abord, nous avons choisi les articles politiques parus à *Donga.com*. Ensuite, nous les avons convertis au format txt. En entrée du module d’analyse sémantique, ce sont uniquement des fichiers txt. En voici un exemple.

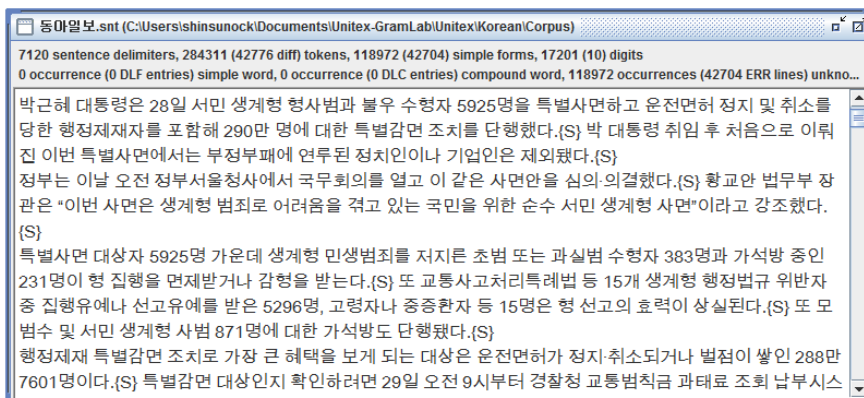


Figure 17. Exemple du prétraitement du texte *Donga.com*

1.3.3. Corpus ‘Hankyoreh’

Le *Hankyoreh* (« Nation unie », dont le vert est sa couleur emblématique) est un quotidien sud-coréen dont le nom au début s’appelait *Hankyoreh Shinmun* (« Quotidien de la Nation unie »). Il a été fondé au 15 mai 1988, par M. Song Geon-ho. Le journal est classé au centre-gauche (« progressiste », selon son mot), en ayant objectif de défendre les positions des défavorisés – handicapés, ouvriers, paysans, marginaux urbains, etc. Il était le premier quotidien sud-coréen qui adoptait l’imprimerie horizontale et abandonnait l’utilisation de caractères chinois – ce qui l’a distingué par rapport à d’autres quotidiens de l’époque. Sa version d’Internet (*hani.co.kr*) a été lancée à partir du 11 juillet 1996¹⁰⁹.

1.3.3.1. Description

Nous présentons les rubriques dans *Hani.co.kr* et leurs contenus principaux :

Rubrique	Sous-rubrique
Politique	Actualités du jour, présidentielles, parlementaires, de collectivité locale, de Défense et de la Corée du Nord, diplomatiques, etc.
Société	Actualités du jour, de femmes, de travail, d’environnement, du handicap, médicales, etc.
Économie	Actualités du jour, Bourse, Immobilier, Finances, Marketing, etc.

¹⁰⁹ Cité par wikipedia et doopedia.

International	Actualités du jour, Faits divers, Asie, Amérique, Europe, Chine, etc.
Culture	Actualités du jour, Cinéma/Animation, Télé/People, Voyage/Loisir, Musique/Concerts/Exhibition, etc.
Sports	Actualités du jour, Football (coréen/international), Baseball (coréen/américain), Golf, etc.
Sciences	Actualités du jour, Nouvelle technologie, « <i>Parfum de la science</i> ».
Opinions	Éditoriaux, Avis, « <i>Pourquoi ?</i> », « <i>Le monde à la loupe</i> »

Tableau 12. Les titres des pages et leurs contenus dans *Hani.co.kr*

À cela, faut-il ajouter les pages qui s’intitulent « Actualités régionales », « Bande dessinée », « Spécial », « Photo », « *Hankyoreh TV* », « Bulletin d’info », « *Community* », « *Magazine* ». Les composants d’un article en ligne utilisés dans *Hani.co.kr* ne sont pas très différents de ceux de *Chosun.com* et de *Donga.com* : rubrique, titre, date de rédaction, date de correction, photo, légende, chapeau, corpus de l’article, nom de journaliste. Or, c’est leur manière de les y arranger qui est la sienne. Par exemple, si un article est rédigé avec une photographie, celle-ci précède le sous-titre – cet ordre étant inverse dans deux autres concurrents. Dans *Hani.co.kr*, celui-ci se trouve à la fin de l’article pour une seule fois, tandis que *Chosun.com* et *Donga.com* le marquent deux fois : au côté de la date (de rédaction/correction) qui suit le titre et à la fin de l’article. La photographie dans *Hani.co.kr* se trouve plutôt à gauche. Voici l’exemple :



Figure 18. Exemple d’un article en ligne chez *Hani.co.kr*

Nous observons comment les règles de ponctuation s’emploie chez *Hani.co.kr*. L’hybridité du DRD et du DRI y est aussi présente que celles de *Chosun.com* et de *Donga.com*. (14a) est un DRD avec ‘-go’ et (14b) est un DRI qui accompagne les guillemets d’anglais. ‘-e *ttaleumyeon*’, prédicat cadratif, n’a pas, pas plus que les cas de deux concurrents, de marqueurs typographiques qui *marquent* le discours cité. :

- (14) a. 최의원은 [...]“저희들이 부족하면 박근혜 대통령을 보고서라도 이번에 꼭 압도적으로 당선시켜 달라”고 말했다. (05/04/2016)
choeuiwon-eun [...]“jeohui-deul-i bujogha-myeon baggeunhye daetonglyeong-eul bo-

go-seolado ibeon-e kkog abdojeog-eulo dangseon-siky-eo dal-la”-go(QT_{DRI}) malha-ess-da.

‘« Pensez à la Présidente Park Geun-hye – au cas où notre candidat ne vous satisfait pas pleinement – et rendez possible cette fois la victoire écrasante » se prononce le député Choi.’

- b. 안철수 새정치민주연합 의원의 질문에 “책임을 회피할 생각이 없다”고 말했다. (23/06/2015)

ancheolsu saejeongchi-minju-yeonhab uiwon-ui jilmun-e “chaegim-eul hoepiha-l saenggag-i eobs-da”-go(QT_{DRI}) malha-ess-da.

‘« Je suis prêt à assumer la responsabilité » : c’est (sa) réponse à la question de M. Ahn Cheol-su de l’Alliance de la nouvelle politique pour la démocratie.’

- c. 경찰에 따르면, 최 경위는 13 일 오후 2 시 30 분께 경기도 이천시 고향집 부근 도로변에 세워진 자신의 차량에서 숨진 채 발견됐다. (13/12/2014)

gyeongchal-e ttaleumyeon, choe gyeongwi-neun 13-il ohu 2-si 30-bun-kke gyeonggi-do icheon-si gohyang-jib bugeun dolo-byeon-e sew-oji-n jasin-ui chalyang-eseo sumjin chae balgyeondwa-ess-da.

Selon la police, le corps du commandant Choi a été trouvé dans sa voiture, garé sur une route proche de sa ville natale, Icheon, Gyeonggi-do, aujourd’hui à 14H30.

1.3.3.2. Sélection

Nous avons sélectionné les articles politiques dans le site *Hani.co.kr* à partir du 14 décembre 2014 jusqu’au 18 décembre 2014, à l’exclusion des jours fériés (majoritairement des samedis et des dimanches) où leur apparition est jugée systématiquement très faible. Nous en avons retenu soixante-quinze pages au total pendant cinq jours, parmi desquelles environs quinze articles en moyenne ont été parus quotidiennement dans une page consacrée à l’actualité politique.

1.3.3.3. Prétraitement

Avant de traiter la question du codage, il faut préciser sur quels corpus nous avons travaillé. Tout d’abord, nous avons choisi les articles politiques parus à *Hani.co.kr*. Ensuite, nous les avons convertis au format txt. En entrée du module d’analyse sémantique, ce sont uniquement des fichiers txt. En voici un exemple.

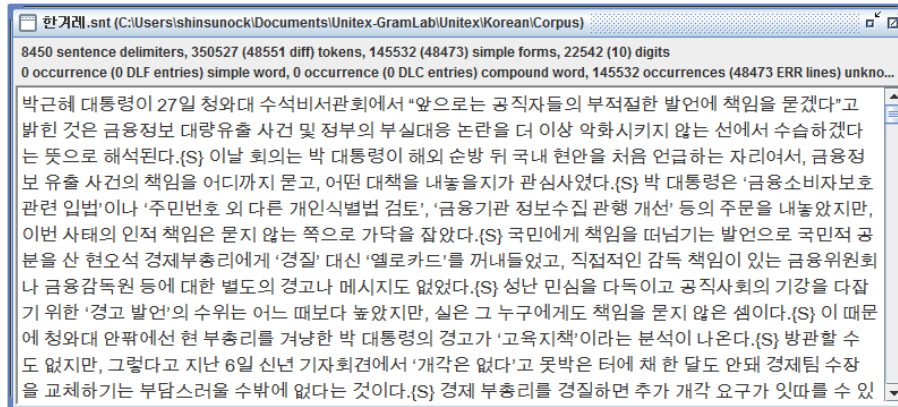


Figure 19 : Exemple du prétraitement du texte *Hani.co.kr*

2. L'étiquetage

L'étiquetage (*tagging* en anglais) est une tâche importante du Traitement Automatique de la Langue (TAL) sur laquelle reposent souvent des traitements plus complexes de la langue naturelle. Dans ce chapitre, pour l'extraction d'information du DR, nous examinerons les diverses modalités d'étiquetage (morphologique, syntaxique, sémantique et énonciative) applicables au DR. Enfin, les ressources linguistiques (dictionnaires électroniques) seront appliquées à notre corpus français et coréen.

2.1. Les modalités d'étiquetage

Le procédé d'analyse d'une langue naturelle se déroule en quatre étapes comme analyses morphologique, syntaxique (*parsing* en anglais), sémantique, pragmatique. Voici l'ordre par lequel nous les avons examinées dans notre objectif d'étude : 1) établissement de l'analyse morphosyntaxique en combinant les analyses morphologique et syntaxique ; 2) analyse sémantique ; 3) remplacement de l'analyse pragmatique à l'analyse énonciative. L'étiquetage est ici utilisé à ajouter les informations de parties du discours, sémantiques et énonciative qui ne sont pas *taggués* (étiquetés) en fixant d'ensembles d'étiquetage (« tagset »).

2.1.1. Étiquetage morphologique

Une des tâches élémentaires pour l'étiquetage des corpus est celui de parties du discours, lequel se met à distribuer l'étiquette à la catégorie grammaticale de chaque mot. Cet étiquetage

a du morphosyntaxique qui, étant l'essentiel pour la recherche d'un phénomène du langage (le DR dans notre cas), est nécessaire à l'étiquetage dont le rôle est donné à la recherche des syntagmes, des phrases ou des informations sémantiques.

L'étiquetage morphologique (aussi dit étiquetage grammatical, POS *tagging* (*part-of-speech*) en anglais) consiste à affecter à chaque occurrence d'un corpus un symbole représentant sa partie du discours (*nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.*) ainsi que les informations morphologiques associées (*masculin, singulier, singulier, pluriel, etc.*) à l'aide d'un outil informatique (Valli et Véronis 1999).

Les descriptions des mot simples et composés en français sont contenues dans les dictionnaires sous le format du DELA (Dictionnaire Electroniques du LADL) fournis avec Unitex. « Ces descriptions indiquent la catégorie grammaticale de chaque entrée, ses éventuels codes de flexion, ainsi que des informations sémantiques diverses » (Unitex Manuel 3.1. p. 47). Ainsi les dix catégories grammaticales sont codées dans le DELA : A (adjectif), ADV (adverbe), CONJC (conjonction de coordination), CONJS (conjonction de subordination), DET (déterminant), INTJ (interjection), N (nom), PREP (préposition), PRO (pronom), PREP (préposition), PRO (pronom), V (verbe). Ces codes s'appliquent au coréen.

Les codes flexionnels en français aussi y sont enregistrés : m (masculin), f (féminin), n (neutre), p (pluriel), 1, 2, 3 (1st, 2nd, 3rd personne), p (présent de l'indicatif), P (imparfait de l'indicatif), I (imparfait de l'indicatif), S (présent du subjonctif), T (imparfait du subjonctif), Y (présent de l'impératif), C (présent du conditionnel), J (passé simple), W (infinitif), G (participe présent), K (participe passé), F (Futur).

Les formes flexionnelles du coréen sont radicalement différentes au français qui partage une base commune avec la plupart des langues indo-européennes. Les temps coréens consistent en « structure triple *passé-présent-futur*. »¹¹⁰ En principe, le coréen est une langue agglutinante où le temps, l'aspect et la modalité s'expriment en rattachant le suffixe à la postposition de la racine adjectivale ou verbale. En ce qui concerne le coréen qui ne possède pas le genre du nom en ayant, par contre, le suffixe honorifique, il faut chercher les codages propres à cette langue. Selon Huh (2005) qui en étudie, il décrit les codes des suffixes pour l'interface d'Unitex :

- Codes des suffixes de temps : tp+pre (-(neun) , présent), tp+pass (-(oss) , passé), tp+futur (-(gess) , futur ou conditionnel), etc.
- Codes des suffixes finaux : St (suffixe terminant), Sc (suffixe conjonctif), Sd (suffixe

¹¹⁰ Voici les éléments grammaticaux en coréen à expliciter la position temporelle de l'état : suffixe ' -(eoss) ' (avant le moment énonciatif), ' -(neun) ' / Ø (dans le moment énonciatif), ' -(gess) ' / ' -(eul geosi) ' (après le moment énonciatif) (J.-H. Park, 2011 : 289).

déterminatif), Sncomp (Suffixe complémentaire)¹¹¹

- Codes des suffixes honorifiques : Hso ($\text{ᄃᆞᆯ}\text{ᄃᆞᆯ}$ (*habsyo*), très soutenu), Hao ($\text{ᄃᆞᆯ}\text{ᄃᆞᆯ}$ (*hao*), soutenu), Hge ($\text{ᄃᆞᆯ}\text{ᄃᆞᆯ}$ (*hage*), courant), Hla ($\text{ᄃᆞᆯ}\text{ᄃᆞᆯ}$ (*haela*), très courant), Hyo ($\text{ᄃᆞᆯ}\text{ᄃᆞᆯ}$ (*haeyo*), familier), Hai ($\text{ᄃᆞᆯ}\text{ᄃᆞᆯ}$ (*hae*), très familier).

L'étude H.-G. Huh (2005) contient les étiquettes des suffixes coréens très divers dont le tableau dessus en est un extrait¹¹².

Les dictionnaires fournis avec UNITEX contiennent des informations sémantiques de base par rapport au mot comme : z1 (langage courant), z2 (langage spécialisé), z3 (langage très spécialisé), Abst (abstrait), Anl (animal), AnlColl (animal collectif), Conc (concret), ConColl (concret collectif) Hum (humain), HumColl (humain collectif), t (verbe transitif), i (verbe intransitif), en (particule pré-verbale (PPV) obligatoire), se (verbe pronominal), ne (verbe à négation obligatoire).

Voici un exemple des entrées en français qui sont codés grammaticalement et sémantiquement :

```
chancelière, .N:fs
chancelière, chancelier.N+z1:fs
chancelle, chanceler.V+z1:P1s:P3s:S1s:S3s:Y2s
chancellerie, .N+z1:fs
chances, chance.N+z1:fp
change, .N+z1:ms
changé, changer.V+z1:Kms
change, changer.V+z1:P1s:P3s:S1s:S3s:Y2s
change, changer.V+z1:P3s:S3s
changeant, .A+z1:ms
```

Figure 20. Exemple de DELA (français)

Et voici un exemple des entrées en coréen qui sont codés grammaticalement et sémantiquement :

```
고갈,,N,NL
고다,,V+t,Cver_SAN_V_CY
고단하다,,A,Cadj_HAadj
고대,,N+/dPRED1,NV
고도,,N,NV
고독하다,,A,Cadj_HAadj
고되다,,A,Cadj_SAN_V_CJ
고동,,N+ANM,NC
고드름,,N,NC
```

Figure 21. Exemple de DELA (coréen)

¹¹¹ Nous présentons les fonctions à chaque abréviation : « St (Terminaison d'une phrase), Sc (Terminaison d'une proposition et Conjonction entre constituants), Sd (Marque d'une proposition relative), Sncomp (Conjonctive d'une proposition complétive) » (H.-G. Huh 2005 : 50)

¹¹² Voir « Annexe 5 : liste des étiquettes » (H.-G. Huh, 2005).

Nous avons appliqué ce dictionnaire électronique du français et du coréen à notre corpus dont les formes de l'étiquetage dans le format .txt comme suit (où la phrase est délimitée par {S}) :

- Français
 - {Le,. DET+Ddef+z1:ms} {médecin,.N+z1:ms} {conseilla,.V+z1:J3s} {à,.PREP+z1}
 - {son,.DET+Dposs3s+z1:ms} {malade,.N+z1:ms:fs} {de,.PREP+z1} {faire,.V+z1:W}
 - {du,.DET+Dind+z1:ms} {sport,.N+z1:ms} {et,.CONJC} {de,.PREP+z1} {manger,.V+z1:W}
 - {plus,.ADV+Advconjs+8} {légèrement,.ADV+z1} {,..PONCT} {S}
- Coréen
 - {날씨,.N,NL}{가,.Post.nmtp} {춡다,.ADJ,Cadj_BCUVAR}{,..PONC} {S}

2.1.2. Étiquetage syntaxique

Dans ce chapitre, nous présentons les étiquettes attribuables aux sous-classes que se chargent les classifications syntaxiques auxquelles correspondent des verbes de parole et des noms de parole français et coréens dans notre corpus. Quand on mène un traitement automatique du DR, l'analyse syntaxique y est d'emblée nécessaire – comme le DR se prend pour sa construction la phrase. Celle-ci se consiste en prédicats et en ses arguments, dans lequel le rôle prédicatif est assuré par le prédicat de parole que nous mettons en priorité lorsque nous recensons nos étiquettes.

A. Français

En principe, nos informations syntaxiques dans le dictionnaire électronique sont marquées par deux syllabes précédant un ou deux chiffre(s), les syllabes qui se manifestent soit VF (verbe de parole servant à marquer la classe syntaxique à laquelle se soumet chaque construction) soit NF (nom de parole servant à marquer la classe sémantique à laquelle correspond chaque construction). Le français est, typologiquement parlant, une langue flexionnelle suivant l'ordre des mots SVO.

■ Verbe

Nous trouvons qu'il y a treize sous-classes dans la classification syntaxique des verbes de parole selon le type de compléments X2 :

No	X2	Etiquette	Construction	Exemple
1	∅	VF1	X0 V (à X1+E)	parler, bavarder
2	GN	VF2	X0 V (à X1+E) X2	annoncer, déclarer

3		VF3	X0 V (à X1+E) de X2	parler, discuter
4		VF4	X0 V (avec X1+E) sur X2	discuter, gronder
5		VF5	X0 V (auprès de X1+E) contre X2	protester, grogner
6	INFINITIVE	VF6	X0 V X1 à X2	exhorter, inviter
7		VF7	X0 V X1 de X2	convaincre, sommer
8		VF8	X0 V à X1 de X2	permettre, demander
9		VF9	X0 V (à X1+E) X2	assurer, souhaiter
10	QUE P	VF10	X0 V (à X1+E) X2	dire, expliquer
11	CITATION	VF11	X0 V (à X1+E) X2	répondre, informer
12		VF12	X2 V X0 (à X1+E)	déclarer, expliquer
13		VF13	X2 V X0 (à N1+E) X2	dire, demander

■ Nom

Il y a onze sous-classes dans la classification syntaxique des noms prédicatifs de parole (se combinant souvent avec le verbe support *faire* (ou avec *donner*, *poser*, etc.) selon le type de compléments X2 :

No	X2	Étiquette	Construction	Exemple
1	∅	NF1-1	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd	monologue, cri
2		NF1-2	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd avec X1	discussion, conversation
3	GN	NF2	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (devant X1+E) à X2	opposition, avis
4		NF3	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) de X2	refus, éloge
5		NF4	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (avec X1+E) sur X2	polémique, débat, désaccord
6		NF5	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (auprès de X1+E) contre X2	critique, appel
7		NF6	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (auprès de X1+E) pour X2	proposition, question
8		INFINITIVE	NF7	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) de X2
9	NF8		X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) pour X2	accord, parole
10	QUE P	NF9	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) X2	confirmation, réponse
11	CITATION	NF10	X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) X2	avertissement

B. Coréen

Le coréen est, typologiquement parlant, une langue agglutinante dont l'ordre des mots se manifeste en SOV. Pour l'étiquetage des verbes de parole et des noms de parole chez le coréen, nous nommons les premiers comme VC, les seconds comme NC.

■ Verbe

Nous trouvons dix sous-classes dans la classification syntaxique des verbes de parole selon le type de compléments X2 :

No	X2	Eétiquette	Construction	Exemple
1	∅	VC1	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) V	<i>honjasmal-hada</i> (monologue), <i>yaseulag-geolida/daeda</i> (bavarder)
2	GN	VC2	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>e</i> (<i>daehayeo(seo)+daehae(seo)</i>) V	<i>nonui-hada</i> (discuter). <i>bikko-da</i> (ironiser)
3		VC3	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eul/leul</i> V	<i>jujang-hada</i> (prétendre), <i>chingchan-hada</i> (louer),
4	Nature phrastique	VC4	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eu(n)/eu(l) geos-eul</i> V	<i>eongeub-hada</i> (mentionner), <i>gyeogchan-hada</i> (louer)
5		VC5	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eu(n)/eu(l)geos-e</i> (<i>daehayeo(seo) + daehae(seo)</i>) V	<i>daedab-hada</i> (répondre), <i>jujang-hada</i> (prétendre)
6		VC6	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>gi-leul</i> V	<i>jujang-hada</i> (prétendre), <i>jilmun-hada</i> (questionner)
7		VC7	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>gi-lo</i> V	<i>yagsog-hada</i> (promettre), <i>maengse-hada</i> (faire un serment)
8		VC8	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eum-eul</i> V	<i>seolmyeng-hada</i> (expliquer), <i>gobaeg-hada</i> (avouer)
9		VC9	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eum-e</i> (<i>daehayeo(seo)+daehae(seo)</i>) V	<i>gobal-hada</i> (accuser), <i>bogo-hada</i> (faire un rapport)
10		VC10	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>go</i> V	<i>mal-hada</i> (dire), <i>seolmyeng-hada</i> (expliquer)

■ Nom

Il y a, comme le nombre des sous-classes dans la classification des verbes de parole, dix sous-classes syntaxiques dans la classification des noms prédicatifs de parole. Ceux-ci tendent à suivre les suffixes *-eul/leul* accompagnant le Vsup *hada* (la place qui peut être remplacée par les verbes comme *deonjida* (lancer), *nanuda* (partager), *pyeolchida* (déployer), etc.)

No	X2	Eétiquette	Construction	Exemple
1	∅	NC1	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) Npréd- <i>eul/leul</i> Vsup	<i>honjasmal</i> (soliloque), <i>dogbaeg</i> (monologue)
2	GN	NC2	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>e</i> (<i>daehayeo(seo)+daehae(seo)</i>) Npréd- <i>eul/leul</i> Vsup	<i>nonui</i> (discussion), <i>bipan</i> (critique)
3		NC3	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eul/leul</i> Npréd- <i>eul/leul</i> Vsup	<i>jujang</i> (opinion, prétention), <i>chingchan</i> (louange, éloge)
4	Nature phrastique	NC4	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eu(n)/eu(l) geos-eul</i> Npréd- <i>eul/leul</i> Vsup	<i>eongeub</i> (mention), <i>gyeogchan</i> (louanges ardentes)
5		NC5	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eu(n)/eu(l)geos-e</i>	<i>daedab</i> (réponse), <i>jujang</i> (opinion, prétention)

			(<i>daehayeo(seo)+daehae(seo)</i>) Npréd-eul/leul Vsup	
6		NC6	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>gi-leul</i> Npréd-eul/leul Vsup	<i>jujang</i> (opinion, prétention), <i>jilmun</i> (question)
7		NC7	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>gi-lo</i> Npréd-eul/leul Vsup	<i>yagsog</i> (promesse), <i>maengse</i> (promesse)
8		NC8	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eum-eul</i> Npréd-eul/leul Vsup	<i>seolmyeong</i> (explication), <i>gobaeg</i> (aveu)
9		NC9	X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eum-e</i> (<i>daehayeo(seo)+daehae(seo)</i>) Npréd-eul/leul Vsup	<i>gobal</i> (accusation), <i>bogo</i> (rapport)
10		NC10	X0- <i>ga/i</i> (N1- <i>ege</i> +E) X2- <i>go</i> Npréd-eul/leul Vsup	<i>mal</i> (parole), <i>seolmyeong</i> (explication)

Dans le chapitre suivant, nous présenterons la classification sémantique, celle qui va expliquer des constituants dans le DR que n'explique pas la construction syntaxique que nous avons décrite jusqu'ici.

2.1.3. Étiquetage sémantique

L'étiquetage sémantique (*semantic tagging* en angl.) consiste, selon Véronis (2003), à « accoler à chaque mot d'un texte une étiquette correspondant au « sens » qu'a ce mot dans le contexte particulier où il apparaît. » Il suit le prédicat de parole (la tête de la construction syntaxique) et les constituants des constructions syntaxiques attribuables aux prédicats de parole que nous avons examinés dans le chapitre précédent.

En appliquant la typologie des formes du DR en français et en coréen (Chapitre 3 § 3), nous créons le schéma de la hiérarchie sémantique qui se met à voir que le français et le coréen partagent des composants sémantiques comparables :

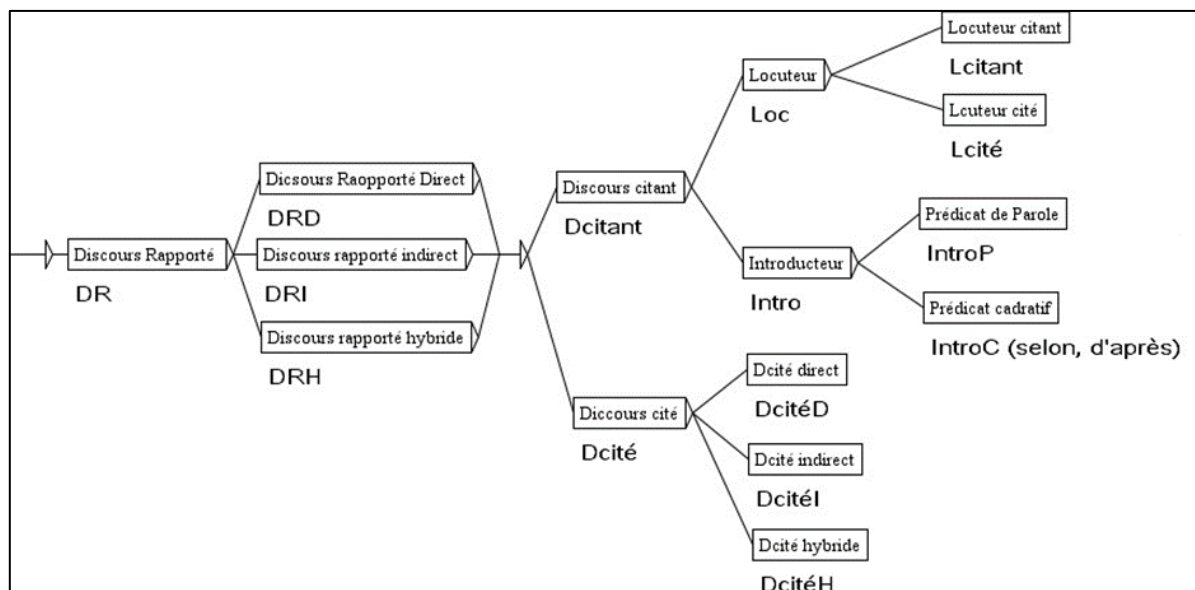


Figure 22. La hiérarchie de la classification du DR

Ce schéma consiste, pour ainsi dire, en chaînes de (sub-)divisions : nous divisons tout d’abord en trois formes dans le DR dans le premier niveau comme le DRD, le DRI et le DRH ; ensuite, pour le Dcité et le Dcitant, chacun s’attribue respectivement aux trois genres de discours (direct, indirect et hybride) et aux locuteur et interlocuteur ; enfin, le locuteur possède le Lcitant et le Lcité, tandis que l’introducteur a le prédicat de parole et le prédicat cadratif. Chaque composant sémantique du DR est marqué dessus par l’étiquette sémantique correspondante.

En rendant compte l’importance de la classification sémantique du prédicat de parole (celui qui introduit le DR) lors de l’analyse des informations concrètes du DR, nous recensons les sous-classes du DR à l’axe de la polarité sémantique.

2.1.4. Étiquetage énonciative

L’étiquetage énonciatif est nécessaire quand on essaie d’interpréter les PDV de deux locuteurs : le Lcitant et le Lcité dans un DR. C’est un modalisateur qui sert à interpréter la forme énoncée, produite par la structure prédicat-argument et qui concerne la modalité et l’engagement des locuteurs. Selon Buvet (2011), la catégorisation énonciative résulte des propriétés sémantiques des prédicats comme elles les impliquent dans un type de modalité. Ainsi, nous examinons la classification énonciative – celle qui est soulevée lorsque l’on analyse la classification du prédicat de parole et la catégorie énonciative :

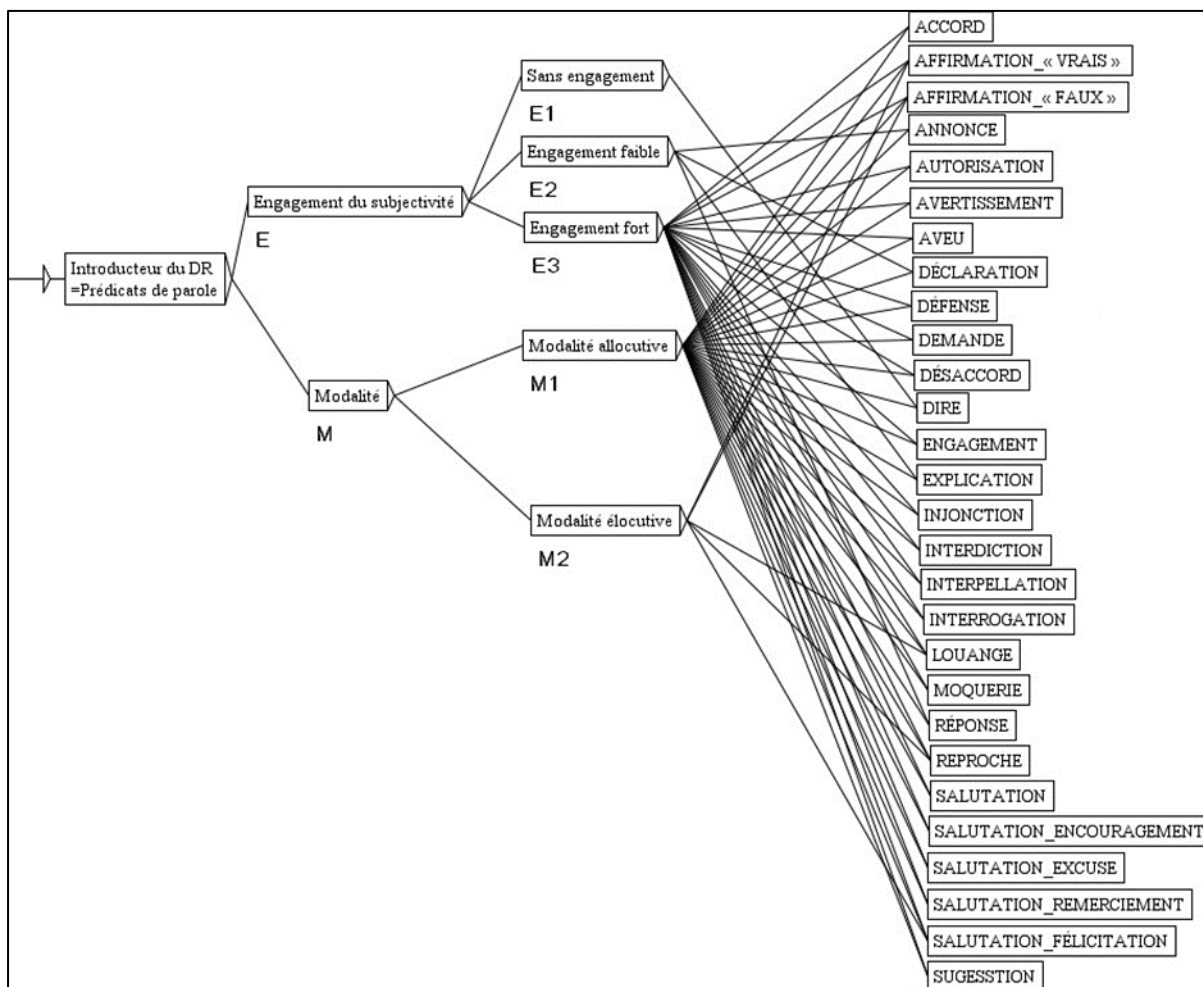


Figure 23. La classification énonciative du DR par rapport à la classification sémantique des prédicats de parole.

La catégorisation énonciative dans Figure 23 (concernant chaque sous-classe sémantique des prédicats de parole) est menée par les deux axes : M (« modalité ») et E (« engagement de la subjectivité du locuteur »). M peut être soit *allocutive* soit *élocutive* (tout dépend de la présence (ou non) de l'interlocuteur (destinataire)). Les choix d'E peuvent être trois – *sans engagement*, *faible* et *fort*. Chaque nom des catégories énonciatives est marqué par l'étiquetage énonciatif correspondant.

2.2. Les ressources linguistiques

Nous présentons dans ce chapitre, pour le traitement automatique des ressources linguistiques du DR français, les trois dictionnaires électroniques utilisés : 1) le dictionnaire électronique morphologique ; 2) le dictionnaire syntactico-sémantique (qui sont, tous les deux, élaborés par le LDI) ; 3) le dictionnaire appliqué aux grammaires locales, élaborées par

Maurice Gross.

2.2.1. Dictionnaires électroniques

Les dictionnaires électroniques que nous utilisons sont de trois sortes :

- (i) Dictionnaire morphologique : MORFETIK simple et complexe (Mathieu-Colas 2009)
- (ii) Dictionnaire syntactico-sémantique : PRED-DIC, ARGU-DIC, ACTU-DIC, ETHU-DIC (Buvet 2009b)
- (iii) Dictionnaire des prédicats de parole en français et en coréen

2.2.1.1. Dictionnaire morphologique : MORFETIK simple et complexe

Le premier dictionnaire utilisé est un dictionnaire morphosyntaxique du français contemporain : MORFETIK, au format XML. Pour le traitement automatique du texte, il tend à le catégoriser, c'est-à-dire associer les différents mots qui le constituent à une partie du discours et le *lemmatiser* – rapporter les formes infléchies à leur forme canonique.

MORFETIK simple est le type qui contient les formes *invariables* comme noms propres, prépositions, adverbes, connecteurs, etc. MORFETIK complexe concerne les formes *variables*, celles qui s'adressent aux deux types de réflexion : 1) Déclinaisons qui sont des variations morphologiques de noms, d'adjectifs, de pronoms et de déterminants par rapport aux cas, aux nombres et aux genres ; 2) Les conjugaisons qui sont des variations de personnes, de nombres, de genres, de temps, de voix, de modes et d'aspects du verbe.

Les principales sources de MORFETIK consultées sont : *DELAS* (Dictionnaire électronique du LADL, cf. COURTOIS 1990) ; *Le Petit et Grand Robert* ; *Le Petit Larousse illustré*, *Lexis*, *Le Grand Larousse encyclopédique* et *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* (GDEL) ; *Trésor de la langue française* ; *Harrap's* et *Robert & Collins* ; des dictionnaires d'argot ; des tables de conjugaison (dont le *Bescherelle* et les *Verbes logiques* de A. DUGAS) ; *Le Bon Usage* de GREVISSE et des dictionnaires de « difficultés » pour le traitement des cas problématiques. (Mathieu-Cloas 2009, Buvet *et al.* 2009)

Selon Mathieu-Cloas (2009), Buvet *et al.* (2009), 106 884 mots simples au total sont mis en en ordre, identifiés, et répartis ainsi : noms (69950), adjectifs (24405), déterminants (59), pronoms (68), verbes (10232), adverbes (1894), prépositions (58), conjonctions (18), interjections (200).

Nous montrons la page du site LDI dédiée à la ressource MORFETIK. L'exploitation vise à l'enrichissement des textes d'informations métalinguistiques de nature

morphosyntaxique.

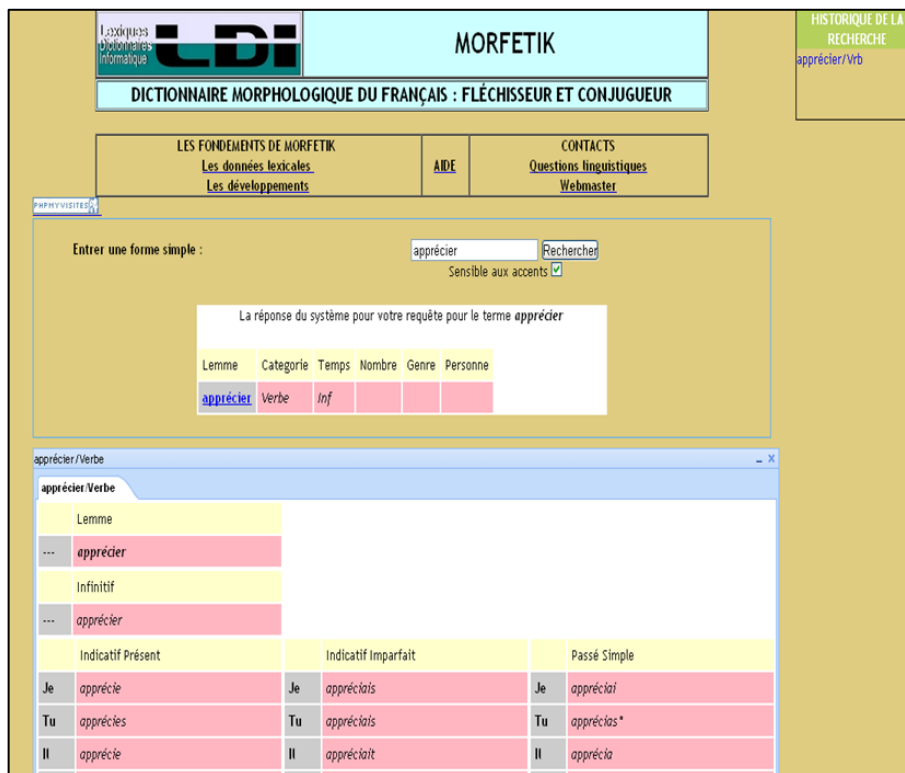


Figure 24. La page du site LDI dédiée à la ressource MORFETIK

2.2.1.2. Dictionnaire syntactico-sémantiques : PRED-DIC, ARGU-DIC, ACTU-DIC, ETHU-DIC

PRED-DIC, ARGU-DIC, ACTU-DIC, ETHU-DIC sont les formats porteurs du dictionnaire syntactico-sémantique. Chacun s'intéresse à une catégorie particulière : les prédicats, les arguments, les actualisateurs et les êtres humains (Buvet 2012b : 217).

Le format PRED-DIC concerne, macrostructuralement, de différents emplois prédicatifs et, microstructuralement, d'une entrée et de deux catégories de descripteurs : les dictionnaires des définitions et des Conditions. Les premières possèdent quatre propriétés : la racine prédicative, la classe, le type, l'aspect (Buvet 2009a) qui sont schématisés comme suit :

entrée (emplois)		définition			
emploi	indice	racine prédicative	classe	type	Aspect inhérent
bougonner	1	bougonn-	PAROLE_DESAGREMENT	action	duratif

					perfectif
prétendre	1	préten-	PAROLE_ARROGANCE	action	duratif perfectif
interdire	1	interdi-	PAROLE_INJONCTION	action	duratif perfectif

Tableau 13. Exemple des descripteurs de définition (Buvet, 2012b : 234)

Les deuxièmes, Conditions, ont les deux propriétés syntaxiques (construction et distribution1) et une propriété sémantique (distribution2) :

entrée (emplois)		conditions		
emploi	indice	constuction	distribution 1	distribution 2
bougonner	1	X0 V X1	X0=GN X1=COMPLETIVE INFINITIVE	X0=HUMAIN X1=NON_RESTREINT
prétendre	1	X0 V X1	X0=GN X1=COMPLETIVE INFINITIVE	X0=HUMAIN X1=NON_RESTREINT
interdire	1	X0 V X1 PREP2 X2	X0=GN X1=GN X2=GN INFINITIVE	X0=HUMAIN X1=HUMAIN X2=NON_RESTREINT

Tableau 14. Exemple descripteurs de condition (Buvet 2012b : 235)

Le format ARGU-DIC concerne les arguments élémentaires qui sont syntactico-sémantiquement caractérisés en termes de classe d'objet et de domaines (G. Gross, 1994). Et cela en relation avec le phénomène que les types sémantiques de verbes de parole se différencient des types du contenu de parole, (non ceux du sujet humain) pris comme deuxième argument : ce qui conduit à l'établissement d'une typologie pour des contenus de parole comme *propos, événement, texte, discours* et *sentiment*, selon G. Gross (1999). ARGU-DIC est donc, microstructuralement, constitutif de classes et de domaines de l'argument, c'est-à-dire le nom.

ACTU-DIC est un dictionnaire qui décrit les éléments d'actualisation des prédicats et des arguments : temps, aspects, modalités, déterminants, etc. Les codes sémantiques de verbes introducteurs du DR permettent d'indiquer selon un degré d'engagement – ce que nous appelons la teneur *interindividuelle* ou *subjective, objective* – du locuteur cité par rapport à son propos. Nous les nommons d'emblée *modalisateurs*.

ETHU-DIC est un dictionnaire qui concerne les noms humains. Buvet (2015) a établi ce dictionnaire électronique des hommes politiques qui contient 10,000 entrées. Pour l'exécution des noms communs et des noms propres de ce dictionnaire par la plateforme

UNITEX, les descripteurs ont le format nécessaire. Voici les exemples :

- a. robinet,.N+H_HUMAIN+C_HUMAIN_POLITIQUE+SC_DEPUTE
- a. rodet,.N+H_HUMAIN+C_HUMAIN_POLITIQUE+SC_DEPUTE
- a. rousset,.N+H_HUMAIN+C_HUMAIN_POLITIQUE+SC_DEPUTE
- a.santini,.N+H_HUMAIN+C_HUMAIN_POLITIQUE+SC_DEPUTE
- a. schneider,.N+H_HUMAIN+C_HUMAIN_POLITIQUE+SC_DEPUTE

Le descripteur ‘N’ se désigne la catégorie grammaticale et ‘H’ est *hyperclasse*, une autre descripteur : la classe et sa sous-classe.

2.2.1.3. Dictionnaires des prédicats de parole

Si l’on analyse un processus de traitement automatique du DR, il faut analyser les constructions en regard avec l’introducteur du DR.

Rappelons quelques repères de la composition phrastique : une phrase du DR se compose en général d’un prédicat et de ses arguments ; les prédicats de parole sont un des plus représentatifs des prédicats du DR qui fonctionnent comme introducteurs. Ce sont des repères pour notre construction du dictionnaire syntactico-sémantique des prédicats de parole en français et en coréen. Voici les modes de description : classer chaque emploi dans une entrée en relation avec les types de construction ou de distribution ; C’est-à-dire les informations syntaxiques et sémantiques et des exemples, les quatre listes de prédicat de parole – verbes de parole, nom prédictif de parole, adjectif prédictif de parole et expression idiomatique de parole.

Nous avons consulté, pour établir les listes des sources suivantes : les verbes de communication (*Les Verbes Français* de DUBOIS et DUBOIS-CHARLIER 1997) ; les prédicats de parole (dont *Typologie sémantique des prédicats de parole* de ESHKOL 2002) ; des listes de verbes d’introduction de citations (dont *Identification et extraction automatique des informations citationnelles dans un texte* de Mourad et Desclés 2001) ; les verbes de table 9 (dont *Méthodes en syntaxe* de M. Gross 1975) ; le *Petit et le Grand Robert* ; le *Petit Larousse illustré*, le *Lexis*, le *Grand Larousse encyclopédique* et le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* (GDEL) ; le *Trésor de la langue française*.

En référence à ces sources consultées, nous avons établi nos listes de prédicats de parole. Nous mentionnons que nous y avons exclu des expressions figurées non enregistrées ou des lexiques qui ne correspondent pas aux critères de reconnaissance des prédicats de parole dans le chapitre 3 § 1.3.1.

Nous avons recueilli 1,096 listes de prédicats de parole en français en général. En

particulier, nous avons 811 verbes de parole et 285 noms prédicatifs de parole.

Nous présentons un extrait du dictionnaire de la construction de verbe de parole en français :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	V	CLASSE	PART1	X1	PART2	X2	EXEMPLE			
2	absoudre	VS3	E	HUMAIN	de	GN	Luc absout Max de sa négligence			
3	accepter	VS2	E	COMPLETIVE			Luc accepte que tu viennes			
4	accepter	VS6	de	INFINITIVE			Luc accepte de prendre cela en charge			
5	accepter	VS7	E	GN			Luc accepte ta venue			
6	accuser	VS1	E	HUMAIN	de	INFINITIVE	Luc accuse Max d'être parti			
7	acquiescer	VS12	à	GN			Luc acquiesce à cette vente			
8	adjurer	VS1	E	HUMAIN	de	INFINITIVE	Luc adjure Max de le faire			
9	admettre	VS2	E	COMPLETIVE			Luc admet qu'il a fait cela			
10	admettre	VS9	E	CITATION			"J'ai fait cela" admet Luc			
11	admonester	VS8	E	HUMAIN	de	INFINITIVE	Luc admoneste Max de ne plus faire cela			
12	affirmer	VS2	E	COMPLETIVE			Luc affirme qu'il a fait cela			

Tableau 15. Extrait du dictionnaire des verbes de parole en français

Les verbes de parole sont des introducteurs de discours rapporté. Ils sont décrits en fonction de deux descripteurs sémantiques et ces descripteurs en rapport avec leur construction (sachant qu'ils ont toujours en position le sujet humain) :

PREP 1 = préposition du premier complément (le symbole E signifie que l'on a affaire à une proposition vide)

X1 = premier complément

PREP2 = préposition du second complément

X2 = second complément (cette position n'est pas toujours saturée)

Ces verbes ne sont pas appelés via un dictionnaire mais par un automate qui les appelle sous forme de liste. Un code spécial permet d'appeler non seulement toutes les formes fléchies mais aussi toutes les formes conjuguées. On peut aussi appeler une forme fléchie particulière.

Nous avons consulté, pour l'établissement des listes de prédicats de parole en coréen, ces sources principales suivantes : des listes de verbes de parole (*Étude des verbes de parole en coréen* de Li Xuelian 2014) ; des listes de verbes de communication (dont *Syntaxe des verbes de communication en coréen* de D.-E. Eum 2004) ; le *Grand dictionnaire du coréen* ; le *Nouveau Grand dictionnaire de la langue coréenne* ; le *Yonsei dictionnaire du coréen*.

Les critères d'établissement des listes de verbes de parole en coréen sont généralement identiques à ceux en français. Nous avons recueilli 3,543 listes de prédicats de parole en coréen en général. En particulier, nous avons 2,219 verbes de parole et 1,324 noms prédicatifs de parole.

Nous présentons maintenant un extrait du dictionnaire de la construction de verbe de

parole en coréen :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	V	CLASSE	PART1	X1	PART2	X2	EXEMPLE				
2	격려하다	VS2	ege	HUMAIN	eul	GN	민수는 시험을 앞둔 친구를 격려했다.				
3	격찬하다	VS1	eul	GN	go	COMPLETIVE	비평가들은 그 소설을 올해 최고의 작품이라고 격찬하				
4	격찬하다	VS5	eul	GN	eulo	GN	세계 언론은 일제히 그를 한국의 영웅으로 격찬하였다				
5	견책하다	VS7	eul	HUMAIN			과장은 맡은 업무를 제대로 처리하지 못한 사원을 견책				
6	경고하다	VS2	ege	HUMAIN	eul	GN	의사는 환자에게 지나친 과음을 경고했다.				
7	경고하다	VS1	ege	HUMAIN	go	COMPLETIVE	의사들은 환자들에게 지나친 다이어트가 건강에 치명적				
8	고백성사하다	VS6	ege	HUMAIN			민수는 신부님에게 고백성사했다.				
9	고백하다	VS2	ege	HUMAIN	eul	GN	소년은 이웃집 누나에게 사랑을 고백했다.				
10	고백하다	VS1	ege	HUMAIN	go	COMPLETIVE	소년은 이웃집 누나에게 엄마에게 혼났다고 고백했다.				
11	고시랑거리다	VS4					영희는 고시랑거렸다.				
12	고시랑거리다	VS3	go	COMPLETIVE			영희는 동생이 늦게까지 안온다고 고시랑거렸다.				

Tableau 16. Extrait du dictionnaire des verbes de parole en coréen

PART 1 et 2 se désignent aux particules¹¹³ du premier et de second complément. Elles sont, en coréen, utilisées pour la fonction des mots qui les précèdent ou les suivent (postposition).

2.2.2. Grammaires locales

Les grammaires locales sont un modèle de description linguistique, premièrement conçu par Maurice Gross. Nous citons sa définition, proposée par Poibeau (2003 : 27-28) comme suit :

« Une grammaire locale est une grammaire qui permet de décrire des liens entre éléments lexicaux ou syntagmatiques, généralement au sein d'une proposition donnée [...]. On désigne également par grammaire locale la description de l'ensemble des transformations qu'une unité peut subir tout en conservant intacte sa nature sémantique. Ces transformations sont syntaxiques (passivation, relativisation, pluralisation) mais aussi lexicales (remplacement d'un élément de l'unité par un synonyme, insertion de matériau étranger en position de modificateur d'un des éléments...). »

¹¹³ Extrait par le site https://fr.wikipedia.org/wiki/Particule_en_cor%C3%A9en

Particules en coréen	Romanisation	Utilisation
이/가	i/ga	Sujet
을/를	eul/reul	Complément d'objet direct du verbe
의	eui	Déterminatif [de]
에, 에서, 에게	e, eseo, ege	Adverbialisant (temps ou place [à], provenance, datif [pour])
야, 여, 아, 이여, 시여	ya, yeo, a, iyeo, shiyeo	Vocative
와/과	wa/kwa	Conjonctif [avec]
은/는, 도, 만, 까지, 조차, 부터, 마저,	eun/neun, do, man, kkaji, jocha, buteo, majeo	Particules supplémentaires

Pour traiter adéquatement la grammaire locale ainsi construite en mesure de se transformer soit en un automate à états finis soit en transducteurs à états finis, le logiciel UNITEX a été développé (Paumier, 2003). Le logiciel se fait en deux modules : 1) celui de la construction des corpus de ressources linguistiques comme dictionnaires et de grammaires à automate ; 2) celui du traitement du texte, à base des ressources linguistiques ainsi construites, lequel analyse un texte donné ou lui extrait de nouvelles informations. UNITEX contient les grammaires locales de plusieurs langues comme le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le coréen.

2.2.2.1. Grammaires locales morphologiques

Dans ce chapitre, nous allons examiner l'information morphologique – un des éléments plus importants dans le processus d'identification du DR en faisant distinguer entre le Dcitant et le Dcité – et les grammaires locales morphologiques. Celles-ci nous donnent à voir comment est représentée par le graphe et implémentée en tant qu'automate à états finis l'information morphologique, en référence avec nos descriptions sur les parties du discours français et coréen. Et ce grâce à ce que nous avons amené dans le chapitre 2.1. sur les modalités d'étiquetage morphologique, syntaxique, sémantique et énonciatif dont leur annotation respective leur permet de se lier.

Le DRD et le DRD avec incise où « les signes typographiques sont des marqueurs graphiques d'identification d'une citation (Mourad et Minel 2000 : 47) » s'expriment par les principaux marqueurs typographiques de la citation qui consistent en deux-points-(espace)-guillemet, le guillemet-virgule et le guillemet-virgule-(espace)-virgule-guillemet ainsi représentés :

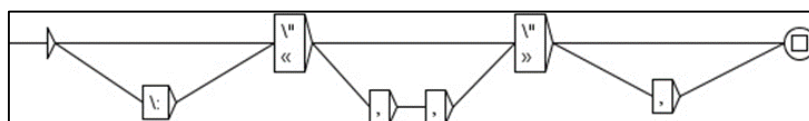


Figure 25. Graphes des marqueurs typographiques

Les graphes de la conjonction *que* – conjonction de subordination qui est une marque à distinguer entre le Dcitant et le Dcité – sont représentés comme suit (y compris sa forme abrégée *qu'*) :

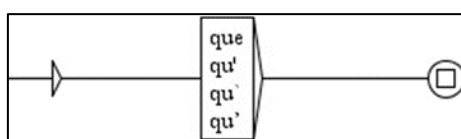


Figure 26. Graphes de la conjonction *que*

Alors que la conjonction *que* accompagne la phrase affirmative, les mots interrogatifs comme *si, ce que, qui, quand, pourquoi, comment, de comment, etc.* (si le Dcité s'identifie à la subordonnée interrogative indirect qui est amenée par un prédicat de parole qui exprime l'interrogation) et les mots exclamatifs (*combien, si la subordonnée est exclamative indirecte*) prennent sa place¹¹⁴ :

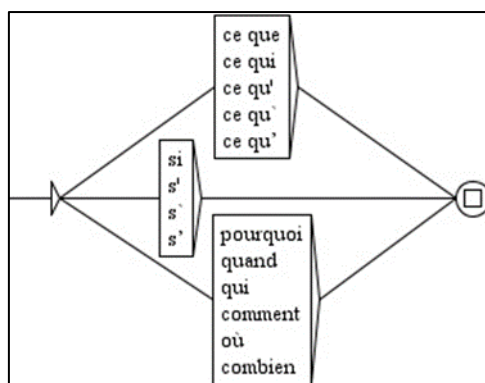


Figure 27. Graphes des mots interrogatifs et exclamatifs

Les prépositions *de* et *à* précèdent l'infinitif des verbes de parole du DRI dont la nature phrastique le conduit en argument :

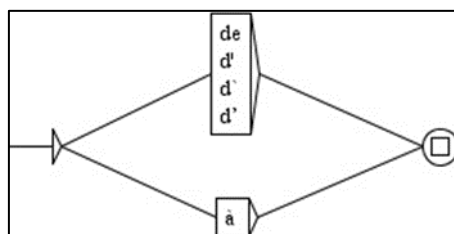


Figure 28. Graphes des prépositions *de* et *à*

Les marqueurs du DR comme le marqueur du DRI ‘-고(*go*)’ ou les marqueurs du DRD ‘-라고(*lago*)’ et ‘-하라고(*hago*)’ et le marqueur typographique comme les guillemets d’anglais (“ ”) sont un des marqueurs d’identification les plus importants du DRD et du DRI coréens. Les suffixes verbaux du DRI (-다 *da*, -냐 *nya*, -라 *la*, -자 *ja*) tendent à précéder le marqueur du DR ‘-고(*go*)’ sans espace entre eux (dont les formes composées sont ‘-다고(*dago*, déclarative ou exclamative)’, ‘-냐고(*nyago*, interrogative)’, ‘-라고(*lago*, impérative)’, ‘-자고(*jago*, exhortative)’). Nous les représentons comme voici :

¹¹⁴ Nous ne mentionnons pas ici les formes composées de mots interrogatifs comme *lequel, auquel, avec qui, etc.*, faute de place.

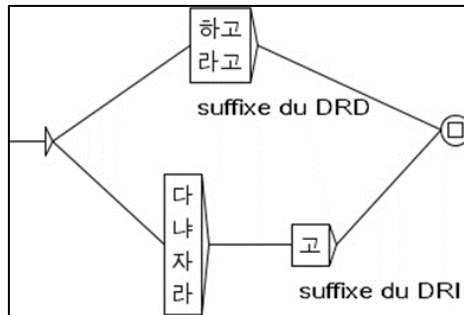


Figure 29. Graphes des suffixes du DRD et du DRI en coréen

2.2.2.2. Grammaires locales syntaxiques

Nous présentons dans ce chapitre les graphes qui sont établis à partir des étiquetages syntaxiques correspondant à la structure argumentative du prédicat de parole. Parmi les constructions de treize verbes de parole et de onze noms de parole française et celles de vingt verbes/noms de parole coréens (dix par chacun), nous en avons choisies quelques-unes qui sont une des plus typiques, pour illustrer comment elles se fonctionnent *grosso modo*.

La classe VF10, la construction prototypique des verbes de parole à argument (X2) prenant la complétive Que, se construit comme voici :

- VF10 : X0 V (à X1+E) X2<Que P>

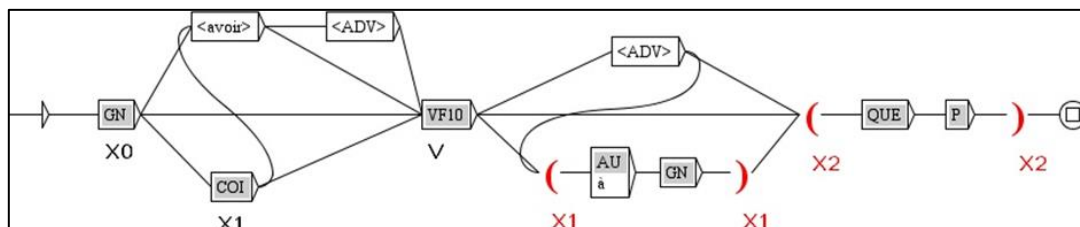


Figure 30. Graphes de la construction VF10

Il s'agit d'une représentation graphique de l'automate qui identifie telle ou telle partie d'un DR, introduit par le verbe introducteur du type VF1 (*annoncer, dire, informer, etc.*) à laquelle correspond la phrase comme *Il m'a informé qu'il refusait*. Ce graphe se lisant de gauche à droite contient des boîtes dont possèdent respectivement un sous-graphe les éléments comme GN (groupe nominal), COI (complément d'objet indirect), AU (au, à, aux), QUE (conjonction) et P (phrase=discours cité). Nous présentons, entre eux, le sous-graphe du GN (dont la boîte jaune **L** correspond à l'article défini) :

Il s'agit d'une représentation graphique de l'automate qui identifie telle ou telle partie d'un DR, introduit par le verbe introducteur du type VC1 (*malhada, jilmunhada, myeonglyeonhada, etc.*) dont les exemples sont :

- (15) a. 민수는 (민아에게 + E) 시험에 합격하겠다고 (단호히 + E) 말했다.
 Minsu-neun (Mina-ege + E) siheom-e habgyeogha-gess-da-go (danhohi + E) malha-ess-da
 Minsu-TOP (Mina-DAT + E) examen-LOC réussir-FUT-DEC-QT_{DRI} (avec force + E) dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit avec force (à Min-A+E) qu'il réussira l'examen.'
- b. 민수는 시험에 합격하겠다고 (민아에게 + E) (단호히 + E) 말했다.
 Minsu-neun siheom-e habgyeogha-gess-da-go (Mina-ege + E) malha-ess-da
 Minsu-TOP examen-LOC réussir-FUT-DEC-QT_{DRI} (Mina-DAT + E) (avec force + E) dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit avec force (à Min-A+E) qu'il réussira l'examen.'

Dans le graphe ci-dessus, la boîte <RACINE> représente la racine verbale, <tp+pre> le suffixe du temps présent, <tp+pass> celui du passé et <tp+future> celui du futur. Huh Hyun-Gue (2005) en a construit le dictionnaire.

Nous remarquons que la construction du nom de parole, étant identique à celle du verbe de parole, se distingue l'une de l'autre par la forme prise pour le syntagme nominal (comme '말하다 (*malhada*, dire)' est divisé en trois – 1) 말 (*mal*, parole-Npréd) 2) -을 (*eul*, suffixe accusatif) et 3) 하다 (*hada*, faire-Vsup)) :

■ NC10 : X0- *ga/i* (X1- *ege +E*) X2-*go* Npréd-*eul* Vsup.

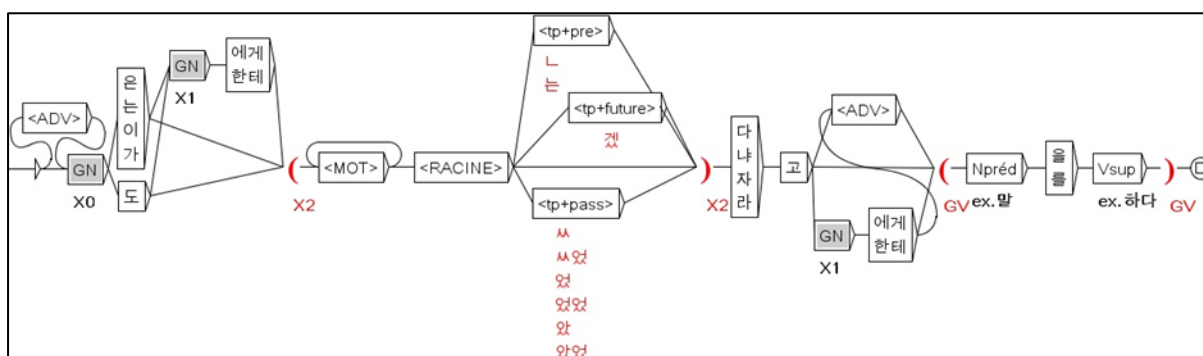


Figure 35. Graphe de la construction NC10

Les graphes que nous avons présentés ici représentent les processus qui se déroulent à représenter les constructions des graphes d'automate à identifier les parties du DR.

2.2.2.3. Grammaires locales sémantiques

L'information sémantique du DR est un complément important à l'analyse du DR à partir de la construction syntaxique des prédicats de parole, en montrant celle du locuteur, de l'introducteur du DR et du discours cité. Rappelons aussi que les DR français et coréen relèvent du locuteur qui concerne l'entité nommée à propriété humaine.

Prenons tout d'abord le graphe du locuteur. Celui-ci, dont le but principal est d'étiqueter le locuteur, tend à appeler d'autres graphes, sans produire lui-même une autre étiquette qui, à son tour, se produit au niveau du graphe supérieur :

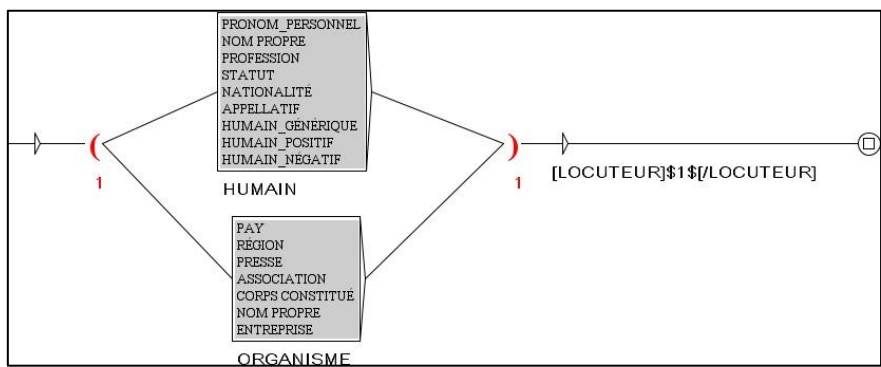


Figure 36. Graphe du locuteur

Nous présentons les graphes de l'introducteur et du discours cité dans les chapitres suivants.

A. Français

L'introducteur français consiste en verbe de parole, en nom de parole et en prédicat cadratif (*selon, d'après*) dont le graphe se dessine ainsi :

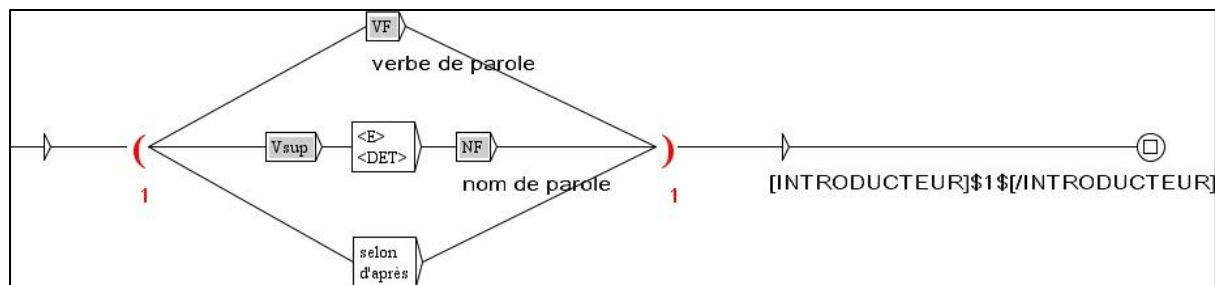


Figure 37. Graphe de l'introducteur français

Le discours cité se manifeste en complétive, en infinitive, en GN et en citation dont le graphe se dessine comme suit :

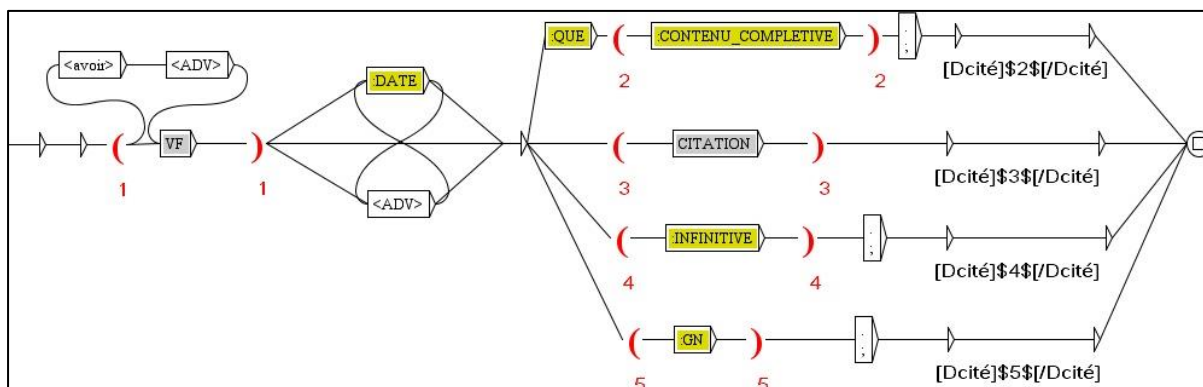


Figure 38. Graphe du discours cité français

L'information à la fin de chaque graphe est pour ainsi dire *meta-information* à rajouter lorsqu'une configuration concernée est reconnue.

B. Coréen

Dans le DR coréen, le verbe de parole, le nom de parole et le prédicat cadratif comme '-에 따르면(*e ttareumyeon*)' et '-에 의하면(*e uihamyeon*)' peuvent se trouver à la place de l'introducteur :

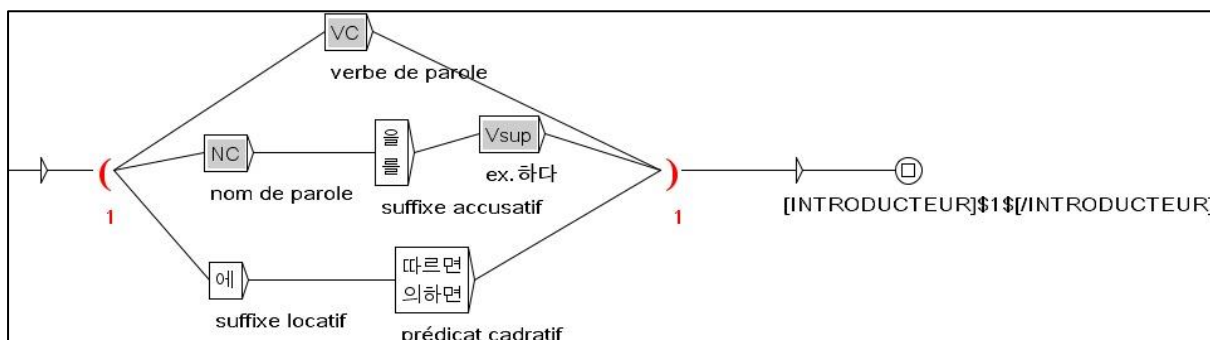


Figure 39. Graphe de l'introducteur coréen

Le discours cité coréen se manifeste par la proposition, la citation ou le GN. La proposition tend à se combiner avec les suffixes verbaux très variés. Nous marquons donc en rouge pour illustrer comment ces suffixes verbaux et la racine verbale se combinent :

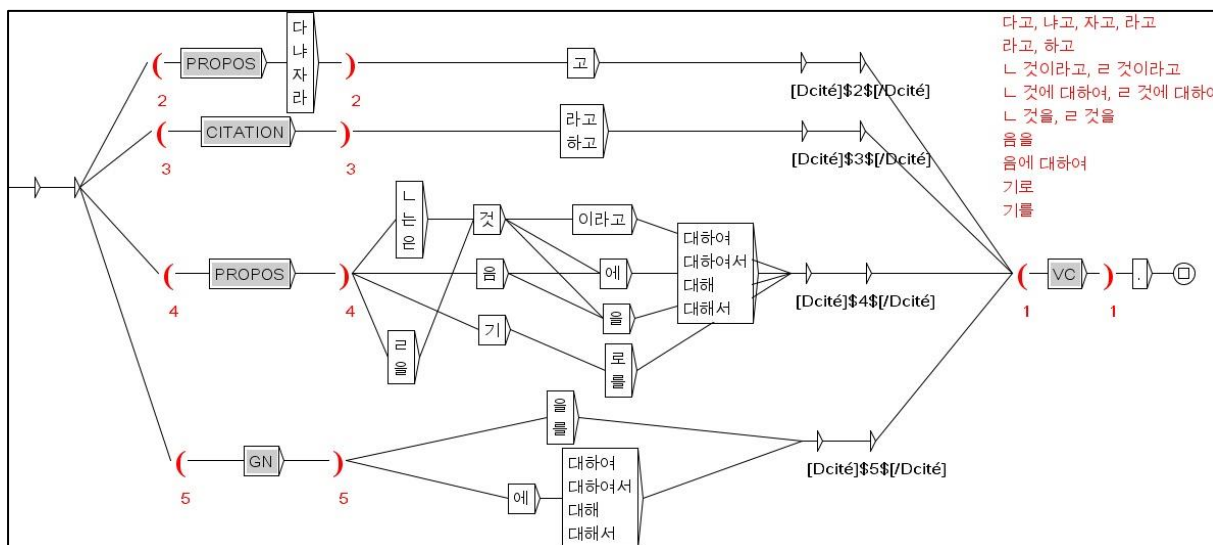


Figure 40. Graphe du discours cité coréen

Les deux graphes que nous avons décrits facilitent à distinguer entre l’introducteur et le discours cité en coréen.

2.2.2.4. Grammaires locales énonciatives

L’information des modalités peut s’attribuer au DR (voir le chapitre 2.1.4.) en marquant chaque classe des prédicats de parole par modalité. Le graphe suivant est une représentation de cette information selon la forme [PAROLE_NÉGATIF_REPROCHE][E1][M1][M2] (classe du sens « reproche » comme verbes (*reprocher, admonester, blâmer, corriger, critiquer, épiloguer, réprimander, châtier*), noms (*critique, reproche, réprobation, injure, sermon*), etc. :

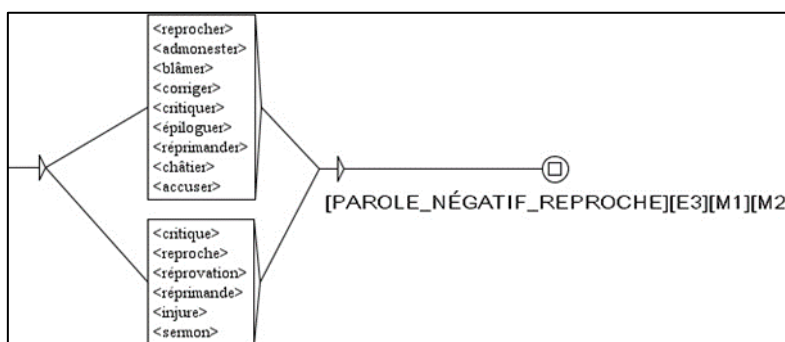


Figure 41. Graphe de la classe REPROCHE marquée pour la modalité en français

La classe sémantique REPROCHE tend à exprimer soit la modalité allocutive [M1] (en ayant l’engagement des locuteurs fort [E3], le verbe de parole et l’interlocuteur) soit la modalité élocutive [M2] (en faisant intervenir l’affirmation du locuteur par rapport à la parole de

l'interlocuteur).

Cette manière de représentation graphique de la modalité en français s'applique aussi à celle de la forme coréenne [PAROLE_NEUTRE_INTERROGATION][E2][M1] (classe du sens « interrogation » comme verbes 질문하다(*jimunhada*, questionner), 질의하다(*jiluihada*, questionner), 문의하다(*munuihada*, demander), 되묻다(*doemudda*, demander de nouveau), 여쭙다(*yeojjuda*, demander.HON), etc., noms 질문(*jilmun*, question), 질의(*jilui*, question), etc. :

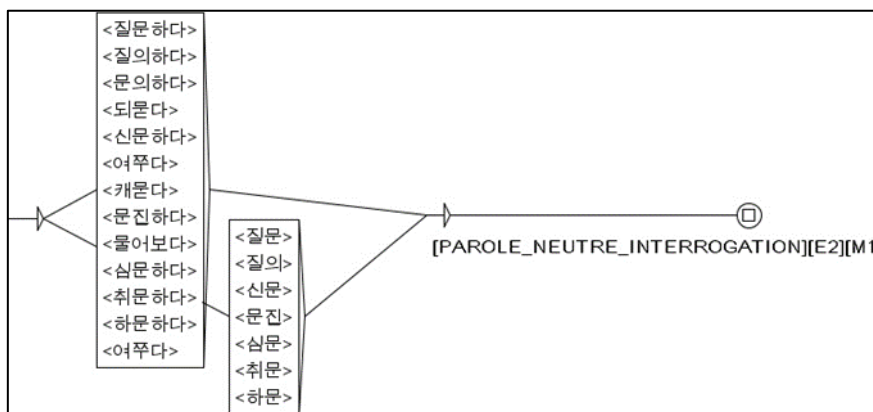


Figure 42. Graphe de la classe INTERROGATION marquée pour la modalité en coréen

Les prédicats d'INTERROGATION tend à exprimer la modalité allocutive [M1], comme ils ont besoin de l'interlocuteur avec l'engagement des locuteurs faible [E2].

2.3. Les évaluations

Nous présentons, pour conclure, une série d'évaluations pour les étiquetages morphologiques, syntaxiques, sémantiques et énonciatifs appliqués à notre corpus dont la majorité de sources a été tirée des articles de journaux¹¹⁵.

2.3.1. Évaluation morphologique

La Figure 43 est un extrait des résultats obtenus par l'application des graphes morphologiques « conjonction *que* » sur les textes. Nous marquons *que* en vert (contenant ici

¹¹⁵ Nous laissons pour de futures recherches, pour le moment, des problèmes soulevés par *silence* et *bruit* – les termes des sciences de l'information dont le premier est celui qui se détecte lorsque des réponses non pertinentes sont proposées par le système d'interrogation d'une base de données et dont le second s'adresse au cas inverse.

toutes ses formes) s'il est apparu comme *bruit* en étant un adverbe ou un pronom (interrogatif ou relatif) :

de former avec {S}Xavier Bertrand n'est **qu'**un "couple de circonstance".>>
s régimes". {S}M. Ayrault lui a répondu **qu'**"il ne faut pas dramatiser".
pprofondie et tout le monde en a conclu **qu'**il faut revenir aux 9 demi-journées",
ean-François Copé.{S}.. Qu'on l'aime ou **qu'**on ne l'aime pas, et au-delà de la
ernement travaille "sur cette base". {S} **qu'**est-ce que le dispositif "carrières
rès avoir annoncé, pendant sa campagne, **qu'**elle investirait 8,5 milliards
t résidentiel resteront inférieurs à ce **qu'**il étaient sous les mandatures » de
sément du pays ». {S} A NKM, elle assène **qu'**« elle est inaudible dans sa
e de son contre-budget suffit à prouver **qu'**une « autre politique est possible ».
vriier soudeur de Moulinex, il fume plus **qu'**à l'habitude. {S} Le 11 septembre 2012,
elkacem avait annoncé, mercredi 23 mai, **que** le décret permettant le départ à la
ent Peillon a affirmé, mercredi 23 mai, **que** les décisions concernant les sujets
arc Ayrault a confirmé, mercredi matin, **que** le gouvernement travaille "sur cette

Figure 43. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 26.

Le tableau ci-dessous montre les résultats obtenus par l'application des graphes de la Figure 29, lesquels représentent le marqueur du DR à distinguer le Dcitant et le Dcité :

적으로 보면 변화가 시작되긴 어렵지 만 한번 변화가 시작되면 빨라진**다고** 말했다.{S}
시중은행들이 부실채권을 인수할 특별기구를 설립할 것으로 예상된**다고** 중국 관영 영자지
않는 채 이혼녀와 바로 결혼을 하는 바람에 논란을 불러일으키고 있**다고** 지난 6 일자 일간 '클라린'이
플릿에서 "자신의 권위를 높이기 위해 신발을 사모으는 `또다른 이멜다"**라고** 그에게 독설을 퍼부은 데서
많은 사람들이 `엘친은 끝났다'는 성급한 말때문에 마음 고생을 했던가"**라고** 말했다.{S}
는 "현재 시장은 위험회피 노력이 부족하며, 특히 소액투자자들이 그렇다"**라고** 말한다.{S} 미국인들이
한 지지를 받고 있다고 주장하면서 "테러주의자들을 소탕하는 것이 급선무"**라고** 말했다.{S}
는 고용과 경제성장 및 사회·지역 계층간의 평등을 환원해주는 중요 요소"**라고** 강조했다.{S}
응답이 없자 그저 기다렸다는 시멘은 당시의 기분을 "겁이 많이 났어요"**라고** 설명했다.{S}
등도 뉴라운드 의제에 포함해 뉴라운드를 포괄적인 현상으로 만들어가**자고** 주장하고 있지만
위에서 북한이 주한미군 철수문제는 물론 지위변경 문제를 공식의제로 삼**게** 나설 경우 이를 수락하지
으며, 실제 사람들이 저축보다 주식에 투자하고, 과감하게 직장을 옮기게 **한**, 도박에까지 발을 들여놓게
식에 투자하고, 과감하게 직장을 옮기게 하고, 도박에까지 발을 들여놓게 **한** 있다고 전했다.{S}
한 지원 물자를 가능한 한 최대한 차단하기 위해 할 수 있는 모든 일을 **한** 있다고 답변했다.{S}

Figure 44. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 29.

L'apparition du *bruit* est plus fréquemment observé en coréen qu'en français – nous

l'expliquons en illustrant quelques exemples. ‘-자고(*jago*)’ ne se qualifie pas une construction du DR lorsqu’il précède ‘나서다(*naseoda*, intervenir ou se mettre à)’ qui n’est pas du verbe de parole. ‘-하고(*hago*)’ est considéré comme bruit à cause de son ambiguïté – soit se qualifiant en forme de la combinaison entre le verbe ‘하다(*hada*, faire)’ et le suffixe verbal conjonctif de coordination ‘-고(*go*)’ soit en qualifiant en forme progressive qui est fabriquée en combinant le verbe ‘하다(*hada*, faire)’ et le verbe auxiliaire ‘-고 있다(*go issda*, être en train de)’. Ce problème se résout quand on restreint à ‘-하고(*hago*)’ de ne précéder que la classe sémantique PAROLE.

Dans les chapitres suivants, nous parlerons des informations syntaxiques et sémantiques, celle qui sont ajoutées à l’information morphologique – comme celle-ci seule n’est pas capable de résoudre les problèmes de bruit et de silence qui nous empêchent d’obtenir des résultats corrects.

2.3.2. Évaluation syntaxique

Pour commencer, nous présentons les résultats obtenus par l’application des graphes de constructions des prédicats de parole (voir à la Section 2.2.2.2.) au programme UNITEX dont le graphe de VF10 sont comme suit :

net de {S}Christine Lagarde à Bercy.{S} [Elle rapporte que Nicolas Sarkozy lui a proposé, lors d'un entretien, la direction d'Air France.](#)
 edi après-midi, après que le site du {S}[Figaro a annoncé qu'il allait être investi par l'UMP contre M. Bayrou aux législatives.](#)
 oir ses avantages concurrentiels."Si {S}[François Hollande dit que c'est comme ça, ce sera comme ça, estime Régis Juanico, député de la Loire.](#)
 s profs et l'argent : de 2007 à 2012 {S}[Il a également annoncé qu'il arrêterait le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans le primaire.](#)
 esse vendredi après-midi à {S}Paris.{S} [Il a précisé que Mahmoud Abou Chahala, le gendre de l'ex-premier ministre, s'expliquerait à cette occasion par téléphone sur la situation de son oncle en Tunisie.](#)
 s à préparer des écrits, des vidéos.{S} [Il lui disait qu'elle serait son attachée d'image.](#) {S}
 e cela lundi avec François Hollande.{S} [Il m'a dit qu'il avait fait le choix de Jean-Marc Ayrault.](#)
 ommes un délit était "un non sens" et qu'il [proposé qu'elle soit passible d'une simple contravention.](#)
 équilibré que dans une institution.{S} [J'ajoute que dans ma conception des valeurs de la droite, c'est une question d'égalité des droits et de non-ingérence de l'Etat dans les choix individuels.](#)
 ste de l'Aisne, {S} [Jean-Jacques Thomas, a affirmé que cette décision de non-investiture de M. Dosière avait été prise parce qu'il avait refusé de prendre {S}M. Karimet comme suppléant.](#)
 s porte-parole de {S} [François Hollande, a annoncé que son parti maintiendrait son candidat, Philippe Kemel, au premier tour.](#)

Figure 45. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 30.

Nous y voyons que l'application du graphe 30 s'adapte bien aux constructions des verbes de parole à complétive sauf les parties qui sont marquées en rose : celles du silence. Elles se résultent de la part de l'argument X0 qui n'arrive pas à identifier le GN (les dernières deux phrases dans la Figure 45). Nous pouvons les résoudre par ajout ',' derrière X0 dans le graphe 30.

Le tableau suivant est un extrait des résultats obtenus par l'application à la construction des noms de parole NF7 :

<p>que en déclarant sur Radio Classique : "Nous nous posons la question de savoir ce que nous faisons au sein du gouvernement.</p> <p>"Je fais la proposition de faire une loi de programmation qui permettra de recréer des postes sur les cinq ans.{S} On créera les 60 000 à 70 000"</p> <p>{S} Treize Développement, une société d'économie mixte dépendant du conseil général, a affirmé que M. Guérini lui aurait donné instruction d'augmenter le salaire du fils de M. Squarcini.</p> <p>{S} Il avait fait la demande de pouvoir accéder aux documents et autres enregistrements de la mission.</p> <p>{S} Les membres du gouvernement ont en outre reçu la consigne de veiller à consulter, recevoir, sonder, dans leurs domaines respectifs, les différents partenaires de la majorité sénatoriale.</p>

Figure 46. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 32.

Nous y voyons, comme le dernier exemple, encore des problèmes du silence, ce qui a lieu cette fois-ci dans une série de longues phrases qui s'enchaînent par virgules. Pour trouver la solution, nous avons modifié Figure 33 (Sous-graphe d'INFINITIVE) comme voici :

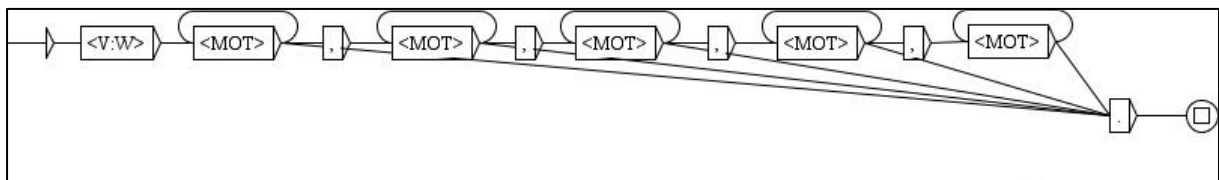


Figure 47. Sous-graphe modifié d'INFINITIVE.

Pour le DR coréen, nous avons encore des problèmes à résoudre, en particulier ceux du morphème et du lexique, pour que l'on puisse établir la version coréenne d'UNITEX, malgré des efforts comme le dictionnaire de H.-G. Huh (2005). C'est largement à cause de l'impossibilité technique d'identification des lettres (*jamo* en coréen)¹¹⁶ – une identification qui est absolument nécessaire quand on analyse le DR coréen qui est une langue agglutinante dans lequel a lieu le (double) ajout par le suffixe temporel, honorifique, etc. précédant le

¹¹⁶ Pour expliquer ce problème, nous citons un extrait dans le manuel d'UNITEX 3.1 : « les lettres *jamo* ne sont pas dans le fichier contenant l'alphabet coréen parce que cela occasionnerait des dysfonctionnements des programmes (pp. 199-200). »

2.3.3. Évaluation sémantique

Pour obtenir les résultats par l'application des graphes sémantiques sur les textes, nous avons établi l'étiquetage des informations sémantiques à trois repérages-paire comme suit :

[LOCUTEUR]/[LOCUTEUR]
 [INTRODUCTEUR]/[INTRODUCTEUR]
 [Dcité]/[Dcité]

Ces composants sont représentés en : Figure 36(fr. et co.), 37(fr.) et 39(co.), 38(fr.) et 40(co.), comme nous avons vu dans la Section 2.2.2.3. Le tableau suivant en est le résultat où sont marquées les informations sémantiques, après avoir réuni ces cinq graphes en un méta-graphe :

[INTRODUCTEUR]Selon/[INTRODUCTEUR] [LOCUTEUR]le ministère des affaires étrangères/[LOCUTEUR]. [Dcité]le vote par Internet respecte les trois conditions d'un bon scrutin, à savoir l'accessibilité, le secret du vote et la sincérité du scrutin/[Dcité].

{S} Lors du conseil de mardi, [LOCUTEUR]M. Proglif/[LOCUTEUR] a [INTRODUCTEUR]souligné/[INTRODUCTEUR] que [Dcité]ce comité s'était prononcé en faveur du renouvellement du mandat d'administrateur de M. Alphanbéry/[Dcité].

{S} [LOCUTEUR]Front national/[LOCUTEUR] ont [INTRODUCTEUR]déclaré/[INTRODUCTEUR] [Dcité]présenter un nombre presque égal de candidats et de candidates/[Dcité].

{S} Interrogé sur ce dispositif, [LOCUTEUR]le premier ministre/[LOCUTEUR] a [INTRODUCTEUR]répondu/[INTRODUCTEUR]: [Dcité]"nous allons évaluer cela"/[Dcité].

"On n'a pas le droit de minimiser l'effort d'un pays qui est un effort sans précédent pour les quartiers", lui a-t-
 [LOCUTEUR]il/[LOCUTEUR] [INTRODUCTEUR]répondu/[INTRODUCTEUR], [Dcité]"la France n'a pas à être culpabilisée pour ce qu'elle fait"/[Dcité].

Figure 49. Résultat de l'application de la grammaire intégrée des Figures 36, 37 et 38

Nous voyons ici que les informations sémantiques sont bien marquées et que les sections sont établies précisément, sauf les silences en rose – les DR avec incise intervallaire qui ont mal d'identifier le Dcité devant le Dcitant. Ce problème syntaxique nous conduit à ajouter les graphes du DR avec incise intervallaire et du final.

Regardons maintenant le tableau des résultats hypothétiques dans lesquels sont marquées les informations sémantiques :

[LOCUTEUR]회사측/[LOCUTEUR]은 이용자들에게 [Dcité]사과문을 내고 해킹의 원인 규명과 재발방지에 노력하겠다/[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]밝혔다/[INTRODUCTEUR].{S}

[LOCUTEUR]로버트슨 교장/[LOCUTEUR]은 [Dcité]또 일부 기업들이 직원들에게 자녀들을 학교에 보내지 말 것을 요청했다/[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]전했다/[INTRODUCTEUR].{S}

보스턴에 본부를 둔 [LOCUTEUR]파나고라 자산운영의 에드거 피터스/[LOCUTEUR]는 [Dcité]"현재 시장은 위험회피 노력이 부족하며, 특히 소액투자자들이 그렇다"/[Dcité]라고

[INTRODUCTEUR]말한다[/INTRODUCTEUR].[S]
 [LOCUTEUR]중국정부의 대대적인 사정 작업[LOCUTEUR]이 [Data]진행중인 가운데 공안 당국이 향후
 3 년내 공안기관 부패를 일소하겠다[/Dcité]고 [INTRODUCTEUR]밝혔다[/INTRODUCTEUR].[S]
 이 방송사의 노조원들은 배포한 팸플릿에서 "자신의 권위를 높이기 위해 신발을 사모으는 `또 다른
 이멜다`"라고 그에게 독설을 퍼부은 데서 비롯됐다.

Figure 50. Résultats de l'application de la grammaire intégrée des Figures 36, 39, 40

Ces résultats montrent que le marquage des informations sémantiques est d'autant plus facile que les graphes des constructions syntaxiques des prédicats de parole aboutissent à la fin – parce que ce marquage s'identifie à l'étiquetage des informations sémantiques à la construction syntaxique. Cela n'y empêche pourtant pas d'avoir un bruit (en vert) et un silence (en rose). Le premier est le cas où le locuteur ('공안 당국 (*gongan danggug*, l'autorité policière chinoise)) ne peut identifier '중국정부의 대대적인 사정 작업 (*junggugjeongbuui daedaejeogin sajeong jageob*, une grande opération anticorruption du gouvernement de la Chine)' comme un locuteur – ce qui se trouve devant la particule du sujet '-오'(i)' qui est la cause de cet empêchement. Cette erreur d'identification du locuteur enchaîne naturellement celle du commencement du Dcité. Nous trouvons donc comme solution le réexamen plus rigoureux de la classe sémantique HUMAIN à laquelle correspond le lexique final devant la particule du sujet. Le deuxième est le cas où la distinction entre le Dcité et le Dcitant n'est pas réussie par le syntagme '또 다른 이멜다 (*tto daleun Imelda*, un autre Imelda)' dans lequel se trouve la superposition d'un guillemet anglais et d'une apostrophe. Celle-ci nous fait trouver une nécessité de création d'un graphe qui la permet.

2.3.4. Évaluation énonciative

Afin d'illustrer comment sont obtenus les résultats par l'application des graphes énonciatifs sur les textes en général, nous en donnons l'exemple de la classe sémantique REPROCHE (voir la section 2.2.2.4.), celle qui montre la modalité interindividuelle et subjective accompagnant le sens de la polarité négative. Le tableau est intéressant parce que, suivant l'étiquetage marqué par les prédicats de REPROCHE, le silence a lieu autour du verbe *reprocher* qui accompagne *ne...pas* qui ne correspond pas au sens négatif anticipé :

{S}François Hollande, accusé[PAROLE_NÉGATIF_REPROCHE][E1][M1][M2] d'avoir "échauffé les esprits de la base" en "annonçant l'épuration" à la tête de l'Etat.
 "Certains, au PS, nous reprochent[PAROLE_NÉGATIF_REPROCHE][E1][M1][M2] de ne pas nous être placés franchement dans la majorité présidentielle.

{S}Paris s'en est pris, de nouveau, vigoureusement au premier ministre, également candidat aux législatives dans la capitale : il lui reproche[PAROLE NÉGATIF REPROCHE][E1][M1][M2] notamment de bloquer son projet de rendre piétonne une partie des berges de la Seine.
 {s}Les gens de gauche le reprochent[PAROLE NÉGATIF REPROCHE][E1][M1][M2] pas à Hollande sa politique mais son absence de résultats.

Figure 51. Résultat de l'application de la grammaire de la Figure 41

Regardons maintenant le résultat hypothétique, obtenu par l'application du graphe 17 de la classe INTERROGATION à UNITEX :

박원순 후보 캠프 대변인 진성준 의원은 22 일 국회 브리핑에서 정몽준 후보에게 "등록금이 비싸야 대학에 대한 사회의 인식과 대학 졸업생에 대한 존경심이 높아지느냐"고 질문했다[PAROLE_NEUTRE_INTERROGATION][E2][M1].
 나는 성혁에게 홍재인식금고에 대한 이야기를 들려주면서 너라면 어떻게 할 것이냐고 물었다[PAROLE_NEUTRE_INTERROGATION][E2][M1].
 그는 "대한항공 임원들이 기내서비스 아이템 및 비상 장구 위치 및 절차에 대해서 얼마나 알고 있느냐?"라고 되물었다[PAROLE_NEUTRE_INTERROGATION][E2][M1].
 국회는 5 일 본회의를 열고 교육·사회·문화 분야에 대한 **대정부질문**을 실시한다.
 이에 김원희는 "이 질문이 생각해 가며 대답할 일이나"고 **되물어** 웃음을 선사했다.

Figure 52. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 42

Nous admettons que les informations énonciatives sont facilement identifiées en fonction des prédicats du graphe 42 si leur verbe se trouve à la fin du DR. Pourtant, ce n'en est pas le cas pour le mot composé comme '대정부질문(*daejeongbu-jilmun*, questions au gouvernement)', parce que la forme de celui-ci n'est pas dans la liste des prédicats. La nécessité d'en ajouter à la liste des noms de parole est donc importante chez le coréen comme cette langue en possède beaucoup comme 보충질문(*bochung-jilmun*, question supplémentaire), 피의자심문(*piuija-simmun*, interrogation d'un accusé), 대질심문(*daejiil-simmun*, contre-examen), 분양문의(*bunyang-munui*, questions pour la vente d'un immobilier), 상담문의(*sangdam-munui*, renseignement aux informations), etc. Nous remarquons dans la phrase dernière du tableau où le suffixe de coordination '-어(*eo*, et)' est difficilement identifiable dans '되물어(*doemuleo*)', parce qu'est combiné avec '되물다(*doe-mudda*, questionner de nouveau)' le suffixe qui originellement est supposé combiné avec le prédicat et le mot fléchi auxiliaire. C'est également parce que les formes flexionnelles en combinaison avec le suffixe de coordination ne sont pas encore décrites dans le dictionnaire électronique. Nous proposons donc qu'il y faut remplir cette lacune.

3. Les corpus étiquettes

Nous parlerons maintenant des résultats, en lesquels se sont appliqués aux textes français et coréens les étiquettes des dictionnaires et des graphes que nous nous établissons. Ces étiquettes sont importantes dans notre étude comme elles révèlent des informations utiles pour l'analyse du DR.

3.1. Le corpus français étiqueté

Les chapitres suivants ont, visant le corpus français, pour but d'expliquer comment nos résultats ont été obtenus afin d'identifier de divers types du DR et de segmenter ceux-ci à attacher l'étiquette qui suit : <DRD></DRD>, [LOCUTEUR][/LOCUTEUR], [INTRODUCTEUR][/INTRODUCTEUR], [Dcité][/Dcité].

3.1.1. Traitement du DRD

Tout d'abord, nous avons établi les graphes ci-dessous – ceux qui représentent les automates du DRD (dont les boîtes jaunes et grises conduisent à appeler les sous-graphes correspondants) :

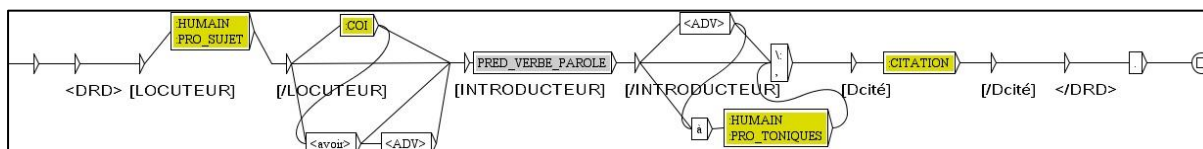


Figure 53. Graphes du DRD avec verbes de parole

Et puis, nous avons obtenu les résultats par l'application de la grammaire dont un extrait est présenté comme voici :

ce.{S} D'ailleurs, la gauche a ironisé, <DRD>[LOCUTEUR]elle[/LOCUTEUR] a[INTRODUCTEUR] dit[/INTRODUCTEUR] :[Dcité] "Péresse se prend pour le chef de gare, il ne lui manque plus que la casquette"[/Dcité]</DRD>.

er tour avec qui il compte s'allier, {S}<DRD>[LOCUTEUR]François Bayrou[/LOCUTEUR] lui a[INTRODUCTEUR] répondu[/INTRODUCTEUR] :[Dcité] "Je n'ai pas l'intention de m'inféoder à les uns ou aux autres"[/Dcité]</DRD>.

t « preneur de toute contribution ». {S}<DRD>[LOCUTEUR]III[/LOCUTEUR] a toutefois[INTRODUCTEUR] précisé[/INTRODUCTEUR] dans la foulée :[Dcité] « Mais je demande à chacun d'être à la hauteur des responsabilités »[/Dcité]</DRD>.

ublique et lutte contre la corruption), <DRD>[LOCUTEUR]II[/LOCUTEUR] a[INTRODUCTEUR] répondu[/INTRODUCTEUR] :[Dcité] "Le plus important, c'est la reprise en main de notre souveraineté sur notre système

[financier et les marchés financiers qui font sauter à la corde les Etats, les peuples, les contribuables"/\[Dcité\]</DRD>.](#)
ouvriers qui venaient me rencontrer.{S} <DRD>[LOCUTEUR]Ils/[LOCUTEUR] me[INTRODUCTEUR]
disaient/[INTRODUCTEUR]:[Dcité] "Je ne peux plus arquer"/[Dcité]</DRD>.
e, ça coûte cher, il faut supprimer.{S} <DRD>[LOCUTEUR]Je/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]
dis/[INTRODUCTEUR]:[Dcité] "attention"/[Dcité]</DRD>.
}France" et "menaçait les Français".{S} <DRD>[LOCUTEUR]La porte-parole du gouvernement/[LOCUTEUR]
a[INTRODUCTEUR] ajouté/[INTRODUCTEUR]:[Dcité] "C'est un projet qui met le modèle social en péril, la crédibilité
de la France en péril et qui menace les Français"/[Dcité]</DRD>.
son parti par une filiale de Bygmalion, <DRD>[LOCUTEUR]M. Copé/[LOCUTEUR] a[INTRODUCTEUR]
répondu/[INTRODUCTEUR]:[Dcité] « Je lui en donne bien volontiers acte, je n'étais pas personnellement organisateur
sur cette convention »/[Dcité]</DRD>.

Figure 54. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 53.

Ces résultats montrent que le DRD est relativement facile à être reconnu dans le corpus, parce que la distinction du Dcité est facilitée par des marqueurs du DRD comme, par exemple, les guillemets ou les deux points.

Maintenant nous présentons un cas intéressant : le discours rapporté avec incise (DRC), celui qui se manifeste en contenant en lui l'incise – comme l'indique son nom. L'incise se trouve en général position intermédiaire ou finale du DR. Le DRC se divise ensuite en deux selon ces deux positions : le DRCI (intermédiaire) et le DRCF (finale). Regardons d'abord aux graphes du DRCI :

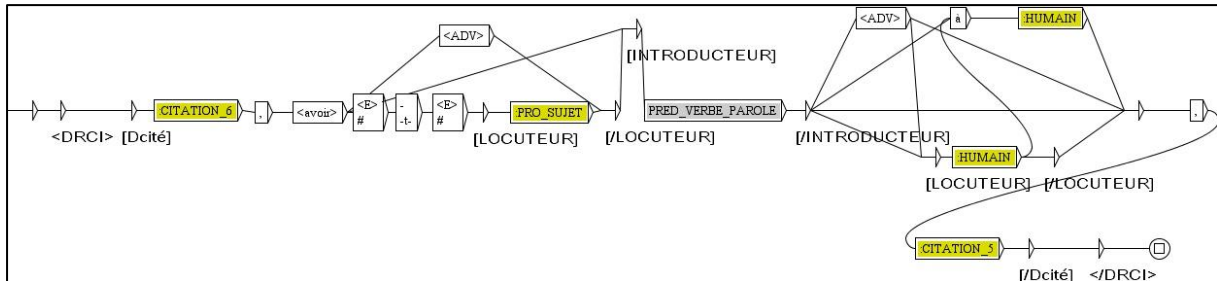


Figure 55. Graphes du DRCI avec verbes de parole.

La position intermédiaire de l'incise est ainsi représentée, due à l'inversion entre le locuteur et l'introducteur comme *a-t-il ajouté, a déclaré le ministre de l'intérieur, a affirmé M. Lamour*. Les sous-graphes de CITATION sont décrits par le dédoublement de l'incise au tout de la citation. Les deux virgules tendent à distinguer l'incise et la citation.

Nous avons obtenu les résultats par l'application comme suit :

épris et la disqualification des autres.<DRCI>[Dcité] " Contrairement à ce que dit l'idéologie relativiste de gauche, pour nous, toutes les civilisations ne se valent pas "/[Dcité], a[INTRODUCTEUR] déclaré/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] le ministre de l'intérieur/[LOCUTEUR]</DRCI>.
tait là " parfaitement dans son rôle" . <DRCI>[Dcité] " En l'état, ce dispositif entraînera inmanquablement une embolie du centre de Paris autour de la Concorde mais aussi sur le boulevard Saint-Germain, la rue de Rivoli et les quai hauts de la

rive gauche"/Dcité]. a[INTRODUCTEUR] affirmé/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] M.Lamour/[LOCUTEUR]</DRCI>.
 de travailler dans la même direction". <DRCI>[Dcité]"Aujourd'hui, il y a un but qui doit être celui de tous, gagner, permettre le changement"/Dcité]. a-t-[LOCUTEUR]il/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] ajouté/[INTRODUCTEUR]</DRCI>.
 et le respect du non-cumul des mandats. <DRCI>[Dcité]"C'est une première dans l'histoire de la République française que nous avons un gouvernement totalement paritaire"/Dcité]. a-t-[LOCUTEUR]il/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] souligné/[INTRODUCTEUR]</DRCI>.

Figure 56. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 55.

Ensuite, nous examinons les graphes du DRCF – le DRD dont la position du Dcitant et celle du Dcité est inversée :

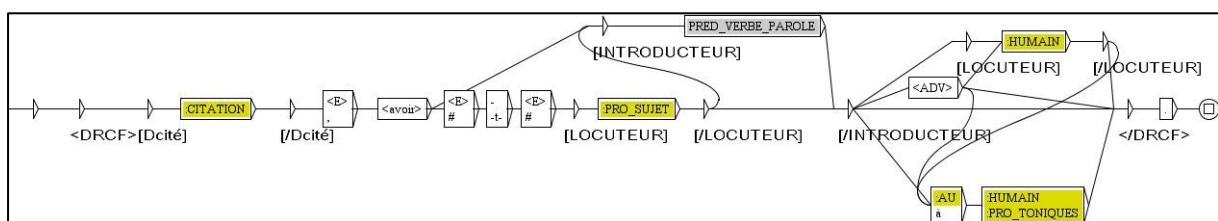


Figure 57. Graphes du DRCF avec verbes de parole

Leurs résultats par l'application sont bien étiquetés DRCF comme voici :

énergétique, ce que la droite n'a pas". <DRCF>[Dcité]"Bien sûr qu'il faut sortir du nucléaire, a-t-[LOCUTEUR]elle/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] insisté/[INTRODUCTEUR], mais il ne faut pas le faire aux dépens des employés de la filière du nucléaire"/Dcité]</DRCF>
 a situation sociale dans l'entreprise". <DRCF>[Dcité]"Ce serait, a-t-[LOCUTEUR]il/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] dit/[INTRODUCTEUR], une bonne information à donner aux actionnaires"/Dcité]</DRCF>
 trouvé qu'il y avait des points de flou <DRCF>[Dcité]" chez M. Hollande, a[INTRODUCTEUR] assuré/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] la finaliste de la primaire/[LOCUTEUR], citant tour à tour les sujets sur lesquels elle juge que le député de Corrèze "/Dcité]</DRCF>
 LÉAIRE MAIS PAS AUX DÉPENS DES EMPLOYÉS" <DRCF>[Dcité]"D'autant, a-t-[LOCUTEUR]elle/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] ajouté/[INTRODUCTEUR], que nous avons des solutions intelligentes sur la mutation énergétique, ce que la droite n'a pas"/Dcité]</DRCF>

Figure 58. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 57.

Après avoir examiné les DRD dont l'introducteur est verbe de parole, nous étudions maintenant ceux où le nom de parole prend la citation comme le Dcité – la particularité qui nous conduit à l'introducteur des verbes de parole PRED_VERBE_PAROLE dans les graphes de la Figure 53 d'être modifié en Vsup_PRED_NOM :

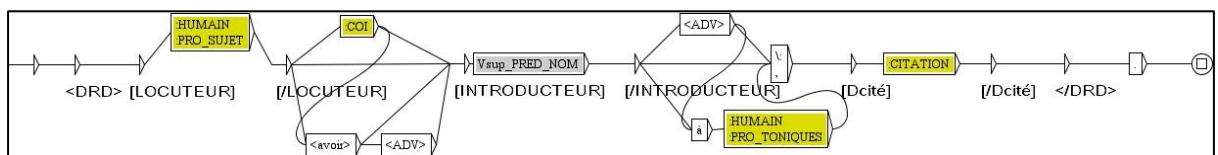


Figure 59. Graphes du DRD avec noms de parole

À cause de la fréquence d'apparition qui est moins forte chez le DRD avec Nparole que chez le DRD avec Vparole, tout ce que nous avons pu obtenir comme résultats parce que l'application des graphes ne s'en manifeste que deux comme suit :

, à l'extérieur et à l'intérieur du PS, <DRD>[LOCUTEUR]elle[/LOCUTEUR] a[INTRODUCTEUR] lancé cet avertissement[/INTRODUCTEUR] :[Dcité] "Jamais je n'ai mis un genou à terre. jamais je n'ai songé à abandonner"[/Dcité]</DRD>.
sur BFMTV-RMC, <DRD>[LOCUTEUR]le sénateur de la Vienne [/LOCUTEUR] a[INTRODUCTEUR] dit ses regrets[/INTRODUCTEUR] :[Dcité] "Notre majorité, dans le passé, a été un peu hémiplegique, sa partie droite était plus renforcée que sa partie centrale"[/Dcité]</DRD>.

Figure 60. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 59

Nous constatons qu'il n'y a pas de grandes difficultés lorsque l'on cherche à identifier le DRD, le DRCI et le DRCF eux-mêmes ou le locuteur, l'introducteur et le discours cité en eux grâce aux marqueurs typographiques spécifiques. Nous remarquons pourtant que comme dans le cas suivant

D'ailleurs, la gauche a ironisé, <DRD>[LOCUTEUR]elle[/LOCUTEUR] a[INTRODUCTEUR] dit[/INTRODUCTEUR] :[Dcité] "Péresse se prend pour le chef de gare, il ne lui manque plus que la casquette"[/Dcité]</DRD>.

dont *D'ailleurs, la gauche a ironisé* est problématique parce que l'identification de la proposition devant le locuteur (sujet) et du syntagme adverbial n'est pas très claire. Nous le laissons pour le moment pour de futures recherches à combler ce problème.

3.1.2. Traitement du DRI

La conjonction *que* dont les variétés sont examinées dans la section 2.2.2.1. occupe une place prépondérante dans le traitement du DRI, comme elle sert à distinguer le Dcitant et le Dcité. Les graphes ci-dessus sont sa représentation dont *que* se situe dans la boîte jaune précédant COMPLETIVE_1 :

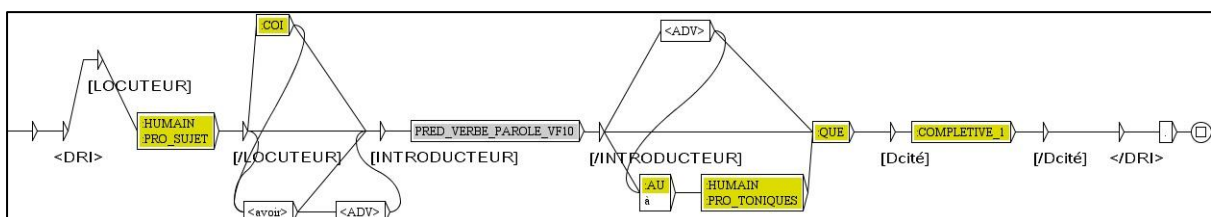


Figure 61. Graphes du DRI avec verbes de parole

Et ses résultats comme voici :

il y aurait des exclusives `"
 {S}<DRI>[LOCUTEUR]Mme.Barèges_a/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]redit/[INTRODUCTEUR] qu'[Dcité]elle se situait entre ceux qui voulaient ouvrir grand les portes du pays par intérêt électoraliste et ceux qui voulaient les fermer complètement par xénophobie/[Dcité]</DRI>.
 loppement des énergies renouvelables {S}<DRI>[LOCUTEUR]Bernard Cazeneuve/[LOCUTEUR] a en outre/[INTRODUCTEUR] déclaré/[INTRODUCTEUR] que[Dcité] François Hollande, s'il devenait président de la République, pourrait demander aux industriels du nucléaire de consacrer davantage de fonds au développement des énergies renouvelables qu'ils ne le font actuellement/[Dcité]</DRI>.
 nt peur du peuple.""SYSTÈME ABSURDE" {S}<DRI>[LOCUTEUR]Elle/[LOCUTEUR] a également/[INTRODUCTEUR] souligné/[INTRODUCTEUR] qu'[Dcité]il restait jusqu'à la fin février pour mettre en place une réforme du système de parrainage et garantir l'anonymat des élus parrainant un candidat/[Dcité]</DRI>.
 s à préparer des écrits, des vidéos.{S} <DRI>[LOCUTEUR]III/[LOCUTEUR] lui/[INTRODUCTEUR] disait/[INTRODUCTEUR] qu'[Dcité]elle serait son attachée d'image/[Dcité]</DRI>.
 réquisitionner ?{S} <DRI>[LOCUTEUR]J'/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]ajoute/[INTRODUCTEUR] que[Dcité] si vous voulez faire fuir les investisseurs du marché immobilier, vous n'avez qu'à annoncer ce type de mesures/[Dcité]</DRI>.
 cacophonie, <DRI>[LOCUTEUR]ils/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] répétaient/[INTRODUCTEUR] sans cesse ce qu'[Dcité]ils souhaitaient dire, mais bon./[Dcité]</DRI>.

Figure 62. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 61.

Ces résultats, comme nous voyons ici, sont facilement reconnaissables.

Le nom de parole, malgré sa proximité formelle et sémantique du verbe de parole, ne prend pas la complétive – le défaut qui est récompensé par la prise de l'infinitive comme nous témoignons sa prise de la forme de+infinitive dans les graphes suivants :

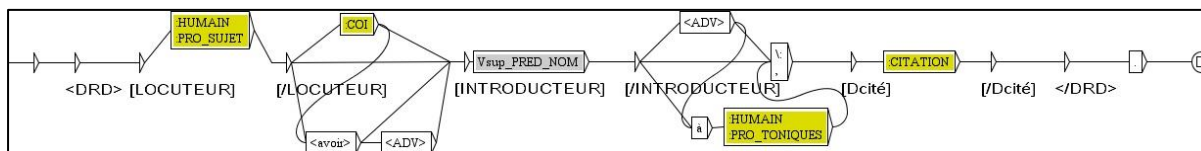


Figure 63. Graphes du DRI avec noms de parole

Et voici ses résultats :

qui a coûté la vie à onze Français.{S} [DRI][LOCUTEUR]III/[LOCUTEUR] avait/[INTRODUCTEUR] fait la demande/[INTRODUCTEUR] de[Dcité] pouvoir accéder aux documents et autres enregistrements de la mission/[Dcité]/[DRI].
 'ensemble du groupe Union centriste.{S} [DRI][LOCUTEUR]III/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] avait consigné/[INTRODUCTEUR] de[Dcité] voter pour le projet de loi/[Dcité]/[DRI].
 ans l'éducation nationale depuis 2007. "[DRI][LOCUTEUR]Je/[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR] fais la proposition/[INTRODUCTEUR] de[Dcité] faire une loi de programmation qui permettra de recréer des postes sur les cinq ans/[Dcité]/[DRI].
 ndant du conseil général, a affirmé que [DRI][LOCUTEUR]M. Guérini/[LOCUTEUR] lui/[INTRODUCTEUR] aurait donné instruction/[INTRODUCTEUR] d'[Dcité]augmenter le salaire du fils de M/[Dcité]/[DRI].
 que en déclarant sur Radio Classique : "[DRI][LOCUTEUR]Nous/[LOCUTEUR] nous/[INTRODUCTEUR] posons la

[question\[/INTRODUCTEUR\] de\[Dcité\] savoir ce que nous faisons au sein du gouvernement\[/Dcité\]/\[DRI\].](#)

Figure 64. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 63

Le DRI, le prototype des constructions de verbes de parole, est facilement reconnaissable en fonction de la description de construction de verbes de parole ou celle de ses arguments : nous allons le faire dans le Chapitre 5.

3.1.3. Traitement du DRH

Nous allons expliquer les résultats du DRI avec marqueurs typographiques (*Elle a affirmé que "tous les socialistes seront unis après la primaire".*) – l'exemple choisi, pour illustration, parmi plusieurs formes hybrides chez le DRH où retient les particularités du DRD et du DRI simultanément. Les graphes ci-dessous font cerner la boîte jaune CITATION_1 par la boucle infinie due à une transition par le mot (<MOT>), les chiffre(<NB>), les mots inconnus du texte (<!DIC>) et les signes (:SIGNE). C'est parce que le Dcité après *que* peut être soit entièrement guillemeté soit partiellement guillemeté. Cette boucle sert à manifester tous les mots entre deux paires – *que*/guillemet gauche et guillemet/point final (*Elle avait expliqué qu'il fallait "s'attaquer au problème de l'absentéisme" des sénateurs en revoyant la règle du cumul des mandats.*) :

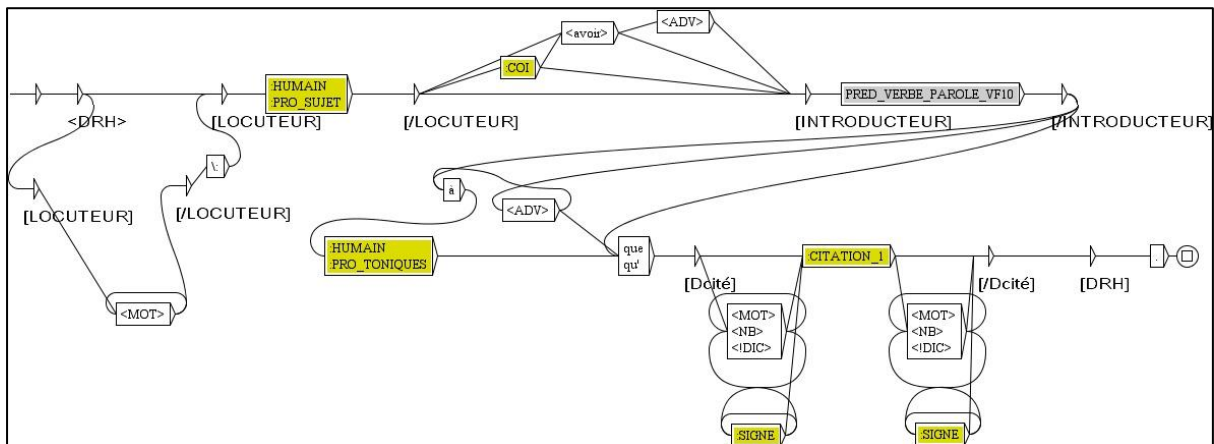


Figure 65. Graphes du DRH avec verbes de parole

Regardons maintenant les résultats pour les graphes du DRH avec verbes de parole :

tie chrétienne (CDU), la chancelière {S}<DRH>[LOCUTEUR]Angela Merkel[/LOCUTEUR] avait[/INTRODUCTEUR] affirmé[/INTRODUCTEUR] que[Dcité] "nous sommes tous une partie d'une politique intérieure européenne" tant les dossiers nationaux sont étroitement imbriqués[/Dcité]/[DRH].

sensible". {S}Interrogé sur son avenir, <DRH>[LOCUTEUR]Dominique Strauss-Kahn[/LOCUTEUR]

traduit, <DRH>[INTRODUCTEUR]selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] des responsables de tous bords/[LOCUTEUR],[Dicté] "la banalisation des thèses d'une formation politique rendue respectable par Mme Le Pen qui a fait oublier les outrances de son père"/[Dicté]/[DRH].

Or, <DRH>[INTRODUCTEUR]selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] l'institut de sondage/[LOCUTEUR],[Dicté] la participation à ce scrutin a «de grandes chances de se situer au faible niveau observé lors des dernières élections européennes» de mai/[Dicté]</DRH>.

{S}Guinée.{S} <DRH>[INTRODUCTEUR]Selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] ses avocats/[LOCUTEUR],[Dicté] il devrait plaider "non coupable"/[Dicté]</DRH>.

Figure 68. Résultats de l'application de la grammaire de la figure 67

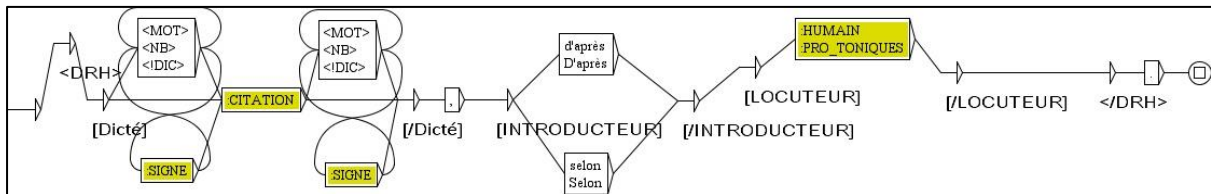


Figure 69. Graphes du DRH avec SELON

luxe pour finalement augmenter la TVA". <DRH>[Dicté]"C'est un carrousel assez rare dans l'histoire budgétaire et parlementaire de notre pays"/[Dicté],[INTRODUCTEUR] selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] lui/[LOCUTEUR]</DRH>.

rin, François Fillon et Alain Juppé. {S}<DRH>[Dicté]Dans cette armoire « se trouvaient les renseignements sur les adhésions »/[Dicté],[INTRODUCTEUR] d'après/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] la source/[LOCUTEUR]</DRH>.

e ce qui était reproché à l'adolescent. <DRH>[Dicté]"En tous les cas, ni le maire, ni la gendarmerie, ni même le médecin psychiatre qui le soignait, n'étaient au courant des faits qui s'étaient produits"/[Dicté],[INTRODUCTEUR] selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] Claude Guéant/[LOCUTEUR]</DRH>.

opposées faiblesses de son adversaire : <DRH>[Dicté]"le manque de crédibilité et l'indécision"/[Dicté],[INTRODUCTEUR] selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] M.Sarkozy/[LOCUTEUR]</DRH>.

ane Banon et Dominique Strauss-Kahn.{S} <DRH>[Dicté]Ce dernier "a fait savoir au service en charge du dossier qu'il se tenait à sa disposition"/[Dicté],[INTRODUCTEUR] selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] ses avocats/[LOCUTEUR]</DRH>.

ès les autres le "travail" accompli.{S} <DRH>[Dicté]Cette convention a également permis à la dirigeante la patronne du PS de réaffirmer son statut de "leader de la gauche"/[Dicté],[INTRODUCTEUR] selon/[INTRODUCTEUR][LOCUTEUR] l'un de ses proches/[LOCUTEUR]</DRH>.

Figure 70. Résultats de l'application de la grammaire de la figure 69

Nous laissons pour de futures recherches le DIL (discours rapporté indirect libre), le DDL (discours rapporté directe libre) et le DRI sans *que* qui sont problématiques à cause de leurs marqueurs d'identification plus complexes que les formes hybrides que nous décrivons.

3.2. Le corpus coréen étiquette

Les chapitres suivants ont, visant le corpus coréen, pour but d'expliquer comment nos résultats ont été obtenus afin d'identifier de divers types du DR et de segmenter ceux-ci à

converti en DRD étiqueté (16b) par le processus d'étiquetage. On peut identifier sans difficulté dans le DRD coréen le Dcité, comme dans (16a) où la citation contenant l'énoncé guillemeté (dont la fin est marquée par un signe de ponctuation) tout en accompagnant le marqueur du DRD ('-라고(lago)' ou '-하고(hago)' pour certains cas). Ainsi s'ensuivent les résultats comme voici :

<DRD> [LOCUTEUR]김무성 새누리당 대표[/LOCUTEUR]는 [Dcité]"한국과 중국이 지난 20년간 우위를 차지하며 발전한 것보다 더 발전할 것으로 생각합니다."[/Dcité]라고 [INTRODUCTEUR]말했다[/INTRODUCTEUR]</DRD>.
 <DRD> [LOCUTEUR]서울 시장[/LOCUTEUR]은 [Dcité]"이제 좀 스티브 잡스 같습니까? 아이폰 대신에 빨간 수첩을 하나 들었습니다."[/Dcité]라고 [INTRODUCTEUR]농담했다[/INTRODUCTEUR]</DRD>.
 <DRD> [LOCUTEUR]그[/LOCUTEUR]는 [Dcité]"아이고, 바쁜 사람들을 여기까지 오게 해서 정말 미안합니다."[/Dcité]라고 [INTRODUCTEUR]인사말을 건넸다[/INTRODUCTEUR]</DRD>.
 <DRD> [LOCUTEUR]박 대통령[/LOCUTEUR]은 한 청장에게 [Dcité]"어떻게 해결할 건가요?"[/Dcité]라고 [INTRODUCTEUR]돌발 질문을 했다[/INTRODUCTEUR]</DRD>.

Figure 72. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 71.

3.2.2. Traitement du DRI

Nous avons en général deux manières de manifester le DRI coréen : (i) celui avec la complétive non-déformée qui prend des conjonctions de subordination (comme '-고(go)') réalisées en marque du suffixe verbal terminal ; (ii) celui avec la complétive déformée qui prend des complémenteurs (dont les exemples sont '-음(eum), -기(gi), -것(geos)') réalisés en marque du suffixe verbal non-terminal. Nous allons tout d'abord voir comment les graphes de (i) sont réalisés :

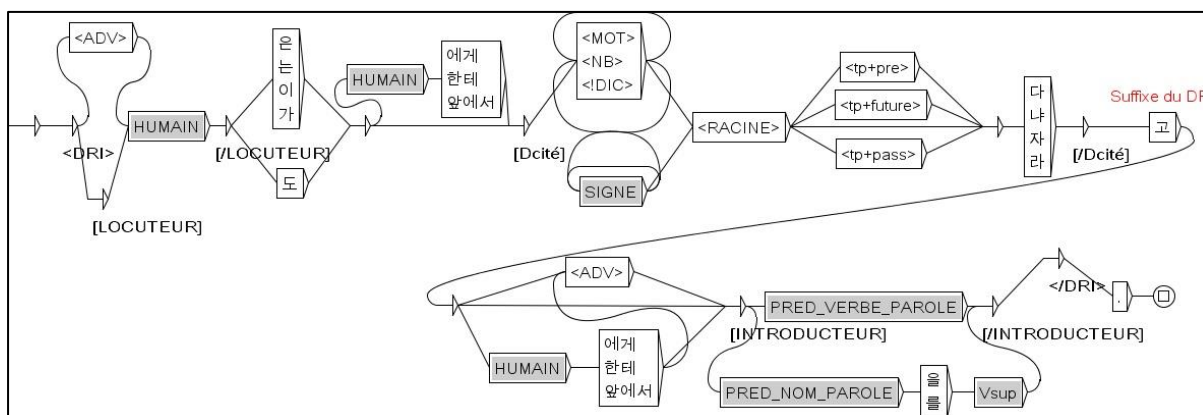


Figure 73. Graphes du DRI avec la complétive non-déformée qui prend des conjonctions de subordination '-고(go)' avec prédicats de parole coréens

Nous admettons que l'analyse du DRD est plus difficile que celle du DRI à cause du fait où la marque du DRI '-고(*go*)' ne s'identifie pas facilement : comme celui-ci tend à se combiner avec le verbe qui le précède non comme la marque du DRD '-라고(*lago*)' qui se distingue clairement par les guillemets. Nous l'illustrons par deux phrases suivantes (dont (17a) est le DRI, tandis que (17b) est sa forme étiquetée) :

- (17) a. 한 경제 전문가는 (그들에게+E) 현재의 투자자들이 과거의 주가폭락의 기억을 잃고 **있다고** (그들에게+E) 말했다.

han gyeongje jeonmunga-neun hyeonjae-ui tujaga-deul-i gwageo-ui juga-poglag-ui gieog-eul ilh-go **iss-da-go** malha-ess-da.

DET économie spécialiste-TOP présent-GEN investisseur-PL-NOM passé-GEN chute-cours de la Bourse-GEN mémoire-ACC oublier-PRG être en train-DEC-**QR_{DRI}** dire-PAS-DEC.

'Un économiste a commenté que les investisseurs d'aujourd'hui perdent la mémoire des krachs boursières d'aparavant.'

- b. <DRI> [LOCUTEUR]한 경제 전문가[LOCUTEUR]는 [Dcité]현재의 투자자들이 과거의 주가폭락의 기억을 잃고 있다[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR] <DRI>.

Comme notre explication sur la marque du DRI '-고(*go*)', celui-ci est employé dans la part soulignée '**있다고(*issdago*)**' en s'attachant avec la racine '**있(*iss*)**-' et le suffixe verbal terminal '-다(*da*)'. Les trois composants sont tous enchaînés sans espace, tout en laissant la possibilité où le suffixe du temps fait intervenir entre eux – tout ce qui rend encore plus difficile leur analyse. Malgré cela, nous pouvons en déduire un corpus annoté comme suit :

<DRI>[LOCUTEUR]국제인권연맹(FIDH) [Dcité]아프리카지부 폴 은사푸 사무총장[LOCUTEUR]은 시위 진압 과정에서 시민과 경찰관 등 42 명이 숨졌으며 대부분이 정치적 시위에 참여하다 희생됐다[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR]<DRI>.

<DRI>[LOCUTEUR]금융위 한 관계자[LOCUTEUR]는 [Dcité]대외적으로 목소리를 내왔던 본인만큼 아래도 과거 협회장들보다는 부딪힐 일이 많지 않겠냐[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR]<DRI>.

<DRI>[LOCUTEUR]친박계[LOCUTEUR]는 [Dcité]총선에 한 번도 출마하지 않은 인사는 정치신인으로 봐야 한다[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]주장한다[INTRODUCTEUR]<DRI>.

<DRI>[LOCUTEUR]안철수 의원[LOCUTEUR]은 [Dcité]21 일 국민이 원하는 정권교체를 위해 2 월 초까지 독자신당을 창당하겠다[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]공식 선언했다[INTRODUCTEUR]<DRI>.

Figure 74. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 73.

Nous présentons maintenant les graphes en lesquels est réalisé le DRI de (ii) :

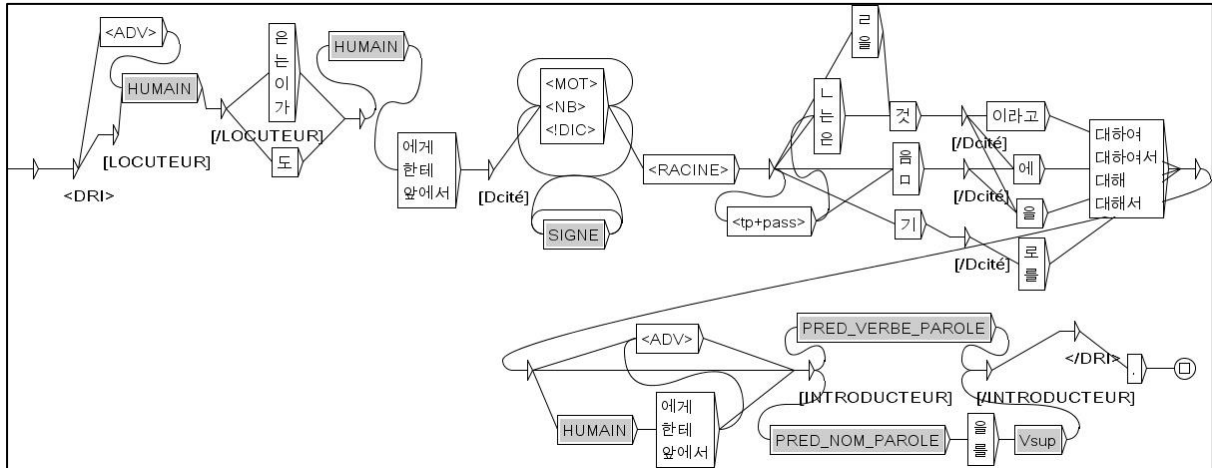


Figure 75. Graphes du DRI avec la complétive déformée qui prend des complémenteurs comme ‘-음(eum), -기(gi), -것(geos)’ avec prédicats de parole coréens

Et regardons leurs exemples :

- (18) a. 민수는 (상사에게+E) 보고서의 작성이 끝났다는 것을 (상사에게+E) 보고했다.
 minsu-neun (sangsa-ege + E) bogoseo-ui jageseong-i kkeutna-ss-da-neun **geos**-eul (sangsa-ege + E) bogoha-ess-da
 Minsu-NOM (patron-DAT + E) rapport-GEN rédaction-NOM termier-PAS-DEC-MODIF **NG**-ACC (patron-DAT + E) faire un rapport-PAS-DEC.
 ‘Minsu a informé à son patron que le rapport a été terminé.’
- b. <DRI> [LOCUTEUR]민수[/LOCUTEUR]는 (상사에게+E) [Dcité]보고서의 작성이 끝났다는 것[/Dcité]을 (상사에게+E) [INTRODUCTEUR] 보고했다[/INTRODUCTEUR] </DRI>.
- (19) a. 민수는 (상사에게+E) 보고서의 작성이 끝났음을 (상사에게+E) 보고했다.
 minsu-neun (sangsa-ege + E) bogoseo-ui jageseong-i kkeutna-ss-**eum**-eul (sangsa-ege + E) bogoha-ess-da
 Minsu-NOM (patron-DAT + E) rapport-GEN rédaction-NOM termier-PAS-**NG**-ACC (patron-DAT + E) faire un rapport-PAS-DEC.
 ‘Minsu a informé à son patron que le rapport a été terminé.’
- b. <DRI> [LOCUTEUR]민수[/LOCUTEUR]는 (상사에게+E) [Dcité]보고서의 작성이 끝났음[/Dcité]을 (상사에게+E) [INTRODUCTEUR]보고했다[/INTRODUCTEUR] </DRI>.
- (20) a. 민수는 (상사에게+E) 보고서의 작성을 끝내기 (상사에게+E) 약속했다.
 minsu-neun (sangsa-ege + E) bogoseo-ui jageseong-i kkeutnae-**gi**-lo (sangsa-ege + E) yagsogha-ess-da
 Minsu-NOM (patron-DAT + E) rapport-GEN rédaction-NOM termier-PAS-**NG**-

POST (patron-DAT + E) promettre-PAS-DEC

‘Minsu a promis à son patron l’achèvement d’un rapport.’

- b. <DRI> [LOCUTEUR]민수[/LOCUTEUR]는 (상사에게+E) [Dcité]보고서의 작성을 끝내기[/Dcité]로 (상사에게+E) [INTRODUCTEUR]약속했다 [/INTRODUCTEUR] </DRI>.

Les résultats d’étiquetage de (ii) sont aussi complexes que ceux de (i) à cause de la combinaison avec la complétive et la racine verbale :

<DRI>[LOCUTEUR]신 구청장[/LOCUTEUR]은 [Dcité]본인들 마음이 동해야 비난 댓글이든 찬성 댓글이든 다는 것[/Dcité]이라고 [INTRODUCTEUR]말했다[/INTRODUCTEUR]</DRI>.
 <DRI>[LOCUTEUR]한 교수[/LOCUTEUR]는 [Dcité]특히 1948 년 8 월 15 일 정부가 수립되는 과정에서도 이승만 전 대통령이 임시정부를 계승, 재건하겠다는 뜻을 여러 차례 분명히 했음[/Dcité]을 [INTRODUCTEUR]설명했다[/INTRODUCTEUR]</DRI>.
 <DRI>[LOCUTEUR]폴란드[/LOCUTEUR]는 [Dcité]지난 9 월 기존의 난민 2000 명 외에 4500 명을 추가로 받기[/Dcité]로 [INTRODUCTEUR]약속했다[/INTRODUCTEUR]</DRI>.

Figure 76. Résultats de l’application de la grammaire de la Figure 75

3.2.3. Traitement du DRH

L’hybridité du DRD coréen a lieu par le même phénomène chez son homologue français : la combinaison avec le DRI et le DRD qui permet au Dcité d’être guillemeté dans le DRI. Les graphes du DRH sont donc établis en remplaçant ceux de la Figure 73 par le sous-graphe CITATION comme voici :

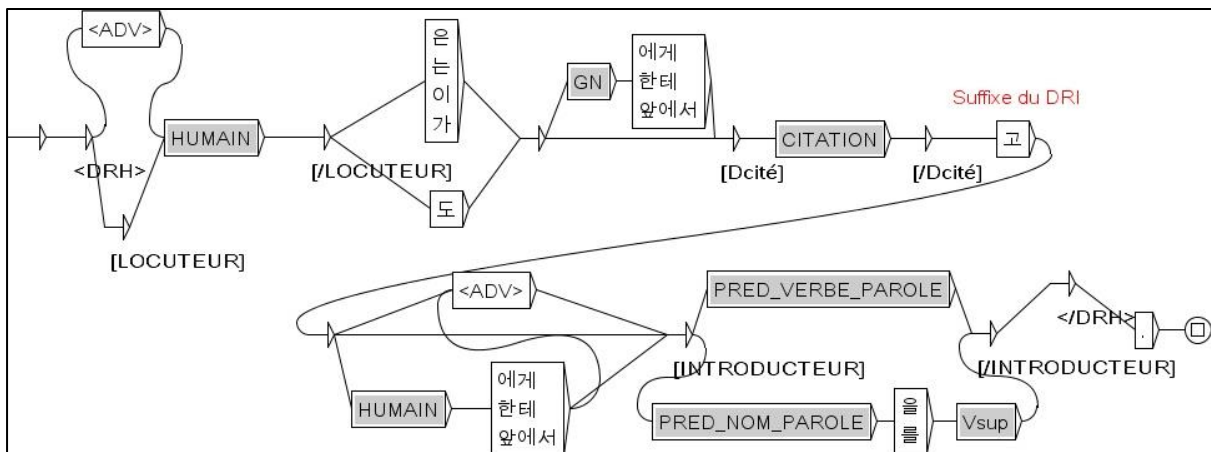


Figure 77. Graphes du DRH avec prédicats de parole coréens

Nous remarquons que l’article de presse est un des genres qui emploie le plus le DRH.

Prenons un exemple :

- (21) a. 한 경제 전문가는 (그들에게+E) “현재의 투자자들이 과거의 추가폭락의 기억을 잃고 있다”고 (그들에게+E) 말했다.
 han gyeongje jeonmunga-neun (geudeul-ege + E) hyeonjae-ui tujaga-deul-i gwageo-ui juga-poglag-ui gieog-eul ilh-go iss-da-go (geudeul-ege + E) malha-ess-da.
 DET économie spécialiste-TOP (eux-DAT + E) présent-GEN investisseur-PL-NOM passé-GEN chute-cours de la Bourse-GEN mémoire-ACC oublier-PRG être en train-DEC-QT_{DRI} (eux-DAT + E) dire-PAS-DEC.
 ‘Un économiste leur a commenté que « les investisseurs d’aujourd’hui perdent la mémoire des krachs boursières d’auparavant. »’
- b. <DRH> [LOCUTEUR]한 경제 전문가[LOCUTEUR]는 [Dcité]“현재의 투자자들이 과거의 추가폭락의 기억을 잃고 있다”[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR] <DRH>.

Ces exemples, qui sont identiques à ceux du DRD (17), marquent leur Dcité par les guillemets. Le DRH est censé facilement identifié par le programme d’UNITEX grâce aux marques du Dcitant et du Dcitant devant le marqueur du DR comme ces résultats :

<DRH>[LOCUTEUR]문 지명자[LOCUTEUR]는 [Dcité]“제주도 4.3 폭동사태라는 게 있어서.. 공산주의자들이 거기서(제주도) 반란을 일으켰다.”[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]주장했다[INTRODUCTEUR] <DRH>.
 <DRH>[LOCUTEUR]민경욱 청와대 대변인[LOCUTEUR]은 [Dcité]“국회 현안에 대한 폭넓은 의견 교환과 함께 최근 국민적 관심 사안에 대한 얘기가 오갔다”[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR] <DRH>.
 <DRH>[LOCUTEUR]배재정 의원[LOCUTEUR]은 [Dcité]“원인이 드러나지 않은 죽음까지 고려하면 학교폭력 피해에 의한 자살은 더 많을 것으로 추정된다”[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR] <DRH>.
 <DRH>이어 [LOCUTEUR]그[LOCUTEUR]는 [Dcité]“이는 진정성이 없는 것이며, 만약 잘못된 것을 바로잡지 않고 그냥 넘어가려는 의도로 마련된 자리라면 지역미술인들에게 커다란 공감을 얻기 힘들 것이다.”[Dcité]고 [INTRODUCTEUR]지적했다[INTRODUCTEUR] <DRH>.

Figure 78. Résultats de l’application de la grammaire de la Figure 77

Nous remarquons que, dans l’article de presse, ‘것(*geos*)’, un complémenteur du DRI de la Figure 75 se combine avec 이라고(*ilago*), en rendant le Dcité qui les suivent guillemeté comme ces exemples :

- (22) a. 의원들은 (대통령에게+E) “시민들로부터 진정한 선택권을 빼앗는 것”이라고 (대통령에게+E) 주장했다.
 uiwon-deul-eun (daetonglyeong-ege + E) “simin-deul-lobuteo jinjeonghan

seontaeggwon-eul ppaeas-neun **geos-**”**ilago** (daetonglyeong-ege + E) jujangha-ess-da.
 député-PL-TOP (président-DAT + E) citoyen-PL-LOC véritable choix-ACC priver-
 MODIF NG-QT_{DRI} (président-DAT + E) affirmer-PAS-DET

‘Les députés ont critiqué « c’est une privation du choix véritable chez les citoyens. »’

- b. <DRH> [LOCUTEUR]의원들[LOCUTEUR]은 (대통령에게+E) [Dcité]
 “시민들로부터 진정한 선택권을 빼앗는 것” [Dcité]이라고 (대통령에게+E)
 [INTRODUCTEUR]주장했다[INTRODUCTEUR] <DRH>.

La forme ‘것(*geos*)+이라고(*ilago*)’ conduit à créer les graphes comme la Figure 79 et à présenter les résultats comme la Figure 80 :

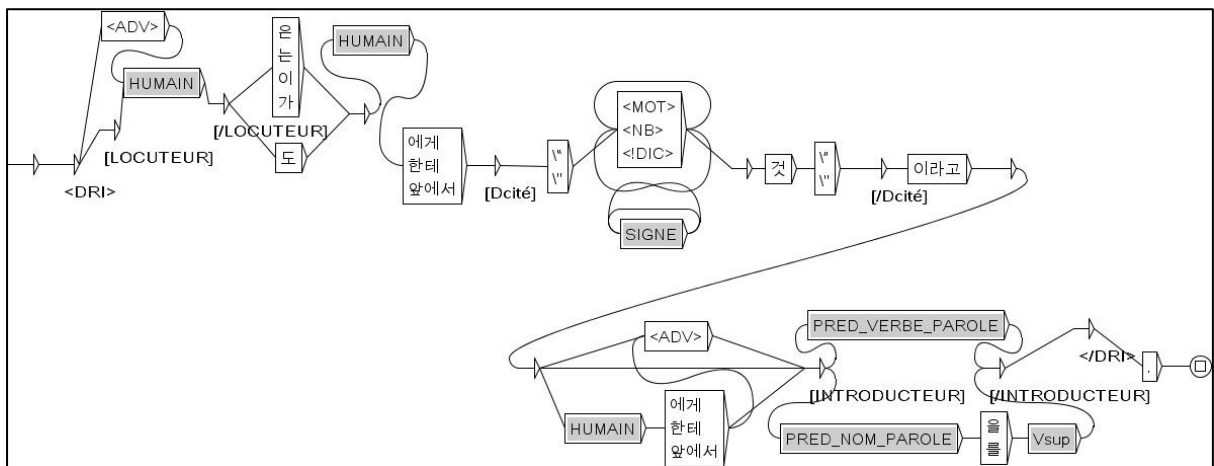


Figure 79. Graphes du DRH à complémenteur ‘-geos ilago’ avec prédicats de parole coréens

<DRH>[LOCUTEUR]허영구 벤처기업협회 정책연구팀장[LOCUTEUR]은 [Dcité]”일률적 회계기준으로
 신청자격을 제한하는 대신 자본잠식이나 높은 부채비율의 사유를 따져 지원 여부를 결정한다면 창업
 기업에 큰 도움이 될 것”[Dcité]이라고 [INTRODUCTEUR]말했다[INTRODUCTEUR]<DRH>.{S}
 <DRH>[LOCUTEUR]이 대학의 데이비드 피멘털 교수[LOCUTEUR]는 [Dcité]”인구문제를 해결하지 못하면
 `자연`이 우리를 대신해 자정작업을 벌이게 될 것이며, 그 과정은 무자비하게 진행될 것”[Dcité]이라고
 [INTRODUCTEUR]경고했다[INTRODUCTEUR]<DRH>.{S}

Figure 80. Résultats de l’application de la grammaire de la Figure 79.

Les DRH coréens avec l’introducteur comme ‘-에 따르면(-e *ttaleumyeon*), 의하면(-
e uihamyeon)’ (correspondant à *selon* et *d’après* en français) sont munis de l’ordre des
 constituants du DR [LOCUTEUR]-[INTRODUCTEUR : -에 따르면]-[Dcité] dont les
 graphes sont :

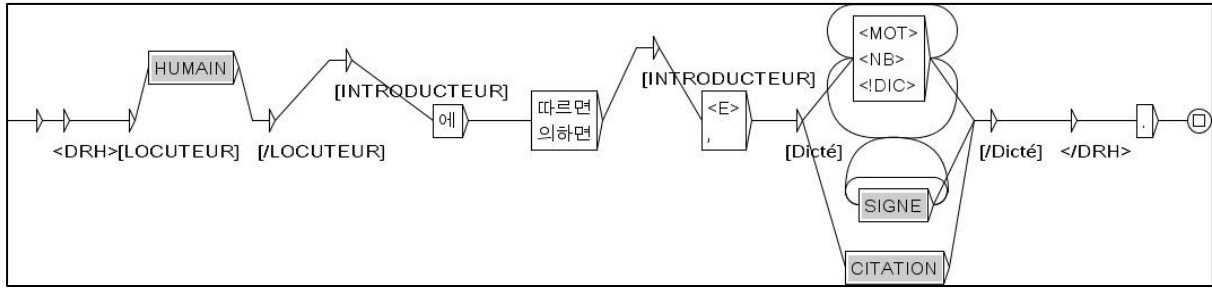


Figure 81. Graphes du DRH avec *-e ttaleumyeon*, *-e uihameyon*.

Les phrases en ces formes tendent en général à ne pas manifester la virgule après l'introducteur, ni à guillemeter le Dcité (tout en permettant toutefois l'apparition la virgule ou les guillemets de temps à autre) comme les exemples suivants :

- (23) a. 관계자**에 따르면** 이씨의 연구는 이 학과 김 교수 연구팀과 함께 이뤄졌다.
 gwangyeja-**e ttaleumyeon** i-ssi-ui yeongu-neun i haggwa gim gyosu yeongu-tim-gwa hamkke ilwojye-oss-da.
 proche-LOC **selon** Lee-monsieur-GEN étude-TOP DET département Kim professeur recherche-groupe-COM avec être faire-PAS-DET
 ‘**Selon** le proche, « l’étude de M. Lee a été menée en collaboration avec le groupe de recherche sous la direction du professeur M. Kim dans le même département. »’
- b. <DRH>[LOCUTEUR]관계자[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]에 따르면
 [INTRODUCTEUR] [Dcité]이씨의 연구는 이 학과 김 교수 연구팀과 함께 이뤄졌다[Dcité] <DRH>.

Les introducteurs ‘-에 따르면(*-e ttaleumyeon*)’ et ‘의하면(*-e uihameyon*)’ sont formellement invariables – cela va donc rendre l’identification du Dcitant et du Dcité plus facile. Voici les résultats :

<DRH>[LOCUTEUR]한국관광공사[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]에 따르면[INTRODUCTEUR] [Dcité]외국인 1400 만명이 돌파한 가운데 총 관광수입은 172 억 달러에 달하는 것으로 전망했다[Dcité] <DRH>.{S}

<DRH>[LOCUTEUR]외신[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]에 따르면[INTRODUCTEUR] [Dcité]약 90 년 전인 1920 년대에 찍은 사진에서 셀카봉으로 추정되는 물체가 발견됐다[Dcité]<DRH>.{S}

<DRH>[LOCUTEUR]이부사장의 말[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]에 따르면[INTRODUCTEUR] [Dcité]현재 윤장열 대표가 지병인 스트레스성 우울증이 급격히 악화되어 정상적인 의사결정이 힘든 상태이다[Dcité]<DRH>.{S}

<DRH>[LOCUTEUR]최씨[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]에 의하면[INTRODUCTEUR], [Dcité]멕시코는 핵기씨가 첫 해외 설교를 시작한 나라로 구원파 신도들이 다수 거주하고 있다고 한다[Dcité]<DRH>.{S}

<DRH>[LOCUTEUR]외신들[LOCUTEUR][INTRODUCTEUR]에 의하면[INTRODUCTEUR] [Dcité]존 도나호 이베이 최고경영자(CEO)는 두 회사의 성장과 가치 창출을 위해서 결별이 최선이라고 판단해서페이팔을 분리하기로 결정했다고 30 일(현지시간) 전했다[Dcité]<DRH>.{S}

Figure 82. Résultats de l'application de la grammaire de la Figure 81

3.3. Similitudes et divergences

Après avoir décrit les étiquetages qui cherchent à identifier les DR français et coréen, nous réfléchissons aux similitudes et divergences comportementales chez les deux qui partagent toutes les formes comme le DRD, le DRI et le DRH.

En général, ils sont pareillement munis du locuteur, de l'introducteur et du discours cité sous l'influence des constituants du DR. Pourtant, ces éléments sont organisés différemment à chacun d'eux à cause des ordres des mots respectifs : LOCUTEUR-INTRODUCTEUR-Dcité (fr) et LOCUTEUR-Dcité-INTRODUCTEUR (kr).

Pour le cas du DRD, ce sont les marqueurs typographiques qui permettent, aussi au français qu'au coréen, la distinction du Dcitant et du Dcité. Les deux langues divergent sur des éléments d'accompagnement respectifs : l'incise (créée par l'inversion du sujet et du verbe de parole) pour le français ; le marqueur du DRD '-라고(*lago*)' derrière le Dcité et les guillemets.

Chez le DRI, les deux langues manifestent le Dcité soit en complétive soit en infinitive. Le DR français accompagne la première avec la conjonction *que* et la deuxième avec la proposition *à*. Le DR coréen prend pour la première la conjonction de subordination '-고(*go*)' et pour la deuxième les compléments comme '-음(*eum*), -기(*gi*), -것(*geos*)'. Ces éléments d'accompagnement tendent à s'attacher au verbe, sans espace, à la fin du Dcité.

Le DRH, la forme hybride entre DRD et le DRI est présent en français et en coréen – dont quelques exemples sont : 1) le DRI avec marqueurs typographiques où le Dcité est intégralement ou partiellement guillemeté ; 2) le DR avec prédicat cadratif. Le deuxième cas se manifeste par *selon* ou *d'après* pour le français et par *-e ttaleumyeon* ou *-e uihamyeon* pour le coréen. Les deux langues se différencient par la présence de la virgule ou des guillemets après l'introducteur (virgule+Dcité guillemeté après l'introducteur pour le français) ou non (pour le coréen).

CHAPITRE 5

ANALYSE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS

1. La fonction prédicative

Pour commencer, nous présentons, d'abord les comportements observés auprès du prédicat : sa prise sémantique sur l'argument ; son positionnement en tête sémantique de la phrase simple ; ses réalisations en tant que verbe, nom et adjectif, dépendant de son instanciation ; ses réalisations formelles en verbe, nom, syntagme prépositionnel, en tant qu'introducteur du DR. Ce sont ses réalisations de prédicat du DR qui seront examinées, puisque notre étude s'intéresse au DR. Nous étudions les trois axes suivants : morphologie, syntaxe et sémantique.

1.1. Prédicats verbaux de parole

Lorsqu'un verbe se réalise de façon syntaxico-sémantique, il devient en tête de phrase – parce que le verbe joue en général un rôle double : prédicat (sémantiquement) ; prédicateur (syntaxiquement). En particulier, le verbe de parole se distingue d'autres verbes en ayant ses morphologie, syntaxe et sémantique particulières. Nous commençons donc en passant la propriété morphologique.

1.1.1. Morphologie

Nous présentons sa définition la plus courante de la morphologie (Nida, 1949 : 1) : « La morphologie est l'étude des morphèmes¹¹⁷ et de leur combinaison pour former les mots. » Autour de ses différents types de morphèmes et de leur combinaison, la morphologie se divise en deux : morphologie flexionnelle et morphologie dérivationnelle.

La première, morphologie flexionnelle, se caractérise comme suit : celle qui apparaît au niveau du mot comme le résultat de processus s'appliquant au niveau de la phrase. À titre

¹¹⁷ Les morphèmes, définis comme : « les plus petits éléments atomiques ayant un sens dans les énoncés d'une langue » (Hockette, 1958 : 123)

d'exemple, la morphologie flexionnelle est réalisée en attachant la base aux affixes flexionnels – celle qui concerne la déclinaison du nom et la conjugaison du verbe. Remarquons que les affixes flexionnels ne résident pas dans la modification de la catégorie grammaticale ou du sens de base, mais dans l'actualisation énonciative. En tant que les verbes sont conjugués selon la personne, le nombre, le temps, le mode, l'aspect et la voix, le verbe met en lumière sa composition interne : le radical (élément fondamental du verbe) ; désinence ou terminaison (qui contient ses informations grammaticales). Nous signalons cette propriété morphologique comme repère de distinction du verbe par rapport à d'autres catégories grammaticales. Nous introduisons maintenant les descriptions de DELA, pour montrer comment se comportent les informations flexionnelles du verbe :

dira,dire.V+z1:F3s	disions,dire.V+z1:I1p:S1p
dirai,dire.V+z1:F1s	disons,dire.V+z1:P1p:Y1p
diraient,dire.V+z1:C3p	disse,dire.V+z1:T1s
dirais,dire.V+z1:C1s:C2s	dissent,dire.V+z1:T3p
dirait,dire.V+z1:C3s	disses,dire.V+z1:T2s
diras,dire.V+z1:F2s	dissiez,dire.V+z1:T2p
dire.,V+z1:W	dissions,dire.V+z1:T1p
dire.,N+z1:ms	dit,dire.V+z1:Kms:P3s:J3s
dise,dire.V+z1:S1s:S3s	dite,dire.V+z1:Kfs
disent,dire.V+z1:P3p:S3p	dites,dire.V+z1:Kfp:P2p:Y2p
dises,dire.V+z1:S2s	dits,dire.V+z1:Kmp
disiez,dire.V+z1:I2p:S2p	dît,dire.V+z1:T3s

Figure 83. Exemples de la flexion verbale de *dire*

Nous allons étudier la morphologie dérivationnelle. Celle-ci consiste en combinaison d'un affixe à une base au niveau de la structure interne du mot uniquement. L'affixe dérivationnel, qui ne change pas la catégorie grammaticale, tend à modifier le sens. La morphologie dérivationnelle dispose de deux subdivisions : composition et dérivation. La dernière se divise de nouveau en deux sortes : préfixation et suffixation pour le français. La préfixation se manifeste en attachant l'affixe à la gauche de la base, tandis que la suffixation à la droite de la base. Ce qui est important est la dérivation suffixale qui sert à modifier la catégorie grammaticale – cela confirme l'existence des suffixes de verbe. Nous avons donc construit la liste des suffixes qui sont présents dans celle des verbes de parole :

suffixe	origine	notion ajoutée	exemples
-AILLER	latin	fréquentatif ou péjoratif	brailler, criailler, dérailler, discutailler, gouailler, pinailler, railler, etc.
-ASSER	latin	fréquentatif ou péjoratif	bavasser, coasser, jacasser, ressasser, etc.
-AYER	ancien français	-	bégayer, embrayer, zézayer
-ELER	latin ou	-	appeler, marteler, rappeler, celer, épeler,

	ancien français		
-ER	latin	-	abuser, accepter, accuser, acquiescer, admonester, affabuler, affirmer, analyser, arguer, avouer, bavarder, cancaner, causer, commander, confesser, communiquer, confesser, déclarer
-ETER	latin	Diminutif et fréquentatif	caqueter, trompeter
-EYER	latin tardif	-	grasseyer
-IFIER	latin	qui rend	amplifier, certifier, clarifier, glorifier, magnifier, mystifier, notifier, spécifier, etc.
-ILLER	latin	-	Babiller, conseiller, déconseiller, entortiller, étriller, gazouiller, houspiller, nasiller, etc.
-INER	latin	Diminutif et fréquentatif	Badiner, baragouiner, baratiner, chiner, débiter, embobiner, examiner, fulminer, incriminer, poitiner, récriminer, taquiner, etc.
-IR	latin	-	affranchir, barrir, consentir, convenir, découvrir, démentir, éclaircir, embellir, entretenir, garantir, gémir, glapir, hennir, mentir, mugir, noircir, prévenir, requérir, rugir, salir, vomir
-ISER	latin tardif	-	Chinoiser, dégoiser, déguiser, idéaliser, ironiser, moraliser, poétiser, préciser, prophétiser, ridiculiser,
-OCHER	latin tardif et italien	fréquentatif ou péjoratif	décocher, reprocher,
-ONNER	moyen français	diminutif et fréquentatif	ânonner, assaisonner, bougonner, carillonner, claironner, déconner, déraisonner, fanfaronner, gasconner, jargonner, mâchonner, marmonner, mentionner, ordonner, pardonner, questionner, ronchonner, ronronner, savonner, sermonner, tonner,
-OTER (ou – OTTER)	latin tardif	diminutif et fréquentatif	chuchoter, fayoter, jaboter, papoter, radoter, sangloter, zozoter
-OULLER	latin	fréquentatif	bafouiller, bredouiller, gazouiller,
-OYER	latin tardif du grec	-	tutoyer,

Tableau 17. Table des suffixes de verbe

Nous remarquons que les suffixes à combiner avec verbe de parole manifestent de temps à autre des sens fréquentatif, diminutif ou péjoratif, etc.

Nous mentionnons qu'entre les verbes de parole français, il est plutôt rare que nous y saisissons des cas de composition.

1.1.2. Syntaxe

Le prédicateur, un noyau de composition de la phrase simple, est dotée de la propriété syntaxique-sémantique pour déterminer l'argument. Cet argument y est un constituant indispensable. Selon le nombre des positions que les prédicats ouvrent aux arguments, on peut distinguer : prédicat monovalent qui implique un argument, prédicat bivalent qui implique deux arguments, prédicat trivalent qui implique trois arguments. C'est le prédicat auquel l'argument fait correspondance sémantique. Nous appelons l'ensemble des arguments composé à partir de cette relation la *construction des arguments* qui est une partie intégrante de la construction syntaxique.

Le verbe de parole s'établit par : locuteur ; contenu de parole (propos), perçu comme des verbes à complétive comme *annoncer, avouer, demander, démentir, dire, insister, etc.* – selon M. Gross (1979) qui l'étudiait sous l'angle de la construction transitive ; interlocuteur (destinataire) dont le syntagme se manifeste en « à + N ».

Cependant, nous remarquons que les verbes de parole ne sont pas tous transitifs, c'est-à-dire il y en a des verbes intransitifs comme *bavarder, cause, jaspiner, babiller, etc.*¹¹⁸ ; et qu'il y a des verbes de parole transitifs qui peuvent se réaliser sans complément (X2, propos distribué en GN, INF ou *que* P) ni argument X1 qui est *a priori* argument indispensable sémantique. Il faut mentionner aussi que les verbes de parole sont en mesure de prendre pour complément la citation.

Nous établissons, en rendant compte de ces remarques, la liste des constructions syntaxiques des verbes de parole :

[i] X2= ∅

Classe 1 (VF1) : X0 V (à X1+E)

[ii] X2=GN

Classe 2 (VF2) : X0 V (à X1+E) X2<GN>

Classe 3 (VF3) : X0 V (à X1+E) de X2<GN>

Classe 4 (VF4) : X0 V (avec X1+E) sur X2<GN>

Classe 5 (VF5) : X0 V (auprès de X1+E) contre X2<GN>

[iii] X2=INFINITIF

Classe 6 (VF6) : X0 V X1 à X2<INF>

Classe 7 (VF7) : X0 V X1 de X2<INF>

Classe 8 (VF8) : X0 V à X1 de X2<INF>

Classe 9 (VF9) : X0 V (à X1+E) X2<INF>

[iv] X2=COMPLÉTIVE

Classe 10 (VF10) : X0 V (à X1+E) X2<QueP> (DRI)

¹¹⁸ Ce point de vue « intransitif » gagne du terrain depuis l'an 2000, voir : Fairon (2000), Charolles et Lamiroy (2001), Jackiewicz (2006), Bonnami et Godard(2008), Sagot, Danlos et Stern (2010), D.-E. Eum (2014 : 141-142), etc. Les verbes intransitifs à non-complétive y sont donc inclus dans leurs listes de verbes de parole.

[v] X2=CITATION

Classe 11 (VF11) : X0 V (à X1+E) X2<CITATION> (DRD)

Classe 12 (VF12) : X2<CITATION> V X0 (à X1+E) (INCISE_1)

Classe 13 (VF13) : X2<CITATION> V X0 (à N1+E) X2<CITATION> (INCISE_2)

Classe 1 (VF1) : X0 V (à X1+E) concerne les verbes intransitifs qui ne prennent pas pour argument le propos :

aboyer, ânonner, articuler, babiller, bafouiller, balbutier, baragouiner, bavarder, bégayer, bêler, beugler, brailler, braire, bramer, bredouiller, causer, chevrotter, chuchoter, crier, déclamer, épeler, gazouiller, geindre, gémir, glapir, grailier, gueuler, hurler, jacter, jargonner, jaspiner, mugir, murmurer, parler, pleurer, recrier, repartir, repleurer, sourire, tchatcher, rabâcher, radoter, etc.

Ce sont souvent des verbes qui indiquent une manière de parler.

Les réalisations des syntagmes verbaux qui contiennent le verbe de parole se comportent par rapport à sa conjugaison ((1à), présent, passé composé, etc.) ou à son adverbe (1b) :

- (1) a. Elle [parle + parlait + a (bien) parlé + avait (ainsi) parlé].
- b. Elle parle [trop + doucement + avec enthousiasme].

Les arguments correspondant à l'interlocuteur (ou au destinataire) étant plutôt facultatifs, nous avons trouvé en même temps qu'il y a des verbes qui doivent se construire en « à + X1 » : ceux qui appartiennent à la classe sémantique [approbation] :

acquiescer, adhérer, applaudir, assentir, consentir, opiner, réacquiescer, réadhérer, reconsentir, répondre, toper, répliquer, s'adresser, se confesser, etc

Les prépositions précédant X1 sont *à, devant, avec* (2a), ou elles se manifestent en forme du pronom clitique datif (2b) :

- (2) a. Ell parle [à la police + devant 300 personnes + avec quelques journalistes].
- b. Ell [me + te + lui + leur + nous + vous] parle.

Nous regardons maintenant les verbes qui prennent X2 (propos) en groupe nominal (GN). Celui-ci s'exprime soit en complément d'objet direct soit en complément d'objet indirect (par préposition). Tout d'abord, nous examinerons le premier.

Classe 2 (VF2) : X0 V (à X1+E) X2<GN> correspond aux verbes de parole comme *annoncer, calomnier, célébrer, dire, démentir, désavouer, discuter, féliciter, rapporter, etc.* Ils sont la plus grande majorité dans nos quatorze constructions de verbe de parole :

commander, demander, quémander, redemander, invoquer, revendiquer, consulter, reconsulter, citer, dire, alléguer, annoncer, articuler, célébrer, énoncer, proclamer, prôner, prononcer, prophétiser, rabâcher, raconter, radoter, récapituler, réciter, redire, répéter, répétailler, scander, verbaliser, mentionner, autociter,

citer, préciter, rementionner, ajouter, asserter, bucciner, carillonner, claironner, contester, corner, démentir, nier, plaider, professer, rajouter, signaler, signifier, tamnouriner, tempeter, affirmer, déclarer, proclamer, reproclamer, jurer, adresser, apprendre, commenter, conseiller, conter, déballer, débiter, déclarer, dénoncer, détailler, dévider, enseigner, exagérer, expliquer, indiquer, livrer, notifier, ordonner, présenter, promettre, proposer, recommander, reprocher, réserver, resservir, souhaiter, suggérer, vanter, confesser, transmettre, bafouiller, balbutier, baragouiner, bégayer, cafarder, cafeter, cafter, chuchoter, crier, gueuler, regueuler, hurler, rapporter, recrier, murmurer, remurmurer, répliquer, roucouler, rugir, susurrer, alléguer, asserner, confirmer, déclarer, exprimer, objecter, prédire, révéler, spécifier, stipuler, admonester, etc.

Ces verbes apparaissent fréquemment dans les articles de presse, en combinaison avec modificateurs introduits en déterminant, adjectif, préposition (*de, sur, avec*) – syntaxiquement parlant, on les appelle *plein GN*. Voici les exemples (propos de GN en souligner) :

- (3) a. Marie Le Pen a *annoncé* l' élu de gauche. (lemonde.fr)
- b. EELV a *annoncé* la création d' une commission de conciliation pour régler les questions d' organisation de la future primaire interne du parti. (lemonde.fr)
- c. Nicola Sarkozy a *annoncé* l' installation de 400 radars fixes supplémentaire d' ici fon 2012. (lemonde.fr)
- d. Jean-Luc Mélenchon a *annoncé* l' organisation d' une marche citoyenne le 5 mai. (lemonde.fr)
- e. Le gouvernement a *annoncé* l' ouverture de discussion avec les élus sur le pacte de confiance annoncé quatre mois auparavant par M. Hollande. (lemonde.fr)

Maintenant, regardons les verbes avec préposition précédant le GN. Nous avons remarqué qu' il y a trois prépositions précédant X2 (celles qui sont arguments nécessaires du verbe de parole) : *de, sur, contre*. Chacune correspond aux constructions suivantes : VF2(de+X2), VF3(sur+X2), VF4(de+X2). Nous étudions les verbes et les exemples.

Classe 3 (VF3) : X0 V (à X1+E) de X2<GN> :

arguer, délibérer, deviser, dialoguer, discuter, disputer, palabre, parler, redélibérer, médire, se gaudir, se gausser, se goberger, se moquer, se plander, se targuer, se vanter, etc.

- (4) a. On *parle* souvent de la France.
- b. Je vous *parle* de la réduction des déficits grecs.
- c. Vous *parlez* d' un discours de vérité sur les finances publiques.

Classe 4 (VF4) : X0 V (avec X1+E) sur X2<GN> :

dauber, clabauder, comploter, criailler, déclamer, gloser, goguenarder, grognonner, gronder, ronchonner, rouscailler, rouspétrer, badiner, blaquer, broder, byzantiniser, chicaner, chinoiser, chipoter, discourir, dissenter, embrayer, épiloguer, ergoter, geindre, gémir, ironiser, jaser, jérémiader, philosopher, pinailler, plaisanter, pleurailler, pleurnicher, pleuroter, rationciner, replaisanter, repleurnicher, zwanzter, se complaindre, appuyer, insister, bavarder, bavasser, cailloter, cancaner, conférer, délibérer, deviser, discuter,

disputailler, disputer, redialoguer, rediscuter, etc.

- (5) a. Il *discute sur* la formation professionnelle.
b. Il *discute sur* les 1200 qui ont été déposés.
c. Il *discute sur* ce qui est sans doute l'élément décisif d'un projet.
d. Il *discute avec lui sur* les sujets de fond.

Classe 5 (VF5) : X0 V (auprès de X1+E) contre X2<GN> :

bougonner, protester, groumer, maronner, maugréer, pester, pituiter, plaider, récriminer, rouscailler, rouspétrer, tempêter, râler, grogner, regrogner, ronchonner, roussoter, virupétrer, se gendarmer, s'insurger, se récrier, blasphémer, déblatérer, grommeler, gueuler, hurler, regrogner, regueuler, rugir, tonitruer, vociférer.

- (6) a. NPA *a protesté contre* les lourdes conséquences pour lui et ses dix camarades.
b. François Fillon, *a protesté contre* les prévisions de croissance de la Commission?
c. La CGT-Pénitentiaire *a protesté contre* ces fermetures qui s'ajoutent aux 22 annoncées au printemps.
d. Je *proteste contre* l'extrême que constitue le gouvernement représentatif hors contrôle citoyen.
e. Il *a protesté contre* la convocation en pleine nuit de magistrats à la demande de Mme Dati.

Ces trois classes se distinguent l'une de l'autre par la préposition précédant X2. Celle-ci peut déterminer l'attribut de la classe sémantique de verbe par sa propre signification. Par exemple, selon la définition du CNRTL¹¹⁹, *contre* est « le plus souvent contre exprime l'idée d'hostilité ou de menace conjointement avec le verbe, le syntagme verbal ou le substantif qui précèdent ». Cette préposition met le verbe qui en exige dans la classe [protestation]. Pour VF4, c'est plutôt *avec* qu'à qui précède l'argument X1, tandis que pour VF5, c'est *auprès de*.

[iii] désigne les cas où X2 se manifeste en infinitive – ce sont les classes 6, 7, 8, 9. Nous allons en étudier les constructions et les verbes.

Classe 6 (VF6) : X0 V X1 à X2<INF>

convier, encourager, exhorter, inviter, objurguer, prier, reconvier, réexhorter, réinviter

- (7) a. Il *a exhorté* le centriste [à voter contre le budget européen].
b. Elle *m'a exhorté* [à partir pour la France].
c. J'*invite* simplement les internautes [à voir précisément les mesures].
d. M. Hollande *a également invité* les touristes chinois [à venir en France].

Les constructions sont où l'interlocuteur (destinataire) se trouve à la position de complément

¹¹⁹ C'est l'acronyme du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (www.cnrtl.fr).

et où le propos accompagne la préposition *à*. X1 s'exprime occasionnellement en pronom. Nous mentionnons que ce sont les constructions qui accueillent peu de verbes de parole correspondants.

Nous allons voir maintenant la classe avec X1 en complément d'objet direct et X2 précédant préposition *de* (au lieu d'*à*).

Classe 7 (VF7) : X0 V X1 de X2<INF>

adjurer, conjurer, convaincre, défier, implorer, persuader, prier, réimplorer, reprier, resupplier, solliciter, sommer, persuader, accuser, applaudir, féliciter, relouer, complimenter, congratuler, féliciter, louer, louer, recomplimenter, reféliciter, remercier, jurer, avertir, etc

- (8) a. Il *avait convaincu* ses militants [de voter pour l'autonomie].
b. François Hollande *a sommé* ses troupes [de partir à la charge].
c. Nicolas Sarkozy *les avait vigoureusement sommés* [de marcher en range serrés derrières].
d. Le chef de l'Etat *l'a prié* [de rentrer dans le rang].
e. Nicolas Sarkozy *a convaincu* Jean-Marie Bokel [d'entrer au gouvernement].

VF8 s'établit quand X1 accompagne la préposition *à*. La classe concerne en général les verbes performatifs.

Classe 8 (VF8) : X0 V à X1 de X2<INF>

commander, conseiller, déconseiller, demander, dire, enjoindre, imposer, interdire, intimer, ordonner, permettre, préconiser, prescrire, proposer, recommander, reconseiller, redéconseiller, redemander, redire, réintimer, réordonner, répondre, represcrire, souhaiter, suggérer, promettre, proposer, repromettre, reproposer, signifier, conseiller, reprocher, crier, pardonner, prédire

- (9) a. Alain Juppé *lui permettait* [d'être mieux renseigné].
b. Il *m'a demandé* [de quitter la mairie].
c. J'ai donc *demandé à tous les préfets* [de dresser les courbes des communes considérées].
d. Le ministre *aurait demandé à un député* [de plancher sur une proposition de loi].
e. La Cour européenne des droits de l'homme *permet à un homme seul* [d'attaquer un Etat].

VF9 s'adresse aux certains verbes de parole se construisent avec infinitive directement sans préposition.

Classe 9 (VF9) : X0 V (à X1+E) X2<INF> :

prétendre, avouer, dire, raconter, redire, affirmer, déclarer, gager, témoigner, retémoigner, apprendre, informer, annoncer, déclarer, répondre, souhaiter, confesser, assurer, stipuler, communiquer, confesser, confirmer, etc.

- (10) a. Le chef de l'Etat *a assuré* [vouloir y veiller dans le future].

- b. Le gouvernement conservateur espagnol *souhaite* [limiter strictement le droit d'avorter].
- c. Le premier ministre *souhaite* en effet [impliquer directement le Parlement dans ce processus].
- d. M. Sarkozy *disait* [avoir été rémunérés pour la campagne].

La construction suivante tend à prendre le propos en *Que P*, un des éléments plus typiques du verbe de parole – recensé dans Table 9 de Maurice Gross (1975). Elle concerne le DRI.

Classe 10 (VF10) : X0 V (à X1+E) X2<QueP> (DRI) :

dire, répéter, alléguer, annoncer, avouer, dire, proclamer, redire, afficher, ajouter, asserter, nier, postuler, professer, rajouter, remarquer, signifier, affirmer, déclarer, prétendre, proclamer, reproclamer, gager, jurer, parier, témoigner, retémoigner, apprendre, conseiller, déclarer, dénoncer, expliquer, interdire, opposer, ordonner, préciser, prescrire, promettre, proposer, recommander, répondre, represcrire, souhaiter, suggérer, conter, bégayer, bredouiller, crier, gueuler, regueuler, hurler, rapporter, recrier, répliquer, accorder, alléguer, assurer, certifier, confirmer, déclarer, objecter, prédire, rétorquer, riposter, souligner, spécifier, stipuler, avertir, etc.

- (11) a. François Hollande *a expliqué* [qu'un président de la République ne doit pas se mêler des nominations à la tête des médias].
- b. Il *a également assuré* [que les niches fiscales relatives à l'aide aux handicapés seraient préservées].
- c. Il *m'a dit* [qu'il avait fait le choix de Jean-Marc Ayrault].
- d. Il *pépète* à l'envi [qu'il n'est pas malheureux].

Il y a des verbes de parole qui prennent la citation en arguments. Elle peut se trouver en position initiale (VF11), médiane (VF12) et finale (VF13). Mourad & Desclés (2001) ont établi leur liste en ayant procédé à l'élargissement du lexique des introducteurs verbaux de citations par la recherche des synonymes des verbes qu'ils ont répertoriés à partir leur corpus. La liste contient huit cents verbes – non seulement des verbes de parole mais aussi verbes de mouvement (*lancer, balancer*, etc.) ou de sentiment (*s'attiser, se réjouir*), etc. Nous n'avons choisi que les premiers parce que nous ne nous intéressons qu'à une seule catégorie : prédicat de parole. Et voici l'extrait de la liste :

aboyer, acclamer, accorder, accoucher, accuser, acquiescer, adhérer à, adjurer, admettre, admonester, affirmer, ajouter, alerter, alléguer, annoncer, appeler, apprendre, asséner, assurer, avertir, avouer, bafouer, bégayer, bougonner, cafarder, chuchoter, citer, confesser, conseiller, consulter, criailler, déclarer, demander, démentir, désavouer, dire, exclamer, grogner, informer, jurer, marmonner, opposer, proclamer, promettre, raconter, rapporter, riposter, souligner, etc.

Il faut remarquer que les verbes à citation sont plus nombreux que ceux à complétive – comme la prise de la citation peut avoir lieu à des verbes intransitifs de parole.

Classe 11 (VF11) : X0 V (à X1+E) X2<CITATION> (DRD) :

- (12) a. M. Copé *a répondu* : "Il n'a jamais été question de dire que le FN c'est un parti comme le PS ou l'UMP"
b. Le député *a répondu* : « François Bayrou n'est pas à l'UDI, il n'a pas vocation à l'être, il est au Modem ».

Le DRD est qualifié comme tel lorsque la citation apparaît la première. La citation peut être formée de plusieurs phrases comme (12b).

On appelle l'incise quand la citation se trouve en position finale ou médiane (VF12 et 13). Elle se qualifie comme telle également par inversion du sujet et du verbe dans le discours citant :

Classe 12 (VF12) : X2<CITATION> V X0 (à X1+E) (INCISE_1)

- (13) a. "Il faut que les entourages fassent attention" *a-t-elle préconisé*.
b. "Elle n'est pas de nature fiscale, car son rendement sera faible, s'il n'est pas nul", *a déclaré* le président socialiste de la commission des finances.
c. "Je ne suis pas pour la violence, moi, je suis pour le combat des idées", *a expliqué* M. Adami.

Classe 13 (VF13) : X2<CITATION> V X0 (à N1+E) X2<CITATION> (INCISE_2)

- (14) a. « Ce qui les Français attendent des écologistes, ce sont des réponses concrètes, a-t-elle dit, c'est là-dessus que je veux que nous nous attelions ».
b. "Je ne veux pas faire de politique, évidemment je n'en fais plus jamais, a-t-il déclaré en référence à son devoir de réserve, mais le premier engagement politique de mon père a été radical-socialiste".

1.1.3. Sémantique

Dans la perspective de la sémantique, chaque classe dans les prédicats de parole s'attribue en général aux trois éléments suivants : locuteur, destinataire et contenu de parole (qui peut être explicite ou implicite). Le verbe de parole se définit en principe comme un acte réalisé par la voix – par exemple, complément d'objet direct du verbe *entendre* (Vivès, 1998)¹²⁰ et réalisable avec des expressions sonores (*verbalemment, oralement, à voix basse, à mi-voix, à voix haute*, etc.). Les principes généraux du verbe de parole ainsi définis, nous aurons

¹²⁰ R. Vivès (1998) propose « N0 entendre N1 Inf (dont N0 est 'témoin', N1 'locuteur', Inf 'verbe de parole') comme un critère du verbe de parole : *J'ai entendu X féliciter Y en lui disant : « Bravo, c'est formidable ! »*.

besoin de faire attention aux détails comme propriétés sémantiques. Celles-ci peuvent être modifiées par plusieurs éléments comme par exemple le rapport d'orientation entre locuteur et destinataire. Pour commencer, nous présentons d'abord les classifications sémantiques de l'acte de parole, établies par S.-H. Lee (2012) : 1) acte de parole « sans orientation » ; 2) acte de parole « orienté » ; 3) acte de parole « réciproque ».

Le verbe de parole « sans orientation » désigne la construction où « à Nhum » ne se manifeste pas en vertu de l'absence de l'écouteur comme présupposé dans un acte de parole (*ibid.*, 370) :

(15) Paul soliloque (∅ + *à Léa).

Pourtant, nous pouvons imaginer le cas où il y aurait quand même un écouteur, quelque peu indirect par rapport à l'écouteur (censé direct), si cet énoncé est *rapporté* : c'est le « tierce écouteur » qui 'entend parler' la parole comme « scène d'un seul », tout en se gardant d'être l'écouteur (comme une paire) de l'énonciateur dans le discours. Ce tierce écouteur hors discours se réalise, dans le DR, en « *devant* Nhum » :

(16) Paul soliloque devant nous.

C'est la classe sémantique MONOLOGUE qui s'en recouvre, laquelle correspond aux verbes comme *monologuer*, *soliloquer*, etc.

L'acte de parole « orienté » est celui se réalise pour rapporter un message au destinataire qui est présupposé et, à la fois, présent (*ibid.*, 371). Cette construction est tenue à disposer les deux arguments humains dont le statut à chacun se donne différent. Elle réalise le destinataire en forme de « à+Nhum » ou de « auprès de+Nhum » en faisant apparaître en elle le datif facultativement :

(17) Paul (m')a dit qu'il était curieux.

Nous admettons qu'elle comprend le nombre considérable de verbes de parole dont la présupposition du destinataire est fondamentale à leur identité. Voici les classes sémantiques que nous avons recensées :

« DIRE »

- « neutre » : dire, parler
- Verbes *phonatoires* : bafouiller, bégayer, brailler, bredouiller, zézayer, zozoter
- Verbes *articulatoires*: (à voix haute) avoyer, beugler, crier, hurler, rugir, vociférer (à voix basse) murmurer, chuchoter, susurrer
- Verbes *progressifs* du discours : ajouter, poursuivre, continuer, reprendre, insister, répéter, conclure, redire, couper, interrompre, achever...

AFFIRMATION : « Vraie » ou « Faux » sur la parole rapportée

- « Vraie » : affirmer, assurer, certifier

<p>- « Faux » : prétendre, prétexter</p> <p>DÉCLARATION : déclarer, proclamer,</p> <p>EXPLICATION : commenter, décrire, enseigner, expliquer, exposer, gloser, haranguer, interpréter, instruire, traduire</p> <p>ANNONCE : annoncer, communiquer, informer, notifier, prédire, prophétiser, vaticiner</p> <p>AVEU : avouer, confesser, épancher</p> <p>MOQUERIE : blaguer, bonimenter, déconner, fanfaronner, galéjer, gasconner, plaisanter, rigoler, se vanter</p> <p>INTERROGATION : consulter, débriefer, demander, enquérir, enquêter, interroger, interviewer, questionner, se renseigner, s'enquérir...</p> <p>RÉPONSE : répondre, répliquer, rétorquer, riposter...</p> <p>INTERPELLATION : interpellier, appeler, apostropher, héler, rappeler,</p> <p>SALUTAION : saluer</p> <ul style="list-style-type: none"> - FÉLICITAION : complimenter, congratuler, féliciter - REMERCIEMENT : remercier - EXCUSE : excuser - ENCOURAGEMENT : consoler, encourager, exhorter, <p>ACCORD : accepter, approuver, admettre, concéder, acquiescer</p> <p>DÉSACCORD : opposer, contester, protester, réfuter, démentir, contredire, nier, grommeler</p> <p>DEMANDE : demander, réclamer, implorer, prier, supplier...</p> <p>SUGGESTION : offrir, proposer, conseiller, recommander...</p> <p>INJONCTION : ordonner, exiger, intimer, commander</p> <p>AUTORISATION : autoriser, permettre, tolérer</p> <p>DÉFENSE : défendre, plaider, soutenir</p> <p>AVERTISSEMENT : signaler, dissuader, déconseiller, prévenir, avertir, mettre en garde</p> <p>ENGAGEMENT : exhorter, encourager, engager, inciter, convier, jurer, vouer, engager, promettre</p> <p>REPROCHE : reprocher, admonester, blâmer, corriger, critiquer, épiloguer, réprimander, châtier</p> <p>LOUANGE : admirer, louer, louer, glorifier</p> <p>DÉSAGRÉMENT : bougonner</p>

Tableau 18. Les classes sémantiques de verbes de parole « orienté » en français

La classe sémantique DIRE indique le mode de production de la parole où Anscombe (2015) appelle les verbes *locutoires*, en possédant *dire, parler* (verbes de parole « neutre », ceux qui sont « génériques ») et leurs sous-classifications comme : Verbes phonatoires, Verbes articulatoires¹²¹, Verbes progressifs du discours (selon la progression du discours : Début, Suite, Fin). On a aussi classifié d'autres verbes de parole comme : AFFIRMATION (la classe dans laquelle le rapporteur a le subjectivité de la parole rapportée (vraie ou fausse)) ; ACCORD, AVEU, ANNONCE, AUTORISATION, AVERTISSEMENT, MOQUERIE, DÉCLARATION, DEMANDE, DEFENCE, DESACCORD, INJONCTION, INTERPELLATION, INTERROGATION, ENGAGEMENT, EXPLICATION, LOUANGE,

¹²¹ Anscombe (2015) a subdivisé les verbes locutoires en deux : les *verbes articulatoires* et les *verbes phonatoires*. : « Un verbe locutoire peut, en effet, renvoyer à deux comportements paroliers : il peut, quand il accompagne un contenu, être indépendant de ce contenu. C'est le cas de *bégayer*, dans *Max a bégayé qu'il n'avait pas vu le feu rouge*, et a fortiori dans *Max bégaye*. Nous parlons alors de verbe phonatoire. Par ailleurs, un locutoire peut ne pas être séparable du contenu qu'il accompagne et qui lui sert en quelque sorte de support. Ainsi, *murmurer* dans *Lia a murmuré que c'était dangereux*, alors que *Lia murmure* est difficile. (*Ibid.*, 108-109 »

REPONSE, REPROCHE, SALUTAION, SUGGESTION. Nous constatons que ces classes de DIRE concerne l'acte de langage (Austin 1975).

L'acte de parole « réciproque » se consiste en un ensemble des actes de parole « orientés », créés par l'échange des rôles du locuteur et du destinataire. C'est parce que l'acte de parole « réciproque » s'établit à la base d'une paire des « acte de parole à sens unique » dans lesquels les rôles du locuteur et de l'écouteur s'échangent constamment (plus d'une fois), alors que l'acte de parole « orienté » ne dispose qu'un seul acte de parole à sens unique. Sa composition entraîne l'abolition de distinction entre locuteur et destinataire à travers deux Nhumus (arguments dans les verbes de parole « réciproque ») grâce à laquelle l'échange des rôles a lieu sans modifier le sens de la phrase. Prenons les exemples de cette construction (dont le verbe est *négociier*) :

- (18) a. La France négocie **avec** l'Allemagne des solutions à la crise des dettes
 b. L'Allemagne négocie **avec** La France des solutions à la crise des dettes
 c. La France **et** l'Allemagne négocient des solutions à la crise des dettes

Le verbe *négociier* permet les deux constructions : 1) celle à complément *avec* (*A Vparole avec B* ou *B Vparole avec A*) ; 2) celle avec *et* (*A et B Vparole*). Nous présentons la liste de classes sémantiques des actes de parole « réciproques » :

<p>CONVERSATION : babiller, bavarder, causer, converser, commérer, dégoiser, dialoguer, discourir, jaboter, jacasser, jaser, jaspiner, papoter, parloter, s'entretenir DÉBAT : conférer, débattre, délibérer, discuter, négocier, palabrer, parlementer, se quereller DISPUTE : disputer, polémiquer, se chamailler</p>

Tableau 19. Les classes sémantiques des verbes de parole « réciproques » en français

Comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, l'acte de parole « réciproque » ne limite pas son nombre de locuteurs et de destinataires : un par un, un par deux ou plus, deux ou plus par deux ou plus, etc.

1.2. Prédicats nominaux de parole

Les prédicats nominaux sont des mots de la catégorie grammaticale dont leurs propriétés s'attribuent nominales ainsi que prédicatives. Par rapport à d'autres noms, ils se distinguent par deux points : possession de leurs propres arguments et leur introduction par verbe support. Nous nous intéressons ici à un de ses divers genres : prédicat nominal de parole, ayant une particularité différente d'autres prédicats nominaux. Pour cette enquête, nous allons décrire le nom de parole autour de trois axes suivants : morphologie, syntaxe et sémantique.

1.2.1. Morphologie

Le prédicat nominal français, à l’opposé de celui du coréen, se tend à avoir la déclinaison – sa propriété morphologique – correspondant au genre et au nombre donnés. La composition intérieure du nom se comporte en morphologie dérivationnelle : son exemple est la dérivation suffixale à nominalisation. Selon le type d’affixe que l’on combine avec une base, la catégorie syntaxique du mot construit varie ou non.

En français, la nominalisation du lexique est réalisée par l’entremise de nombreuses suffixations suivantes : *-ade, -age, -ain(e), -(i)aire, -an(e), -ance, -ard(e), -at(e), -ation, -atoire, -eau/-elle, -ement, -ence, -erie, -esse, -et(te), -ie, -if/-ive, -i(e)*.. L’analyse de ces suffixations porte sur les noms construits de verbes de parole. Parmi elle, nous établissons un tableau des suffixes à nom ou à genre (féminin ou masculin) :

suffixe	origine	notion ajoutée	exemples
-ADE	Latin -atam	Former des noms féminins.	Algarade, attrapade, boutade, bravade, empoignade, engueulade, fanfaronnade, galéjade, gasconnade, jéréminade, Rodomontade
-AGE	Latin -aticum	Former des noms masculins	Attrapage, babillage, baragouinage, bavardage, cafardage, cahntage, commérage, déballage, machandage, papotage, persiflage, rabâchage, radotage, reportage, témoignage,
-AIN ou -AINE	Latin -enum	Former des noms	calembredaine
-AIRE variante - IAIRE	Latin -arium	Former des noms	Catilinaire, commentaire, questionnaire,
-AN, -ANE	Latin –anum, -anam	Former des noms	Cancan,
-ANCE	Latin –antia :-ans	Former des noms féminins	Condoléance, Doléance, médisance, remontrance,
-ARD, -ARDE	Germanique –hart, de l’adjectif <i>hart</i>	Former des noms	Bavarde, brocard,
-AT, -ATE	Latin tardif –attum, -attam	Former des noms	débat
-ATION	Latin -ationem	Former des noms féminins	Acceptation, accusation, adjuration, admiration, admonestation, affabulation, affirmation, allégation, altercation, appréciation, approbation, argumentation, autorisation, communication, condamnation, confirmation, congratulation, consolation, consatation, contemplation, contestation, conversation, déclaration, déclamation, démonstration, désapprobation, diffamation,
-ATOIRE	Latin -atorium	Former des noms	Interrogatoire,
-EAU ou -ELLE	Lation –ellus, ella	Former des noms	Nouvelle, querelle

Variante – EREAU ou ERELLE			
-EMENT	Latin -amentum	Former des noms masculins	Ânonnement, apaisement, avertissement, balbutiment, bégaiement, blèsement, bredouillement, chuintement, commandement, consentement, éclaircissement, encouragement, gémissement, grasseyement, jagement, nasillement, questionnement, remerciement, reniement, renseignement, zézaiment
-ENCE	La plupart des noms français en –ence sont directement empruntés aux mots latins correspondants (en –entia)	Former des noms féminins	Conférence, exigence
-ERIE	Français –(i)er + -ie, puis devenu un suffixe indépendant	Former des noms féminins	Causerie, chamaillerie, flatterie, forfanterie, gronderie, hâblerie, moquerie
-ESSE	Latin -itia	Former des noms féminins	Politesse, promesse,
-ET ou – ETTE variante – ERET ou - ERETTE	Latin tardif –ittum, ittam	Former des noms	Caquet, causette, regret
-IE	Latin et grec -ia	Former des noms féminins	Apologie, calomnie, facétie, homélie,
-IF, -IVE	Latin –ivum, -ivam	Former des noms	Directive, invective,
-IN, -INE	Latin –inum, -inam	Former des noms	Calembredaine, potin,
-IS ou - ISSE	Latin –icium ; latin -aticium	Former des noms	Esquisse,
-ISE	Latin –itia, puis -ise	Former des noms féminins	Vantardise,
-MENT	Latin -mentum	Former des noms masculins	Argument, assertiment, boniment, compliment, serment,
-OL, - OLE	Latin –olus, -ola, -olum	Former des noms	Parole,
-OT, - OTTE	Latin tardif –ottum, -ottam	Former des noms	ragot
-TION	Latin –ionem	Former des noms féminins	Allocution, définition, déposition, description, élocution, enjonction, exposition, instruction, interjection, intervention, malédiction, mention, objection, opposition, prescription, proposition, question, suggestion, traduction,
-URE	Latin -ura	Former des noms féminins	Injure, investiture,

Tableau 20. Listes de suffixe du nom de parole

Nous remarquons qu'il y a des combinaisons avec préfixes dont les sens sont divers comme *a-*, *co-*, *dé*, *dia*, *em*, *ex*, *inter*, *mono*, *pré*, *pro*, etc. C'est un phénomène que nous appelons *dérivation préfixale*. Voici la liste des préfixes à combinaison, utilisés lors de la composition d'un nom de parole :

préfixe	Origine	signification	exemples
A-, AC-, AD-, AF-, AL-, AM-, AR-, AS-, AT-	latin <i>ad</i>	La direction, le but à atteindre ou le passage d'un état un autre	Adhésion, adjuration, admiration, admonestation,
AUT(O)-	grec <i>autos</i>	« à soi, propre », « par soi-même »	autorisation
CO-, COL-, COM-, CON-	latin <i>co-</i> , de <i>cum</i> « avec »	la réunion, l'adjonction, la simultanéité.	Communication, compliment, condamnation, condoléance, conférence, confession, confirmation, congratulation, conseil, consentement, consigne, consolation, contestation, conversation
DÉ- ou DES- ou DÉS	latin <i>dis</i>	l'éloignement, la séparation, la privation, l'action contraire.	Déclaration, déclamation, délation, délibération, démenti, démonstration, dénonciation, désapprobation, désaveu,
DIA-	grec <i>dia-</i> .	« à travers » ou « séparation, distinction »	dialogue
DIS-	latin <i>dis</i>	la séparation, la différence, le défaut.	Discours, discussion, dispute
EM- ou EN-	latin <i>in-</i> et <i>im-</i> « dans »	marque l'entrée dans un état, l'acquisition d'une qualité.	Empoignade, Encouragement, en gueulade, enjonction,
EX-	latin <i>ex</i> « hors de ».	un avancement vers l'extérieur, ou une position en dehors.	Exclamation, excuse, exhortation, explication, exposé,
IN- ou IM- « variantes IL-, IM-, -IR- (devant une consonne) ».	latin <i>in-</i> , préfixe négatif	Préfixe négatif ou privatif qui marque l'impossibilité.	Imploration, indication, indice, injonction, injure, instruction, insulte, invective, investiture
INTER-	latin <i>inter</i> « entre »	l'espacement, la répartition (dans l'espace et dans le temps), ou une relation, un lien de réciprocité.	Interjection, interpellation, interrogation, intervention, interview
MONO-	grec <i>mono-</i> , de <i>monos</i> « seul, unique »	« un seul, un seul être, une seule chose »	Monologue
PRÉ-	latin <i>prae-</i> de <i>prae</i> « devant,	l'antériorité, avec la valeur de « qui est fait,	Prédication, prescription, présentation, prévision

	en avant ».	existe avant, dans le temps » ou « qui vient avant, dans l'espace ».	
PRO-	grec ou du latin <i>pro-</i> , de <i>pro</i> « en avant, devant, en faveur de »	« devant, avant », « à la place de » et « en faveur de, partisan de ».	Proclamation, promesse, proposition, provocation
RE- ou RÉ- ou R-	latin <i>re-</i> , indiquant un mouvement en arrière.	le fait de ramener en arrière, le retour à un état antérieur, ou la répétition, le renforcement ou l'achèvement.	Réaction, récitation, réclamation, recommandation, reconfirmation, remarque, remerciement, reniement, renvoi, réplique, réponse, revendication
TRANS-	latin <i>trans-</i> , de <i>trans</i> prép. « par-delà ».	le passage ou le changement, et signifie « au-delà de », « à travers » et « par-delà ».	Traduction

Tableau 21. Les listes de préfixe du nom de parole

Lorsque nous établissions des listes de noms de parole, nous avons trouvé l'absence des noms de parole à composition d'éléments soudés en un seul mot. En revanche, le substantif *coup* se tend à composer avec préposition *de* pour créer les noms composés comme :

- Coup de boutoir : (Figuré) (Familier) Trait d'humeur, propos dur, inattendu, qui blesse. (fr.wikipedia)
- Coup de dent : (Figuré) Donner un coup de dent à quelqu'un, médire de lui, ou dire quelque mot qui l'offense, qui le pique. (fr.wikipedia)
- Coup de gueule : (Familier) Expression d'un mécontentement, par des propos véhéments, voire des éclats de voix. (fr.wikipedia)
- Coup de bluff : (Familier) Expression d'une tromperie, vantardise, chantage.
- Coup de semonce : un avertissement ou une mise en garde, souvent accompagné d'une menace. (expression.fr)

1.2.2. Syntaxe

La fonction prédicative de la phrase ne concerne pas seulement le verbe, mais s'étend bien au nom et l'adjectif. Ainsi se crée le « nom prédicatif (Npred) » – le nom doté d'une fonction de prédicat. Celui-ci accompagne généralement le verbe support, parce que lui, fonctionné prédicativement, n'est pas pourtant en mesure d'exprimer temps, aspect ou mode. Nous voyons donc que le verbe support, dénué de la propriété prédicative, tend à se conjuguer

en combinaison avec nom prédicatif.

À partir de Z. Harris (1970), s'établit un fondement théorique pour la future recherche sur le Vsup (verbe support), initiée par M. Gross en étudiant la construction à verbe support en français. Comme il a remarqué : « À la suite de Z. Harris, on a appelé verbes supports et verbes opérateurs des verbes qui n'opèrent pas de sélection sémantique sur leurs sujets ou compléments, et qui diffèrent pas des propriétés syntaxiques particulières des verbes ordinaires [...] » (M. Gross 1988 : 13).

Il faut d'abord affirmer un fait : un Npred peut se combiner avec plus d'un Vsup. C.-S. Hong (1999) propose trois paramètres syntaxico-sémantiques qui permettent des Vsups de se distinguer et de se rapprocher :

- Position syntaxique du nom prédicatif (complément accusatif/complément oblique/sujet) ;
- Aspect de réalisation syntaxique de l'argument sémantique dominé par nom prédicatif (« subjectivation » ou « mise en complément oblique » du premier argument) ;
- Sens grammatical et stylistique du verbe support (aspect, voix, causativité, négation, renforcement, *etc*)

Tous les trois partagent une propriété de base commune : actualisation du Npred.

[1] Le Vsup le plus canonique du nom prédicatif est *faire*. Celui-ci se combine fréquemment avec nom prédicatif de parole :

(19) faire des (annonces + conférences + propositions + conseils + promesses + reproches...)

Bien entendu, Npred de parole peut prendre d'autres Vsups que *faire* – ceux qui se manifestent par variante stylistique comme *donner*, *entretenir*, *soutenir*, *tenir*, *mettre*, *lancer*, *mener*, *poser*, *maintenir*, *jeter*, *etc.* :

- (20) a. (faire + *donner*) des conseils
b. (faire + *donner*) une réponse
c. (faire + *tenir*) des promesses
d. (faire + *adresser*) des reproches
e. (faire + *adresser* + *avoir*) une demande

Nous présentons les exemples de Npred qui ne sont pas en mesure de prendre *faire*, ayant diverses formes de substitution Vsup de *faire* :

- (21) a. (*faire + prendre + lancer + tenir) des propos
b. (*faire + poser + adresser) une question
c. (*faire + donner + émettre + exprimer) un avis + une opinion
d. (*faire + adresser + lancer) un ultimatum

[2] S.-H. Lee (2010 : 366) propose « Vsup concerné l'action de parole », ce qui tend à manifester les caractéristiques propres de Npred de parole – pour établir la classe de Npred de parole, avec les exemples comme *prononcer, émettre, pousser, adresser, présenter, exprimer*, etc. Nous montrons les combinaisons avec Vsup concerné l'action de parole, toutes extraites de notre corpus :

- (22) a. prononcer (un discours + des engagements + une nouvelle + l'éloge + des paroles + une diatribe + une allocution...)
 b. émettre (des propositions + un avis + une recommandation + une réserve + un discours + une critique...)
 c. pousser (des cris + un coup de gueule + des autorités + sa nomination...)
 d. adresser (un ultimatum + ses vœux + un rappel + une nouvelle + des reproches + des recommandations...)
 e. présenter (des demandes + le rapport + sa proposition + son rapport + des excuses + des témoignages + la nouvelle...)
 f. exprimer (le refus + son admiration + des critiques + des propositions + des regrets + des oppositions + un avis + consentement...)

[3] Il y a des Vsups à exprimer les aspects divers de Vsup de base. Nous les classons par propriété aspectuelle – Vsup inchoatif, itératif, terminatif et progressif :

- Aspect inchoatif

(23) a. entamer (un discours + des négociations + sa conférence)
 b. commencer (la discussion + leur dialogue + son allocution + le débat)
 c. amorcer (une allocution + cette nouvelle + la discussion + le dialogue)
 d. engager (des négociations + la conversation)
 e. aborder (la question + la conférence + discussion + le débat)
 f. nouer (une conversation + un dialogue)
- Aspect itératif

(24) a. accabler (de reproches + de injures + de questions)
 b. agonir (d'injures + de reproches + de sarcasmes)
 c. énumérer (les raisons + les questions + les refus)
 d. reprendre (les critiques + des informations + les arguments + les propos)
- Aspect terminatif

(25) a. clore (la discussion + la polémique + le débat + les explications)
 b. achever (la discussion + sa conférence + son discours)
 c. terminer (son allocution + son discours + une conversation + le débat)
 d. clôturer (la conférence + le débat)

- Aspect progressif
 - (26) a. continuer (des demandes + le débat + la discussion + la polémique + son annonce)
 - b. reprendre (la parole + un argument + une critique + une suggestion)

[4] La « construction converse » est donnée à la construction de Npred de parole qui prend Vsup *donner*, parce qu'elle est « (...) des phrases simples prédicatives dans lesquelles on observe la possibilité d'une inversion des actants sujet et objet, qui rappelle les 'mécanismes' du passif » (R. Vivès, 1993 : 13) :

- (27) a. Chaque ministre a donné des instructions à Paul
- b. Paul a reçu des instructions de chaque ministre.

Il y a d'autres Npred de parole à construction converse : *réponse, appel, ordre, conseil, autorisation, critique, proposition, etc.*

[5] Nous présentons le Vsup à construction causative (ou Vsup causatif) : *susciter, provoquer, déclencher*. La construction causative réalise en position de sujet syntaxique un argument sémantique (« causateur ») qui n'appartient pas à la grille argumentale du nom prédicatif en question (J. Radimský, 2014 : 153) :

- (28) (déclencher + provoquer + susciter) (des critiques + des débats + des interrogations + une polémique + une contestation...)

Après avoir observé Vsup en combinaison avec Npred de parole, nous présentons maintenant les constructions de Npred de parole, établies par lesdites combinaisons :

CONSTRUCTION DU NOM DE PAROLE

[i] X2= ∅

Classe 1-1 (NF1) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred

Classe 1-2 (NF1-1) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred avec X1

[ii] X2=GN

Classe 2 (NF2) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (devant X1+E) à X2<GN>

Classe 3 (NF3) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (à X1+E) de X2<GN>

Classe 4 (NF4) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (avec X1+E) sur X2<GN>

Classe 5 (NF5) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (auprès de X1+E) contre X2<GN>

Classe 6 (NF6) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (auprès de X1+E) pour X2<GN>

[iii] X2=INFINITIVE

Classe 7 (NF7) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (à X1+E) de X2<INF>

Classe 8 (NF8) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (à X1+E) pour X2<INF>

[iv] X2=COMPLÉTIVE (DRI) (à X1+E)

Classe 9 (NF9) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred (à X1+E) X2<QueP>

[v] X2=CITATION

Classe 10 (NF10) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) X2<CITATION> (DRD)

Ces constructions se divisent *grosso modo* par absence du propos (argument X2) ou par formes prises, comme les cas des verbes de parole. Regardons tout d'abord celle qui ne contiennent pas X2.

La **Classe 1-1 (NF1) : X0 Vsup (DÉT+E) Npred** concerne l' « acte de parole sans destinataire » (S.-H. Lee, 2010 : 369-371), dont la propriété syntaxique s'exprime en construction sans argument « à X1 (humain) » :

aparté, monologue, soliloque, interjection, lamentation, soupir, cri, jérémiade, gémissement, etc.

- (29) a. Il a fait un monologue.
b. Il a poussé des cris.

Il y a une autre construction sans argument X2, celle qui accompagne argument *avec* X1 ou qui possède le sujet pluriel. Npréd de parole dans cette construction est « acte de parole symétrique », fondé sur une paire d'acte de parole à sens unique au sein duquel le locuteur et le destinataire échangent leurs rôles respectifs au moins plus d'une fois, sans altérer le sens de la phrase parce que ces deux ne se distinguent pas forcément (S.-H. Lee, 2010 : 371-372).

La **Classe 1-2 (NF1-1) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd avec X1** :

discussion, conversation, altercation, dispute, dialogue, débat, entretien, controverse, parole, face-à-face, tête-à-tête, etc.

- (30) a. J'ai eu une discussion avec Michel Sapin.
b. Nous avons eu une conversation.

Nous examinons maintenant au cas de la prise du GN en argument X2 (propos). En principe, la construction de Npréd de parole n'est pas directement positionnée à l'endroit du complément d'objet direct, lorsqu'elle prend argument X2, c'est parce qu'Npréd de parole s'y trouve – ce qui rend nécessaire l'accompagnement de la préposition d'avant X2. C'est la propriété syntaxico-sémantique de Npréd de parole qui détermine quelle préposition à prendre : à pour NF2, *de* NF3, *sur* NF4, *contre* NF5 et *pour* NF6 (tous précédant X2). Si l'interlocuteur (destinataire) prend position de l'argument X1, de différentes prépositions sont mobilisées : *devant, à, avec, auprès* (de X1).

La **Classe 2 (NF2) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (devant X1+E) à X2<GN>** :

accord, appel, opposition, adhésion, chantage, avis, objection, polémique, allusion, etc.

- (31) a. Le gouvernement a donné un avis favorable à cet amendement.

b. Il *aurait donné son accord* à la création d'une société offshore

La Classe 3 (NF3) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) de X2<GN> :

assurance, moquerie, critique, réprobation, prévision, question, refus, traduction, promesse, question, définition, éloge, révélation, rapport, confession, conseil, ordre, permission, promesse, remarque, reproche, etc.

- (32) a. Il *a également soulevé la question* de la régularité du paiement des pénalités.
b. Ils *ont* aujourd'hui *exprimé leur refus* d' une France.
c. Nicola Sarkozy *a fait un éloge* de la politique rigoureuse.

La Classe 4 (NF4) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (avec X1+E) sur X2<GN> :

accusation, annonce, appel, avis, condamnation, consigne, commentaire, critique, débat, discours, discussion, information, instruction, négociation, polémique, précision, promesse, propos, proposition, regret, révélation, question, etc.

- (33) a. Cécile Duflot *a lancé la polémique* sur le cannabis.
b. Elle *a mené le débat national* sur la transition énergétique.
c. J'*ai exprimé mon désaccord* avec lui sur le discours de Dakar ou sur les civilisations.

La Classe 5 (NF5) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (auprès de X1+E) contre X2<GN> :

accusation, appel, critique, etc.

- (34) a. Les sages *ont* notamment *émis des critiques* contre le système des 500 parrainages.
b. La majorité et le gouvernement *ont* déjà *émis des critiques* contre la proposition de M. Hollande.
c. Maria Sharapova *a déposé un appel* auprès du TAS contre la suspension de deux ans prononcée par le Tribunal constitué par la Fédération internationale. (rts.ch 14/06/2016)

La Classe 6 (NF6) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (auprès de X1+E) pour X2<GN> :

accord, admiration, appel, proposition, question, regret, etc.

- (35) a. Elle *a émis des propositions similaires* pour les fonctionnaires de l'Assemblée.
b. J'*ai exprimé mes regrets* pour une polémique violente.
c. Le Britannique n'*a pas insisté* auprès du président Bush pour obtenir des assurances fermes sur les plans américains. (marianne.net 06/07/2016)

La préposition est toujours une nécessité pour la construction de Npréd de parole qui prend pour propos l'infinitive, parce que la dernière ne se manifeste pas en complément d'objet direct. 'De + X2' est attribué à la classe 7 (NF7), alors que 'pour + X2' la classe (NF8).

La Classe 7 (NF7) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) de X2<INF> :

autorisation, propos, consigne, raison, question, proposition, permission, ordre, confession, conseil, ordre, permission, promesse, remarque, reproche, etc

- (36) a. On lui *a fait cette proposition* d'auditer les comptes de l'UMP.
b. Les membres du gouvernement *ont en outre reçu la consigne* de veiller à consulter, recevoir, sonder.

La Classe 8 (NF8) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) pour X2<INF> :

provocation, parole, proposition, débat, accord, parole, coup de gueule, etc.

- (37) a. François Hollande *avait pris la parole* pour intervenir dans le débat.
b. Les parlementaires *ont donné leur accord* pour tester différentes pistes mêlant travail.
c. Tous les ministres de l'environnement *ont poussé des coups de gueule* à un moment ou à autre pour défendre leurs attributions.

Nous allons regarder la construction à *Que P* dont le nom prédicatif est en relation avec verbe de parole qui prend *Que P*.

La Classe 9 (NF9) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) X2<QueP> :

assurance, discours, promesse, proposition, démonstration, propos, confirmation, réponse, confession, conseil, ordre, permission, promesse, remarque, reproche, etc.

- (38) a. J'*ai eu la confirmation* que le témoin anonyme était ma femme Hélène.
b. Les juges *ont obtenu les réponses* qu'ils souhaitaient et n'ont plus de raison de continuer à l'interroger.

La classe 10 correspond à l'introduction de la citation par un discours citant. Ses verbes sont nombreux : la quasi-totalité des constructions de Npréd de parole observées jusqu'ici. Pourtant une remarque : l'incise – une forme de prise de la citation dans notre corpus – n'est pas observée dans la construction à nom prédicatif de parole (le cas contraire de la construction à verbe prédicatif de parole). Nous le comprenons comme tel à cause de la nécessité d'inversion entre sujet et objet du discours citant lors de la formation en incise.

La Classe 10 (NF10) : X0 Vsup (DÉT+E) Npréd (à X1+E) X2<CITATION> (DRD) :

- (39) Elle *a lancé cet avertissement* : "Jamais je n'ai mis un genou à terre, jamais je n'ai songé à abandonner".

1.2.3. Sémantique

Le nom de parole est une conséquence de la lexicalisation du prédicat (nous l'appelons donc « prédicat lexicalisé ») à laquelle s'associent des éléments sémantiques de l'acte de parole – idem au verbe de parole – comme locuteur (sujet parlant d'un acte de parler), écouteur (son interlocuteur) et contenu de parole qui se manifeste soit explicitement soit implicitement.

Nous présentons l'étude de S.-H. Lee (2010) qui a entrepris une enquête systématique du nom de parole, celle qui, en établissant les classes d'objet du nom de parole, met en lumière ses propriétés syntaxico-sémantiques. Et ceci en ayant étudié plusieurs noms prédictifs de parole comme *annonce*, *aveu*, *critique*, *dialogue*, *explication*, *interview*, *ordre*, *proposition*, *question* (les noms qui sont à dénoter un acte de dire et/ou son contenu), proposant les constructions suivantes : (I) Nhum Vsup GNpréd [\emptyset + à Nhum] [\emptyset + W]. (II) Nhum *entendre* GNpréd, (III) Nhum *comprendre* GNpréd¹²². Nous mentionnons donc que son étude contribue à notre établissement de la classification sémantique de noms de parole (ainsi que celle de verbes de parole) comme voici : 1) noms de parole « sans orientation » ; 2) « orienté » ; 3) « réciproque ».

Nous commençons d'abord par les noms de parole « sans orientation », en particulier par sa classe MONOLOGUE comme *monologue*, *soliloque*. Elle ne présuppose pas l'écouteur – c'est-à-dire sa non-réalisation dans la structure phrastique, tout en laissant la réalisation du « tierce écouteur » (comme le cas de son verbe de parole) en complément de *devant* Nhum (celui entend parler – volontairement ou non – la monologue) :

- (40) a. Lia a *fait un monologue* de près de 2 heures (\emptyset + *à Nhum + devant Nhum).
b. Max a *fait un soliloque* insipide (\emptyset + *à Nhum + devant Nhum).

Les noms de parole « orienté » sont munis du locuteur et de l'écouteur – ceux qui imposent à la parole une « orientation », qui s'exprime 'à sens unique'. Nous remarquons aussi que la majorité de leurs classes sont des noms de parole en rapport avec l'acte de langage d'Austin (1975). Nous présentons maintenant la liste de classes sémantiques des noms de parole « orienté »¹²³ :

¹²² Tout en reprenant les constructions (I) et (II), nous excluons (III) – voici la raison : selon Lee, cette construction avec *comprendre* est réalisable grâce au présupposé du contenu de parole par nom de parole. Pourtant, nous trouvons cet argument peu convaincant comme 1) ce repère de réalisation n'est pas exclusif au verbe de parole ; 2) le verbe *comprendre* peut précéder presque toutes sortes de noms de parole imaginables (sauf les noms matériels).

¹²³ Nous indiquons que nous n'y avons pas inclut une sous-classe de verbes de parole concernant la progression du discours (début, suite, fin) comme *ajouter*, *poursuivre*, *continuer*, *reprendre*, *répéter*, *conclure*, comme elle ne correspond à aucun nom de parole. De plus, ses formes nominales *ajout*, *reprise*, *conclusion* ne se donnent pas parole, pas plus qu'elles ne coïncident pas sémantiquement avec ses verbes de parole.

« DIRE »

- « neutre » : parole, énoncé
- Noms *phonatoires* : bafouillement, bégaiement, bégâtement, bégayement, braillement, bredouillement, zézaïement, zozotement
- Noms *acticulatoires*: (à voix haute) aboiement, beuglement, cri, hurlement, vocifération (à voix basse) murmure, chuchotement, susurrement, grommèlement

AFFIRMATION : « Vraie » ou « Faux » sur la parole rapportée

- « Vraie » : affirmation, assurance,
- « Faux » : prétention, prétexte

DÉCLARATION : déclaration, proclamation,

EXPLICATION : discours, discours d'inventiture, allocution, plaidoirie, rapport, exposé

ANNONCE : annonce, prévision,

AVEU : aveu, confession

MOQUERIE : blague, farce, boniment, déconnage, fanfaronnade, galéjade, gasconnade, plaisanterie, rigolade

INTERROGATION : consulter, débriefer, demander, enquérir, enquêter, interroger, interviewer, questionner, se renseigner, s'enquérir...

RÉPONSE : répondre, répliquer, rétorquer, riposter...

INTERPELLATION : interpeller, appeler, apostropher

SALUTAION : salutation

- FÉLICITAION : compliment, congratulation, félicitation
- REMERCIEMENT : remerciements
- EXCUSE : excuse
- ENCOURAGEMENT : consolation, encouragement

ACCORD : accord, approbation, consentement

DÉACCORD : désapprobation, contestation, refus, opposition, désaccord

DEMANDE : demande, revendication, réclamation, exigence

SUGGESTION : proposition, offre

INJONCTION : ordre, commande, commandement, directive, injonction, instruction

AUTORISATION : autorisation, permission, acceptation

DÉFENSE : défense, plaidoirie, soutien

AVERTISSEMENT : avertissement, alerte

ENGAGEMENT : engagement, promesse, vœu

REPROCHE : critique, reproche, réprovação, réprimande, injure, sermon

LOUANGE : louange, éloge, admiration, compliment

DÉSAGRÉMENT : grief, grognerie

Tableau 22. les classes sémantiques de noms de parole « orienté » du français

Les noms de parole « réciproque » se mettent à se manifester quand la parole est échangée entre les trois agents comme locuteur, écouteur, interlocuteur à plusieurs reprises. Leur réciprocité (éventuellement leur fréquence) est bien montrée dans les exemples suivants (S.-H. Lee., 372) :

(41) a. Paul a eu une longue (discussion + conversation) **avec Marie**.

- b. Marie a eu une longue (discussion + conversation) avec Paul.
 c. Paul et Marie ont eu une longue (discussion + conversation).

Ces noms possèdent trois classes – CONVERSATION, DEBAT, DISPUTE :

CONVERSATION : babil, babillage, bavardage, causerie, conversation, commérage, dégoisage, dégoisement, dialogue, jacassement, jacasserie, jagement, jaserie, papotage, entretien, face-à-face, tête-à-tête
 DÉBAT : controverse, débat, discussion, négociation, polémique,
 DISPUTE : dispute, altercation, chamaille, chamaillerie, engueulade, engueulement, querelle, prise de bec

Tableau 23. les classes sémantiques de noms de parole « réciproque » du français

1.3. Prédicats cadratifs (selon, d'après)

Nous présentons la morphologie, la syntaxe et la sémantique du prédicat cadratif distingué de deux autres introducteurs du DR (verbe de parole et nom de parole).

1.3.1. Morphologie

Nous l'expliquons en décrivant un des prédicats cadratifs les plus typiques : *selon*. Celui-ci manifeste trois significations principales comme *conformité*, *dépendance* et *origine* dont chacune peut se remplacer par les expressions suivantes :

- « Conformité » : *conformément à X, comme / ainsi que le veut X, suivant X, d'après X*
- « Dépendance » : *ça dépend de X, Y dépend, de X, en fonction de X, suivant X*
- « Origine » : *d'après X, pour X et X dit que*

Nous avons choisi *d'après X* et *pour X* – syntagmes prépositionnels – dont la signification « origine » est applicable à notre conception d'X dans *selon X* comme *source* de discours cité. En revanche, nous trouvons qu'X *dit que* soit la construction à verbe de parole *dire* – celle que nous traiterons dans le chapitre concernant cette construction.

'*Selon, d'après, pour*' sont des syntagmes prépositionnels. La préposition qui se donne la tête du SP est un mot invariable et introduit un complément, avec lequel elle forme les syntagmes prépositionnels comme '*selon/d'après/pour X*'.

Morphologiquement, on distingue prépositions simples et locutions prépositionnelles. *Selon* et *pour* appartiennent à la présupposition, l'expression *d'après* composé par 'de' et

‘après’ la locution prépositionnelle. Les prépositions simples sont héritées du latin.¹²⁴

1.3.2. Syntaxe

Nous présentons le comportement syntaxique du prédicat cadratif distingué de deux autres introducteurs du DR – verbe de parole et nom de parole – par ses aspects syntaxiques particuliers : la forme du discours citant en syntagme prépositionnel (non en syntagme verbal) ; l’invariabilité formelle de l’introducteur. Nous l’expliquons en décrivant les cas de *selon*, de *d’après* et de *pour* X. Ces prédicats se tendent à rapporter un discours cité en forme comme telle :

Selon/D’après/Pour X[locuteur cité], « Y[discours cité] »

Et voici les exemples appliqués :

- (42) a. *Selon* lui, « Hollande et son gouvernement sont coresponsables de la montée du FN, en tout cas dans notre vallée ». (liberation.fr)
b. *D’après* Mediapart, « l’UMP lui a renouvelé son investiture sans hésitation ». (liberation.fr)
c. *Pour* Michel, « C’est pathétique ». (liberation.fr)

Les indices de clôture des univers énonciatifs introduits par *selon*, *d’après* et *pour* X se marquent en général par virgule ou guillemets. Les derniers se manifestent en guillemets anglais (43a), en zéro (43b) ou forme hybride (discours cité partiellement guillemeté comme (43c)) :

- (43) a. Selon le chef du gouvernement, "la France a une carte maîtresse à jouer, encore faut-il qu’elle ait confiance en elle". (lemonde.fr)
b. Selon eux, M. Soumaré s’était rendu coupable d’au moins cinq actes de délinquance. (lemonde.fr)
c. Selon lui, les Français « attendent un gouvernement fort, soutenu par un parti qui s’engage ». (lemonde.fr)

¹²⁴ **Selon** : « Probablement du latin populaire *¹²⁴*sublungum* (« le long de »), composé de *sub* de « près de » et *longum*, accusatif de *longus*. Ou issu d’une forme primitive **seon* (voir *segons* « selon » en catalan, *segound* en occitan), devenu *segun*, *son* en ancien français (« conformément à ») du latin *secundum*, de *sequor* (« suivre ») soit « immédiatement après », « selon, suivant, conformément à ». (fr.wikitionary.org)

Pour : « Du latin *prDe* l’indo-européen commun, comparez avec le grec ancien *πρό*, *pro* (« devant »), le latin *pro*, etc » (fr.wikitionary.org)

La virgule est remplaçable par deux points :

- (44) Selon elle : « Commettre une discrimination dans les attributions de logements sociaux en priorisant les Français sur les étrangers est possible de 75 000 euros d’amende et 5 ans d’emprisonnement pour un dépositaire de l’autorité publique, en l’occurrence un élu qui siège dans une commission d’attribution de logement d’un organisme HLM. » (lemonde.fr)

Nous remarquons qu’il y a une inversion positionnelle entre discours citant et discours cité :

« Y[discours cité] », selon/d’après/pour X[locuteur cité],

- (45) a. « Chacun y répond en conscience », **selon lui** (liberation.fr)
b. « Si on voit avoir la confiance des électeurs, il faut leur dire (à ce qui participeraient à ces primaires) qu’ils seront le garant par la primaire du projet et pas seulement du choix du candidat », **d’après lui**. (lemonde.fr)
c. A moins de deux ans de la présidentielle, "la question de la candidature de Nicolas Sarkozy reste posée" **pour le politologue**. (lemonde.fr)

Nous examinons maintenant la construction du DR introduisant des prédicats cadratifs vers le comportement syntaxique observé dans le locuteur cité (« X ») dans la construction des prédicats cadratifs. Pour commencer, nous présentons la liste des « syntagmes nominaux pleins coréférant avec X », établie par Schrepfer-André (2006) :

Les noms propres

Les pronoms

Les pronoms personnels

Les pronoms démonstratifs

Les pronoms possessifs

Les pronoms interrogatifs

Les pronoms relatifs

Les pronoms indéfinis

Les syntagmes nominaux définis par un article défini

Les SN définis minimaux

Les SN définis modifiés par un adjectif

Les SN définis modifiés par un participe passé

Les SN définis modifiés par un syntagme prépositionnel

Cumul de modificateurs

Les syntagmes nominaux indéfinis pleins

Les syntagmes nominaux possessifs pleins

Les syntagmes nominaux démonstratifs pleins

Ce recensement des comportements syntaxiques est également noté dans notre analyse

du corpus. Ces « syntagmes nominaux coréférant avec X » sont ainsi appliqués à nos analyses d’X suivant prédicats cadratifs, extraits de notre corpus des journaux comme *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* :

	X = GN
X=PRONOM	moi, toi, lui, elle, eux, nous, vous celui-ci, celle-ci, la mienne, la sienne, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, que, qui qu’, certains, les uns, les autres, l’un, l’une, l’autre
X= N	Ayrault, Bayrou, Sarkozy, Vallaud-Belkacem, M. Lavrilleux, M. Le Foll, M. de Raincourt, M. Le Roux, Mme Lagarde, Mme Le Pen, Mme Vallaud-Belkacem, P. Laurent, François Hollande, Jacques Myard, Pierre Laurent, Marine Le Pen, Carlos Da Silva, Jean-Marie le Pen, Dominique de Villepin, Jean-Frédéric Poisson, Jean-François Lamour. LH2, NKM
X = DÉT N	un ministre, le député, la préfecture, l’enquête, les avocats, les autres, ce sondage, son entourage, ses proches, leur communiqué l’UMP, le FN, le PS, le Medef, l’Elysée, la CFDT
X=DÉT N ADJ	un rapport parlementaire, une source gouvernementale, le parti socialiste, la Droite populaire, l’hebdomadaire satirique, les secteurs définis, sa dénomination officielle, son président départemental, leur avocate commune
X=DÉT N ADJ ADJ	une source diplomatique française,
X=DÉT ADJ N	le premier ministre, la même source, l’ancien ministre,
X=DÉT ADJ ADJ N	l’ancien premier secrétaire,
X= N N	SOS Racisme
X=DÉT N N	un député UMP, un sondage BVA-Le Parisien, une estimation Ifop-SAS, une parlementaire PS, le camp Hollande, le baromètre TNS-Sofres, la sénatrice Mirelle Schurch, le vidéaste Edmond Zimmermann,
X=DÉT N de N	un sondage de Viavoice, le préfet de Moselle, l’entourage de M. Hollande, l’avocat de Florence Woerth, les instituts de sondage, le cas de figure, le projet de loi, les classes d’âge, la proposition de loi, Sa tête de liste,
X=DÉT N de DÉT N	le porte-parole du PS, l’ex-porte-parole du parti, le député-maire du Puy-en-Valay, le chef du gouvernement, un communiqué de l’Elysée, l’un de ses conseillers, l’un de ses colistiers, l’un des participants, les informations du Figaro, le ministère de l’intérieur, son exposé des motifs, le chef de l’Etat,
X=DÉT ADJ N de DÉT N	un veil ami du président,
X=DÉT N ADJ de DÉT N	la cour régionale des comptes,
X=DÉT N ADJ de N	l’expression favorite de Steeve Briois,
X=DÉT ADJ N ADJ de DÉT N	la dernière étude disponible de l’Insee,

X=DÉT N de N ADJ	le porte-parole de République solidaire,
X=DÉT N de DÉT N ADJ	le site de l'Assemblée nationale, la Groupe des fédérations industrielles, un proche du couple présidentiel, l'entourage du candidat socialiste, le ministère de l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation nationale,
X=DÉT ADJ N de DÉT N ADJ	l'ancien président du Conseil constitutionnel, l'ancien ministre des affaires européennes,
X=DÉT N N de DÉT N	le rapporteur PS de la loi,
X=DÉT N de N N	le syndicat d'enseignement SE-UNSA,
X=DÉT N de DÉT N N	Une estimation de l'institut TNS-Sofres,
X=DÉT N de DÉT N de N	le président du groupe UMP,
X=DÉT N de DÉT N de DÉT N	un témoin du ministère de la culture, une proche de la présidente du Medef, le président de la fédération des autoentrepreneurs, un conseiller du chef de l'Etat,
X=DÉT N de N de DÉT N	le chef de file de la droite sociale,
X=DÉT N de DÉT N de N	le leader du Front de gauche, les propos de l'entourage d'Anne Hidalgo, l'Assemblée des départements de France,
X=DÉT N de DÉT ADJ N de N	l'appréciation d'un rapport sénatorial de 2008,
X=DÉT N de DÉT N ADJ N	l'équipe du candidat socialiste François Hollande, un communiqué du proche de M. Hollande, le président du conseil général Christian Favier,
X=DÉT N de DÉT N ADJ de DÉT N	un responsable de la fédération départementale du PS,
X=DÉT N de DÉT N de N de DÉT N	le scrutateur du train de vie de l'Etat,
X=DÉT N de DÉT N de N de N	la présentation du projet de loi de finances,
X=DÉT N N de DÉT N N	le site Internet de l'Institut Curie,

Tableau 24. Liste des distributions syntaxiques d'X en *selon*, d'*après* et pour X

Nous avons trouvé dans la liste que le SN apparaissant dans X se manifeste en pronom, nom, syntagme nominal, syntagme nominal définis modifiés par un adjectif, et que le syntagme nominal défini est modifié par un syntagme prépositionnel *de*. Pendant le processus, le déterminant ou l'adjectif peut être ajouté. Par l'analyse, nous établissons le schéma :

X=(E+DÉT) (E+ADJ) N (E+ADJ) (E+de) (E+DÉT) (E+ADJ)N (E+ADJ) (E+de) (E+DÉT) (E+ADJ) N (E+ADJ) (E+de) (E+DÉT) N...

Il s'agit d'une formule que nous trouvons la plus fréquente dans notre corpus. Or, nous remarquons, comme commente déjà Schrepfer-André (2006), qu'il y a quelques variations plus compliquées comme par exemple l'usage – un peu rare, nous admettons – d'*à* au lieu de la préposition *de* (46a) l'enchaînement par *et* (46b) :

- (46) a. Le secrétaire d'Etat **au** développement de la région capitale
b. le porte-parole du gouvernement **et** ministre du budget

Et voici les cas où X défini est modifié par « un participe passé + par » :

- (47) a. une source anonyme **citée par** l'AFP
 b. l'enregistrement **diffusé par** le site d'information
 c. des propos **rapportés par** Le Figaro
 d. un sondage CSA **publié par** les Echos vendredi 24 août

un X étendu par un participe passé de la liste 'cité(es), diffusé(es), paru(es), présenté(es), publié(es), rapporté(es)'.

1.3.3. Sémantique

Le prédicat cadratif (*selon, pour, d'après, etc.*), suggéré par l'étude de la citation de Charolles (1997), est doté d'emplois sémantiques divers comme suit (Coltier, 2000) :

- Conformité : *Préparez les choux selon la recette 432.* (Schrepfer-André Géraldine 2006 : 11)
- Dépendance : *Selon les nouvelles que je recevrai de trois [...], je reviendrai vite à Beyrouth ou je continuerai pour l'Égypte.* (Ibid.)
- Origine : *Selon Max, Marie a un amant.* (Ibid.)

Nous nous intéressons au troisième emploi (« Origine »), en suivant l'étude de Schrepfer-André qui, dans sa thèse de doctorat, le baptise « emploi médiatif », en appelant *selon* comme « marqueur de médiation ». Selon lui, le syntagme prépositionnel (*selon*, par exemple) a des traits sémantiques comme : (i) l'indication de l'emprunt d'une information à une autre source, (ii) l'indication de la création d'une information à partir d'une autre source d'information, (iii) la valeur modale, entendue comme l'expression de l'attitude (certitude, incertitude) du locuteur à l'égard de ce qu'il énonce, (iv) la valeur aléthique, comprise comme l'expression de la prise en charge/non prise en charge par le locuteur de ce qu'il transmet (Schrepfer-André Géraldine 2006 : 20).

Le prédicat cadratif, ou introducteur, est fréquemment utilisé dans les articles de presse, parce qu'il permet à la fois de « citer de brefs extraits des propos tenus par un énonciateur (individuel ou collectif) différent du rédacteur et de rapporter librement leur contenu » (Charolles 1997 : 45).

Les entités X dans *selon X*, c'est-à-dire celles de l'emploi médiatif, se donnent humaines ou institutionnelles, professionnelles, linguistiques (les trois dernières sont considérées comme des « expressions métonymiques » de la première (humaine)¹²⁵, comme

¹²⁵ « La dénotation de la tête du SN X et le mode de donation de son référent sont aussi d'excellents critères de désambiguïsation. A titre indicatif, les noms communs complétant les *selon* référent obligatoirement à :
 - Un humain, notamment via la description de sa profession (président, journaliste, etc.) de sa position dans un débat ou une interlocution (partisan, opposant, interlocuteur, etc.) ;

selon ne peut rapporter que du discours verbalisé (Coltier 2002 : 84). C'est pour cela que le nom des entités qui est déterminé par le champ ou le caractère à représenter dans le discours citant.

Et voici notre liste de noms des entités qui se trouvent à X (dont la valeur « origine » est retenue), extraite de notre corpus :

Classe	Sous-Classe	Exemples
Humain	Pronom	Nous, vous, elle, moi, lui, eux, un autre, Une de ses fidèles, les uns, certains,
	Nom propre	Xavier Bertrand, Sarkozy, NKM, Mme Gaspard, Marine Le Pen, M. Hollande, Jean-Claude Mailly,
	Profession	Savant, parlementaire, ministre, maire, magistrat du parquet, lobbyiste, journaliste, député, avocat, auteur, sénateur, juriste, politologue, ministre,
	Statut	Sénatrice socialiste, responsable, participant, secrétaire général, directeur, syndicat, président, premier ministre, préfet, chef, candidat,
	Nationalité	Un hollandais,
	Divers	un vieil ami du président, témoin, un membre du CA, internaute, socialiste, filloniste, conseiller, collaborateur, initiateur, son entourage, son épouse, son adversaire, opposant, interlocuteur, spécialiste, les personnes interrogées, enquêteur,
Organisme	Pays/Région	Quito, ville, région, France, pays,
	Corps constitués	Institut, établissement, gouvernement, préfecture, police,
	Corps d'enquête	Juridiction, commission,
	Association (politique)	Équipe, PS, parti, PCF, le groupe UMP, FN, le Front de gauche, CRAN, collectif, le camp Hollande,
	Presse	Sky News, RTL, RMC, Libération, quotidien, magazine, journal, radio, télévision, presse,
Dire	Dire	dires, témoignage, mot, expression, termes, récit, propos, communiqué, déclaration, exposé, conclusion, etc

Tableau 25. Tableau de la classification sémantique de la source X du français

Nous avons les trois sortes de noms des entités comme Humain, Organisme et Dire qui sont respectivement attribuées aux entrées correspondantes.

-
- Un organisme (syndicat, parti, etc.) ;
 - Un dire ou une opinion (déclaration, conclusion, thèse, etc.) ;
 - Un contenant ou contenu textuel (statistiques, prévisions, etc.) ;
 - Un support matériel d'information (rapport, document, etc.) » (Mourad et Schrepfer 2002).

2. La fonction argumentale

2.1. Les contraintes sur le discours cité dans le DRD

Nous étudions maintenant les contraintes – celles qui, étant sur le discours cité dans le DRD, se caractérisent par prise de la citation pour propos. Il est donc nécessaire que nous examinions d'abord les définitions données à celle-là. Selon L. Devila (2006), la citation est la « proposition-énoncé en tant qu'unité textuelle élémentaire » que l'on énonce « par un énonciateur à destination d'un destinataire-interprétant ayant valeur de co-énonciateur ». P. Ligas, adoptant son approche en tant que discours direct et comme imitation, la voit comme « [...] les phrases citées introduites par un verbe d'énonciation (ou verbe introducteur) et les phrases citées enfermant une incise de citation ; dans ce dernier cas on dit que la phrase citée et l'hôte de l'incise. » Il spécialise le terme de DD pour la construction où une citation est explicitement introduite par un verbe de *dire*.

Nous adoptons la deuxième définition de la citation à partir de laquelle nous menons l'enquête sur deux genres de discours : le DRD (discours rapporté direct) et le DIC (discours avec incise de citation) – ces deux termes font référence à l'étude de Danlos, Sagot et Stern (2010b).

Examinons la position du discours citant ou des incises de citation. En (48a, DRD), le discours citant est en « position initiale » : il apparaît avant le discours cité. Mais l'incise peut situer en « position médiane », c'est-à-dire à l'intérieur du discours cité (48b, DIC). Le discours citant peut aussi bien situer en « position finale » : il apparaît après le discours cité (48c, DIC) :

- (48) a. M. Sarkozy a assuré : "Il y a une erreur qui a été faite par le préfet : il avait tous les effectifs à sa disposition et il n'a pas garanti l'ordre public." (lemonde.fr)
b. "Le gouvernement est ouvert aux critiques et aux amendements, a-t-il assuré, à condition qu'ils ne mettent en cause ni le volume des efforts ni leur équilibre." (lemonde.fr)
c. "Il y a une opposition assez unanime dans cette maison à l'idée que le gouvernement demande encore un effort aux collectivités locales, alors que le maintien en euros courants des dotations de l'État est déjà une très forte contrainte", assure le sénateur Philippe Marini. (lemonde.fr)

D'ailleurs, selon Ligas (2012), le DRD (avec verbe d'énonciation ou introducteur) et le DIC (placée au milieu ou après la citation) diffèrent par un certain nombre de points : au-delà des différences évidentes d'ordre des mots et de réalisation prosodique, on dénombre trois propriétés remarquables : premièrement, les verbes concernés ne sont pas exactement les mêmes ; deuxièmement, le discours direct se trouve sans problème dans une subordonnée,

troisièmement, le verbe de discours direct prend la citation comme complément.

Nous constatons que les contraintes – qui poussent le prédicat introducteur à choisir la citation qui est identique au point de vue syntaxico-sémantique – sont imposées sur le discours cité par rapport au sens du prédicat introducteur – quel qu’il soit le discours : le DRD ou le DIC. Nous continuons l’enquête sur le DRD et le DIC autour des trois degrés suivants des contraintes sur le discours cité : Peu de contraintes (2.1.1.) ; Contrainte moyenne (2.1.2.) ; Contrainte forte (2.1.3.).

2.1.1. Peu de contraintes sur le discours cité

Dans le DRD français, ce sont les deux points qui séparent le discours citant et le discours cité (citation) qui crée, en se juxtaposant sur le premier, un segment dont le segment cité sert à manifester le trait de l’oralité. Le DRD tend à prendre pour citation l’énoncé court, les phrases déclarative, exclamative, interrogative qui manifestent tous l’oralité.

Or, tous les prédicats de parole introducteurs ne prennent pas telles citations – tout dépend de divers degrés des contraintes qui déterminent des citations à choisir, sous l’influence du sens des prédicats.

Selon Chuquet (2001 : 32), les verbes susceptibles d’introduire une citation sont « prédicats déclaratifs “de base” tel *dire*, *demander*, prédicats ayant un statut déclaratif plus marqué, tels *annoncer*, *déclarer*, verbes exprimant une notion de clarification (*expliquer*, *préciser*, *souligner*...) ou de jugement (estimer) ou encore qu’il appelle “d’attitude déclarative” de type *s’indigner*, *soupirer*, *menacer*, etc. En ce qui concerne l’incise, l’usage de l’inversion du verbe et du sujet « peut se décrire comme étant le degré extrême du rapport appositif entre énoncé primaire et énoncé rapporté ; ce sont les propos rapportés au discours direct qui sont focalisés et qui constituent le “pivot” de l’ensemble “énoncé rapportant + énoncé rapporté”, et la déclarative qui leur est juxtaposée n’est qu’incidente, constitue un simple commentaire qui peut se gloser par : “paroles de X” » (*ibid.*).

Nous avons choisi *dire* parmi les verbes mentionnés dessus, parce qu’il est un des verbes de prédicat qui a *le moins de contraintes* sur la citation. Il a une certaine liberté de positionnement ; il apparaît avant le discours cité(49a), à l’intérieur du discours cité(49b), après le discours cité (49c) :

- (49) a. Mme Dati a dit : "c'est un peu agaçant au bout d'un moment". (lemonde.fr)
b. "Ce serait, a-t-il dit, une bonne information à donner aux actionnaires" (lemonde.fr)
c. "Ce niveau d'injures commande qu'à un moment il faille dire stop", a-t-il dit. (lemonde.fr)

Dire se distingue parce qu’il peut prendre tous les types de phrases comme citation :

phrase déclarative (50a), exclamative (50b), interrogative (50c) et impérative (50d), y compris énoncé court (50e) et interjection (50f). L'exemple (50g) est proposé par Bonami (2008) comme « citation correspondant à un comportement non-linguistique » qui ne permet pas *dire* d'attacher à la citation. À part cet exemple, le reste des citations présentées se manifeste en argument de *dire* qui se donne le verbe de prédicat à *peu de contrainte* sur le discours cité.

- (50) a. Il dit : "J'ai estimé nécessaire de changer cela". (lemonde.fr)
 b. Il conclut en disant : "Vive la Palestine libre ! Amitiés révolutionnaires". (lemonde.fr)
 c. La presse allemande disant : "Est-ce que Nicolas Sarkozy est germanophobe ?" (lemonde.fr)
 d. les Français nous disent : "Arrêtez de ne vous adresser qu'à vous-mêmes, occupez-vous de nos problèmes." (lemonde.fr)
 e. Il dit : "lui et lui !"
 f. Il dit : "hélas"
 g. *Il a dit : « hips ! ». (= Paul a hoqueté) (O. Bonami 2008 : 2410)

Il faut noter que *dire* ne se limite pas en ce qui concerne le sens – sens positif (51a) ou négatif (52a) :

- (51) a. Il lui a dit : « Bravo, c'est formidable ! »
 b. J'ai entendu X féliciter Y en lui disant : « Bravo, c'est formidable ! » (R. Vivès 1998 : 70)
 (52) a. Il lui a dit : « C'est pas vrai ! Regarde ce que tu as fait ! »
 c. J'ai entendu X gronder Y en lui disant : « C'est pas vrai ! Regarde ce que tu as fait ! » (R. Vivès 1998 : 70)

L'exemple (51b) permet d'interpréter (51a) en sens positif, ainsi que (52b) fait interpréter (52a) en sens négatif.

Des verbes autre que *dire* – ceux qui sont sémantiquement proches à lui – sont munis plus de contraintes – c'est ce que nous allons examiner dans le chapitre suivant.

2.1.2. Contrainte moyenne sur le discours cité

Les verbes de parole, à l'exception du verbe *dire*, peuvent imposer des contraintes sur le discours cité. Celles-ci se manifestent en général dans les trois manières suivantes : contraintes sémantique, discursive, syntaxique qui sont les objets d'enquête de ce chapitre.

La contrainte sémantique désigne celle qui impose sur les types de phrases manifestant dans la citation, qui « dénote *a priori* tout type d'acte de langage comme assertion,

interrogation et exclamation »¹²⁶, selon le sens des introducteurs. Nous prenons les trois verbes pour exemples de cette contrainte : *annoncer*, *demander*, *ordonner*. Ils partagent la même contrainte en ne prenant comme citation que phrase déclarative, interrogative ou impérative :

- (53) a. Il a annoncé : "La majorité de demain remettra l'ouvrage sur le métier"
 b. * Il a annoncé : "La majorité de demain remettra l'ouvrage sur le métier ?"
 (54) a. Il a demandé : "La grève serait-elle devenue taboue à la CGT ?"
 b. * Il a demandé : "La grève serait devenue taboue à la CGT."
 (55) a. Il a ordonné : "Vous devez tous vous désister en faveur de celui qui est arrivé en tête."
 b. *Il a ordonné : " Vous devez tous vous désister en faveur de celui qui est arrivé en tête ?"

Les phrases (53b, 54b, 55b) montrent l'impossibilité imposée à chaque verbe : pas de phrase interrogative pour *annoncer* et *ordonner* qui est obligé de prendre la phrase impérative comme (55a) ; pas de phrase déclarative pour *demander*.

La contrainte sémantique ne s'impose pas seulement à l'introducteur (verbe de parole) mais aussi à nom prédicatif de parole :

- (56) a. Il a posé une question : « Voulez-vous rester dans l'Europe ? »
 b. *Il a posé une question : « Vous voulez rester dans l'Europe. »

La contrainte sémantique concerne celle qui impose au sens phrastique de la citation. Par exemple, le verbe *féliciter* doit accompagner la citation au sens positif qui fait des compliments à l'autrui, tandis que *gronder* la citation négative qui lui fait des reproches :

- (51) b'. X félicite Y : « Bravo, c'est formidable ! »
 (52) b'. X gronde Y : « C'est pas vrai ! Regarde ce que tu as fait ! »

La contrainte discursive est un cas où certains introducteurs du DR sont pour prémisse contraints d'avoir un événement précédent ou un énoncé précédent, comme certains verbes de discours rapporté tels qu'*ajouter* ou *répondre* ne peuvent pas être la tête d'une incise de citation dans un DIC qui figure dans un contexte gauche nul, selon Sagot, Danloset Stern (2010b). Aux verbes *ajouter* et *répondre* s'ajoutent les verbes à catégorie <louange-félicitation>, <reproche-désapprobation>. Nous trouvons que cette contrainte se manifeste aussi dans le DR à nom prédicatif de parole comme les exemples suivants (dont le contexte figure entre crochets ([*contexte*])) :

- (57) a. [*contexte nul*]# Et, pour faire bon poids, l'ancien premier ministre Alain Juppé ajoute :
 "Ça ne me choquerait pas qu'on demande aux très riches de faire un effort de solidarité

¹²⁶ Sago, Danlos et Stern (2010b)

supplémentaire vis-à-vis de ceux qui souffrent dans la crise." (lemonde.fr 31/03/2010)

- b. [Jean-François Copé, son homologue de l'Assemblée - et inventeur du bouclier fiscal en 2006 - admet que sa "religion n'est pas totalement définitive sur le sujet".] Et, pour faire bon poids, l'ancien premier ministre Alain Juppé ajoute : "Ça ne me choquerait pas qu'on demande aux très riches de faire un effort de solidarité supplémentaire vis-à-vis de ceux qui souffrent dans la crise." (lemonde.fr 31/03/2010)

La contrainte syntaxique s'applique au positionnement de l'incise – c'est-à-dire à des certains introducteurs. Tous les verbes introducteurs de DRD sont en principe possibles dans les incises de citation, selon Bonami et Godard (2008). Or le positionnement de l'incise n'est pas libre dans le nom de parole – qui ne se manifeste pas plus en incise – au contraire du verbe de parole. Par exemple, un nom de parole *avertissement* permettant la citation de suivre le discours citant (58a) l'empêche de le précéder (58b) ou de l'assiéger (58c) :

- (58) a. Elle a lancé cet avertissement : "Jamais je n'ai mis un genou à terre, jamais je n'ai songé à abandonner".
b. *"Jamais je n'ai mis un genou à terre, jamais je n'ai songé à abandonner", a-t-elle lancé cet avertissement.
c. *"Jamais je n'ai mis un genou à terre, elle a lancé cet avertissement, jamais je n'ai songé à abandonner".

Nous citons d'abord l'explication de Danlos, Sagot et Stern (2010b) pour comprendre l'apparition du phénomène : « la caractéristique principale des incises de citation en français est 'l'inversion obligatoire du sujet', que celui-ci soit réalisé sous forme d'un GN ou d'un clitique (*commenta le député*, *commenta-t-il*). Cette inversion du sujet s'accompagne de contraintes sur la possibilité de maintenir les éventuels autres compléments sous-catégorisés par le verbe. On peut ainsi noter l'inacceptabilité d'incise de citation telle que **commenta-t-il la décision* ou **commenta-t-il par une remarque acerbe*. » En ce qui concerne les compléments possibles, nous trouvons les compléments d'objet indirect comme *à GN* ou *contre GN* – tous deux étant syntagmes prépositionnels par lesquels « l'inacceptabilité » de l'incise à nom prédicatif peut être expliquée. Comme le nom prédicatif (qui est pourtant un prédicat sémantique) exige, pour qu'il se réalise au niveau phrastique, un verbe support pour qui il se fonctionne, au niveau syntaxique, comme complément d'objet direct ou nom prédicatif.

Nous concluons le chapitre en constatant que la plupart des introducteurs du DR sont sous les contraintes – soit sémantique soit syntaxique ou discursive –, imposées à l'argument, selon les prédicats respectifs.

2.1.3. Contrainte forte sur le discours cité

Nous étudions maintenant la contrainte forte, effectuée par les introducteurs du DRD pour le discours cité du DRD. Les derniers se manifestent le plus souvent en prédicats *bavardage* lequel s'adresse au cas où plusieurs personnes (plus d'une ou deux) se rassemblent pour « parler beaucoup, souvent des choses inutiles, sans intérêt »¹²⁷ - c'est-à-dire l'absence d'un contenu de parole précis. Cette contrainte se traduit en leur difficulté de prendre la citation qui tend à imiter le discours d'autrui 'au pied de la lettre'. Nous présentons quelques exemples de verbes de parole correspondants : *bavarder, causer, jaboter, jacasser, jaser, jaspiner, papoter, parler, etc.* :

(59) *Il a bavardé : "c'est un peu agaçant au bout d'un moment".

(60) *Il a jacassé : "c'est un peu agaçant au bout d'un moment".

(61) *Il a papoté : "c'est un peu agaçant au bout d'un moment".

Leur intraduisibilité en DRD explique d'emblée celle de l'incise :

(62) a. *"C'est un peu agaçant au bout d'un moment", a-t-il bavardé.

b. *"C'est, a-t-il bavardé, un peu agaçant au bout d'un moment".

Les introducteurs, qui sont noms prédictifs de parole, ne peuvent pas prendre non plus la citation comme arguments. Nous en expliquons par un exemple : *causette*, qui tend à se manifester dans le discours citant, en combinaison avec *faire* (verbe support) :

(63) a. *Il a fait la causette : "c'est un peu agaçant au bout d'un moment".

b. *"C'est un peu agaçant au bout d'un moment", a-t-il fait la causette.

c. *"C'est, a-t-il fait la causette, un peu agaçant au bout d'un moment".

Bavardage, causerie, jacasserie, papotage, etc. sont des verbes prédictifs de parole qui partagent la même contrainte que *causette*.

Nous concluons ce chapitre de l'étude sur la contrainte des prédicats de parole sur argument, en constatant que tous les prédicats de parole ne peuvent pas prendre la citation comme argument, comme ils le font par rapport aux degrés de contraintes (soit sémantiques soit syntaxiques).

¹²⁷ C'est la définition donnée par le *Trésor de la Langue Française Informatisé* (atilf.atilf.fr).

2.2. Les arguments dans le DRI

Ils se divisent par trois points de vue suivants : formel, sémantique et énonciatif. Ces trois aspects sont une base pour nos enquêtes sur les comportements des arguments dans le DRI.

2.2.1. Différence formelle

Riegel *et al.* (1994 : 491) propose les trois catégories de propositions complétives, établies par le mécanisme formel : 1) les complétives introduites par *que* (ou conjonctives) ; 2) les constructions infinitives (incluant les propositions infinitives, mais aussi des infinitifs dépourvus de sujet explicite) ; 3) les constructions interrogatives indirectes ou même exclamatives.

Les complétives introduites par la conjonction *que* sont un type du DRI dans lequel le verbe de parole se manifeste en complément :

- (64) a. Il a annoncé à ses amis qu'il allait bientôt se marier.
- b. Il m'a informé qu'il refusait.
- c. Il déclare qu'il votera contre le projet.

Que P dans les exemples exige la marque du temps verbal, comme elle est la complétive à temps fini.

La caractéristique syntaxique des verbes de parole se tend à déterminer les choix formels comme complétive (65a) et infinitive (65b). L'exemple (65c), construction V^{sup}+N_{préd}, s'établit par prise de la proposition infinitive qui accompagne ou non les prépositions comme *à* ou *de* :

- (65) a. Max conseille à Luc qu'il s'en aille.
- b. Max conseille à Luc de s'en aller.
- c. Max donne à Luc le conseil de s'en aller. (Nathalie)

Les prédicats de parole à infinitive se trouvent aux classes sémantiques *demande*, *proposition*, *ordre*.

Les verbes à classe sémantique *questionnement* comme *demander*, *questionner*, *interroger*, etc. se tendent à prendre les constructions interrogatives comme interrogation totale (66a) ou partielle (66b-d) :

- (66) a. Max demande si Paul vient
- b. Max demande à chaque passager qui va l'héberger.

- c. Max me demande ce que je pense de sa décision.
- d. Il me demande quand je pars en vacances.

L'interrogation totale prend la conjonction *si* pour introduire la subordonnée, tandis que l'interrogation partielle les mots interrogatifs comme « le pronom *qui* (67b), utilisé pour l'interrogation sur le sujet, l'objet ou l'attribut animés, le pronom démonstratif (67c) suivis des relatifs *qui* (sujet) ou *que* (objet ou attribut) pour l'interrogation sur le sujet, l'objet ou l'attribut animés et le même adverbe que l'interrogation indirecte (67d) utilisé par l'interrogation sur les circonstances (Riegel *et al.*, 1994 : 500). » Il faut mentionner la diversité des adverbes interrogatifs comme *où*, *pourquoi*, *combien*, *comment*, etc.

2.2.2. Différence sémantique

Nous étudierons les deux choses suivantes dans le présent chapitre : événement précédent (J.-R. Jung 2006 ; S.-S. Shin 2010) et facticité (Kiparsky et Kiparsky 1971¹²⁸ ; Leech 1974 ; B.-M. Kang 1983). Avant de commencer, rappelons-nous brièvement du rapport étroit entre les sens du prédicat de parole et du Dcité (complétive), lesquels sont montrés dans nos classifications sémantiques de prédicats de parole. Par exemple, si un Dcité appartient à la classe sémantique LOUANGE, le contenu de celui-ci doit être si positif jusqu'à attirer une louange, comme le Dcité conduit à exprimer un reproche dans la classe sémantique REPROCHE – sauf le cas de *dire*, qui est un verbe « neutre ».

Retournons à notre premier objectif : événement précédent. Il s'agit de l'antériorité d'un événement avant le temps d'énonciation du DR. Cet événement contient l'événement de parole par lequel entraîne la parole précédente. Nous montrons maintenant comment l'événement précédent est présupposé par les paroles dans les actes de paroles suivants :

- (67) a. On m'a rapporté que vous allez partir.
- b. Événement précédente : J'ai dit que je vais partir.
- (68) a. Lia révèle que son mariage n'a tenu qu'un an.
- b. Événement précédente : Le mariage de Lia n'a tenu qu'un an.

L'événement précédent (67b) est le présupposé de (67a) dont le verbe *rapporter* exprime le sens « répéter à quelqu'un ce qu'on a vu, entendu, appris (larousse.fr) » : ainsi (68b) par le verbe *révéler* dont le sens est « faire connaître à quelqu'un ou rendre public ce qui était tenu

¹²⁸ « L'étude de Kiparsky et Kiparsky (1971) sur les prédicats factifs montre qu'il existe une corrélation forte au sein des propriétés sémantiques des compléments factifs, en particulier la force présuppositionnelle en rapport avec ceux-ci (Les traductions sont à moi). »

secret. » Nous y remarquons aussi que les verbes de classe sémantique ANNONCE prend le Dcité du DRI pour manifester l'événement précédent ou la parole précédente.

Nous décrivons, cette fois-ci, la classe sémantique REPONSE où un acte de parole de la question doit être présupposé dans la forme interrogative de la parole précédente, comme (70) se donne l'événement précédent de (69) :

(69) Le député (Jean Leonetti) a **répondu** que le principe de "collégialité" (souvent évoqué dans le milieu médical et qui est une obligation en cas d'arrêt d'un traitement, ndlr) n'était pas stipulé s'agissant de l'administration d'une substance visant à soulager le patient mais pouvant avoir comme effet secondaire la mort. (larepubliquesdes pyrenees.fr 17.06.2014)

(70) Événement précédente : Le président Michel le Maître lui a notamment demandé s'il était obligatoire de consulter d'autres médecins en cas de décision de sédation pour des patients en phase terminale, un acte pouvant entraîner la mort. (larepubliquesdes pyrenees.fr 17.06.2014)

Pourtant, il faut ajouter que la classe sémantique INTERROGATION présuppose l'événement suivant, non pas l'événement précédent, comme l'acte d'interroger anticipe postérieurement l'acte de répondre.

Voici les classes sémantiques qui ont besoin de l'événement précédent : EXCUSE, ENCOURAGEMENT, FÉLICITATION, LOUANGE, REMERCIEMENT, ACCORD, DÉACCORD, AUTORISATION, DÉFENSE, REPROCHE.

Nous examinons maintenant notre deuxième objectif : facticité. Il s'agit de la « crédibilité offerte par le locuteur au contenu d'énonciation. » Nous distinguons les deux sortes du Dcité par ce critère : 1) Dcité à facticité ; 2) Dcité à non-facticité. Tout d'abord, nous expliquons le premier. Celui-ci se manifeste en complétive dans les exemples (71a-b) dont la facticité est présupposée par la parole de Manuel Valls (71a) et dans celle d'Erdogan (71b), ceux qui viennent de l'énoncer dans les énonciations d'origine :

(71) a. Manuel Valls **affirme** que la France tiendra ses engagements. (leparisien.fr 14.04.2014)

b. Erdogan **affirme** que les femmes ne peuvent naturellement pas être l'égal des hommes. (lemonde.fr 11.24.2014)

Le Dcité à facticité s'avère comme tel par le locuteur par rapport à la parole dans les verbes de la sémantique ACCORD (*accorder, concéder, acquiescer*), comme par exemple par *l'acteur américain* (72a) et par *le porte-parole du président Barack Obama* (72b) :

(72) a. Lors d'une déposition enregistrée en septembre dernier, l'acteur américain a **concedé** que la Scientologie est en partie responsable de l'échec de son mariage. (public.fr 08.11.2013)

b. Lors de son point de presse quotidien, le porte-parole du président Barack Obama a en

outre **concedé** que les États-Unis abordaient cette nouvelle phase en étant « sceptiques » quant à la sincérité du régime du président syrien Bachar al-Assad. (20minutes.fr 11.09.2013)

Ensuite, nous étudions le Dcité à non-facticité, par les exemples à DRI (73)-(75). Dans l'exemple (73) qui appartient aux verbes de la sémantique DESACCORD (*contester, protester, réfuter, démentir, contredire*), c'est l'énonciateur d'origine (« Jean-François Copé ») qui affirme la non-facticité du Dcité :

(73) Copé **conteste** que la transparence soit de règle partout en Europe.

Dans les exemples suivants qui emploient les verbes *prétendre* et *prétexter*, les rapporteurs révèlent la non-facticité (c'est-à-dire fausseté) des Dcité :

(74) Des observateurs ont **prétendu** que n'importe quel démocrate gagné en 2008, vu l'état de l'économie. (lemonde.fr 17.01.2013)

(75) Il a **prétexté** qu'il avait un voyage d'affaires.

2.2.3. Différence énonciative

Lorsque nous disons la « différence énonciative », il s'agit de celle des arguments du DRI – celle qui s'ensuit l'analyse des modalités énonciatives. Rappelons-nous pour instant la définition de Charaudeau (1992) pour les actes locutifs qui sont divisés en modalités allocutives et modalités élocutives : Les modalités allocutives « impliquent locuteur et interlocuteur, et précisent la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur » (*op. cit.* : 579). Et les modalités élocutives « n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du propos qu'il énonce » (*op. cit.* : 599). Selon Buvet (2012a), les premières sont baptisées comme « modalité interindividuelle », alors que les deuxièmes « modalité subjective ».

Nous allons expliquer les modalités énonciatives par les exemples suivants dont la partie soulignée désigne le Dcité et celle en gros des marques de modalité.

En tant que le DRI français se manifeste en complétive, il est nécessaire de mobiliser le verbe introducteur qui la prend pour argument. La quasi-majorité de classes du verbe introducteur possède la modalité interindividuelle en impliquant en lui l'interlocuteur (sauf la classe MONOLOGUE) :

(76) a. On **dit** que je ressemble à Don Draper (lefigaro. fr 01.07.2014)

b. On m'**dit** que le film n'aurait pas de succès (premiere.fr 10.12.2013)

Le verbe *dire* est, dans ces deux exemples, employé comme introducteur du DRI, tout en faisant apparaître un point de divergence entre eux – la non-indication de l’interlocuteur dans (76a) et l’indication de l’interlocuteur *me* dans (76b). Nous constatons par ce fait que l’apparition de l’interlocuteur n’est pas obligatoire au niveau phrastique, comme sa non-indication dans (76a) est remplacée par *on* qui est en mesure de rapporter le contenu de parole du Dcité à quelqu’un. Nous y remarquons également le présupposé de l’interlocuteur à l’intérieur du verbe de parole et l’argument datif en lequel se réalise l’interlocuteur.

(77) Nous, nous disons qu'**il faut** revenir sereinement aux monnaies nationales, pour créer un dynamisme en matière d'économie, d'emplois, alors qu'avec l'euro, nous **nous condamnons** à l'austérité, à la sous-croissance. (lejdd.fr 07.05.2014)

Dans cet exemple, le Dcité conduit à manifester OBLIGATION par *il faut* et les locuteurs cité/citant *nous* (qui, en étant le sujet du DRI, peut être les deux simultanément – ce qui va donc montrer la modalité subjective des locuteurs cité/citant), en intensifiant DEVOIR par *se condamner à*.

(78) Le patron du SPD **révèle** que son père était nazi. (lefigaro.fr 11.01.2013)

Le Dcité de cet exemple est introduit par le verbe *révéler* qui appartient à AVERTISSEMENT – c’est une modalité interindividuelle dont le sens est « rendre public des choses que n’étaient pas divulguées ou étaient cachées à l’interlocuteur. » *Nazi* dans le Dcité manifeste APPRÉCIATION_NÉGATIVE en voulant dire celui « désigne le seul type de fascisme incorporant à la fois racisme biologique et antisémitisme¹²⁹. »

La modalité subjective du locuteur citant peut se refléter dans le Dcité :

(74’) Des observateurs ont **prétendu** que n’importe quel démocrate gagné en 2008, vu l’état de l’économie. (lemonde.fr 17.01.2013)

(75’) Il a **prétexté** qu’il avait un voyage d’affaires.

Ces exemples, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent pour le cas où le locuteur citant nie la facticité du Dcité. Le locuteur citant ne croyant pas au contenu de la complétive, les verbes *prétendre* et *prétexter* (AFFIRMATION ‘FAUX’ ou OPINION) laissent le Dcité d’entrer dans la modalité subjective du locuteur citant.

¹²⁹ fr.wikipedia.org.

2.3. Les arguments dans le DRH

Les formes hybrides sont un terme englobant tous les DRs que nous avons adoptés pour notre étude, n'étant pas des formes canoniques (DRD et DRI) – dont leurs fonctions argumentales sont notre préoccupation dans les chapitres suivants.

2.3.1. Différentes constructions possibles

Les DRH ont besoin de diverses constructions, tandis que le couple dichotomique DRD/DRI s'est construit selon une grammaticalisation progressive (Rosier 2008 : 51) – nous constatons par ce fait qu'ils s'établissent sur de critères qui sont nécessaires pour la distinction entre le discours citant / le discours cité et pour la création de relations entre (au moins) deux énonciations et que, là, se créent les formes variées en continuum. En ce qui concerne cette progressivité du DRD au DRI, nous en présentons la définition comme suit : « L'extension des formes du DR à la notion de point de vue (Marnette et Rabatel) a, de fait, inscrit ces formes dans un processus graduel où la représentation d'un point de vue autre est en amont de la représentation de la parole d'autrui. » (*Ibid.*, pp. 51)

Nous parlons maintenant les catégorisations des formes du DR selon la progressivité, proposées par De Gaulmyn (1983), qui en divisent en *formes simples*, *formes mixtes* disposant respectivement *quatre simples* et *sept mixtes* comme voici (repère de onze formes de rapport – quatre simples (1-4) et sept mixtes (5-11)) :

- Formes simples :
 1. DRD avec incise ou sans incise, avec verbe introducteur ou sans
 2. DRI, complétive ou interrogative indirecte après un verbe
 3. DN (discours narrativisé) mention de parole sous forme d'un infinitif ou d'un syntagme nominal objet d'un verbe locutoire, ou d'un substantif locutoire abstrait
 4. DIL, ou discours vécu, marqué comme tel par le contexte de l'énoncé ou par une incise attribuant le discours à un locuteur.
- Formes mixtes
 5. DRI (DRD), DRI comportant un îlot textuel de DRD entre guillemets, inférieur à un syntagme
 6. DRI-DRD, DRI comportant un îlot textuel de DRD entre guillemets, égal ou supérieur à un syntagme et généralement terminant l'énoncé ;
 7. DRI/DRD, où *que* est immédiatement suivi ou précédé des guillemets du DD
 8. DN(DRD), discours narrativisé comportant un îlot textuel entre guillemets égal ou supérieur à un syntagme
 9. DN-DRD, discours narrativisé avec au moins un syntagme entre guillemets

10. DIL(DRD), DIL comportant un îlot textuel entre guillemets inférieur à un syntagme
11. DIL-DRD, DIL comportant un îlot textuel entre guillemets égal ou supérieur à un syntagme.

Nous pouvons dégager, à part DRD et DRI, neuf formes du DR dans la liste où l'incise et 'introduceur sans' sont classés comme DRD et où les formes mixtes ne s'avèrent qu'en DIL.

Nous présentons cette fois-ci les catégorisations de Rosier (2008) qui posent à l'opposé des formes du DRD et du DRI les *formes libres* (1-2), *formes mixtes* (3-6) et *formes aux confins du DR* (7-9) :

- Formes libres
 1. Le discours indirect libre
 2. Le discours direct libre
- Formes mixtes
 3. Le discours rapporté neutre
 4. Le discours direct avec *que*
 5. Le discours indirect marqué typographiquement ou mimétique
 6. Le discours indirect sans *que*
- Formes aux confins du discours rapporté
 7. Conditionnel et marqueurs de mise à distance
 8. Formes en selon X et autres attributions du dire
 9. Le discours narrativisé

Après avoir étudié ces catégorisations, nous pouvons voir que les formes du DR s'avèrent 'passage' soit vers le DRD soit vers le DRI.

Dans le chapitre suivant, nous décrivons les diverses façons de réalisations des arguments des formes hybrides en discours cité.

2.3.2. Les passages de DRD

Nous examinons dans les chapitres suivants : comment se manifestent les formes hybrides et leurs discours cités. Les formes mixtes du DRD se divisent en : DIL (discours direct libre) ; DRD (discours direct) avec *que* ; DRI sans *que*.

■ DIL

Les discours direct et indirect possèdent toutes leurs formes « libres ». Rosier définit le DDL comme voici : « Le DDL regroupe les formes émancipées du modèle canonique du DD surmarqué. Il ne contient ni verbe ou locution introductive, ni marqueurs typographiques. Il présente des personnes de l'interlocution et des verbes conjugués au temps du discours (présent,

passé composé, futur) qui rompent avec l'espace énonciatif qui l'encadre (temps du passé, troisième personne) » (Rosier, 2008 : 92) :

(79) Elle s'était levée, *oh descendu, c'est qu'il me fait mal avec ses pattes, il me griffe, ses ongles sont durs, ça aussi c'est la vieillesse* (Danièle Sallenave, *Un Printemps froid*, p. 15).

Les parties en italique se désignent énoncé cité.

Le DDL, comme le DIL, dispose du discours cité et du discours citant qui se fonctionnent indépendamment – ce qui leur offre une autonomie, non du discours cité fonctionnant comme complément ou argument du discours citant. La distinction entre le discours cité et le discours citant n'y est pas très claire.

■ **DD avec *que***

Cette forme consiste en introduction du marqueur du DRI (*que*) précédant le discours cité. Rosier (2008) la voit comme « une véritable rupture énonciative », comme le « discours cité ne dépend pas de la situation d'énonciation du discours citant » comme l'exemple suivant :

(80) Il explique ainsi que « nous avons besoin de l'Europe dans les domaines où les politiques nationales méritent d'être complétées, harmonisées, voir unifiées ». (Corpus presse [Le Monde], ci-dit.com) (*op. cit.*, Rosier 2008 : 85)

Et aussi, Rosier (2008 : 97) recense la liste des verbes introducteurs des formes mixtes : *admettre, affirmer, ajouter, apprendre, assurer, avouer, calculer, conclure, confier, confirmer, constater, déclarer, demander, déplorer, dire, estimer, exiger, expliquer, faire valoir, juger, noter, observer, penser, préciser, prévoir, promettre, proposer, raconter, rappeler, reconnaître, relever, remarquer, répondre, retenir, s'apercevoir, souhaiter, souligner, stipuler, trouver.*

2.3.3. Les passages de DRI

Nous allons étudier les trois formes hybrides à DRI suivantes : DIL, DRI mimétique (discours indirect marqué typographiquement ou mimétique), DRI sans *que*.

■ **DIL (discours indirect libre)**

Il s'agit d'un style particulier des romans modernes français – celui de narration à double voix où s'entrecroisent les pensées ou les paroles du personnage et celles du narrateur, en brouillant la frontière entre parole du personnage et celle du narrateur. Sa caractéristique formelle s'explique ainsi (J. Dubois *et al.*, 2001 : 152) : « Dans le discours indirect libre, les substitutions de pronoms et de référents je/ici/maintenant une fois faites, on supprime (on

n'exprime pas) le subordonnant introduisant le discours indirect proprement dit ».

La modalité décalée du DIL « fait entendre la voix d'un autre, de façon plus (DIL mimétique) ou moins discordance (DIL narratif) avec le contexte narratif » (Rosier 2008 : 90). Nous l'expliquons par extraits d'un roman de Mauriac, cités dans *Le Bon usage* (15e édition 2011 :543) :

(81) Brigitte ouvrait la porte du petit salon et nous appela : Ne voulions-nous pas un peu de thé ?
Cela nous réchaufferait après cette course (*Pharisienne*, François MAURIAC, p.213)

Ces extraits donnant l'impression d'être le DRD – par l'utilisation de l'embrayeur *nous* dans le discours cité suivant les deux points –, nous ne les trouvons pas comme tels, car, s'ils le sont, ils doivent être formés comme : « *Ne voulez-vous pas un peu de thé ? Cela vous réchauffera après cette course* ».

Nous allons observer les comparaisons entre DRD/DIL et DRI/DIL (Andersen 2000 : 14) :

- (82) a. DD : Il a dit mais je ne peux pas vous aider aujourd'hui
- b. DIL : Il a dit qu'il ne pouvait pas nous aider ce jour-là
- c. DDL : Il est venu tout de suite mais je ne peux pas vous aider aujourd'hui
- d. DIL : Il est venu tout de suite il ne pouvait pas nous aider aujourd'hui/ce jour-là

La paire DDL/DIL, à l'opposé de la paire DRD/DRI, n'ayant pas de verbe introducteur comme *dire*, dispose d'une symétrie comme les mêmes formes du discours cité entre DRD-DDL ainsi que celles entre DRI-DIL. « Certains marqueurs discursifs de délimitation de citation comme *mais* » ne sont détectés que dans le DRD. Nous les résumons dans le tableau suivant :

FORME	DR canoniques		DR libres	
	DD	DI	DDL	DIL
Verbe de citation	0	0	-	-
Conjonction	-	0	-	-
Personne	= citation	= récit	= citation	= récit
Temps	= citation	= récit	= citation	= récit
Adverbes de temps/de lieu	= citation	= récit	= citation	= récit
Marqueurs discursifs	+/-	-	+/-	-

Tableau 26. Type de discours rapportés canonique et libres

■ **Le discours indirect marqué typographiquement ou mimétique :**

Il s'agit d'une forme qui, tout en restant en forme du DRI, tend à encadrer le discours

cité par guillemets (83a), italiques (83b) ou deux points (83c) (Rosier, 2008 : 97-98) :

- (83) a. Il protesta d'un ton sac : « qu'il ne voulait rien demander à ce gouvernement de franc-maçon et de Juifs ». (François Mauriac, *Le mystère Frontenac*, p. 46)
- b. Dès le soir, cela fut connu dans Yonville, et Mme Tuvache, la femme du notaire, déclara devant sa servante *que Mme Bovary se compromettait*. (Flaubert, *Madame Bovary*, pp. 127)
- c. Des gendarmes le lui avaient dit : des disparitions, il y en avait des millions en France chaque année, et bien souvent, on ne retrouvait jamais rien. (Thierry Jonquet, *Mygale*, pp. 65)

■ DRI sans *que*

C'est la forme du DRI qui n'inclut pas *que* (Marnette, 2001), à l'opposé du DRI avec la conjonction de subordination *que* qui résulte de la dépendance du discours cité par rapport à la situation d'énonciation du discours citant. Cet usage montrait que le marqueur de subordination n'est pas inhérent à la catégorie de l'indirect, comme l'atteste, à l'inverse, le discours direct avec *que* (Rosier 2008 : 98). Prenons un exemple :

- (84) Et alors vous avez dit oh c'est très vrai tout ce que vous dites mais il y a une chose qui m'a frappée et **vous dites elle ne pensait plus en français**. (Corpus Tricon, cité par Marnette p. 156)

La phrase en gros est un exemple du DRI sans *que* dont le discours citant est *vous dites* et le discours cité *elle ne pensait plus en français*.

3. La fonction modalisatrice

Dans les chapitres suivants, nous entreprendrons une analyse de la modalité du DR français – une mise en lumière de celle-ci par les points de vue du locuteur cité, du locuteur citant et des locuteurs mixtes et par leurs représentations au niveau du prédicat, de l'argument et de l'énoncé.

Pour expliquer comment se comporte la fonction modalisatrice dans le DR, il faut savoir quel marqueur de modalité permet aux locuteurs citant/cité de manifester les points de vue au discours. Et voici la liste :

- ① Les vocabulaires à sens intrinsèque : Verbes, Adjectifs, Noms, Adverbes
- ② Divers types de phrases : la phrases exclamative, interrogative et impérative
- ③ Les formes du DR : DRD, DRI, DRH

- ④ Le prédicat cadratif (la modalisation en discours second) : selon, d'après
- ⑤ Les temps et les modes verbaux : le futur et le conditionnel
- ⑥ Les verbes auxiliaires : devoir, pouvoir, sembler, falloir
- ⑦ Les adverbes de phrase : heureusement, franchement, peut-être
- ⑧ La ponctuation : les guillemets, le pont d'interrogation, d'exclamation, de suspension
- ⑨ Les interjections

3.1. La modalité au point de vue du locuteur cité

Dans le DR français, le locuteur cité définie comme énonciateur d'origine d'un énonciation précédente. Le point de vue du locuteur cité n'est que représenté dans le discours cité du DR. Dans le cadre, nous allons analyser la modalité au point de vue du locuteur cité.

3.1.1. Au niveau du prédicat

Nous commençons par relever que le point de vue du locuteur cité est en général représenté dans le Dcité du DR. Dans la catégorisation lexico-énonciative, les propriétés sémantiques des prédicats dans le Dcité impliquent la modalité définie comme la prise en charge par le locuteur. il s'agit des modalités « subjectif » et « interindividuelle » (Charaudeau 1992, Buvet 2012a). La deuxième implique le interlocuteur mais première ne l'implique pas. En voici deux illustrations :

(85) "Je suis **fière** de toi et **veux** que tu sois **heureux**", dit cette belle femme, qui ne fait pas ses 89 ans. (parismatch.com 25/04/2015)

Dans l'exemple (85), l'adjectif '*fier*' et '*heureux*' en gras peuvent être constitifs d'une assertion en tant que DESCRIPTION SUBJECTIF ayant le sémantique AFFECT_POSITIVE_JOIE. Et aussi le verbe 'vouloir' exprime le sémantique SOUHAIT.

De même, la modalité élocutif est marqué par non seulement l'adjectif et le verbe, mais aussi le nom. :

(86) Laury Thilleman : "J'ai la **frousse** à l'idée de partif" (people.plurielles.fr 17/10/2013)

Le nom de sentiment '*frousse*' peuvent être constitifs d'une assertion en tant que DESCRIPTION SUBJECTIF ayant le sémantique AFFECT_NÉGATIF_PEUR.

En revanche, le verbe '*demande*' en (87) peut être composé d'une énoncé en tant que DESCRIPTION INTERINDIVIDUELLE ayant le sémantique INJONCTION_DEMANDE.

(87) « *Je te **demande** pardon, Jessica* », a déclaré Gilles Patron, en sanglots, après deux heures de plaidoirie de ses deux avocats. (liberation.fr 28/03/2014)

La racine prédicative ‘*demand-*’ implique l’locuteur qui pose une action à réaliser et l’interlocuteur qui a compétence pour exécuter la demande, alors le datif ‘*te*’ est marqué dans le Dcité du (87).

Il en va de même pour le nom. Ainsi, *promesse* du Dcité en (88) est un nom prédicatif, qui sélectionne lexico-sémantiquement ses arguments (locuteur *le président*, interlocuteur *me*, contenu d’engagement ‘complétive’) de sorte qu’il a besoin du verbe support pour rôle d’actualisation dans une phrase simple comme *faire des promesses*.

(88) Marcelo Bielsa : Le président m’a fait des **promesses** qu’il savait qu’il n’allait pas tenir (eurosport.fr 04/09/2014)

À partir de cet exemple, on peut dire que ce nom ‘*promesse*’ exprime la DESCRIPTION INTERINDIVIDUELLE ayant la classe sémantique PROMESS.

On le voit, Le point de vue du Lcité est exprimé par des prédicats (verbe, nom, adjectif) du Dcité. Ainsi, ils peuvent être constitifs d’une assertion en tant que DESCRIPTION SUBJECTIF ou DESCRIPTION INTERINDIVIDUELLE. ; Les sous-catégorisations des prédicats de description subjectives ont AFFECT, APPRÉCIATION (POSITIVE ou NÉGATIVE), CAPACITÉ, COGNITION, DEVOIR, OPINION, PERCEPTION, VOILITIN, etc. Et les sous-catégorisations des prédicats de description interindividuelles ont toutes les classes sémantiques des prédicats de parole dans le chapitre 5 § 1.3.1. sauf MONOLOGUE.

3.1.2. Au niveau de l’argument

Nous parlons du point de vue du Lcité au niveau de l’argument. Nous admettons que l’étendue de celui-ci y est plus restreinte qu’aux niveaux du prédicat et de l’énoncé – nous avons expliqué que cette restriction est due au sens intrinsèque ou connotatif du prédicat qui détermine l’énoncé. Nous l’expliquons par l’exemple suivant :

(89) « Si **vous** pouvez tuer **un incroyant** américain ou européen, en particulier **les méchants** et **sales** Français, alors comptez sur Allah et tuez-le de n’importe quelle manière », a notamment lancé Abou Mohammed al-Adnani, le porte-parole de l’EI, dans un message publié en plusieurs langues. (lefigaro.fr 22/09/2014)

Le fragment guillemeté – c’est la parole rapportée – témoigne en lui de divers points de vue du Lcité au niveau de l’argument. Tout d’abord, nous examinons *vous* : c’est le pronom personnel

(en gras dans l'exemple) qui désigne l'interlocuteur en marquant là DESCRIPTION INTERINDIVIDUELLE. C'est le cas applicable à *tu*, à *Nhum*. Ensuite, le prédicat verbal *tuer* : celui-ci a pour argument *un incroyant N, les méchants, sales N* qui se met à expliciter APPRÉCIATION_NÉGATIVE du Lcité – c'est par cette explicitation où l'argument s'avère appartenir à MODALITÉ_SUBJECTIVE. Nous remarquons, enfin, que c'est l'adjectif qui facilite la manifestation de l'attitude du Lcité dans l'argument du GN.

Cette attitude du Lcité peut aussi être mise en lumière par le GN (groupe prépositionnel) dont l'exemple suivant est un extrait de l'interview avec Aurélie Filippetti (Ministre de la Culture et de la Communication d'alors) sur l'assassinat de deux journalistes de la RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon :

(90) *Leurs deux collègues sont morts **pour l'honneur de tous les journalistes, pour l'honneur de la démocratie et de la France*** », a-t-elle commenté (Le Figaro, 04/11/2013, pp. 2)

Nous voyons que le GP *pour l'honneur de N* fait apparaître APPRÉCIATION_POSITIVE du Lcité – ce qui le contraste avec le prédicat adjectival *mort* qui semble de montre la douleur subie par le locuteur.

(91) « *C'est d'une logique **imparable***, souligne Mariton : *un président de l'UMP doit s'empêcher d'être candidat pour être garant du **bon** déroulement de la primaire et de la cohésion de la maison.* » (libération 28/11/2014)

Nous trouvons que par le premier énoncé *C'est d'une logique* l'attitude du Lcité n'est pas clairement révélée. Pourtant, le modificateur qui le suit *imparable* permet de montrer la légitimité du locuteur. Le second énoncé indique APPRÉCIATION_POSITIVE du Lcité par l'adjectif *bon*, tandis que l'argument *déroulement d'être garant* ne dévoile aucun point de vue du locuteur.

3.1.3. Au niveau de l'énoncé

La portée de la modalité du DR varie selon des éléments concernant l'énoncé. Le Querler (1996) la répartit en deux : la portée intra-prédicative et la portée extra-prédicative en disant : « soit la modalité porte, de l'intérieur, sur la relation entre le sujet et le verbe (elle est intra-prédicative), soit elle porte, de l'extérieur, sur l'ensemble de cette relation prédicative (elle est alors extra-prédicative) » (*Ibid.* p.68). Nous présentons ses deux schémas :

Portée intra-prédicative

Sujet – MODALITÉ – Verbe

Portée extra-prédicative

MODALITÉ → [Sujet – Verbe]

Cette répartition conduit à voir qu'aux niveaux du prédicat et de l'argument (ceux que nous avons décrits dans les chapitres précédents), la portée intra-prédicative s'intéresse à l'analyse de l'expression d'attitude du locuteur, et qu'au niveau de l'énoncé, c'est la portée extra-prédicative qui s'occupe de cette analyse. La dernière montre en même temps que la modalité s'adresse à l'ensemble de l'énoncé.

Pour exprimer la modalité, il faut mobiliser de divers marqueurs de modalité. Nous commençons l'examen en étudiant les **types de phrases**.

Les types de phrases, qui sont également appelées les modalités d'énonciation, consiste en quatre types de phrase (qui, chacun, correspondent à l'une de ces modalités d'énonciation) : 1) la phrase déclarative (*Je travaille chez moi.*) ; 2) la phrase exclamative (*Quels beaux résultats tu as obtenus !*) ; 3) la phrase interrogative (*Ce film t'a rendu triste ?*) ; 4) la phrase impérative (*Parles-en à ton ami.*). Nous remarquons que le signe de ponctuation contribue à ces modalisations d'énoncé : nous y relevons le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension, etc.

Ensuite, nous tournons l'attention à l'**adverbe de phrase** (i.e. *heureusement, franchement, peut-être*, etc.). Il est un marqueur de modalité (en conditionnant l'énoncé à sa disposition) par lequel le locuteur exprime son appréciation sur le contenu de parole comme suit :

(92) « *Quand j'imagine ce qu'était la situation il y a une semaine, ce qu'étaient les massacres, et que je vois la situation sanitaire, je me dis : **heureusement** que la France est là-bas ; **heureusement** que la France est conforme à ses valeurs et à ses principes ; **heureusement** que la France appuie les Africains ; **heureusement** que la France évite les exactions et les massacres* », a-t-il expliqué (lemonde.fr 14/12/2013).

Dans cet exemple plus haut, l'adverbe *heureusement* du Dcité implique que le Lcité *je* du Dcité prend en charge la modalisation (APPRÉCIATION_POSITIF). C'est l'assertion qui correspond à DESCRIPTION_SUBJECTIF.

Nous trouvons qu'il y a des **temps et modes** qui concernent la modalisation du discours : le futur et le conditionnel, par exemple. Maingueneau (1999 : 101-103) dit qu'« il y ait un lien étroit entre l'interprétation de la valeur illocutoire-modale d'un énoncé au futur et le fait que celui-ci ait pour sujet *je, tu* ou non-personne ». Par exemple, la combinaison '*Je + futur*' est interprétable comme un « acte de promesse » : quand on dit – pour l'illustrer – à un homme « *J'enverrai la facture* », il s'agit de l'assurer la promesse de cet envoi. Dans la même ligne, la combinaison '*Tu + futur*' est comprise comme 'donner un ordre' (93a), ou 'offrir une

recommandation' (93b). Cette combinaison implique une relation entre énonciateur et allocutaire :

- (93) a. Il a dit : « Tu *te tairas* quand les autres parleront. »
b. Il a dit : « Cet ordinateur est trop cher ; tu *achèteras* un ordinateur d'occasion. »

La non-personne associée au futur est interprétable comme « nécessité » (94a), « probabilité » (94b), « possibilité » (94c) – dont le dernier usage est, nous remarquons, moins fréquent que les deux premiers – (les exemples sont extraits de ceux de Maingueneau, *op.cit.* : 102-103)

- (94) a. Il a dit : « Paul *sera* décapité. »
b. Il a dit : « À l'heure actuelle Paul *gagnera* autant, je pense. »
c. Il a dit : « L'apparition de ce phénomène obéit à des lois mal connues : on l'*observera* de multiples fois pendant un mois et on ne le *verra* plus pendant deux ans. »

Nous mentionnons qu'il y a un autre temps qui sert à exprimer les types d'interprétation modale : le conditionnel (dont « hypothèse » (95a), « possibilité envisagée » (95b), « souhait » (95c) (*ibid.* : 102-103) :

- (95) a. Il a dit : « Tu sais ici, ça *irait* mieux »
b. Il a dit : « Avec ton argent tu *achèterais* une auto et tu irais voir les amis après ton travail... ».
c. Il a dit : « Je *ferais* volontaires une promenade »

Les verbes auxiliaires (*devoir, falloir, pouvoir, vouloir, sembler*, etc.) contribuent à la modalité d'énoncé en facilitant l'expression de jugement par le point de vue du locuteur. Par exemple, dans la phrase du Dcité *Luc peut parler le coréen*, le sujet *Luc* exprime la « possibilité » – « capacité » ou « permission » – qui permet de réaliser une action – *parler le coréen*. Ou dans la phrase de parole citée *Luc doit finir sa thèse*, le sujet *Pierre* est assigné à l'« obligation » – ou à la « nécessité » – de réaliser une action comme *finir sa thèse*.

Enfin, nous examinons **les expressions vocative et interjective**. Elles ne se manifestent qu'en Dcité du DRD à condition que l'énonciateur l'utilise au cours son propre énonciation. L'expression vocative (« terme d'identification » selon le mot de Charaudeau (1992)¹³⁰) sert à

¹³⁰ Charaudeau (1992 :579-581) a regroupés systématiquement le vocatif en trois classes selon ce qu'ils identifient :

- a) L'identification du "rapport de connaissance"
- Identification indéterminée (*Hé !, Toi !, hep !, pst !, dites donc !, ...*)
- Identification générique (*Monsieur, Madame, Jeune homme, ...*)
- Identification de parenté (*Papa, Maman, Grand-père, Grand-mère, ...*)
- Identification en propre (nom, prénom, surnom)

exprimer la modalité interindividuelle par l'acte d'interpeller de l'interlocuteur par le locuteur comme dans la phrase « *François Guedj*, bonjours, alors vous qui êtes doyen, ça doit vous faire réagir ces témoignages ! » L'expression interjective permet à l'énonciateur d'exprimer « une émotion spontanée (joie, colère, surprise, tristesse, admiration, douleur, etc.) ou d'adresser son message au destinataire (acquiescement, dénégation, salutation, ordre, etc.), selon les définitions que nous avons trouvées dans le site fr.wikipedia.org). Dans la phrase « On a gagné, **youpi** ! », son sujet parlant exprime, à l'aide l'interjection, l'AFFECT_POSITIVE_JOIE (MODALITÉ_SUBJECTIVE). Dans la phrase « **Chut** ! On nous écoute ! », le sujet *On*, par son interjection *Chut* !, manifeste MODALITÉ_INTERINDIVIDUELLE afin d'imposer le silence à l'interlocuteur *nous*.

3.2. La modalité au point de vue du locuteur citant

Le locuteur citant « peut gommer, déplacer, modifier les marques du rapport (suppression du verbe attributif, des marques d'ouverture et de fermeture des dires) ou modifier leur orientation argumentative ; re-présenter des énoncés originellement embrayés, etc. » (Rabatel 2004 : 8). Le point de vue du locuteur cité est représenté dans le discours cité et le discours citant dans le DR français. Dans le cadre, nous allons analyser la modalité au point de vue du locuteur citant : au niveau du prédicat, de l'argument et de l'énoncé.

3.2.1. Au niveau du prédicat

Lorsque nous analysons comment le point de vue du Lcitant se comporte au niveau du prédicat en français, il faut que nous nous intéressions à l'introducteur du DR. Celui-ci, formé par le prédicat de parole et son Nhum (locuteur), est habituellement choisi par le rapporteur : et ce choix du prédicat détermine la manière interprétative du discours de l'autre par le sens intrinsèque de ce prédicat.

Prenons quelques exemples : nous recensons des usages de l'introducteur du DR par journalistes afin de rapporter la remarque (visée à Manuel Valls) « *Je m'inquiète pour lui, à un moment il va craquer. Heureusement que le bouton nucléaire est dans le bureau d'à côté !* »

b) L'identification du "rapport social"

- Identification professionnelle (*Monsieur le directeur, chef, parton, ...*)
- Identification par le biais de titres, grades (*Madame la Marquise, Mon général, ...*)

c) L'identification appréciative du "rapport affectif"

- Identification positive (termes affectueux : *mon ami, mon brave, ...*)
- Identification négative (Injures : *salaud, traître, vendu, petit con, ...*)

de Nicolas Sarkozy, le 13 mars 2015, dans le meeting de campagne à Belfort,

- (96) a. « ... », **a dit** Nicolas Sarkozy de Manuel Valls jeudi soir à Belfort. (leparisien.fr 13/03/2015)
b. "...", **avait-il lancé**. (rtl.fr 13/03/2015)
c. « ... » **moque-t-il** Manuel Valls il y a une semaine à Belfort devant des militants hilares. (leparisien 20/03/2015)
d. Jeudi soir à Belfort, le président de l'UMP **avait brocardé** la sortie du premier ministre sur sa « peur de voir la France se fracasser sur le FN ». « ... » (lefigaro.fr 13.03.2015)
e. Nicola Sarkozy **a raillé** son rival : « ... » (m.planet.fr 13/03/2015)

Les rapporteurs de (96a) et (96b) prennent les introducteurs *dire* et *lancer*, ceux qui correspondent à « DIRE ». Le premier introducteur est qualifié comme verbe « neutre », tandis que le second comme verbe progressif du discours. Ces verbes sont estimés comme objectifs pour les journalistes, comme ils ne possèdent pas d'autre fonction que 'rapporter la parole'. Les verbes introducteurs (96c–96e), tous correspondant à MOQUERIE, permettent d'apparaître l'affirmation du Lcitant pour l'énoncé de Sarkozy. Nous trouvons que chaque introducteur appelle son introducteur particulier afin de permettre le point de vue du Lcitant d'intervenir dans le discours.

Les exemples suivants sont des cas où l'introducteur peut « être un verbe d'acte de langage explicitant la force illocutoire du discours rapporté » (Le Pesant 2013) :

- (97) a. Trump **a répondu** : « *Nous travaillerons avec eux. Ils doivent partir (...) soit nous avons un pays soit nous n'avons pas de pays.* » (lemonde.fr 16/08/2015)
b. « *C'est aussi le message que tant d'amis arabes nous ont adressé ces derniers jours, soit en venant à la marche, soit de mille façons, a remercié* Hollande. *Leur présence était non seulement utile mais nécessaire* ». (libération.fr 15/01/2015)
c. « Ses commentaires, elle les réserve au président et au premier ministre », **explique** Jean-Marc Germain. (Le Figaro 21/11/2013, pp.6)

Les verbes (*répondre*, *remercier*, *expliquer*), correspondant aux classes sémantiques de verbes de parole RÉPONSE, REMERCIMENT, EXPLICATION, sont tenus à contenir en eux MODALITÉ_INTERINDIVIDUELLE.

Nous mentionnons ici que tous les introducteurs du DR ne sont pas traduisibles en prédicats de parole. Par exemple, le verbe de sentiment les remplace dans le DRD comme suit :

- (98) a. « *Je ne comprends pas pourquoi tout le monde en parle autant* », **s'étonne-t-il**, alors qu'il ne cherchait pas spécialement à photographier Hollande, mais plutôt Cameron et Obama. (liberation.fr 09/09/2014)
b. « *Il faut maintenant que s'ouvre le débat dans le pays, et je suis satisfait que le débat*

s'ouvre et que Nicolas Sarkozy vienne dans ce débat, mais aussi d'autres comme Alain Juppé », **s'est félicité** François Fillon. (liberation.fr 24/09/2014)

- c. « *Le texte est dans la continuité des lois adoptées sous Sarkozy* », **déplore** Sarah Belaisch de la Cimade, qui dépend les droits des étrangers et des demandeurs d'asile. (liberation.fr 23/07/2014)

L'usage de l'introducteur désigne au fait que le rapporteur intervient son attitude subjective dans la parole citée comme l'intervention de SURPRISE (98a), de JOIE (98b) et de TRISTESSE (98c).

3.2.2. Au niveau de l'argument

Nous avons déjà vu que le DR se compose du Dcité et du Dcitant accompagnant l'introducteur du DR (prédicat de parole), l'accompagnement qui s'appuie sur la relation argumentale entre les deux. Pourtant, cette observation ne s'applique pas à toutes les formes du DR, particulièrement à celle du DRD. Comme le verbe intransitif (*cafouiller, feuler, médire, etc.*)¹³¹ peut s'y manifester avec citation (Charolle et Lamiroy, 2008). La relation prédicat-argument ne se tient pas dans le DRD qui délimite le Dcitant et le Dcité par marqueurs typographiques en tirant de façon littérale l'énoncé d'origine de la situation d'énonciation d'origine. Par contre, elle tend à apparaître dans le DRI où s'enchaînent en subordination le verbe de parole et le Dcité (complétive).

Nous représentons la construction du DRI d'une manière syntaxique : N0 V (à N1) Que P. On y applique le sujet parlant (ou locuteur citant) à N0, l'introducteur du DR à V, l'interlocuteur à N1 et le Dcité à Que P. Si l'on dit l' « intervention du Lcitant au niveau de l'argument », nous considérons qu'elle aura lieu à ces éléments plus haut.

Quand on énonce le sujet parlant (Lcitant), on vise à révéler l'identité de celui qui a produit l'énoncé. Nous nous intéressons cette fois-ci à de différentes manières d'expression de cette identité du locuteur cité choisies par le rapporteur. Prenons les exemples. L'exemple suivant est un extrait de l'article du *Le Monde*, le 28 novembre 2014 s'intitulant « La démocratie environnementale reste à inventer » :

- (99) « *Oui à plus de démocratie* » : c'est ainsi que France nature environnement a salué sans réserve les propos de François Hollande. Un mois après le choc de la mort tragique d'un

¹³¹ Ce sont les verbes, décrits dans Charolles et Lamiroy (2008), qui ne prennent pour le complément que l'incise comme suit :

(1a) « Elle est à vous, la grosse voiture américaine devant le journal ? » **cafouilla**-t-elle, deux tons plus bas.

(1b) « Oh, dis donc », **feula**-t-elle, « laisse-moi respirer, tu veux ? Je suis pas en cavale, moi ! »

(1c) « On peut être amoureux tout un jour de Mme Tallien », **médisent** les uns.

jeune manifestant dans la forêt de Sivens, **le président de la République** a en effet annoncé vouloir ouvrir le grand chantier d'une démocratie plus locale et participative sur les projets d'aménagement ayant des impacts sur le territoire. Lors de l'ouverture de la troisième conférence environnementale qui se tient les 27 et 28 novembre, **le chef de l'Etat** a assuré que le débat public « *est la seule manière de garantir dans la transparence et la responsabilité, aussi bien la préservation de la nature que la poursuite de nos projets de développement économique.* »

Nous témoignons plus haut l'objectivité tenue par le rapporteur (journaliste) dont ses façons de nommer le sujet parlant s'exprime comme suit : *François Hollande, le président de la République* ou *le chef de l'État*.

La subjectivité du rapporteur peut être plus explicite que cet article du *Monde*, comme, par exemple, les expressions *socialiste* ou *vainqueur* dans celui de *L'Express* (l'édition du 24 novembre 2014) :

(100) Angela Merkel ne souhaitait pas sa victoire. Mais **le socialiste François Hollande, vainqueur de la présidentielle française**, et la chancelière conservatrice n'ont d'autre choix que de s'entendre.

Nous étudions maintenant le Dcité comme argument. Pour l'expliquer, regardons la phrase suivante : « En apercevant Zapata, des étudiants paisiblement installés sur la pelouse persiflent pourtant : « *Alors Zapata, tu reviens d'une réunion à l'Élysée ?* » (lemonde.fr 16/04/2016). » Nous présentons ses trois formes de DRI que le rapporteur peut prendre comme voici :

- (101) a. Des étudiants se sont moqué de Zapata en disant s'il venait d'une réunion à l'Élysée.
- b. Des étudiants ont raillé Zapata de se rendre à une réunion à l'Élysée.
- c. Des étudiants ont ironisé Zapata sur son retour d'une réunion à l'Élysée.

Le Dcité (*Alors Zapata...*) est rapporté en complétive (101a), en infinitive (101b) et en GN (101c). Les paroles de contenu entre eux se rendent de plus en plus implicites de (101a) à (101c) – ainsi s'élève le degré de subjectivité du rapporteur. Il est intéressant de noter que le Lcitant de l'exemple (101a), malgré le degré de subjectivité le plus faible entre eux, ne s'avère pas le rapporteur le plus fidèle de l'énoncé d'origine, à cause de la suppression d'*alors* (connecteur) et de *Zapata* (appellation) dans le DRI et de l'abandon de l'intonation railleuse de l'énoncé d'origine. Ce phénomène d'éliminations montre que la transformation sémantique a lieu par une transformation formelle (ou reformulation), celle de qui apparaît quand le Lcitant choisit le Dcité pour l'argument de l'introduit du DR (prédicat).

3.2.3. Au niveau de l'énoncé

Au niveau de l'énoncé, la modalité du point de vue du Lcitant s'exprime par les marqueurs du DR comme ses formes, adverbes, introducteurs ou semi-auxiliaires, etc.

Nous l'expliquons en commençant par l'observation des formes du DR. Celles-ci sont choisies par le « degré » de l'intervention du Lcitant qui rapporte un discours d'autrui. Ce degré pose la question sur la façon d'intervention du Lcitant (rapporteur) au niveau de l'énoncé : est-ce qu'il rapporte le plus fidèlement possible la parole d'origine ? ou est-ce qu'il la rapporte par sa reformulation ? ou est-ce qu'il le fait en adoptant ces deux méthodes ?

Après avoir choisi une façon de rapporter le discours d'autrui, le Lcitant cherche à occuper le choix de l'introducteur. Ce choix, ce dont nous avons déjà parlé au niveau du prédicat, concerne aussi le niveau de l'énoncé, comme il y a des prédicats qui interviennent dans le discours d'autrui à ce niveau, en débordant le cadre du prédicat. Prenons des exemples :

(102) "M. Trump est un formidable animateur", **a ironisé** l'ex-patronne de Hewlett-Packard.
(lexpress.fr 17/09/2015)

C'est un DR, fait par un journaliste, énoncé par Donald Trump pour l'ex-patronne de Hewlett-Packard. Nous trouvons qu'elle (rapporteur) l'évalue négativement, par le verbe introducteur *ironiser*, malgré le Dcité qui donne l'impression qu'elle a faite le contraire. Ainsi se comporte le verbe *prétendre*. Ces introducteurs visent à nier l'authenticité de la parole du Lcitant.

(103) Elle a alors **prétendu** que Wang Lijun cherchait à lui tendre un piège et a montré à son mari le certificat de décès du Britannique. (lemonde.fr 24.08.2013)

Dans l'exemple (103), la parole de l'épouse de Bo Xilai (« elle ») est mise en question par le rapporteur (journaliste qui a rédigé l'article) qu'il la considère comme fausse en l'introduisant le verbe de parole *prétendre*. Nous remarquons là que c'est le verbe qui permet d'intervenir dans le point de vue du Lcitant.

Avec le verbe de parole, le semi-auxiliaire est en mesure d'intervenir dans le Dcité le point de vue du Lcitant. Les exemples suivants (104) sont un extrait d'un article dont le titre complet est « Face aux jeunes officiers de l'Académie des garde-côtes, Barack Obama s'est prononcé sur l'impact du changement climatique sur la sécurité des Etats-Unis » :

- (104) a. « Vous faites partie de la première génération d'officiers qui va commencer à servir dans un monde où les effets du changement climatique se font clairement sentir », **devait-il** dire selon les extraits de son discours diffusés en avance par la Maison Blanche.
- b. « Le long de nos côtes, des milliers de kilomètres d'autoroutes, de routes, de voies ferrées et d'installations énergétiques sont vulnérables », **devait-il** souligner mercredi.

(ouest-france.fr 20/05/2015)

Le Lcitant dans ces exemples met le semi-auxiliaire de modalité *devoir* dans le Dcitant. Ce verbe vise à exprimer la modalité évidentielle de la part du Lcitant sur le fait dit du Lcité. Nous ajoutons qu'il peut être paraphrasé en adverbe (*sans doute, certainement*).

L'adverbe de modalité est, ainsi, en droit d'intervention du point de vue du Lcitant. En général, il se comporte comme tel en apparaissant dans le Dcité pour montrer son attitude face au Lcité. Or, il peut aussi apparaître dans le Dcitant afin de l'explicitier par rapport à l'intégralité d'un DR comme voici :

(105) **Malheureusement**, le chef de l'État lui-même, au cours de certaines interventions, a dit carrément qu'il ne négociera pas avec des groupes armés. (maliactu.net 26/05/2014)

L'adverbe *malheureusement* est pris pour montrer l'opinion du Lcitant (journaliste) qui prévient des inconvénients à soulever par la parole du chef de l'État (événement). Des adverbes comme *heureusement, franchement, peut-être* se trouvent dans la même ligne que celui-ci. Ils modifient ensuite le mode d'interprétation de l'attitude du Lcitant par rapport à leurs sens intrinsèques. Nous mentionnons que cette attitude du Lcitant peut intervenir au niveau de l'énoncé par des marqueurs de modalité.

3.3. La modalité au point de vue de locuteurs mixtes

Nous étudierons ici les cas où interviennent simultanément dans le DR français le point de vue du Lcitant et celui du Lcité (« locuteurs mixtes »), à l'opposé des cas où l'intervention est menée soit par le point de vue du Lcitant soit par celui du Lcité (ce que nous avons décrits dans les chapitres précédents). Pour cette étude, nous nous intéresserons en particulier à des façons de la manifestation de locuteurs mixtes à l'intérieur du prédicat, de l'argument et de l'énoncé.

3.3.1. Au niveau du prédicat

Regardons d'abord l'exemple suivant. Il s'agit des extraits d'un article paru dans le site *France 24*, le mars 2016 « Dans le cortège contre la Loi Travail : 'Non à l'uberisation de la société !' », en rappelant du fait que, quand le point de vue du Lcitant et celui du Lcité interviennent en même temps au niveau du prédicat (« locuteurs mixtes »), l'emploi du prédicat se lie avec la modalité de ces locuteurs (explicitée par le prédicat) :

- (106) a. "Je **regrette** seulement qu'elle n'ait pas défilé pour les retraites", **confesse** cette ancienne fonctionnaire hospitalière qui a tenu à se déplacer pour "défendre le Code du travail".
- b. "Les gens **sont** plutôt **sympas** et on peut **discuter**. [...]", **se congratule**-t-il.

Le Lcité dans (106a) (« ancienne fonctionnaire hospitalière ») exprime un « sentiment plus ou moins pénible au sujet d'une action passée »¹³², par le verbe *regretter* dans le Dcité. Le verbe s'appartient sémantiquement à AFFECT_NEGATIF_REGRET en manifestant la modalité élocutive qui est spécifiée par un emploi prédicatif rattaché à la catégorie DESCRIPTION_SUBJECTIVE (Buvet 2011). Dans le Dcitant, le rapporteur (journaliste) montre sa subjectivité par l'introducteur *confesser*, lequel prend pour « avouer devant écouteurs » la parole du Lcité (parole rapportée). Le sens de ce prédicat s'adresse à PAROLE_AVEU se caractérisant comme DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE.

Le DR (106b) révèle l'attitude subjective du Lcitant en manifestant triplement celle du Lcité. Par exemple, dans la parole rapportée, le Lcité (il) utilise le prédicat adjectival *sympa* à exprimer MODALITÉ SUBJECTIVE (« AFFECT_POSITIF_SYMPATIE ») envers les gens. D'autre part, le verbe *discuter* est mobilisé pour montrer MODALITÉ_INTERINDIVIDUELLE, ce qui se manifeste par le pronom personnel *on* en position du sujet. Le rapporteur prend l'introducteur *se congratuler* pour exprimer MODALITÉ_SUBJECTIF envers le Lcité qui est content de son propre énoncé.

Nous constatons, en conclusion, la diversité de méthodes d'intervention pour la part des points de vue du Lcitant et du Lcité dans un DR.

3.3.2. Au niveau de l'argument

Ce chapitre vise à étudier le choix lexicale par le point de vue du Lcité (dans le Dcité) pour l'argument. Avant de commencer, rappelons des points que nous avons examinés jusqu'ici. Lorsqu'un rapporteur cherche à fabriquer un DR en introduisant une parole d'autrui dans celui-ci, il choisit la forme du DR et l'introducteur du DR. Après ce processus, le Dcité est déterminé comme l'introducteur de l'argument dont la représentation se manifestera en complétive, infinitive ou GN. Ces formes syntaxiques de l'argument sont tenues à refléter le degré d'intervention du point de vue du Lcitant par rapport au Dcité, en même temps que la forme du Lcité est décidée par la subjectivité du Lcitant. C'est pour cela que le choix lexicale du (point de vue du) Lcité dépend du sens connotatif du vocabulaire ainsi choisi.

Prenons quelques exemples pour l'illustrer. C'est un extrait de l'article paru dans

¹³² www.cntrl.fr/definition/regretter.

l'édition du 24 novembre 2014 de *Libération* « Mariton, l'outsider « franchement de droite » de l'UMP » (nous soulignons le Dcité)

(107) A en croire le troisième homme, Bruno Le Maire, nouvelle coqueluche des médias, « *prétend ancrer l'UMP résolument à droite mais prend des positions très centristes pour ne pas déplaire à la presse [...].* » (*libération* 24/11/2014)

Nous présentons les choix faits par le rapporteur dans (107) : celui du verbe *prétendre* et de la proposition infinitive *ancrer* pour le Dcité. Tandis que la proposition infinitive exprime le contenu de parole de façon moins explicite que citation ou complétive, le Lcitant (Mariton) n'a pas difficulté de manifester son affirmation positive en nommant le Lcité (Bruno Le Maire) *nouvelle coqueluche des médias*. Et cela s'applique également au cas où le Lcité exprime son opinion par l'argument *à droite* dans le Dcité.

Regardons l'autre exemple, extrait d'un article paru dans l'édition du 19 octobre 2015 du *Figaro* « Croissance, retraites, immobilier : ce qu'a dit François Hollande » :

(108a) Le président a donc promis des mesures pour faciliter l'accès à la propriété : (108b) « On va encore prendre des dispositions pour que l'accession à la propriété - l'accession à la propriété, ça intéresse beaucoup de nos concitoyens, notamment les primo-accédants - puisse être facilitée, et je ferai des propositions dans cette direction », a déclaré le chef de l'Etat. (*lefigaro.fr* 19/10/2015)

L'exemple (108a) est le DR auquel l'on intègre l'exemple (108b) : la partie guillemetée rapportée par le rapporteur (journaliste). Cette composition est intéressante comme elle cherche à exprimer l'énoncé du locuteur d'origine en deux formes du DR. D'une part, (108a) emploie la façon *implicite* d'exprimer le contenu de parole par le GN (*des mesures pour faciliter l'accès à la propriété*) et par le verbe *promettre*. D'autre part, cette façon s'est transformée *explicite* par l'introduction du Dcité en citation dans (108b). Et aussi, par l'introducteur du DR *déclarer*, les expressions employées pour désigner le Lcité se sont transformées du *président* au *chef de l'État*. Cette transformation est également observée, en ce qui concerne l'intervention des points de vue exprimés pour la part du Lcité, dans celles des pronoms personnels utilisés : du *on* au *je*. Le premier est censé utilisé à éviter la prise en charge du discours du Lcité. Le deuxième est employé justement à « faire des propositions ». Nous remarquons aussi qu'il utilise l'expression *nos concitoyens* (au lieu de *mes concitoyens*) pour insister sur le fait que lui et ces concitoyens s'appartiennent à la même communauté.

3.3.3. Au niveau de l'énoncé

Nous commençons le chapitre en confirmant que l'intervention des points de vue du Lcité et du Lcitant (en « enchevêtrement ») au niveau de l'énoncé peut concerner presque toutes les parties imaginables dans celui-ci, comme l'indique la diversité des marqueurs de l'intervention à ce niveau : les formes de DR (DRD, DRI, DRH), types de phrases, auxiliaires, quelques prédicats de parole, adverbes de modalité, vocatifs, injonctions, temps et mode, etc. Nous allons examiner comment cet enchevêtrement des points de vue de deux locuteurs se manifeste au niveau de l'énoncé en décrivant les exemples suivants :

(109) [...] « *Juppé a remis sur le tapis l'identité heureuse, **il faut** qu'il continue comme ça, c'est parfait* », glisse-t-on **ironiquement** dans l'entourage du patron des Républicains. (...) (Le Figaro, 01/09/2015, pp. 6)

Dans l'exemple (109), le marqueur du nécessaire *il faut que* peut véhiculer une modalité intersubjective (Le Querler, 1996 : 66). Cet énoncé peut être considéré comme un équivalent de *Continuez comme ça* et la phrase impérative est alors un marqueur de la MADALITÉ INTERINDIVIDUELLE par laquelle le locuteur d'origine *on* exprime son attitude. Nous remarquons que l'attitude du Lcitant (journaliste) se manifeste dans le Dcité par l'adverbe de modalité *ironiquement*. Cet adverbe oriente le verbe introducteur *glisser*, lui-même employé de façon neutre comme *dire*, au jugement négatif du sens de la proposition du Dcité, tandis que l'attitude du rapporteur est plutôt neutre.

(110) L'équipe de Nicolas Sarkozy avait **prétendu** que seuls 20% de la facture liée à la réalisation technique du site **devait** être prise en compte [*pour sa campagne*], en appliquant un amortissement sur cinq ans. (francetvinfo.fr 05/07/2013)

Nous voyons dans cet exemple que les prédicats *prétendre* et *ironiser* tendent à rendre le jugement du Dcité par le Lcitant comme « une hypothèse peu crédible avec une assurance exagérée, sans preuve à l'appui » et que le Lcité (Sarkozy), à l'aide de l'auxiliaire *devoir*, cherche à exprimer la modalité évidentielle de la part du Lcitant sur le fait dit du Lcité.

CHAPITRE 6

ANALYSE LINGUISTIQUE DU CORÉEN

1. La fonction prédicative

Le verbe de parole coréen tend à répartir en prédicats verbaux, nominaux, cadratifs ou expressions idiomatiques. Nous les décrivons à observer comment la fonction prédicative se comporte dans les caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques de ceux-ci.

1.1. Prédicats verbaux de parole

Pour commencer l'analyse des verbes de parole coréens, nous allons décrire la structure morphologique de leur lexique laquelle sera examinée sous les angles lexical et flexionnel. Nous nous occuperons tour à tour de la construction des verbes de parole – c'est-à-dire la propriété syntaxique et, enfin, sémantique.

1.1.1. Morphologie

La morphologie flexionnelle concerne des propriétés linguistiques du coréen servant à définir et déterminer un verbe. Comme c'est grâce à la conjugaison qui est un moyen le plus efficace lors de déterminer si un lexique coréen donné peut être attribué au verbe ou non. À l'opposé du nom coréen qui ne suit pas de déclinaison comme le cas du français, le verbe coréen révèle clairement la variation morphologique par réalisation à l'intérieur d'une phrase, celui-ci se montre prédicateur¹³³. Nous analyserons cette variation dont les comportements se mettent à distinguer entre ceux dans le radical et ceux dans la désinence (celle qui le suit). Le premier est à étudier au point de vue de la morphologie lexicale et le deuxième à celui de la morphologie flexionnelle (C.-S. Hong, 2002).

¹³³ Nous distinguons *prédicat* et *prédicateur*, comme le premier s'adresse au noyau sémantique dans la réalisation d'une phrase, le second au constituant syntaxique qui rend possible cette réalisation, c'est-à-dire celui qui contrôle l'actualisation ou la disposition des arguments lors de la création d'une phrase simple. Cela conduit à voir que le prédicat sémantique et le prédicat syntaxique ne sont pas nécessairement interchangeables. Par exemple, dans *Paul pose une question à Léa*, le prédicat est *question*, alors que *poser* est le prédicateur.

En rendant compte de la nécessité de délimiter la liste des verbes coréen qui sont très nombreux, nous avons choisi la liste de 2,219 verbes de parole, extraits du *Dictionnaire standard de la langue coréenne*. Celle-ci est construite des verbes qui contiennent, avec leurs définitions sémantiques, « parole » ou « acte de parole ». Nous en parlons plus dans le chapitre ‘propriété sémantique’.

Observons tout d’abord les descriptions des verbes extraits sous l’angle lexicomorphologique. Nous avons trouvé seulement dizaine de verbes à radical simple, lors de la construction de la liste des verbes de parole :

■ Verbe à radical simple

가르치다(*galeuchida*, enseigner), 꾸짖다(*kkujijda*, réprimander), 나무라다(*namulada*, reprocher), 따지다(*ttajida*, risposter), 떠들다(*tteodeulda*, bavarder), 아뢰다(*aloeda*, demander), 허비다(*heobida*, gâchir), etc.

Cela dit, la majorité des lexiques de verbes de parole coréens se manifeste en composition à radical composé dont les typologies sont :

■ Verbe à radical composé

- [1] N + V ‘-hada’
- [2] ADV + V ‘-hada’
- [3] V + V
- [4] Racine¹³⁴ + Suffixe ‘-geolida, -daeda, -ida’
- [5] Préfixe + V

Selon C.-S. Hong (2002 : 7), les typologies comme [1]-[3] sont, surtout au point de vue translinguistique, des composants représentatifs à construire le verbe à radical composé. En ce qui concerne la langue comme le coréen dont le nombre des lexiques verbaux eux-mêmes (ou ceux qui sont de base) sont relativement limités, le nom et l’adverbe prédicatif (désignés donc *préverbe*) combine le verbe support *hada* comme [1]-[2] soit enchaînent deux verbes comme [3]. Nous trouvons que ces composants se mettent à contribuer à l’enrichissement des lexiques verbaux.

Pour [1], c’est la combinaison entre nom (« coréen » et « sino-coréen »¹³⁵) et verbe ‘-

¹³⁴ Cela désigne l’élément qui ne peut être employé dans la phrase qu’avec d’autres éléments, malgré la possession d’un sens lexical particulier. Nous constatons donc que le radical verbal dans le morphème unique peut être rassemblé à la racine.

¹³⁵ Selon J.-M. Li (1999 : 270), « Les mots sino-coréens, c’est-à-dire est mots qui peuvent s’écrire en caractères chinois, représentent près des deux tiers du vocabulaire coréen, furent formés en empruntant le sens et le son des caractères chinois et ils font partie intégrante du système lexicologique du coréen avec les mots d’origine purement coréennes ».

*hada*¹³⁶. Celui-ci est le verbe support qui joue un rôle essentiel dans la composition de verbe de parole à radical composé. Voici les listes des combinaisons possibles dans [1] :

[1-1] Ncoréen + V ‘-hada’

거짓말-하다(*geojismal-hada*, mentir), 귓속말-하다(*gwissogmal-hada*, murmurer), 꾸중-하다(*kkujilam-hada*, faire des reproches), 대꾸-하다(*daekku-hada*, répliquer), 딴소리-하다(*ttansoli-hada*, contredire), 막말-하다(*mangmal-hada*, insulter), 말-하다(*mal-hada*, dire), 얘기-하다(*yaegi-hada*, raconter), 잔소리-하다(*jansoli-hada*, bougonner), 하소연-하다 (*heodeulessoli-hada*, plaindre), etc.

[1-2] Nsino-coréen + V ‘-hada’

강연-하다(講演 --) (*gangyeon-hada*, faire une conférence), 권유-하다(勸誘 --) (*gwonyu-hada*, recommander), 논의-하다(論議--) (*nonui-hada*, discuter), 논쟁-하다(論爭--) (*nonjaeng-hada*, polémique), 농담-하다(弄談--) (*nongdam-hada*, plaisanter), 단언-하다(端言--) (*daneon-hada*, affirmer), 답-하다(答--) (*dab-hada*, répondre), 비판-하다(批判 --) (*bipan-hada*, critiquer), 선언-하다(宣言 --) (*seoneon-hada*, déclarer), 언급-하다(言及 --) (*eongeub-hada*, mentionner), 질의-하다(質疑--) (*jilui-hada*, questionner), 항변-하다(抗辯--) (*hangbyeon-hada*, protester), etc.

Ce qu’il faut remarquer ici est que le verbe de parole ‘-hada’ s’est composé plus souvent de mots sino-coréens que de mots coréens. Nous l’expliquons par rapport à la particularité *idéogrammatique* des caractères chinois (*hanja* en coréen), comme ceux-ci peuvent être polysémiques ou *polysyntaxiques*. Par exemple, le verbe 질의-하다(質疑--)(*jilui-hada*) se compose d’un caractère 質 (questionner) et d’un autre (doute) en représentant le sens de « se mettre à *questionner* ce qui relève d’un *doute* ». Le verbe est structuré en complément d’objet direct + prédicat.

Quand le verbe de parole s’établit habituellement avec lexique composé (suivant la formule [1]), il y a quelques verbes supports qui participent à ce processus autres que ‘-hada’ : ‘-chida (battre)’ dans *keunsoli-chida* (exagérer) ; ‘-juda (donner)’ dans *pinjan-juda* (ironiser).

Le type [2] ADV + V ‘-hada’ est la combinaison entre adverbe (qui est ici majoritairement onomatopée que l’on trouve abondamment en coréen) et verbe ‘-hada’ :

[2] ADV + V ‘-hada’

구시렁구시렁-하다(*gusileonggusileong-hada*, gronder), 노닥노닥-하다(*nodagnodag-hada*, flâner),

¹³⁶ Le prédicat est un composant essentiel du noyau sémantique dans la phrase. Pourtant, s’il est le lexique à catégorie nominale (même s’il manifeste la caractéristique prédicative, au point de vue sémantique), la marque à catégorie grammaticale comme temps, aspect, mode sera difficile à se réaliser, à cause de l’effet de mécanisme morphosyntaxique du coréen. Des éléments support seront donc nécessaires pour réaliser ces catégories grammaticales qui sont également importantes lors de construire une phrase grammaticale – le verbe ‘-hada’ est fréquemment choisi afin de remplir le rôle. C’est la raison pour laquelle nous le trouvons comme verbe support. Nous remarquons aussi que le verbe ‘-hada’ est vidé du sens lexical et du caractère prédicatif.

소곤소곤-하다(*sogonsogon-hada*, susurrer), 조잘조잘-하다(*jojajjoj-hada*, jaser), 시부렁시부렁-하다(*sibuleongsibuleong-hada*, rouspéter), 증얼증얼-하다(*ongalongal-hada*, murmurer), 투덜투덜-하다(*tudeoltudeol-hada*, bougonner), etc.

Le type [3] est de faire enchaîner deux verbes qui se fonctionnent comme un verbe unique :

[3] V + V

까-바치다(*kka-bachida*, révéler), 내-뱉다(*nae-baetda*, cracher), 둘러-말하다(*dulleo-malhada*, périphraser), 받아-치다(*bada-chida*, répliquer), 일러-받치다(*illeo-badchida*, dénoncer), 쏘아-붙이다(*ssoa-buchida*, resserrer), 닦아-세우다(*dakka-seuda*, réprimander), 몰아-세우다(*mola-seuda*, encercler), 털어-놓다(*teoleo-nohda*, avouer), etc.

Par exemple, le verbe *teoleo-nohda* est composé de l'enchaînement de deux verbes *teolda* et *nohda* qui crée le sens 'avouer'.

Les types [4] et [5] concernent la dérivation qui est créée en employant préfixe et suffixe. Étudions tout d'abord le premier. Le type [4] est le verbe de parole construit par combinaison de la racine (souvent onomatopée) et du suffixe (qui se manifeste en général par trois verbes suivants qui apparaissent fréquemment dans le verbe de parole – '-geolida', '-daeda', '-ida') :

[4] Racine + Suffixe '-geolida, -daeda, -ida'

도란-(거리다+대다) (*dolan-(geolida-daeda)*, causer), 뽁뽁-(거리다+대다) (*kkanjog-(geolida-daeda-ida)*, grogner) 떠들썩-(거리다+대다) (*tteodeulsseog-(geolida-daeda)*, chahuter) 비아냥-(거리다+대다) (*bianyang-(geolida-daeda)*, railler), 빈정-(거리다+대다) (*binjeong-(geolida-daeda)*, se moquer), 소곤-(거리다+대다) (*sogon-(geolida-daeda)*, chuchoter), 재잘-(거리다+대다) (*jaejal-(geolida-daeda)*, babiller), 증얼-(거리다+대다) (*jungeol-(geolida-daeda)*, murmurer), 흥얼-(거리다+대다) (*heungeol-(geolida-daeda)*, fredonner), etc.

Passons ensuite le type [5] qui est l'enchaînement entre préfixe et verbe – cas qui n'est pas fréquent dans le verbe de parole coréen. Prenons quelques exemples : *doe-mudda* (*doe* (re-, contra-) et *mudda* (questionner) à sens « redemander, remettre en question » ; *dwi-tteodeulda* (bourdonner) ; *maj-badda* (réagir), etc.

Maintenant, examinons la morphologie flexionnelle du verbe de parole coréen dont la complexité est fortement marquée – ce qui se voit par conjugaison du verbe coréen dont les formes possibles peuvent se compter jusqu'à dizaine de millier. Nous avons ici sélectionné la désinence verbale pour savoir ses typologies et caractéristiques majeures.

Prenons un exemple : le verbe *galeuchida* (enseigner) se réalise comme suit :

- (1) 가르치-시-웠-겠더-라 (*galeuchi-si-eoss-gessdeo-la*)

Nous divisons le verbe (1) en deux : radical (*galeuchi*) et désinence verbale (*si-eoss-gessdeo-la*). En fait, celle-ci se compose à son tour en deux : infixes verbaux (*si-eoss-gessdeo*) et terminaison (*la*). Les infixes verbaux sont estimés la réalisation de trois catégories grammaticales qui s'expliquent comme suit (C.-S. Hong, 2002) :

- 1) *-si* : désinence à catégorie honorifique qui montre des attitudes sociales (courtoisie, respect, humilité, etc.) observées entre participants (locuteur/interlocuteur) à l'intérieur de l'énonciation et participants impliqués dans la situation ou l'état décrit(e) (par l'énonciation). *-si* est la réalisation à exprimer le respect à l'égard du locuteur désigné par sujet (de la phrase) : il est donc conçu comme la marque honorifique à sujet ;
- 2) *-eoss* : marqueur du temps passé. Les temps grammaticaux coréens se construisent en dualité (passé/non-passé). Le passé est *marqué* par marqueurs spécifiques, tandis que le présent et le futur *ne sont pas marqués* – donc, 'non-marqué' ;
- 3) *-gess* est, comme *-deo-*, marqueur du mode.

Parlons un instant de la catégorie aspectuelle. Celle-ci en coréen se réalise par verbe semi-auxiliaire comme par exemple '*-go issda*'/'*-eo issda* (en train de)' ou '*-eo gada* (aller)'/ '*eo oda* (venir)'. Ils se tendent à intervenir entre radical de l'infinitif et réalisation des catégories temporelle et modale comme *galeuchi-go iss-eusi-eoss-gess-jiman*.

Les terminaisons coréennes se divisent en deux : 1) une qui marque la fin d'une phrase ; 2) autre (« non-terminaison ») qui montre que la phrase qui inclut le verbe à prédicateur, sans être terminée, s'emploie en constituant d'une autre phrase. Nous allons examiner trois fonctions des terminaisons coréennes :

- (i) montrer que la phrase est terminée par distribution de terminaison elle-même ;
- (ii) marquer les degrés de formalité ou de familiarité dans l'énonciation envers l'interlocuteur par variantes de terminaison. Les phrases coréennes se distinguent par six styles (ou niveaux) de langue comme le verbe '*-hada*' se divise par styles '*-hasipsio* (la plus haute formalité)', '*-haeyo*', '*-hao*', '*-hage*', '*-hae*', '*-haera* (la plus basse)', etc. ;
- (iii) distinguer les types d'énonciation performative par énonciation du locuteur comme modalité de parole/modalité de phrase. Cette fonction sert à distinguer les phrases coréennes en 1) phrase déclarative (qui exprime l'acte affirmatif du locuteur par rapport à l'existence d'un état ou à son véracité), 2) phrase interrogative (qui exprime l'acte de questionner), 3) phrase impérative (qui exprime l'acte de demander), 4) phrase exhortative (qui exprime la proposition qui implique le locuteur). Celles-ci se réalisent respectivement, en s'attachant à '*-go*' (particule de citation) dans le DR, '*da-go*', '*nya-go*', '*la-go*', '*ja-go*'.

1.1.2. Syntaxe

On appelle « verbes de parole » (comme ceux du français en ce qui concerne la propriété syntaxique) au cas où les verbes comme ‘*malhada* (dire), *mudda* (demander), *chingchanhada* (louer)’ prennent la complétive à particule du DR ‘-go’ ou le complément datif ‘X1-*ege*’. Ces éléments de propriété syntaxique tendent à exprimer celles de sémantique dans le verbe de parole : prédicats de parole, locuteur, contenu de parole et interlocuteur (ou écouteur).

Pourtant, nous remarquons que la distribution syntaxique dans une construction à verbe de parole peut parvenir à sa réalisation soit sans interlocuteur (ou écouteur) soit avec contenu de parole rendu implicite ou sommaire. Nous présentons donc les aspects syntaxiques possibles dans la construction à verbe de parole en les divisant en trois : non-présence de contenu de parole par contenu de parole X2 [i] ; contenu de parole à nature nominative [ii] ; contenu de parole à nature phrastique [iii]. Voici leurs schémas :

<p>[i] X2=∅ Classe 1 (VC1) X0-<i>ga/i</i> (X1-<i>ege</i>+E) V</p> <p>[ii] X2=GN Classe 2 (VC2) X0- <i>ga/i</i> (X1-<i>ege</i> +E) N2-<i>e</i> (<i>daehayeo(seo)</i>+<i>daehae(seo)</i>) V Classe 3 (VC3) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2-<i>eul/leul</i> V</p> <p>[iii] X2=Nature phrastique Classe 4 (VC4) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2-<i>eu(n)/eu(l)</i> <i>geos-eul</i> V Classe 5 (VC5) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eu(n)/eu(l)</i><i>geos-e</i> (<i>daehayeo(seo)</i>+<i>daehae(seo)</i>) V Classe 6 (VC6) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2-<i>gi-leul</i> V Classe 7 (VC7) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2-<i>gi-lo</i> V Classe 8 (VC8) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2-<i>eum-eul</i> V Classe 9 (VC9) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2- <i>eum-e</i> (<i>daehayeo(seo)</i>+<i>daehae(seo)</i>) V Classe 10 (VC10) X0- <i>ga/i</i> (X1- <i>ege</i> +E) X2-<i>go</i> V</p>

Tableau 27. Construction des verbes de parole en coréen

Il faut noter que X0 correspond à l’argument (un ou deux personnes particulières ou un groupe humain) et que V se désigne uniquement verbe de parole. Nous allons maintenant examiner chaque construction à verbe de parole.

Le type [i] est appliqué au verbe intransitif de parole, comme celui est verbe de parole qui ne prend que le locuteur en argument nécessaire. Son sujet peut être unique ou double (ou plus), où se manifeste la forme ‘A *wa/gwa* B (A et B)’. Le problème à remarquer dans les verbes intransitifs est la « saturation sémantique » (Lamiroy 2005) : le cas où le contenu de parole est déjà contenu à l’intérieur de la manière de parole. Les verbes de parole coréens qui y correspondent sont ‘-*geolida*’, ‘-*daeda*’ – les deux exprimant le sens « à répétition (d’un

état) » – par lesquels les verbes sont combinés avec suffixe à onomatopées (qui tendent à expliciter un état ou une apparence). Ceux-ci, une combinaison sémantique, servent à la manière de parole du locuteur. Nous en présentons quelques exemples : ‘*gedudeol-(geolida+daeda)*, râler’, ‘*kkejugkkejug-(geolida+daeda)*, boudier’, ‘*sabun-(geolida+daeda)*, canuler’, ‘*nodag-(geolida+daeda)*, batifoler’, ‘*saesaedeog-(geolida+daeda)*, jacasser’, etc.

Le type [ii] est des classes qui prennent le contenu de parole à GN. C’est possible dans le système du verbe de parole coréen dans lequel nous remarquons que le GN se montre en argument, comme le cas où l’on prend comme argument proposition qui est un syntagme construit d’un verbe ([iii]). Ces arguments sont sélectionnés par les choix du locuteur : prendre le GN à exprimer *implicitement* le contenu de parole ou la proposition pour le montrer plus explicitement. Les verbes de parole dans le type [ii] sont de verbes transitifs à manifester les aspects syntaxiques de ceux-ci. Voici les exemples :

(2) VC2 : 폴은 마리에게 휴가 계획을 (질문했다+언급했다).

Pol-eun mali-ege hyuga gyehoeg-**eul** (jilmunha-ess-da+eongeubha-ess-da).

Paul-TOP Marie-DAT vacance projet-ACC (demander-PAS-DEC+mention-PAS-DEC)

‘Paul a demandé/parlé de son plan des vacances à Marie.’

(3) VC3 : 폴은 마리에게 휴가 계획에 (대하여(서)+대해(서))¹³⁷ (질문했다+언급했다).

Pol-eun mali-ege hyuga gyehoeg-e (daehayeo(seo)+daehae(seo)) (jilmunha-ess-da+eongeubha-ess-da).

Paul-TOP Marie-DAT vacance projet-OBL (demander-PAS-DEC+mention-PAS-DEC)

‘Paul a demandé/parlé de ce que Marie allait faire pendant les vacances.’

Le suffixe accusatif ‘-eul’ dans le premier exemple (en gros) est le suffixe à cas accusatif, et ‘-e (daehayeo(seo)+daehae(seo))’ est à cas oblique¹³⁸ qui est traduisible en français par préposition comme *de, sur, contre*, etc. Le dernier est interchangeable avec ‘-e (gwanhayeo(seo)+gwanhae(seo))’ qui est, comme celui-ci, un syntagme prépositionnel avec le même sens.

Le type [iii] est le cas où X2 est de nature phrastique. C’est dire qu’il se manifeste en proposition. Celle-ci détermine la forme du complémenteur par le choix d’une telle ou telle particule causuelle. Selon K.-S. Nam (1983), les complémenteurs coréens ‘-것(geos)’, ‘-기(gi)’,

¹³⁷ ‘대하여(daehayeo)’ est la forme conjuguée du verbe ‘대하다(daehada, traiter)’, produite par combinaison entre son radical ‘대하(daeha)-’ et le suffixe ‘-여(yeo)’. ‘대해(deahae)’ et ‘대해서(daehaeseo)’ (les deux se voulant *traitant*) sont, respectivement, les formes raccourcies de ‘대하여(daehayeo)’ et ‘대하여서(daehayeoseo)’ (*Dictionnaire standard de la langue coréenne*).

¹³⁸ Face à la question sur la propriété morphosyntaxique ‘-에 대하여(서)(-e daehayeo(seo))’, ‘-에 대해(서)(-e daehae(seo))’, C.-S. Hong (1999 : 136) les traite en particules de marqueur à cas grammatical, en voyant que le GN est un complément en ce qui concerne son statut syntaxique. Nous acceptons cette thèse.

‘-음(*eum*)’¹³⁹ sont définis comme tels parce qu’ils introduisent la complétive que l’on appelle « proposition nominale ». Les constructions (VC4)-(VC9) s’appartiennent à ce type. Les exemples suivants illustrent ces constructions :

- (4) VC4 : 나는 그가 시험에 합격한 것을 보고했다.
 Na-neun geu-ga siheom-e habgyeogha-n **geos-eul** bogoha-ess-da.
 Moi-TOP lui-NOM examen-LOC réussir-MODIF NG-ACC rapporter-PAS-DEC
 ‘J’ai annoncé qu’il avait réussi à l’examen.’
- (5) VC5 : 나는 그가 시험에 합격했음을 고백했다.
 Na-neun geu-ga siheom-e habgyeogha-ess-**eum-eul** gobaegha-ess-da.
 Moi-TOP lui-NOM examen-LOC réussir-PAS-NG-ACC avouer-PAS-DEC
 ‘J’ai révélé qu’il avait réussi à l’examen.’
- (6) VC6 : 나는 그가 시험에 합격했음에 대해 고백했다.
 Na-neun geu-ga siheom-e habgyeogha-ess-**eum-e daehae** gobaegha-ess-da.
 Moi-TOP lui-NOM examen-LOC réussir-PAS-NG-OBL avouer-PAS-DEC
 ‘J’ai révélé sa réussite à l’examen.’
- (7) VC7 : 나는 그가 시험에 합격한 것에 대해서 이야기했다.
 Na-neun geu-ga siheom-e habgyeogha-n **geos-e daehaeseo** iyagiha-ess-da.
 Moi-TOP lui-NOM examen-LOC réussir-PART-NG-OBL parler-PAS-DEC
 ‘J’ai parlé de sa réussite à l’examen.’
- (8) VC8 : 나는 그가 시험에 합격해 주기를 부탁했다.
 Na-neun geu-ga siheom-e habgyeogha-e ju-**gi-leul** butagha-ess-da.
 Moi-TOP lui-NOM examen-LOC réussir-CONJ donner-NG-ACC demander-PAS-DEC
 ‘Je lui ai demandé qu’il devait réussir à l’examen.’
- (9) VC9 : 나는 그와 시험에 합격하기로 약속했다.
 Na-neun geu-wa siheom-e habgyeogha-**gi-lo** yagsogha-ess-da.
 Moi-TOP lui-avec examen-LOC réussir-NG-ALL promettre-PAS-DEC
 ‘Je lui ai promis que nous devions réussir à l’examen.’

Mais il y a un cas de la contrainte de sélection qui ne permet pas à un verbe de parole de prendre tous les compléments du coréen (-*geos*, -*gi*, -*eum*) :

- (10) 나는 그가 이 영화를 (*본 것을+보았음을) 주장했다.
 Na-neun geug-a i yeonghwa-leul (*bo-n **geos-eul**+bo-ass-**eum-eul**) jujangha-ess-da.

¹³⁹ ‘-것(-*geos*)’ est un nom générique non autonome soit pour exprimer la détermination du locuteur en étant combiné comme ‘-는/은 것이다(-*neun/eun geosida*)’ soit pour proposer l’opinion du locuteur en étant inclus comme ‘-르/을 것이다(-*l/eul geosida*)’. ‘-기(-*gi*)’ est un suffixe de nominalisation en suivant : le radical de ‘이다(*ida*)’ ; celui du mot fléchi ; les suffixes comme ‘-으시(-*eusi*)’, ‘-었(-*eoss-*)’, ‘-겠(-*gess-*)’. ‘-음(-*eum*)’ est aussi un suffixe de nominalisation en suivant : le radical qui s’écrit avec *badchim* (consonne finale qui se place tout en bas du carré virtuel dans l’écriture coréenne) sauf ‘-르(*l*)’ ; ‘-었(-*eoss-*)’ ; ‘-겠(-*gess-*)’.

Moi-TOP lui-avec ce film-ACC (*voir-MODIF NG-ACC+voir-PAS-NG-ACC) affirmer-PAS-DEC.

‘J’ai affirmé qu’il avait vu ce film.’

Pour expliquer l’apparition de cette contrainte, B.-M. Kang (1983) propose la « présomption de fait (*fact*)¹⁴⁰ ». Comme à l’opposé de ‘-*eum*’ (fait supposé) ‘*geos*’ (fait confirmé) présuppose qu’un fait doit être (contrainte donc) confirmé d’avoir lieu. Ainsi la présomption de fait explique combien le choix d’un complémenteur dépend du lexique verbal.

Enfin, nous examinons la construction à particule du DRI ‘-*go*’ (VS10). En suivant suffixes verbaux terminaux comme ‘-*da*’, ‘-*nya*’, ‘-*la*’, ‘-*ja*’, ‘-*ma*’, la particule ‘-*go*’ réalisée en ‘-*dago*’, ‘-(*eu*)*naygo*’, ‘-(*eu*)*lago*’, ‘-*jago*’, ‘-(*eu*)*maggo*’ :

(11) 동생이 자기도 같이 가겠다고 말한다.

dongsaeng-i jagi-do gati ga-gess-**da-go** malha-n-da.
frère-NOM soi-même-POST ensemble aller-FUT-DEC-QT_{DRI} dire-PRS-DEC
‘Mon frère me dit qu’il m’accompagnera.’

(12) 나는 그에게 어디가 아프냐고 물었다.

na-neun geu-ege eodi-ga apeu-**nya-go** mul-eoss-da.
moi-TOP lui-DAT où-NOM avoir mal-INTER-QT_{DRI} demander-PAS-DEC
‘Je lui ai demandé où il avait mal.’

(13) 나는 그에게 먼저 가라고 소리쳤다.

na-neun geu-ege meonjeo ga-**la-go** solichy-eoss-da.
moi-TOP lui-DAT avant aller-IMP-QT_{DRI} crier-PAS-DEC
‘Je lui ai crié qu’il devait partir avant moi.’

(14) 나는 그에게 숙제하자고 말했다.

na-neun geu-ege sugje-ha-**ja-go** malha-ess-da.
moi-TOP lui-DAT devoir-faire-PROP-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
‘Je lui ai dit que nous faisons des devoirs.’

(15) 나는 그에게 결혼식에 꼭 가마고 약속했다.

na-neun geu-ege gyeolhonsig-e kkog ga-**ma-go** yagsogh-aess-da.
moi-TOP lui-DAT mariage-DAT sûrement aller-APB-QT_{DRI} promettre-PAS-DEC
‘Je lui ai promis que j’allais voir son mariage.’

Ces constructions sont également observées au DRD, à condition que le discours cité précède la marque du DRD (entouré des guillemets d’anglais). Il faut noter que le discours citant se trouve fréquemment, devant le verbe de parole des adverbes comme ‘*daeum-gwa gati*’ (fr. comme suit), ‘*daeum-cheoleom*’ (fr. comme suivant), ‘*geuleoh-ge*’ (fr. comme cela), ‘*i-gati*’ (fr.

¹⁴⁰ L’hypothèse de la factivité (*fact*) est introduite par Kiparsky et Kiparsky (1971) pour désigner le cas où le locuteur présume comme fait un nom dans la complétive.

comme ceci), *ileoh-ge* (fr.comme ça)’.

1.1.3. Sémantique

La définition du verbe de parole en français, telle que nous l’avons donnée dans le chapitre 5, 1.3.3., peut s’appliquer à celle du coréen, comme par exemple dans l’étude de G.-S. Cho (2005) qui considère le verbe de parole coréen en lexique pour la situation d’énonciation (champ de la réalisation verbale de la parole). Il voit que le verbe de parole coréen consiste, pour sa caractéristique sémantique, en [+expression verbale], [+contenu de parole] et que le sujet dans sa construction exige le trait [+humain]. De même, la définition de D.-E. Eum (2005) s’appuie sur le fait que le verbe de parole est un acte par lequel s’échange entre deux personnes la parole ou le message. Grâce à ces deux études, nous pouvons dégager un repère important de saisir le verbe de parole dans la phrase coréenne – son positionnement à la place de l’objet d’un verbe par sa réalisation sonore comme suit :

- (16) 민수가 민아에게 (감사하다고+좋아한다고+축하한다고) 말하는 것을 들었다.
minus-ga jiyeeong-ege (gamsaha-da-go + johaha-n-da-go + chughaha-n-dago) malha-neun
geos-eul deul-eoss-da.
Minsu-TOP Mina-DAT (remercier-DEC-QT_{DRI} + aimer-PRS-DEC-QT_{DRI} + féliciter-PRS-
DEC-QT_{DRI}) dire-MOD NG-ACC entendre-PAS-DEC
‘Minsu a entendu la parole de (remerciement / amour / félicitation) par Jiyeeong.’

Le verbe de parole se combine avec des adverbes d’oralité comme *keun solilo* (à voix haute), *jageun solilo* (à voix basse), *malo* (verbalement/oralement), *gudulo* (verbalement/oralement), etc.

Nous présentons la classification sémantique des verbes de parole coréens, en suivant celle des actes de parole français : « sans orientation », « orienté », « réciproque ».

Premièrement, ce sont les verbes de parole « sans orientation » – la classe sémantique MONOLOGUE comme ‘*dogbaeghada* (monologuer), *honjasmalhada* (monologuer).’ Ou bien, les verbes à sens « murmurer » (*gusileong-geolida/-daeda*, *angal-geolida/-daeda*, *ongal-geolida/-daeda*, *jungeol-geolida/-daeda*, *jungeoljungeol-geolida/-daeda*) correspond à cette classe, par combinaison entre les adverbes en forme d’onomatopée comme ‘*gusileong*, *angal*, *jungeol*’ (qui tous désignent un acte de se dire à voix si basse que l’on peut à peine reconnaître) et les suffixes verbaux comme ‘*-geolida/-daeda*’ (à exprimer la continuité d’un tel état). Pourtant, il est important de remarquer qu’il y a un écart des structures syntaxico-sémantiques entre ces verbes coréens et leurs correspondants en français (*murmurer*, *grommeler*) :

- (17) a. Lia a (murmuré + grommelé) qu'elle avait peur.
 b. Lia lui a (murmuré + grommelé) qu'elle avait peur¹⁴¹.
- (18) a. 리아는 할 수 있다고 (중얼거렸다+구시렁거렸다).
 Lia-neun ha-l su iss-da-go (jungeolgeoly-eoss-da+gusileonggeoly-eoss-da).
 Lia-TOP faire-FUT pouvoir-DEC-QT_{DRI} (murmurer-PAS-DEC + grommeler-PAS-DEC)
 'Lia a murmuré/grommelé qu'elle a pu le faire'.
- b. *리아는 그에게 할 수 있다고 (중얼거렸다+구시렁거렸다).
 Lia-neun geu-ege ha-l su iss-da-go (jungeolgeoly-eoss-da+gusileonggeoly-eoss-da).
 Lia-TOP lui-DAT faire-FUT pouvoir-DEC-QT_{DRI} (murmurer-PAS-DEC + grommeler-PAS-DEC)
 'Lia lui a murmuré/grommelé qu'il pouvait le faire.'

Les verbes de parole coréens '중얼거리다 (*jungeol-geolida*, murmurer), 구시렁거리다 (*gusileong-geolida*, grommeler)' sont différents de ceux en français *murmurer* et *grommeler* comme ceux-ci n'ont pas besoin l'allocutaire.

La classe MONOLOGUE coréenne, comme celle du français, peut se combiner avec 'Nhum 앞에서 (*apeseo*, devant)' tout en ayant le tiers écouteur de la parole (cela compense l'absence du destinataire) :

- (19) 리아는 사람들 앞에서 할 수 있다고 (중얼거렸다 + 구시렁거렸다).
 lia-neun **salamd-eul apeseo** ha-l su iss-da-go (jungeolgeoly-eoss-da + gusileonggeoly-eoss-da).
 Lia-TOP **personne-PL devant** faire-pouvoir-DEC-QT_{DRI} (murmurer-PAS-DEC + grommeler-PAS+DEC)
 'Lia a murmuré/grommelé qu'elle a pu le faire devant le monde.'

Et voici la liste des verbes de parole « orienté » du coréen que nous avons recensés :

« DIRE »

- « neutre » : 말하다(*malhada*, dire), 말슴하다(*malsseumhada*, dire.HON)
- Verbes *phonatoires* : 구음(口吟)하다(*gueumhada*, bégayer), (말을) 더듬다(*maleul-deodeumda*, bégayer), 혀짤배기소리하다 (*hyeojjalbaegisolihada*, balbutier)
- Verbes *articulatoires* : (à voix haute) 고함치다(*gohamchida*, crier), 외치다(*oechida*, crier), 지껄이다 (*jikkeolida*, jacasser), 떠들다(*tteodeulda*, parler fort), (à voix basse) 컷속말하다(*gwisogmalhada*, chuchoter), 속삭이다(*sogsagida*, chuchoter), 중얼거리다(*jungeolgeolida*, murmurer)
- Verbes *progressifs* du discours : 꺼내다(*kkeonaeda*, sortir une parole), 건네다(*geonnedda*,

¹⁴¹ Les exemples (17a) et (17b) sont extraits de l'étude d'Anscombe (2015 : 109).

<p>addresser la parole à qn), 덧붙이다(<i>deosbutida</i>, ajouter), 결론짓다(<i>gyeolonjjsda</i>, conclure), 말참견하다(<i>malchamgyeonhada</i>, intervenir)</p> <p>AFFIRMATION : « Vraie » ou « Faux » sur la parole rapportée</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Vraie » : 단언하다(<i>daneonhada</i>, affirmer), 주장하다(<i>jujanghada</i>, insister) - « Faux » : 우기다(<i>ugida</i>, prétendre), 변명하다(<i>byeonmyeonghada</i>, prétexter), 거짓말하다(<i>geojismalhada</i>, mentir) <p>DÉCLARATION : 선언하다(<i>seoneonhada</i>, déclarer), 선포하다(<i>seonpohada</i>, proclamer)</p> <p>EXPLICATION : 설명하다(<i>seolmyeonghada</i>, expliquer), 언술하다(<i>eonsulhada</i>, expliquer), 진술하다(<i>jinsulhada</i>, témoigner)</p> <p>ANNONCE : 알리다(<i>allida</i>, annoncer), 통보하다(<i>tongbohada</i>, informer), 전언하다(<i>jeoneonhada</i>, transmettre un message)</p> <p>AVEU : 고백하다(<i>gobaeghada</i>, avouer), 털어놓다(<i>teoleonohda</i>, parler franchement)</p> <p>MOQUERIE : 농담하다(<i>nongdamhada</i>, blaguer), 빈정거리다(<i>binjeonggeolida</i>, ironiser), 비아냥- 거리다/대다(<i>biannyang-geolida/daeda</i>, ironiser)</p> <p>INTERROGATION : 질문하다(<i>jilmunhada</i>, questionner), 문의하다(<i>munuihada</i>, demander), 여쭙다(<i>yeojjuda</i>, demander.HON)</p> <p>RÉPONSE : 대답하다(<i>daedamhada</i>, répondre), 응답하다(<i>eungdabhada</i>, répondre), 답변하다(<i>dabbyeonhada</i>, répondre)</p> <p>INTERPELLATION : 부르다(<i>buleuda</i>, appeler)</p> <p>SALUTAION : 문안하다(<i>munanhada</i>, demander des nouvelles de la santé de qn), 문안드리다(<i>munandeulida</i>, demander des nouvelles de la santé de qn.HON), 인사하다(<i>insahada</i>, saluer)</p> <ul style="list-style-type: none"> - FÉLICITAION : 축하하다(<i>chughahada</i>, féliciter) - REMERCIEMENT : 감사하다(<i>gamsahada</i>, remercier), 고맙다(<i>gomabda</i>, remercier) - EXCUSE : 사과하다(<i>sagwahada</i>, s'excuser), 사죄하다(<i>sajioehada</i>, s'excuser) - ENCOURAGEMENT : 위로하다(<i>uilohada</i>, consoler), 달래다(<i>dallaeda</i>, consoler) <p>ACCORD : 동의하다(<i>donguihada</i>, approuver), 허락하다(<i>heolaghada</i>, approuver)</p> <p>DÉSACCORD : 반대하다(<i>bandaehada</i>, contredire), 반박하다(<i>banbaghada</i>, contredire)</p> <p>DEMANDE : 요구하다(<i>yoguhada</i>, demander), 기원하다(<i>giwonhada</i>, prier), 요청하다(<i>yocheonghada</i>, demander)</p> <p>SUGGESTION : 제안하다(<i>jeanhada</i>, proposer), 건의하다(<i>geonuihada</i>, proposer)</p> <p>INJONCTION : 명령하다(<i>myeonglyeonghada</i>, ordonner)</p> <p>AUTORISATION : 허락하다(<i>heolaghada</i>, approuver)</p> <p>DÉFENCE : 옹호하다(<i>onghohada</i>, défendre), 지지하다(<i>jijihada</i>, défendre)</p> <p>AVERTISSEMENT : 경고하다(<i>gyeonggohada</i>, avertir), 알리다(<i>allida</i>, annoncer)</p> <p>ENGAGEMENT : 약속하다(<i>yagsoghada</i>, promettre), 맹세하다(<i>maengsehada</i>, faire le serment)</p> <p>REPROCHE : 비난하다(<i>binanhada</i>, reprocher), 질책하다(<i>jilchaeghada</i>, réprimander), 흉보다(<i>hungboda</i>, critiquer)</p> <p>LOUANGE : 칭찬하다(<i>chingchanhada</i>, louer), 찬양하다(<i>chanyanghada</i>, admirer)</p> <p>DÉSAGRÉMENT : 불평하다(<i>bulpyeonghada</i>, bougonner), 투덜-(거리다/대다)(<i>tudeol-geolida/daeda</i>,</p>

Tableau 28. Les classes sémantiques des verbes de parole « orienté » du coréen

Nous notons qu'il y a deux particularités du verbe de parole coréen : 1) c'est le nom de parole, celui précédant le suffixe verbal '*hada* (faire)' pour en fabriquer, qui est son noyau sémantique ; 2) ses formes « honorifiques » (celles qui servent à exprimer la politesse) comme *malsseumhada* (dire), *yeojjuda* (demander), *aloeda* (annoncer), *munandeulida* (saluer).

En ce qui concerne la construction à verbe de parole coréen « réciproque », les positions de sujets sont interchangeables comme le cas de la même construction du français (« *Minsu et Lia* » et « *Lia et Minsu* »). Cette interchangeabilité s'applique aussi aux postpositions – celles qui n'existent qu'en coréen – de coordination (*-wa/gwa*) et topique (*-i/ga*) qui s'attachent au sujet coréen. La construction réciproque à verbe de parole coréen se construit selon les deux manières suivantes : 1) *A-eun/neun B-wa/gwa Vparole* ou *B-eun/neun A-wa/gwa Vparole* (construction à complément) ; 2) *A-wa/gwa B-eun/neun Vparole*. Les exemples plus bas sont créés pour montrer comment peuvent se réaliser ces constructions dont *Minsu* correspond à A et *Lia* à B :

(20) (민수가 리아와 + 리아가 민수와 + 민수와 리아가 + 리아와 민수가)

복지정책에 대해 논의했다.

(*minsu-ga lia-wa + lia-ga minsu-wa + minsu-wa lia-ga + lia-wa minsu-ga*)

bogjijeongchaeg-e daehae nonuiha-ess-da

(**Minsu-NOM Lia-COM + Lia-NOM Minsu-COM + Minsu-COM Lia-NOM + Lia-COM Minsu-NOM**) politiques de sécurité sociale-OBL.sur discuter-PAS-DEC

'(**Minsu et Lia + Lia et Minsu**) ont discuté les politiques de sécurité sociale.'

Nous présentons la liste de classes sémantiques du verbe de parole « réciproque » :

CONVERSATION : 대화하다(*daehwahada*, converser), 이야기하다(*iyagihada*, causer),
노닥거리다(*nodaggeolida*, bavarder), 밀담하다(*mildamhada*, s'entretenir en secret),
담소하다(*damsohada*, avoir une conversation agréable), 시시덕거리다(*sisideoggeolida*, bavarder)
DÉBAT : 토론하다(*tolonhda*, discuter), 토의하다(*touihada*, débattre), 논의하다(*nonuihada*, discuter),
의논하다(*uionhada*, discuter), 상의하다(*sanguihada*, consulter), 협의하다(*hyeobuihada*, discuter)
DISPUTE : 말다툼하다(*madatumhada*, disputer), 논쟁하다(*nonjaenghada*, débattre),
논박하다(*nonbaghada*, réfuter), 쟁론하다(*jaenglonhada*, disputer)

Tableau 29. les classes sémantiques du verbe de parole « réciproque » du coréen.

Résumons, pour conclure, nos analyses morpho-syntaxico-sémantiques du prédicat verbal de PAROLE coréen. Morphologiquement, le verbe de PAROLE coréen tend à composer

ses lexiques avec radicaux dont les typologies se réalisent ainsi : [1] N + V ‘-hada’, [2] ADV + V ‘-hada’, [3] V + V, [4] Racine + Suffixe ‘-geolida, -daeda, -ida’, [5] Préfixe + V. Syntactiquement, le verbe de PAROLE coréen, se montrant transitif, est doté de trois arguments qui chacun sont attachés aux postpositions différentes (X0=locuteur + postposition nominative (-i/ga) ; X1=destinataire + postposition dative (-ege) ; X2=contenu de parole + complémenteurs (-go, -geos, -gi, -eum)). Sémantiquement, le verbe de PAROLE coréen est classé « sans orientation », « orienté » et « réciproque », comme nous l’avons fait pour le verbe de PAROLE français (voir Tableau 28 : Les classes sémantiques des verbes de parole « orienté » du coréen)

1.2. Prédicats nominaux de parole

1.2.1. Morphologie

À l’opposé de la caractéristique morphologique du nom français dont la catégorie grammaticale se réalise par le cas, le nombre, le genre, etc., celle-ci n’est pas applicable au coréen, comme l’identité formelle nominale est manifestée dans le cadre phrastique, non dans une quelconque fonction morphologique. Il est donc difficile de dire que le cadre de la morphologie flexionnelle détermine immédiatement le nom coréen. Or, dans le cadre syntagmatique, nous remarquons qu’il s’y distingue par : postposition obligée de la particule à cas grammatical au nom ; préposition du modificateur ou de divers constituants modifiants au nom.

Il est donc nécessaire de chercher quels éléments spécifiques du nom coréen sont applicables à la morphologie flexionnelle. Nous en présentons les deux : 1) mot simple indécomposable ; 2) mot construit décomposable qui se subdivise en mot dérivé et mot composé.

Nous voyons qu’ils sont applicables au nom de parole coréen. C’est parce que celui-ci entretient la relation très étroite avec verbe de parole, grâce à la composition *construite* (‘N + ‘-hada’) dans la majorité de verbes de parole que nous avons attestée, ainsi qu’à la nature à prédicat sémantique observée chez le nom précédant le verbe ‘-hada’. Nous allons donc adopter ce point de vue lexico-morphologique pour examiner le nom prédicatif de parole.

Nous commençons l’enquête par mots simples détectés en tant que nom prédicatif de parole, tous extraits du *Dictionnaire standard de la langue coréenne* (dans lesquels nous avons trouvé quatre mots coréens et vingt-huit sino-coréens) :

■ Mot simple

(i) mots simples coréens

가짓말(*gajismal*, tromperie), 거짓말(*geojismal*, mensonge), 꾸중(*kkujung*, admonestation), 꾸지람(*kkujilam*, réprimande), 대꾸(*daekku*, riposte), 말(*mal*, parole), 말씀(*malsseum*, logos), 발괄(*balgwal*, protestation), 비대발괄(*bidaebalgwal*, doléance), 비라리(*bilali*, excuse), 비양(*biyang*, ironiser), 생청(*saengcheong*, chicane), 악다구니(*agdaguni*, engueuler), 자랑(*jalang*, fatuité), 잔주(*janju*, *in vino veritas*), 타령(*talyeong*, refrain), 타박(*tabag*, remontrance), 탓(*tad*, blâme), 푸념(*punyeom*, plaintes), 풀이(*puli*, explication), 핀잔(*pinjan*, cinglon), 핑계(*pinggye*, prétexte), 하소(*haso*, doléance), 하소연(*hasoyeon*, doléance), 호통(*hotong*, algarade), 흥(*hyung*, ragot), 흥감(*heunggam*, grandiloquence), 흥정(*heungjeong*, marchandage)

(ii) mots simples sino-coréens

농(弄)(*nong*, plaisanterie), 답(答)(*dab*, réponse), 욕(辱)(*yog*, injure), 책(責)(*chaeg*, reproche)

À part les mots simples (trente-deux au total), tous les noms prédicatifs de parole sont des mots. Premièrement, il s'agit de mots composés.

■ **Mot construit**

[1] **Mot composé**

(i) Mots composés coréens : ce sont ceux qui sont construits en se combinant avec les mots comme *mal* (parole), *soli* (son), *ib* (bouche) – mots de l'acte de parole.

Mot simple	Mot composé
<i>mal</i>	말-다툼 (<i>mal+datum</i> , querelle), 말-씨름 (<i>mal-ssileum</i> , dispute), 말-장난 (<i>mal+jangnan</i> , plaisanterie), 빈-말 (<i>bin-mal</i> , belles paroles), 혼잣-말 (<i>honjas-mal</i> , monologue), etc.
<i>soli</i>	탄-소리 (<i>tan-soli</i> , boutade), 죽는-소리 (<i>jugneun-soli</i> , gémissement), 큰-소리 (<i>keun-soli</i> , vantardise), etc.
<i>ib</i>	입-다짐 (<i>ib-dajim</i> , déclaration), 입-씨름 (<i>ib-ssileum</i> , dispute), etc.

(ii) Mots composés sino-coréens : c'est la grande majorité des lexiques complexes observés entre les noms prédicatifs de parole¹⁴². Pour comprendre pourquoi, commençons en rappelant l'essence de la composition sino-coréenne : caractère chinois. Celui-ci est un idéogramme, un système d'écriture où chaque lettre dispose d'un éventail de sens qui, structurellement, incline vers la composition. Et cela entraîne la préférence par l'approche de la

¹⁴² Le mot sino-coréen occupe une place considérable aussi dans le stock lexique établi que dans le processus de création lexicale, le fait évidemment clair tout au long des statistiques données comme : 1) 53,02% d'entrées sino-coréennes vs. 49,98% de coréennes dans *Grand Dictionnaire de la langue coréenne*, publié en 1957 par la Société de la langue coréenne (J.-G. Shim, 1987 : 26) ; 2) 57,3% vs. 25,2% dans *Dictionnaire standard de la langue coréenne*, publié par Institut national de la langue coréenne (W.-Y. Lee, 2002 : 51).

structure interne du lexique aux dépens de celle de forme en surface. Compte tenu de la diversité par des approches structurales, nous optons la méthode sélective. Ici, nous avons choisi celle de M.-Y. Jeong (1994) qui divise les compositions par trois : (1) composition juxtaposée en mot sino-coréen ; (2) composition subordonnée en mot sino-coréen ; (3) composition de « prédicat-argument » en mot sino-coréen.

La première se manifeste en combinant deux éléments à égalité, comme antonyme, synonyme. Par exemple, le mot ‘논의(論議)(*nonui*, discussion)’ est composé par deux prédicats ‘논(論)(*non*, discuter)’ et ‘의(議)(*ui*, délibérer)’. Ainsi les mots comme 강연(講演)(*gangyeon*, conférence), 권고(勸告)(*gwonggo*, recommandation), 토의(討議)(*toui*, délibération), etc.

La deuxième se crée par modification d’un élément par un autre. La formule majeure est ‘modificateur + prédicat’, tandis que la formule ‘prédicat + modificateur’ est également observée. En est l’exemple ‘자책(自責)(*jachaeg*, autoaccusation)’, composé par modificateur ‘自 (soi-même)’ et prédicat ‘責 (réprimander)’.

La troisième concerne le cas où nous pouvons détecter un constituant qui se fonctionne en prédicateur entre deux éléments. Ceux-ci se mettent en relation syntaxique par prédicat qui prend argument comme complément d’objet direct ou indirect. Prenons un exemple. Le mot ‘발언(發言)(*baleon*, prise de parole)’ est composé par prédicat ‘發(*bal*, pousser)’ et complément d’objet direct ‘言(*eon*, parole)’.

(iii) Mots composés en coréens et sino-coréens : comme l’est le mot ‘말-참견(*mal-chamgyeon*, « intervention dans la conversation ») composé par nom coréen *mal* et sino-coréen *chamgyeon*)’ en est exemple.

[2] Mot dérivé

La combinaison dans le mot dérivé se réalise à deux façons : préfixation et suffixation.

(i) Préfixation : c’est la combinaison par préfixes comme 개-(*gae-*, fr. inutile), 군-(*gun-*, fr. superflue), 맞-(*maj-*, fr. vis-à-vis), 잔-(*jan-*, fr. menu), 헛-(*heos-*, fr. en vain), etc.

개-소리(*gae-soli*, balivernes), 개-수작(*gae-sujag*, connerie), 군-말(*gun-mal*, redondance), 군-소리(*gun-soli*, tautologie), 군-사설(*gun-saseol*, pléonasme), 맞-대꾸(*maj-daekku*, riposte), 맞-대답(*maj-daedab*, réaction), 맞-욕(*maj-yog*, représailles), 잔-소리(*jan-soli*, sermonce), 잔-말(*jan-mal*, marmonnage), 잔-사설(*jan-saseol*, grommelage), 헛-소리(*heos-soli*, digression), etc.

(ii) Suffixation : cette combinaison est construite souvent avec ‘-질 (*jil*, suffixe de dépréciation)’.

대꾸-질 (*daekku-jil*, rétorsion), 말다툼-질 (*maj-daekku-jil*, altercation), 실랑이-질 (*sillangi-jil*, querelle),

숙덕-질 (*sugdeog-jil*, chuchotement), 쑥덕-질 (*ssugdeog-jil*, chuchoterie), 악다구니-질 (*agdaguni-jil*, insulte), 호통-질 (*hotong-jil*, algarade), 흥-질 (*hyung-jil*, médisance), etc.

1.2.2. Syntaxe

La majorité de noms de parole se lieut avec les verbes de parole en termes de dérivation syntaxique comme les paires suivantes : *gangyeon* (conférence) – *gangyeonhada* (faire une conférence) ; *tolon* (discussion) – *tolonhada* (discuter) ; *mal* (parole), *dab* (réponse) – *malhada* (parler), *dabhada* (répondre), etc. C’est ce partage lexical par lequel le nom de parole est muni d’un sens sémantique commun avec son verbe de parole correspondant et qu’il obtient la fonction du prédicat sémantique (également comme son verbe de parole).

Lors de la construction d’une phrase avec un prédicat nominal, celui-ci a besoin de verbe support. Parmi ses emplois divers, nous allons examiner la construction à verbe support <Npréd de parole+Vsup > en fonction de sa combinaison avec nom prédicatif de parole. Nous mentionnons aussi que ses trois types sélectionnés (non exhaustifs mais présentés tels quels faute d’espace) font référence aux travaux de C.-S. Hong (1999 : 145-152).

[1] Un des types plus représentatifs des verbes supports généraux est ‘*hada*’, celui qui est fréquemment sélectionné par nom prédicatif comme verbe support général. Nous présentons dans les exemples suivants les combinaisons avec d’autres verbes support que *hada*. Ceux-ci sont « vidés de sens » ou estimés comme « variante stylistique, comme ils sont plus expressifs que *hada* ou purement connotatifs (à intensité ou à dépréciation) » (*ibid.*, 1999 : 145) :

- (21) a. 주장을 (하다+펴다+펼치다)
jujang-eul (ha-da+pyeo-da+pyeolchi-da)
 assertion-ACC (faire-DEC+étendre-DEC+étendre-DEC)
 ‘(faire + ? + ?) une assertion
- b. 질문을 (하다+던지다+꺼내다)
jilmun-eul (ha-da+deonji-da+kkeonae-da)
 question-ACC (faire-DEC+lancer-DEC+commencer-DEC)
 ‘(poser + lancer + commencer) une question’
- c. 대화를 (하다+갖다+나누다)
daehwa-leul (ha-da+gaj-da+nanu-da)
 conversation-ACC (faire-DEC+avoir-DEC+échanger-DEC)
 ‘(faire+avoir+échanger) une conversation’
- d. 명령을 (하다+내리다)
myeonglyeong-eul (ha-da+naeli-da)

ordre-ACC (faire-DEC+donner-DEC)
'donner un ordre'

Nous remarquons qu'il y a de noms prédicatifs de parole demandant constructions à verbe support général qui ne peuvent pas utiliser *hada*. Ils mobilisent les verbes support à forme substitutive de *hada* comme suit :

- (22) a. 흥을 (*하다+보다)
hyung-eul (*ha-da+bo-da)
ragot-ACC (*faire-DEC+dire-DEC)
'faire des ragots'
- b. 트집을 (*하다+걸다+쓰다+잡다)
teujib-eul (*ha-da+geol-da+sseu-da+jab-da)
chicane-ACC (*faire-DEC+adresser-DEC+dépenser-DEC+détecter-DEC)
'chicaner'
- c. 고집을 (*하다+쓰다+부리다)
gojib-eul (*ha-da+sseu-da+sseu-da+buli-da)
entêtement-ACC (*faire-DEC+dépenser-DEC+découvrir-DEC)
's'entêter'
- d. (야단+큰소리+호통)를 (*하다+치다)
(yadan+kensoli+hotong)-eul (*ha-da + chi-da)
(réprimande+vantardise+algarade)-ACC (*faire-DEC + émettre-DEC)
'faire (une réprimande + une vantardise + une algarade)'

[2] Le verbe support aspectuel est un verbe support qui exprime des aspect par rapport au verbe support général *hada* lesquels possèdent les exemples comme : 1) *mal-eul kkeonae-da* (commencer la parole), *sibi-leul geol-da* (susciter une querelle) ; 2) itératif (*jilmun + yog-eul peobus-da* (bombarder de question + vomir des injure), (*chingchan + byeonmyeong + punyeom*)-eul *neuleonoh-da* (énumérer (des louanges+ des excuses+des plaintes)), etc.

[3] Le verbe support honorifique est un verbe support qui exprime le terme honorifique comme '드리다(deuri-da), 올리다(olli-da) :

- (23) a. 감사를 (하다+*주다+드리다)
gamsa-leul (ha-da+*ju-da +deuli-da)
remerciement-ACC (fair-DEC+*donner-DEC+donner·HON-DEC)
'faire ses remerciements'
- b. 말씀을 (하다+*주다+드리다+올리다)
malsseum-eul (ha-da+*ju-da+deuli-da+olli-da)
parole·HON-ACC (fair-DEC+*donner-DEC+donner·HON-DEC+adresser·HON-DEC)

‘adresser la parole’

- c. 인사를 (하다+*주다+드리다+올리다)

insa-leul (hada+*juda+ deuli-da+olli-da)

salutation·HON-ACC (fair-DEC+*donner-DEC+donner·HON-DEC+adresser·HON-DEC)

‘donner mes salutations’

Nous étudions maintenant comment la construction à verbe support <Npréd de parole+Vsup > se réalise dans la phrase. Pour l’analyse, nous avons choisi ‘질문 (*jilmun*, question)’, nom de parole qui inclut nominalement l’acte d’interrogation matérialisé par le verbe de parole ‘질문하다 (*jilmunhada*, questionner)’ que nous avons décrit sa modalité syntaxique dans le chapitre précédent (1.1.1). Le nom de parole, comme son équivalent verbal, possède trois arguments sémantiques X (questionneur), Y (question), Z (questionné).

질문_1-(X-humain, Y-contenu de question, Z-humain)

- (24) a. 폴은 마리에게 휴가 계획(에 대한+대하여(서)+대해(서)+E+?을) 질문을 (했다+던졌다).

Paul-TOP Marie-DAT vacance projet-(OBL+OBL+OBL+OBL+E+?ACC) question-ACC (hada-PAS-DEC+lancer-PAS-DEC).

‘Paul a (posé+lancé) une question sur un projet des vacances.’

- b. 폴은 마리에게 휴가 계획이 있냐는 질문을 (했다+던졌다).

Paul-TOP Marie-DAT vacance projet-NOM avoir-INTER-SVD question-ACC (hada-PAS-DEC+lancer-PAS-DEC).

‘Paul a (posé+lancé) une question d’avoir le projet des vacances.’

- c. 폴은 마리에게 휴가 계획이 있냐고 질문을 (했다+던졌다).

Paul-TOP Marie-DAT vacance projet-NOM avoir-INTER-PARTcit question-ACC (hada-PAS-DEC+lancer-PAS-DEC).

‘Paul a (posé+lancé) une question que vous avez le projet des vacances.’

À cause de la contrainte nominale qui ne permet pas un nom de parole de s’actualiser de façon autonome dans la phrase, le nom de parole d’ici est actualisé soit avec *hada* (verbe support général vidé de sens) soit avec variante stylistique ‘던지다(*deonjida*, lancer)’¹⁴³. Il se trouve à la position syntaxique de complément qui précède la postposition ‘-eul’. Les exemples (24a)-(24c) sont des phrases qui peuvent être réalisables en fonction des arguments qui dominent le prédicat ‘*jilmun*’. Tout au long des exemples, X est le sujet tandis que Z est le complément au

¹⁴³ Il y a d’autres combinaisons qui sont possibles comme : ‘질문을 퍼붓다 (*jilmun-eul peobus-da*, bombarder de question) – verbe support aspectuel ; ‘질문을 받다 (*jilmun-eul bad-da*, être questionné)’ – verbe support à transposition dont le sens est proche de celui de la construction passive, par rapport à la transposition syntaxique de position de l’argument.

datif. Les réalisations attribuées à Y sont pourtant plus variables : il peut accompagner ou non complément oblique, mais pas accusatif ‘-eul’ comme (24a) ; il est réalisé en complétive qui modifie le nom en combinaison avec suffixe verbal déterminatif ‘-neun’¹⁴⁴ (24b) ; il est réalisé en complétive combinée avec particule du DRI ‘-go’ (24c). Nous décrivons les propriétés sémantiques (de ‘*jilmun*’ qui sont toutes constantes) et formelles (de ‘*jilmun*’ qui sont toutes différentes) de ces exemples :

(24) Propriétés sémantiques

Racine prédicative : *jilmun_1*
 Classe sémantique : QUESTION
 Type sémantique : action
 Aspect inhérent : accompli

a. Propriété formelle

Construction : X Z-PRÉP1 Y-(OBL+E) Npréd-ACC Vsup
 Distribution morphosyntaxique : X0=GN, Y=GN, Z=GN
 Distribution sémantique : X0=HUMAIN, Y=CONTENU DE PAROLE, X1=HUMAIN

b. Propriété formelle

Construction : X Z-PRÉP1 Y-SVD Npréd-ACC Vsup
 Distribution morphosyntaxique : X0=GN, Y= COMPLÉTIVE, Z=GN
 Distribution sémantique : X0=HUMAIN, Y=CONTENU DE PAROLE, X1=HUMAIN

c. Propriété formelle

Construction : X Z-PRÉP1 Y-PARTcit Npréd-ACC Vsup
 Distribution morphosyntaxique : X0=GN, Y=COMPLÉTIVE, Z=GN
 Distribution sémantique : X0=HUMAIN, Y=CONTENU DE PAROLE, X1=HUMAIN

1.2.3. Sémantique

Le nom de parole et le prédicat de parole du coréen sont tous tenus à dérouler une communication significative dans laquelle s’impliquent le locuteur, l’écouteur et le contenu de parole.

En fait, les deux maintiennent un lien morphologique très fort – ce dont nous avons déjà parlé dans le chapitre 1.2.1. – chose préliminaire pour leur analyse sémantique. Par

¹⁴⁴ Nous traitons ‘-neun’ comme marqueur qui sert à marquer la proposition modificatrice du nom. Selon C.-S. Hong (2012), la complétive modificatrice du nom se différencie de la proposition relative en fonction de trois éléments suivants : morphème de passé à l’intérieur de la complétive (‘-으셨(-eoss)’); morphème du type de phrase (‘-다/-냐/-라/-자(-da/-nya/-la/-ja)’); l’accompagnement du marqueur modificateur du nom ‘-neun’. Le dernier est important car il crée deux relations : entre nom suivant complétive et complémenteur-tête ; entre proposition relative et nom qui la suit comme une paire modificateur-modifié.

exemple, le nom sino-coréen (qui occupe une place considérable dans le stock lexical du coréen) peut se transformer en verbe (de parole) par combinaison avec le suffixe verbal *-hada* (faire), hors duquel ce nom sino-coréen se qualifie comme nom prédicatif de parole. Ainsi, les verbes de parole comme *daneon-hada* (affirmer), *nongdam-hada* (plaisanter), *chugha-hada* (féliciter), *gamsa-hada* (remercier), *banbag-hada* (contester) correspondent respectivement aux noms de parole comme *daneon* (affirmation), *nongdam* (plaisanterie), *chugha* (félicitation), *gamsa* (remerciement), *banbag* (contradiction). Nous voyons grâce à cette caractéristique morphologique que le verbe de parole et le nom de parole sont symétriques au point de vue sémantico-syntaxique – et ce à quoi convient aisément l'étude sémantique du nom de parole coréen. En même temps, nous découvrons toutefois que cette symétrie sémantique n'embrasse pas le verbe coréano-coréen comme *dulleodaeda* (inventer une excuse), *maldeodeumda* (bégayer), *muleoboda* (demander), *illeobachida* (cafarder) et le nom coréano-coréen. Nous indiquerons donc le caractère chinois pour chaque nom de parole sino-coréen pour éclaircir la symétrie.

Notre analyse sémantique commence par le nom de parole « sans orientation » dont la classe MONOLOGUE contient des noms comme 독백(獨白) (*dogbaeg*), 독어(獨語) (*dogeo*), 독언(獨言) (*dogeon*), 혼잣말 (*honjasmal*), 혼잣소리 (*honjasoli*) – ceux qui se réalisent avec verbe support *hada* en construction phrastique comme suit :

- (25) 민수가 (독백 + 독어 + 독언 + 혼잣말 + 혼잣소리)을/를 했다.
 minsu-ga (dogbaeg + dogeo + dogeon + honjasmal + honjassoli)-eul/leul ha-ess-da.
 Minsu-NOM (monologue)-ACC/ACC faire-PAS-DEC
 'Minsu a fait un monologue'

Cette classe, comme la construction du verbe de parole qui ne présuppose pas l'écouteur, peut prendre le syntagme prépositionnel 'Nhum+앞에서(*apeseo*, devant) :

- (26) 민수가 (∅ + 우리 앞에서 + *민아에게) 혼잣말을 했다.
 minsu-ga (∅ + uri apeseo + *mina-ege) honjasmal-eul ha-ess-da.
 Minsu-NOM (∅ + nous devant + *Mina-DAT) monologue-ACC faire-PAS-DEC
 'Minsu a fait un monologue (∅ + devant nous + *à Mina).'

Nous présentons la classification sémantique de noms de parole « orienté » du coréen :

<p>« DIRE »</p> <ul style="list-style-type: none"> - « neutre » : 말(<i>mal</i>, parole), 말씀(<i>malsseum</i>, parole.HON) - Verbes <i>phonatoires</i> : 구음(口吟)(<i>gueum</i>, bégaiement), 혀 째는 소리(<i>hyeo jjalbeun soli</i>, bégaiement), 혀 째배기소리(<i>hyeojjalbaegisoli</i>, bégaiement) - Verbes <i>articulatoires</i> : (à voix haute) 큰소리(<i>keunsoli</i>, parole à voix haute) (à voix basse)
--

<p>꺄속말(<i>geissogmal, chuchotement</i>), 속삭임(<i>sogsagim, murmure</i>)</p> <p>AFFIRMATION : « Vraie » ou « Faux » sur la parole rapportée</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Vraie » : 단언(斷言)(<i>daneon, affirmation</i>), 주장(主張)(<i>jujang, allégation</i>), 장담(壯談)(<i>jangdam, affirmation</i>), 호언장담(豪言壯談)(<i>hoenjangdam, vantardise</i>), 고백(告白)(<i>gobaeg, aveu</i>), 실토(實吐)(<i>silto, confession</i>) - « Faux » : 핑계(<i>pinggye, prétexte</i>), 변명(辨明)(<i>byeonmyeong, prétexte</i>), 망언(妄言)(<i>mangeon, parole vaine</i>), 거짓말(<i>geojismal, mensonge</i>), 허언(虛言)(<i>heoeon, parole vaine</i>), 헛소리(<i>heossoli, parole vaine</i>), 신소리(<i>sinsoli, parole vaine</i>) <p>DÉCLARATION : 선언(宣言)(<i>seonen, déclaration</i>), 선포(宣布)(<i>seonpo, proclamation</i>)</p> <p>EXPLICATION : 설명(說明)(<i>seolmyeong, explication</i>), 묘사(描寫)(<i>myosa, description</i>), 발표(發表)(<i>balpyo, présentation</i>), 진술(陳述)(<i>jinsul, exposé</i>), 통역(通譯)(<i>tongyeog, interprétation</i>)</p> <p>ANNONCE : 예언(豫言)(<i>yeeon, prophétie</i>), 통보(通報)(<i>tongbo, notification</i>), 전언(傳言)(<i>jeoneon, message transmit</i>), 통고(通告)(<i>tonggo, notification</i>)</p> <p>AVEU : 고백(告白)(<i>gobaeg, aveu</i>)</p> <p>MOQUERIE : 농(弄)(<i>nong, blague</i>), 농담(弄談)(<i>nongdam, blague</i>), 농언(弄言)(<i>nongeon, blague</i>), 농지거리(<i>nongjigoli, blague</i>), 조롱(嘲弄)(<i>jolong, moquerie</i>)</p> <p>INTERROGATION : 질문(質問)(<i>jilmun, interrogation</i>), 질의(質疑)(<i>jilui, question</i>), 문의(問議)(<i>munui, interrogation</i>), 심문(審問)(<i>simmun, interrogatoire</i>)</p> <p>RÉPONSE : 대답(對答)(<i>daedab, réponse</i>), 응답(應答)(<i>engdab, réponse</i>), 답문(答問)(<i>dabmun, réponse</i>), 답변(答辯)(<i>danbyeon, réponse</i>), 답(答)(<i>dab, réponse</i>)</p> <p>INTERPELLATION : 검문(檢問)(<i>geommun, interpellation</i>), 호출(呼出)(<i>hochul, appel</i>)</p> <p>SALUTAION : 인사(人事)(<i>insa, salutation</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - FÉLICITAION : 축하(祝賀)(<i>chugha, félicitation</i>), 경하(敬賀)(<i>kyeongha, felicitation.HON</i>) - REMERCIEMENT : 감사(感謝)(<i>gamsa, remerciement</i>), 고마움(<i>gomaum, remerciement</i>) - EXCUSE : 사과(謝過)(<i>sagwa, excuse</i>) - ENCOURAGEMENT : 위로(慰勞)(<i>uilo, consolation</i>) <p>ACCORD : 동의(同意)(<i>dongui, accord</i>), 허락(許諾)(<i>heolag, approbation</i>)</p> <p>DÉACCORD : 반대(反對)(<i>bandae, désapprobation</i>), 반박(反駁)(<i>banbag, réfutation</i>), 항의(抗議)(<i>hangui, protestation</i>)</p> <p>DEMANDE : 요구(要求)(<i>yogu, demande</i>), 청(請)(<i>cheong, demande</i>), 요청(要請)(<i>yochung, demande</i>)</p> <p>SUGGESTION : 제안(提案)(<i>jean, proposition</i>), 건의(建議)(<i>geonui, suggestion</i>)</p> <p>INJONCTION : 명(命)(<i>myeong, ordre</i>), 명령(命令)(<i>myeonglyeong, ordre</i>),</p> <p>AUTORISATION : 허락(許諾)(<i>heolag, approbation</i>), 허용(許容)(<i>heoyong, permission</i>)</p> <p>DÉFENCE : 옹호(擁護)(<i>ongho, défense</i>), 지지(支持)(<i>jiji, soutien</i>)</p> <p>AVERTISSEMENT : 경고(警告)(<i>gyeonggo, avertissement</i>), 예고(豫告)(<i>yego, avertissement</i>)</p> <p>ENGAGEMENT : 약속(約束)(<i>yagsog, promesse</i>), 맹세(盟誓)(<i>maengse, serment</i>)</p> <p>REPROCHE : 비난(非難)(<i>binan, reproche</i>), 비판(批判)(<i>bipan, critique</i>), 독설(毒舌)(<i>dogseol, parole fielleuses</i>), 독언(毒言)(<i>dogeon, parole fielleuses</i>), 맹비난(猛非難)(<i>maengbinan, reproche acerbe</i>),</p>
--

<p>악담(惡談)(<i>agdam</i>, invective), 욕(辱)(<i>yog</i>, injure), 질책(叱責)(<i>jilchaeg</i>, réprimande), 폭언(暴言)(<i>pogeon</i>, injure)</p> <p>LOUANGE : 칭찬(稱讚)(<i>chingchan</i>, compliment), 찬양(讚揚)(<i>chanyang</i>, éloge)</p> <p>DÉSAGRÉMENT : 불평(不平)(<i>bulpyeong</i>, plainte), 투정(<i>tujeong</i>, plainte)</p>

Tableau 30. les classes sémantiques de noms de parole « orienté » du coréen

Les noms de parole « orienté », présupposant l'écouteur et le contenu de parole, représentent leur propriété syntaxico-sémantique comme suit :

A[Locuteur]-*eun/neun* B[écouteur]-*ege* C[contenu de parole]-*go/lago* Npréd de parole-*eul/leul* Vsup(*hada*).

Le contenu de parole est marqué implicitement : comme le GN dans les exemples suivants :

- (27) a. 민수가 민아의 시험 합격을 축하했다.
minsu-ga mina-ui siheom habgyeog-eul chughaha-ess-da.
Minsu-NOM Mina-GEN examen réussite-ACC féliciter-PAS-DEC
‘Minsu a félicité Mina de sa réussite à un examen.’
- b. 민수가 민아의 지각을 비난했다.
minsu-ga mina-ui jigag-eul binanha-ess-da.
Minsu-NOM Mina-GEN retard-ACC reprocher-PAS-DEC
‘Minsu a reproché que Min-A est arrivé en retard à l’école.’

Les noms de parole peuvent prendre d'autres Vsup que *hada* : comme par exemple, ‘*퍼붓다*(*peobusda*, accabler)’ pour exprimer l’aspect répétitif :

- (28) a. 질문을 (하다+던지다+퍼붓다)
jilmun-eul (ha-da+deonji-da+peobus-da)
question-ACC (faire-DEC+adresser-DEC+accabler-DEC)
‘(poser+adresser+accabler) (de+des) questions’
- b. 핑계를 (*하다+대다)
*pinggye-leul (*ha-da+dae-da)*
prétexte-ACC (*faire-DEC+prendre-DEC)
‘(*faire+avoir/chercher/prendre/trouver) un prétexte’
- c. 명령을 (하다+내리다)
myeonglyeong-eul (ha-da+naeli-da)
ordre-ACC (faire-DEC+donner-DEC)
‘(mettre+donner) un ordre’
- d. 욕설을 (하다+퍼붓다+늘어놓다)

yogseol-eul (ha-da+peobus-da+neuleonoh-da)
 injure-ACC (faire-DEC+accabler-DEC+énumérer-DEC)
 ‘(faire+accabler+énumérer) (de+des) injures’

e. 비난을 (하다+가하다+퍼붓다)

binan-eul (ha-da+gaha-da+peobus-da)
 reproche-ACC (faire-DEC+adresser-DEC+accabler-DEC)
 ‘faire (ø+un+des) reproche(s)+adresser un reproche+accabler de reproche’

Les noms de parole « réciproque » possèdent des sous-classes sémantiques CONVERSATION, DEBAT, DISPUTE dans lesquelles s’impliquent le locuteur et l’interlocuteur avec les constructions à nom de parole suivantes :

(29) (민수가 리아와 + 리아가 민수와 + 민수와 리아가 + 리아와 민수가)
 복지정책에 대해 논의를 했다.

(minsu-ga lia-wa + lia-ga minsu-wa + minsu-wa lia-ga + lia-wa minsu-ga)
 bogjijeongchaeg-e daehae nonui-leul ha-ess-da
 (Minsu-NOM Lia-COM + Lia-NOM Minsu-COM + Minsu-COM Lia-NOM + Lia-COM
 Minsu-NOM) politiques de sécurité sociale-OBL.sur discussion-ACC fairer-PAS-DEC
 ‘(Minsu et Lia + Lia et Minsu) ont fait la discussion sur les politiques de sécurité sociale.’

Entre elles, la classe CONVERSATION se combine avec Vsup ‘나누다 (*nanuda*, échanger)’ par sa possession de deux locuteurs comme suit :

(30) (대화+사담+밀담)-을/를 (하다+갖다+나누다)

(daehwa+sadam+mildam)-eul/leul (ha-da+gaj-da+nanu-da)
 (conversation+ conversation privée+apartés)-ACC (faire-DEC+avoir-DEC+échanger-
 DEC)
 ‘(faire + avoir + échanger) (une conversation + conversation privée + des apartés)’

Les sous-classes DEBAT et DISPUTE peuvent prendre Vsup ‘벌이다 (*beolida*, se mettre à)’ :

(31) a. (토론+토의+논의)-을/를 (하다+벌이다)

(tolon+toui+nonui)-eul/leul (ha-da+beoli-da)
 (discussion+discussion+discussion)-ACC (faire-DEC+ouvrir-DEC)
 ‘(faire+ouvrir) une discussion’

b. (말다툼+논쟁+논박)-을/를 (하다+벌이다)

(maldatum+nonjaeng+nonbag)-eul/leul (ha-da+beoli-da)
 (dispute+dispute+dispute)-ACC (faire-DEC+ouvrir-DEC)
 ‘disputer+se mettre à disputer’

Et voici la liste de noms de parole avec propriétés syntaxico-sémantiques que nous avons décrites jusqu'ici :

<p>CONVERSATION : 대화(對話)(<i>daehwa</i>, conversation), 담소(談笑)(<i>damsso</i>, conversation agréable)</p> <p>DÉBAT : 토론(討論)(<i>tolon</i>, discussion), 토의(討議)(<i>toui</i>, discussion), 논의(論議)(<i>nonui</i>, discussion), 의논(議論)(<i>union</i>, discussion), 협의(協議)(<i>hyeobui</i>, délibération), 협상(協商 협상)(<i>hyeobsang</i>, négociation)</p> <p>DISPUTE : 말다툼(<i>maldatum</i>, dispute), 논쟁(論爭)(<i>nonjaeng</i>, dispute), 설왕설래(說往說來)(<i>seolwangseollae</i>, dispute)</p>
--

Tableau 31. les classes sémantiques de noms de parole « réciproque » du coréen

1.3. Prédicat cadratif ('-e *ttaleumyeon*', '-e *uihamyeon*')

1.3.1. Morphologie

Les prédicats coréens '-e *ttaleumyeon*', '-e *uihamyeon*' correspondent aux prédicats cadratifs français comme *selon*, *d'après*, *pour*, etc. Ils sont, respectivement, une des formes conjuguées des verbes *ttaleuda* et *ui-hada* qui se définissent comme suivantes par *Dictionnaire standard de la langue coréenne* :

[1] *ttaleu-da* : rapporter un événement, un fait ou un repère

(32) a. 일기예보 **에 따르면** 내일 오전 중에 눈이 온다.

ilgiyebo-e *ttaleumyeon* naeil ojeon junge nun-i o-n-da

météo-selon demain matin parmi neige-NOM tomber-PRS-DEC

'Il va neiger au demain matin, **selon** la météo'

b. 외신 소식통 **에 따르면** 내년에는 한국 경제가 회복할 것이라고 한다.

oegin sosigtong-e *ttaleumyeon* naeyeone-neun hangug gyeongje-ga hoeibogha-l
geos-i-lago ha-n-da

nouvelle étrangère source d'informations-selon demain-TOP Corée économie-
NOM

se redresser-FUT NG-COP-QT_{DRI} faire-PRS-DEC

'L'économie coréenne va se redresser, **selon** une source des presses étrangères.'

[2] *ui-hada* : baser/établir quelque chose sur, causer quelque chose par

(33) a. 소문 **에 의하면** 그가 결혼한다고 한다.

somun-e uihameon geu-ga gyeolhonha-n-da-go ha-n-da
 rumeur-d'après lui-NOM se marier-PRS-DEC-QT_{DRI} faire-PRS-DEC
 'Il va se marier *d'après* la rumeur.'

b. 정통한 소식 *에 의하면* 김부장이 선행의 주인공이라고 한다.

jeongtonghan sosig-e uihameon kim-bujang-i seonhaeng-ui juingonh-i-lago ha-n-da
 être connoisseur en nouvelle-d'après Kim-directeur-NOM acte de bonté-GEN
 héros-COP-QT_{DRI} faire-PRS-DEC
 'C'est le directeur Kim qui a fait un don anonyme, *d'après* la source proche.'

Les deux verbes précèdent le suffixe '-*myeon*' à corroborer la phrase suivante : ils comportent donc comme une source précédente qui laisse réaliser un fait qui suit. On peut dire qu'ils sont introducteurs intervenant à la tête d'une citation en formes figées '-*e ttaleumyeon*' et '-*e uihameon*'. Ils ont tendance à apparaître avant la phrase citée dans les articles de presse qui sont obligés d'en mentionner la source.

Selon l'argument d'I.-H. Choi¹⁴⁵, ces deux prédicats cadratifs résultent d'une pratique de traduction courante des articles de presse à l'étranger – donc leurs souches ne sont pas purement coréennes. En fait, '-*e uihameon*' est la combinaison entre lettre chinoise '依' et verbe '*hada*' – ce que l'on qualifie en Corée « style *Hanmun* (caractère chinois) » qui est également très courant chez la langue japonaise qui influençait beaucoup le coréen depuis l'époque moderne à cause de la colonisation. De plus, il y a aussi un certain « anglicisme », comme '-*e uihameon*' est un choix conventionnel de la traduction des expressions en anglais comme *according to, in accordance with, pursuant to, judging from, by virtue of, by means of, etc.* '-*e ttaleumyeon*' est souvent perçu comme un remplaçant pour '-*e uihameon*' puisque le dernier est créé en échangeant simplement le verbe du premier.

1.3.2. Syntaxe

Nous remarquons les rôles syntaxiques des marqueurs cadratifs '-*e ttaleumyeon*' et '-*e uihameon*' : (comme ceux du français) manifestation de la source en GN entre le groupe prépositionnel et la phrase ; introduction d'une virgule à postposition dont l'omission est, d'après notre travail, plus fréquemment observée que l'introduction. Voici le type de cette introduction-omission :

GN(-*e ttaleumyeon* + -*e uihameon*)(,+E) + P

Les noms réalisables dans le GN – locuteur cité – sont soit un être humain particulier soit des

¹⁴⁵ http://www.hani.co.kr/arti/culture/culture_general/148211.html

groupes humains. Pourtant, les noms comme *yeongu* (recherche), *bodo* (reportage), *josa* (enquête) y sont aussi possibles. Nous allons les savoir plus dans le chapitre suivant. Les exemples suivants sont à montrer les formes réalisables de la phrase P – celle qui suit l’introducteur – : le DR (34a) ou non (34b).

(34a) 후나바시에 의하면 9월 방미를 앞둔 중국의 시진핑은 미/중 관계 개선을 위해서도 중/일 관계 개선을 서두른다고 말했다. (34b) 그에 따르면 최근 아베의 외교 책사 야치 쇼타로가 중국을 방문해 리커창 총리와 양제츠 외교담당 국무위원 등을 만나 관계 개선에 돌파구를 찾았다. (*Jongang Ilbo*, 31/07/2015)

(34a) hunabasi-**e uihamyeon(d’après)** 9-wol bangmi-leul apdu-n junggug-ui sijinping-eun mi/jung gwangye gaeseon-eul wihaeseo-do jung/il gwangye gaeseon-eul seoduleu-n-da-**go(QT_{DRI}) malha-ess-da(dire-PAS-DEC)**. (34b) geu-**e ttaleumyeon(selon)** choegeun abe-ui oegyo chaegsa yachi syotalo-ga junggug-eul bangmunha-e likeochang chongli-wa yangjecheu oegyo-damdang gugmuwiwon deung-eul manna gwangye gaeseon-e dolpagu-leul chaj-ass-da. ‘(34a) Le président chinois Xi Jinping, à se rendre aux États-Unis en septembre, souhaite l’amélioration rapide des relations sino-japonaises afin d’en faciliter des relations sino-américaines, explique Funabashi (journaliste japonais). (34b) Et aussi, toujours selon lui, Shotaro Yachi, envoyé spécial du premier ministre japonais Abe, avait visité la Chine en ayant obtenu des accords pour la future réconciliation diplomatique sino-japonaise avec des hauts responsables chinois comme Li Keqiang, le premier ministre et Yang Jiechi, conseiller des affaires de l’État.’

Cet article se compose de deux phrases (34a) et (34b). Nous y saisissons également deux introducteurs : ‘-e uihamyeon’ et ‘-e ttaleumyeon’. Le premier tend à prendre le discours cité en formes du DRI, manifestées par ‘-go (marqueur du DRI)’ et ‘malhada (verbe de parole)’. Le second, en revanche, le prend en phrase déclarative qui n’est pas en formes du DRI. La construction à prédicat cadratif tend à prendre de préférence quelques constructions verbales aux dépens des autres, lorsque le discours cité se manifeste en DR. Voici la liste des exemples :

[1] Type ‘-(la)go’

-(라)고 하다	-(la)go ha-da.	QT _{DRI} faire-DEC
-(라)고 말하다	-(la)go malha-da	QT _{DRI} dire-DEC
-(라)고 발표하다	-(la)go balpyoha-da	QT _{DRI} annoncer-DEC
-(라)고 밝히다	-(la)go balghy-da	QT _{DRI} révéler-DEC
-(라)고 설명하다	-(la)go selmyeongha-da	QT _{DRI} expliquer-DEC
-(라)고 전했다	-(la)go jeonha-da	QT _{DRI} transmettre-DEC

[2] Type ‘-geoseulo’

-것으로 나타나다	-geos-eulo natana-da	-chose.NG-par se manifester.DEC
-것으로 알려지다	-geos-eulo ally-oeji-da	-chose.NG-par annoncer-faire-DEC
-것으로 전해지다	-geos-eulo jeonha-eji-da	-chose.NG-par transmettre-faire-DEC
-것으로 조사되다	-geos-eulo josa-doe-da	-chose.NG-par révéler-faire-DEC

Puisque les exemples du type [1] sont décelables dans (34a), nous en présentons du type [2] :

- (35) a. 소방당국에 따르면 인명피해는 없는 것으로 알려졌다.
sobangdanggug-e ttaleumyeon inmyeongpihae-neun eobs-neun **geos-eulo allyeojy-eoss-da**.
lutte contre un incendie-autorités-selon dégâts humains-TOP ne pas avoir-MODIF NG-par ébruiter-PAS-DEC
‘Personne n’a été blessé selon le bilan provisoire des pompiers.’
- b. 목격자들의 진술에 따르면 이씨는 사건 당시 술에 만취한 상태였던 것으로 전해졌다.
moggyeogja-deul-ui jinsul-e ttaleumyeon i-ssi-neun sageon dangsi sul-e manchwiha-n sangtae-y-eoss-deo-n **geos-eulo jeonhaejy-eoss-da**.
témoin-PL-GEN énoncé-selon Lee-monsieur-TOP incident ce-temps-là-LOC être ivre mort-MODIF état-COP-PAS-ST NG-par transmettre-PAS-DEC
‘Selon les témoignages des passants, M. Lee a commis un acte en état de forte ébriété.’

1.3.3. Sémantique

Le prédicat cadratif coréen (-e ttaleumyeon, -e uihamyeon), ce qui introduit la source d’un propos (comme celui du français (*selon, d’après*)), attire de divers types d’entités précédant l’introducteur. Ces types sont d’autant plus importants qu’ils déterminent l’information rapporté par le DR. Nous l’expliquons par les exemples suivants :

- (36) a. 조사에 (따르면+의하면) 부자들이 다닌 대학 20 위 중 16 개 대학이 잘 알려진 미국의 명문대였다. (Dong-A Ilbo 30/10/2014)
josa-e (ttaleumyeon+uihamyeon) bujadeul-i dani-n daehag 20-wi jung 16-gae daehag-i jal allyeoji-n migug-ui myeongmundae-y-eoss-da.
enquête-(selon+d’après) [...].
‘**Selon une enquête**, les seize entre les vingt universités fréquentées par les riches sont américaines – celles qui sont célèbres et prestigieuses.’
- b. 서울대학교 도서관 도서 현황에 (따르면+의하면) 1위는 ‘에우리피데스 비극’으로 총 74회 대출된 것으로 집계됐다. (한국일보 06/10/2015)
seoul-daehaggyo doseogwan doseo **hyeonhwang-e (ttaleumyeon+uihamyeon)** 1-wi-

neun eulipideseu bigeug-eulo chong 74-hoe daechuldoe-n geos-eulo jibgyedwae-ss-da.
Séoul-université bibliothèque livre état actuel-(selon+d'après) [...].

‘Selon le rapport de la bibliothèque universitaire de l’Université de Séoul, c’est *Les Tragédies d’Euripide* qui est le plus emprunté par les étudiants – soixante-seize fois au total.’

- c. 선거관리위원회의 방침에 (따르면+의하면) 2015년 2월 26일 이후 10여일만
선거운동이 가능하도록 돼 있다.

seongeogwanliwiwonhoe-ui bangchim-e (ttaleumyeon+uihamyeon) 2015-nyeon 2-
wol 26-il ihu 10-yeo-il-man seongeoundong-i ganeungha-dolog dwae iss-da.

comité électoral-GEN règlement-(selon+d'après) [...].

‘Selon le règlement de la commission des élections, les campagnes électorales ne sont
possibles que pendant dix jours, à partir du 26 février 2015.’

Nous voyons bien que les sources de citation de (36a) à (36c) sont exprimées non en nom d’HUMAIN mais en noms comme 조사 (*josa*, enquête), 현황 (*hyeonhwang*, état actuel), 방침 (*banchim*, règlement) : ceux qui désignent plutôt une enquête institutionnalisée – ceux qui ont un but précis – qu’une description verbale (comme acte de parole). Les rapporteurs prennent ceux-ci soit pour confirmer un fait soit pour le vérifier – tous concernant les contenus du discours cité. C’est pourquoi cette structure s’utilise souvent dans les articles de presse qui assurent aux lecteurs l’authenticité ou la véracité de ceux-ci. Nous présentons les noms de « crédibilité journalistique » comme suit : 통계 (*tonggye*, statistique), 수치 (*suchi*, valeur numérique), 분석 (*bunseog*, analyse), 예상 (*yesang*, prévision), 전망 (*jeonmang*, perspective), 평가 (*pyeongga*, estimation), 문서 (*munseo*, document), 표본 (*pyobon*, modèle)¹⁴⁶.

Nous nous intéressons au cas où la source de la citation se manifeste « Nhum ». La manifestation de celui-ci se reflète dans la source par l’effet de l’énonciation humaine – la parole : là où se définit le DR dans notre étude tout entière. Nous sommes tenus à voir que la source de la citation sera bien la parole de l’humain si, suivant la source, le nom de parole ‘-의 말 (*ui mal*, - « parole de »)’, ‘-의 진술 (*ui jinsul*, - énoncé (ou témoignage) de »)’ s’attache au prédicat cadratif (‘-에 따르면 (*e ttaleumyeon*)’, ‘-에 의하면 (*e uihamyeon*)’). Voici les exemples :

- (37) a. 목격자들의 (말+진술)에 (따르면+의하면) 당시 80대 여성 이모씨는 전동차
출발 직전 다급하게 타려했지만 전동차의 문은 이미 닫혔고 스크린도어는
열려 있던 상태였다. (MTN 25/09/2014)

¹⁴⁶ Nous mentionnons que ces noms ne sont pas choisis dans notre étude dans laquelle nous nous concentrons à l’enquête sur la citation de parole.

moggyeogja-deul-ui (mal+jinsul)-e (ttaleumyeon+uihamyeon) dangsi 80-dae yeoseong i-mo-ssi-neun jeondongcha chulbal jigieon dageubhage talyeoha-ess-jiman jeondongcha-ui mun-eun imi dadhy-eoss-go seukeulindoeo-neun yeolly-eo iss-deon sangtae-y-eoss-da.

témoins-PL-GEN (parole+énoncé)-(selon+d'après) [...].

‘(Selon+D’après) des témoins, lorsque Mme Lee, (quatre-vingts ans) avait essayé de prendre un train, celui-ci a déjà fermé sa porte, autour de la porte palière qui restait ouverte.’

- b. **김 일병의 (말+진술)에 (따르면+의하면)** 가해자들은 살인죄로 처벌받을 가능성을 이미 알고 있었고, 핵심 목격자인 김 일병에게 침묵을 강요한 셈이다. (국민일보, 30/08/2014)

gim ilbyeong-ui (mal+jinsul)-e (ttaleumyeon+uihamyeon) gahaeja-deul-eun salinjoe-lo cheobeol-bad-eul ganeungseong-eul imi al-go iss-eoss-go, haegsim moggyeogja-in gim ilbyeong-ege chimmug-eul gangyoha-n sem-i-da.

Kim première classe-GEN (parole+énoncé)-(selon+d'après) [...].

‘Selon le témoignage de M. Kim, soldat de première classe, il est bien clair que les auteurs étaient pleinement conscients du fait que cet acte sera qualifié comme meurtre et qu’ils forçaient le silence contre lui – le principal témoin.’

Les noms d’entités humaines s’énoncent non seulement en pronom ou nom propre (c’est-à-dire à l’échelle individuelle), mais aussi, globalement, en noms de métier, de statut, de nationalité (à l’échelle collective), etc. Et c’est aussi possible qu’ils se manifestent en combinaison avec des lexiques qui concernent « Dire ». Nous avons recensé leur liste comme telle :

Classe	Sous-Classe	Exemples
Humain	Pronom	그(<i>geu</i> , lui), 그녀(<i>geunyeo</i> , elle), 우리(<i>uri</i> , nous)
	Nom propre	문재인(Moon Jae-in)
	Profession	경찰(<i>kyeongchal</i> , police), 교수(<i>gyosu</i> , professeur)
	Statut	대통령(<i>daetongryeong</i> , président), 사장(<i>sajang</i> , président)
	Haut fonctionnaire	김 의원(<i>Kim uiwon</i> , député M. Kim)
	Divers	최측근(<i>choecheuggeun</i> , source proche), 방송 관계자(<i>bangsong gwangyeja</i> , source du monde audiovisuel), 이씨(<i>issi</i> , M. Lee)
Organisme	Pays/Région	서울시(Séoul), 프랑스(France)
	Institut	IMF, 경찰청(<i>kyeongchalcheong</i> , Agence nationale de la police), 고용노동부(<i>goyongnodongbu</i> , Ministère de l’emploi et du travail), 금융감독원(<i>geuyunggamdogwon</i> , Service supérieur de la finance)
	Association	한국수력원자력(<i>hangugsuryeogwonjaryeog</i> , Société nationale des ressources d’eau et nucléaires coréenne), 경제협력개발기구(<i>gwongjehyeobryeoggaebalgigu</i> ,

		OECD)
	Organisation	금융권(<i>geumyunggwon</i> , monde financier), 관련 업계(<i>gwanryeoneobgye</i> , métier concerné)
	Presse	연합뉴스(<i>yeonhabnyuseu</i> , Agence de presse Yonhap), 외신(<i>oesin</i> , presse internationale), 언론(<i>eonron</i> , presse), 통신(<i>tongsin</i> , agence de presse), 뉴욕타임스(<i>nyuyogtaims</i> , New York Times), 한 매체(<i>han maeche</i> , un journal)
Dire	Dire	진술(<i>jinsul</i> , témoignage), 말(<i>mal</i> , parole), 제보(<i>jebo</i> , renseignement), 설명(<i>seolmyeong</i> , explication), 소문(<i>somun</i> , rumeur), 소식(<i>sosig</i> , nouvelle)

Tableau 32. Tableau de la classification sémantique des sources X du coréen

2. La fonction argumentale

2.1. Les contraintes sur le discours cité dans le DRD

Nous commençons d’abord en étudiant la position du discours cité dans le DRD coréen, une étape préliminaire d’études pour savoir quelles contraintes existent autour du discours. Sa position, dont la forme canonique est généralement manifestée en étant enchâssée dans le discours citant, marquée par guillemets d’anglais en précédant la particule du DRD *-lago*, se trouve dans plusieurs genres de discours : des articles de presse, romans, pièces de théâtre, etc. L’exemple (38b) – style écrit – met le discours cité avant le discours citant, tandis que (38c) en est à l’inverse :

- (38) a. 타로 마스터가 김 씨에게 “카드 6 장을 뽑아 주세요.”라고 말했다.
talo maseuteo-ga gim ssi-ege “kadeu 6-jang-eul ppob-a ju-se-yo.”-lago malha-ess-da.
tarot maître-NOM Kim monsieur-DAT carte 6-CLS-ACC choisir-donner-HON-DEC-
QT_{DRD} dire-PAS-DEC
‘Le cartomancien a dit à M. Kim : « Choisissez trois cartes, s’il vous plaît. »’
- b. “카드 6 장을 뽑아 주세요.” 타로 마스터가 김 씨에게 말했다.
“kadeu 6jang-eul ppob-a ju-se-yo.” talo maseuteo-ga gim ssi-ege malha-ess-da.
carte 6-CLS-ACC choisir-donner-HON-DEC tarot maître-NOM Kim monsieur-DAT
dire-PAS-DEC
‘« Choisissez trois cartes, s’il vous plaît » dit à M. Kim le cartomancien.’
- c. 타로 마스터가 김 씨에게 말했다. “카드 6 장을 뽑아 주세요.”
talo maseuteo-ga gim ssi-ege malha-ess-da. “kadeu 6jang-eul ppob-a ju-se-yo.”

tarot maître-NOM Kim monsieur-DAT dire-PAS-DEC carte 6-CLS-ACC choisir-
donner-HON-DEC

‘Voici ce que dit à M. Kim le cartomancien : « Choisissez trois cartes, s’il vous plaît. »’

Ces exemples montrent comment, en coréen, un genre de discours détermine le verbe de parole dans le DR coréen, tout en laissant libre en fonction de la position du verbe de parole dans la place du discours cité (antéposée, médiane et postposée), tandis que le DR français, comme le cas de celui avec incise, possèdent la position fixe où se trouve le verbe de parole.

Compte tenu de la position du discours cité dans le DRD coréen, nous étudierons dans les chapitres suivants comment le degré de contraintes influence le discours cité dans le DRD coréen dans la perspective de la fonction argumentale.

2.1.1. Peu de contraintes sur le discours cité

Dans un chapitre précédent, nous avons examiné les contraintes sur le discours cité dans le DRD français. Entre elles, les prédicats avec peu de contraintes sur le discours cité ont été étudiés dont en particulier DIRE – le verbe de parole « générique » ou « neutre ». Le verbe coréen qui y correspond est ‘말하다 (*malhada*, dire)’. Ses méthodes d’introduction du discours cité sont diverses. Premièrement, il introduit presque tous les types de phrase comme citation dont les exemples suivants représentent respectivement – la phrase déclarative (39a), la phrase exclamative (39b), la phrase interrogative (39c) et la phrase impérative (39d) :

(39) a. 민아는 “나는 파리 13 대학에서 언어학을 공부해.”라고 말했다.

mina-neun “na-neun pali 13 daehag-eseo eoneohag-eul gongbuha-e.”-lago malha-ess-da.

Mina-TOP moi-TOP Paris 13-université-LOC linguistique-ACC étudier-DEC-QT_{DRD}
dire-PAS-DEC

‘Mina a dit : « J’étudie la linguistique à l’Université Paris 13 »’

b. 민아는 “날씨 참 좋구나!”라고 말했다.

Mina-neun temps vraiment faire beau-EXC-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

mina-neun “nalssi cham joh-guna”-lago malha-ess-da.

‘Mina a dit : « Il fait vraiment beau ! »’

c. 민아는 민수에게 “영화 보러 갈래?”라고 말했다.

mina-neun minsu-ege “yeonghwa bo-leo ga-l-lae?”-lago malha-ess-da.

Mina-TOP Minsu-DAT film voir-CONJ aller-FUT-INTER-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Mina a dit à Minsu : « Est-ce qu’on va au cinéma ? »’

d. 민아는 민수에게 “소금 줌 건네줘”라고 말했다.

mina-neun minsu-ege “sogeum jom geonnejw-o”-lago malha-ess-da.

Mina-TOP Minsu-DAT sel s'il vous plaît passer-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 'Mina a dit à Minsu : « Passe-moi le sel. »'

Le degré de courtoisies coréen entraîne le discours cité à se manifester en divers styles comme 합쇼체(style 'habsyo', *poli formel* (haut degré)), 하오체(style 'hao', *poli informel* (degré moins élevé)), 하게체(style 'hage', *neutre* (degré moyen)), 해라체(style 'haela', *familier* (degré bas)). Nous répertorions, pour l'illustration, les niveaux d'honorifiques des formes conjuguées du verbe '하다(hada, fr. Faire)' comme suit :

	Forme affirmative	Forme interrogative	Forme impérative	Forme exhortative	Forme exclmative
Poli formel	habnida	habnikka	hasibsio	hasibsida	habnida
Poli informel	hao	hao	ha(si)o	habsida	hao
Neutre	hane	hana/haneunga	hage	hase	hane
Familier	handa	haneunya	haela	haja	haneunguna

Tableau 33. Formes conjuguées de verbe coréen 'hada' selon le niveau honorifique

L'exemple suivant (40a) est un énoncé court où le fils énonce non pas en phrase mais en mot écourté pour lui demander un repas. (40b) emploie les points de suspension pour exprimer le discours cité. (40c) est un exemple où est rapportée une expression d'une langue étrangère. (40d) est un cas où est rapportée une expression grammaticalement inexacte (dans laquelle le verbe '틀리다 (*teulida*, être contraire)' doit être remplacé par celui de '다르다 (*daleuda*, être différent)').

- (40) a. 민수가 “엄마, 밥!”이라고 말했다.
 minsu-ga “eomma, bab !”-i-lago mal-haess-da
 Minsu-NOM maman riz-COP-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit : « Maman, j'ai faim ! »'
- b. 민수가 “응, 그게...”라고 말했다.
 minsu-ga “eung, geuge...”-lago malha-ess-da
 Minsu-NOM oui, euh-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit : « En fait, c'est... euh... »'
- c. 민수가 “봉주르!”라고 말했다.
 minsu-ga “bongjuleu !”-lago malha-ess-da
 Minsu-NOM bonjour-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit : « *Bonjour* ! »'
- d. 민수가 “보라색과 빨간색은 틀리죠.”라고 말했다.
 minsu-ga “bolasaeg-gwa ppalgansaeg-eun teulli-jyo.”-lago malha-ess-da.

Minsu-NOM violet-COM rouge-TOP être faux-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit : « le violet et le rouge ne sont pas les mêmes. »’

Les exemples suivants sont des cas où le discours cité spéculatif (41a) et hypothétique (41b) sont pris par le verbe *malhada* :

- (41) a. 민수는 “이 여자가 범인인 거 같아요.”라고 말했다.
 minsu-neun “i yeoja-ga beomin-i-n geo gat-ayo.”-lago malha-ess-da.
 Minsu-TOP ce femme-NOM coupable-COP-MODIF NG sembler-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit « C’est cette femme qui est le coupable, je crois. »’
- b. 민수는 “내가 더 젊었더라면 좋았을 텐데...”라고 말했다.
 minsu-neun “nae-ga deo jeolm-eoss-deo-lamyen joh-ass-eul tende...”-lago malha-ess-da.
 Minsu-TOP moi-NOM plus être jeune-PAS-ST-si être bon-PAS-CONJ-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit : « Si j’étais plus jeune... ».’

Le verbe peut être attaché aux discours cités à sens positif (42a) en même temps qu’à sens négatif (42b), lesquels, respectivement, sont remplaçables par ‘칭찬하다 (*chingchanhada*, complimenter) et 꾸짖다 (*kkujijda*, réprimander)’ :

- (42) a. 민수는 민아에게 “정말 잘 했어.”라고 (말했다+칭찬했다).
 minsu-neun mina-ege “jeongmal jal ha-ess-eo.”-lago (malha-ess-da+chingchanha-ess-da).
 Minsu-TOP Mina-DAT vraiment bien faire-PAS-DEC-QT_{DRD} (dire-PAS-DEC+louer-PAS-DEC)
 ‘Minsu a (dit+complimenté) à Mina : « tu as bien travaillé. »’
- b. 민수는 민아에게 “너는 왜 맨날 그 모양이니?”라고 (말했다+꾸짖었다).
 minsu-neun mina-ege “neo-neun wae maennal geu moyang-i-ni”-lago (malha-ess-da+kkujij-eoss-da).
 Minsu-TOP Mina-DAT toi-TOP pourquoi tous les jours DET NG-COP-INTER- QT_{DRD} (dire-PAS-DEC+reprocher-PAS-DEC)
 ‘Minsu a (dit+reproché) à Mina : « Il ne manquait plus que toi ! »’

Une des contraintes sur le verbe *malhada* est sa difficulté d’être employée dans l’interjection qui conduit à expliciter des caractéristiques sonores de l’énonciation – sauf en combinaison avec des verbes comme 외치다 (*oechida*, crier) et 환호성을 지르다 (*hwanhoseon-geul jileuda*, hurler) (43b) auxquels le discours cité se combine plutôt avec la particule du DRD *-hago* qu’avec *-lago* :

(43) a. ??민수는 “야호!”라고 말했다.

minsu-neun “yaho!”-lago malha-ess-da.

Minsu-TOP yaho-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « C’est formidable ! »’

b. 민수는 “야호!”(?라고+하고) (외쳤다+환호성을 질렀다).

min-su-neun “ya-ho!”-(?lago+ha-go) (oechy-eoss-da+hwanhoseong-eul jille-oss-da).

Minsu-TOP yahoo-(?QT_{DRD}+QT_{DRD}) (crier-PAS-DEC+acclamation-ACC crier-PAS-DEC)

‘Minsu a dit (crié/hurlé) : « C’est formidable ! »’

Par les exemples que nous avons décrits jusqu’ici, nous constatons que le verbe *malhada* est un prédicat qui impose le moins de contraintes sur le discours cité dans le DRD coréen.

2.1.2. Contrainte moyenne sur le discours cité

Dans la même ligne du Chapitre 5, 2.1.2. « Contrainte moyenne sur le Dcité dans le DRD français », ce chapitre poursuit l’analyse des trois contraintes moyennes – sémantique, discursive, syntaxique.

Premièrement, la contrainte sémantique est que c’est le sens intrinsèque qui impose la contrainte sur le contenu de parole sémantique du Dcité. Par exemple, le prédicat de la sémantique INTERROGATION (질문하다 (*jilmunhada*, questionner), 질문 (*jilmun*, question), *etc*) ne prend que la phrase interrogative, alors que le prédicat de la sémantique INJONCTION (명령하다 (*myeonglyeonghada*, ordonner), 명령 (*myeonglyeong*, ordre), *etc.*) ne prend que la phrase impérative comme voici :

(44) a. 민수는 민아에게 “너는 왜 공부해?”라고 (질문했다+질문을 했다).

minsu-neun mina-ege “neo-neun wae gongbuha-e?”-lago (jilmunha-ess-da+jilmun-eul ha-ess-da).

Minsu-TOP Mina-DAT toi-TOP pourquoi étudier-INTER-QT_{DRD} (questionner-PAS-DEC+question-ACC faire-PAS-DEC)

‘Minsu a demandé à Mina : « Pourquoi étudies-tu ? »’

b. *경찰은 범인에게 “움직이지 마!”라고 (질문했다+질문을 했다).

*gyeongchal-eun beomin-ege “umjigi-ji ma!”-lago (jilmunha-ess-da+jilmun-eul ha-ess-da).

police-TOP délinquant-DAT bouger-IMP-QT_{DRD} (questionner-PAS-DEC+question-ACC faire-PAS-DEC)

‘Le policier a interrogé à un délinquant : « Les mains en l’air ! »’

- (45) a. 경찰은 범인에게 “움직이지 마!”라고 (명령했다+명령을 했다).
 gyeongchal-eun beomin-ege “umjigi-ji ma!”-lago (myeonglyeongha-ess-da+myeonglyeong-eul ha-ess-da).
 police-TOP délinquant-DAT bouger-IMP-QT_{DRD} (ordonner-PAS-DEC+ordre-ACC faire-PAS-DEC)
 ‘Le policier a ordonné à un délinquant : « Les mains en l’air ! »’
- b. * 민수는 민아에게 “너는 왜 공부해?”라고 (명령했다+명령을 했다).
 minsu-neun mina-ege “neo-neun wae gongbuha-e?”-lago (myeonglyeongha-ess-da+myeonglyeong-eul ha-ess-da).
 Minsu-TOP Mina-DAT toi-TOP pourquoi étudier-INTER-QT_{DRD} (ordonner-PAS-DEC+ordre-ACC faire-PAS-DEC)
 ‘Minsu a ordonné à Mina : « Pourquoi étudies-tu ? »’

Le verbe ‘요구하다 (*yoguhada*, demander), le prédicat DEMANDE, tout en prenant la phrase impérative, exige l’accompagnement du verbe auxiliaire ‘-아/어 주다 (-a/eo juda, permettre)¹⁴⁷ à sens « sollicitation » – ce qui le distingue du prédicat INJONCTION :

- (46) a. 대통령은 “농림부 장관은 사퇴 의사를 즉각 철회하고 사태 수습에 전념해 주십시오.”라고 요구했다. (Séjong Corpus)
 daetonglyeong-eun “nonglimbu janggwan-eun satoe uisa-leul jeuggag cheolhoe-ha-go satae suseub-e **jeonnyeomha-e jusib-si-yo(se concentrer à-permettre-HON-DEC)**.”-lago yoguha-ess-da(demander-PAS-DEC).
 ‘« Je souhaite que le Ministre des Affaires agricoles et forestières revienne sur la demande de démission et qu’il concentre tous ses efforts à apaiser les problèmes » dit le président.’
- b. 사건이 커지자, 이씨는 김씨에게 “거짓 진술 좀 해줘.”라고 요구했다. (Séjong Corpus)
 sageon-i keoji-ja, i-ssi-neun gim-ssi-ege “geojis jinsul jom **ha-e-jwo(faire-donner)**.”-lago yoguha-ess-da(demander-PAS-DEC).
 ‘Quand l’affaire se rendait de plus en plus publiques, M. Lee a demandé à M. Kim : « Tu fais un faux témoignage. »’

Les Dcités suivants sont impliqués par la sémantique du prédicat de la sémantique SALUTATION dont 인사하다 (*insahada*, saluer), 인사 (*insa*, salutation), 축하하다 (*chughahada*, féliciter), 축하 (*chugha*, félicitations), 감사하다 (*gamsahada*, remercier), 감사 (*gamsa*, remerciement), 비난하다 (*binanhada*, reprocher), 비난 (*binan*, reproche),

¹⁴⁷ Le verbe auxiliaire ‘-a/eo juda (permettre)’ sert à exprimer une action pour quelqu’un d’autre, en suivant toujours le verbe principal comme verbe + verbe auxiliaire. Par exemple, le verbe principal *hada* (faire) et se combine avec le verbe auxiliaire *juda* (permettre) pour fabriquer *haejuda* (permettre, laisser faire).

사과하다 (*sagwahada*, s'excuser), 사과 (*sagwa*, excuse), 위로하다 (*wilohada*, consoler), 위로 (*wilo*, consolation) :

- (47) a. “안녕!” 민수는 웃으며 (인사했다+인사를 했다).
 “annyeong!” minsu-neun us-eu-myeo (insaha-ess-da+insa-leul ha-ess-da).
 bonjour Minsu-TOP sourire-CONJ (saluer-PAS-DEC+salutation-ACC faire-PAS-DEC)
 ‘Min a salué avec sourire : « Bonjour ! »’
- b. *“안녕!” 민수는 웃으며 (감사했다+위로했다).
 “annyeong!” minsu-neun hwanhage us-eu-myeo (gamsaha-ess-da+wiloha-ess-da).
 bonjour Minsu-TOP sourire-CONJ (remercier-PAS-DEC+consoler-PAS-DEC)
 ‘*Minsu a (remercié + consolé) avec sourire : « Bonjour ! »’
- (48) a. 민수는 “정말 잘 했어”라고 (칭찬했다+칭찬을 했다).
 minsu-neun “jeongmal jal ha-ess-eo”-lago (chingchanha-ess-da+chingchan-eul ha-ess-da).
 Minsu-neun vraiment bien faire-PAS-DEC-QT_{DRD} (complimenter-PAS-DEC+compliment-ACC faire-PAS-DEC)
 ‘Minsu a complimenté : « Tu as fait un bon travail. »’
- b. *민수는 “정말 잘 했어”라고 (꾸짭혔다+사과했다).
 minsu-neun “jeong-mal jal ha-ess-eo”-lago (kkujij-eoss-da+sagwaha-ess-da).
 Minsu-neun vraiment bien faire-PAS-DEC-QT_{DRD} (reprocher-PAS-DEC+s'excuser-PAS-DEC)
 ‘*Minsu (s'est excusé+a reproché) : « Tu as fait un bon travail. »’
- (49) a. 민수는 “넌 왜 맨날 그 모양이니?”라고 (비난했다+비난을 했다).
 minsu-neun “neo-n wae maennal geu moyang-i-ni?”-lago (binanha-ess-da+binan-eul ha-ess-da).
 Minsu-TOP Mina-DAT toi-TOP pourquoi tous les jours DET NG-COP-INTER- QT_{DRD} (reprocher-PAS-DEC+reproche-ACC faire-PAS-DEC)
 ‘Minsu a reproché : « Il ne manquait plus que toi ! »’
- b. *민수는 “넌 왜 맨날 그 모양이니?”라고 (칭찬했다+축하했다).
 minsu-neun “neon wae maennal geu moyang-i-ni?”-la-go (chingchanha-ess-da+chingchan-eul ha-ess-da).
 Minsu-TOP Mina-DAT toi-TOP pourquoi tous les jours DET NG-COP-INTER- QT_{DRD} (complimenter-PAS-DEC+féliciter-PAS-DEC)
 ‘*Minsu a (complimenté+félicité) : « Il ne manquait plus que toi ! »’

Par les exemples décrits, nous constatons que la contrainte sémantique s'exerce dans presque toutes les classes sémantiques de verbes de parole du Dcité dans le DRD coréen.

Deuxièmement, nous examinons la contrainte discursive qui sur certains introducteurs

du DR s'impose par événement précédent ou énoncé précédent. Ses classes sémantiques contiennent LOUANGE, EXCUSE, FÉLICITATION, ENCOURAGEMENT, REPROCHE, RÉPONSE, etc. Les verbes comme 덧붙이다 (*deosbutida*, ajouter), 대답하다 (*daedabhada*, répondre), 반박하다 (*banbaghada*, contester) ne peuvent prendre l'introducteur du DR sans énoncé précédent (contexte précédent) :

- (50) a. [“또 농촌에 사는 사람이 자전거가 필요하다면 도시에 있는 공장까지 가서 자전거를 사 와야 하는 거야.”] 이번에는 옆에 있던 다른 친구가 덧붙였다. “사는 사람만 불편한 게 아냐, 파는 사람도 그래.” (Séjong Corpus)
 [“tto nongchon-e sa-neun salam-i jajeongeog-ga pilyoha-da-myeon dosi-e iss-neun gongjang-kkaji ga-seo jajeongeog-leul sa wa-ya ha-neun geo-ya.”] ibeone-neun yeop-e iss-deon daleun chingu-ga **deosbuty-eoss-da(ajouter-PAS-DEC)**. “sa-neun salam-man bulpyeonha-n ge any-a, pa-neun salam-do geulae.”
 ‘[Si un paysan a besoin d’un vélo, il faut qu’il aille jusqu’à l’usine dans la ville.] c’est un autre ami à côté en **ajoutant** « C’est pénible pour l’acheteur, mais aussi pour le vendeur ! »’
- b. [*contexte nul*]# 이번에는 옆에 있던 다른 친구가 덧붙였다. “사는 사람만 불편한 게 아냐, 파는 사람도 그래.” (Séjong Corpus)
 [*contexte nul*]# c’est un autre ami à côté en **ajoutant** « C’est pénible pour l’acheteur, mais aussi pour le vendeur ! »’
- (51) a. [“좀 더 보람 있고 바람직한 삶도 많을 텐데...”] 그러자 선배는 이렇게 대답했다. “내가 뭘 알아야 가르쳐 주지.” (Séjong Corpus)
 [“jom deo bolam iss-go balamjigha-n salm-do manh-eul ten-de...”] geuleoja seonbae-neun ileohge **daedabha-ess-da(répondre-PAS-DEC)**. “nae-ga mwol al-a-ya galeuchy-eo ju-ji.”
 ‘[Si tu sais un mode de vie plus stimulant et édifiant...] et son ancien collègue d’école **a répondu** « Je t’en donnerais un si je le savais déjà. »’
- b. [*contexte nul*]# “좀 더 보람 있고 바람직한 삶도 많을 텐데...” 그러자 선배는 이렇게 대답했다. “내가 뭘 알아야 가르쳐 주지.” (Séjong Corpus)
 [*contexte nul*]# et son ancien collègue d’école **a répondu** « Je t’en donnerais un si je le savais déjà. »’
- (52) a. [“그러니까 대중 말을 해도 될 것 같습니다.”] 그러자 병태가 벌떡 일어나 반박했다. “어정정한 말 한마디 때문에 오해가 생겨 크게 싸우는 경우를 많이 보았습니다.” (Séjong Corpus)
 [“geuleonikka daechung mal-eul ha-e-do doel geos gat-seub-ni-da.”] geuleoja byeongtae-ga beoltteog ileona **banbagha-ess-da(protester-PAS-DEC)**. “eojeonggijeongha-n mal han-madi ttaemune ohae-ga saenggy-eo keuge ssau-neun gyeongu-leul manhi bo-ass-seub-ni-da.”

‘[Ce n’est pas la peine de préciser.] Alors, Byeongtae, en se levant tout d’un coup, **a protesté** « J’ai témoigné des cas innombrables où ce manque de précision provoquait des confusions ou même des disputes. »’

- b. [contexte nul]# 그러자 병태가 벌떡 일어나 **반박했다**. “어정정한 말 한마디 때문에 오해가 생겨 크게 싸우는 경우를 많이 보았습니다.” (Séjong Corpus)
 [contexte nul]# Alors, Byeongtae, en se levant tout d’un coup, **a protesté** en disant « J’ai témoigné des cas innombrables où ce manque de précision provoquait des confusions ou même des disputes. »’

Troisièmement, c’est la contrainte syntaxique qui apparaît à la place de l’incise comme le DRD avec verbe 하다(*hada*, faire). Celle-ci s’exerce, en particulier, sur le discours cité du verbe suppléant *hada* dans le verbe *hada* – ce qui rend (38b’) et (38c’) agrammaticaux lorsque nous en remplaçons le verbe *malhada* par *hada*. Comme *hada* dans ces exemples est traduit non par ‘dire’ mais par ‘faire’ :

- (38) a’. 타로 마스터가 김 씨에게 “카드 6 장을 뽑아 주세요.”라고 했다.
 talo maseuteo-ga gim ssi-ege “kadeu 6-jang-eul ppob-a ju-se-yo.”-lago malha-ess-da.
 tarot maître-NOM Kim monsieur-DAT carte 6-CLS-ACC choisir-donner-HON-DEC-
 QT_{DRD} faire-PAS-DEC
 ‘Le cartomancien a dit à M. Kim : « Choisissez trois cartes, s’il vous plaît. »’
- b’. *“카드 6 장을 뽑아 주세요.” 타로 마스터가 김 씨에게 했다.
 “kadeu 6jang-eul ppob-a ju-se-yo.” talo maseuteo-ga gim ssi-ege malha-ess-da.
 carte 6-CLS-ACC choisir-donner-HON-DEC tarot maître-NOM Kim monsieur-DAT
 faire-PAS-DEC
 ‘*« Choisissez trois cartes, s’il vous plaît » a-t-il fait à M. Kim le cartomancien.’
- c’. *타로 마스터가 김 씨에게 했다. “카드 6 장을 뽑아 주세요.”
 talo maseuteo-ga gim ssi-ege malha-ess-da. “kadeu 6jang-eul ppob-a ju-se-yo.”
 tarot maître-NOM Kim monsieur-DAT dire-PAS-DEC carte 6-CLS-ACC choisir-
 donner-HON-DEC
 ‘*Le cartomancien a fait à M. Kim : « Choisissez trois cartes, s’il vous plaît. »’

Nous mentionnons qu’à part le verbe *hada*, le verbe de parole du DRD ne subit pas beaucoup de contraintes sur la position du Dcité.

2.1.3. Contrainte forte sur le discours cité

La contrainte forte se traduit l’impossibilité d’un verbe de parole d’introduire le Dcité ou le Dcité à l’usage extrêmement limité.

Prenons un exemple : le verbe coréen ‘부르다 (*buleuda*, appeler)’ qui ne peut prendre que le Dcité en vocatif :

- (53) a. “선생님.” 선생님 가까이로 다가간 그가 나지막한 목소리로 불렀다. (Séjong Corpus)
 “**seonsaeng-nim(professeur-HON)**.” seonsaeng-nim gakkai-lo dagaga-n geu-ga najimaghan mogsoli-lo bulle-oss-da(appeler-PAS-DEC).
 ‘« Monsieur » dit-il, discrètement, en s’étant approché au professeur.’
- b. 그 아이를 “박진찬”하고 부르지를 않았다. “진찬아, 짜른 찬아!” 대개는 이렇게 불렀다. (Séjong Corpus)
 geu ai-leul “**bagjinchan(Park Jinchan)**”-ha-go buleuji-leul anh-ass-da(appeler-ACC ne pas faire-PAS-DEC). “**jinchan-a, jjaleun chan-a(Jinchan-ST, petit Chan-ST)**!” daege-neun ileohge bulle-oss-da(appeler-PAS-DEC).
 ‘On ne l’appelait jamais avec ses noms complets ‘Bak Jinchan’ : « Jinchan ! » ou « Le petit Chan ! », c’était qu’on l’appelait.’

Le verbe ‘말을 더듬다 (*maleul deodeumda*, bégayer)’ est un prédicat « phonatoire » qui désigne une manière de parler intermittente, répétitive et haletante, bref : celle qui est ‘à bout de souffle’. Ses caractéristiques répétitives tendent à être manifestes dans le Dcité :

- (54) a. 다시 숨을 제대로 쉬게 된 훈아는 다시 한 차례 울음소리를 토해 내며 말을 더듬었다. “엄마, 누나가, 누나가...” (Séjong Corpus)
 dasi sum-eul jedaelo swi-ge doen huna-neun dasi han chalye uleumsoli-leul toha-e nae-myeo mal-eul deodeum-eoss-da(parole-ACC bégayer-PAS-DEC). “**eomma, nuna-ga, nuna-ga....(maman, sœur aînée-NOM, sœur aînée-NOM)**”
 ‘Huna, reprenant son haleine, s’est remis à pleurer en tout bégayant « Maman... c’était ma sœur... »’
- b. “에, 에, 에이끼, 고, 고고고얏놈!” 사진사는 작은형을 향해 고개를 뽑아 올리며 한참 말을 더듬었다. (Séjong Corpus)
 “**e, e, eikki, go, go-go-goyan-nom(ça, ça ça suffit, mé-mé-mchant-personne)**!” sajinsa-neun jageun-hyeong-eul hyanghae gogae-leul ppob-a olli-myeo hancham mal-eul deodeum-eoss-da(parole-ACC bégayer-PAS-DEC).
 ‘« Ça suffit ! » bredouilla le photographe, en étirant le cou vers mon frère.’

Nous étudions maintenant les verbes de parole ne prennent jamais le DRD. Par exemple, les sémantiques CONVERSATION, DÉBAT, DISPUTE du prédicat de parole « réciproque » se tendent à accompagner des adverbes comme ‘끊임없이 (*kkeunhimeobsi*, sans cesse) ou 동안 (*dongan*, pendant)’, comme elles sont un acte de parole qui s’établit par plus d’un échange conversationnel entre le locuteur et l’interlocuteur. Nous pouvons voir comment leur

construction habituelle se traduit en phrase :

- (55) 그녀들은 (끊임없이 + 수업 내내 + 하루 종일 + 1 시간 동안) (재잘거렸다 + 노닥거렸다 + 대화했다 + 토론했다).

geunyeo-deul-eun (kkeunhimeobsi+sueob naenae+halu jongil+1 sigan dongan) (jaejal-geoly-eoss-da+nodag-geoly-eoss-da+daehwaha-ess-da+tolonha-ess-da).

elles-PL-TOP (sans cesse+cours pendant+toute une journée+1 heure pendant) (jacasser-PAS-DEC+babiller-PAS-DEC+converser-PAS-DEC+discuter-PAS-DEC)

‘Elles ont (jacassé+babillé+conversé+discuté) (sans cesse+pendant le cours+toute une journée+pendant une heure).’

S’agissant d’un flux conversationnel (qui se déroule habituellement pendant des heures en échangeant d’innombrables mots et phrases), ces classes s’avèrent incapables de prendre la forme du DRD :

- (56) *그녀들은 “자식 교육 시키기가 너무 어려워.”라고 (재잘거렸다 + 노닥거렸다 + 대화했다 + 토론했다).

*geunyeo-deul-eun “jasig gyoyug siki-gi-ga neomu eolyeo-wo.”-lago (jaejal-geoly-eoss-da+nodag-geoly-eoss-da+daehwaha-ess-da+tolonha-ess-da).

ells-PL-TOP enfant education faire-NG-NOM très être difficile-DEC-QT_{DRD} (jacasser-PAS-DEC+babiller-PAS-DEC+converser-PAS-DEC+discuter-PAS-DEC)

‘*Elles ont (jacassé+babillé+conversé+discuté) : « C’est trop difficile d’élever des enfants. »’

Or, elles peuvent prendre l’argument ‘Sujet+e *daehae* (de + Sujet)’ :

- (57) 그녀들은 자식 교육의 어려움에 대해 (대화했다+토론했다+논쟁했다).

geunyeo-deul-eun jasig gyoyug-ui eolyeoum-e daehae (iyagiha-ess-da+daehwaha-ess-da+tolonha-ess-da+nonjaengha-ess-da).

elles-PL-TOP enfant éducation-GEN difficulté-OBL (converser-PAS-DEC+discuter-PAS-DEC+discuter-PAS-DEC)

‘Elles ont (conversé+discuté+discuté) la difficulté pour les parents dans l’éducation de leurs enfants.’

Dans la même ligne, le verbe ‘언급하다 (*eongeubhada*, mentionner)’ préfère la forme du DRH (58b) à celle du DRD (58a) par le même sémantisme que ‘Sujet+e *daehae* (de + Sujet)’ :

- (58) a. *그는 “청년실업문제가 우리 사회의 심각한 문제입니다”라고 언급했다.

*geu-neun “cheongnyeon-sileob-munje-ga uli sahoe-ui simgaghan munje-i-bnida”-lago eongeubha-ess-da.

lui-TOP jeunes-chômage-problème-NOM notre société-GEN grave problème-COP-DEC-QT_{DRD} commenter-PAS-DEC

‘Il a commenté « le chômage des jeunes est un grand problème dans notre société. »’

- b. 그는 “청년실업문제가 우리 사회의 심각한 문제”라고 언급했다.

geu-neun cheongnyeong-sileob-munje-neun uli sahoe-ui simgaghan munje-lago eongeubha-ess-da.

lui-TOP jeunes-chômage-problème-NOM notre société-GEN grave problème-QT_{DRD} commenter-PAS-DEC

‘Il a commenté « le chômage des jeunes est un grand problème dans notre société. »’

2.2. Les arguments dans le DRI

Les arguments coréens, dans le DRI, peuvent être étudiés sous trois perspectives – formelle, sémantique et énonciative – sur lesquelles s’appuient nos enquêtes dans les chapitres suivants.

2.2.1. Différence formelle

Rappelons-nous d’abord de la forme canonique du Dcité, parmi celles que nous avons décrites dans le chapitre 5 § 1.1.3. : complétive avec la particule du DRI -go :

- (59) 민수가 민아에게 시험이 끝났다고 말했다.

minsu-ga mina-ege siheom-i kkeutna-ss-da-go malha-ess-da.

Minsu-NOM Mina-DAT examen-NOM finir-PAS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit à Min-A que les examens étaient finis.’

Nous remarquons que ce sont les types de phrases qui vont déterminer quel suffixe verbal terminal du Dcité ‘-다(da), -냐(nya), -라(la), -자(ja), -마(ma)’ s’attache à la complétive -go¹⁴⁸.

La complétive -go manifeste la fonction d’argument du verbe de parole par la possibilité de répondre à la phrase interrogative à ‘뭐라고(mwolago, quoi)’, à cause de sa caractéristique à complétive non-déformée :

- (60) a. 민수가 민아에게 뭐라고 말했니?

minsu-ga mina-ege **mwo-lago** malha-ess-ni?

¹⁴⁸ Voir le chapitre 5, 1.1.3. pour savoir les explications et les exemples.

Minsu-NOM Mina-DAT **quoi** dire-PAS-DEC

‘Qu’est-ce que Minsu a dit à Min-A ?’

- b. 민수가 민아에게 **배고프다고** 말했어.

Minsu-ga Mina-ege **baegopeu-da-go** malha-ess-eo.

Minsu-NOM Mina-DAT avoir **faim-DEC-QT_{DRI}** dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit à Mina qu’il avait faim.’

Le discours cité **배고프다** (*baegopeudago*, qu’il avait faim) est la réponse à la question *mwolago* (quoi) dans (60a).

En coréen, le DRI à complétive déformée accompagne des complémenteurs comme ‘-*eum*, -*gi*, -*geos*, -*ji*’¹⁴⁹ qui se réalisent en marque du suffixe verbal non-terminal, comme la complétive non-déformée prend des conjonctions de subordination qui sont réalisées en marque du suffixe verbal terminal :

- (61) a. 장군은 전쟁이 끝났다고 보고했다.

janggun-eun jeonjaeng-i kkeutna-ss-da-**go** bogoha-ess-da.

général-TOP guerre-NOM finir-PAS-DEC-**QT_{DRI}** annoncer-PAS-DEC

‘Le général a déclaré la fin de la guerre.’

- b. 장군은 전쟁이 끝났다는 것을 보고했다.

janggun-eun jeonjaeng-i kkeutna-ss-da-**neun geos**-eul bogoha-ess-da.

général-TOP guerre-NOM finir-PAS-DEC-**MODIF NG-ACC** annoncer-PAS-DEC

‘Le général a déclaré la fin de la guerre.’

- c. 장군은 전쟁이 끝났음을 보고했다.

janggun-eun jeonjaeng-i kkeutna-ss-**eum**-eul bogoha-ess-da.

général-TOP guerre-NOM finir-PAS-**NG-ACC** annoncer-PAS-DEC

‘Le général a déclaré la fin de la guerre.’

- (62) a. 삼촌 어린 조카에게 장난감을 사주겠다고 약속했다.

samchon eoli-n joka-ege jangnangam-eul sa-ju-gess-da-**go** yagsogha-ess-da.

oncle être jeune-MODIF cousin-DAT jouet-ACC acheter-donner-FUT-DEC-**QT_{DRI}**

promettre-PAS-DEC

‘L’oncle a promis à son cousin d’acheter un jouet.’

- b. 삼촌은 어린 조카에게 장난감을 사줄 것을 약속했다.

samchon-eun eolin joka-ege jangnangam-eul sa-ju-l **geos**-eul yagsogha-ess-da.

oncle être jeune-MODIF cousin-DAT jouet-ACC acheter-donner-FUT-**NG-ACC**

promettre-PAS-DEC

‘L’oncle a promis à son cousin d’acheter un jouet.’

- c. 삼촌은 어린 조카에게 장난감을 사주기로 약속했다.

¹⁴⁹ Selon G.-S. Nam (1983 : 22), il y a trois complémenteurs en coréen : 1) celui du complétive non-déformée dans le DRD - ‘-(i)lago’ ; 2) celui du DRI - ‘-go’ ; 3) celui du complétive déformée - ‘-eum’, ‘-gi’, ‘-geos’, ‘-ji’.

samchon-eun eolin joka-ege jangnangam-eul sa-ju-**gi**-lo yagsogha-ess-da.
 oncle être jeune-MODIF cousin-DAT jouet-ACC acheter-donner-**NG**-ALL promettre-
 PAS-DEC

‘L’oncle a promis à son cousin d’acheter un jouet.’

(63) a. 행인이 나에게 우체국이 어디냐**고** 물었다.

haengin-i na-ege uchegug-i eodi-nya-**go** mul-eoss-da.

passant-NOM moi-DAT poste-NOM où-INTER-**QT_{DRI}** demander-PAS-DEC

‘Un passant m’a demandé où est le bureau de la poste.’

b. 행인이 나에게 우체국이 어디인지를 물었다.

haengin-i na-ege uchegug-i eodi-i-**nji**-leul mul-eoss-da.

passant-NOM moi-DAT poste-NOM où-COP-**NG**-ACC demander-PAS-DEC

‘Un passant m’a demandé où est le bureau de la poste.’

Tout en prenant communément les compléments ‘-고(-*go*) et -것(-*geos*)’ dans les verbes des exemples (61) et (62), le verbe ‘보고하다(*bogohada*, rapporter)’ dans l’exemple (61c) accompagne le complément ‘-음(*eum*)’, tandis que le verbe ‘약속하다(*yagsoghada*, promettre)’ du (62c) tend à prendre ‘-기(*gi*)’. L’exemple (63) se combine avec ‘-지(*ji*)’ (le « complément pour normaliser le complétive de l’interrogation indirect ») aux dépens de ‘-음(*eum*)’과 ‘-기(*gi*)’. Pour savoir plus sur les contraintes sélectives sur ‘-음(*eum*)’, -기(*gi*), -지(*ji*)’, nous les examinerons dans la section 2.2.2. Nous y étudions les propriétés sémantiques du verbe de la proposition principale, lesquelles influencent ces contraintes.

2.2.2. Différence sémantique

Comment exprimer l’événement précédent dans le DR coréen ? Celui-ci relève non seulement du sens du Dcité mais aussi de ses formes dont l’exemple est des compléments introduisant la complétive déformée comme *-eum*, ou *-gi*. Ceux-ci conduisent à représenter la temporalité. Par exemple, le premier *-eum* est tenu de manifester un événement ou un acte déjà parus (avec la notion du passé qui doit précéder l’accomplissement et le résultat), tandis que le second *-gi* un événement qui ne se passe pas encore (avec la notion du futur auquel s’ensuivent le processus, le non-accomplissement et la non-décision) (J.-G. Shim 1980, J.-S. Hong 1983 ; J.-S. Seo 1996, J.-E. Ho 1999). Nous voyons là que le choix entre deux compléments *-eum* et *-gi* dépend du sens exprimé par le Dcité – passé ou futur. Cette bipolarité du Dcité s’associe également au choix du prédicat de parole dont la liste a été dressée par J.-R. Jung (2006 : 311). D’où celles des verbes de parole que nous avons choisis comme voici :

Verbes de parole combiné avec ‘-eum’

고발하다(*gobalhada*, dénoncer), 고백하다(*gobaeghada*, confesser), 고자질하다(*gojajilhada*, trahir), 동의하다(*donguihada*, accorder), 보고하다(*bogohada*, présenter), 보도하다(*bodohada*, rapporter), 부인하다(*buinhada*, nier), 비판하다(*binanhada*, attaquer), 불평하다(*bulpyeonghada*, gronder), 설명하다(*seolmyeonghada*, expliquer), 언급하다(*eongeubhada*, mentionner), 역설하다(*yeogseolhada*, insister), 전하다(*jeonhada*, transférer), 주장하다(*jujanghada*, proclamer), 증언하다(*jeungeonhada*, témoigner), 통지하다(*tongjihada*, annoncer), 폭로하다(*poglohada*, dévoiler), etc.

- (64) a. 루이스 판 할 맨체스터 유나이티드 감독은 맨체스터 시티에 비해 일정이 불리하다고 불평했다. (sportsq.co.kr 21.10.2015)

luisseu pan hal maencheseuteo yunaitideu gamdog-eun maencheseuteo siti-e bihae iljeong-i bulliha-da-**go** bulpyeongha-ess-da.

Louis van Gaal Manchester United directeur-TOP Manchester city-par rapport à programme de la journée-NOM être défavorable-DEC-**QT_{DRI}** gronder-PAS-DEC ‘Louis van Gaal, l’entraîneur de Manchester United, a grondé que son équipe avait reçu moins de temps que Manchester City.’

- b. 루이스 판 할 맨체스터 유나이티드 감독은 맨체스터 시티에 비해 일정이 (불리함을+*불리하기를) 불평했다.

luisseu pan hal maencheseuteo yunaitideu gamdog-eun maencheseuteo siti-e biha-e iljeong-i (bulliha-**m**-eul+*bulliha-**gi**-leul) bulpyeongha-ess-da.

Louis van Gaal Manchester United directeur-TOP Manchester city-par rapport à programme de la journée-NOM (être défavorable-**NG**-ACC+être défavorable-**NG**-ACC) gronder-PAS-DEC

‘Louis van Gaal, l’entraîneur de Manchester United, a grondé que son équipe avait reçu moins de temps que Manchester City.’

Verbes de parole combiné avec ‘-gi’

거절하다(*geojeolhada*, nier), 당부하다(*dangbuhada*, recommander), 맹세하다(*maengsehada*, jurer), 명령하다(*myeonglyeonghada*, commander), 약속하다(*yagsoghada*, promettre), 언약하다(*eonyaghada*, s’engager), 요구하다(*yoguhada*, réclamer), 요청하다(*yocheonghada*, exiger), 제안하다(*jeanhada*, proposer), 지시하다(*jisihada*, diriger), 충고하다(*chunggohada*, avertir), etc.

- (65) a. 시리아와 국경을 맞댄 터키 정부가 시리아 내에 ‘난민 안전지대’를 만들자고 제안했다. (ytn.co.kr 01.10.2015)

silia-wa guggyeong-eul majdae-n teoki jeongbu-ga silia nae-e ‘nanmin anjeonjidae’-leul mandeul-ja-**go** jeanha-ess-da.

Syrie-COM frontière-ACC mettre vis-à-vis-MODIF Turquie gouvernement-NOM Syrie dans-LOC réfugié sécurité zone-ACC créer-EXHOR-**QT_{DRI}** proposer-PAS-DEC ‘Le gouvernement de la Turquie, qui est à la frontière de la Syrie, a proposé de créer une « zone de sécurité pour les réfugiés » à l’intérieur de la Syrie.’

- b. 시리아와 국경을 맞댄 터키 정부가 시리아 내에 ‘난민 안전지대’를
(만들기를+*만듦을) 제안했다.

silia-wa guggyeong-eul majdae-n teoki jeongbu-ga silia nae-e ‘nanmin anjeonjidae’-
leul (mandeul-**gi**-leul+*mandeul-**m**-eul) jeanha-ess-da.

Syrie-COM frontière-ACC mettre vis-à-vis-MODIF Turquie gouvernement-NOM
Syrie dans-LOC réfugié sécurité zone-ACC (créer-**NG**-ACC+créer-**NG**-ACC)
proposer-PAS-DEC

‘Le gouvernement de la Turquie, qui est à la frontière de la Syrie, a proposé de créer
une « zone de sécurité pour les réfugiés » à l’intérieur de la Syrie.’

Après avoir observé les listes de verbes et leurs exemples, nous établissons les particularités de ceux-ci : 1) ils prennent la proposition enchâssée ; 2) leur distribution s’avère complémentaire par rapport à la combinaison de *-eum* et de *-gi*. Les verbes de parole combinés avec *-eum* (avec des sémantismes quelque peu différents entre eux) se mettent à manifester l’événement précédent par catégorie sémantique déjà établie – ce qui justifie la nécessité d’antériorité de l’événement aux dépens de l’énonciation du DR par le locuteur. Pourtant, les verbes de parole combinés avec *-gi* exigent ceux qui expriment la modification (ou progression) de l’événement suivant.

Nous allons maintenant parler de la facticité du Dcité en rappelant des observations que nous avons faites tout à l’heure. Commençons par le complémentateur *-eum* : celui-ci présuppose la complétive à facticité comme il contient l’événement précédent (événement déjà paru). Voici les exemples :

- (66) 민수는 민아가 그 영화를 (보았다**고**+보았음을+*보기를) 고백했다.

minsu-neun mina-ga geu yeonghwa-leul (bo-ass-da-**go**+bo-ass-**eum**-eul+*bo-**gi**-leul)
gobaegha-ess-da.

Minsu-TOP Mina-NOM DET film-ACC (voir-PAS-DEC-**QT_{DRI}**+voir-PAS-**NG**-
ACC+voir-**NG**-ACC) **avouer-PAS-DEC**

‘Minsu a avoué que Mina avait regardé ce film.’

- (67) 그는 공무원의 비리 장면을 (목격했다**고**+목격했음을+*목격하길) 폭로했다.

geu-neun gongmuwon-ui bili jangmyeon-eul (moggyeogha-ess-da-**go** + moggyeogha-ess-
eum-eul + *moggyeogha-**gi**-l) **pogloha-ess-da.**

lui-TOP fonctionnaire-GEN corruption scène-ACC (être témoin-PAS-DEC-**QT_{DRI}**+ être
témoin-PAS-**NG**-ACC+ *être témoin-**NG**-ACC) **révéler-PAS-DEC**

‘Il a révélé qu’il avait témoigné la scène de corruption du fonctionnaire.’

Les verbes de parole dans ces exemples ne prennent que le Dcité à facticité à cause de leurs sens respectifs : 1) « dévoiler sa propre pensée jusqu’ici cachée » pour ‘고백하다 (*gobaeghada*, avouer)’ ; 2) « révéler un fait inconnu ou dissimulé » pour ‘폭로하다

(*poglohada*, révéler)’.
(68) 그 여배우는 단 한번도 자신이 예쁘다고 생각한 적이 없다고 주장했다.

Nous mentionnons toutefois que l'événement précédent du Dcité ne se traduit pas immédiatement en sa facticité – c'est le sens du verbe introducteur qui détermine la (non-) facticité du Dcité. Par exemple, dans la classe sémantique AFFIRMATION « FAUX » ‘망언하다 (*mangeonhada*, parler absurdement), 헛소리하다 (*heossolihada*, divaguer), 변명하다 (*byeonmyeonghada*, s'excuser), 우기다 (*ugida*, prétendre)’, le rapporteur tend à nier le Dcité :

(68) 그 여배우는 단 한번도 자신이 예쁘다고 생각한 적이 없다고 주장했다.

geu yeobaeu-neun dan han-beon-do jasin-i yeppeu-da-go saenggagha-n jeog-i eobs-da-go jujangha-ess-da.

DET actrice-TOP seulement une fois-aussi soi-même-NOM être belle-DEC-COMP penser-MODIF cas-NOM ne pas avoir-DEC-QT_{DRI} proclamer-PAS-DEC

‘L’actrice **a proclamé** qu’elle ne se trouvait jamais belle.’

(69) 그 학생은 차가 막혀서 지각했다고 변명했다.

geu hagsaeng-eun cha-ga maghy-eoseo jigagha-ess-da-go byeonmyeongha-ess-da.

DET étudiant-TOP voiture-NOM bloquer-CONJ être en retard-DEC-QT_{DRI} s'excuser-PAS-DEC

‘L’étudiant **s’est excusé** qu’il était en retard par embouteillage.’

2.2.3. Différence énonciative

L'étude sur la différence énonciative du coréen sera menée en repérant des modalités subjective et interindividuelle que nous avons examinées dans le chapitre précédent. Nous allons expliquer les modalités énonciatives par les exemples suivants dont la partie soulignée désigne le Dcité et celle en gros des marques de modalité.

(70) 새누리당 김무성 대표는 [...] 기자들과 만난 자리에서 아주 어려운 과정을 거쳐서 한일중 정상회의가 열리게 된 것을 정말 크게 축하한다고 말했다.

(yonhapnews.co.kr 28.10.2015)

saenulidang gimmuseong daepyo-neun [...] gija-deul-gwa man-nan jali-eseo aju eolyeo-un gwajeong-eul geochy-eoseo han-il-jung jeongsang-hoeui-ga yeol-li-ge doen geos-eul jeongmal keuge chughaha-n-da(féliciter-PRS-DEC)-go malha-ess-da.

‘Kim Moo Sung, le président du Parti Saenuri, a commenté dans la conférence de presse qu’il était bien heureux d’avoir enfin le sommet entre les dirigeants de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud après des négociations difficiles.’

Dans l'exemple (70) le locuteur cité est Kim Moo Sung, alors que le locuteur citant est le

rédacteur de cet article (journaliste). Le verbe ‘축하하다(*chughahada*, féliciter)’ appartient à la classe sémantique FELICITATION qui explicite un jugement positif du locuteur sur l’acte de l’interlocuteur – celle qui exprime donc la modalité interindividuelle du locuteur cité.

- (71) 이 씨는, [...] 부산의 첫 합법 푸드트럭 운영자로 선정돼 기쁘다고 말했다.
 (news20.busan.com 28.10.2015)
 i ssi-neun, [...] busan-ui cheos habbeob pudeu-teuleog unyeongja-lo seonjeong-dwa
gippeu-da(être heureux-DEC)-go malha-ess-da.
 ‘M. Lee, a remarqué qu’il **était heureux** d’être élu le premier manager de *food truck*
 légalement reconnu dans la ville de Busan.’

L’adjectif 기쁘다 (*gippeuda*, être heureux) dont AFFECT exprimant « ce qui se rapporte à l’intériorité mentale des êtres humains »¹⁵⁰ est une modalité subjective au point de vue du locuteur cité, laquelle sert à montrer l’émotion positive.

- (72) 민수는 시험에 꼭 합격할 수 있다고 말했다.
 minsu-neun siheom-e kkog habgyeogha-**l su iss-da**-go malha-ess-da.
 Minsu-TOP examen-LOC sûrement réussir-FUT pouvoir-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a affirmé qu’il **pouvait** réussir à l’examen.’

Le verbe ‘*hal su issda* (fr. pouvoir)’ est la modalité subjective du locuteur cité, en montrant l’« aptitude qui permet de réaliser une action (POSSIBILITE) », en impliquant le « témoin de la possibilité exprimée par le locuteur », au lieu de l’interlocuteur.

L’exemple suivant (73) est le cas où nous avons difficulté de reconnaître la modalité par le Dcité. Tandis que l’adjectif ‘*daedanhada* (fr. être prodigieux)’ a l’air d’un jugement positif sur l’objet en le qualifiant d’être « particulièrement brillant », son vrai sens s’approche plutôt à l’appréciation négative qu’à l’appréciation positive, à cause du verbe ‘비꼬다(*bikkoda*, ironiser)’ du Dcitant (dont le sens est « traiter avec figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu’on veut faire comprendre »¹⁵¹.) Nous voyons donc qu’au Dcité de (4) se rejoignent les points de vue de locuteurs citant/cité :

- (73) 앞자리에 앉은 이가 (우 지사는) 과거 성추행 전력도 있는데 그래도 기어코
새누리당에 비집고 들어가는 걸 보면 대단하긴 대단하다고 비꼬았다.
 (sisapress.com 27/11/2013)
 ap-jali-e anj-eun i-ga (u jisa-neun) gwageo seongchuhaeng jeonlyeog-do iss-neun-de
geulaedo gieoko saenuli-dang-e bijib-go deul-eo-ga-neun geol bo-myeon daedanha-gi-n
daedanha-da-go bikko-ass-da(se poser là-NG-MODIF se poser là-DEC-QT_{DRI}

¹⁵⁰ Buvet *et al.* (2005)

¹⁵¹ www.cntl.fr.

ironiser-PAS-DEC.

‘Celui qui prenant un siège au premier rang **a ironisé** que le gouverneur Woo a bien survécu le processus d’admission au Parti Saenuri malgré les antécédents de viol.’

Nous présentons un exemple où le Dcité se trouve à la place de la modalité subjective du locuteur citant :

(74) (신 선장이 배가 넘어가면 복구되는 게 늦다고 반박하자) 물류팀의 남 부장이 어쨌든 많이 실으면 좋다고 우겼다. (hani.co.kr 05.10.2015)

(sin seonjang-i bae-ga neomeoga-myeon boggu-doe-neun ge neuj-da-go banbagha-ja) mullyu-tim-ui nam bujang-i eojsaessdeun manh-i sil-eumyeon joh-da-go **ugy-eoss-da(pretender-PAS-DEC).**

‘M. Nam, le directeur de logistique, **a prétendu** que ce sera mieux quand le bateau pouvait contenir le plus de cargaison possible, (pour réfuter l’argument de M, Shin, le capitaine, au cas où le bateau se renversait en mettant en retard les travaux de récupération).’

Le locuteur citant ici contredit la parole du sujet parlant (M. Nam) – jugement qui est manifesté par le sens intrinsèque du verbe coréen 우기다 (*ugida*, prétendre).

2.3. Les arguments dans le DRH

Les formes hybrides sont un terme englobant tous les DR que nous avons adopté pour notre étude, n’étant pas des formes canoniques (DRD et DRI) – dont leurs fonctions argumentales (cette fois-ci celles du coréen) sont notre préoccupation dans les chapitres suivants.

2.3.1. Différentes constructions possibles

Nous commençons en présentant quelques études importantes sur un fait du DR coréen qui ont reçu peu d’attentions. Ce sont pourtant importantes parce qu’elles s’intéressent aux phénomènes qui arrivent plus fréquemment que l’on présume : 1) l’ambiguïté de distinction entre les formes du DRD et celles du DRI : 2) les repères de distinction « quasi-DRD » / « quasi-DRI », à chercher le type intermédiaire selon le degré d’être ‘indirect’ (K.-H. An, 1995). Le premier désigne la construction qui consiste en expression déictique à la manière du DRI tout en utilisant les verbes de perception à la façon du DRD. Le second s’intéresse à la construction à expression déictique « contre-directe » ou « rendue directe » tout en restant en DRI.

Chae Sook-Hee (2011 : 21-29) propose les trois catégories des formes (« constructions ») hybrides coréennes pour le coréen contemporain parlé : *DRD 'libre'*, *semi-DRD*, *quasi-DRD* dont :

- DRD libre (« discours direct 'libre' ») dont l'usage – en général réservé à la langue écrite – n'est pas même que celui du DIL français, en fonction du sens du mot 'libre' comme « liberté laissée à l'usage itératif de l'énonciateur d'origine (locuteur du discours citant) d'assurer la réalisation d'un DRD et ensuite, pour éviter la redondance du discours citant, de ne prendre que le discours cité ;
- Semi-DRD (« semi-discours direct ») où, tout en étant même que le DRI, le pronom personnel dans le discours cité reste identique à celui du DRD. Cette forme se manifeste en gardant en elle le pronom personnel et la deixis de l'énonciation d'origine et utilisant les manières de rapport du DRD comme l'usage du vocatif ou de l'interjection, malgré son utilisation des formes honorifiques comme forme de respect pour l'interlocuteur ou du style de phrase du discours cité, celle qui est caractéristique du DRI¹⁵² ;
- Quasi-DRD (« quasi-discours direct ») qui, syntaxiquement parlant en forme du DRD, est difficile à être qualifié comme le DRD en vertu du rapport locuteur-interlocuteur – celui apparaît dans le coréen contemporain parlé¹⁵³.

Ces catégories sont loin d'être l'intégralité des formes hybrides observées dans le DR coréen, surtout dans notre corpus où les articles presse en font manifester d'autres.

L'énoncé dans les articles de presse, selon C.-D. Lee (1999) ne tend pas à « plaire » à un auditeur particulier. Comme, même s'il s'est réalisé d'abord par les journalistes qui étaient présents au moment de l'énonciation première (imaginez une conférence de presse), l'objectif

¹⁵² L'auteure l'explique par l'exemple suivant :

우리 엄마가 아이, 우리 세현이 아니면 우리 집은 웃을 일이 없다구 그런단 말이야.

uli eommaga ai, uli sehyeon animyeon uli jibeun useul ili eobsdagu geuleondan maliya.

'Ma mère (me) dit, mon fils, Sehyeon est une seule source de bonheur dans ma famille.'

La phrase, tout en se manifestant en DRI, reprend le pronom personnel de l'énonciation d'origine '우리(uli, fr. notre)' avec l'interjection '아이(ai, fr. dis).'

¹⁵³ Voici son exemple proposé par l'auteur (S.-H. Chae, 2001 : 28-29) :

제가 옛날에도 말씀 드렸습시다만 왜 단체 구조가 백화점 식으로 됐는지 몰랐을 때는 세상에 말이야, 아, 뭐, 엔지오가 아, 재벌들보고서 뭐, "이거 다 전문화하고 핵심 영역 가지고 뭐 해라." 그렇게 주장하면서...

jega yesnaledo malsseum deulyeossseubnidaman wae danche gujoga baeghwajeom sigeulo dwaessneunji mollasseul ttaeneun sesange maliya, a, mwo, enjio a, jaeboldeulbogoseo mwo, "igeo da jeonmunhwahago haegsim yeongyeog gajigo mwo haela." geuleohge jujanghamyeonseo...

'J'en ai déjà raconté : autrefois, je me suis demandé, pourquoi ils étaient structurés un peu touche-à-tout ? Peut-être à cause des conseils des ONG d'avoir dit à des conglomerats de se restructurer, de se spécialiser, patate patate...'

L'exemple est difficilement qualifié comme DRD – malgré l'utilisation de la terminaison du discours cité comme '-어라(eola)' et du pronom démonstratif '이거(igeo, fr. cela)' –, comme le locuteur d'origine du discours cité '엔지오(enjio, NGO) et son interlocuteur '재벌들(jaeboldeul, conglomerat)' sont tous des institutions, non des individus, entre desquelles la conversation tête-à-tête n'est pas réalisable – en éliminant donc la possibilité d'avoir lieu de s'énoncer tel qu'en discours cité.

éventuel de son énonciation est visé aux lecteurs anonymes. L'énoncé journalistique est donc neutralisé des formes honorifiques du style de phrase et le caractère des articles de presse contraint au rédacteur de préciser la date ou l'heure de l'énonciation et les identités de la deixis comme heure, endroit, nom d'une personne, etc. Donc, la simplification ou le découpage des contenus de parole, la combinaison du DRD ou du DRD, le résumé ou la transformation des formes à rapporter sont fréquemment observés dans les articles de presse.

Nous répertorions *grosso modo* les formes hybrides coréennes observées dans notre corpus des articles de presse (à l'exclusion du DRD et du DRI) comme suit :

1. DRD avec particules de DRI
2. DRD avec copule 'ida'
3. DRD sans prédicat introducteur
4. DRI marqué typographiquement
5. DRI avec '-daneun'
6. Formes en '-e ttaleumyeon, -e uihamyeon'

Nous trouvons que les formes 1-3 seront qualifiées comme le DD, tandis que 4-6 se rapprochent au DI. Nous allons examiner en détail leurs formes et leurs discours cités dans les chapitres suivants.

2.3.2. Les passages du DRD

Ceci est notre préoccupation de ce chapitre, à savoir comment les formes hybrides et ensuite le discours cité se manifestent dans le DRD.

➤ DRD avec marqueur du DRI -go

Cette construction mobilise le marqueur du DRI -go en même temps qu'avec le signe de ponctuation du DRD alors que son discours cité reprend la deixis et le mode dans l'énonciation d'origine – bref, en forme du DRD (en souligné) :

(75) 그는 “남편이 좀 더 늦게 뛰었으면 어떻게 됐을까, 생각만해도 아찔하다”고 했다. (ChosunIlbo 17042013)

Geu-neun “nampyeon-i jom deo neujge ttwieoss-eumyeon eotteohge dwa-ess-eul-kka, saenggag-man-hae-do ajjilha-da”-go(QT_{DRI}) ha-ess-da.

‘« Je ne veux même pas imaginer si mon mari retardait à sauter » confesse-t-elle.’

L'énoncé rapporté (en guillemets anglais) est la reprise (orale) des formes et des contenus dans

l'énonciation d'origine – ce qui montre que l'énoncé se caractérise en DRD, qui pourtant accompagne la particule du DRI *-go* (non celle du DRD *-lago*) comme terminaison.

- (76) 김 전 의원은 안철수 신당 영입절과 관련해 “나는 이미 민주당이라는 틀로 정치를 해온 사람으로 당을 존중해야 한다”며 사실상 거부 의사를 밝혔다.
(ChosunIlbo 18012014)
Gim jeon uiwon-eun ancheolsu sin-dang yeongib-seol-gwa gwanlyeonha-e “na-neun imi minju-dang-i-laneun teul-lo jeongchi-leul hae-o-n salam-eulo dang-eul jonjungha-eya han-da”-myeo sasilsang geobu uisa-leul balghy-eoss-da.
[...] “moi-TOP déjà démocrate parti-COP-MODIF cadre-ALL politique-ACC faire-venir-PRS personne-ALL parti-ACC respecter-devoir-CONJ faire-PRS-DEC” [...]
‘M. Kim, ancien député du Parti démocratique, a refusé de commenter sur la rumeur d’une intégration du nouveau parti d’Ahn Cheol-su en disant « Il faut respecter la décision prise par son parti, parce que c’est celui à qui je m’attachais la fidélité depuis longtemps. »’

L'exemple (2) pouvant être qualifié comme DRD, ayant en discours cité le pronom personnel déictique ‘나 (*na*, je)’, il se forme en DRI. Comme le verbe du discours cité ‘하다 (*hada*, faire)’ est conjugué en ‘한다 (*handa*)’, terminaison de la phrase déclarative, non en formes ‘합니다 (*habnida*), 해요 (*haeyo*)’ – ce qui fait voir que cette forme mixte soit un exemple du *semi-DRD* (Chae Sukhui, 2001).

➤ DRD sans prédicat introducteur

Cette forme est souvent utilisée dans un titre de l'article de presse, en ne prenant que le locuteur et le contenu de parole sans introducteur : un cas où se manifestent les identités aussi du discours cité que de l'énonciation d'origine. On choisit cette forme comme l'emplacement du titre exige la concision pour mieux capter l'attention des lecteurs :

- (77) 두산 오재일, “한 건 했어요~” (sportsseoul.com 29082015)
Dusan ojaeil, “han geon ha-ess-eoyo~”
Dusan Oh Jaeil, un affaire faire-PAS-DEC
‘O Jaeil de Doosan : « On a fait une belle affaire ! »’
- (78) 구조 학생들, “우린 같이 퇴원 할거예요” (nocutnews 24042014)
Gujo hagsaeng-deul, “uli-n gati toewon ha-l-geo-y-eyo”
secours étudiant-PL nous-NOM ensemble sortie d’hôpital faire-FUT-NG-COP-DEC
‘Les étudiants sauvés : « On va rentrer tous ensemble »’
- (79) 신동엽 홍석천, “MBC 는 영원히 안 할 거예요?” (tvreport.co.kr 15032014)
Sindongyeob hongseogcheon, “MBCneun yeongwonhi an ha-l-geo-y-eyo?”
Shin Dongyeop Hong Seokcheon MBC-TOP éternellement ne pas faire-FUT NG-COP-DEC

‘Shin Dongyeop à Hong Seokcheon « Plus jamais à MBC (chaîne de télévision) ? »’

Les exemples (77) et (78) montrent les locuteurs (‘오재일 (*O Jaeil*, un joueur de baseball)’ et ‘구조 학생들 (*gujo haggangdeul*, les étudiants sauvés)’ encadrés par guillemets anglais avec les discours cités (reprises des énoncés). Le tilde (« ~ ») dans (77) sert à rapporter le plus fidèlement possible l’ambiance du match. L’exemple (79) présente un locuteur (Shin Dongyeop, animateur) et son interlocuteur (Hong Seokcheon, humoriste) sans introducteur tout comme les exemples précédents. Ces trois exemples montrent un point commun : l’omission de ‘-라고 말했다(-*lago malha-ess-da*, QT_{DRD} dire-PAS-DEC).’ Nous les avons trouvés plus souvent dans les articles sportifs ou *people* que ceux de la politique ou de la société.

➤ **DRD avec particule prédicatrice ‘ida’**

Selon J.-N. Kim (2005), nous pouvons détecter un cas du DR où son prédicateur se manifestant en copule ‘-이다 (*ida*, être)’, celle-ci, combiné avec le marqueur du DR, se trouve à l’extérieur des guillemets anglais en accompagnant la terminaison neutralisée et où le discours cité se termine en nom sans prédicateur comme suit :

(80) 버락 오바마 대통령은 16 일 “이번 사건은 테러 행위”라며 “누가 이번 일을 왜 저질렀는지 찾아내 반드시 정의의 엄중함을 느끼게 할 것”이라고 말했다.
(ChosunIlbo 17042013)

Beolag obama daetonglyeong-eun 16-il “i-beon sageon-eun teleo haengwi”-lameyo “nuga i-beon il-eul wae jeojill-eoss-neunji chajanae bandeusi jeongui-ui eomjungham-eul neukki-ge ha-l geos”-i-lago(COP-QT_{DRD}) malha-ess-da.

‘Le président Obama, en condamnant l’incident comme « acte de terrorisme », dit le 16, « nous vous promettons la justice : nous retrouverons absolument celui qui a commis cet acte et nous saurons pourquoi. »’

(81) FBI(연방수사국)가 “현장에서 발견된 폭탄은 2 발”이라고 밝혔을 뿐이다.
(ChosunIlbo 17042013)

FBI(yeonbangsusagug)-ga “hyeonjang-eseo balgyeondoe-n pogtan-eun 2-bal”-i-lago(COP-QT_{DRD}) balghy-eoss-eul ppun-i-da.

‘Pour l’instant, tout ce que le FBI peut confirmer avec certitude : « on a trouvé deux explosives sur place. »’

(82) 박광온 대변인은 “여당이 뜬금없는 제안으로 ‘초점 흐리기’에 나선 것”이라고 했다. (ChosunIlbo 18012014)

Baggwangon daebyeonin-eun “yeodang-i tteungeumeobs-neun jean-eulo ‘chojeom heuligi’-e naseo-n geos”-i-lago(COP-QT_{DRD}) ha-ess-da.

‘« C’est une tentative de brouiller les pistes par proposition hors-sujet, à l’initiative du parti au pouvoir » réclame Bak Gwang-on, le porte-parole du parti.’

Il est important de noter que les DRD dans les exemples suivants tendent à ne pas reprendre les énoncés des locuteurs comme tels. Ils y mettent en priorité la concision et l'efficacité, en y reprenant en minimum des essences de contenus à rapporter. Cela a été fait par la combinaison avec les terminaisons ou avec les copules à marqueur du DRD *-lago*.

Nous concluons ce chapitre en confirmant que les trois formes hybrides que nous avons observées jusqu'ici possèdent les discours cités en DRD tandis que les discours citants se forment en DRI.

2.3.3. Les passages du DRI

Nous étudions comment se comportent les formes hybrides à DRI et leurs discours cités correspondants.

➤ DRI marqué typographiquement

Les articles de presse utilisent souvent les guillemets anglais en fonction de leurs pratiques comme : interview entre témoins et journalistes ; conférence où se réalisent les discours ; citation rédigée à partir d'un débat, etc. Ils sont formés en DRD, alors que les discours cités se forment en DRI montrant le point de vue du rapporteur (si l'on ne considère pas les guillemets) : tout cela facilite la forme « DRI marqué typographiquement » d'être celle qui s'utilise le plus souvent dans les articles de presse.

- (83) 새정추 관계자는 [...] "안철수 세력을 고사시키겠다는 의도 아니냐"고 했다.
(ChosunIlbo 18012014)
Saejeongchu gwangyeja-neun [...] "ancheolsu selyeog-eul gosasiki-gess-daneun uido aninya"-go(QR_{DRI}) ha-ess-da.
'« On a l'impression qu'ils essaient de nous saper, les militants d'An Cheolsu » commente une source proche de la commission de l'inauguration du Parti pour la nouvelle politique.'
- (84) 문희상 위원장은 [...] "야당이 잘 설 수 있도록 도와달라. 살려달라"고 말했다.
(ChosunIlbo 19092014)
Munhuisang wiwonjang-eun [...] "yadang-i jal seo-l su iss-dolog dowadal-la. sallyeodal-la"-go(QR_{DRI}) malha-ess-da.
'« Nous avons absolument besoin de vos soutiens pour que le parti se tienne bien » répond M. Moon Heuisang, le président de la commission.'

Nous considérons que l'exemple (83) se comporte en DRI comme 1) neutralisation de la terminaison du discours cité en *-nya* (INTER) ; 2) point de vue de l'énonciation du locuteur citant ; 3) utilisation du marqueur du DRI *-go*. Par contre, son discours cité est guillemeté. Le

discours cité dans (2) se forme en impérative avec terminaison neutralisée en *-la* (IMP) et marqueur du DRI *-go*.

➤ **DRI avec ‘-다는 (*daneun*)’**

‘-다는 (*daneun*)’ est une proposition modificative à apposition, réalisée par omission ‘-고 하- (*-go ha-*)’ à partir de ‘-다고 하는 (*-dago haneun*)’, celle qui se trouve dans le processus de déterminer un nom (S.-H. Kim, 2004). M.-CH An (1990 : 127) indique que la transformation du verbe de parole ‘말하다 (*malhada*, dire)’ au verbe suppléant ‘하다 (*hada*, faire)’ se traduit en construction intermédiaire entre mot et syntagme comme entre *-go* et *hada* entre laquelle d’autres éléments ne peuvent introduire. Autrement dit, a lieu une nouvelle forme de combinaison comme ‘-다는 (*daneun*)’ depuis ‘-다고 하는 (*-dago haneun*)’ (lui-même résultant de la transformation grammaticale). Ces caractéristiques de ‘-다는 (*daneun*)’ servent donc à expliciter que la phrase déterminant le nom résulte de la source d’origine. Voici les exemples :

- (85) 여야가 선거 시점을 놓고 복잡한 정치적 계산을 하고 있다는 얘기가 나온다.
(ChosunIlbo 18012014)
Yeo-ya-ga seongeo sijeom-eul noh-go bogjabha-n jeongchi-jeog gyesan-eul ha-go iss-**da-neun(DEC-MODIF) yaegi(récit)**-ga nao-n-da.
‘On dit que tous les partis politiques confondus, chacun mesure les ampleurs des élections proches.’
- (86) 필리핀 경찰은 사건 현장 근처에 사는 주민으로부터 “갑자기 세 발의 총소리가 들려 밖으로 나가보니 필리핀인으로 보이는 2-3 명이 급히 뛰어가고 있었다”는 진술을 확보한 것으로 알려졌다. (ChosunIlbo 16042013)
Pillipin gyeongchal-eun sageon hyeonjang geuncheo-e sa-neun jumin-eulobuteo “gabjagi se bal-ui chongsoli-ga deully-eo bakk-eulo naga-bo-ni pillipinin-eulo boi-neun 2-3-myeong-i geubhi ttwieoga-go iss-eoss-**da-neun(DEC-MODIF) jinsul(témoignage)**-eul hwagboha-n geos-eulo ally-eojy-eoss-da.
‘Il se peut que la police philippine ait recueilli des témoins parmi les habitants du quartier comme « On a vu quelques philippins courir quand on est sorti à l’extérieur après avoir entendu deux ou trois coups de pistolets. »’

‘-*daneun yaegi*’ de (85) et ‘-*daneun jinsul*’ de (86) sont, respectivement, les formes contractées de ‘-*dago haneun yaegi*’ et ‘-*dago haneun jinsul*’. Leurs discours cités, phrases avec le verbe conjugué, se forment en DI tout en déterminant les noms comme ‘*얘기(yaegi, récit)*’ ou ‘*진술(jinsul, témoignage)*.’ Les exemples de ceux-ci, prédicats nominatifs de parole, sont : ‘*말(mal, parole)*, *설명(seolmyeong, explication)*, *질문(jilmun, question)*, *보고(bogo,*

rapport), 보도(*bodo*, reportage), 소문(*somun*, rumeur), 고백(*gobaeg*, aveu), 이유(*iyu*, cause), 명령(*myeonglyong*, ordre), 전언(*jeoneon*, prévision), etc’.

➤ **Formes en ‘-e ttaleumyeon, -e uihamyeon’**

Cette dernière forme hybride appelle le prédicat cadratif (‘-e ttaleumyeon’ et ‘-e uihamyeon’). Malgré l’ambiguïté par rapport à son identité (DRD ? DRI ?) la forme hybride à prédicat cadratif est considérée comme DRI selon les études du DR coréen.

(87) 관계자들에 따르면 중국 측은 양 정상외 통화를 한국 시각으로 4 일 밤 12 시에 하자고 요구했다고 한다. (ChosunIlbo 13022016)

Gwangyejad-eul-e ttaleumyeon(source proche-PL-selon) junggug cheug-eun yang jeongsang-ui tonghwa-leul hangug sigag-eulo 4-il bam 12-si-e ha-ja-go yoguha-ess-da-**go ha-n-da**(QT_{DRI}-faire-PRS-DEC).

‘Selon une source proche, le gouvernement chinois demande que les chefs d’État se rejoignent par téléphone au minuit du 4.’

(88) 경찰에 따르면 A 씨는 0 시 20 분쯤 조인성씨가 송파구 방이동 자택에 들어가는 것을 보고 뒤를 따라가 난동을 부렸다고 전했다. (segye.com 30/09/2015)

Gyeongchal-e ttaleumyeon(police-selon) A-ssi-neun 0-si 20-bun-jjeum joinseong-ssi-ga songpa-gu bangi-dong jataeg-e deuleoga-neun geos-eul bo-go dwi-leul ttala-ga nandong-eul buly-eoss-da-**go jeonha-ess-da**(QT_{DRI} transmettre-PAS-DEC).

‘Selon le rapport de police, M. A a fait une scène après avoir poursuivi Cho Inseong jusque chez lui, Bang-i-dong, Songpa-gu.’

Les exemples sont le DR à prédicat cadratif comme introducteur, ayant les discours cités suivant *-e ttaleumyeon*. Les derniers sont considérés comme DRI, comme la partie suivante *-e ttaleumyeon* correspond à la situation du locuteur citant, avec l’utilisation de la particule du DRI *-go*.

Les discours cités dans ce contexte peuvent omettre marqueur du DRI ou verbe introducteur comme suit :

(89) 김·안 전 공동대표 측에 따르면 두 사람은 이날 서울시내 모처에서 배석자 없이 단독으로 만났다. (news.joins.com 30092015)

kim·an jeon gongdong-daepyo cheug-e ttaleumyeon du salam-eun i-nal seoul-sinae mo-cheo-eseo baeseogja eobs-i dandogeulo manna-ss-da.

Kim·An commun-représentant proche-selon deux personne-TOP DET-jour Séoul-centre-ville certain-lieu-LOC assesseur-ne pas être-ADV tout seul rencontrer-PAS-DEC

‘Kim·An ‘Selon leurs sources proches, M. Kim et M. Ahn, les deux anciens chefs, se sont rejoints à un endroit à Séoul, sans avoir accompagné les adjoints.’

(90) WP 에 따르면 교황은 지난 24 일 의회에서 자신의 미 의회 연설을 성사시킨 베이너 의장과 단 둘만의 대화의 시간을 가졌다. (news.joins.com 30092015)

WP-e ttaleumyeon gyohwang-eun jinan 24-il uihoe-eseo jasin-ui mi uihoe yeonseol-eul seongsasiki-n beineo uijang-gwa dan dul-man-ui daehwa-ui sigan-eul gajy-eoss-da.

WP-selon Pape-TOP dernière 24-jour congrès-LOC soi-même-GEN américain congrès allocution-ACC porter à réalisation-MODIF Boehner président-COM seulement deux-uniquement-GEN conversation-GEN temps-ACC avoir-PAS-DEC

‘Le 24, le Pape a accueilli en privé John Boehner, le président de la Chambre des représentants, qui avait préparé l’allocution au Congrès américain, selon un article de Washington Post.’

Nous trouvons que les exemples possèdent les phrases d’origine qui étaient en DRI.

3. La fonction modalisatrice

Dans les chapitres suivants, nous entreprendrons une analyse de la modalité du DR coréen. Commençons par les informations que nous avons obtenues dans le Chapitre 5 § 3. sur les marqueurs de modalité coréens – en particulier, à travers 1) les points de vue du locuteur cité, du locuteur citant et des locuteurs mixtes et par 2) leurs représentations au niveau du prédicat, de l’argument et de l’énoncé.

3.1. La modalité au point de vue du locuteur cité

Nous allons analyser la modalité du point de vue du locuteur cité dans le DR coréen aux niveaux du prédicat, de l’argument et de l’énoncé.

3.1.1. Au niveau du prédicat

Le point de vue du Lcité en coréen comme français est apparu par les prédicats (verbe, nom, adjectif) dans la parole citée. Nous mentionnons sommairement chaque exemple selon les prédicats étant donné que nous avons déjà expliqué quelques fois ce fait. Nous avons les exemples qui font état de la modalité (en gras) et des segments textuels qui sont leur portée (souligné).

Observons par exemple le point de vue du Lcité :

- (91) 조직위원장인 윤장현 광주시장은 “(a)북한의 불참에 유감을 표명한다. (b)열린 마음으로 마지막까지 북한의 참가를 기대하고 요청한다”고 말했다. (hani.co.kr 22/06/2015)

jojig-wiwonjang-i-n yunjanghyeon gwangju-sijang-eun “(a)bughan-ui bulcham-e **yugam**-eul pyomyeongha-n-da. (b)yeolli-n maeum-eulo majimag-kkaji bughan-ui chamga-leul gidaeha-go **yocheong-ha-n-da**”-go malha-ess-da.

‘Yoon Jang-hyeon, maire de la Ville de Gwangju et directeur général du comité d’organisation (des Championnats du monde de natation) a dit « (a) Nous **regrettons** bien que la Corée du Nord a refusé de participer aux jeux et que (b) nous lui **demandons** toujours d’y participer avec toute notre sincérité. »’

On peut considérer que le nom ‘유감 (*ugam*, sentiment regrettable)’ peut être constitif du premier énoncé (a) en tant que DESCRIPTION SUBJECTIF du Lcité (윤장현, *yunjanghyeon*) ayant la sémantique AFFECT_NÉGATIF_TRISTESS. ‘*ugam*’ accompagne le Vsup ‘표명하다(*pyomyeonghada*, exprimer)’ comme la combinaison ‘Npred-eul + Vsup’ : 유감을 표명하다(*yugameul pyomyeonghada*, exprimer ses regrets).

De même le verbe coréen ‘요청하다 (*yocheonghada*, demander)’ en parole cité du (b) peut être composé d’une énoncé en tant que DESCRIPTION INTERINDIVIDUELLE ayant la sémantique INJONCTION_DEMANDE. On voit que le interlocuteur n’est pas marqué par le datif ‘Nhum-ege’. Mais on peut savoir par le contexte que le interlocuteur est ‘북한’ (*bughan*, la Corée du nord).

Il en va de même pour le nom. Soyons l’exemple (92). :

- (92) 난민촌에 도착한 할머니는 다리는 아프지만, 나는 괜찮다고 말했다. (yonhapnews.co.kr 28.10.2015)

nanminchon-e dochagha-n halmeoni-neun dali-neun apeu-jiman, na-neun gwaenchanh-da-go malha-ess-da.

camp de réfugiés-LOC arriver-MODIF vieille dame-TOP jambe-TOP avoir mal-mais moi-TOP être pas mal-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Cette dame, qui avait été accueillie dans le camp de réfugiés, en disant qu’elle allait bien, malgré la douleur aux jambes.’

La femme vieille (할머니, *halmeoni*) avait le sentiment de ne pas être mal. Ici, l’adjectif ‘괜찮다 (*gwaenchanh-da*, ne pas être mal)’ en gras peuvent être constitifs d’une assertion en tant que DESCRIPTION SUBJECTIF ayant la sémantique AFFECT_POSITIVE_JOIE.

3.1.2. Au niveau de l'argument

Nous examinons dans le chapitre comment se tient le point de vue du Lcité coréen au niveau de l'argument. Nous allons tout de suite à un exemple. C'est un extrait de l'article de presse sur le commentaire de Byun Hee-jae (président de *Media Watch*, journal en ligne conçu comme celui de l'extrême droite en Corée) sur le fait où les deux journalistes vedettes de JTBC (chaîne de télévision généraliste payante) Sohn Suk-hee et Jung Kwan Yong ont pleuré en direct, au cours de l'édition spéciale sur le naufrage du ferry « Sewol » :

- (93) 그는 “국가 재난 사태일수록 방송 앵커는 더 냉정해야 한다. 젊은 앵커들이 감정을 못 이길 수는 있지만, **노회한** 자들이 앵커들의 눈물 감성을 선동하는 건, 직업 윤리상 **파렴치한** 작태”라고 거듭 비난했다. (Dong-A Ilbo 22/04/2014)
geu-neun “gugga jaenan satae-i-lsulog bangsong aengkeo-neun deo naengjeongha-eya han-da. jeolm-eun aengkeo-deul-i gamjeong-eul mos igi-l su-neun iss-jiman, **nohoehan** jadeul-i aengkeo-deul-ui nunmul gamseong-eul seondongha-neun geon, jigeob yunli-sang **palyeomchiha-n** jagtae”-lago geodeub binanha-ess-da.
‘« Il faut garder son sang-froid, particulièrement si l'on est dans l'état de grand désastre national. Je trouve très **répugnant** que, ces **vieux arriérés**, non des journalistes novices, misent sur le sentimentalisme facile dans le bureau de rédaction et qu'ils s'en fichent du code de déontologie » réproouve-t-il.’

Le Lcité de (93) révèle APPRÉCIATION_NÉGATIVE en appelant les deux journalistes en question « *nohoehan jadeul* (vieux arriérés) » et APPRÉCIATION_NÉGATIVE extrêmement forte par utilisation de l'expression « *palyeomchihan jagtae* (acte répugnant) ». Ces deux mots servent tous à expliciter l'attitude subjective du Lcité.

L'exemple suivant prend le sujet du Dcité ‘*dangsin* (vous)’, un argument qui manifeste MODALITÉ_INTERINDIVIDUELLE :

- (94) 민수는 “당신이 판단한 것이 옳다고 생각합니다.”라고 말했다.
minsu-neun “**dangsin**-i pandanha-n geos-i olh-da-go saenggagha-bnida.”-lago malha-ess-da.
Minsu-TOP vous-NOM juger-MODIF NG-NOM avoir raison-DEC-COMP penser-DEC.HON-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
‘Minsu a dit « Je pense que c'est vous qui avez raison. »’

L'exemple (94) est à montrer que *당신* (*dangsin*, vous) ne se donne pas qu'en sujet, et qu'il prend une forme possessive « *당신의* (*dansinui*, votre) » :

- (95) 민수는 “내 대답보다 중요한 건 **당신의** 생각이죠.”라고 말했다.
minsu-neun “nae daedab-boda jungyoha-n geo-n **dangsin-ui** saenggag-i-jyo.”-lago malha-

ess-da.

Minsu-TOP mon réponse-plus que être important-MODIF NG-MODIF vous-GEN
pensée-COP-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « **Votre** opinion compte plus que ma réponse. »’

Le mot '국회의원님 (*gughoeuiwon-nim*, Monsieur le Député)' de (96) est un terme honorifique utilisé par le locuteur avec nom autonome '-님 (*nim*, Monsieur/Madame)' attachant au nom d'un titre ou d'un nom propre :

(96) 국무총리 후보자는 “국회의원님들이 잘 도와주셔야 한다”고 말했다.

gugmuchongli huboja-neun “**gughoeuiwon-nim**-deul-i jal dowa-ju-sy-eoya ha-n-da”-go
malha-ess-da.

premier ministre candidat-TOP député-HON-PL-NOM bien aider-donner-HON-CONJ
faire-PRS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘« Vos participations sont extrêmement importantes pour cela » dit le candidat au **premier ministre.**’

Le nom autonome '-님 (*nim*)', encore plus respectueux que '-씨 (*ssi*, Monsieur)', sert à montrer les sortes de modalités (SUBJECTIVE ET INTERINDIVIDUELLE) en révélant l'élévation honorifique ainsi que l'implication de l'interlocuteur par le locuteur.

3.1.3. Au niveau de l'énoncé

Nous examinons les cinq marqueurs de modalité coréens qui permettent le point de vue du Lcité coréen d'intervenir au niveau de l'énoncé – le phénomène que nous avons déjà expliqué dans le chapitre 5 § 3.1.3., et celui qui a lieu au français ainsi qu'au coréen – : types de phrases, adverbe de modalité, temps et mode, verbes auxiliaires, expressions interjectives et vocatives.

Les types de phrases coréens consistent en : phrase affirmative ou déclarative ; phrase interrogative ; phrase exclamative ; phrase impérative ; phrase exhortative. Ils sont généralement qualifiés comme modalité d'énonciation qu'impliquent le locuteur et l'interlocuteur et aussi comme une assertion qui est constitutive en tant que DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE. La phrase affirmative est la seule exception à cette règle, comme sa modalité dépend de l'interprétation du locuteur par rapport au contenu de parole.

L'adverbe de modalité en coréen, comme celui du français qui « porte, de l'extérieur, sur l'ensemble de l'énoncé (Le Querler 1996) », est tenu à déterminer le contenu entier de la

phrase, non seulement un constituant particulier de celle-ci, en manifestant l'attitude psychologique du locuteur :

- (97) 한 시민은 “올 겨울은 다른 해보다 더 춥다고 하는데 왜 **하필** 겨울에 가스 요금을 인상하는지 모르겠다”고 지적했다.

han simin-eun “ol gyeoul-eun daleun hae-boda deo chub-da-go ha-neunde wae **hapil** gyeoul-e gaseu yogeum-eul insang-ha-neun-ji moleu-gess-da”-go jijeogha-ess-da.

un citoyen-TOP DET hiver-TOP différent année-plus que plus être froid-DEC-COMP faire-CONJ pourquoi **il a fallu que** hiver-LOC gaz tarif-ACC relever-MODIF-NG ignorer-FUT-DEC-QT_{DRI} indiquer-PAS-DEC

‘« Je n’ai aucune idée de pourquoi on augmente le tarif de chauffage, tout en disant que cet hiver sera plus dur que l’année dernière », commente-t-il un interviewé.’

L’adverbe de la phrase, ‘하필 (*hapil*, fr. il a fallu que)’ manifeste AFFIRMATION_NÉGATIVE du Lcité (l’interviewé) en montrant l’accumulation d’un fait désagréable sur l’autre. Cet adverbe manifeste MODALITÉ_SUBJECTIF par son absence de l’interlocuteur. L’adverbe de la phrase (98) 어찌면 (*eojjeomyeon*, fr. dont le sens est en s’attendant sans certitude, probablement)’ exprime POSSIBILITÉ, en devinant ce qui se passerait au locuteur :

- (98) 그는 어찌면 시험에 합격할지도 모른다고 말했다.

geu-neun **eojjeomyeon** siheom-e habgyeogha-l-ji-do moleun-da-go malha-ess-da.

lui-TOP **probablement** examen-LOC réussir-FUT-NG-aussi ignorer-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Il a dit qu’il réussirait à l’examen.’

Le temps et le mode coréens sont munis du système flexionnel par les suffixes verbaux comme ‘-geoss-, -deo-’ (Y.-G. Ko (1965, 2004) ; J.-S. Na (1971) ; K.-S. Nam (1972) ; K.-H. Jang (1985) ; D.-J. Choi (1995) ; J.-Y. Park (2004) – c’est la dernière étude que nous accueillons pour notre enquête).

Le suffixe verbal -gess est depuis longtemps étudié sous de divers angles comme celui du futur (temps grammatical) ou de la modalité. La fonction sémantique la plus commune de -gess concerne l’intention (du futur), à la volonté, à la possibilité et à la capacité. Nous présentons quelques exemples de l’usage de -gess. :

- (99) a. 그는 “내일 비가 오겠다.”라고 말했다.

geu-neun “naeil bi-ga o-gess-da.”-lago malha-ess-da.

lui-TOP demain pluie-NOM venir-FUT-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Il a dit qu’il pleuvra demain.’

- b. 그는 “나는 시인이 되겠다.”라고 말했다.

- geu-neun “na-neun siin-i doe-**gess**-eo.”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP moi-TOP poète-NOM devenir-FUT-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit qu’il voulait être poète.’
- c. 그는 “그런 것은 나도 알**겠**다.”라고 말했다.
 geu-neun “geuleon geos-eun na-do al-**gess**-da.”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP ce genre de NG-TOP moi-aussi savoir-FUT-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit qu’il en savait déjà.’
- d. 그는 “다음으로 교장 선생님의 말씀이 있**겠**습니다.”라고 말했다.
 geu-neun “daeum-eulo gyojang seonsaeng-nim-ui malsseum-i iss-**gess**-seub-ni-da.”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP suivant-ADV directeur professeur-HON-GEN parole.HON-NOM avoir-FUT-DEC.HON- QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit : « Monsieur le Directeur prendra la parole. »’

‘-gess-’ dans l’exemple (99a) est tenu à exprimer l’opinion du locuteur pour l’événement représenté par la proposition, tandis que ‘-gess-’ de (99b) tend à exprimer la volonté du locuteur pour réalisation du contenu de la proposition. ‘-gess-’ de (99c) concerne la capacité et ‘-gess-’ de (3d) la volonté pour l’avenir (J.-Y. Park 2004 : 69).

Le suffixe verbal ‘-deo-’ possède trois fonctions sémantiques : perception (du passé) (100a) ; acquisition d’une nouvelle connaissance (100b) ; hypothèse (100c) (*Ibid.* pp. 111) :

- (100) a. 그는 “너는 도서관에 있**더**라.”라고 말했다.
 geu-neun “neo-neun doseogwan-e iss-**deo**-la.”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP toi-TOP bibliothèque-LOC être-ST-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit « tu étais à la bibliothèque. »’
- b. 그는 “그 사람 알고보니 사람이 영 덜 됐**더**라.”라고 말했다.
 geu-neun “geu salam al-go-bo-ni salam-i yeong deol dwaess-**deo**-la.”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP lui personne savoir-CONJvoir-POST personne-NOM nullement moins devenir-ST-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit « j’ai trouvé qu’il n’était pas gentil. »’
- c. 그는 “민아가 곧 결혼하**더**라.”라고 말했다.
 geu-neun “mina-ga god gyeolhonha-**deo**-la.”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP Mina-NOM bientôt se marier-ST-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit « Mina va se marier. »’

Le suffixe verbal ‘-deo-’ de (100a) est utilisé par le locuteur pour exprimer un événement qu’il vient de percevoir par acte d’apercevoir, alors que ‘-deo-’ de (100b) se met à expliciter une nouvelle acquisition sur l’aspect inconnu de la personnalité d’une personne, celle qu’il vient d’obtenir un jour. ‘-deo-’ de (100c) est mobilisé pour manifester l’attitude du locuteur qui

ignore toujours ce qui vient de se passer (*Ibid.*, pp. 111-118).

Ces deux suffixes verbaux ‘-gess-’ et ‘deo-’ servent tous à manifester MODALITÉ_SUBJECTIF du locuteur cité, malgré leurs divergences sémantiques.

L’attitude du locuteur peut être exprimé par verbe auxiliaire aussi en coréen qu’en français. Nous l’expliquons par les exemples suivants :

- (101) a. 민수는 “올해는 운수가 좋을 것 같아.”라고 말했다.
minsu-neun “ol-hae-neun unsu-ga joh-eul geos gat-a.”-lago malha-ess-da.
Minsu-TOP DET-année-TOP chance-NOM être bien-ACC NG **sembler-DEC-QT_{DRD}** dire-PAS-DEC
‘Minsu a dit : « Cette année sera très bonne pour moi. »’
- b. 민수는 새해 첫날 해돋이를 볼 수 있다고 말했다.
minsu-neun sae-hae cheos-nal haedodi-leul bo-l **su iss-da**-go malha-ess-da.
Minsu-TOP nouveau-année DET-jour lever du soleil-ACC voir-**FUT pouvoir-DEC-QT_{DRI}** dire-PAS-DEC
‘Minsu a dit qu’il pouvait aller voir le premier lever du jour de l’année.’
- c. 그는 0.1%의 가능성이 있다면 도전해야 한다고 힘주어 말했다.
geu-neun 0.1%-ui ganeungseong-i iss-da-myeon dojeonha-eya **han-da**-go himju-eo malha-ess-da.
lui-TOP 0.1%-GEN possibilité-NOM être-DEC-MOD défier-**devoir-DEC-QT_{DRI}** souligner-CONJ dire-PAS-DEC
‘Il a insisté qu’il faut prendre le défi même s’il y a une possibilité à 0,1%’

La tournure ‘-eul geos gatda (fr. sembler)’ (101a) exprime la prédiction d’un événement qui peut arriver. La tournure ‘-l su issda (fr. pouvoir)’ (101b) la possibilité ; la tournure ‘-eoya hada (fr. devoir)’ le devoir. Les deux premiers verbes auxiliaires marquent la valeur épistémique et le dernier la valeur déontique. Tous les trois verbes sont classés la modalité élocutive, en explicitant la subjectivité du locuteur cité.

Les expressions interjective et vocative sont toutes catégories comme « expression exclamative »¹⁵⁴. Les exemples (102) et (103) utilisent l’interjection, tandis que (104) prend le vocatif. Nous les examinons un à un :

- (102) 민수는 “아이고! 더 이상 어찌 할 수가 없구나.”라고 말했다.
minsu-neun “**aigo!**” deo isang eoiji ha-l su-ga eobs-gu-na.”-lago malha-ess-da.
Minsu-TOP **ouf** plus plus comment faire-FUT pouvoir-NOM ne pas avoir-EXHOR-

¹⁵⁴ Selon Shin Jiyeon (2001 : 243), les expressions qui sont jugées comme ‘exclamatives’ dans le cadre de la grammaire coréenne, contiennent non seulement les mots comme ‘a, aigo, jeoleon, ...’ (« cris fortement émotionnels »), mais aussi ‘ne, aniyō’ (réponses) et ‘ya, yeobo’ (vocatifs) ou ‘eum, jeo, maliya...’ (tics de langage, pauses au milieu de l’énonciation).

QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « je n’y peux rien, alors ! »’

L’interjection ‘아이고(*aigo*, ouf)’ est énoncée quand le locuteur veut exprimer un désespoir ou un soupir, en explicitant AFFIRMATION_NÉGATIVE du Lcité (désespoir de Minsu).

(103) 시어머니가 며느리에게 “아서라, 다칠라.”라고 말했다.

sieomeoni-ga myeoneuli-ege “**aseola**, dachil-la”-lago malha-ess-da.

belle-mère-NOM belle-fille-DAT **ITJ** se faire mal-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘La belle-mère a dit à sa belle-fille « **Arrête !** Tu te feras mal. »’

L’interjection ‘*aseola* (fr. Arrête!)’ est obligée d’avoir MODALITÉ_INTERINDIVIDUELLE qui contient nécessairement l’interlocuteur, comme elle s’adresse à l’interdiction imposée par le locuteur (belle-mère) sur l’interlocuteur (belle-fille).

(104) 민수는 “여보, 나 왔어.”라고 말했다.

minsu-neun “**yeobo**, na wa-ss-eo.”-lago malha-ess-da.

Minsu-TOP chéri moi venir-PAS-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « Chérie, je suis rentré. »’

Le coréen possède le système vocatif très développé¹⁵⁵ et ce système est sous l’influence constante du confucianisme depuis des siècles. ‘yeobo’ est ainsi réservé à l’époux qui veut appeler son épouse. Le vocatif coréen se met, en impliquant l’interlocuteur, à manifester DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE.

3.2. La modalité au point de vue du locuteur citant

Nous allons considérer la modalité au point de vue du locuteur citant dans le DR coréen.

3.2.1. Au point de vue du prédicat

Comme son mode de l’intervention en français, le point de vue du Lcitant (locuteur citant) coréen, en même temps qu’il rapporte un discours d’autrui, intervient dans celui-ci au

¹⁵⁵ Le vocatif coréen doit être conjugué aux relations familiales entre le locuteur et l’interlocuteur (le côté paternel, maternel, des beaux-parents, etc.). Par exemple, le mot français « oncle » se conjugue en coréen comme *samchon*, *imo*, *gomo*, etc. Cela reflète un besoin de distinctions familiales très fort dans la société coréenne, ce qui peut être différente de celle en Europe (le 29 mai 2005, *Hankyoreh*).

niveau du prédicat en fonction de l'introducteur du DR. Cet introducteur est présenté soit en verbe de parole soit en Vsup+Npréd de parole – tout dépend du choix du rapporteur pour le discours citant qu'il vient d'apporter. Nous l'expliquons par les exemples suivants.

Le premier exemple est un DR, fait par un journaliste, de la remarque qui suit d'une proposition, énoncée le 24 mai 2016 par Hong Jun-pyo dans une conférence de presse, visant à faire retirer la décision de la Ville de Jinju de rendre payante l'entrée au Festival des lanternes flottantes de Yudeung Namgang :

- (105) a. 홍 지사는 [...] “만약 진주시가 이에 응하지 않으면 모든 지원을 끊을 수 있다”고 말했다. (오마이뉴스 omynews. 25/05/2016)
 hong jisa-neun [...] “manyag jinjusi-ga ie eungha-ji anh-eumyeon modeun jiwon-eul kkeunh-eul su iss”-da-go **malha-ess-da(dire-PAS-DEC)**.
 ‘M. Hong, conseiller régional de Gyeongsang du Sud, **a dit** : « Nous ne verserons plus des subventions, si la Ville de Jinju n'en accepte pas. »’
- b. 홍 지사는 “만약 진주시가 이에 응하지 않으면 모든 지원을 끊을 수 있다”고 경고했다. (hani.co.kr 24/05/2016)
 hong jisa-neun [...] “manyag jinjusi-ga ie eungha-ji anh-eumyeon modeun jiwon-eul kkeunh-eul su iss”-da-go **gyeonggoha-ess-da(avertir-PAS-DEC)**.
 ‘M. Hong, conseiller régional de Gyeongsang du Sud, **a averti** : « Nous ne verserons plus des subventions, si la Ville de Jinju n'en accepte pas. »’

Alors que *malhada* (dire), verbe de parole « neutre », dans (105a) cherche à rapporter objectivement l'énoncé de M. Hong, *gyeonggohada* (avertir), introducteur, dans (105b) fait intervenir le point de vue du Lcitant qui se met à exprimer la menace à l'énoncé du Lcité. Nous constatons là combien le choix de l'introducteur par le rapporteur est important dans des interprétations possibles du même énoncé.

L'intervention du rapporteur s'applique aussi à l'adverbe ou au groupe adverbial qui détermine le verbe de parole ou 'Vsup+Npréd de parole'. Prenons un exemple. Il s'agit d'un article de presse qui rapporte un énoncé fait par Kim Moo-sung (président du Parti *Saenuri*, celui de la majorité parlementaire) le 18 décembre 2015, au cours de son engagement à la livraison des briquettes à domicile avec des étudiants étrangers bénévoles, pour un étudiant d'origine africaine :

- (106) 김무성 대표는 [...] 나이지리아 출신 유학생에게 웃으며 농담조로 “니는 연탄 색깔하고 얼굴 색깔하고 똑같네”라고 말을 건넸다. (sports.donga.com 18/12/2015)
 gim museong daepyo-neun [...] najilia chulsin yuhagsaeng-ege **us-eumyeo nongdam-jo-lo(sourire-CONJ plaisanterie-ton-INS)** “ni-neun yeontan saegkkal-hago eolgul saegkkal-hago ttoggat-ne”-lago **mal-eul geonne-ss-da(parole-ACC passer-PAS-DEC)**.

‘M. Kim Moo-sung, président du Parti *Saenuri*, a dit en souriant sur le ton de la plaisanterie à l’étudiant nigérian : « Tu as un visage aussi beau que ces briquettes de charbon ! »’

L’introducteur du cet exemple, 말을 건네다(*maleul geonnaeda*, s’adresser à), dont le sens intrinsèque est *a priori* au sens « neutre » comme *malhada*(dire), est modifié par l’expression 웃으며 농담조로(*useumyeo nongdamjolo*, sur le ton de la plaisanterie) pour but de minimiser le risque de l’énoncé (jugé probablement raciste) en en ôtant, par la suite, toute sa gravité.

En admettant que notre étude ne cherche pas à établir l’exhaustivité pour tous les cas de la modalité du prédicat de parole, nous constatons pourtant quelques points suivants : le DR qui contient en lui le verbe de parole et le nom de parole comme introducteur s’avère « assertion en tant que DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE » (qui lui-même implique l’introducteur) ; c’est le sens intrinsèque du prédicat qui fait influencer l’attribution du sens ; la classe sémantique MONOLOGUE ne correspond pas à ce DR.

Nos exemples montrent que l’intervention du point du Lcitant dans le Dcité au niveau du prédicat, comme nous l’avons vu, est déterminante à l’introducteur du Dcitant. Elle s’applique également à l’adverbe ou au groupe prépositionnel modifiant le prédicat.

3.2.2. Au niveau de l’argument

Le Lcitant du DR coréen, comme celui du français, lors de l’intervention de sa subjectivité au niveau de l’argument, choisit pour le premier niveau d’intervention, le sujet parlant. Pour l’illustrer, nous recueillons les quatre exemples suivants qui présentent les expressions à désigner Donald Trump par les rapporteurs (journalistes) en ordre chronologique :

- (107) a. ‘막말대장’ 도널드 트럼프 (70) 미국 공화당 대선 경선 후보
(donga.com 22/03/2016)
‘magmal-daejang’ donald trump (70) migug gonghwadang daeseon gyeongseon hubo
‘« Le champion des dérapages » Donald Trump, le candidat aux primaires présidentielles du Parti républicain américain’
- b. 미국 공화당 대통령 후보 경선에서 1위를 달리고 있는 도널드 트럼프
(hani.co.kr 27/03/20)
migug gonghwa-dang daetonglyeong hubo gyeongseon-eseo 1wi-leul dalli-go iss-neun donald trump
‘Donald Trump, en remportant la première place dans la course des primaires présidentielles du Parti républicain américain’
- c. 미 공화당 대선후보로 유력한 부동산 재벌 도널드 트럼프

(khan.co.kr 30/03/2016)

mi gonghwadang daeseon-hubo-lo yulyeoghan budongsan jaebeol donald trump
'Donald Trump, un magnat de l'immobilier et un grand favori du Parti républicain américain à l'élection présidentielle'

d. 미국 공화당 대선 경선 주자인 도널드 트럼프 (donga.com 31/03/2016)

migug gonghwadang daeseon gyeongseon juja-in donald trump
'Donald Trump, le candidat du Parti républicain américain à l'élection présidentielle'

Tous ces exemples marquent Donald Trump avec mention « candidat du Parti républicain américain aux primaires présidentielles ». Cependant, ils se distinguent l'un de l'autre par l'ajout des expressions subjectives. Par exemple, le rapporteur de (107a) exprime son hostilité contre Trump par l'expression 막말대장 (*magmaaldaejang*, champion des dérapages). Le rapporteur de (07c) exprime son avis pour Trump par le mot 유력한 (*yulyeoghan*, grand favori). Nous constatons là que l'identité du sujet parlant peut s'exprimer différemment par le rapporteur.

L'intervention du Lcitant s'applique aussi au Dcité (également un argument). Comme nous avons déjà expliqué dans 2.2. « Les arguments dans le DRI » où l'on peut choisir les formes du Dcité (et changer leur sens) par complémenteur, il est possible que le DRI coréen peut avoir celui qui manifeste le Dcité, non seulement avec le complémenteur *-go* mais aussi avec les complémenteurs qui précèdent la complétive déformée comme '*-eum, -gi, -geos, -ji*', ceux qui se réalisent en marque à suffixe verbal non-terminal. Alors que le premier (*-go*) n'impose par la contrainte sémantique sur le Lcité, le reste le contraint de façon sémantique. Par exemple, la combinaison entre le Lcité et *-eum* implique un événement précédent. Le Lcité à *-gi* enveloppe le futur ou le changement d'un événement, sous la contrainte combinatoire avec le prédicat de parole de la classe sémantique QUESTION. Le reste, *-geos* (*-n geos, -l geod*) suppose chacun l'événement précédent (*-n geos*) et l'événement futur (*-l geos*).

3.2.3. Au niveau de l'énoncé

Les DR coréen et français possèdent tous des marqueurs du DR qui permettent à la subjectivité du Lcitant d'intervenir au niveau de l'énoncé. Et ce dans nos cadres d'interprétation que nous rappelons brièvement : le DR est défini comme un acte de parole par lequel on rapporte le contenu de parole déjà dit ; cet acte nécessite l'intervention de l'intention, du point de vue et de l'attitude du Lcitant comme il a lieu au cours de la transition de l'énonciation unilatérale à l'énonciation bilatérale ; l'intervention du point de vue du Lcitant s'affirme en général par les formes du DR (DRI, DRD, DRH) dans lesquelles les particules du DR (*-lago* (DRD), *-go* (DRI) en coréen) jouent un rôle déterminant.

Nous présentons maintenant les marqueurs du DR coréens à subjectivité du Lcitant au niveau de l'énoncé : prédicat, mot fléchi auxiliaire et adverbe de modalité, etc. Nous les expliquons un par un en décrivant les exemples suivants.

(108) 많은 토목공학자, 심지어 환경공학자들마저 “4 대강 사업은 친환경적이며 생태환경에 유리하다”고 우겼다. (khan.co.kr 19/07/2014)

manheun tomoggonghagja, simjiego hwangyeonggonghagja-deul-majeo “4dae-gang saeob-eun chinhwangyeongjeog-i-myeo saengtae-hwangyeong-e yuliha-da”-go **ugy-eoss-da(pretender-PAS-DEC)**.

‘« Le projet de quatre rivières majeures respecte la nature et va enrichir l'écosystème », **ont prétendu** des ingénieurs civils et même des environnementalistes.’

(109) 그 실무자는 상사에게 배치될 선생이 귀가 좀 안 들린다고 말했나 보다.

(ohmynews.com 14/05/2015)

geu silmuja-neun sangsa-ege baechidoe-l seonsaeng-i gwi-ga jom an deulli-n-da-go malha-ess-**na bo-da(sembler-DEC)**

‘**On dirait** que l'employé aurait averti son patron de ses problèmes des oreilles.’

(110) 장근석은 "내 나라에서 존재감을 펼치지 못한 건 제가 성장을 못했기 때문이라고 생각한다."고 솔직히 말했다. (etv.sbs.co.kr 18/11/2013)

janggeunseog-eun "nae nala-eseo jonjaegam-eul pyeolchi-ji mosha-n geon je-ga seongjang-eul mos-ha-ess-gi ttaemun-i-lago saenggagha-n-da."go **soljighi(franchement)** malha-ess-da

‘« Si l'on n'avait pas reconnu mon talent dans mon pays, c'est, à mon avis, parce que je ne savais pas comment j'aurais pu le montrer » a-t-il dit **franchement** Jang Geun-suk.’

Tout d'abord, l'exemple (108) montre comment le point de vue du rapporteur intervient en discréditant la parole du Lcité par le verbe de parole *우기다* (*ugida*, prétendre). Sa subjectivité est renforcée par l'ajout de l'expression *심지어 환경공학자들마저* (*simjiego hwangyeonggonghagja-deul-majeo* (fr. même les environnementalistes) qui discrédite encore une fois de plus la réclame du « respect de la nature » du projet.

Ensuite, l'adjectif auxiliaire ‘-eun-ga/neun-ga/na bo-da (fr. on dirait) dans (109) sert à suggérer un acte ou un état qui est censé le précéder¹⁵⁶. Celui-ci tend, de la part du Lcitant, à présumer la véracité de la proposition du Lcité en cherchant, en quelque sorte, à décharger la responsabilité du DR du locuteur. Nous constatons donc que le mot réfléchi auxiliaire (verbe auxiliaire ou adjectif auxiliaire) comme *eun-ga/neun-ga/na bo-da* ou *-eun/neun/deon moyang-*

¹⁵⁶ Il s'agit de la définition donnée par *Dictionnaire standard de la langue coréenne* (stdweb2.koren.go.kr).

i-da (fr. Il donne l'impression que...) ¹⁵⁷ est utilisé pour montrer le point de vue du Lcitant dans le DR coréen.

Enfin, l'adverbe '*soljighi* (franchement)' est ajouté par le rapporteur à l'introducteur '*malhada* (dire)' en révélant sa subjectivité face à la parole du Lcitant pour qu'il dise que c'est du vrai.

3.3. La modalité au point de vue de locuteurs mixtes

Nous examinerons cette fois-ci les cas d'intervention des points de vue de locuteurs mixtes aux niveaux du prédicat, de l'argument et de l'énoncé dans le DR coréen.

3.3.1. Au niveau du prédicat

Nous nous intéressons maintenant au cas d'étude du DR coréen particulier : celui où se manifestent le point de vue des Lcitant et des Lcité en état d'enchevêtrement en montrant que les modalités de locuteurs dépendent de l'emploi de prédicats. Les trois exemples suivants sont extraits des articles de presse sur le ferry Sewol (assurant la liaison entre Incheon et l'Île de Jeju) qui a fait naufrage le 16 avril 2014, lequel a causé la mort de plus trois cents personnes :

- (111) a. 침몰 직전 승객 20 여명의 탈출을 돕고 마지막으로 배를 떠난 김홍경(58)씨는 오히려 “더 많은 사람을 구하지 못해 가슴이 미어진다”고 자책했다. (hani.co.kr 18/04/2014)

chimmol jigjeon seunggaeg 20 yeo-myeong-ui talchul-eul dob-go majimag-eulo bae-leul tteona-n gimhonggyeong(58)-ssi-neun ohilyeo « deo manheun salam-eul guha-ji mosha-e **gaseum-i mieoji-n-da**(cœur-NOM se déchirer-PRS) »-go **jachaegha-ess-da**(se sentir coupable-PAS-DEC)

‘« J'ai honte de ne pas avoir sauvé plus », déplore M. Kim Hong-kyung (âgé de 58 ans), rescapé juste du moment du naufrage après avoir assisté au sauvetage de

¹⁵⁷ Ce mot réfléchi auxiliaire est la forme composée d'un nom non autonome '*모양(moyang)*' et d'une copule '*-이다(-ida, être)*' en désignant, selon la définition du *Dictionnaire standard de la langue coréenne*, les actes de « deviner » ou de « présumer », etc. comme dans cet exemple :

(1) 늦더위가 기승을 부리던 날, 전동차 에어컨 바람이 강하게 부는데 옆에 앉은 남성의 부채질이 자신에게 방해가 되자 여성이 조금 약하게 부채질하라고 말한 **모양이다**. (segye.com 24/09/2016)
neuj-deowi-ga giseung-eul bulid-eon nal, jeondongcha eeocheon balam-i ganghage bu-neun-de yeop-e anj-eun namseong-ui buchaejil-i jasin-ege banghae-ga doe-ja yeoseong-i jogeum yaghage buchaejilha-la-go malha-n **moyang-i-da**.

‘C’était au milieu d’une canicule tardive. Elle se serait adressée à son passager à côté pour ne pas trop agir son éventail dans un autobus bien climatisé comme cela l’avait beaucoup embêtée.’

vingtaines de passagers.’

- b. 박근혜 대통령은 29 일 세월호 참사에 대해 “국민 여러분께 죄송스럽고 마음이 무겁다”고 사과했다. (이데일리 29/04/2014)

baggeunhye daetonglyeong-eun 29 il sewolho chamsa-e daehae “gugmin yeoleobun-kke joesong-seuleob-go **maeum-i mugeob-da**(cœur-NOM être lourd-DEC)”-go **sagwaha-ess-da**(s’excuser-PAS-DEC).

‘« Je comprends pleinement la grande tristesse dont toute la nation souffre en ce moment », admet la présidente Park Geun-hye aujourd’hui sur le naufrage du ferry Sewol.’

- c. 박창호 정의당 경북지사 예비후보는 [...] “사망자 가족에게 심심한 위로의 말씀을 드리고 실종자들은 모두 무사히 구조되길 간절히 바란다”고 말했다. (khan.co.kr 16/04/2014)

bagchangho jeongui-dang gyeongbug-jisa yebi-hubo-neun [...] “amang-ja gajog-ege **simsimha-n wilo-ui malsseum-eul deuli-go**(être sincère-MODIF consolation-GEN parole.HON-ACC donner.HON-CONJ siljongjadeuleun modu musahi gujodoegil **ganjeolhi bala-n-da**(ardemment vouloir-PRS-DEC)”-go **malha-ess-da**(dire-PAS-DEC)

‘« Permettez-moi tout d’abord de présenter toutes mes condoléances aux familles des victimes et de souhaiter que tous les survivants soient retrouvés le plus rapidement que possible », commente Park Chang-ho, le candidat du Parti de la justice à l’élection du gouverneur de Gyeongsang du Nord.’

Tout d’abord, ‘*gaseumi mieojinda* (être accablé)’ dans le Dcité de (111a) s’adresse à l’attitude psychologique du Lcité (la modalité subjective TRISTESSE), le discours rapporté par le journaliste (rapporteur) qui, à son tour, exprime sa modalité subjective par le verbe introducteur ‘*jajaeghada* (fr. se lamenter)’. Celui-ci fait correspondre un jugement du rapporteur (journaliste) avec le remords de l’interviewé (M. Kim). Ensuite, le Lcité (la présidente Park Geun-hye) de (111b) exprime la modalité interindividuelle par le prédicat adjectival ‘*joesonghada* (fr. s’excuser)’, celui de solliciter le soutien de la part des interlocuteurs (les citoyens de Corée du Sud). Cette modalité est aussi visible dans (111b) par le verbe introducteur *sagwahada* (demander pardon), employé par le Lcitant qui interprète le commentaire de la présidente d’avoir assumé la responsabilité comme la haute fonctionnaire de l’État. La locution adjectivale ‘*maeumi mugeobda* (avoir le coeur lourd/gros)’ exprime l’attitude subjective négative du Lcité. Enfin, nous analysons ‘*simsimha wiloui malssemeul jeonhada*’, l’expression utilisée par le Lcité (le candidat à l’élection) de (111c). Celle-ci est construite en ‘Adj(très profond et pressant) + N(consolation)-Gén(de) + Npréd(parole) + Vsup(donner)’, construction à décrire comme la modalité interindividuelle, comme le Lcité la prend pour adresser la parole de consolation aux interlocuteurs. Le verbe ‘*ganjeolhi balada* (désirer ardemment)’, servant à exprimer

VOLONTÉ (modalité bouliques)¹⁵⁸ du Lcité, précède le verbe neutre *malhada* qui est utilisé par le rapporteur (journaliste) comme un signe d’objectivité pour sa part.

Nous confirmons, après avoir décrit les exemples plus haut, la possibilité où un DR fait apparaître simultanément le point de vue du Lcité par prédicat du Dcité et celui du Lcitant par prédicat du Dcitant.

3.3.2. Au niveau de l’argument

L’intervention en enchevêtrement des points de vue du Lcitant et du Lcité dans le DR français au niveau de l’argument s’applique aussi à celle du DR français. Nous l’établissons avec les exemples suivants.

C’est un extrait de l’article, paru dans l’édition du 12 mars 2016 de *Chosun-Ilbo*, lequel rapporte le commentaire suivant du député Lee Seong-heon (ancien député) face au député actif Yoon Sang-hyeon qui vient de soulever des controverses par ses propos divulgués :

(112a) 친박계인 이성현 전 의원은 11 일 라디오 방송에 출현해 “이게 단순하게 사과 몇 번 했다고 해서 국민이 받아주면 좋겠지만, 그게 아니라고 하면 땅을 위해서도 그렇고, 대통령을 위해서도 그렇고 자기가 (스스로) 조치를 하는 것이 책임있는 정치인의 자세”라고 말했다. (112b) 윤 의원의 총선 불출마를 요구한 것이다.

(112a) chin-bag-gye-in iseongheon jeon uiwon-eun 11-il ladio bangsong-e chulhyeonha-e i-ge dansunhage sagwa myeoch beon ha-ess-da-go ha-eseo gugmin-i bad-a-ju-myeon joh-gess-jiman, geu-ge ani-lago ha-myeon dang-eul wihaeseo-do geuleoh-go, daetonglyeong-eul wihaeseo-do geuleoh-go jagi-ga (seuseulo) jochi-leul ha-neun geos-i chaegimiss-neun jeongchi-in-ui jase-lago malha-ess-da. (112b) yun uiwon-ui chongseon bul-chulma-leul yoguha-n geos-i-da.

‘(112a) **Lee Seong-heon, ancien député proche au clan pro-présidente Park**, a dit « Il (le député Yoon Sang-hyeon) a deux options : soit qu’il se présente à l’élection après s’être excusé au public, à condition que celui-ci l’accepte ; soit qu’il prenne les mesures nécessaires si le public n’accepte pas ses excuses, afin de montrer qu’il a une bonne conscience de l’homme politique et qu’il respecte son parti et la Présidente. » : (112b) Une demande nette de son retrait d’une candidature aux élections parlementaires.’

Nous voyons que le Lcitant (journaliste) rapporte le commentaire de Yi Seong-heon en deux formes du DR à travers (112a) et (112b). L’exemple (112a) est construit en forme du DRD pour que le rapporteur puisse rapporter objectivement sa citation. Celle-ci, pourtant, est

¹⁵⁸ Le Querler (1996 : 55).

paraphrasée dans (112b) en GN ‘윤 의원의 총성 불출마 선언 (*yun uiwonui chongseon bulchulma seoneon*, fr. demande du retrait d’une candidature du député Yoon Sang-hyeon aux élections parlementaires)’. C’est une interprétation faite par le journaliste, c’est dire que l’énonciateur d’origine (Lee Seong-heon) n’en a dit pas comme tel. Cette interprétation est un mode d’intervention subjective du Lcitant, sur lequel s’appuie le choix de la forme syntaxique du Dcité par le rapporteur. Le mode d’intervention est intensifié par le Lcitant par le mot 친박계 (*chinbaggye*, clan pro-présidente Park). Celui-ci permet au Lcité d’exprimer les expressions comme ‘당을 위해서, 대통령을 위해서 (*dangeul eihaeseo, daetonglyeongeul wihaeseo*, fr. pour son parti et pour la Présidente)’ ‘책임있는 정치인의 자세 (*chaegimissneun jeongchiinui jase*, fr. une bonne conscience de l’homme politique)’ : des mots servant à adresser la fidélité.

Les exemples suivants sont des extraits de l’article, paru dans l’édition du 05 mars 2016 de *Chosun-Ilbo*. Ils racontent le match entre Lee Sedol (joueur professionnel de go) et AlphaGo (programme de go développé par Google DeepMind) à venir :

(113a) 세계대회 현역 3 관왕인 중국 커제(柯潔)는 “이세돌의 5 대 0 승리를 100% 확신한다”고 말했다. (113b) 일본 바둑계 타이틀을 휩쓸고 있는 탑스타 이야마(井山裕太) 역시 “알파고의 실력은 대단하지만 아직 이세돌을 이길 정도는 못된다”고 췌기를 박았다.

(113a) **segye-daehoe hyeonyeog 3 gwanwang-i-n junggug keoje-neun(monde-compétition en activité personne titulaire de trois médailles d’or-COP-MODIF Chine Ke Jie-TOP)** isedol-ui 5 dae 0 seungli-leul 100% hwagsinha-n-da-go malha-ess-da. (113b) **ilbon badug-gye taiteul-eul hwibsseul-go iss-neun tob-seuta iyama(Japon go-domaine titre de champion-ACC remporter-CONJ avoir-MODIF top star Iyama)** yeogsi alpago-ui sillyeog-eun daedanha-jiman ajig isedol-eul igi-l jeongdo-neun mos-doen-da-go sswaegi-leul bag-ass-da. ‘(113a) « Je suis sûr à 100% que M. Lee Sedol va se rassurer face à AlphaGo, sur le score de cinq à zéro » assure **Ke Jie, triple champion mondial actif de la Chine de go.** (113b) « AlphaGo, malgré son excellence au jeu, n’est pas encore de pouvoir remporter la victoire face à M. Lee Sedol » confirme **Iyama Yuta, une nouvelle star du monde de go japonais** qui est, littéralement, en train de ramasser des titres importants de go dans son pays. »’

Le Lcitant dans (113a) et (113b) juge favorablement deux joueurs de go interviewés (Ke Jie (113a) et Iyama Yuta (113b)) en les nommant, respectivement, « 세계대회 현역 3 관왕(*segvedaehoe hyeonyeog 3gwanwang*, fr. triple champion mondial actif) » et « 일본 바둑계 타이틀을 휩쓸고 타이틀을 휩쓸고 있는 탑스타 (*ilbon badug-gye taiteul-eul hwibsseul-go iss-neun tob-seuta*, fr. une nouvelle star du monde de go japonais qui est, littéralement, en train de ramasser des titres importants de go dans son pays) ». Eux, les

locuteurs rapportés, assurent la victoire certaine de Lee Sedol face à AlphaGo en disant « 이세돌의 5 대 0 승리 (*isedol-ui 5dae0 seungli*, fr. la victoire de Lee Sedol sur le score de cinq à zéro) » et « 이세돌을 이길 정도는 못된다 (*isedol-eul igi-l jeongdo-neun mos-doenda*, fr. [AlphaGo] n'est pas encore de pouvoir remporter la victoire face à Lee Sedol) ».

3.3.3. Au niveau de l'énoncé

Rappelons les marqueurs de modalité coréens qui permettent l'intervention des points de vue du Lcitant et du Lcité au niveau de l'énoncé dans le DR, comme leurs équivalents en français : formes de DR (DRD, DRI, DRH), types de phrases, quelques prédicats de parole, adverbes de modalité, vocatifs, injections, temps et mode, etc. Nous y ajoutons aussi les marqueurs de modalité spécifiquement coréens : mot fléchi auxiliaire, expressions honorifiques, suffixes et terminaisons (les deux derniers sont des marqueurs « hors les catégories lexicales »).

Regardons le premier exemple (italiques pour les marqueurs de modalité du Lcité, gros pour les marqueurs de modalité du Lcitant et soulignement pour le Dcité) : il s'agit d'un extrait de l'article paru dans le site d'Internet du journal *Asia Today* (journal en ligne) qui rapporte la conférence de presse donnée par le Centre national pour les droits de l'homme militaire sur l'affaire du décès M. Yoon (soldat de 2^e classe, victime de brimades) dans la 28^e division d'infanterie de l'armée de terre coréenne :

- (114) a. 방문조사를 하기 전 김모 일병의 집으로 전화가 왔을 때 김 일병 아버지는 내려올 때 윤 일병 가족들도 같이 왔으면 좋겠다는 이야기를 했습니다.

bangmunjosa-leul ha-gi jeon gim-mo ilbyeong-ui jib-eulo jeonhwa-ga wa-ss-eul ttae gim ilbyeong abeoji-neun naelyeoo-l ttae yun ilbyeong gajog-deul-do gati wa-ss-eu-**myeon joh-gess-da-neun** iyagi-leul hae-ss-seubnida.

‘Le père de Kim (soldat de 2^e classe) a suggéré qu’il faille mieux d’avoir la présence de la famille de Yoon, quand il avait un jour reçu le coup de fil à lui avertir un déplacement des officiers supérieurs.’

- b. 가해자 이모자 상병의 진술을 들어보면, 이모 병장은 “먹어, 먹어, 계속 먹어, 먹다가 체하는 게 뭔지 알려 주겠다”며 윤 일병을 위협했습니다.

ga-hae-ja i-mo-ja sang-byeong-ui jin-sul-eul deul-eo-bo-myeon, i-mo byeong-jang-eun meog-**eo**, meog-**eo**, gye-sog meog-**eo**, meog-da-ga che-ha-neun ge mwon-ji al-lyeo ju-**gess-da-myeo** yun il-byeong-eul wi-hyeob-haess-seub-ni-da.

‘« Mange, Mange ! et continue : on va t’apprendre comment gerber ! » a-t-il hurlé Lee (soldat de première classe, auteur présumé) à Yoon.’

Dans l'exemple (114a) – le DRI – le Lcité utilise ‘-myeon’¹⁵⁹, suffixe conjonctif de coordination qui est tenu à exprimer une nuance – celle qui tend à exprimer une hypothèse par rapport au futur. Cette fonction est en effet renforcée par le suffixe ‘-gess-’ dont l’emploi se réserve en général à un acte d’imaginer. En tant que (114a) étant l’énoncé hypothétique, le Lcitant est permis d’exprimer – en ce qui concerne le point de vue – son propre hypothèse en employant le radical du Vsup (dans l’introducteur ‘이야기를 하다 (*iyagi-leul hada*, Npréd+Vsup, fr.raconter)’) et le suffixe de détermination au passé ‘ss’. D’autre part, le rapporteur exprime la politesse en utilisant et le suffixe honorifique ‘-seubnida’ envers l’interlocuteur. Dans l'exemple (114b), le Lcité (M. Lee, soldat de première classe) exprime dans le Dcité les deux attitudes par le suffixe terminal ‘-eo’ : 1) sa supériorité hiérarchique par rapport à l’interlocuteur (renforcée de plus par style ‘haela’), celui du registre familial) ; 2) INTERJECTION (explicitée par le suffixe -eo à imposer à l’interlocuteur un ordre (modalité interindividuelle)). Le Lcitant, à la même manière du Lcitant dans (114a), emploie l’expression honorifique qui s’est ici réalisée en attachant le radical du verbe introducteur ‘uihyeobha (fr. menacer)-’ à ‘-seubnida’, pour exprimer le respect envers les audiences.

(115) 김씨는 이씨의 신고를 받고 경찰이 출동하자 “운전 중에 이씨가 욕설을 하면서 주먹으로 머리를 때렸다. 운전자 폭행으로 처벌해달라”고 허위 진술을 했다. (asiatoday.co.kr 01/11/2015)

gim-ssi-neun i-ssi-ui singo-leul bad-go gyeongchal-i chuldongha-ja unjeon jung-e i-ssi-ga yogseol-eul ha-myeonseo jumeog-eulo meoli-leul ttaely-eoss-da. unjeonja poghaeng-eulo cheobeolha-edalla-go **heowi jinsul-eul ha-ess-da.**

‘« Arrêtez-le pour l’agression du chauffeur ! Il m’a frappé à poing et m’a insulté, quand j’étais au volant » : tel était le faux témoignage donné par M. Kim face à l’interpellation des policiers appelés par M. Yi.’

L’expression ‘처벌해달라 (*cheobeolha-edal-la*, punir-demander-IMP)’ dans le deuxième énoncé du Lcité (M. Kim) est composée du verbe ‘처벌하다 (*cheobeolhada*, punir)’ et du verbe auxiliaire ‘-eo dalla’. Celui-ci concerne la demande du locuteur face à l’interlocuteur pour que le sens implicite par le premier soit accepté par le second. On voit qu’il s’agisse de l’assertion en tant que DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE, comme la demande de M. Kim est adressée à la police. À cela s’ajoute le nom prédicatif ‘허위 진술 (heoui jinsul, faux énoncé)’ du rapporteur (journaliste) : c’est à montrer sa subjectivité en révélant la fausseté des paroles de M. Kim.

¹⁵⁹ Selon l’explication du *Dictionnaire standard de la langue coréenne*, le suffixe ‘-myeon’ mène sa réalisation morphologique en s’attachant aux radicaux suivants : le radical de la copule ‘-ida’ ; le radical sans *badchim* (consonne finale) ; le radical des mots fléchis avec consonne finale ‘-l’ ; le suffixe ‘-eusi-’. Cette réalisation sert à manifester l’hypothèse ou la condition.

TROISIÈME PARTIE

RÉSULTAT

CHAPITRE 7

APPORT DES TROIS FONCTIONS PRIMAIRES POUR L'ÉTUDE DES DISCOURS RAPPORTÉS

Notre analyse du DR s'appuie sur la théorie des trois fonctions primaires, lesquelles sont prédicative, prédicative et argumentale. Celle-ci est élaborée pour saisir les propriétés morphologique, syntaxique et sémantique – de surcroît énonciative – dans les constituants du DR qui sont le prédicat (introduceur), l'argument (locuteur cité, discours cité, destinataire) et le modalisateur. Nous l'avons adoptée comme elle met en lumière les modes de fonctionnement des emplois prédicatifs et l'interaction entre les deux énoncés lorsque le locuteur prend en charge un discours de l'autre. Pour ce faire, regardons d'abord la structure prédicat-argument du DR.

1. Le discours rapporté est une structure prédicat-argument

Le DR est structuré en prédicat-argument, parce que celui-ci est doublement composé : d'une part, un énoncé du locuteur citant qui tient compte d'un contenu cité, et d'autre part, un énoncé du locuteur cité en structure prédicat-argument qui se met à révéler la relation entre le locuteur cité et son énoncé (Chapitre 3 § 2). Cette structure est représentée par les constituants principaux comme l'introduceur (prédicat), le locuteur cité, le discours cité et le destinataire (ces trois se traduisent en argument du prédicat).

1.1. L'introduceur est le prédicat

Expliquons pourquoi l'introduceur prend le rôle du prédicat dans le DR. L'introduceur se représente en prédicat à trois arguments, celui qui se tend à désigner l'acte de transmettre les voix entre les deux personnes. Un d'entre eux correspond au discours cité, alors que le reste au locuteur cité et au destinataire. Nous établissons donc une formule de composition de l'introduceur :

Introduceur (X0 = locuteur cité, X1 = discours cité, X2 = destinataire)

Par exemple, la phrase *Luc dit à Léa que Paul a passé ses vacances en Espagne* prend *dire* comme introducteur. Celui-ci se donne prédicat en ayant son argument *Luc* (locuteur cité), le destinataire *Léa* et son discours *Paul a passé ses vacances en Espagne*. La relation entre eux s'établit ainsi en prédicat-argument auquel correspondent introducteur-discours cité/locuteur cité/destinataire.

On constate que l'introducteur est un prédicat d'acte de parole explicitant la force illocutoire du discours rapporté. Et aussi, quelle qu'elle soit la forme du prédicat de parole (verbale ou nominale), c'est parce que celui-ci implique trois arguments sémantiques (locuteur, destinataire et contenu de parole) et se définit par la nature : compte tenu du fait que certains de ces arguments peuvent être effacés pour des raisons déterminées. Pourtant, il faut noter que tous les prédicats d'acte de parole n'assurent pas le rôle du marqueur du DR, notamment les verbes comme *papoter* et *jacasser* où le contenu de parole n'apparaît pas comme deuxième argument :

- (1) a. Luc (papote + jacasse) avec Léa
- b. *Luc (papote + jacasse) avec Léa de ses vacances

Ces verbes démunis du contenu de parole nous montrent que le contenu des paroles n'est pas programmé au préalable (Lamiroy et Charolles 2008).

Nous soulignons aussi les prédicats de PAROLE ne sont pas homogènes ni sur le plan syntaxique ni sur le plan sémantique. Comme ils sont sous l'influence du mode fonctionnement des emplois prédictifs d'acte de parole, ce qui est mis en corrélation entre les propriétés morphosyntaxiques et les propriétés sémantiques. Si une certaine homogénéité est détectée par de ces prédicats, il ne faudrait pas mieux oublier que leur distribution droite ne sont pas identiques. Nous le montrons par les exemples suivants dont les verbes sont *raconter*, *dire* et *bavarder* :

- (2) a. Luc raconte qu'il a passé ses vacances en Espagne
- b. Luc raconte avoir passé ses vacances en Espagne
- c. Luc raconte ses vacances en Espagne
- (3) a. Luc dit qu'il a passé ses vacances en Espagne
- b. Luc dit avoir passé ses vacances en Espagne
- c. *Luc dit ses vacances en Espagne
- (4) a. Luc bavarde qu'il a passé ses vacances en Espagne
- b. *Luc bavarde avoir passé ses vacances en Espagne
- c. *Luc bavarde ses vacances en Espagne

Ces disparités entre eux – la prise argumentale plurivalente de *raconter* pour la complétive, l'infinitive et le GN, l'incapacité de *dire* pour prendre en argument le GN et

l'exclusivité de la prise argumentale pour la complétive dans *bavarder* – montrent combien les formes sont diverses au moment de la prise du prédicat (ici verbal) d'acte de parole.

La distribution droite du contenu de parole en français est exprimée, pour le coréen, en distribution gauche (au point de vue du prédicat d'acte de parole), dont les formes sont P-go, P-geos/P-eum, GN. Les prédicats d'acte de parole coréens se distinguent de ceux du français, comme la plupart d'entre eux n'a pas de difficulté de prendre ces formes, à quelques exceptions près. Les éléments qui les suivent se voient soit '-eul' (particule de cas accusatif) soit '-e daehae' (groupe prépositionnel) :

- (5) a. 민수는 스페인에서 휴가를 보냈다고 말했다.
Minsu-neun spein-eseo huga-leul bonae-ss-da-go malha-ess-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC vacance-ACC passer-PAS-DET-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
- b. 민수는 스페인에서 휴가를 (보냈음+보냈다는 것)-을 말했다.
Minsu-neun spein-eseo huga-leul (bonae-ss-eum+bonae-ss-da-neun)-eul malha-ess-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC vacance-ACC (passer-PAS-NG+passer-PAS-DEC-MODIF NG)-ACC dire-PAS-DEC
- c. 민수는 스페인에서의 휴가-(를+에 대해) 말했다.
Minsu-neun spein-eseo-ui huga-(leul+e daehae) malha-ess-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC-GEN vacance-(ACC+OBL) dire-PAS-DEC
- (6) a. 민수는 스페인에서 휴가를 보냈다고 이야기했다.
Minsu-neun spein-eseo huga-leul bonae-ss-da-go iyakiha-ess-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC vacance-ACC passer-PAS-DEC-QT_{DRI} raconter-PAS-DEC
- b. 민수는 스페인에서 휴가를 (보냈음+보냈다는 것)-을 이야기했다.
Minsu-neun spein-eseo huga-leul bonae-ss-da-go iyaki-ess-da.
Minsu-NOM Espagne-LOC vacance-ACC (passer-PAS-NG+passer-PAS-DEC-MODIF NG)-ACC raconter-PAS-DEC
- c. 민수는 스페인에서의 휴가-(를+에 대해) 이야기했다.
Minsu-neun spein-eseo-ui huga-(leul+e daehae) iyaki-ess-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC-GEN vacance-(ACC+OBL) raconter-PAS-DEC
- (7) a. 민수는 스페인에서 휴가를 보냈다고 떠벌렸다.
Minsu-neun spein-eseo huga-leul bonae-ss-da-go tteobeolry-eoss-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC vacance-ACC passer-PAS-DEC-QT_{DRI} bavarder-PAS-DEC
- b. 민수는 스페인에서 휴가를 (보냈음+보냈다는 것)-을 떠벌렸다.
Minsu-neun spein-eseo huga-leul bonae-ss-da-go tteobeolry-eoss-da.
Minsu-NOM Espagne-LOC vacance-ACC (passer-PAS-NG+passer-PAS-DEC-MODIF NG)-ACC bavarder-PAS-DEC
- c. 민수는 스페인에서의 휴가-(를+에 대해) 떠벌렸다.
Minsu-neun spein-eseo huga-(leul+e daehae) tteobeolry-eoss-da.
Minsu-TOP Espagne-LOC-GEN vacance-(ACC+OBL) bavarder-PAS-DEC

Pourtant, les verbes à sujets multiples comme ‘*daehwaha-da, eonjaengha-da, maldatumha-da, myeondamha-da, toronha-da*’ ne sont pas permises d’avoir la forme P-go. Prenons l’exemple du verbe *myeondamha-da*. :

- (8) a. 민수는 유학을 가는 것에 대해 선생님과 면담했다.

Minsu-neun yuhak-eul ga-neun geo-e daehae seonsaeng-nim-kwa myeondamha-ess-da
Minsu-TOP études à l’étranger-ACC aller-MODIF NG-OBL professeur-HON-avec
discuter-PAS-DEC

‘Minsu et son professeur ont discuté à propos de son projet d’études à l’étranger.’

- b. 민수는 유학에 대해 선생님과 면담했다.

Minsu-neun yuhak-e daehae seonsaeng-nim-kwa myeondamha-ess-da
Minsu-TOP études à l’étranger-OBL professeur-HON-avec discuter-PAS-DEC

‘Minsu et son professeur ont discuté sur ses études à l’étranger.’

- c. *민수는 유학을 간다고 선생님과 면담했다.

Minsu-neun yuhak-eul ga-n-da-go seonsaeng-nim-kwa myeondamha-ess-da
Minsu-TOP études à l’étranger-ACC aller-PAS-DEC-QT_{DR1} professeur-HON-avec
discuter-PAS-DEC

‘Minsu et son professeur ont discuté qu’il allait à l’étranger pour faire ses études.’

La citation, pour le DRD, peut être prise en argument du verbe d’acte de parole aussi en français qu’en coréen. C’est grâce à la propriété du verbe d’acte de parole, celle qui est bien illustrée dans les exemples suivants où (2a) et (6a) sont ainsi transformés en DRD :

- (9) a. Luc raconte : “J’ai passé mes vacances en Espagne.”

- b. 민수는 “스페인에서 휴가를 보냈어.”라고 이야기했다.

Minsu-neun “spein-eseo huga-leul bonae-ss-eo.”-lago iyagi-ess-da.

Minsu-TOP Espagne-LOC vacance-ACC passer-PAS-DET-QT_{DRD} raconter-PAS-DET

Or, la citation n’est pas obligée de suivre le verbe transitif : par exemple, le verbe *intervenir* empêche d’apparaître la structure prédicat-argument entre le verbe introducteur et le discours cité. Nous en reparlerons dans le Chapitre 8.

Rappelons aussi que nous avons établi la liste des verbes d’acte de parole en français et en coréen selon leurs caractéristiques distributionnelles (voir chapitre 5 et 6 § 1.1.2).

Sur le plan sémantique, on observe de fortes disparités entre ces verbes. La signification de verbes comme *dire* se limite à l’introduction d’un discours cité. :

- (10) Luc a dit que P

Alors que d’autres ont des significations supplémentaires. Il est prouvé que les verbes d’acte de parole suivis d’une complétive peuvent être paraphrasés par le groupe verbal *dire en*

V-ant (M. Gross 1975). Il y a aussi certains verbes d’acte de parole qui peuvent être aussi transformés par ‘*dire Adv*’ :

- (11) a. Luc a crié que P = Luc a dit (en criant + à haute voix) que P
 b. Luc lui a chuchoté que P = Luc a dit (en chuchotant + très doucement) que P
 c. Luc a expliqué que P = Luc a dit (en expliquant + explicitement) que P

Cette transformation en *V-ant* est également témoignée en coréen dont la forme est ‘*V-myeonseo* ou *V-myeo*’ (équivalent fonctionnelle du gérondif français) :

- (12) a. 민수는 P-고 말했다.
 Minsu-neun P-go malha-ess-da
 Minsu-TOP P-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit que P’
 b. 민수는 P-고 소리쳤다 → 민수는 P-고 (소리치면서 + 큰 소리로) 말했다.
 Minsu-neun P-go sorichy-eoss-da → Minsu-neun P-go (sorichy-myeonseo + keun soriro) malha-ess-da
 Minsu-TOP P-go crier-PAS-DEC → Minsu P-QT_{DRI} (crier-ant + haut voix-INS) dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a crié que P → Minsu a dit (en criant + à haute voix) que P’

Nous avons ainsi créé la liste de vingt-six groupes des verbes d’acte de parole selon le critère sémantique (voir chapitre 5 et 6 § 1.1.3.) :

ACCORD – AFFIRMATION – ANNONCE – AUTORISATION – AVERTISSEMENT – AVEU – CONVERSATION – DÉBAT – DÉCLARATION – DÉFENSE – DEMANDE – DÉSACCORD – DÉSAGRÉMENT – DISPUTE – DIRE – ENGAGEMENT – EXPLICATION – INJONCTION – INTERPELLATION – INTERROGATION – LOUANGE – MONOLOGUE – MOQUERIE – RÉPONSE – REPROCHE – SALUTATION – SUGGESTION

Regardons maintenant le prédicat nominal d’acte de parole. Les prédicats verbal et nominal d’acte de parole partagent la même racine par laquelle on peut déduire leur correspondance formelle comme ces paires : *annoncer/annonce*, *avouer/aveu*, *expliquer/explication*, *ordonner/ordre*, *proposer/proposition*, etc. pour le français ; *gobaekhada/gobaek*, *malha-da/mal*, *selmyeongha-da/selmyeong*, *jeanha-da/jean*, *jilmoonha-da/jilmoon* pour le coréen. Ces prédicats verbal-nominal partagent aussi la fonction du prédicat sémantique : celle qui est assurée lors de la prise de l’argument dont ces prédicats se donnent tête sémantique comme suit :

- (13) a. Luc m’a proposé de me raccompagner.

b. Luc m'a fait la proposition de me raccompagner.

Ces exemples sont construits par le verbe *proposer* et le nom *proposition* qui partagent la même racine 'propos-' prenant les trois arguments *Luc, me, de me raccompagner*. Nous notons également qu'ils sont sémantiquement identiques.

Après avoir ainsi observé les correspondances formelle et sémantique entre le nom d'acte de parole et le verbe d'acte de parole, nous remarquons cependant qu'il y a en même temps de comportements syntaxiques notoirement différents entre les deux. Par exemple, le nom *proposition*, bien qu'il partage l'argument sémantique avec le verbe *proposer*, n'est pas à même de prendre en argument la complétive, ce qui le distingue du verbe *proposer* :

(14) a. Luc m'a proposé que l'on publie une liste de ces missions.

b. *Luc m'a fait la proposition que l'on publie une liste de ces missions.

Notons aussi qu'il y a des noms d'acte de parole où le parallélisme complet s'établit avec leurs verbes par des constructions particulières dont l'exemple est «faire V-n à complétive» (Giry-Schneider 1978 : 211). :

(15) a. Paul déclare que Jean est absent.

= Paul fait la déclaration que Jean est absent.

b. Paul annonce que la paix est signée.

= Paul fait l'annonce que la paix est signée.

Le nom d'acte de parole, en particulier pour le français, doit précéder la préposition devant l'infinitive ou le GN (fonctionnant en argument), le phénomène réalisé par l'occupation du nom prédicatif à l'endroit originalement réservé à l'objet du verbe de support :

(16) a. Il a fait un éloge **de la politique rigoureuse**.

b. Il a lancé la polémique **sur le cannabis**.

c. Ils ont émis des critiques **contre le système des 500 parrainages**.

d. Ils ont reçu la consigne **de veiller à consulter**.

Ces disparités ne sont pas toutefois retrouvées dans le nom d'acte de parole et le verbe d'acte de parole comme ceux-ci partagent la structure à arguments de façon identique aussi syntaxiquement que sémantiquement. Nous l'illustrons en transformant l'exemple (6) en construction à nom prédicatif, un exemple du verbe d'acte de parole expliqué tout à l'heure :

(17) a. 민수는 스페인에서 휴가를 보냈다고 이야기를 했다.

Minsu-neun **spein-eseo huga-leul bonae-ss-da-go** iyaki-leul ha-ess-da.

Minsu-TOP **Espagne-LOC vacance-ACC passer-PAS-DEC-QT_{DRI}** récit-ACC faire-PAS-DEC

- b. 민수는 스페인에서 휴가를 (보냈음+보냈다는 것)-을 이야기를 했다.
 Minsu-neun **spein-eseo huga-leul** (bonae-ss-eum+bonae-ss-da-neun geos)-eul iyaki-leul ha-ess-da.
 Minsu-NOM **Espagne-LOC vacance-ACC** (passer-PAS-NG+passer-PAS-DEC-MODIF NG)-ACC récit-ACC faire-PAS-DEC
- c. 민수는 스페인에서의 휴가-(를+에 대해) 이야기를 했다.
 Minsu-neun **spein-eseo huga-(leul+e daehae)** iyaki-leul ha-ess-da.
 Minsu-TOP Espagne-LOC-GEN vacance-(ACC+OBL) récit-ACC faire-PAS-DEC

Ainsi, le verbe *iyagiha-da* et le nom *iyagi* partagent la complétive, l'infinitive et le GN.

Le nom prédicatif tend à choisir le verbe de support selon le sens du nom. Prenons les exemples :

- (18) a. (faire + donner) (des conseils + une réponse)
 b. (faire + adresser) (des reproches + une demande)
 c. (*faire + adresser + poser) une question

Le verbe *Faire* est le verbe de support que l'on appelle canonique, à cause de sa fréquente combinaison avec plusieurs verbes de parole. Son horizon de combinaisons possibles ne s'arrête pourtant pas aux verbes de support usuels (dont les exemples sont *adresser*, *donner*, *poser*, *pousser*, etc.) mais aux verbes de support aspectuels (inchoatif, itératif, terminatif ou progressif).

Le verbe *hada* est le verbe de support canonique en coréen dont les exemples suivants sont combinés avec les verbes de support comme *pyeo-da*, *pyeolchi-da* (19a), *nanu-da* (19b) et *tteol-da*, *piu-da*, *neuleonoh-da* (19c) (tout en rendant possible à celui-ci la combinaison avec plusieurs verbes de support à propriété aspectuelle) :

- (19) a. 주장을 (하다+펼치다)
 jujang-eul (ha-da+pyeo-da+pyeolchi-da)
 opinion-ACC (faire-DEC+développer-DEC+développer-DEC)
 'faire l'opinion+revendiquer ses opinions+revendiquer ses opinions'
- b. 대화를 (하다+나누다)
 daehwa-leul (ha-da+nanu-da)
 conversation-ACC (faire-DEC+partager-DEC)
 'faire la conversation avec *qn* + partager une conversation avec *qn*'
- c. 수다를 (*하다+떨다+피우다+늘어놓다)
 suda-leul (*ha-da+tteol-da+piu-da+neuleonoh-da)
 bavardage-ACC (*faire-DEC+trembler+provoquer+répandre)
 'bavarder'

Il faut noter que parmi les verbes de support coréens, il y en a des formes « honorifiques », se manifestant en Vsup *deuli-da, oli-da* :

- d. 보고를 (하다+*주다+드리다+올리다)
 bogo-reul (ha-da+*ju-da+deuri-da+oli-da)
 report-ACC (faire+donner+donner.HON+donner.HON)

Le Vsup honorifique peut accompagner les noms comme ‘*insa* (salutation), *malseum* (parole.HON), *gamsa* (remerciement)’.

Enfin, nous étudions maintenant le prédicat cadratif comme par exemple *selon, d’après* et ‘*-e ttaleumyeon, -e uihamyeon*’. Ce prédicat, fonctionnant usuellement en introducteur, possède pour l’argument le locuteur cité impliquant le sens original et le discours cité (destinataire pourtant exclu pour l’argument, ce qui se différencie du prédicat d’acte de parole) :

Prédicat cadratif (X0 = locuteur cité, X1 = discours cité)

(20) (Selon + D’après) lui, « Nous aurons doute zéro de croissance ».

(21) 그에 (따르면+의하면) 봄철에는 미세먼지 농도가 높다고 전했다.

geu-e (ttaleumyeon+uihamyeon) bomcheol-e-neun mise-meonji nongdo-ga nop-da-**go jeonha-ess-da**

lui-(selon+d’après) printemps-à-TOP fin-poussières taux-NOM être élevé-**QT transmettre-PAS-DEC**

‘(Selon+D’après) lui, le taux des poussières fines dans l’air au printemps est élevé.’

L’exemple (21) nous montre que le prédicat cadratif en coréen utilise le discours cité avec les guillemets pour préciser le fait où la citation est fidèlement reproduite : construction que nous appelons canonique dont le syntagme introducteur se situe en postposition (« Nous aurons doute zéro de croissance », (Selon + D’après) lui.). Ce marqueur typographique n’apparaît pourtant pas dans la construction à prédicats cadratifs du coréen. Dans celui-ci, le discours cité tend à se manifester en trois formes suivantes : 1) le DRI par le marqueur du DRI ‘-go’ (22) ; 2) ‘-geoseulo-V (22a) ; 3) sans complémenteur (22b). Voici les exemples :

(22) a. 그에 (따르면+의하면) 봄철에는 미세먼지 농도가 높다는 것으로 전해졌다.

geu-e (ttaleumyeon+uihamyeon) bomcheol-e-neun mise-meonji nongdo-ga nop-da-neun **geos-eulo jeonha-ejy-eoss-da**

lui-(selon+d’après) printemps-à-TOP fin-poussières taux-NOM être élevé-**MODIF NG-par transmettre-faire-PAS-DEC**

‘(Selon+D’après) lui, le taux des poussières fines dans l’air au printemps est élevé.’

b. 그에 (따르면+의하면) 봄철에는 미세먼지 농도가 높다.

geu-e (ttaleumyeon+uihamyeon) bomcheol-e-neun mise-meonji nongdo-ga nop-da lui-(selon+d’après) printemps-à-TOP fin-poussières taux-NOM être élevé

‘(Selon + D’après) lui, le taux des poussières fines dans l’air au printemps est élevé.’

Nous concluons le chapitre en récapitulant ce que nous avons observé : tout d’abord, l’introducteur du DR est le prédicat d’acte de parole qui est composé du locuteur cité, du destinataire et du discours cité, lesquels sont pris pour l’argument. L’emploi prédicatif se révèle par la corrélation entre les propriétés syntaxique et sémantique des arguments. Syntaxiquement parlant, le verbe d’acte de parole français prend en discours cité le Que P, l’infinitive et le GN, tandis que le verbe d’acte de parole coréen P-*go*, P-*geos*, GN. Les comportements de l’introducteur entre le français et le coréen ne sont toutefois pas tous identiques. Par exemple, le verbe d’ACTE DE PAROLE et le nom d’ACTE DE PAROLE partagent la propriété sémantique tout en se distinguant l’un de l’autre par le comportement syntaxique respectif. Cette disparité sémantico-syntaxique n’est pas détectée en coréen. Le verbe support à l’aspect honorifique est un élément exclusivement coréen.

1.2. Le locuteur cité, le discours cité et le destinataire sont les arguments

Le locuteur cité, le discours cité et le destinataire correspondent à l’argument sémantique dans l’introducteur du DR dont les exemples sont comme suit :

- (23) a. [Luc]=X0 a ordonné à [Léa]=X2 de [fermer les sites illégaux]=X1.
 b. [Luc]=X0 a donné l’ordre à [Léa]=X2 de [fermer les sites illégaux]=X1.
- (24) a. [획]=X0-은 [레아]=X2-에게 [불법 사이트를 폐쇄하라]=X1-고 명령했다.
 [Luc]=X0-eun [Léa]=X2-ege [bulbeob saite-leul pyeswaeha-la]=X1-go
 myeongryeongha-ess-da.
 Luc-TOP Léa-DAT illégal site-ACC fermer-IMP-QT_{DRI} ordonner-PAS-DEC.
 ‘Luc a ordonné à Léa de fermer les sites illégaux.’
- b. [획]=X0-은 [레아]=X2-에게 [불법 사이트를 폐쇄하라]=X1-고 명령을 했다.
 [Luc]=X0-eun [Léa]=X2-ege [bulbeob saite-leul pyeswaeha-la]=X1-go
 myeongryeong-eul ha-ess-da.
 Luc-TOP Léa-DAT illégal site-ACC fermer-IMP-QT_{DRI} ordre-ACC faire-PAS-DEC.
 ‘Luc a fait l’ordre à Léa de fermer les sites illégaux’

Dans ces exemples où l’argument X0 correspond au locuteur cité, X1 au discours cité et X2 au destinataire, l’argument sémantique s’identifie bien aussi en français dont la racine prédicative *ord-* et le verbe *ordonner* en partagent un même qu’en coréen dont le verbe *myeongryeongha-da* et le nom *myeongryeong* le sont aussi.

Regardons de près comment ces trois arguments fonctionnent.

Tout d’abord, l’argument X0 est tenu à se manifester en position-sujet dans

l'introduction du DR, c'est-à-dire au locuteur cité. Cette position assurée par le locuteur cité est saturée, parce que ce locuteur appartenant à la classe sémantique d'HUMAIN, celui-ci (argument HUMAIN) correspond à plusieurs éléments comme l'entité nommée (*François Hollande, Monsieur Hollande, France, Le Monde*), le prénom (*Il, Elle*), le GN formé par le nom d'HUMAIN (*le chef d'État, un témoin du ministère de la culture*), le sigle ou l'abréviation (*FN, SNCF*), etc. À cela s'ajoute le GN d'HUMAIN coréen qui est obligé d'être suivi par la postposition nominative (*-i* ou *-ga*) ou topique (*-eun* ou *-neun*) (voir Chapitre 7 § 2.2).

Ensuite, l'argument X1, correspondant au discours cité, est également saturé. La fonction argumentale assurée par X1 se manifestent en constructions comme le GN, la complétive et l'infinitive. Celles-ci prennent place du complément dans une construction qui met en lumière l'emploi prédicatif de l'acte de parole. L'argument X1 est en généralement considéré d'avoir la nature phrastique et cela au vu des constructions des types complétive ou infinitive (Le Goffic, 1993). Cette nature phrastique est bien maintenue aussi en français qu'en coréen dont la construction de l'argument X1 tend à se manifester en forme de P-*go* ou P-*geos/eum* (sauf le cas du GN). La forme à prendre pour le discours cité se dépend d'une variation en fonction de l'agencement de l'énoncé cité – c'est dire que l'ordre de composition de celui-ci peut être reformulé selon la disposition du locuteur citant, tout en gardant ses éléments lexicaux. Nous allons voir comment cette intervention du point de vue du locuteur citant se déroule dans la section 2.3.

Enfin, l'argument X2, destinataire, appartient à la classe sémantique, tout comme le cas de l'argument X0. Pourtant, les deux sont bien distingués par rapport à la position-sujet, parce que celle-ci n'est pas saturée dans X2, et qu'elle est supprimable comme voici :

(23) a'. Luc a ordonné (à Léa + E) de fermer les sites illégaux.

(24) a'. 룩은 (레아에게 + E) 불법 사이트를 폐쇄하라고 명령했다.

Luc-eun (Léa-ege + E) bulbeob saite-leul pyeswaeha-la-go myeongryeongha-ess-da.

Luc-TOP (Léa-DAT + E) illégal site-ACC fermer-IMP-QT_{DRI} ordre-ACC faire-PAS-DEC.

'Luc a fait l'ordre à Léa de fermer les sites illégaux'

Or, sémantiquement parlant, l'argument X2 est un argument essentiel, du fait que l'introducteur du DR implique presque toujours un destinataire grâce à la caractéristique logique du verbe d'acte de parole (sauf la classe MONOLOGUE). Cela concerne également la réciprocité d'un acte de parole qui fait l'inverse entre les rôles du locuteur et du destinataire : ce que nous allons reparler dans la section 1.3.

Nous revoyons maintenant les identités et les fonctions occupées par les trois arguments sémantiques dans l'introducteur du DR :

- du locuteur cité, la personne qui parle dans l'énoncé d'origine ;
- du destinataire, la personne à laquelle le locuteur s'adresse dans l'énoncé d'origine ;
- du discours cité qui est mentionné par le locuteur cité et est reprise par le locuteur citant.

Il faut ajouter, avant de conclure, que les comportements syntaxiques de chacun sont dépendants de l'emploi particulier de l'introducteur du DR avec lequel ils rencontrent.

1.3. La relation orientée

Le DR relève de l'acte de parole puisqu'il fait état par notion du locuteur, du destinataire et du message. Nous divisons le DR en trois types selon les trois orientations de transmission du message entre les participants : discours *sans orientation*, discours *orienté* et discours *réciproque*.

1.3.1. Discours sans orientation

Ce type de discours français et coréen concerne les prédicats d'acte de parole « sans orientation » comme *monologue*, *monologuer*, dont la propriété syntaxique s'exprime en construction sans argument datif à *Nhum* (*Nhum-ege*). :

- (25) a. Luc a monologué interminablement (E+* à Léa)
 b. Luc a fait un monologue interminable (E+* à Léa)
- (26) a. 민수가 (E+*엄마에게) 자기는 해낼 수 있다고 혼잣말했다.
 Minsu-ga (E+*eomma-ege) jagi-neun haenae-l su iss-da-go honjasmalha-ess-da.
 Minsu-NOM (E+*mère-DAT) soi-même-TOP achever-pouvoir-DEC-QT_{DRI}
 monologuer-PAS-DEC
- b. 민수가 (E+*엄마에게) 자기는 해낼 수 있다고 혼잣말을 했다.
 Minsu-ga (E+*eomma-ege) jagi-neun haenae-l su iss-da-go honjasmal-eul ha-ess-da.
 Minsu-NOM (E+*mère-DAT) soi-même-TOP achever-pouvoir-DEC-QT_{DRI}
 monologue-ACC faire-PAS-DEC

Ces exemples confirment que le prédicat sans argument est tenu à marquer la relation réflexive en exerçant l'acte de parole sur lui-même (le destinataire ainsi exclu).

Nous présentons la liste des prédicats d'acte de parole sans orientation :

- Verbes d'acte de parole
 Français : monologuer, soliloquer, murmurer, marmonner, marmonner, marmotter, bredouiller

Coréen : 독백하다 (*dogbaeghada*, monologue), 독언하다 (*dongeonhada*, monologue),
 중얼거리다 (*jungeolgeolida*, murmurer), 중얼대다 (*jungeoldaeda*, murmurer),
 혼잣말하다 (*honjasmalhada*, monologuer), 혼잣소리하다 (*honjassolihada*, monologue)

- Noms prédicatifs d'acte de parole

Français : monologue, soliloque, murmure, mâchonnement

Coréen : 독백 (*dogbaeg*, monologue), 독언 (*dogeon*, monologue), 혼잣말 (*honjasmal*, monologue)

1.3.2. Discours orienté

Nous nommons ce type du DR « orienté » comme son prédicat d'acte de parole présuppose le destinataire (l'écouteur au statut inégal) sous la construction en à *Nhum* (en français dont les exemples sont (27a) et (27b)) et *Nhum-ege* (en coréen dont les exemples sont (28a) et (28b)) :

(27) a. Luc propose à Léa d'aller voir un film

b. Luc fait cette proposition à Léa d'aller voir un film

(28) a. 룩이 레아에게 영화보러 가자고 제안했다.

Luc-i Léa-**ege** yeonghwa-bo-leo ga-ja-go jeanha-ess-da.

Luc-NOM Léa-DAT film-voir-CONJ aller-QT proposer-PAS-DEC

b. 룩은 레아에게 영화보러 가자고 제안을 했다.

Luc-i Léa-**ege** yeonghwa-bo-leo ga-ja-go jean-eul ha-ess-da.

Luc-NOM Léa-DAT film-voir-CONJ aller-QT proposition-ACC faire-PAS-DEC

Dans ce cas, il n'y a pas dialogue mais passage d'information d'une personne à un autre. La plupart des classes sémantiques de PAROLE appartient à ce type. : AFFIRMATION, ANNONCE, AVEU, DEMANDE, ENGAGEMENT, EXPLICATION, INJONCTION, INTERROGATION, INTERPELLATION, MOQUERIE, RÉPONSE, SALUTATION, SUGGESTION, etc.

Dans le français, ce type est structuré par l'obligation d'avoir la préposition à, tandis que la postposition en datif *-ege* du coréen est remplaçable à *-hante*, *-deoleo* ou *-bogo*, etc. comme voici :

(29) 룩이 레아-(에게+한테+더러+보고) 영화보러 가자고 제안했다.

lwig-i lea-(**ege+hante+deoleo+bogo**) yeonghwa-bo-leo ga-ja-go jeanha-ess-da.

Luc-NOM Léa-DAT film-voir-CONJ aller-QT proposer-PAS-DEC

'Luc propose à Léa d'aller voir un film'

La postposition *-ege* est remplacé en *-e* lorsque le destinataire est le Nhum collectif, non individuel :

- (30) 민아는 회사에 육아휴직을 한다고 알렸다.
 mina-neun hoesa-e yuga-hyujig-eul ha-n-da-go allye-oss-da.
 Mina-TOP entreprise-LOC parental-congé-ACC faire-DEC-PRS-QT_{DRI} informer-PAS-DEC
 ‘Mina a annoncé qu’elle prenait une congé parental’

Le type orienté prend l’argument accusatif à destinataire, non datif selon la sémantique du prédicat d’acte de parole – la modification qui peut avoir lieu aussi en français qu’en coréen. Il correspond aux classes sémantiques REPROCHE, LOUANGE, REMERCIEMENT, FÉLICITATION, DÉSACCORD :

- (31) a. Le professeur a réprimandé (E+*à) ses élèves.
 b. 선생님은 제자-(를+*에게) 꾸짖었다.
 seonsaeng-nim-eun jeja-(leul+*ege) kkujij-eoss-da.
 professeur-HON-TOP élève-(ACC+*DAT) réprimander-PAS-DEC

Nous ajoutons qu’en français le Nhum ne se manifeste pas en complément d’objet direct s’il est le nom prédicatif d’acte de parole :

- (32) Le professeur a fait une réprimande (*E+à) ses élèves.

Tandis qu’en coréen le nom prédicatif d’acte de parole peut se manifester aussi en Nhum qu’en accusatif :

- (33) 선생님은 제자-(에게+를) 꾸중을 했다.
 seonsaeng-nim-eun jeja-(leul+*ege) kku-jung-eul haess-da
 professeur-monsieur-TOP élève-(ACC+*DAT) réprimande-ACC faire-PAS-DEC
 ‘Le professeur a fait une réprimande à ses élèves’

Le type orienté permet au français et au coréen que l’argument de l’écouteur se réalise en *devant* + *Nhum* (*Nhum-apeseo*), surtout si le dernier est en pluriel. Ce phénomène est manifesté dans le nombre de prédicats d’acte de parole dont l’exemple est la classe sémantique DÉCLARATION :

- (34) a. François Fillon, a également déclaré devant plusieurs députés UMP que "le président de la République s'exprimera en fin de semaine en annonçant des mesures fortes et structurelles"
 b. 문재인 더불어민주당 전 대표는 참석자들 앞에서 “페미니스트 대통령이

되겠다”고 선언했다.

munjaein deobuleominju-dang jeon daepyo-neun chamseogja-deul apeseo
“peminiseuteu daetonglyeong-i doe-gess-da”-go seoneonha-ess-da.

Moon Jae-in DeobuleoMinjoo-parti ancien président-TOP participant-PL devant
féministe président-NOM devenir-FUT-DEC-QT_{DRI} déclarer-PAS-DEC

‘Moon Jae-in, ancien président du Parti démocratique, a déclaré devant les participants
qu’il deviendra un président féministe.’

1.3.3. Discours réciproque

L’acte de parole réciproque concerne le cas où les sujets pluriels ou collectifs échangent des propos l’un avec l’autre, l’échange qui affecte simultanément les rôles joués par le locuteur et le destinataire/écouteur. Cela rend d’emblée caduque la modification sémantique en omettant la distinction entre le locuteur et le destinataire/écouteur qui devrait avoir lieu entre les deux noms humains que prend en argument le prédicat d’acte de parole *réciproque* : modification qui rend aussi possible l’inversion de la position entre le locuteur et le destinataire/écouteur.

Nous décrivons les constructions de base pour le prédicat de parole qui désigne l’énonciation symétrique, en rendant compte des caractéristiques plus haut. (cf. S.-H. Lee 2010, Eshkol 2002, Mathieu-Colas 2006) :

- (i) Nhum_i (V + V^{sup}-N) avec Nhum_j
- (ii) Nhum_j (V + V^{sup}-N) avec Nhum_i
- (iii) Nhum_i et Nhum_j (V + V^{sup}-N) (E + entre eux)
- (vi) Nhum._{PL} se V

Les exemples (35a) et (35b) correspondent à la construction (i) :

(35) a. **Luc** (a discuté + a eu une discussion) **avec Léa**.

b. **획은 레아-(와+랑+하고)** (토의했다+토의를 했다).

Luc-eun Léa-(wa+lang+hago) (touiha-ess-da+toui-leul ha-ess-da).

Luc-TOP Léa-(avec.COM) (discuter-PAS-DEC+discussion-ACC faire-PAS-DEC)

L’expression française *avec Nhum* est équivalente de celle du coréen *Nhum-wa* : celui-ci est un exemple de la postposition de coordination dont les autres exemples sont *-wa/kwa* (fréquemment détectés dans le coréen écrit) ou *-lang/-irang*, *-hago* (souvent trouvés dans le coréen parlé) (Y.-G. Ko et B.-G. Koo 2008 :155). Il ne faut pas oublier non plus qu’*avec Nhum* français suit le groupe verbal, tandis que *Nhum-wa* le sujet grammatical.

La construction (ii) montre l’inversion de deux noms humains :

(36) a. **Léa** (a discuté + a eu une discussion) **avec Léa**.

b. 레아는 **확**-(과+이랑+하고) (토의했다+토의를 했다).

Léa-neun Luc-(wa+irang+ha-go) (touiha-ess-da+toui-leul ha-ess-da).

Léa-TOP Luc-(avec.COM) (discuter-PAS-DEC+discussion-ACC faire-PAS-DEC)

La construction (iii) est le cas où le sujet se manifeste en *Nhum et Nhum* dont la conjonction française *et* est remplacée par la postposition de coordination coréenne (*wa/kwa*, *lang/irang* ou *hago*). Cette construction peut ajouter *entre eux* (*geudeul-kkili*) comme voici :

(37) a. Luc et Léa (ont discuté+ont eu une discussion) (E+entre eux).

b. **확**-(과+이랑+하고) 레아는 (**E** +**그들끼리**) (토의했다+토의를 했다).

Luc-(gwa+ilang+hago) Léa-neun (E+geudeul-kkili) (touiha-ess-da+toui-leul ha-ess-da).

Luc-(avec.COM) Léa- TOP (E+eux-entre) (discuter-PAS-DEC+discussion-ACC faire-PAS-DEC)

La construction (iv) est celle qui prend le nom singulier à pluriel (ou collectif) en place du sujet, en particulier si elle est composée par le verbe pronominal de sens réciproque dont sémantiquement des agents collectifs réagissent l'un avec l'autre. Par exemple, le nom *discussion* correspondant verbal *discuter* ne peuvent pas prendre le verbe pronominal de sens réciproque. Pourtant, le verbe d'acte de parole coréen *touihada* et son nom d'acte de parole peuvent en prendre, comme il permet au pronom réciproque *se* de correspondre à l'adverbe *seolo* comme suit :

(38) a. **Ils se** discutent.

b. 그들은 서로 (토의했다 + 토의를 했다).

geu-deul-eun seolo (touiha-ess-da + toui-leul ha-ess-da).

lui-PL-TOP réciproquement (discuter-PAS-DEC+discussion-ACC faire-PAS-DEC)

Nous présentons maintenant la liste des prédicats d'acte de parole du français et du coréen qui possèdent les caractéristiques décrites jusqu'ici :

- Verbes d'acte de parole

Français : controverser, discuter, délibérer, consulter, disputer, débattre, polémiquer, dialoguer, papoter, bavarder, jacasser, babiller, tchatcher, délibérer, consulter, conférer

Coréen : 노닥거리다 (*nodaggeolida*, batifoler), 담소하다 (*damsohada*, avoir une conversation agréable), 담화하다 (*damhwahada*, discuter), 대화하다 (*daehwahada*, converser), 면담하다 (*myeondamhada*, s'entretenir), 이야기하다 (*iyagihada*, raconter), 논의하다 (*nonuihada*, discuter), 상담하다 (*sangdamhada*, consulter), 상의하다 (*sanguihada*, consulter), 의논하다 (*uinonhada*, discuter), 토론하다 (*tolonhada*, discuter),

토의하다 (*touihada*, discuter), 협상하다 (*hyeobsanghada*, négocier), 말다툼하다 (*maldatumhada*, se disputer)

- Noms prédicatifs d'acte de parole

Français : conversation, causerie, dialogue, discussion, entretien, entrevue, bavardage, babillage, papotage, débat, altercation, dispute, engueulade, engueulement, querelle, chamailleries, controverse, polémique, tête-à-tête, face-à-face, délibération, consultation (cf. S.-H. Lee 2010 : 381)

Coréen : 대화 (*daehwa*, conversation), 면담 (*myeondam*, entrevue), 잡담 (*jabdam*, bavardage), 논의 (*nonui*, discussion), 상담 (*sangdam*, consultation), 의논 (*uinon*, discussion), 토론 (*tolon*, discussion), 토의 (*toui*, discussion), 협의 (*hyeobui*, discussion), 협상 (*hyeobsang*, négociation), 말다툼 (*maldatum*, dispute), 말싸움 (*malssaum*, dispute), 언쟁 (*eonjaeng*, dispute)

Les exemples plus haut montrent que la réciprocité des prédicats réciproques d'ACTE DE PAROLE rend interchangeable les rôles de l'énonciateur et de l'écouteur. Elle conduit les énonciateurs pluriels à être réalisés en sujet (position attribuée au premier argument (X0)) par sa fonction syntaxique. La pluralité des prédicats réciproques, pouvant accueillir en eux d'innombrables discours, s'interdit d'être rapportés en toute exactitude – cela leur empêchant d'avoir le deuxième argument et, éventuellement, de n'avoir qu'un seul argument : comme *X0 V*.

Pour résumer, les trois types du discours (sans orientation, orienté et réciproque) existent aussi bien en français qu'en coréen. Ce qui distingue les deux langues, elles possèdent leurs propres syntaxes de réaliser ces trois types. Le discours sans orientation ne permet pas ni au français ni au coréen d'avoir l'argument en datif (destinataire/écouteur). Le discours orienté, couvrant la plupart des prédicats de parole, se manifeste en syntagme prépositionnel à *Nhum* pour le français ou en syntagme postpositionnel *Nhum-(ege+hante+deoleo+bogo)* pour le coréen où il y a aussi l'ajout avec la postposition honorifique *-kke* ou collective *-e*. Le discours réciproque est le cas où seul le verbe pronominal réciproque peut se combiner avec *l'un à l'autre* dont l'équivalence coréenne (l'adverbe *seolo*) tend à se combiner aussi avec le verbe d'acte de parole qu'avec le nom d'acte de parole.

2. Discours rapporté et structure argumentale

Dans les chapitres qui suivent, nous parlerons du problème de l'asymétrie et la fonction au sein des arguments dont la structure est en rapport avec le prédicat du DR (introduceur).

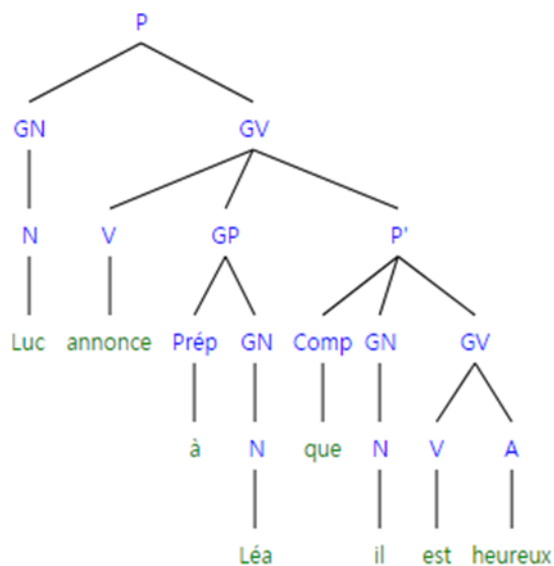
2.1. Asymétrie des arguments

Il est notable que les trois arguments (locuteur cité (X0), discours cité (X1) et destinataire (X2)) dans l'introducteur du DR soient composés en asymétrie de façon aussi syntaxique que sémantique.

Premièrement, c'est l'asymétrie sémantique qui tend à les rendre dissymétriques. Alors que le premier argument (X0) et le troisième (X2) – en désignant au locuteur cité et au destinataire respectivement – doivent se manifester en nom d'HUMAIN, le deuxième argument (X1) s'identifie à la parole citée qui peut être explicite ou implicite par le locuteur citant. Celui-ci est en droit d'intervenir sa subjectivité dans tous les trois dont le discours cité est le plus vulnérable à cette intervention.

Deuxièmement, l'asymétrie syntaxique a lieu quand une phrase cherche à associer le GN au sujet et le GV au prédicat, afin de « souligner le statut remarquable du sujet : si toute phrase possède un sujet, toute phrase ne possède pas un complément d'objet ou un complément circonstanciel (Maingueneau, 1999 : 31). » Une telle asymétrie résulte d'un aspect de la fonction résidant dans la binarité dans l'opposition GN-sujet / GV-prédicat, le dernier possédant le prédicat et ses compléments. Elle concerne ainsi une hiérarchie entre sujet et compléments (d'objet (in)directs). Celle-ci rend, selon la grammaire transformationnelle, la construction phrastique comme suit : GN + GV, et GV à son tour, V + GN. Les deux syntagmes nominaux (sujet et complément d'objet) sont rattachés à des « nœuds de niveau différents (Chuquet et Paillard 1987 : 163). » Nous l'illustrons en prenant l'exemple comme la construction à verbe *annoncer* :

(39) Luc annonce à Léa qu'il est heureux.



Nous voyons que c'est le sujet *Luc* qui prend la position GN : celle qui est la plus élevée dans

cette représentation hiérarchique. Tandis que le COD (*qu'il est heureux*) et le COI (*à Léa*) sont dépendants du verbe *annoncer*, le sujet n'a pourtant pas besoin d'une tête lexicale. Il est aussi intéressant que ces deux éléments se trouvent à droite du verbe, de façon plus contraignante que le sujet dont le positionnement à gauche est facultatif. Cette particularité syntaxique du sujet glisse dans sa définition sémantique, comme le sujet s'identifie toujours au sujet réel au contexte du DR.

Le positionnement des arguments coréen est plus libre que celui du français, comme le coréen est une langue agglutinante qui tend à marquer le cas grammatical par postposition dont les exemples sont *-i/-ga* (postposition du complément nominatif pour le sujet), *-eul/-leul* (postposition du complément accusatif pour le COD), *-ege/-hante* (postposition du complément datif pour le COI) et *-go/-lago* (postposition de la marque du DR). Ceux-ci, des particules casuelles, se donnent asymétrie.

(40) a. 그가 나에게 기차가 떠났다고 소리쳤다.

geu-**ga** na-**ege** gicha-ga tteona-ss-da-**go** solichy-eoss-da.

lui-**NOM** moi-**DAT** train-NOM partir-PAS-DEC-**QT_{DRI}** crier-PAS-DEC

'Il m'a crié que le train partait.'

b. 기차가 떠났다고 그가 나에게 소리쳤다.

gicha-ga tteona-ss-da-**go** geu-ga na-**ege** solichy-eoss-da.

train-NOM partir-PAS-DEC-**QT_{DRI}** lui-NOM moi-**DAT** crier-PAS-DEC

'Il m'a crié que le train partait.'

c. 나에게 그가 기차가 떠났다고 소리쳤다.

na-**ege** geu-**ga** gicha-ga tteona-ss-da-**go** solichy-eoss-da.

moi-**DAT** lui-**NOM** train-NOM partir-PAS-DEC-**QT_{DRI}** crier-PAS-DEC

'Il m'a crié que le train partait.'

Nous détectons dans ces exemples les trois arguments comme : *geu* (X0), sujet avec postposition nominative ; *gicha-ga tteona-ss-da* (X1), discours cité avec postposition du DRI *-go* ; et *na* (X2), COI avec postposition dative *-ege*. Ceux-ci sont marqués par la flexibilité syntaxique.

Il faut souligner que la dissymétrie soit témoignée dans les formes des arguments que prennent les introducteurs du DR français et coréen. Alors que les deux ont un point commun où les arguments X0 et X2 s'identifient au GN, d'une part, X0 français n'accompagne aucune marque particulière – d'autre part, X0 coréen accompagnant la postposition nominative. X2 français se combine avec la préposition *à*, tandis que X2 coréen avec la postposition dative *-ege*. X1 français peut se combiner avec la préposition selon l'emploi prédicatif que prennent le GN ou l'infinitive. X1 coréen tend à combiner le GN avec : proposition avec complémenteur (*-geos/-eum/-gi*) ou avec marque du DR (*-go/-lago*) ; proposition avec complémenteur *-geos/-*

eu précédant postposition accusative *-eul/-leul* ou *-e daehayeo* ; proposition avec complément *-gi* précédant postposition *-lo* ou *-leul*. Nous étudierons les typologies de ces combinaisons dans le chapitre 9 § 2.

Nous constatons, en conclusion, que les trois arguments de l'introducteur du DR tendent à manifester l'asymétrie de façon syntaxico-sémantique.

2.2. Le premier argument : le locuteur cité

Le premier argument (X0) de l'introducteur du DR français et coréen est toujours le locuteur cité. La propriété sémantique du premier argument en place du sujet se caractérise la possibilité de répondre à la question en *nuga* (*qui*). Les Nhum répondent à cette question comme les exemples suivants. :

(41) Q : 누가 그렇게 말했니?

nu-ga geuleohge malha-ess-ni?

Qui-NOM cela dire-PAS-INTER

'Qui a dit cela ?'

R : (레아 + 그녀 + 내 친구)-가 (그렇게 + E) (말했어+E).

(**Léa + geunyeo + nae chingu**)-**ga** (guleohge + E) (malha-ess-eo+E)

(**Léa + moi + toi + lui**)-**NOM** (cela + E) (dire-PAS-DEC + E)

'Léa a dit cela. + J'ai dit cela + tu as dit cela + il a dit cela'

Cette identification entre le premier argument du sujet (X0) et Nhum relève de la propriété commune dans l'acte de parole, laquelle influence l'introducteur du DR (prédicat d'acte de parole) : elle est tenue à ne poser que Nhum à la place de l'argument du locuteur (X0) comme l'acte de parole appartient au caractère propre des êtres humains. Et aussi, HUMAIN est la reprise du nom comme *Léa*, nom propre, peut être repris par *elle* (pronom personnel) ou *mon amie* (groupe nominal).

L'élément GN_HUMAIN équivaut morphologiquement 1) à une entité nommée 2) à un nom propre 3) à un pronom 4) à un groupe nominal formé à partir d'un nom d'HUMAIN en français et coréen :

(i) Pronom personnel du sujet¹⁶⁰

¹⁶⁰ Les pronoms personnels *dangsin*, *i-bun*, *jeo-bun*, *geu-bun* sont des pronoms d'appel honorés, tandis que '*jeo*, *jeohi*' des pronoms d'appel réflexifs abaissés et que le reste est des pronoms d'appel neutres. '*jeo*' est employé non seulement quand le locuteur s'adresse à son supérieur, mais aussi quand il s'adresse à un inconnu pour abaisser son propre statut. L'usage de '*uri*' se donne double : (i) lorsque le locuteur désigne collectivement lui-même et

PERSONNE	GENRE/ POLITESSE	SINGULIER		PLURIEL	
		Français	Coréen	Français	Coréen
1 ^{ère}		Je	나(<i>na</i>)	Nous/On	우리(들)(<i>uri(deul)</i>)
	Politesse		저(<i>jeo</i> , HON)		저희(들)(<i>jeohi(deul)</i> , HON(PL))
2 ^{ème}		Tu	너(<i>neo</i>)	Vous	너희(들)(<i>neohi(deul)</i>)
	Politesse	Vous	당신(<i>dangsin</i>)	Vous	당신(들)(<i>dangsin(deul)</i> , HON(PL))
3 ^{ème}	Masculin	Il	그(<i>geu</i>), 그이(<i>geui</i>), 이이(<i>ii</i>), 저이(<i>jeoi</i>)	Ils	그들(<i>geudeul</i>), 그이들(<i>geuideul</i>), 이이들(<i>iideul</i>), 저이들(<i>jeoideul</i>)
	Politesse		이분(<i>ibun</i> , HON), 그분(<i>geubun</i> , HON) 저분(<i>jeobun</i> , HON)		이분들(<i>ibundeul</i> , HON), 그분들(<i>geubundeul</i> , HON), 저분들(<i>jeobundeul</i> , HON)
	Féminin	Elle	그녀(<i>geunyeo</i>)	Elles	그녀들(<i>geunyeodeul</i>)
	Indéfini	On			사람들(<i>salamdeul</i>)

Tableau 34 : Le pronom personnel du sujet en français et en coréen

(ii) Entité nommée ou Groupe nominal incluant une entité nommée

- Français : François Hollande, M. Mélenchon, Najat Vllaud-Belkacem, Le FG, Le député de la Corrèze, un conseiller de Matignon, le député Bernard Roman
- Coréen : 노무현 (*Roh Moo-hyun*), 노무현 전 대통령 (ancien président *Roh Moo-hyun*), 김 씨(*Kim ssi*, M. Kim), 문재인 더불어민주당 대선경선후보 (*munjaein deobuleominjudang daeseongyeongseonhubo*, candidat à l'élection présidentielle du Parti *Deobuleo-Minju Moon Jae-in*), 정의당 관계자 (*jeonguidang gwangyeja*, une source proche du Parti de la justice), etc

(iii) Groupe nominal (entités non nommées)

- Français : le chef d'Etat, Le président français, Le nouveau chef de l'Etat français, le président de la commission des finances, un témoin du ministère de la culture, l'ex-porte-parole du parti, l'un des participants, etc.
- Coréen : 한 고위당직자 (*han gowidangjigja*, un haut fonctionnaire), 한 일본인 기자 (*han ilbonin gija*, un journaliste japonais), 당 관계자 (*dang gwangyeja*, un membre du parti),

ceux qui l'entoure à l'exclusion du destinataire ; (ii) lorsque cette désignation accueille le locuteur et le destinataire. '*jeohui*' ne peut s'appliquer qu'au premier usage, comme il abaisse uniquement le locuteur lui-même ou son groupe – non le destinataire et son groupe.

정부 (*jeongbu*, gouvernement), 학교측 (*haggyocheug*, un personnel de l'école), 여권의 한 고위관계자 (*yeogwonui han gowigwangyeja*, une source proche de la haute responsabilité du parti au pouvoir), etc.

On remarque aussi que les organismes (syndicats, partis politiques, associations, unités administratives etc.) sont associés à plus d'une classe sémantique dans la mesure où ils peuvent fonctionner comme des humains. Ces noms peuvent se manifester en sigles et abréviations.

- (42) a. France, Fron nation/FN, Les Républicains/LR, Parti socialiste/PS, Parti communiste français/PCF, Parti de gauche/PG, Front de gauche/FG, Alliane centriste/AC-UDI, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international/MAEDI, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère du Travail, etc.
- b. 한국 (*HanGuk*, Corée), 더불어민주당/더민주 (parti de DeobuleoMinju/The Minju), 국민의당 (parti de Gugmin), 새누리당 (parti de *saenuli*), 정의당 (parti de Jeongui), 행정자치부/행자부 (*haenggeong-jachi-bu/haengjabu*, Ministère de l'Intérieur), 외교부 (*oegyo-bu*, Ministère des Affaires étrangères), 법무부 (*beobmu-bu*, Ministère de la Justice), etc.

Nous témoignons que le sigle est plus fréquemment utilisé en français qu'en coréen qui préfère l'abréviation.

Le GN '*Luc-(gwa+ilang+hago) Marie*, Luc (et + avec Marie)' est le cas où le Lcité se manifeste en coordination.

Nous avons observé que, aussi en français qu'en coréen, le premier argument à la place du sujet appartient à la classe sémantique HUMAIN. Pourtant, cet argument est réalisé différemment sur la structure phrastique de deux langues.

En français, le sujet grammatical, non marqué par le cas, accompagne obligatoirement l'article (sauf le nom propre). Le sujet dans le coréen, est marqué par les postpositions nominative (*-i/ga*, *-eseo*), topique (*-eun/neun*)¹⁶¹ ou honorifique (*-kkeseo*), tout en rendant l'accompagnement de l'article facultatif :

- (43) a. (그+민수+변호사)-(가+는) [Discours cité]-고 말했다.
 (geu+Minsu+byeonhosa) (ga+neun) [Discours cité]-go malha-ess-da.
 (lui+Minsu+avocat) (NOM+TOP) [Discours cité]-QT_{DRI} malha-PAS-DEC
 '(Il+Minsu+L'avocat) d dit que [Discours cité]'
- b. 정부-(가+에+서+는) [Discours cité]-고 말했다.
 jeongbu-(ga+eseo+neun) [Discours cité]-go malha-ess-da.

¹⁶¹ Quand le pronom '나(na)' est suivi de la postpositon '-가(ga)', il devient '내(nae)' pour qu'il se combine avec *-ga* en forme de '내가(naega)'. '나는(na-neun)' peut être contracté en '난(nan)'.

gouvernement-(NOM+NOM+TOP) [Discours cité]-QT_{DRI} malha-PAS-DEC.

‘Le gouvernement d dit que [Discours cité]’

- c. 선생님-(께서+께서는) [Discours cité]-고 말씀하셨습니다.

seonsaeng-nim-(kkeseo+kkedeo-neun) [Discours cité]-go malsseumha-sy-oss-da.

professeur-monsieur-(NOM.HON+HON-TOP) [Discours cité]-QT_{DRI} dire.HON-PAS-DEC.

‘Le professeur d dit que [Discours cité]’

La postposition ‘-eseo’ dans (43b) est la marque de sujet qui s’attache au nom d’institution comme *jeongbu* (gouvernement). Le suffixe honorifique ‘-kkeseo’ est employé par le locuteur hiérarchiquement plus bas soit en présence de son interlocuteur (hiérarchiquement plus haut) soit en référence à celui-ci, en étant ajouté au nom ou au pronom à désigner l’interlocuteur. Dans le cas de référence, l’infixe honorifique ‘-시’-(*si* ou *sy*)’ est nécessaire. Le suffixe honorifique est un élément grammatical particulièrement coréen qui est absent en français.

La postposition coréenne du sujet est compatible avec la postposition spécifique à valeur emphatique comme ‘도 (*do*, aussi), 조차 (*jocha*, même), 까지 (*kkaji*, même), 만 (*man*, seul/seulement)’. À celle-ci, correspondent en français l’adverbe (*aussi, même, seul*) ou la tournure emphatique (*c’est qui*).

Le discours avec des incises français exige l’inversion du sujet et du verbe qui n’est pas possible en coréen : cette contrainte est respectée plus en langue écrite qu’en langue parlée :

- (44) a. "C'est un reproche justifié" (dit-il + *il dit).

- b. “날씨가 좋아요.” (그가 말했다 + *말했다 그가).

“nalssi-ga joh-ayo.” (gue-ga malha-ess-da + *malha-ess-da gue-ga)

“temps-NOM être beau-DEC.” (lui-NOM dire-PAS-DEC + *dire-PAS-DEC lui-NOM)

“Il fait beau.” dit-il

Après avoir décrit les premiers arguments dans le DRD et dans le DRI, nous parlons maintenant du prédicat cadratif dont l’introducteur du DR est suivi par le pronom tonique, l’entité nommée ou le GN (aussi en français qu’en coréen) :

- (45) a. (Selon + D’après) (lui + le directeur + Paul + *il + *leur + *le), « [Discours cité] »

- b. (그 + 팀장 + 민수 + *그는 + *그에게 + *그를)-에 (따르면 + 의하면),

[Discours cité].

(geu + timjang + Minsu + *geu-ga + *geu-ege + *gue-leul)-e (ttalemyeon + uihameon),

[Discours cité].

(lui + le chef d’équipe + Minsu + *lui-NOM + * lui-DAT + lui-ACC)-LOC (selon + d’après), [Discours cité].

En coréen, le pronom personnel n’est pas compatible avec l’introducteur (‘-e

ttaleumyeon, -e uihamyeon'), même si cette incompatibilité ne fabrique pas, en principe, des phrases douteuses. Nous voyons là qu'il est question de la fréquence d'une telle occasion dans la langue coréenne :

- c. ?(나+저희+우리)-에 (따르면+의하면), [Discours cité].
 ?(na+jeohui+uli)-e (ttaleumyeon+uihamyeon), [Discours cité].
 ?(moi+nous.HON+nous)-LOC (selon + d'après), [Discours cité].
 '(selon+d'après) moi, [Discours cité].'

Nous concluons le chapitre en résumant ce que nous avons trouvé en ce qui concerne les propriétés morphologique, syntaxique et sémantique de l'introducteur du DR (prédicat d'acte de parole) du français et du coréen. Premièrement, le premier argument – dans les deux langues – doit être Nhum, se trouvant à la position du sujet du DRD et du DRI. Deuxièmement, le Nhum se manifeste : en pronom personnel du sujet, en GN, en entité nommée, en GN incluant l'entité nommée. Troisièmement, le Nhum français (sauf le nom propre), nécessitant la présence de l'article, n'est pas marqué par le cas grammatical. Quatrièmement, le Nhum coréen, dont la présence de l'article est facultative, doit être accompagné avec les postpositions nominative ou topique ou la postposition spécifique à valeur emphatique. Cinquièmement, le sujet du DR coréen doit être suivi de la postposition dont l'omission n'est pas permise. Sixièmement, le DR avec prédicat cadratif tend à placer le pronom personnel tonique ou le GN derrière l'introducteur (aussi en français qu'en coréen), tandis qu'en coréen, le pronom tonique à la première personne n'y est pas très fréquemment présent.

2.3. Le deuxième argument : le discours cité

Nous parlons dans ce chapitre celui qui correspond au deuxième argument de l'introducteur du DR : le discours cité. L'analyse de celui-ci est nécessaire quant à celle des formes que prendrait le Dcité. Cette analyse se déroule différemment selon la circonstance où se trouve le discours cité – tout d'abord, nous en allons voir le DRD et le DRI.

Le DRD donne une forte facilité à l'analyse du discours cité, comme l'interlocuteur – à qui le contenu du discours s'attribue – est marqué par les indices typographiques spécifiques comme les guillemets (« ... » en français) ou les guillemets d'anglais ("..." en coréen), ceux qui se montrent formellement constants dans l'énoncé cité. Pourtant, le DRI ne lui en permet pas, parce que c'est la forme prise par le discours cité par rapport au discours citant, laquelle possède de diverses variations possibles. Nous en donnons un exemple : la reprise. Celle-ci concerne la restructuration ou la reformulation au sein duquel l'indice de distinction est implicite (ou peu explicite) : c'est l'identification qui y compte. Elle est certes complexe comme on a trois

aspects d'analyse qui entrent en ligne de compte.

Nous allons les voir de près comment ils fonctionnent.

Le premier dépend de la variation qui affecte l'agence de l'énoncé cité, comme par exemple ce que nous appelons « paraphrase (Fuchs, 1982) », une restructuration à avoir lieu à travers les mots. Ses exemples sont la phrase passive et la phrase clivée qui, s'agissant d'une transformation syntaxique, dérivent par rapport aux phrases canoniques en structure prédicat-argument dans l'énoncé. Nous nous intéressons à elles en particulier parce que leur même contenu propositionnel est identique entre ces deux formes – ce qui se met en lumière lors de ces restructurations en fonction d'une même phrase canonique, comme dans les exemples suivants ((47) est paraphrase de (46), (47a) pour phrase passive et (47b) pour phrase clivée) :

(46) Énoncé source :

룩은 집을 지었다.

Luc-eun jib-eul ji-eoss-da.

Luc-TOP maison-ACC construire-PAS-DEC.

'Luc a construit la maison.'

(47) Énoncé reprise :

a. 집은 룩에 의해 지어졌다.

jib-eun Luc-e uihae ji-eoji-eojy-eoss-da

maison-TOP Luc-par construire-PASF-PAS-DEC

'La maison a été construite par Luc.'

b. 집을 지은 것은 룩이다.

jib-eul ji-eun geos-eun Luc-i-da

maison-ACC construire-MODIF NG-TOP Luc-COP-DEC

'C'est Luc qui a construit la maison.'

c. 룩에 의해 지어진 것은 집이다.

Luc-e uihae ji-eoji-n geos-eun jib-i-da

Luc-par construire-PASF-MODIF NG-TOP maison-COP-DEC

'C'est la maison qui a été construite par Luc.'

Le deuxième concerne la reformulation : une variation lexicale de l'énoncé cité à travers des mots différents – soit partiellement soit intégralement – tout en y conservant la même signification.

(48) a. Énoncé source : Luc est sûr de Léa.

b. Énoncé reprise : Luc ne doute pas de Léa.

c. Énoncé reprise : Luc est un fait certain pour Léa.

d. Énoncé reprise : Luc ne soulève chez Léa aucun doute. (Milicevic, 2007 : 3)

(49) a. Énoncé source : Qui n'a jamais douté n'est pas pleinement homme.

b. Énoncé reprise : Le doute est constitutif de la condition humaine. (Siouffi et Raemdonck 2007 : 37)

Les exemples (48) sont une série de reformulations lexicales intégrales de l'énoncé source (48a) à (48b) – (48d), paraphrases de façons sémantique, synonymique et hyperonymique, en utilisant des relations lexicales entre les mots. Les exemples 4 sont la reformulation partielle (celle de (49a) à (49b)) dont les deux sont *grosso modo* en relation sémantique à synonymie.

Le troisième s'adresse à la variation prédicative du discours cité dont le comportement dans le DR se montre synthétique. La reformulation de celui-ci a lieu dans le groupe nominal qui fait attribuer deux contenus propositionnels à l'autre (locuteur) – ainsi nous l'appelons « nominalisation » :

- (50) a. Luc a révélé à Léa : « Paul a fait un voyage à Venise. »
b. = Luc a révélé à Léa le voyage que Paul a fait à Venise.
c. = Luc a révélé à Léa le voyage de Paul à Venise. (Mohri, 1994 : 53)
- (51) a. Luc a révélé à Léa : « Cet appareil a une certaine vétusté. »
b. = Luc a révélé à Léa la vétusté qu'a cet appareil.
c. = Luc a révélé à Léa la vétusté de cet appareil. (Mohri, 1994 : 53)

Le discours cité dans l'exemple (50a) est une extraction de la complétive de (50b) : la transformation – déclenchée par le verbe *révéler*¹⁶² – applicable à (50c) qui est une réduction de la relative. Les exemples (51) en sont l'application.

Nous trouvons que cette transformation est également applicable au coréen :

- (52) a. 민수가 “민아가 아프리카 여행을 했어.”라고 말했다.
Minsu-ga “Mina-ga Africa yeohaeng-eul ha-ess-eo.”-lago malha-ess-da
Minsu-NOM Mina-NOM Afrique voyage-ACC faire-PAS-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
‘Minsu a dit : « Mina a fait un voyage en Afrique. »’
- b. = 민수가 민아가 아프리카에서 한 여행에 대해 말했다.
Minsu-ga Mina-ga Africa-eseo ha-n yeohaeng-e daehae malha-ess-da
Minsu-NOM Mina-NOM Afrique-LOC faire-MODIF voyage-OBL dire-PAS-DEC
‘Minsu a dit le voyage dont Mina avait fait en Afrique.’
- c. = 민수가 민아의 아프리카 여행에 대해 말했다.
Minsu-ga Mina-ui Africa yeohaeng-e daehae malha-ess-da
Minsu-NOM Mina-GEN Afrique voyage-OBL dire-PAS-DEC

¹⁶² Il faut souligner pourtant que tous les verbes d'acte de parole ne permettent pas nécessairement telle transformation, comme elle peut glisser à la modification lexicale comme voici (Mohri, 1994 : 54) :

Max a (confié + dévoilé) à Luc un secret important.
≠ Max a (confié + dévoilé) à Luc qu'il a un secret important.

‘Minsu a dit du voyage de Mina en Afrique.’

L'exemple (52b) est la reformulation de (52a) par nominalisation de la subordonnée complétive, alors que l'exemple (52c), également une autre reformulation de (52a), est la réduction nominale de la complétive. Une telle application de la transformation est trouvable dans la plupart des verbes d'acte de parole.

Les exemples suivants sont un cas de la non-extraction de la complétive du fait que le prédicat d'énoncé source est *naktta* (adjectif dont le sens est 'être vétuste/vieux') pour (8b) et celui de l'extraction par nominalisation adjectivale :

(53) a. 민수가 “사진기가 낡았어.”라고 말했다.

Minsu-ga “sajingi-ga nalg-ass-eo.”-lago malha-ess-da.

Minsu-NOM appareil de photo-NOM être vétuste-PAS-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « L'appareil est vétuste. »’

b. = ??민수가 사진기가 지닌 낡음에 대해 말했다.

Minsu-ga sajingi-ga jini-n nalgeum-e daehae malha-ess-da

Minsu-NOM appareil de photo-NOM avoir-MODIF vétusté-OBL dire-PAS-DEC

‘Luc a dit la vétusté dont est l'appareil.’

c. = 민수가 사진기의 낡음에 대해 말했다.

Minsu-ga sajingi-ui nalgeum-e daehae malha-ess-da

Minsu-NOM appareil de photo-GEN vétusté-OBL dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit de la vétusté de l'appareil.’

Nous constatons que « la difficulté ici est d'établir que la construction paraphrastique a comme source deux structures prédicat-argument différentes. La reformulation peut correspondre également à un phrase complexe (Buvet 2012a : 229). » :

(54) a. Énoncé source : *Je m'inquiète car cela fait plusieurs fois que vous avez essayé de m'envoyer un mandat et que je ne reçois rien.*

b. Énoncé reprise : *Il s'inquiète de ne pas avoir reçu des mandats.*

Nous concluons en admettant qu'il est nécessaire mais pas suffisant d'avoir une stratégie lors de la restructuration ou de la mise en relation sémantique – dont le caractère lexical – pour l'énoncé source en fonction de l'énoncé reprise, comme elle accompagne en général un phénomène qui s'appelle 'ellipse' – celui qui fait brouiller l'identification de la structure prédicat-argument dans le discours citant.

3. Discours rapporté et modalité

Nous avons défini la modalité comme la prise en charge par le locuteur du contenu de son discours. Elle est traitée en termes de catégorisation lexico-énonciative, et participe à l'analyse sémantique du DR. La modalisation désigne la façon dont un locuteur manifeste sa subjectivité dans ses discours à travers des mots ou des procédés de rapporter un discours. Ces derniers sont ce qu'on appelle des « modalisateurs ».

Le fonctionnement modalisateur du DR concerne les deux points de vue : celui du locuteur citant et celui du locuteur cité. Leur propre subjectivité peut intervenir aux trois niveaux : celui du prédicat, des arguments et du DR. Ainsi le modalisateur peut être soit intrinsèque soit extrinsèque. La modalité peut aussi impliquer – ce que nous nommons modalité « interindividuelle » – ou non un interlocuteur – modalité « subjective ».

En rappelant que nos analyses du fonctionnement modalisateur du DR ont été menées dans ces cadres mentionnés ci-dessus, nous allons préciser notre analyse de la modalité et du DR en termes de l'approche comparative.

3.1. Modalité et introducteur du discours rapporté

La modalité des introducteurs du DR dénonce très souvent le point de vue du locuteur citant, la façon dont il s'approprie le discours cité. En effet, lorsque le locuteur citant reproduit les propos énoncés du locuteur cité, il peut choisir le prédicat susceptible d'introduction du DR, selon son intention. Fréquemment, il peut porter son choix sur des prédicats peu marqués, qui n'évoquent que la réalisation d'un acte verbal comme *dire*. Il se peut aussi qu'il utilise des prédicats plus spécifiques. Nous commençons l'explication d'abord sur des prédicats renseignant sur les attitudes communicatives du locuteur d'origine. :

- (55) a. 그가 “나는 도둑이 아니야.”라고 말을 더듬거렸다.
geu-ga “na-neun doduk-i ani-ya.”-lago **mal-eul deodeumgeoly-eoss-da.**
lui-NOM je-TOP voleur-NOM ne pas être-DEC-QT_{DRD} **parole-ACC bégayer-PAS-DEC**
'« Je ne suis pas voleur », a-t-il bégayé.'
- b. 막스가 할 수 있다고 중얼거렸다.
Max-ga ha-l su iss-da-go **jungeolgeoly-eoss-da.**
Max-NOM faire-FUT pouvoir-DEC-QT_{DRI} **grommeler-PAS-DEC**
'Lia a grommé qu'elle a pu le faire.'
- c. 그는 군복무를 마쳤다고 덧붙였다.
geu-neun gun-bogmu-leul machy-eoss-da-go **deosbuty-eoss-da**

lui-TOP militaire-service-ACC accomplir-PAS-DEC-QT_{DRI} **ajouter-PAS-DEC**
 ‘Il **a ajouté** avoir fait son service militaire.’

Le locuteur citant de (55a) spécifie le mode de réalisation phonatoire de l'énoncé, autrement dit le mode de parler avec difficulté en répétant une syllabe plusieurs fois de suite par l'introducteur *mal-eul deodeumgeoli-da* (bégayer). Ensuite, le locuteur citant du (55b) décrit le mode de réalisation articulatoire de l'énoncé du locuteur cité - concrètement le mode parler à voix basse - par l'introducteur *jungeolgeoli-da* (grommeler). Enfin, dans l'exemple (55c), il spécifie le déroulement du dialogue par l'introducteur *deosbut-ida* (*ajouter*).

Les exemples suivants ont des prédicats plus spécifiques renseignant sur l'acte énonciatif qu'a produit le locuteur cité. :

- (56) a. 막스는 그에게 시간을 지켜달라고 **당부했다**.
 Max-neun geu-ege sigan-eul jiky-eodalla-go **dangbuha-ess-da**.
 Max-TOP lui-DAT horaire-ACC respecter-AUX-QT **demander-PAS-DET**
 ‘Max lui **ai demandé** d’être à l’heure.’
- b. 경찰은 그에게 프랑스를 떠나라고 **명령했다**.
 gyeongchal-eun geu-ege France-leul tteona-la-go **myeonglyeongha-ess-da**
 police-TOP lui-DAT France-ACC quitter-IMF-QT **ordonner-PAS-DEC**
 ‘La police lui **a ordonné** de quitter la France.’

Dans ces exemples, les introducteurs *dangbuha-da* (*demander*) et *myeonglyeongha-da* (*ordonner*) correspondent respectivement à des prédicats caractérisés par la classes sémantique PAROLE_DEMANDE et PAROLE_INJONCTION. La première permet au locuteur d'indiquer à l'interlocuteur ce qu'on désire obtenir de lui, la deuxième permettant au locuteur d'imposer à l'interlocuteur un acte par son autorité.

Il y a des prédicats spécifiques ou même sur le contenu de l'énoncé rapporté. :

- (57) a. 막스는 룩이 경기에서 이겼다고 **밝혔다**.
 Max-neun Luc-i gyeonggi-eseo igy-eoss-da-go **balghy-eoss-da**
 Max-TOP Luc-NOM course-LOC gagner-PAS-DEC-QT_{DRI} **révéler-PAS-DEC**
 ‘Max **a révélé** que Luc a gagné la course.’
- b. 막스는 룩이 경기에서 이겼다고 **우겼다**.
 Max-neun Luc-i gyeonggi-eseo igy-eoss-da-go **ugy-eoss-da**
 Max-TOP Luc-NOM course-LOC gagner-PAS-DEC- QT_{DRI} **prétendre-PAS-DEC**
 ‘Max **prétendait** que Luc aurait gagné la course.’

Dans l'exemple (57a), le locuteur citant partage la certitude du locuteur cité. Par contre, dans l'exemple (57b), le locuteur cité pense que l'énoncé source est vrai, mais le locuteur citant pense qu'il est faux.

Après avoir observé les cas d'exemple où l'on peut expliquer comment les emplois prédicatifs participent à la modalité, il faut les classes sémantiques qui les caractérisent. Elles ont fait l'objet d'une première catégorisation notionnelle. Nous rappelons une première approche où nous les avons déjà distinguées en trois grands groupes. :

1. Les prédicats peu marqués de la perspective du locuteur citant : *dire*, en coréen *malha-da* ou *mal-eul ha-da*.
2. Les prédicats marqués de la perspective du locuteur citant sur le « mode d'énonciation¹⁶³ ».
 - a. Les prédicats marqués les attitudes communicatives concernant le locuteur d'origine – celles qui se consistent en parole d'activité et en déroulement du dialogue.
 - (i) Prédicats phonatoires : *mal-eul deodeumgeoli-da* (*bafouiller/bégayer*)
 - (ii) Prédicats articulatoires : *jungeolgeoli-da* (*murmurer/grommeler*)
 - (iii) Prédicats progressifs du discours : *deosbut-ida* (*ajouter/rajouter*), *mal-eul is-da* (*reprendre*)
 - b. Les prédicats marqués des actes énonciatifs concernant l' « acte performatif (Austin 1962) »¹⁶⁴ :
 - ACCORD, ANNONCE, AUTORISATION, AVERTISSEMENT, DÉCLARATION, DÉFENSE, DEMANDE, DÉSACCORD, ENGAGEMENT, EXPLICATION, INJONCTION, INTERPELLATION, INTERROGATION, LOUANGE, MOQUERIE, RÉPONSE, SALUTATION (FÉLICITATION, REMERCIEMENT, EXCUSE, ENCOURAGEMENT), SUGESSTION, REPROCHE.
3. Les prédicats marqués de la perspective du locuteur citant sur le contenu de l'énoncé d'origine
 - a. Les prédicats qui présupposant le VRAI du discours cité : *balghi-da/pogloha-da* (*révéler/dévoiler*)
 - b. Les prédicats qui présupposant le FAUX du discours cité : *ugi-da* (*prétendre*)

Nous expliquons une classe sémantique particulière du coréen : PAROLE_RESPECT. Ses prédicats tendent à marquer la perspective respectueuse du locuteur citant sur le sujet ou l'interlocuteur. Ils s'expriment en deux formes principales : 1) en forme de respect pour le sujet ; 2) en forme de respect pour l'interlocuteur (cf. Chapitre 2 § 1.2.3.).

- (58) a. 할아버지께서 나에게 열심히 공부하라고 말씀하셨다.
 halabeoji-kkeseo na-ege yeolsimhi gongbuha-la-go **malsseumha-sy-eoss-da**.

¹⁶³ Le « mode d'énonciation », le terme est proposé par Charaudeau (1992 : 625), se définit : « Le "mode d'énonciation" d'origine peut être décrit pour rapporter le mode de prise en parole qui caractérise l'attitude communicative du locuteur d'origine [...] ou pour rapporter l'acte énonciatif qu'a produit le locuteur d'origine à travers l'emploi de telle ou telle modalité [...] ». »

¹⁶⁴ Nous ne présentons ici que les sous-classes sémantiques de ces prédicats par manque de place. Pour chercher les prédicats qui leur correspondent, voir les chapitres 5 et 6 (en particulier la section 1.1.3).

grand-père-NOM moi-DAT.HON dur travailler-IMF-QT_{DRI} **dire.HON-HON-PAS-DEC**

‘Le grand-père **a dit** qu’il me fallait beaucoup travailler.’

Le locuteur citant exprime le respect face à locuteur cité *halabeoji* (grand-père) par l’introducteur honorifique *malsseumha-da*.

b. 민수는 선생님께 시험이 언제냐고 여쭙었다.

Minsu-neun seonsaeng-nim-kke siheom-i eonje-nya-go **yeojju-eoss-da**.

Minsu-TOP professeur-HON-DAT.HON examen-NOM quand-INTER-QT **demander.HON-PAS-DET**

‘Minsu **a demandé** au professeur quand l’examen aura lieu.’

L’introducteur *yeojju-da* (forme honorifique du verbe *mud-da*) manifeste le respect du locuteur citant pour l’interlocuteur *seonsaeng-nim* (professeur.HON).

Lorsque l’introducteur du DR est le nom prédicatif, les verbes support honorifiques *deuri-da* (faire.HON) et *oli-da* (faire.HON) peuvent remplacer fréquemment la place combinatoire de *ha-da* (faire) :

(59) (보고+인사)-를 (하다+드리다+올리다)

(bogo+insa)-leul (ha-da+deuri-da+oli-da)

(rapport+salutation)-ACC (faire+faire.HON+faire.HON)

‘faire un rapport + saluer’

Nous remarquons que l’interprétation d’un DR est uniquement fondée sur les propriétés sémantiques des introducteurs, elle repose également sur des facteurs énonciatifs. Ainsi la modalité a besoin d’un traitement en termes de catégorisation lexico-énonciative. Nous en expliquons par les deux cas.

Le premier est la modalité élocutive en tant que description subjective du point de vue énonciatif. Elle concerne aussi bien le locuteur cité (60a) que le locuteur citant (60b). :

(60) a. 막스는 모든 것이 잘못되어 간다고 툭툭거렸다.

Max-neun modeun geos-i jalmosdoeeo ga-n-da-go **tultulgeoly-oess-da**.

Max-NOM tout chose-NOM aller mal-PRS-DEC-QT_{DRI} **bougonner-PAS-DEC**

‘Max **a bougonné** que tout va mal’

b. 막스는 출장을 다녀와야 한다고 핑계를 댔다.

Max-neun chuljang-eul danyeow-aya ha-n-da-go **pinggye-leul dae-ss-da**.

Max-NOM voyage d’affaires-ACC revenir-devoir-PRS-DEC-QT_{DRI} **prétexte-ACC donner-PAS-DEC**

‘Max **a prétexté** qu’il avait un voyage d’affaires.’

Le verbe *tultulgeoli-da* (bougonner) de (60a) correspond à des prédicats caractérisés par la classe sémantique PAROLE_DÉSAGRÉMENT, celle qui est acte de parole pour manifester la mauvaise humeur du locuteur cité par point de vue du locuteur citant. Le nom prédicatif *pinggye* (prétexte/excuse) de (60b), qui combine avec le verbe support *dae-da*, appartient à la classe sémantique PAROLE_FAUX. Cette classe présuppose que le discours cité est donné pour fausse par le locuteur citant.

Il faut rappeler que les introducteurs de (58) et de (59) puissent marquer la modalité élocutive comme description subjective, comme eux aussi permettent au Lcitant d'exprimer le respect pour le Lcité (ou le destinataire).

Le deuxième cas est la modalité allocutive en tant que description interindividuelle dont les exemples sont les verbes *teoleonoh-da* (avouer) et *myeonglyeongha-da* (ordonner) de (56a) et de (56b). Ils demandent des introducteurs (*na-ege* (me), *geu-ege* (lui)). Cette modalité ne concerne que le locuteur du discours cité.

Avec la modalité d'introducteur marquée par les prédicats verbal et nominal, nous étudions maintenant celle qui est marquée par l'adverbe ou le syntagme prépositionnel composant le discours citant. L'adverbe est le plus souvent suivi par le verbe neutre *dire*, tout en accueillant d'autres verbes comme par exemple : « *J'en ferai peu d'usage* », *répondit-il arrogamment/avec arrogance*. L'adverbe *arrogamment* et le syntagme prépositionnel *avec arrogance* – catégorisés comme descriptions descriptives – facilite le marquage d'une attitude du locuteur d'origine, interprétée par le point de vue du rapporteur. Une telle combinaison entre l'adverbe et l'introducteur a lieu aussi en français qu'en coréen – comme l'indique la traduction coréenne de *répondit-il arrogamment* à *geomanhage* (arrogamment) *daedabhada* (répondre). Nous présentons une liste brève d'adverbes coréens qui participent à cette combinaison :

거만하게 (*geomanhage*, arrogamment), 과감하게 (*gwagamhage*, hardiment), 오만하게 (*omanhage*, arrogamment), 겸손하게 (*gyeomsonhage*, modestement), 무례하게 (*mulyehage*, impoliment), 명쾌하게 (*myeongkwaehage*, nettement), 건방지게 (*geonbangjige*, arrogamment), 단호하게 (*danhohage*, hardiment), 부드럽게 (*budeuleobge*, doucement), 대담하게 (*daedamhage*, hardiment), 소심하게 (*sosimhage*, timidement), 크게 (*keuge*, à haute voix), 작게 (*jagge*, à basse voix), etc.

La modalité peut être marquée ou bien par le semi-auxiliaire comme *devoir*, :

(61) a. « *Il faut saisir ces choses au moment où elles font encore plaisir* » devrait-il dire plus tard à André Maurois. (contrepoin.org 28/12/2014)

Ou bien par les valeurs du temps verbal au niveau morphologique. :

b. Nicollin, lui, dira que « *ce n'est pas parce qu'il s'assoit sur une glacière que c'est un*

sorcier. » (francefootball.fr 16/11/2016)

Le semi-auxiliaire *devoir* de (61a) manifeste une probabilité et/ou une nécessité et le verbe au futur *dira* de (61b) une probabilité. Les deux concernent les descriptions subjectives au point de vue du locuteur citant.

En coréen, le point de vue du locuteur citant peut manifester la valeur modale par des tournures adjectivales et verbales, :

(62) a. 민수는 “아니요.”라고 대답할 것이다.

Minsu-neun “ani-yo.”-lago daedabha-**l geos-i-da**.

Minsu-TOP non-DEC-QT répondre-FUT NG-COP-DEC

‘Je crois que Minsu aura répondu « non ».’

b. 민수는 “아니요.”라고 대답할 것 같다.

Minsu-neun “ani-yo.”-lago daedabha-**l geos-gat-da**.

Minsu-TOP non-QT répondre-FUT NG-sembler-DEC

‘J’ai l’impression que Minsu répondait « non ».’

Les tournures ‘-*l geosida*’ de (62a) et ‘-*l geo gatda*’ de (62b) expriment la supposition subjective du locuteur citant. Elle correspond ainsi à la modalité subjective.

Nous concluons ce chapitre en constatant que la modalité en fonction énonciative est spécifiée par les emplois des introducteurs rattachés à la catégorie DESCRIPTION SUBJECTIVE ou DESCRIPTION INTERINDIVIDUELLE.

3.2. Modalité et premier argument

Le locuteur citant peut manifester sa subjectivité par rapport au locuteur cité, laquelle peut être neutre soit positive soit négative selon l’expression du locuteur cité. Nous nous intéressons à certains aspects de la subjectivité du sujet parlant telle qu’elle se manifeste au niveau du lexique. Dans ce sens, par subjectivité, nous entendons l’ensemble des opinions, des évaluations du locuteur citant inclus dans la structure sémantique des lexèmes. Donc, il y a un rapport étroit entre la modalité et le domaine sémantique du Nhum.

Regardons les deux exemples dont le Lcité est « Un égyptien de 29 ans, Abdallah El-Hamahmy », extraits d’un article de presse qui est publié au 7 février 2017, intitulé *Attaque du Louvre* :

(63) a. (Le terroriste du Louvre + L’assaillant + L’auteur de l’attaque du Louvre) dit « avoir voulu venger les Syriens ».

b. (L’homme + Abdallah El-Hamahmy + L’égyptien de 29ans + II) dit « avoir voulu

venger les Syriens ».

Les lexiques dans (1a) comme *terroriste*, *assaillant* et *auteur* sont tenus à exprimer la subjectivité du rapporteur face à Abdallah El-Hamahmy. Ils ont une propriété morale négative. Pourtant, les lexiques neutres de (1b) *homme*, *égyptien* et *Il* n'expriment pas la subjectivité du locuteur rapportant. Ils sont neutres. Ces comportements de la manifestation de subjectivité sont observés aussi dans le français que dans le coréen. Nous y voyons que le Nhum qui exprime la subjectivité du locuteur citant appartient à la classe sémantique HUMAIN de propriété.

Nous rappelons que la classe sémantique HUMAIN de propriété du français et du coréen se divise en deux (positive et négative) :

A. SUBJECTIVITÉ NÉGATIVE

- humain de propriété_négative
 - humain de propriété_négative_physique :
맹인(*maengin*, aveugle), 귀머거리(*guimeogeoli*, sourde), 병어리(*beogeoli*, sourd-muet), 절름발이(*jeolleumbali*, boiteux), 앓은뱅이(*anjeunbaengi*, cul-de-jatte), 애꾸눈(*aekkunun*, borgne), 외팔이(*oepali*, manchot), 외다리(*oedali*, unijambiste), 난쟁이(*nanjaengi*, nain), 장애인(*jangaein*, handicapé), 병신(*byeongsin*, estropié), 곰보(*gombo*, personne au visage variolé), 언챙이(*eonchaenhi*, bec-de-lièvre)
 - humain de propriété_négative_mentale :
바보(*babo*, idiot), 멍청이(*meongcheongi*, idiot), 얼간이(*eolgani*, imbécile), 정신박약아(*jeongsinbagyaga*, arriéré), 정신병자(*jeongsinbyeongja*, fou), 백치(*baegchi*, idiot), 천치(*cheonchi*, idiot), 광인(*gwangin*, fou), 미치광이(*michigwangi*, fou).
 - humain de propriété_négative_morale :
거짓말쟁이(*geojismaljaengi*, menteur), 사기꾼(*sagikkun*, escroc), 도둑(*dodug*, voleur), 도둑놈(*dodugnom*, voleur), 양치(*yamche*, égoïste), 기회주의자(*gihoejuuija*, opportuniste), 독설가(*dogseolga*, vitupérateur)
- humain d'action
 - humain d'action_négative :
살인자(*salinja*, assassin), 밀고자(*milgoja*, délateur), 배신자(*baesinja*, traître), 매국노(*maegugno*, traître national), 전과자(*jeongwaja*, récidiviste)
- humain de rôle
 - humain de rôle_antisocial :
도둑(*dodug*, voleur), 강도(*gangdo*, bandit), 소매치기(*somaechigi*, pickpocket), 폭력배(*poglyeogbae*, voyou, loubard), 사기꾼(*sagikkun*, escroc), 깡패(*kkangpae*, gouape), 양아치(*yangachi*, racaille), 불량배(*bullyangbae*, voyou), 거지(*geoji*, mendiant),

견달(*geondal*, vaurien), 청부살인업자(*cheongbusalineobja*, tueur professionnel)

B. SUBJECTIVITÉ POSITIVE

- humain de propriété_positive
 - humain de propriété_positive_physique :
미인(*miin*, belle), 미녀(*miny eo*, belle), 미남(*minam*, beau)
 - humain de propriété_positive_mentale :
천재(*cheonjae*, genie), 수재(*sujae*, prodige), 재주꾼(*jaejukkun*, talent), 도사(*dosa*, crack),
현자(*hyeonja*, sage)
 - humain de propriété_positive_morale :
신사(*sinsa*, gentilhomme), 요조숙녀(*yojosugnyeo*, femme modeste et vertueuse)

Les vocabulaires du domaine d’<humain de propriété négative> sont porteurs d’une modalité_subjektive_négative, alors que les vocabulaires du domaine d’<humain de propriété positive> sont porteurs d’une modalité_subjektive_positive.

La modalité du sens intrinsèque tend à se manifester par la combinaison du modificateur avec le vocabulaire neutre, comme par exemple l’adjectif qualificatif comme *belle*, *bon*, *mauvais*, *etc.* que l’on emploie pour décrire une personne en particulier. Les adjectifs entre les deux langues se différencie cependant typologiquement, puisque l’adjectif français s’identifie au type nominal tandis que l’adjectif coréen au type verbal. L’adjectif coréen est un mot que l’on place obligatoirement devant le nom pour lui ajouter une qualité. Comme son nom l’indique, il ne varie en aucune manière, ni au nombre ni au genre du nom auquel il est joint. Il peut aussi se manifester en forme fléchie lorsque sa racine est combinée avec le suffixe déterminant (‘-ㄴ(*n*), -는(*neun*), -던(*deon*), -르(*l*)’), pour exprimer le temps ou la modalité (Nam Gishim, 2001 : 138). Prenons un exemple. L’adjectif ‘신중하다(*sinjunghada*, « être prudent »)’ est modifié en forme fléchie ‘신중한(*sijunghan*)’ quand sa racine ‘신중하(*sinjungha*)-’ se combine avec le suffixe déterminant ‘-ㄴ(*n*)’ :

(64) Nhum avec un adjectif

신중한 사람 + 아름다운 부인 + 짓궂은 아이
sinjungha-n saram + areumda-un buin + jisguj-eun ai
être prudent-MODIF personne + être belle-MODIF femme + être malin-MODIF enfant
‘L’homme prudent + La belle femme + L’enfant malin’

Dans cet exemple, le locuteur citant exprime les appréciations soit positive soit négative par la combinaison entre les vocabulaires 사람(*saram*, personne), 부인(*buin*, femme), 아이(*ai*, enfant)’ et les adjectifs ‘신중하다(*sinjunghada*, être prudent), 아름답다(*areumdabda*, être

belle), 짓궂다(*jisgujda*, être malin)’.

En coréen, le modificateur peut également être une proposition relative à transformation d’un verbe ou d’un adjectif en déterminant. :

(65) Nhum avec une proposition relative

a. {매년 선행을 베풀어 온} 김 씨

{mae-nyeon seonhaeng-eul bepul-eo on} Kim ssi

{chaque-année bien-ACC pratiquer-CONJ AUX.MODIF} Kim monsieur

‘M. Kim qui participe le bien chaque année.’

b. {권력남용과 부패 스캔들의 중심에 있는} 최순실

{gwonryeonamyoung-gwa bupae seukaendeul-ui jungsim-e iss-neun} Choi Soon-Sil

{trafic d’influence-COM corruption scandale-GEN centre-LOC être-MODIF} Choi Soon-Sil

‘Choi Soon-Sil, qui est au centre de scandale de corruption et de trafic d’influence’

Syntaxiquement, ces exemples coréens mettent la proposition déterminative à gauche du Nhum tandis que leurs traductions françaises posent la proposition relative à droite du Nhum. Les deux langues sont encore plus distinguées par la possession du pronom relatif comme *que, qui, dont* (français) ou *non* (coréen). Pragmatiquement, le rapporteur de (65a) exprime la modalité *subjective positive* en attachant la proposition déterminative positive ‘매년 선행을 베풀어 온(qui participe le bien chaque année)’ au locuteur cité ‘김 씨(*kimssi*, M. Kim)’, tandis que le locuteur citant exprime la subjectivité négative face à Choi Soon-Sil en composant la proposition déterminative avec les lexiques à sens négatif comme ‘권력남용(*gwonryeonamyoung*, trafic d’influence)’ et ‘부패 스캔들(*bupae seukaendeul*, scandale de corruption)’.

L’expression du locuteur peut se manifester par l’apposition « Nhum, Nhum ». Le segment placé se rattache à un Nhum auquel elle apporte un complément d’information sur une qualité ou sur la nature. En français, souvent l’apposition est détachée du Nhum auquel elle se rapporte, soit elle en est séparée par des virgules. Le premier de deux Nhum est déterminé par le second. En coréen, l’ordre de telle détermination entre eux (qui souvent ne sont pas marqués par virgule – pourtant cette absence n’est pas obligatoire) est inversé :

(66) Nhum, Nhum

a. 기부천사 김철기 씨

gibu-cheonsa Kim Cheol-Ki ssi

donation-ange Kim Cheol-Ki monsieur

‘M. Kim Cheol-Ki, un ange du don’

b. 연쇄살인범 유명철

yeonswae-salinbeom Yoo Young-Cheol
en série-tueur Yoo Young-Cheol
 ‘Yoo Young-Cheol, un tueur en série’

Et ces exemples sont ainsi paraphrasés :

(67) Nhum qui est Nhum

a. 기부천사인 김철기 씨

gibu-cheonsa-i-n Kim Cheol-Ki ssi

donation-ange-COP-SD Kim Cheol-Ki monsieur

‘M. Kim Cheol-Ki qui est un ange du don’

b. 연쇄살인범인 유영철

yeonswae-salinbeom-i-n Yoo Young-Cheol

en série-tueur-COP-SD Yoo Young-Cheol

‘Yoo Young-Cheol qui est un tueur en série’

Le Nhum des (66a) et (67a) ‘*gibu-cheonsa* (ange du don)’ est porteur d’une modalité_subjektive_positive, tandis que le Nhum des (66b) et (67b) ‘*yeonswae-salinbeom* (tueur en série)’ est porteur d’une modalité_subjektive_négative.

Le modificateur français s’identifie au syntagme prépositionnel comme *sous le feu des attaques de l’UMP* dans *Christiane Taubira sous le feu des attaques de l’UMP*, alors que le modificateur à syntagme prépositionnel n’est pas présent dans le coréen qui possède la postposition, non la préposition.

Résumons maintenant ce que nous avons trouvé en ce qui concerne les comportements de manifestation de la subjectivité du Lcitant par rapport au Lcité en français et en coréen. C’est que le rapporteur y mène l’intervention à l’expression du Lcitant à deux façons. La première est que, comme les attitudes émotionnelles ou évaluatives du Lcitant peuvent intervenir au lexique, le Nhum manifeste l’intervention du Lcitant à l’aide du sens intrinsèque. C’est particulièrement le cas du vocabulaire HUMAIN dans lequel on met la valeur diverse comme neutre, positive ou négative, comme par exemple celui de la classe sémantique ‘humain de propriété’ dont le vocabulaire est qualifié soit positif soit négatif. La deuxième est que le modificateur peut exprimer la subjectivité du rapporteur par la combinaison avec un vocabulaire neutre. C’est là où les comportements de combinaison entre les deux langues s’opposent comme voici :

Modifieur	Français	Coréen
Adjectif	ADJ + Nhum ou Nhum + ADJ	ADJ-SD + Nhum
Proposition	Nhum + (,) + qui + Proposition	Proposition-SD + Nhum
Apposition (GN)	Nhum, Nhum=Modifieur	Nhum=Modifieur (,) Nhum

Tableau 35 : Construction du Nhum avec des différents modifieurs en français et en coréen

Ce tableau comparatif montre quelles propriétés morphologique et syntaxique prennent les constructions du Nhum du français et celles du coréen, en même temps qu'elles tendent toutes à manifester la subjectivité du rapporteur selon le sens lexical qui compose du modificateur affecté. Nous constatons donc que le nom HUMAIN et l'adjectif peuvent être qualifiés en marque de la modalité du DR.

3.3. Modalité et deuxième argument

Le deuxième argument permet tant au point de vue du locuteur citant qu'à celui du locuteur cité de l'intervenir. Par contre, le premier argument et l'introducteur du DR n'acceptent que le point de vue du locuteur citant. Nous étudierons cette intervention en commençant par le point de vue du Lcité.

3.3.1. Au point de vue du locuteur cité

L'intervention par point de vue du locuteur cité a lieu dans l'énoncé-source avant être rapporté par le locuteur citant. La prise de celui-ci va renommer cet énoncé « le deuxième argument » dès qu'il se trouve dans l'énoncé repris (ou rapporté).

Le deuxième argument, aussi pour le DRD français que pour celui du coréen, joue les deux rôles suivants majeurs : d'être un énoncé syntaxiquement autonome et une marque de la situation d'énonciation, principalement par sa mise en guillemets. Il se montre modalité d'énonciation par laquelle le locuteur cité peut maintenir dans une phrase où il s'est trouvé la forme d'origine de sa propre phrase – déclarative, exclamative, impérative, interrogative, etc. Ces types de phrase se manifestent par signes de ponctuation aussi repris (cf. Chapitre 8).

Le deuxième argument cherche à exprimer les modalités élocutive et allocutive par la sémantique des lexiques. Nous en expliquons par les exemples suivants (dont la modalité élocutive) :

- (68) a. Bernard Tapie : « *Je regrette d'avoir accepté l'arbitrage, [...]* » (lemonde.fr 29/11/2013)
 b. "*Je suis enchanté de rejoindre Manchester United et que cela coupe les récentes spéculations. [...]*", a dit Zaha sur le site officiel du club londonien. (eurosport.fr 25/01/2013)

Le verbe *regretter* (68a) et l'adjectif *enchanté* (68b) sont des expressions affectives à modalité élocutive en tant que description subjective, comme le verbe manifeste une polarité négative, tandis que l'adjectif une polarité positive. À ces modalisateurs subjectifs s'ajoutent les noms affectifs comme *joie, tristesse, amour, etc.*

Ces observations du français sont applicables au coréen sans poser un problème :

- (69) 그는 “대통령으로부터 축하전화를 받아 정말 기뻐어요.”라고 말했다.
 geu-neun “daetonglyeong-eulobuteo chugha-jeonhwa-leul bad-a jeongmal **gippe-oss-eoyo**”-lago malha-ess-da.
 lui-TOP président-ALL félicitation-appel-ACC recevoir-CONJ **très être heureux-PAS-DEC-QT_{DRD}** dire-PAS-DEC.
 ‘Il a dit : « *J’étais très heureux d’avoir reçu un coup d’appel du président pour me féliciter.* »’

L'adjectif *gippe-da* (être heureux) tend à manifester AFFECT positif – la modalité subjective qui possède aussi les noms et les verbes correspondants. Il est notable que cette modalité se forme en expressions interjectives dans les deux langues :

- 아쁠싸! (*appulssa*, Zut !/Mince alors !), 아이고! (*aigo*, Oh! Mon dieu !), 야호 (*yaho*, Youpi ! /Tralala !), 어머니! (*eomeona*, Oh ! Mon Dieu !), 저런 (*jeoleon*, Tiens !), 제길! (*jegil*, Zut !)...

Le lexique de l'AFFECT n'est pas unique moyen de faire manifester les modalisateurs subjectifs – le lexique de l'APPRECIATION le permettent aussi, exprimant des jugements ou des évaluations d'un sujet parlant :

- 선호하다 (*seonhoha-da*, préférer), 싫다 (*silh-da*, détester), 이상하다 (*isangh-da*, bizarre), 크다 (*keu-da*, grand), 자연스럽게 (*jayeonseuleob-ge*, naturellement), 넓게 (*neolb-ge*, largement), etc.

Nous remarquons qu'il y a des modalisateurs de logique modale¹⁶⁵ dont les types sont : aléthique, déontique, épistémique et boulique. S'ensuivent les exemples du français :

- (70) « **Il ne faut pas** faire [du Bataclan] un mausolée. Ni un lieu de pèlerinage. Du reste, personne ne le réclame. » « **Il est nécessaire** de revoir les portes ouvertes. Les équipes

¹⁶⁵ Selon Parret (1976) et Le Querler (1996), la logique modale s'exprime en modalités suivantes : 1) Modalités aléthiques, qui concernent les valeurs « nécessaire », « impossible », « possible », « contingent » ; 2) Modalités déontiques, qui concernent les valeurs « obligatoires », « interdit », « permit », « facultatif » ; 3) Modalités épistémiques, qui concernent les valeurs « certain », « exclu », « plausible », « contestable » ; 4) Modalité bouliques, qui concernent les valeurs de la « volonté » du locuteur.

veulent une reconstruction, les artistes aussi. [...] Mais ce sera un long chemin de croix », avance Jules Frutos. (lemonde.fr 02/12/2015)

Les deux constructions impersonnelles « *Il ne faut pas* » et « *Il est nécessaire* » permettent au Lcité (« Jules Frutos ») de dénoter les valeurs ‘interdit’ et ‘nécessaire’. Le verbe modal *vouloir* l’aide à manifester la « volonté (une attitude psychologique du Lcité) ». « *Sera* », la forme future simple du verbe *être* tend à exprimer la modalité épistémique pour la part du Lcitant.

Les modalisateurs de logique modale (en tant que description subjective) coréens sont aussi nombreux que ceux du français (J.-Y. Park 2004, J.-H. Eom 1990, G.-H. Jang 1985) :

- Semi-auxiliaires : ‘-어야 하다 (-eoya hada)’, (devoir, il faut), ‘-고/는가/인가/을까 싶다 (-go/neunga/inga/eulka/ sipda)’ (vouloir), ‘-ㄴ/ㄹ 성싶- (-n/l seongsip-)’ (avoir l’air, sembler, paraître), ‘-은가/는가/나/을까 보다 (eunga/neunga/na/eulka boda)’, (craindre, espérer), ‘-ㄴ/ㄹ 듯하- (-n/l deus ha-)’ (avoir l’air, sembler, paraître), etc.
- Suffixes flexionnels préfixaux : ‘-겠- (-gess-)', ‘-더- (-deo-)', ‘-리- (-li-)', etc.
- Suffixes flexionnels terminatifs : ‘-구나 (-guna)’, ‘-네 (-ne)’, etc.
- Tournures : ‘-ㄴ 수 있- (-l su iss-)' (pouvoir, il est possible), ‘-ㄴ/ㄹ 것 같- (-n/l geos gat-)' (avoir l’air, sembler, paraître), etc.

Nous allons maintenant étudier la modalité allocutive. Elle tend à se manifester par le locuteur cité, à l’aide des pronoms personnels à la deuxième personne (*tu, te, vous*), des formes toniques à la deuxième personne (*toi, vous*) et des adjectifs possessifs à la deuxième personne (*ton, ta, tes, votre, vos*) dont les exemples sont ainsi :

- (71) a. Elle nous assure : « **Vous** aurez moins de travail. »
 b. Il leur déclare : « Je **vous** aimerais toujours. »
 c. Il dit : « Rentrez chez **toi**. »
 d. « Cette diversité de **vos** origines, de **vos** religions, de **vos** orientations sexuelles, je veux la respecter, il ne faut ni la nier, ni la combattre », a-t-il affirmé sous les applaudissements. (lefigaro.fr 30/10/2016)

Ces éléments français possèdent aussi leurs correspondants coréens : 너 (*neo*, toi), 너희들 (*neohi-deul*, toi-PL), 당신 (*dangsin*, vous), 당신들 (*dangsin-deul*, vous-PL), 자네 (*jane*, vous-HON). Ceux-ci, pour se fonctionner bien dans la phrase, sont structurés ou non (comme leur omission étant possible) avec les postpositions nominative (*-i* ou *-ga*), accusative (*-eul* ou *-leul*), dative (*-ege*) et génitive (*-ui*) :

- (72) a. 그가 민수에게 “다 당신 덕분이에요.”라고 말했다.
 geu-ga Minsu-ege “da dangsin deogbun-i-eyo.”-lago malha-ess-da.
 lui-NOM Minsu-DAT tout vous grâce-COP-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC.

‘Il a dit à Minsu : « Tous ça, c’est grâce à vous. »

b. 민수는 민아에게 “너는 참 착하구나!”라고 말했다.

Minsu-neun Mina-ege “neo-neun cham chagha-guna!”-lago malha-ess-da.

Minsu-TOP Mina-DAT toi-TOP très être bon-EXHOR-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit à Mina : « Tu es très gentille. »

Avec ces expressions à la deuxième personne correspondent le nombre de marqueurs à modalité allocutive pour le discours cité du DRD : appellatif, expression interjective, interjection, types de phrase, interrogatif et suffixe terminal, etc.

Nous commençons par l’appellatif. Perret (1970) le définit une « interpellation directe d’une personne dans l’acte allocutif », comme par exemple les titres (*monsieur, mon général*), les termes de relation (*camarade*), de parenté (*fillette*), ou « termes à désigner un être ». Charaudeau (1992 : 579-581) le traite comme des termes d’identification, en proposant leurs regroupement systématiques (voir Chapitre 5 § 3.1.3.). Voici ses exemples :

(73) a. Quand Hollande reprend : « Tout va très bien, **Madame la Marquise** » (lefigaro.fr 20/07/2015)

b. 민수가 한 여자에게 “저기요, 잠깐만요!”라고 말했다.

Minsu-ga han yeoja-ege “jeogi-yo, jamkkan-man-yo!”-lago malha-ess-da.

Minsu-NOM DET femme-DAT **APL-DEC** un moment-NG-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit à une femme « **Hé**, attendez ! »’

Le terme d’adresse *Madame la Marquise* sert à confirmer l’identité de celle-ci (interlocuteur) par l’appel du Lcité par son titre à vocatif « Madame la Marquise ». Le vocatif exprime aussi une modalité allocutive – la description interindividuelle *APPELLATION*. En coréen, *jeogi-yo* (73b) assure la même fonction : une expression vocative à tirer l’attention d’autrui (souvent un passant).

L’expression interjective sert à exprimer la modalité allocutive :

(74) a. Max a dit : « Oh ! **pardon !** tu dormais ».

b. 민수는 한 아이에게 “아서라! 다칠라!”라고 말했다.

Minsu-neun han ai-ege “aseola! dachi-l-la!”-lago malha-ess-da.

Minsu-TOP DET enfant-DAT ITJ se faire mal-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit à un enfant « **Arrête !** Tu vas te fera mal ! »’

Dans (74a), *Max* (locuteur cité) exprime *EXCUSE* pour son destinataire par expression exclamative *Pardon !*. *Minsu* de (74b) manifeste *INTERDICTION* pour son interlocuteur *un enfant* par interjectif *Aseola !* dans le discours cité. Ces deux expressions correspondent à la

modalité allocutive.

REPONSE peut s'exprimer en modalités ACCORD ou DESACCORD :

(75) a. Il a dit : « **D'accord !** »

b. 그는 “아니요.”라고 대답했다.

geu-neun “**ani-yo.**”-lago daedabha-ess-da.

lui-TOP **non-DEC**-QT_{DRD} répondre-PAS-DET

‘Il a répondu « **Non** ».’

L'expression *D'accord* sert à exprimer la modalité allocutive_ACCORD/RESPONSE, tandis que ‘*ani-yo*’ la modalité à description interindividuelle_DESACCORD/REPONSE. Les deux modalités impliquent un destinataire.

Les exemples suivants correspondent aux types de phrase :

(76) a. Il a dit : « **Taisez-vous !** »

b. 엄마는 딸에게 “숙제했니?”라고 물었다.

eomma-neun ttal-ege “**sugjeha-ess-ni**?”-lago mul-eoss-da.

mère-NOM fille-DAT **faire ses devoirs-PAS-INTER**-QT_{DRD} demander-PAS-DEC

‘La mère a demandé à sa fille « Est-ce que tu as fini tes devoirs (scolaires) ? »’

Le discours cité de (76a) est une phrase impérative – presque un ordre imposé, n'étant conjuguée qu'en ces personnes grammaticales suivantes : la deuxième personne singulière ou la première et deuxième plurielles. Le discours cité de (76b) est une phrase interrogative, servant à poser une question, terminée par le point d'interrogation en intonation montante. Il faut noter aussi que la phrase interrogative coréenne est marquée par les terminaisons adjectivale ou verbale comme *-ni*, *-nya*, etc. Ces deux Dcités correspondent aux modalités INJONCTION et INTERROGATION, toutes appartenant à l'acte allocutif, comme elles impliquent chacune l'existence d'un interlocuteur.

3.3.2. Au point de vue du locuteur citant

Après avoir le DRD où l'intervention du locuteur citant avait lieu restrictivement au discours cité dans celui-ci, nous nous intéressons maintenant au DRI où une telle restriction n'y existe pas. Comme, du point de vue énonciatif, le DRI est dépourvu de l'autonomie, étant subordonné à la parole du rapporteur. Cette subordination est la transformation syntaxico-sémantique par le Lcitant, laquelle est un lieu où le rapporteur peut exprimer son point de vue de façons soit intrinsèque soit extrinsèque.

Les exemples suivants montrent les cas de l'intervention intrinsèque du Lcitant par

transformation du discours cité :

(77) a. Discours original :

“야! 우리가 이겼다!”

ya! uli-ga igy-eoss-da

ITJ nous-NOM gagner-PAS-DEC

‘« On a gagné, youpi ! »’

b. Discours reprise :

선수들은 자기들이 이겼다고 말했다.

seonsu-deul-eun jagi-deul-i igy-eoss-da-go malha-ess-da.

joueur-PL-TOP soi-même-PL-NOM gagner-PAS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Les joueurs ont dit qu’ils ont gagné.’

L’interjection *ya!* de (77a) correspond à la modalité élocutive en tant que description subjective. Elle appartient à la classe sémantique AFFECT_JOIE concernant le locuteur du discours original. L’exemple (77b) est notable par absence d’une telle interjection, aussi par le discours cité où l’on ne voit pas l’existence d’une modalité concernant le locuteur cité, à cause de la transformation de l’énoncé injonctif en proposition subordonnée – forme affirmative – par la reprise du locuteur citant.

En ce qui concerne l’intervention extrinsèque, le rapporteur manifeste sa subjectivité par l’introducteur. Comme nous l’avons remarqué dans la section 3.1., ce sont les sous-classes sémantiques suivantes qui permettent de les rendre possibles – ACTE DE PAROLE, PAROLE_VRAI, PAROLE-FAUX. Nous reprenons ici les exemples du Chapitre 7 § 3.1. :

(77) a’. 막스는 룩이 경기에서 이겼다고 **밝혔다**.

Max-neun Luc-i gyeonggi-eseo igy-eoss-da-go **balghy-eoss-da**

Max-TOP Luc-NOM course-LOC gagner-PAS-DEC-QT_{DRI} **révéler-PAS-DEC**

‘Max **a révélé** que Luc a gagné la course.’

b’. 막스는 룩이 경기에서 이겼다고 **우겼다**.

Max-neun Luc-i gyeonggi-eseo igy-eoss-da-go **ugy-eoss-da**

Max-TOP Luc-NOM course-LOC gagner-PAS-DEC-QT_{DRI} **prétendre-PAS-DEC**

‘Max **prétendait** que Luc aurait gagné la course.’

L’introducteur de (77a’) *balghida* (révéler) présuppose que le discours cité est donné pour vrai par le locuteur citant, tandis que celui de (77b’) *ugida* (prétendre) présuppose que le discours cité est donné pour faux par le locuteur citant – les deux relevant ainsi de la modalité subjective du Lcitant. Le premier est caractérisé par la classe PAROLE_VRAI (*gobaegha-da* (avouer/confesser), *pogloha-da* (divulguer/révéler), *siltoha-da* (avouer/confesser)), et le deuxième la classe PAROLE_FAUX (*byeonmyeongha-da* (excuser/prétexter), *geojismalda-da*

(mentir), *pinggyedae-da* (excuser/prétexter)).

Le locuteur citant peut exprimer sa subjectivité par l'adverbe de modalité, à se combiner avec l'introducteur. Les exemples suivants sont composés avec l'adverbe *franchement* :

- (78) a. Elle m'a dit **franchement** : « Je ne peux pas te sauver ».
- b. Elle m'a dit **franchement** qu'elle ne pouvait pas me sauver.

Cet adverbe exprime la modalité subjective du rapporteur dans les discours citant des deux exemples, avec le locuteur citant qui considère que l'énoncé du locuteur cité est donné comme vrai. Les adverbes coréens correspondants sont *soljighi*, *soljighage*, *sumgimeobsi*, etc.

Par les exemples observés, nous constatons que le Lcité tend à ajouter sa subjectivité ou à supprimer celle du Dcité dans le Dcité.

CHAPITRE 8

LES TROIS FONCTIONS PRIMAIRES ET L'ÉTUDE COMPARÉE FRANÇAIS ET CORÉEN DU DRD

1. Fonction prédicative et introducteur du DRD

Dans ce qui suit, nous étudions 1) comment la fonction prédicative se comporte dans l'introducteur du DRD et 2) par quoi celui-ci cherche à se distinguer de l'introducteur du DRI, dans le cadre grammatical comparatif entre le français et le coréen.

1.1. Les systèmes français et coréen

La fonction prédicative de l'introducteur du DRD se met en lumière par la forme canonique du DRD. Prenons un exemple du français :

(1) a. Max lui **a répondu** : « On verra bien »

Cet exemple concerne la forme canonique du DRD. Il est composant du discours citant antéposé (*Max lui a répondu*) et au discours cité (*On verra bien*) avec les guillemets encadrés étant introduits par les deux points. Deux propositions sont juxtaposées. Son introducteur est le verbe *répondre* dans le discours citant où l'introducteur est identifié en prédicat avec l'argument *Max* (locuteur cité), son destinataire *lui* et son discours *On verra bien*.

L'introducteur verbal *répondre* possède son nom prédicatif *réponse*, et celui-ci est, lui aussi, à même de construire un DRD. Ainsi, il peut combiner avec le verbe support *donner* ou *faire* :

b. Max lui **a fait cette réponse** : « On verra bien »

Nous trouvons bien que le nom *réponse* de (1b) a la même construction des arguments que le verbe *répondre* de (1a) : le locuteur cité *Max*, son destinataire *lui* et son discours « *On verra bien* ». Le radical *répon-* a donc les trois arguments du DR comme le locuteur cité, le destinataire et le discours cité.

L'exemple suivant est la forme canonique coréenne de l'introducteur du DRD :

(2) a. 민수는 그에게 “아니요.”라고 대답했다.

Minsu-neun geu-ege “ani-yo.”-lago **daedabha-ess-da**.

Minsu-TOP lui-DAT non-DEC-QT_{DRD} **répondre-PAS-DEC**.

‘Minsu lui a répondu : « Non »’

Le discours cité “*ani-yo*” est emboîté dans le discours citant et le suffixe de DRD *-lago* (remplaçable à *-hago* selon le cas) se trouve derrière le discours cité guillemeté.

Comme l’introducteur français de (1a), l’introducteur *daedabha-da* (répondre) est le prédicat dont les arguments sont le locuteur cité *Minsu*, son destinataire *geu* (lui) et son discours *ani-yo* (non).

Voici l’exemple du DRD avec le nom prédicatif *daedab* correspondant le verbe *daedabha-da* :

b. 민수는 그에게 “아니요.”라고 대답을 했다.

Minsu-neun geu-ege “ani-yo.”-lago **daedab-eul ha-ess-da**.

Minsu-TOP lui-DAT non-DEC-QT_{DRD} **réponse-ACC PAS-DEC**.

‘Minsu lui a donné la réponse : « Non »’

Il faut ajouter que le prédicat nominal tend à combiner avec la postposition accusative *-eul* et le verbe support *hada* (« faire »), comme ici le cas de *daedab*. Celui-ci, introducteur de (2b), partage les mêmes arguments avec celui de (2a) : le locuteur cité *Minsu*, son destinataire *geu* et son discours *ani-yo*.

Sauf quelques exceptions¹⁶⁶, les prédicats coréens sont verbes transitifs qui prennent pour le discours cité dans le DRD. Ainsi se pose la question suivante : que le discours cité du DRD soit-il l’argument syntactico-sémantique de l’introducteur ?

Tel point de vue n’est cependant pas applicable au DRD français quant aux verbes intransitifs comme *blaguer*, *médire* ou *parler*. Prenons par exemple *blaguer* : en étant

¹⁶⁶ Ce sont les verbes qui tendent à manifester le sens de répétition d’action par les suffixes verbaux ‘-geolida’ et/ou ‘-daeda’ comme par exemple : *sisideog-(geolida + daeda)*, *yaseulag-(geolida + daeda)*, etc. Ils sont contraints de ne pas avoir les noms prédicatifs correspondants, ni d’avoir la citation (1b) ou la complétive non plus (1c) pour argument, en étant verbes intransitifs :

(1a) 민수는 민아와 시시덕거렸다.

Minsu-neun Mina-wa sisideogeoly-eoss-da.

Minsu-TOP Mina-avec.COOR batifoler-PASS-DEC

‘Minsu a batifolé avec Mina.’

(1b) *민수는 민아와 “오늘 날씨가 좋다.”라고 시시덕거렸다.

Minsu-neun Mina-wa “oneul nalssi-ga joh-da”-lago sisideogeoly-eoss-da.

Minsu-TOP Mina-avec.COOR “aujourd’hui temps-NOM être beau”-QT_{DRD} batifoler-PASS-DEC

‘* Minsu a batifolé avec Mina : Il fait beau.’

(1c) *민수는 민아와 오늘 날씨가 좋다고 시시덕거렸다.

Minsu-neun Mina-wa oneul nalssi-ga joh-da-go sisideogeoly-eoss-da.

Minsu-TOP Mina-avec.COOR aujourd’hui temps-NOM être beau-QT_{DRD} batifoler-PASS-DEC

‘* Minsu a batifolé avec Mina qu’il faisait beau.’

intransitif, celui-ci ne peut en principe avoir qu'un seul argument-sujet. Les exemples suivants montrent pourtant que ce principe n'est pas suivi dans le DRI (3b), tandis qu'il est bien tenu dans le DRD (3a) :

- (3) a. La responsable blague : "Vous devez déjà signer un accord entre vous."
b. * La responsable blague qu'ils doivent déjà signer un accord entre eux.

Selon Lamiroy et Charolles (2008), la définition de verbes de parole est élucidée sémantiquement. : les verbes de parole sont essentiellement transitif avec un argument exprimant la parole émise. Ils sont amenés à définir une « échelle de transitivité¹⁶⁷ » pour prendre compte qu'un verbe comme *blaguer* apparaît en DRD mais pas en DRI. : *blaguer* est « moins » transitif que *dire*. Sagot, Danlos et Stern (2010) explique aussi les verbes intransitifs de PAROLE au niveau sémantico-discursif.

La question qui a été posée tout à l'heure a une réponse : non. Nous révisons donc l'hypothèse dont le discours cité de DRD est un argument sémantique et discursif de l'introducteur.

Nous concluons cette section par le constat suivant. Selon la fonction prédicative du DRD, l'introducteur français s'attache à l'argument sémantico-discursif, à l'ordre du degré de (in)transitivités dans chaque verbe, comme il y a des verbes intransitifs de PAROLE comme *blaguer*, *médire* ou *parler* qui peuvent prendre le DRD. L'introducteur du DRD coréen (prédicat de parole), généralement transitif, est attribué à l'argument sémantico-discursif et syntaxique : attribution qui rend impossible la prise de la forme en DRD par le verbe intransitif de PAROLE comme *sisideoggeoli-da* (batifoler)

La section suivante concerne l'étude comparative les introducteurs du DRD français et coréen et leurs points communs et divergents.

1.2. Les points communs

Nous étudions dans ce chapitre quels sont les points communs observables à l'introducteur du DRD en français et en coréen.

Le premier point est que, dans les deux langues, l'introducteur du DRD – ce qui est également le cas pour l'introducteur du DRI – tend à se manifester en prédicat (soit en verbe soit en nom) d'acte de parole. Cette tendance commune concerne une caractéristique de

¹⁶⁷ L'échelle de transitivité comme suivant, allant du cas le moins transitif à celui qui l'est le plus (Lamiroy et Charolles 2008 : 8) : *incise* < discours cité < SN < que P < clitique

l'énoncé en général : c'est à le prendre en argument sémantico-discursif¹⁶⁸. Nous trouvons grâce à cette remarque pourquoi les guillemets sont une forme la plus typique servant à délimiter la parole rapportée – ainsi nous n'aurons pas difficulté de juger les exemples suivants où les citations sont prises en arguments sans guillemets comme agrammaticaux :

- (4) a. *La candidat du PS a déclaré : On a tout pour gagner.
 b. *민수는 우리가 이겼어.라고 외쳤다.
 Minsu-neun uli-ga igy-eoss-eo.-lago oechy-eoss-da.
 Minsu-TOP nous-NOM gagner-PAS-DEC-QT_{DRD} s'exclamer-PAS-DEC
 'Minsu s'était exclamé : « On a gagné. »'

Le deuxième point est que le français et le coréen imposent communément certaines contraintes : comme par exemple tous les prédicats de parole ne se réduisent pas immédiatement à l'introducteur du DRD. Les prédicats de parole (*bavarder, jacasser, conversation, causerie, etc.*) qui sont là pour exprimer l'acte de parole réciproque ne sont pas appropriés à reproduire la parole énoncée comme ils sont utilisés quand plus de deux locuteurs se communiquent :

- (5) a. *Ils ont bavardé : « C'est un peu agaçant au bout d'un moment. »
 b. *Ils ont fait la causette : « C'est un peu agaçant au bout d'un moment. »

En coréen, la même logique s'impose pour le verbe *daehwahada* (converser) et le nom *toui* (discussion) qui sont interdits de prendre la citation :

- c. *그들은 "시험이 너무 어려워."라고 대화했다.
 geudeul-eun "siheom-i neomu eolyeo-wo."-lago daehwaha-ess-da.
 eux-TOP examen-NOM trop être difficile-QT_{DRD} converser-PAS-DEC
 d. *그들은 "시험이 너무 어려워."라고 토의를 했다.
 geudeul-eun "siheom-i neomu eolyeo-wo."-lago toui-leul ha-ess-da.
 eux-TOP examen- NOM trop être difficile-QT_{DRD} discussion-ACC faire-PAS-DEC

Les exemples ci-dessus nous confirment : le prédicat de parole est à même d'imposer une contrainte sémantique sur le discours cité. Celle qui fait correspondre entre le sens impliqué dans le discours cité et la sémantique du prédicat de parole – c'est comme si l'introducteur *demande* ne peut prendre que la phrase interrogative comme citation. Nous en reparlerons

¹⁶⁸ Il y a des chercheurs (Bonami et Godard (2008), Van Raemdonck (2002)) qui voient la citation comme argument du verbe de parole. Par exemple, quand il propose « la possibilité pour un verbe d'introduire un discours direct », M. Gross (1975 : 105-106) explique que « des verbes appartenant à la table 9 ont la propriété de la construction N0 V à N1 : « P » (Luc dit à Léa : « D'accord »), et de la propriété d'entrer dans la construction « P », V N0 à N1 (« D'accord, dit Luc à Léa »).

dans la section 8.2.

Le troisième point est que l'incise ne peut marquer les valeurs modale, impérative, interrogative ou exclamative (De Cornulier, 1978). Celle-ci ne se donne qu' « assertive » ou « déclarative » :

(6) a. "On a tout pour gagner", (*Dis-moi.+*Tu dis ?+*Tu dis !).

Dont l'équivalent coréen est comme suit :

b. 너는 “우리가 이겼어.”라고 (*말해라.+*말했니?+*말했구나!).

Minsu-neun “uli-ga igy-eoss-eo.”-lago (*malha-ela!+*malha-ess-ni?+*malha-ess-guna!)
Minsu-TOP nous-NOM gagner-PAS-DEC-QT_{DRD} (*dire-IMP+*dire-PAS-INTER+
*dire-PAS-EXHOR)

Le quatrième point est que l'introducteur n'est pas contraint d'avoir une position fixe dans la phrase. S'il est vrai en principe que l'introducteur du DRD français tend à se manifester en antéposition (7a) :

(7) a. La candidat du PS **a déclaré** : "On a tout pour gagner."

Or, tant la position médiane (7b) que la postposition (7c) peuvent aussi être acceptées, tout en impliquant la syntaxe caractéristique de la postposition du sujet :

b. "On a tout pour gagner.", **a déclaré** le candidat du PS

c. "On a tout, **a déclaré** le candidat du PS, pour gagner."

Par contre, l'incise n'apparaît pas en postposition comme (2d) :

d. * **a déclaré** La candidat du PS : "On a tout pour gagner"

Cette liberté est également observée en coréen. La forme de l'exemple (8a) est canonique du DRD (dont l'introducteur se trouve au début, avec le positionnement du sujet tout aussi libre). Le sujet se manifeste soit avant le passage au discours cité (8a) soit après le discours cité (3b) (nous avons souligné le sujet et mis en gros l'introducteur) :

(8) a. 민수는 “우리가 이겼어.”라고 외쳤다.

Minsu-neun “uli-ga igy-eoss-eo.”-lago **oechy-eoss-da**.

Minsu-TOP nous-NOM gagner-PAS-DEC-QT **crier-PAS-DEC**

‘Minsu s’était exclamé : « On a gagné. »’

b. “우리가 이겼어.”라고 민수는 외쳤다.

“uli-ga igy-eoss-eo.”-lago Minsu-neun **oechy-eoss-da**.

nous-NOM gagner-PAS-DEC-QT Minsu-TOP **crier-PAS-DEC**

‘Minsu s’était exclamé : « On a gagné. »’

L’introducteur du DRD peut être trouvable à la fin comme (8c), tandis qu’il ne se trouve pas au milieu d’une phrase comme (8d). L’exemple (8c) est, parmi les Coréens, perçu comme langage littéraire (légitimement), mais (8d) ne l’est pas – comme l’on dit dans le langage courant coréen : « ça sent la traduction ».

c. 민수는 외쳤다. “우리가 이겼어.”

Minsu-neun **oechy-eoss-da**. “uli-ga igy-eoss-eo.”

Minsu-TOP **crier-PAS-DEC** nous-NOM gagner-PAS-DEC

‘Minsu s’était exclamé : « On a gagné. »’

d. ??“우리가, 민수는 외쳤다, 이겼어.”

“uli-ga”, Minsu-neun **oechy-eoss-da**, “igy-eoss-eo.”

nous-NOM Minsu-TOP **crier-PAS-DEC** gagner-PAS-DEC Minsu-TOP **crier-PAS-DEC**

‘Minsu s’était exclamé : « On a gagné. »’

1.3. Les différences

Nous envisageons les différences de la fonction prédicative de l’introducteur du DRD entre le français et le coréen par les propriétés syntaxico-sémantiques suivantes.

Premièrement, les différences sont manifestes en ce qui concerne l’introducteur intransitif. En français, le verbe intransitif est applicable à l’introducteur du DRD comme par exemple *ricaner* (*Il ricana : "Je m’opposerai à cette loi"*), mais non à celui du DRI (**Il ricana qu’il s’opposerait à cette loi*). En coréen, le verbe intransitif de parole¹⁶⁹ est acceptable aussi au DRD qu’au DRI, comme nous montrent les exemples suivants construits par le verbe *malchamgyeonhada* (intervenir) :

(9) a. 민수는 “왜 그러니까?”라고 말참견했다.

Minsu-neun wae geuleo-bnikka-lago **malchamgyeonha-ess-da**

Minsu-TOP pourquoi dire ça-INTER-QT_{DRD} **intervenir-PAS-DEC**

‘Minsu lui a intervenu en distant « Pourquoi faites-vous cela ?’

b. 민수는 왜 그러냐고 말참견했다.

Minsu-neun wae geuleo-nya-go **malchamgyeonha-ess-da**

¹⁶⁹ Nous avons établi la liste des verbes intransitifs de PAROLE coréens en référence au travail Xuelian LI (2010). Entre les verbes intransitifs répertoriés, nous y avons aussi inclus les verbes onomatopés, sauf ceux comme ‘*nabulgeolida* (jacasser), *sugungeolida* (jaser), *jungeolgeolida* (murmurer), *tudeolgeolida* (bougonner)’ que nous trouvons comme verbes transitifs grâce à leur association avec objet direct d’un syntagme nominal.

Minsu-TOP pourquoi dire ça-INTER-QT_{DRD} **intervenir-PAS-DEC**
 ‘Minsu lui a intervenu en demandant pourquoi il avait fait cela.’

Deuxièmement, l’introducteur du DRD coréen conduit à entraîner non seulement des marques typographiques auxquelles suffit le DRD français comme guillemets ou ponctuations, mais aussi des marques du DRD comme *-lago* ou *-hago*¹⁷⁰ :

(10) 민수는 “그만 가자!”-(**라고+하고**) 말했다.
 Minsu-neun geuman ga-ja-(**lago+hago**) malha-ess-da
 Minsu-TOP ADV aller-PROP-(QT_{DRD}+QT_{DRD}) dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit : « Allez, on y va ! »’

Et l’introducteur du DRD coréen est remplaçable par le verbe générique *hada* (faire) :

a. 민수는 “그만 가자!”라고 (말했다+**했다**).
 Minsu-neun geuman ga-ja-lago (malha-ess-da+**ha-ess-da**)
 Minsu-TOP ADV aller-PROP-QT_{DRD} (dire-PAS-DEC+**faire-PAS-DEC**)
 ‘Minsu (a dit + *a fait) : « Allez, on y va ! »’

Si l’on veut appliquer ce remplacement à l’introducteur du DRD français, il est difficile de substituer le verbe *faire* au verbe *dire* :

b. Minsu a (dit + ***fait**) : « Allez, on y va »

La forme honorifique est celle qui distingue le plus entre l’introducteur DRD coréen et celui du français. Elle cherche à marquer le respect par rapport au locuteur cité (sujet d’une phrase citée). L’exemple suivant est construit par *malsseumhada*, une forme honorifique du verbe *malhada* -dire) :

(11) 선생님은 “그만 가자!”라고 **말씀하셨습니다**.
 seonsaeng-nim-neun geuman ga-ja-lago **malsseumha-sy-eoss-da**
 professeur-HON-TOP ADV aller-PROP-QT_{DRD} **dire·HON-HON-PAS-DEC**

¹⁷⁰ K.S. Nam (2001) et Y.-G. KO & B.-G. KOO (1985) montrent que la marque du DRD *-hago* tend à se combiner avec parole accentuée ou onomatopée comme par exemple :

(1a) 그녀는 “도둑이야!”하고 소리쳤다.
 geunyeo-neun dodug-i-ya-hago solichy-eoss-da
 elle-TOP voleur-être-DEC-QT_{DRD} crier-PAS-DEC
 ‘elle a crié : « Au voleur ! »’

et que *-hago* est contraint de ne pas se combiner avec le verbe *hada* :

(1b) *그녀는 “도둑이야!”하고 했다.
 geunyeo-neun dodug-i-ya-hago ha-ess-da
 elle-TOP voleur-être-DEC-QT_{DRD} faire-PAS-DEC
 ‘*elle a fait : « Au voleur ! »’

‘Le professeur a dit : « Allez, on y va ! »’

Troisièmement, l’incise de citation est appliquée avec inversion ((12a), en français) ou non (12b), (en coréen dont l’inversion n’est pas acceptée dans la langue écrite) :

(12) a. « Allez, on y va ! », **a-t-il dit**.

b. *그만 가자!”라고 말했다. 그가

geuman ga-ja-lago **malha-ess-da. geu-ga**

ADV aller-PROP-QT_{DRD} **dire-PAS-DEC lui-NOM**

Nous ajoutons que la forme (12b) est pourtant tolérée dans la langue parlée.

2. Fonction argumentale et locuteur cité/destinataire/discours cité

2.1. Les systèmes français et coréen

Les introducteurs du DRD ont généralement le locuteur, la citation et/ou le destinataire en tant qu’argument sémantico-discursif. Ainsi ils peuvent être les verbes transitifs /intransitif de PAROLE ou les noms prédicatifs de PAROLE.

Nous considérons en premier lieu les verbes transitifs de PAROLE français et coréen. Regardons l’exemple suivant, composé d’un verbe transitif de PAROLE *demander* (dont les arguments sont marqués entre crochets) :

(13) a. [La juge]=X0 **a demandé** à [Luc]=X2 : [« Donc, vous avez proposé aux militants de sortir ? »]=X1

Nous analysons *demander*, introducteur du DRD, comme prédicat dont les arguments sont *La juge* (locuteur cité, non marqué), *Luc* (destinataire accompagnant la préposition *à*) et *Donc, vous avez proposé aux militants de sortir* (citation/discours, guillemetée).

L’exemple suivant est construit par *mudda* (demander), introducteur du DRD coréen :

b. [그]=X1-가 [행인]=X2-에게 [“우체국이 어디예요?”]=X1-라고 물었다.

geu-ga haegin-ege uchegug-i eodi-y-eyo-lago **mwul-eoss-da**

lui-NOM passant-ege poste-NOM où-être-DEC-QT_{DRD} **demander-PAS-DEC**

‘Il a demandé au passant : « Où est la poste ? »’

Dans l’exemple de (13b), l’introducteur *Mudda* est analysé comme un prédicat dont les arguments sont *geu* (locuteur cité, sujet précédant ‘-ga’), *haengin* (destinataire, complément

datif avec ‘-ege (postposition dative)’ et ‘*uchegugi eodiyeyo ?* (citation/discours, marquée avec ‘-lago (marque du DRD)’). Nous commentons que ‘-i/-ga’ (postposition nominative)¹⁷¹ est remplaçable à ‘-eun/-neun (postposition topique)’¹⁷², que ‘-ege (postposition dative)’ à ‘-hante, -deoleo, -bogo’ et que ‘-lago (marque du DRD)’ à ‘-hago’.

Les exemples suivants concernent l’introducteur du DRD (verbe intransitif) :

(14) [« Si le résultat est le même, ce sera bien »]=X1, **a blagué** [Alain]=X0 devant [des journalistes]=X2.

Dans l’exemple de (14), l’introducteur *blaguer* est le prédicat dont les arguments sont *Alain* (locuteur cité), *journalistes* (destinataire, suivant la préposition *devant*) et *Si le résultat est le même, ce sera bien* (citation/discours). Le verbe, *blaguer*, n’a qu’un seul argument syntactico-sémantique *Alain* (sujet) comme il est verbe intransitif. Le reste des arguments (destinataire et citation) est traité comme arguments sémantico-discursifs. Cette dualité dans le verbe intransitif est également observable en coréen (voir Chapitre 8 § 1.3.).

Cette fois-ci, nous examinons le nom prédicatif de PAROLE (introducteur du DRD, lui aussi), nécessitant un verbe support comme suit :

(15) a. [Il]=X0 [nous]=X2 **a fait cette proposition** : [« On va sortir. »]=X1

Dans le (15a), *Proposition*, introducteur en nom prédicatif, a trois arguments : *Il*, *nous* et « *On va sortir* ». Le verbe *proposer* se comporte identiquement.

L’exemple suivant est la description de l’introducteur *jean* (proposition) :

b. [그]=X0-는 [나]=X2-에게 [“같이 나가요.”]=X2-라고 제안을 했다.

geu-neun na-ege gati naga-yo-lago **jean-eul ha-ess-da**

lui-TOP moi-DAT ensemble sortir-PROP-QT_{DRD} **proposition-ACC faire-PAS-DEC**

‘Il nous a fait proposition : « On va sortir ensemble. »’

L’introducteur est le prédicat dont les arguments sont *geu* (locuteur cité), *na* (destinataire) et *gatchi nagayo* (citation/discours).

Nous constatons que, par observation des exemples précédents, le prédicat d’ACTE de PAROLE a trois arguments sémantico-discursifs (locuteur cité, discours cité et destinataire) dans le DRD. Le discours cité d’ici s’identifie à l’énoncé cité, au contraire du discours cité dans le DRI.

¹⁷¹ *i/ga* est la postposition de complément nominatif, introduisant le sujet dans un discours. Les usages de ces propositions se distinguent par les caractères phonétiques des terminaux de noms qui les précèdent : *-i* pour les terminaux vocaliques et *-ga* pour les consonantiques.

¹⁷² *Eun/neun* est la postposition de complément topique. Quand elle marque le sujet d’une phrase, elle renvoie à des informations connues.

Les points communs entre le français et coréen seront étudiés dans le chapitre suivant.

2.2. Les points communs

Nous allons étudier ce que partagent les arguments de l'introducteur du DRD français et coréen comme points communs.

Le locuteur cité en tant que premier argument (X0) tend à exprimer le syntagme nominal d'HUMAIN en groupes nominaux, noms propres ou pronoms personnels en deux langues. Regardez le cas des pronoms personnels. Le pronom personnel de la première personne (*na* (fr. *je*), *uli/ulideul* (fr. *nous*)) conduit à l'énonciateur d'agir aussi bien en locuteur cité qu'en locuteur citant :

- (16) [나]=X0-는 “날씨가 정말 좋아요.”라고 말했다.
na-neun nalssi-ga jeongmal joh-ayo-lago malha-ess-da
moi-TOP temps-NOM très être bon-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
'J'ai dit : « Il fait très beau. »'

La flexibilité des positions du sujet du DRD en coréen est consultable dans Chapitre 8 § 1.2. (antéposition, postposition), tandis que ce phénomène n'est pas observable en mi-position.

Le destinataire en tant que troisième argument (X2) est la propriété commune entre les deux langues. Traité comme propriété sémantique d'HUMAIN, il se manifeste aussi explicitement qu'implicitement (c'est-à-dire en étant omis) :

- (17) a. Il a dit (à [Léa]=X2+E) : « Merci beaucoup. »
b. 그가 ([레아]=X2 에게+E) “정말 고마워.”라고 말했다.
geu-ga (Lèa-ege+E) jeongmal goma-wo-lago malha-ess-da
lui-NOM (Léa-DAT+E) très mercier-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
'Il a dit (à Léa+E) : « Merci beaucoup »'

Si le destinataire est apparu en première personne (en français *me* ou *nous*, en coréen *na-ege*, *uli-ege/ulideul-ege*), celui-là peut être considéré en locuteur citant.

En ce qui concerne la citation et ses caractéristiques principales, nous en décrivons quelques points intéressants, retenus par Sagot, Danlos & Stern (2010b) et Maier (2009), Bonami & Godard (2008), Perrain (2002).

- (i) Le discours cité du DRD est un énoncé.

Les formes principales sont 1) la phrase (18a), l'interjection (18b) et le segment de phrase (18c) :

- (18) a. 민수가 그녀에게 “나는 너를 좋아해.”라고 말했다.

Minsu-ga geunyeo-ege na-neun neo-leul johaha-e-lago malha-ess-da
 Minsu-NOM elle-DAT moi-TOP toi-ACC aimer-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu lui a dit : « Je t’aime ».’

- b. 민수가 “아이고!”라고 말했다.

Minsu-ga aigo-lago malha-ess-da
 Minsu-ga ITJ-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 Minsu a dit : « Oh là là! »

- c. 민수가 그녀에게 “나는 너를...”이라고 말했다.

Minsu-ga geunyeo-ege na-neun neo-leul-ilago malha-ess-da
 Minsu-NOM elle-DAT moi-TOP toi-ACC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu lui a dit : « Je te... »’

2) La phrase agrammaticale (18d), la phrase comportant d’auto-réparation ou de bégaiement (18e), expression d’une langue étrangère (18f) :

- d. 민수가 그녀에게 “나는 너는 좋아해.”라고 말했다¹⁷³.

Minsu-ga geunyeo-ege na-neun neo-neun johaha-e-lago malha-ess-da
 Minsu-NOM elle-DAT moi-TOP toi-TOP aimer-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit : « je tu aime »’

- e. 민수가 그녀에게 “나는 너를 좋... 좋... 좋아해.”라고 말했다.

Minsu-ga geunyeo-ege na-neun neo-leul joh... joh... johaha-e-lago malha-ess-da
 Minsu-NOM elle-DAT moi-TOP toi-ACC ai... ai... aimer-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu lui a dit : « Je t’ai...t’ai... t’aime »’

- f. 민수가 그녀에게 “I like you.”라고 말했다.

Minsu-ga geunyeo-ege I like you-lago malha-ess-da
 Minsu-NOM elle-DAT I like you -QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu lui a dit : « I like you »’

L’exemple suivant (18g) montre que la composition du discours cité du DRD n’est pas réservée à une seule phrase :

- g. 민수는 그에게 “어디야? 널 기다린 지 삼십 분이나 됐어. 난 차가 필요해”라고 말했다.

¹⁷³ La citation « *naneun neoneun johajae* » est agrammaticale. Comme le verbe coréen *johahada* (aimer) doit avoir complément d’objet direct comme argument deuxième comme ‘*neo*’ qui doit être suivi par postposition accusative ‘*leul*’ au lieu de la postposition topique ‘*neun*’.

Minsu-neun geu-ege eodi-ya neo-l gidali-n-ji samsib bun-ina dwa-ess-eo. na-n cha-ga pilyoha-e-lago malha-ess-da

Minsu-NOM lui-DAT où-INTER toi-ACC attendre-MODIF-NG trante minute-depuis il est temps de-PAS-DEC moi-TOP voiture-NOM avoir besoin de-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu lui a dit : « Où es-tu? Il y a une demi-heure que je t’attends! J’ai besoin de la voiture. »’

(ii) Selon Sagot, Danlos et Stern (2010b :2) le discours cité du DRD est référentiellement opaque et l’interprétation des indexicaux est particulière dans la mesure où, par exemple, le pronom *je* dans un discours cité ne réfère pas au locuteur mais à la source de la citation. :

(19) a. **Luc**_i a dit : "**J**_i'ai essayé de faire de **ma**_i ville une ville normale. **J**_i'ai horreur de ce mot mais **je**_i n'en trouve pas d'autre"

b. 민수_i가 “나_i는 피곤해.”라고 말했다.

Minsu-ga na-neun pigonhae-lago malha-ess-da

Minsu-NOM moi-TOP être fatigué-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « Je suis fatigué. »’

Dans (19a), le pronom de la première personne *je* s’identifie à *Luc*, comme *na* (pronom de la même nature) à *Minsu* dans (19b).

(iii) Le discours cité du DRD, en principe, tend à dénoter tous les types d’acte de langage (assertion, interrogation, exclamation) – c’est dire que la forme du type de phrase dépend de la sémantique de l’introducteur du DRD.

(20) a. 민수는 그녀에게 “너는 나를 좋아하니?”라고 물었다.

Minsu-neun geunyeo-ege neo-neun na-leul johaha-ni-lago mul-ess-da

Minsu-TOP elle-DAT toi-TOP moi-ACC aimer-INTER-QT_{DRD} demander-PAS-DEC

‘Minsu lui a demandé : « Est-ce que tu m’aimes ? »’

b. *민수는 그녀에게 “너는 나를 좋아하니?”라고 명령했다.

Minsu-neun geunyeo-ege neo-neun na-leul johaha-ni-lago myeonglyeongha-ess-da

Minsu-TOP elle-DAT toi-TOP moi-ACC aimer-INTER-QT_{DRD} ordonner-PAS-DEC

‘*Minsu lui a ordonné : « Est-ce que tu m’aimes ? »’

La citation *neoneun naleul johahani ?* appartient à la classe sémantique des prédicats de parole INTERROGATION. Ainsi se manifeste l’agrammacalité de (20b), à cause de l’impossibilité dans la citation (énoncé d’interrogation) de prendre le verbe *myeonglyeonghada* (ordonner) qui appartient à la classe sémantique INJONCTION. Pourtant, *malhada* (verbe neutre) n’est pas

enclin à choisir un acte de langage particulier pour citation.

Les points suivants concernant les propriétés communes de la citation sont considérés du point de vue syntaxique.

(iv) L'élément du discours cité est difficilement focalisable sur la phrase clivée (21b) en deux langues. :

(21) a. 민수가 “민아가 전학을 왔어.”라고 말했다.

Minsu-ga Mna-ga jeonhag-eul wa-ss-eo-lago malha-ess-da

Minsu-NOM Mina-NOM changer d'école-ACC venir-PAS-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « Mina vient de changer d'école »’

b. *민수가 전학을 왔다고 말한 사람은 “민아”였다.

Minsu-ga jeonhag-eul wa-ss-dago malha-n salam-eun Mina-y-eoss-da

Minsu-NOM changer d'école-ACC venir-PAS-QT_{DRI} dire-MODIF personne-TOP
Mina-être-PAS-DEC.

‘*C’est « Mina » que Minsu a dit venir de changer d'école.’

(v) Selon Bonami et Godard (à paraître), la citation peut être enchâssée comme (22a). :

(22) a. J'étais persuadé [que Marie avait dit « Je viendrai à huit heures », et pas « Je partirai à huit heures »], jusqu'à ce que je réécoute l'enregistrement.

Il en est même du coréen. :

b. 그는 김 의원이 대통령에게 “국정에 적극적으로 협력하겠습니다”라고 말했다고 전했다.

gue-neun Kim uiwon-i daetonglyeong-ege gugjeong-e jeoggeuggeogeulo
hyeoblyeogha-gess-seubnida-lago malha-ess-dago jeonha-ess-da

lui-TOP Kim député-NOM président-DAT affaires du pays-LOC activement
collaborer-FUT-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-QT_{DRI} transmettre-PAS-DEC

‘Il disait que le député Kim ait dit « Je collaborerai avec tout mon cœur avec le gouvernement » au Président.’

(vi) D'après Danlos, Sagot et Stern (2010), il y a des introducteurs du DRD qui sont contraints discursivement d'avoir un événement ou énoncé précédent, comme *riposter* et *deosbuti-da* (fr. ajouter) (dont le contexte est marqué entre cochet) :

(23) a. [contexte nul]#, Christophe Borgel, membre de l'équipe de Martine Aubry, joint par Le Monde, **riposte** : "C'est n'importe quoi. Ils pipotent intégralement." (lemonde.fr)

b. [En réponse aux estimations du camp Hollande], Christophe Borgel, membre de l'équipe

de Martine Aubry, joint par Le Monde, **riposte** : "C'est n'importe quoi. Ils pipotent intégralement."

- (24) a. [*contexte nul*]# 옆에 있던 다른 친구가 **덧붙인다**. "사는 사람만 불편한 게 아냐, 파는 사람도 그래." (Séjong Corpus)
daleun chingu-ga deosbuti-n-da. "sa-neun salam-man bulpyeonha-n ge any-a, pa-neun salam-do geulae."
autre ami-NOM ajouter-PRS-DEC. ["..."]
[*contexte nul*]# **Un autre ami** à côté **ajoute** : « C'est pénible pour l'acheteur, mais aussi pour le vendeur ! »
- b. ["또 농촌에 사는 사람이 자전거가 필요하다면 도시에 있는 공장까지 가서 자전거를 사 와야 하는 거야."] **다른 친구가 덧붙였다**. "사는 사람만 불편한 게 아냐, 파는 사람도 그래." (Séjong Corpus)
["tto nongchon-e sa-neun salam-i jajeongeog-ga pilyoha-da-myeon dosi-e iss-neun gongjang-kkaji ga-seo jajeongeog-leul sa wa-ya ha-neun geo-ya."] **daleun chingu-ga deosbuty-eoss-da**. "sa-neun salam-man bulpyeonha-n ge any-a, pa-neun salam-do geulae."
["..."] **autre ami-NOM ajouter-PAS-DEC**. ["..."]
[Si un paysan a besoin d'un vélo, il faut qu'il aille jusqu'à l'usine dans la ville.] **Un autre ami** à côté **ajoute** : « C'est pénible pour l'acheteur, mais aussi pour le vendeur ! »

2.3. Les différences

Nous parlons des différences des fonctions entre les deux langues.

La première concerne le locuteur cité en tant que le premier argument (X0). En coréen, le sujet est morphologiquement obligé de s'accompagner avec marques du cas comme '-i/-ga' (postposition nominatif) ou '-eun/-neun' (postposition topique) puisque le coréen est une langue agglutinante. Ces postpositions peuvent être remplacées par *kkeseo* (postposition honorifique) au cas où le destinataire est plus 'élevé', tant démographiquement qu'hierarchiquement, que le locuteur citant – le phénomène qui n'est pourtant pas observable en français :

- (25) **삼촌께서** "민수야, 이리 오너라."라고 말씀하셨다.
samchon-kkeseo Minsu-ya, ili o-neola-lago malsseumha-sy-ess-da.
oncle-NOM.HON Minsu-APL ici venir-IMP-QT_{DRD} dire.HON-HON-PAS-DEC
'L'oncle a dit : « Minsu, viens par ici. »

Les exemples sont les pronoms réflexifs abaissés *jeo* (fr. moi.HON), *jeohi/jeohideul* (fr. nous.HON), les expressions honorifiques *geu-bun* (fr. cette personne.HON), *i-bun* (fr. cette

personne.HON), *jeobun* (fr. cette personne.HON), etc (cf. Chapitre 8 § 2.2.).

La deuxième concerne l’incise. En français, elle admet l’inversion du sujet et du verbe, tandis que le sujet du discours citant ne le permet pas avec l’introducteur – le phénomène qui est surtout observable en langue écrite¹⁷⁴.

Le destinataire tend à accompagner les prépositions comme *à* ou *devant*, tandis qu’en coréen, ce sont les postpositions datives ‘-ege (fr. à), -hante (fr. à), -deoleo (fr. à), -bogo (fr. à) ou -apeseo (fr. devant)’ qui en assurent le rôle. Elles peuvent être ajoutées avec la forme honorifique -kke, comme le cas de la postposition du sujet :

(26) 그가 사장님께 “식사하셨어요?”라고 여쭙었다.

geu-ga sajang-nim-kke sigsaha-ssy-eoss-eoyo-lago yeojju-eoss-da

lui-TOP patron-NG.HON-DAT.HON prendre un repas-HON-PAS-INTER-QT_{DRD}
demander.HON-PAS-DEC

‘Il a demandé au patron : « Vous avez pris le repas ? »’

Après avoir décrit les deux exemples précédemment, nous découvrons que l’introducteur tend à choisir la forme honorifique appropriée en fonction de la postposition honorifique sélectionnée par locuteur cité ou destinataire – (1) ‘*malsemha-ssy-ess-da*’ et (2) ‘*yeojju-ess-da*’.

Avec les trois différences que nous avons présentées, regardez maintenant d’autres différences qui sont remarquables dans les discours cités du français et du coréen.

Le discours cité français est guillemeté suivant les deux points. Celui-ci en coréen accompagne les guillemets anglais et le marqueur du DRD (‘-(i)lago ou -hago’). La citation est juxtaposée en français et enchâssée en coréen – différence formelle entre eux.

D’un point de vue syntaxique, le discours cité du DRD peut être remplacé par l’adverbe *geuleohge* (fr. ainsi) en coréen (D.-E. Eum (2002), M.-K. Park (1993)). Cette paire des exemples le montre. :

(27) a. 민수가 “민아는 착해.”라고 말했다.

Minsu-ga **Mina-neun chagha-e-lago** malha-ess-da

Minsu-NOM **Mina-TOP être bon-DEC-QT_{DRD}** dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit : « Mina est bonne. »’

b. 민수가 그렇게 말했다.

Minsu-ga **geuleohge** malha-ess-da

Minsu-NOM **ainsi** dire-PAS-DEC

‘Minsu l’a dit.’

¹⁷⁴ Cf. Chapitre 8 § 1.3.

Cependant, cet adverbe ne peut être pronominalisé en pronom *geugeos* (fr. cela ou le) :

- c. *민수가 그것을 말했다.
Minsu-ga **geugeos-eul** malha-ess-da
Minsu-NOM **cela-ACC** dire-PAS-DEC
'Minsu l'a dit.'

La pronominalisation par *cela* ou *le* est, au contraire, facilement observable dans la citation française (sauf le cas pour *ainsi*) :

- (28) a. Il a dit : "**Je crois que c'est possible.**"
b. Il l'a dit. / Il dit **cela**.
c. *Il a dit **ainsi**.

Il faut noter que la pronominalisation ne s'applique pas au verbe intransitif (*blaguer*, par exemple : (**il l'a blagué*)).

Nous concluons le chapitre en constatant que le discours cité du DRD est considéré comme syntagme adverbial et qu'en français, la propriété du discours cité dépend de la sémantique de l'introduit (et aussi par le complément d'objet direct ou l'adverbe). Nous avons aussi remarqué que les différences sémantiques entre les discours du DRD français et coréen ne sont pas considérables.

3. Fonction modalisatrice et locuteur citant

3.1. Les systèmes français et coréen

Nous étudions la fonction modalisatrice qui concerne l'intervention de la subjectivité d'un locuteur à ce qu'il a dit. Cette subjectivité est intervenue dans le DRD qui lui assure l'objectivité et l'authenticité de la personne (c'est-à-dire du locuteur) rapportant la parole. Ce qui est problématique dans le DRD est que celui-ci accueille en même temps les deux points de vue : ceux du locuteur citant et du locuteur cité. Le premier, son point de vue surtout, tend à intervenir aux éléments du DRD comme locuteur cité, destinataire, introducteur et discours cité. Les trois premiers sont sous l'intervention directe du locuteur citant, tandis que le dernier est sous l'intervention indirecte du prédicat introductif, à cause du locuteur rapporté restituant le discours de l'énonciateur cité sans subir une transformation. Le deuxième, locuteur cité, se distingue du premier en manifestant directement sa perspective dans le discours cité. Nous

avons schématisé comme suit les comportements ainsi observés dans les perspectives des locuteurs citant/cité en utilisant les formes canoniques du DRD français et coréen (dont la flèche pointillée représente l'intervention directe du locuteur).

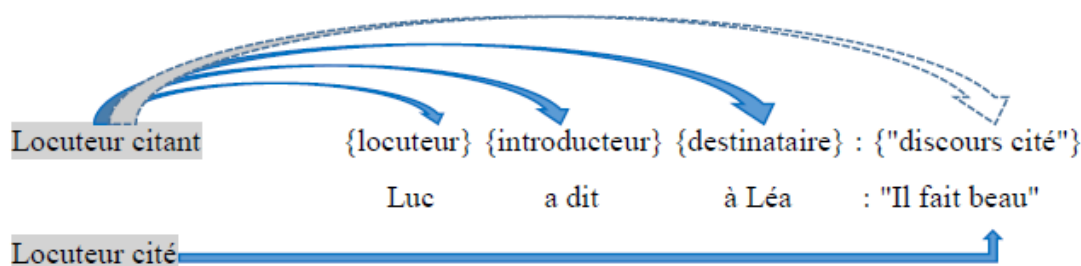


Figure 84. Niveaux d'intervention de la subjectivité du locuteur citant et du locuteur cité dans le DRD français

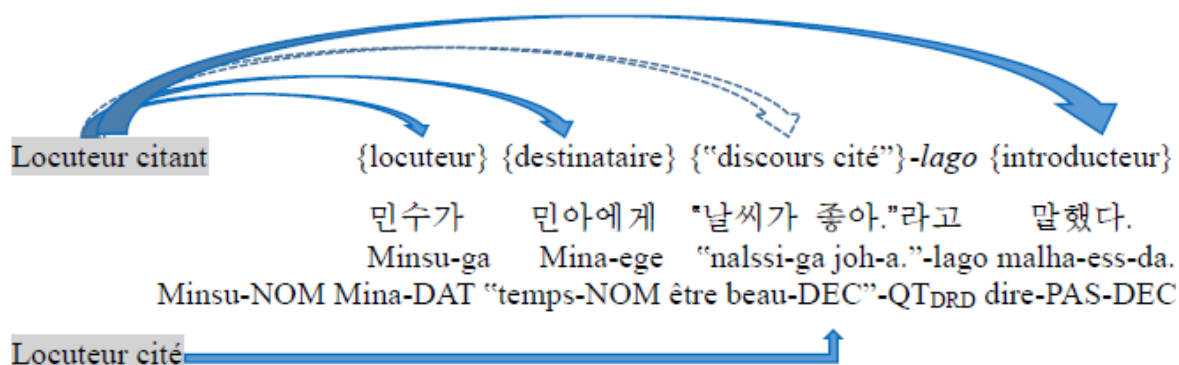


Figure 85. Niveaux d'intervention de la subjectivité du locuteur citant et du locuteur cité dans le DRD coréen

Ces schémas nous montrent comment, malgré les niveaux d'interventions par perspectives des locuteurs à égalité en principe, les comportements de réalisations de chacun affectent le degré d'intervention de la subjectivité dans le DRD. Nous l'illustrons par les exemples suivants, cités de (Le Pesant 2013 : 24) :

- (29) a. Le sergent-chef ordonna : « *En avant* »
 b. * Le sergent-chef ordonna qu'*en avant*

Comme le DRD est tenu à montrer une caractéristique dans l'énonciation du discours, celle qui permet au locuteur cité d'intervenir son point de vue au DRD, l'énoncé du locuteur cité du DRD (29a) « *En avant* » est repris comme tel – ce qui n'est le cas du DRI (29b). Cette observation est réaffirmée dans les exemples suivants (Sagot, Danlos et Stern, 2010b : 2254) :

- (30) a. "Le gouvernement **doit** démissionner", a réclamé le député
 b. *Le député a réclamé que le gouvernement **doive** démissionner.

c. Le député a réclamé que le gouvernement démissionne.

Par « *Le gouvernement doit démissionner* », l'énoncé du locuteur cité, le locuteur exprime sa subjectivité (intervention du point de vue du locuteur cité dans le discours cité) par le verbe auxiliaire *devoir* dans (30a) (DRD). La subjectivité peut être maintenue dans le DRI – pourtant le verbe *devoir* n'est pas acceptable dans (30b) (DRI) – en transformation de (30a) à (30c).

Le choix de l'introducteur par locuteur citant est important pour l'interprétation d'informations sur le discours cité dans le DRD. Comme cette interprétation dépend de propriétés sémantico-énonciatives du prédicat introductif lesquelles tendent à impliquer ceux-ci dans deux modalités (élocutive et allocutive). Pourtant, le locuteur citant peut manifester sa subjectivité non seulement par prédicat introductif mais aussi par ses arguments (locuteur cité et destinataire). La spécification et/ou moyen d'expression des deux arguments tendent à influencer le degré d'intervention à la perspective du locuteur citant (cf. Chapitre 7 section 3).

La perspective du locuteur cité tend à se manifester dans le discours cité du DRD par : les marqueurs intrinsèques (lexique) constitués de l'énoncé cité ; les marqueurs extrinsèques dont les énoncés cités sont l'appellatif (*Monsieur ! Hé ! Maman !*), l'interjectif (*Pardon ! Merci ! ...*), les types de phrase (interrogative, impérative, etc.), les signes de ponctuation (?, !) l'interrogatif (*Est-ce que, Qui, Que, Quoi, Pourquoi, Quand...*), l'adverbe (*pour, contre*), les locutions (*D'accord, Pas d'accord...*) et terminaisons verbale et adjectivale en coréen (-*ge, -ma, -ni, -nya...*), etc.

Après avoir ainsi décrit la fonction modalisatrice du DRD français et coréen, nous allons étudier dans les chapitres suivants les points communs ou différents dans les modalités entre les deux langues et leurs aspects de réalisation modalisatrice.

3.2. Les points communs

Dans le chapitre précédent, nous avons constaté que c'est la distinction explicite entre les niveaux d'intervention du locuteur citant et du locuteur cité comme la caractéristique la plus évidente attribuée à la fonction modalisatrice dans le DRD (ce qui n'en est pas le cas pour le DRI). Nous nous intéressons maintenant aux réalisations des subjectivités de chaque locuteur dans le DRD.

Nous observons de prime abord la prise en charge par du discours par locuteur citant.

Le locuteur rapportant tend à intervenir au discours d'une façon indirecte : c'est ainsi la propriété sémantico-énonciative du prédicat introductif par laquelle y est intervenue la subjectivité du locuteur rapportant. Par exemple, dans le cas où l'introducteur « neutre » *malhada* (fr. dire) se met à remplacer les verbes comme verbes *bianyangeolida* (fr. ironiser),

ugida (fr. prétendre) ou *daedabhada* (fr. répondre) – ceux qui correspondent respectivement à des prédicats caractérisés par les classes sémantiques PAROLE_MOQUERIE, PAROLE_ARROGANCE et PAROLE_RÉPONSE. D'un point de vue énonciatif, les deux premières classes sont catégorisées comme des descriptions subjectives impliquant une modalité élocutive et la troisième classe comme une description interindividuelle impliquant une modalité allocutive. Ce sera l'introducteur qui tend à déterminer l'interprétation du discours cité.

Il est notable cependant que l'introducteur « neutre » ne contraint pas la manifestation de la subjectivité du locuteur citant – celle-ci se rendant possible en particulier par les adverbes modifiant l'introducteur (voir : Chapitre 7 § 3.1.) dont les exemples sont *crûment* et *soljighi* (fr. franchement) :

- (31) a. Un autre proche de M. Hollande le dit plus **crûment** : "C'est une élection à deux tours. Chaque chose en son temps." (lemonde.fr 10/05/2012)
- b. 김 선수는 “금메달은 욕심났어요.”라고 솔직히 말했다.
 Kim seonsu-neun geum-medal-eun yogsimna-ss-eoyo-lago **soljighi** malha-ess-da.
 Kim joueur-TOP or-médaille-TOP faire envie-PAS-DEC-QT_{DRD} **franchement** dire-PAS-DEC
 ‘Le joueur, M. Kim, a dit franchement : « la médaille d’or me fait envie. »’

Ces exemples montrent comment le locuteur citant peut ajouter la valeur modale appréciative à la sémantique « neutre » de l'introducteur *dire/malhada* grâce aux adverbes ainsi illustrés. Ces adverbes sont catégorisés « description subjective » selon le point de vue énonciatif.

La perspective du locuteur citant peut être également manifester par les expressions du locuteur cité et du destinataire. Nous avons déjà constaté que le locuteur cité et le destinataire possèdent la sémantique d'HUMAIN : dans l'énonciation, les pronoms personnels de première personne *nea-ga* (fr. je), *uri-ga* (fr. nous/on) attribués à la modalité élocutive ; les pronoms personnels de deuxième personne *ne-ga* (fr. tu), *dansin-i/nehideu-i* (fr. vous) pour la modalité allocutive (Charaudeau 1992). La subjectivité (positive ou négative) peut s'exprimer par le nom d'humain dont les exemples sont : *idiot*, *menteur*, *voleur*, etc. (la classe sémantique HUMAIN négative) ; *belle*, *génie*, *gentilhomme* (la classe sémantique HUMAIN positive), etc. Pour la combinaison du modificateur avec le nom humain « neutre », nous en reparlerons dans le Chapitre 7 § 3.2.

Deuxièmement, nous étudions comment se comporte l'intervention de la perspective du locuteur cité dans le discours cité (ou « discours original »).

La subjectivité du locuteur cité tend à s'exprimer par le recours à des lexiques affectifs

ou appréciatifs – marqueurs de modalité comme les vocabulaires d’émotion ¹⁷⁵ ou d’appréciation ¹⁷⁶. Les exemples suivants sont composés par annotation de la modalité affective_JOIE :

- (32) a. Il <Lcité> précisait : "Je <Lcité> **suis très heureux** [MOD_SUBJECTIVE] [AFFECT_POSITIF_JOIE] d'avoir été cinq ans membre de ce gouvernement"
- b. 그<Lcité>가 "(나<Lcité>는¹⁷⁷) 정말 기뻐요 [MOD_SUBJECTIVE] [AFFECT_POSITIF_JOIE]"라고 말했다.
 geu-ga (na-neun) **jeongmal gippe-oyo-lago** malha-ess-da.
 lui-NOM (moi-TOP) **très être heureux-DEC-QT_{DRD}** dire-PAS-DEC.
 ‘Il a dit : « Je suis très heureux.»’

Dans ces exemples, le locuteur cité exprime sa propre émotion positive par adjectifs comme

¹⁷⁵ Leurs contenus sémantiques « ont été retenus, incluant des affects de polarité positive (respect, joie, admiration), négative (colère, déception, jalousie, mépris, tristesse) et neutre (surprise) (Diwersky *et al.*, 2014 : 272) ». Regardons la liste simple des prédicats d’AFFECT que nous décrivons dans notre étude. Ces marqueurs français correspondent à leurs équivalents coréens :

Catégorie grammaticale	Lexique français	Lexique coréen	Modalités
V	regretter	huhohada	Mod. affective_négatif
V	haïr	jeungohada	Mod. affective_négatif
N	bonheur	haengbog	Mod. affective_positif
N	tristesse	seulpeum	Mod. affective_négatif
A	enchanté	gippeuda	Mod. affective_positif
A	peiné	goelobda	Mod. affective_négatif

¹⁷⁶ La modalité appréciative (ou évaluative) est l’expression du « jugement de valeurs et l’évaluation du sujet parlant (Büyükgüzel, 2011 : 139) », incluant les vocabulaires français et leurs homologue coréens comme suit. :

Catégorie grammaticale	Lexique français	Lexique coréen	Modalités
V	préférer	seonhohada	Mod. appréciative
V	détester	silhda	Mod. appréciative
A	bizarre	isanghada	Mod. appréciative
A	grand	keuda	Mod. appréciative
Adv	naturellement	jayeonseuleobge	Mod. appréciative
Adv	largement	neolbge	Mod. appréciative

¹⁷⁷ Le sujet *na-neun* est ajouté à ces étiquettes du coréen dont le sujet grammatical s’omet souvent pour mieux comprendre.

heureux et *gippeda* (fr. heureux) pour son discours (discours cité). Ces adjectifs, attribués à la classe sémantique AFFECT_JOIE, sont catégorisés comme une description subjective selon le point de vue énonciatif.

Nous présentons quelques marques extrinsèques communes du discours cité du français et du coréen pour exprimer la modalité :

- Les types de phrase : les phrase interrogative et impérative, qui toutes deux correspondent aux classes sémantiques PAROLE_DEMANDE et PAROLE_INJONCTION/PAROLE_CONSEIL, étant catégorisées comme descriptions interindividuelles. La phrase exclamative, qui exprime l'étonnement, la joie et la colère, est catégorisée comme des descriptions subjectives ;
- L'appellatif : c'est l'interpellation directe de la personne lors de l'acte de parole. Il est exprimé par 1) terme d'identification à vocatif comme *eoi/ibwa!* (fr. Hé!), 2) terme d'identification du rapport social comme *sijangnim!* (fr. Monsieur le maire!) ou 3) terme d'identification appréciative positive/négative comme *jagiya!* (fr. Ma chérie!)/*gaejasig!* (fr. Salaud!). Les deux premiers termes sont catégorisés comme descriptions interindividuelles, le dernier catégorisé comme des descriptions interindividuelle et subjective ;
- L'interjection : expression d'émotion (joie, colère, tristesse, etc.) comme *Aya!* (fr. Aïe!), *Yaho!* (fr. Youpi!). Elle est donc catégorisée comme description subjectives.

Nous concluons le chapitre en récapitulant les points communs des DRD français et coréen observés jusqu'ici : 1) le locuteur citant fait intervenir sa subjectivité soit par prédicat introductif soit par adverbe du discours citant ; 2) l'intervention du locuteur cité a lieu aussi bien par marques intrinsèques (verbe, nom, adverbe, etc.) que par marques extrinsèques (types de phrase, appellation, interjection). ; 3) la propriété sémantique des marques du DRD tend à être catégorisée comme descriptions subjectives et/ou interindividuelles.

3.3. Les différences

La fonction modalisatrice du DRD en français diffère celle du DRD en coréen par les propriétés suivantes.

La modalité honorifique est une des fonctions modalisatrices du DRD exclusivement coréennes, tandis que le français ne peut en exprimer que par titres honorifiques. Elle s'exprime par locuteur citant et locuteur cité, respectivement dans le discours citant et le discours cité en utilisant : nom non-autonomes '-nim (monsieur.HON)'; postpositions nominative '-kkeseo (NOM.HON)' et dative '-kke (DAT.HON)'; verbes '*malsssemhada* (dire.HON) ou '*yeojjuda*

(demander.HON)’ ; noms ‘*munan* (demande de nouvelles sur la santé de qn.HON), *hamun* (question.HON)’; infixes ‘-*si* (HON)’. La modalité honorifique est employée lorsqu’un locuteur exprime soit son respect pour son interlocuteur soit la personne dont il est question dans la phrase. L’exemple suivant est composé par termes de modestie ‘*je-ga* (moi.HON-NOM)’, ‘*jeo-ege* (moi.HON-DAT)’, servis à montrer du respect pour l’interlocuteur en toute humilité :

(33) 민수가 사장님께 “제가 할까요?”라고 여쭙었다.

Minsu-ga sajang-**nim-kke je-ga** ha-lkka-**yo**-lago yeojju-eoss-da

Minsu-NOM patron-**HON-DAT.HON moi-NOM** faire-INTER-**DEC.HON**-QT_{DRD}
demander.HON-PAS-DEC

‘Minsu a demandé à son patron : « Voulez-vous que je m’en occupe ? »’

Le locuteur citant emploie *-nim* et *-kke* et adopte *yeojjuda* (honorifique) au lieu de ‘*mudda* (demander, verbe courant)’ pour le destinataire (« patron ») qu’il considère avoir une position hiérarchiquement plus élevée que Minsu, locuteur cité. Celui-ci, lui aussi, montre le respect pour son interlocuteur (« patron ») par *je-ga* (terme de modestie) dans l’énoncé d’origine.

Chaque langue possède ses marques de la modalité subjective. En français, c’est la construction impersonnelle (*il faut, il est nécessaire, il est possible*), par laquelle le locuteur cité exprime sa subjectivité, correspondant aux valeurs obligatoire, nécessaire, possible. Cette construction est catégorisée comme description subjective. En coréen, ce sont les tournures verbales ‘-*eo*ya hada (il faut) et adjectivales ‘-*n(-l)* geos gatda/-*n deushda* (il paraît/il semble)’. Chacun sert à montrer les valeurs obligatoire et plausible qui sont toutes catégorisées comme modalités subjectives :

(34) 민수가 “그런 것 같아.”라고 답했다.

Minsu-ga geuleon **geos gat-a**-lago dabha-ess-da

Minsu-NOM MOD **NG sembler-DEC**-QT_{DRD} répondre-PAS-DEC

‘Minsu a répondu : « Il semblerait que oui »’

La modalité subjective se manifeste en coréen par infixes ‘-*deo-*, -*gess-*’ qui ont la valeur plausible (description subjective) :

(35) 그가 “비가 오겠어.”라고 말했다.

geu-ga bi-ga o-**gess**-eo-lago malha-ess-da

lui-NOM pluie-NOM venir-**FUT-DEC**-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

‘Il a dit : « je crois qu’il va pleuvoir. »’

Il y a des marques de la modalité interindividuelle : en coréen, ce sont les terminaisons verbale et adjectivale (-*ge*, -*ma*, -*ni*) qui en assurent. Elles correspondent aux classes

sémantiques INJONCTION, ENGAGEMENT et INTERROGATION qui sont descriptions interindividuelles :

- (36) a. “수건 좀 가져다주게.”
sugeon jom gajyeodaju-ge
serviette de toilette s’il vous plaît apporter-**IMP**
‘ « Apportez-moi une serviette de toilette, s’il vous plaît. »’
- b. “곧 가마”
god ga-**ma**
immédiatement aller-**APB**
‘ « J’arrive. »’
- c. “밥 먹었니?”
bab meog-eoss-**ni**
riz manger-PAS-**INTER**
‘ « Tu as mangé? »’

En français, le locuteur cité exprime la modalité interindividuelle par locutions comme *D’accord !*, *Pas d’accord !*, *Au secours !*. Chacune correspond aux classes sémantiques ACCORD, DÉSACCORD, DEMANDE qui sont descriptions interindividuelles. INTERROGATION est aussi description interindividuelle dont l’exemple est la forme interrogative *Est-ce que* dans *Est-ce que tu viens faire un tour avec moi*.

CHAPITRE 9

LES TROIS FONCTIONS PRIMAIRES ET L'ÉTUDE COMPARÉE FRANÇAIS ET CORÉEN DU DRI

1. Fonction prédicative et introducteur du DRI

Nous étudierons dans le chapitre qui suit comment la fonction prédicative se manifeste dans les introducteurs du DRI français et coréen.

1.1. Les systèmes français et coréen

La description de la fonction prédicative relève des propriétés syntaxico-sémantiques de l'introducteur du DRI. Par exemple, le prédicat de classe sémantique ACTE DE PAROLE concerne aussi bien l'introducteur du DRI que celui du DRD. Les deux introducteurs sont pourtant distingués par les propriétés correspondantes – les prédicats syntaxico-sémantique et énonciatif pour le DRI et les prédicats sémantique et énonciatif pour le DRD. Les propriétés syntaxico-sémantiques du DRI paraissent ainsi, comme l'introducteur du discours citant est syntaxiquement tenu d'être subordonné au discours cité. Cette subordination va entraîner les modifications grammaticales du temps, de la personne, des indicateurs spatio-temporels ou des types de phrases où la phrase interrogative puisse se transformer en phrase déclarative. Le DRI ne peut avoir qu'une seule situation d'énonciation, parce que le discours cité est normalement repéré dans la situation d'énonciation du discours citant.

La fonction prédicative du DRI est analysée par les trois axes suivants : morphologique, syntaxique et sémantique. Commençons par l'analyse morphologique. La fonction prédicative de l'introducteur du DRI se manifeste par la forme canonique du DRI dont l'exemple français est :

(1) a. Luc m'a **annoncé** qu'il allait se marier.

Et ensuite l'exemple coréen est :

b. 민수는 엄마에게 민아가 유리창을 찢었다고 **고자질했다**.

Minsu-neun eomma-ege Mina-ga yuli-chang-eul kkaess-da-go **gojajilha-ess-da**.

Minsu-TOP mère-DAT Mina-ga vitre- fenêtre-ACC casser-DEC-QT_{DRI} **rapporter-PAS-DEC**

‘Minsu a dénoncé à sa mère que Mina avait cassé une vitre de fenêtre.’

L'exemple (1a) prend comme l'introducteur le verbe *annoncer*, verbe à trois arguments qui tend à prendre comme arguments le locuteur cité (*Luc*), le destinataire (*me*) et le discours cité (*Que P*). L'introducteur à (1b) est *gojajilhada* (fr. dénoncer), ce qui prend comme arguments le locuteur (*Minsu*), le destinataire (*eomma-ege*) et le discours cité (*P-go*). Le verbe de (1a), *annoncer*, peut remplacer la forme du discours cité (phrase) à l'infinitive :

(2) Luc m'a annoncé **aller se marier**.

Cette modification est possible si la proposition subordonnée (complétive) est substituable à l'infinitive sans entraîner la modification sémantique. La substitution se déroule, à travers l'effacement du sujet du verbe, en suivant la subordonnée, tandis que la forme du verbe a été transformée en l'infinitive. Le verbe de parole à infinitive appartient aux Classes 6 à 9 qui prennent comme arguments X0 (le locuteur), X1 (l'interlocuteur) et X2 (le contenu de parole) (cf. Chapitre 5 § 1.1.2.). Celles-ci se distinguent l'un de l'autre par le type de préposition devant l'infinitive (non-préposition, *à* et *de*) :

Classe 6 (VF6) : X0 V X1 à X2<INF> :

Elle m'a exhorté à partir pour la France.

Classe 7 (VF7) : X0 V X1 de X2<INF> :

*Nicolas Sarkozy les avait vigoureusement sommés **de** marcher en rangs serrés derrières.*

Classe 8 (VF8) : X0 V à X1 de X2<INF> :

*Alain Juppé lui permettait **d'**être mieux renseigné.*

Classe 9 (VF9) : X0 V (à X1+E) X2<INF> :

M. Sarkozy disait avoir été rémunéré pour la campagne.

Le verbe coréen *gojajilhada* dans l'exemple (1b) peut substituer la forme du discours cité (*P-go*) à celles de *P-eum* ou *P-geos*¹⁷⁸ :

(3) 민수는 엄마에게 민아가 유리창을 (꺾음+깼 것)을 고자질했다.

Minsu-neun eomma-ege Mina-ga yuli-chang-eul (kkae-ss-eum+kkae-n geos)-eul **gojajilha-ess-da**.

Minsu-TOP mère-DAT Mina-ga vitre- fenêtre-ACC (casser-PAS-NG+casser-MODIF-NG)-ACC **rapporter-PAS-DEC**

‘Minsu a dénoncé à sa mère que Mina avait cassé une vitre de fenêtre.’

¹⁷⁸ ‘-eum’ et ‘-gi’ sont les suffixes terminaux, tandis que ‘-geos’ est le nom non-générique non-autonome. Ils sont tous les suffixes verbaux du complémenteur de nominalisation.

Les verbes de parole qui se combinent avec le complémenteur à nominalisation *-eum* et *-gi* sont considérés ‘restreints’, parce que le premier complémenteur a besoin de l’événement antécédent et que le deuxième est tenu d’avoir l’événement prédicatif (J.-R. Jung 2006).

Regardons maintenant l’analyse syntaxique. Le verbe d’ACTE DE PAROLE est en corrélation formelle avec le nom d’ACTE DE PAROLE quand ils ont la même racine – les caractéristiques observables dans les exemples-paires comme *annoncer/annonce* ou *seolmyeonghada/seolmyeong* (fr. expliquer/explication). De plus ils peuvent choisir leur argument et assument la fonction prédicative syntaxico-sémantique. Dans le DRI français, le nom prédicatif d’ACTE DE PAROLE et le verbe d’ACTE DE PAROLE se montrent en symétrie syntaxico-sémantique :

- (4) a. Luc m’a **annoncé** qu’il allait se marier.
 b. Luc m’a **fait l’annonce** d’aller se marier.

L’introducteur *annoncer* se manifeste en forme *de* + INF., tandis que le verbe *annoncer* et le nom *annonce* prennent le même argument. Dans le cas du DRI coréen, le verbe de parole *yagsoghada* et le nom de parole *yagsog* peuvent prendre la même forme de l’argument :

- (5) 민수는 민아에게 빨리 오겠다고 (약속했다+약속을 했다).
 Minsu-neun Mina-ege ppalli o-gess-da-go yagsogha-ess-da.
 Minsu-TOP Min-DAT rapidement venir-FUT-DEC-QT_{DRI} (promettre-PAS-DEC+
 promesse-ACC faire-PAS-DEC)
 ‘Minsu a promis à Mina de venir rapidement.’

Enfin, nous étudions l’analyse sémantique. Les DRI français et coréens ont les sous-classes sémantiques de verbes de parole comme ACCORD, DÉSAccORD, FÉLICITATION, REMERCIEMENT, EXCUSE, ENCOURAGEMENT, REPROCHE, LOUANGE. Celles-ci doivent présupposer un événement antérieur ou un énoncé antérieur. Prenons un exemple. Dans le DR à introducteur de DÉSAccORD, le destinataire est soit présupposé en objet (direct) du désaccord soit présupposé en écouteur (simple) au contenu de parole. Une telle distinction est due au comportement syntaxique du contenu et de l’objet du désaccord. D’une part, le contenu du désaccord tend à faire réaliser l’argument de l’interlocuteur en complément d’objet direct, tandis que l’argument à contenu de parole n’est pas réalisé en phrase¹⁷⁹, tout en s’incorporant au sens du verbe. D’autre part, l’objet du désaccord tend à faire réaliser l’argument de l’interlocuteur en complément d’objet indirect, tandis que le contenu de parole est réalisé en complétive du complément d’objet direct :

¹⁷⁹ Nous indiquons qu’il y a un cas où l’objet de parole est manifesté après la préposition (*sur*, *contre*) comme la classe C1f (construction [N1d]) : gueuler 02 (*Luc gueule contre Paul*), chuchoter 03 (*Luc chuchote sur Paul*).

- (6) a. Luc (contredit + désapprouve + chicane) Jean.
 b. Luc a (refusé + contesté + désavoué) à Jean qu'il prenne ma voiture.

Dans (6a), *Luc* n'y montre que l'objet du désaccord (*Jean*), tout en ne révélant pas le contenu de désaccord (ou autrement dit, en le montrant 'tacitement'). Dans (6b), l'interlocuteur montre le contenu de parole par la complétive *qu'il prenne ma voiture*.

Résumons ce que nous avons observé aux introducteurs du DRI français et coréen : ils sont le prédicat syntaxico-sémantique d'ACTE DE PAROLE ; la propriété sémantique de l'introducteur et de ses sous-classes entraîne la modification par rapport à des degrés d'engagement subjectif du locuteur citant ou le comportement syntaxique du DRI ; le comportement syntaxique français se forme différemment entre le verbe d'ACTE DE PAROLE et le nom d'ACTE DE PAROLE. Un tel comportement n'est pas observable en coréen.

Alors, quels sont les points communs et les différences entre les DRI français et coréen ? Nous les étudierons dans la section suivante.

1.2. Les points communs

Quels sont les points communs entre les introducteurs du DRI français et coréen ? Le premier point commun entre les deux est comme suit.

Au point de vue syntaxique, les introducteurs de DRI sont le verbe d'ACTE DE PAROLE transitif direct ayant les trois arguments : X0, X1, X2. Le verbe introducteur de DRI entretient une corrélation syntaxique avec le DRI et le dernier est l'argument syntaxique du premier – cette corrélation est mise en évidence lorsque l'introducteur est verbe transitif comme *malhada* (dire), *daneonhada* (affirmer), *gobaeghada* (avouer), *mudda* (demander) :

- (7) 민수가 민아에게 날씨가 좋다고 말했다.
 Minsu-ga Mina-ege nalssi-ga joh-da-go malha-ess-da
 Minsu-NOM Min-DAT temps-NOM être bon-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit à Mina qu'il faisait le beau temps.'

Cet exemple montre que le prédicat *malhada* (dire) possède les trois arguments Minsu(X0), Mina (X2) et *nalssi-ga joh-da* (fr. il fait beau).

Au point de vue sémantique, les trois arguments des verbes d'ACTE DE PAROLE correspondent au locuteur, au destinataire et au discours cité. Cette correspondance articule le destinataire qui est présupposé par le prédicat dont le caractère « orienté » se montre aisément dans l'introducteur d'ACTE DE PAROLE du DRI. Cette observation sémantique confirme en revanche l'impossibilité d'être introducteur du DRI pour les prédicats « sans orientation »

comme *bégayer*, *bredouiller*, *bafouiller* et *vociférer*, ceux qui ne rapportent pas le discours d'autrui (d'où l'expression discours *rapporté* (DR)) :

- (8) a. ??Max **lui** a bégayé qu'il n'y était pour rien.
 b. ?? 민수는 **그에게** 자기 잘못이 아니라고 중얼거렸다.
 Minsu-neun **geu-ege** jagi jalmos-i ani-lago jungeolgeoly-eoss-da.
 Minsu-TOP **lui-DAT** soi-même faute-NOM ne pas être-QT_{DRI} murmurer-PAS-DEC
 '??Minsu lui a bredouillé que ce n'était pas de sa faute.'

L'exemple est une phrase « trop difficilement acceptable », comme *bégayer* (2b) et *juneolgeolida* (bredouiller) ne prennent pas le destinataire comme argument.

Nous remarquons que le prédicat « réciproque » (*communiquer*, *discuter*) ne se qualifie pas l'introducteur du DRI à cause de sa « réciprocité », celle qui fait brouiller les rôles de l'énonciateur de l'écouteur, souvent pluriels, lors de leur conversation en laissant d'innombrables discours 'couler', et qui, éventuellement, s'interdit de rapporter le contenu de la parole :

- (9) a. *Luc discute avec le Conseil que le candidat ne veut pas abolir la gestion de l'offre.
 b. *민수는 민아와 시험이 너무 어렵다고 토의하였다.
 Minsu-neun Mina-wa siheom-i neomu eolyeob-da-go touiha-yeoss-da.
 Minsu-TOP Mina-avec.COOR examen-NOM trop être difficile-QT_{DRI} discuter-PAS-DEC
 '*Minsu a discuté avec Mina que les examens étaient trop difficiles.'

Les exemples (9a) et (9b) ne prennent pas comme argument les discours cités soulignés, comme ils appartiennent au prédicat « réciproque » dont les exemples coréens sont *daehwahada* (fr. communiquer), *eonjaenghada* (se disputer), *toronhada* (discuter), *nonjaenghada* (polémiquer).

L'introducteur du DRI, à la même manière de celui du DRD, peut modifier le sens du discours cité (Vivès, 1998) comme par exemple *Paul a félicité que Jean a (?fait mouche, ?touché juste)*, ou *féliciter*, introducteur du DRI, qui tend à rendre le discours cité à sens négatif sémantiquement invalide.

1.3. Les différences

La fonction prédicative dans les introducteurs du DRI français et coréens se distingue par les propriétés syntactico-sémantiques de chaque langue. En français, l'introducteur du DRI peut avoir la complétive s'il est le nom prédicatif d'ACTE DE PAROLE, tandis qu'en coréen, si tel est le cas, la complétive est traitée en argument (discours cité) :

(10) a. Luc m'a **proposé** que ce projet ne soit pas fermé.

b. *Luc m'a **fait la proposition** que ce projet ne soit pas fermé.

(11) a. 민수는 그에게 그녀가 시험에 합격했다고 **보고했다**.

Minsu-neun geu-ege geunyeo-ga siheom-e habgyeogha-ess-da-go **bogoha-ess-da**.

Minsu-TOP lui-DAT elle-TOP examen-LOC réussir-PAS-DEC-QT_{DRI} **rapporter-PAS-DEC**

‘Minsu lui a rapporté qu’elle avait réussi à l’examen.’

b. 민수는 그에게 그녀가 시험에 합격했다고 **보고를 했다**.

Minsu-neun geu-ege geunyeo-ga siheom-e habgyeogha-ess-da-go **bogo-leul ha-ess-da**.

Minsu-TOP lui-DAT elle-TOP examen-LOC réussir-PAS-DEC-QT_{DRI} **rapport-ACC faire-PAS-DEC**

Au contraire des exemples (10a) et (10b) construits avec les prédicats à racine *propos-* où le verbe *proposer* ne prend pas comme argument la complétive, tandis que le nom prédicatif *proposition* ne l’est pas, *bogohada* (verbe, « rapporter ») et *bogo*(nom, « rapport ») des exemples (11a) et (11b), tous construits avec les prédicats à racine *bogo-*, prennent communément la complétive à P-*go*. Là où nous constatons le fait que le verbe et le nom prédicatifs coréens s’appuie sur la même construction syntaxique – ce qui n’est pas le cas de leurs équivalents en français.

Le DRI coréen permet à un introducteur de prendre plusieurs formes de la complétive comme le discours cité. Cette diversité formelle est divisée en 1) complétive déformée à accompagner les complémenteurs ‘-*eum*, -*gi*, -*geos*, -*ji*’, ceux qui sont marqués du suffixe verbal non-terminal ; 2) complétive non-déformée à accompagner les conjonctions de subordination, celles qui sont marquées par le suffixe verbal terminal (Chpître 6 § 2.2.1.).

L’introducteur du DRI français est obligatoirement (et syntaxiquement) antéposé :

(12) a. Luc **a dit** que Léa est allée à l’école.

b. *Que Léa est allée à l’école, Luc **a dit**.

c. *Que Léa est allée, Luc **a dit**, à l’école.

L’introducteur du DRI coréen est postposé, ce qui tend à exclure les positionnements médian ou antéposé :

(13) a. 룩이 레아가 학교에 갔다고 말했다.

Luc-i Léa-ga haggyo-e ga-ss-da-go malha-ess-da.

Luc-NOM Léa-NOM école-LOC aller-PAS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

Luc a dit que Léa est allée à l’école.

b. ??룩이 말했다, 레아가 학교에 갔다고.

Luc-i malha-ess-da, Léa-ga haggyo-e ga-ss-da-go.

Luc-NOM dire-PAS-DEC Léa-NOM école-LOC aller-PAS-DEC-QT_{DRI}

c. *레아가, 룩이 말했다, 학교에 갔다고.

Léa-ga, Luc-i malha-ess-da, haggyo-e ga-ss-da-go.

Léa-NOM Luc-NOM dire-PAS-DEC école-LOC aller-PAS-DEC-QT_{DRI}

Comme nous l'avons montré dans la traduction française, le verbe introducteur prend la forme *que* + P, alors que le verbe comme *proposer* prend *de* + Inf. Le verbe comme *demander* prend simultanément *que* + P et *de* + Inf. sous la contrainte de la correspondance entre le destinataire du discours citant et le sujet grammatical du discours cité. Seule la forme *de* + Inf. (aux dépens de *que* + P) est prise dans les exemples suivants où l'introducteur est le nom prédicatif :

(14) a. On lui a proposé d'auditer les comptes de l'UMP.

b. On lui a fait la proposition d'auditer les comptes de l'UMP.

Résumons les différences analysées ici : à l'opposé des identités de la sémantique et du comportement syntaxique dans le prédicat verbal et le prédicat nominal à même racine, les prédicats verbal et nominal du français possèdent l'identité sémantique et les comportements syntaxiques différents.

2. Fonction argumentale et locuteur cité/discours cité/destinataire

Les chapitres suivants sont les analyses formelle, sémantique et énonciative des propriétés argumentales des DRI français et coréen.

2.1. Les systèmes français et coréen

Dans le cadre du DRI, la relation entre l'introducteur, le discours cité, le locuteur cité/destinataire est traduisible en celle du prédicat et de l'argument, laquelle tend à mettre en lumière les arguments syntaxico-sémantiques dans l'introducteur du DRI – la tendance qui n'est pas présente dans le DRD (voir Chapitre 8 § 2.2.1.). Ces arguments sont analysés par les trois points de vue d'analyse : formel, sémantique et énonciatif.

Traisons d'abord le point de vue formel. Le DRI est une reformulation du discours source – c'est dire que le DRI, ayant repris les mêmes mots du discours d'origine, est tenu à réarranger ceux-ci formellement. Le DRI est formé, aussi en français qu'en coréen, par la proposition enchâssée obtenue en transformant le discours d'origine. À ce moment-là, la propriété syntaxique du prédicat-introducteur assure la transformation du discours cité. Maintenant, nous allons observer comment ces principes sont appliqués à deux langues. En

français, l'introducteur (ou prédicat d'ACTE DE PAROLE) prend le discours cité (argument X1) en complétive :

- (15) a. Discours source : "Prenez un parapluie."
 b. Discours repris : Luc lui conseille qu'il prenne un parapluie
 c. Discours repris : Luc lui conseille de prendre un parapluie.

L'introducteur *Conseiller* est le cas où le verbe prend la complétive et la construction infinitive « de Vinf ». Il y a des introducteurs qui prennent la complétive et/ou la construction infinitive « à Vinf » ou « ø Vinf ». Par exemple, le verbe comme *avouer* dont l'énoncé cité peut être formé soit en complétive (*Luc a avoué qu'il avait commis le crime*) soit en infinitive (*Luc a avoué avoir commis le crime*) soit en groupe nominal (*Il a avoué le crime*). En coréen, le discours cité est formé par introducteur par les marqueurs du DRI P-go (suffixe terminal), P-eum/-geos/-gi/-ji (complémenteurs qui peuvent s'ajouter à une séquence verbale complexe incluant des éléments grammaticaux, tels que le suffixe de temps du passé et le verbe auxiliaire de la négation) :

- (16) a. Discours source : "보고서 작성이 끝났습니다."
 bogoseo-ui jageong-i kkeutna-ss-seubnida
 rapport-GEN rédaction-NOM termier-PAS-DEC
 '« Le rapport est terminé. »'
 b. Discours repris : 민수는 상사에게 보고서의 작성이 끝났다고 보고했다.
 minsu-neun sangsa-ege bogoseo-ui jageong-i kkeutna-ss-da-go bogoha-ess-da
 Minsu-NOM patron-DAT rapport-GEN rédaction-NOM termier-PAS-DEC-QT_{DRI}
 faire un rapport-PAS-DEC.
 'Minsu a informé à son patron que le rapport a été terminé.'
 c. Discours repris : 민수는 상사에게 보고서의 작성이 끝났음을 보고했다.
 minsu-neun sangsa-ege bogoseo-ui jageong-i kkeutna-ss-eum-eul bogoha-ess-da
 Minsu-NOM patron-DAT rapport-GEN rédaction-NOM termier-PAS-NG-ACC faire
 un rapport-PAS-DEC.
 'Minsu a informé à son patron que le rapport a été terminé.'
 d. Discours repris : 민수는 상사에게 보고서의 작성이 끝난 것을 보고했다.
 minsu-neun sangsa-ege bogoseo-ui jageong-i kkeutna-n-geos-eul bogoha-ess-da
 Minsu-NOM patron-DAT rapport-GEN rédaction-NOM termier-MODIF NG-ACC
 faire un rapport-PAS-DEC.
 'Minsu a informé à son patron que le rapport a été terminé.'

Ces exemples nous montrent comment la propriété syntaxique du verbe de parole donné tend à déterminer l'interchangeabilité entre P-go et P-geos/-eum/-gi/-ji : ce que nous allons voir plus tard.

Ensuite, c'est le point de vue sémantique dont l'exemple choisi est la paraphrase. Celle-ci est le cas où le même sens entre le discours d'origine et le DRI est maintenu, tout en adoptant des mots ou des expressions différentes que ceux d'origine. Par exemple, la phrase *J'ai trop chaud* qu'a dit Luc à Léa dans une salle est dite paraphrasée, quand celle-là est reprise dans l'énoncé citant *Luc a demandé à Léa de fermer la porte*. Comme nous avons déjà dit dans la section 9.1. sur la fonction prédicative, la sémantique du discours cité dépend de celle de l'introducteur dans le cadre du DRI – c'est dire que c'est bien le choix de l'introducteur fait par le locuteur citant qui va décider la sémantique du discours cité, quelle que soit l'intention du locuteur d'origine. Nous constatons que ce phénomène est observé aussi en français qu'en coréen. Par exemple, quand le professeur a demandé à Minsu en disant “왜 또 지각을 했니?” (*wae tto jigageul haessni ?*, Pourquoi es-tu encore en retard cette fois-ci ?), le rapporteur peut paraphraser cette phrase comme voici :

- (17) a. 선생님이 민수에게 왜 또 지각을 했느냐고 말했다.
 seonsaengnim-i Minsu-ege wae tto jigag-eul ha-ess-neunya-go malha-ess-da.
 professeur-NOM Minsu-DAT pourquoi encore retard-ACC faire-PAS-INTER-QT_{DRI}
 dire-PAS-DEC
 ‘Le professeur a dit à Minsu pourquoi il était encore en retard.’
- b. 선생님이 민수에게 왜 또 지각을 했느냐고 물었다
 seonsaengnim-i Minsu-ege wae tto jigag-eul ha-ess-neunya-go mul-eoss-da
 professeur-NOM Minsu-DAT pourquoi encore retard-ACC faire-PAS-INTER-QT_{DRI}
 demander-PAS-DEC
 ‘Le professeur a demandé à Minsu pourquoi il était encore en retard.’
- c. 선생님이 민수에게 왜 또 지각을 했느냐고 비난했다
 seonsaengnim-i Minsu-ege wae tto jigag-eul ha-ess-neunya-go binanha-ess-da
 professeur-NOM Minsu-DAT pourquoi encore retard-ACC faire-PAS-INTER-QT_{DRI}
 reprocher-PAS-DEC
 ‘Le professeur a reproché à Minsu d’être encore en retard.’

Ces exemples montrent combien le sens du discours cité peut être changé selon le choix de l'introducteur fait par le locuteur citant, tandis que le discours du locuteur cité n'est pas grandement changé : l'exemple (17a) se veut neutre par le choix du verbe *malhada* (dire) ; (17b) QUESTIONNEMENT par *mudda* (demander, interroger) ; (17c) REPROCHE par *binanhada* (reprocher, critiquer). Nous constatons aussi l'importance des interprétations du locuteur citant aux dépens des intentions du locuteur d'origine, dans le cadre du DRI. Cette observation est également applicable au français.

Enfin, nous étudions le point de vue énonciatif dont le locuteur cité/destinataire sera traité en priorité. À l'opposé du DRD dont le sujet est grammaticalement maintenu, celui du

DRI subit des changements des personnes grammaticales qui sont mis en évidence en particulier lors du passage du DRD au DRI :

- (18) a. I_i a annoncé à ses amis : « Je_i vais bientôt se marier. »
 b. I_i a annoncé à ses amis qu'i_i allait bientôt se marier.
 (19) a. Il me_j demande : « Viendrais-tu_j à mon anniversaire ? »
 b. Il me_j demande si je_j viendrais à son anniversaire.

Les exemples (18a) et (18b) sont des passages où le sujet du DRD en première personne (locuteur d'origine) se traduit en troisième personne qui est identique au sujet du verbe introducteur. Les (19a) et (19b) changent du sujet du DRD en deuxième personne à la première personne qui correspond au COI du verbe introducteur.

Ces changements de personnes grammaticales sont également observés en coréen, mais avec quelques particularités notables :

- (20) a. 그_i가 친구들에게 “나_i는 곧 결혼해.”라고 알렸다.
geu-ga chingu-deul-ege **na-neun** god gyeolhonha-e-lago ally-eoss-da
lui-NOM ami-PL-DAT **moi-TOP** bientôt se marier-DEC-QT_{DRD} annoncer-PAS-DEC
 ‘Il a annoncé à ses amis : « Je vais bientôt se marier. »’
 b. 그_i가 친구들에게 자기_i가 곧 결혼한다고 알렸다.
geu-ga chingu-deul-ege **jagi-ga** god gyeolhonha-n-da-go ally-eoss-da
lui-NOM ami-PL-DAT **soi-même-NOM** bientôt se marier-PRS-DEC-QT_{DRI} annoncer-PAS-DEC
 ‘Il a annoncé à ses amis qu’il allait bientôt se marier.’
 (21) a. 그가 나_j에게 “너_j 내 생일에 올거니?”라고 물었다.
geu-ga na-ege neo nae saengil-e o-l-geo-ni-lago mul-eoss-da
lui-NOM moi-DAT toi mon anniversaire-LOC venir-FUT-NG-INTER-QT_{DRD}
 demander-PAS-DEC
 ‘Il me demande : « Viendrais-tu à mon anniversaire ? »’
 b. 그가 나_j에게 내_j가 자기의 생일에 올거냐고 물었다.
geu-ga na-ege nae-ga jagi-ui saengil-e o-l-goe-nya-go mul-eoss-da
lui-NOM moi-DAT moi-NOM soi-même-GEN anniversaire-LOC venir-FUT-NG-INTER-QT_{DRI} demander-PAS-DEC
 ‘Il me demande si je viendrais à son anniversaire.’

Selon les exemples, ces particularités coréennes sont voici : dans les exemples (21a) et (21b), les sujets *na* (moi) et *geu* (lui) sont transformés en *jagi* (soi), non comme en français où le sujet *je* est changé en *tu* dans le discours cité ; en coréen, ce qui compte lors du passage du DRD au DRI ne désigne pas seulement des changements de personnes grammaticales – ceux des temps verbaux, des adverbes, et des indicateurs de temps, etc. Ce sont des sujets à traiter dans les

chapitres suivants.

2.2. Les points communs

Nous allons étudier quels sont les points communs entre les introducteurs du DRD français et coréen.

Commençons au repérage énonciatif du DR en général. Le repérage se déroule à partir de 1) la situation d'énonciation du locuteur-rapporteur (non celle du locuteur d'origine), ce que nous baptiserons « repérage déictique » et 2) l'énoncé primaire fait par le locuteur-rapporteur, ce que nous nommerons « repérage contextuel ». C'est-à-dire que Dans le DRI, le rapport syntaxique entre le discours citant et le discours cité est en subordination.

Le locuteur cité du DRI (comme celui du DRD) s'identifie au premier argument (X0) dont les exemples sont noms propres ou pronoms personnels. Par exemple, les pronoms personnels de la première personne (*na* (fr. *je*), *uli/ulideul* (fr. *nous*)) conduisent à marquer l'énonciateur aussi bien en locuteur cité qu'en locuteur citant. Il faut noter que les deux langues mettent à la tête d'une phrase le sujet du DRI.

Le destinataire est le troisième argument (X2) aussi bien en français qu'en coréen. Étant donné qu'il est une propriété sémantique d'HUMAIN, il prend la forme de datif ou d'accusatif selon l'introducteur du DRI. '*Chingchanhada* (fr. louer)' en est un exemple :

(22) a. Il a loué à **Minsu** ce qu'il est bon.

→ Il a loué **Minsu** d'être bon.

b. 그는 민수에게 착하다고 칭찬했다.

geu-neun **Minsu-ege** chagha-da-go chingchanha-ess-da.

lui-TOP **Minsu-DAT** être bon-DEC-QT_{DRI} louer-PAS-DEC

'Il a loué à Minsu ce qu'il est bon.'

→ 그는 민수를 착하다고 칭찬했다.

geu-neun **Minsu-leul** chagha-da-go chingchanha-ess-da.

lui-TOP **Minsu-ACC** être bon-DEC-QT_{DRI} louer-PAS-DEC

'Il a loué Minsu d'être bon.'

Le sujet du discours cité peut être omis 1) lorsque le destinataire et le sujet du discours cité sont identiques 2) si le discours cité se manifeste en phrase interrogative/impérative/exhortative :

(23) 경찰은 그에게 프랑스를 떠나라고 명령했다.

gyeongchal-eun geu-ege France-leul tteona-la-go myeonglyeongha-ess-da

police-TOP lui-DAT France-ACC quitter-IMF-QT_{DRI} ordonner-PAS-DEC

‘La police lui a ordonné de quitter la France.’

Les descriptions suivantes concernent le discours cité en tant que deuxième argument (X1) et ses propriétés communes entre le français et le coréen que nous avons observées :

- (i) le discours cité n’entraîne pas les ponctuations, ni les deux points, ni les guillemets ;
- (ii) au contraire du discours cité du DRD, celui du DRI n’est pas permis d’avoir l’interjection (24a, b), ni le segment de phrase (25a, b), ni la phrase d’auto-réparation ou de bégaiement (5a, b) :

(24) a. *Minsu a dit que **Oh là là**.

b. *민수가 아이고라고 말했다.

Minsu-ga ITJ-QT_{DRI} malha-ess-da

(25) a. *Minsu lui a dit qu’il **la**.

b. *민수가 그녀에게 자기가 그녀를이라고 말했다.

Minsu-ga geunyeo-ege **jagi-ga geunyeo-leul**-ilago malha-ess-da

Minsu-NOM elle-DAT **soi-même-NOM elle-ACC**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

(26) a. *Minsu lui a dit qu’il l’ai... l’ai... l’aime.

b. *민수가 그녀에게 자기가 그녀를 좋... 좋... 좋아한다고 말했다.

Minsu-ga geunyeo-ege **jagi-ga geunyeo-leul joh... joh... johaha-n-da**-go malha-ess-da

Minsu-NOM elle-DAT **soi-même-NOM elle-ACC ai... ai... aimer-PRS-DEC**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

- (iii) la forme du discours cité du DRI peut se construire aussi bien en phrase simple qu’en phrase complexe :

(27) a. Mme. Barèges a redit qu'elle se situait entre ceux qui voulaient ouvrir grand les portes du pays par intérêt électoraliste et ceux qui voulaient les fermer complètement par xénophobie. (www.lefigaro.fr, 17/01/2012)

b. 민수는 민아에게 생일에 초대해줘서 고맙지만 갈 수 없다고 말했다.

Minsu-neun Mina-ege saengil-e chodaeha-ejw-oseo gomab-jiman ga-l su eobs-da-go malha-ess-da

Minsu-TOP Mina-DAT **anniversaire-LOC inviter-CONJ remercier-mais aller-FUT pouvoir ne_pas-DEC**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Minsu a dit à Mina qu’il lui avait remercié de l’invitation à son anniversaire mais qu’il ne pouvait y aller.’

- (iv) la focalisation de l’élément de discours cité est possible au DRI, tandis que ce n’est pas le cas pour le DRD :

(28) a. 민수가 민아가 전학을 왔다고 말했다.

Minsu-ga **Mna-ga** jeonhag-eul wa-ss-dago malha-ess-da

Minsu-NOM **Mina-NOM** changer d'école-ACC venir-PAS-DEC-**QT_{DRI}** dire-PAS-DEC

'Minsu a dit que Mina vient de changer d'école'

b. 민수가 전학을 왔다고 말한 사람은 민아였다.

Minsu-ga jeonhag-eul wa-ss-dago malha-n salam-eun **Mina-y-eoss-da**

Minsu-NOM changer d'école-ACC venir-PAS-**QT_{DRI}** dire-MODIF personne-TOP **Mina-être-PAS-DEC.**

'C'est Mina qui vient de changer d'école que Minsu a dit.'

(v) la phrase interrogative ouverte (construite par *mwolago* (fr. quoi/que)) entraîne la réponse en discours cité du DRI (formé en complétive non-déformée) :

(29) a. 민수가 민아에게 뭐라고 말했니?

Minsu-ga Mina-ege **mwo-lago** malha-ess-ni?

Minsu-NOM Mina-DAT **quoi-QT_{DRI}** dire-PAS-DEC

'Qu'est-ce que Minsu a dit à Mina ?'

b. 민수는 민아에게 영화관에 간다고 말했다.

Minsu-neun Mina-ege **yeonghwagwan-e ga-n-da-go** malha-ess-da

Minsu-TOP Mina-DAT **cinéma-LOC aller-PRS-DEC-QT_{DRI}** dire-PAS-DEC

'Minsu a dit à Mina qu'il allait au cinéma.'

Résumons les points communs entre le français et le coréen que nous avons observé au point de la fonction argumentale : les DRI français et coréen se donnent, formellement parlant, une reformulation du discours source, comme celui-ci est formé par la transformation du discours d'origine à la proposition enchâssée. La sémantique du discours cité ainsi construit dépend du locuteur citant, celui qui choisit l'introducteur – tout cela hors de la portée du locuteur d'origine, comme le montre la paraphrase. Le passage du DRD au DRI rend visible des changements énonciatifs des personnages par le sujet du DRI.

2.3. Les différences

Nous présentons les différences formelles observées entre les DRI français et coréen.

La première est comment les deux mettent les dispositions canoniques d'éléments du DRI. Par exemple, la postposition du discours cité s'attribue au français et la mi-position au coréen, chacune nous montrant la différence de l'ordre des mots entre les deux langues :

- A. Français : Lcuteur cité – Introducteur – Destinataire – Discours cité
 ex) Il dit à Luc *qu*'il fait beau
- B. Coréen : Lcuteur cité – Destinataire – Discours cité – Introducteur
 ex) que-ga Luc-ege nalssi-ga joh-da-go malha-n-da
 lui-NOM Luc-DAT temps-NOM être beau-DEC-**QT_{DRI}** dire-PRS-DEC
 'Il dit à Luc qu'il fait beau'

La deuxième est les marques du DRI. Le français est, très souvent, la conjonction de subordination *que* tandis que le coréen est le suffixe du DRI *-go* avec des suffixes verbaux terminaux.

La troisième est suivante. En français, lorsque le discours cité est en coordination, ses propositions subordonnées en DRI doivent être suivies par une ou deux complétive(s) *que* :

- (30) Luc dit : « Il fera beau demain **et** nous pourrons sortir. »
 → Luc dit **qu**'il fera beau demain et **que** nous pourrons sortir.

En coréen, une telle répétition ne s'applique pas à la marque du DRI *-go* dans la citation à coordination (31c) – à cause de l'existence du suffixe flexionnel de coordination *-aseo/-eoseo*, celui qui assure la fonction d'une conjonction en français :

- (31) a. 민수는 “날씨가 추워서 몸이 떨려.”라고 말했다.
 Minsu-neun nalssi-ga **chuw-oseo** mom-i tteolly-eo-**lago** malha-ess-da
 Minsu-TOP temps-NOM faire **froid-CONJ** corps-NOM trembler-DEC-**QT_{DRD}** dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit : « Il fait froid et je grelotte. »'
- b. → 민수는 날씨가 추워서 몸이 떨린다고 말했다.
 Minsu-neun nalssi-ga **chuw-oseo** mom-i tteolli-n-da-**go** malha-ess-da
 Minsu-TOP temps-NOM faire **froid-CONJ** corps-NOM trembler-PRS-DEC-**QT_{DRI}** dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit qu'il faisait froid et qu'il grelottait.'
- c. → *민수는 날씨가 춥다고 몸이 떨린다고 말했다.
 Minsu-neun nalssi-ga chub-da-**go** mom-i tteolli-n-da-**go** malha-ess-da
 Minsu-TOP temps-NOM faire froid-DEC-**QT_{DRI}** corps-NOM trembler-PRS-DEC-**QT_{DRI}** dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit qu'il faisait froid et qu'il grelottait.'

La quatrième est la pronominalisation. Un discours cité du DRI est remplaçable par le pronom *le* (phénomène observable aussi dans le DRD français) comme suivant :

- (32) a. Il a dit que **Luc est beau**.
 b. Il **l**'a dit

Ce remplacement est aussi observé dans le discours cité coréen par l’adverbe *geuleohge* (ainsi) :

- (33) a. 민수가 민아가 착하다고 말했다.
 Minsu-ga **Mina-ga chagha-da**-go malha-ess-da
 Minsu-NOM **Mina-NOM être bon-DEC**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu a dit que Mina est bonne.’
- b. 민수가 그렇게 말했다.
 Minsu-ga **geuleohge** malha-ess-da
 Minsu-NOM **ainsi** dire-PAS-DEC
 ‘Minsu l’a dit.’

Selon nos observations, ce sont le suffixe verbal terminal du coréen et la conjonction du français qui créent les différences que nous avons expliquées jusqu’ici. Nous allons voir comment ces deux éléments se comportent dans les langues attribuées du point de vue syntaxico-sémantique.

Le suffixe verbal terminal coréen est susceptible à la modification sémantique en fonction de la typologie des citations (dont la déclarative, l’interrogative, l’impérative et l’exhortative) suivante :

Types de citation	Suffixes verbaux terminaux	Marque du DRI
Proposition déclarative	<i>-da</i>	<i>-go</i>
Proposition interrogative	<i>-nya</i>	<i>-go</i>
Proposition impérative	<i>-la</i>	<i>-go</i>
Proposition exhortative	<i>-ja</i>	<i>-go</i>

Tableau 36. liste des suffixes verbaux terminaux (marque du DRI) et les types de citations correspondants

Ces suffixes sont applicables aux exemples suivants où l’introducteur se donne verbe neutre *malhada* (dire) :

- (34) a. 그가 민수에게 학교에 간다고 말했다.
 geu-ga Minsu-ege haggyo-e ga-n-**da**-go malha-ess-da
 lui-NOM Minsu-DAT école-LOC aller-PRS-**DEC**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit à Minsu qu’il allait à l’école.’
- b. 그가 민수에게 학교에 가라고 말했다.
 geu-ga Minsu-ege haggyo-e ga-**la**-go malha-ess-da
 lui-NOM Minsu-DAT école-LOC aller-**IMP**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit à Minsu qu’il devait aller l’école.’
- c. 그가 민수에게 학교에 가자고 말했다.
 geu-ga Minsu-ege haggyo-e ga-**ja**-go malha-ess-da

lui-NOM Minsu-DAT école-LOC aller-**EXHOR**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit à Minsu d’aller à l’école ensemble.’

d. 그가 민수에게 학교에 가~~나~~고 말했다.

geu-ga Minsu-ege haggyo-e ga-**nya**-go malha-ess-da

lui-NOM Minsu-DAT école-LOC aller-**INTER**-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

‘Il a dit à Minsu **s’il** allait à l’école.’

Ces exemples dessus montrent combien le choix des suffixes verbaux terminaux dépend des particularités sémantiques de la citation.

La conjonction de subordination en français dépend, comme le suffixe verbal terminal coréen, des types de citations :

Types de citation		Conjonctions de subordination du DRI
Proposition déclarative		Complétive <i>que</i>
Proposition interrogative	totale	Adverbe interrogative <i>si</i>
	partielle	Interrogative <i>comment, quand, pourquoi, où, qui, etc</i>
Proposition impérative		Préposition <i>de</i> ou Complétive <i>que</i>
Proposition exhortative		Préposition <i>de</i> ou Complétive <i>que</i>

Tableau 37. liste des conjonctions de subordination du DRI et les types de citations correspondants¹⁸⁰

En ce qui concerne la marque du DRI *-go*, nous y ajoutons un cas de figure, remarqué par C.-S. Hong (1987), D.-E. Eum (2007) et K.-H. Kim (2015) : la substitution des positions nominatives *-i/-ga* par positions accusatives *-eul/-leul* dans la citation du DRD à marque *-go*¹⁸¹ lorsque le prédicat du discours cité se donne adjectif :

(35) 민수는 민아-(가+를) 착하다고 말했다.

Minsu-neun Mina-(ga+leul) chagha-da-go malha-ess-da

Minsu-TOP Mina-(NOM+ACC) être bon-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC

(Minsu a dit que Mina était gentille)

¹⁸⁰ Les exemples suivants montrent comment fonctionnent ces conjonctions :

(1) Il dit : « Il fait beau ». → Il dit **qu**'il fait beau.

(2a) Il me demande : « Tu as fait tes devoirs ? » → Il me demande **si** j'ai fait mes devoirs.

(2b) Il me demande : « Pourquoi pleures-tu ? » → Il me demande **pourquoi** je pleure.

(3) Il me dit : « Préparez l'exercice. » → Il me dit **de** préparer l'exercice.

(4) Il me suggère : « Écrivez quelques. » → Il me **d**'écrire quelques lignes.

¹⁸¹ Eum Du-Eun (2007 :162) voit que, la substitution des cas étant possible qu'au DRI avec *-go*, celle-ci n'est pas permise dans le DRI avec compléments *-geos, -eum, -gi* :

민수는 민아-(가+*를) 착하다는 것을 말했다.

Minsu-neun Mina-(ga + *leul) chagha-da-neun geos-eul malha-ess-da

Minsu-TOP Mina-(NOM +*ACC) être bon-DEC-MODIF NG-ACC dire-PAS-DEC

(« Minsu a dit que Mina était gentille. »)

Une telle substitution des cas n'est pas observable dans le DRI français :

- (36) a. Minsu a dit que Mina-NOM était bonne
 b. *Minsu a dit Mina-ACC bonne

Dernièrement, nous parlons des différences des propriétés de l'argument du point de vue énonciatif, celles qui sont observées à travers la transformation du DRD au DRI. Si un sujet du DRD français (locuteur d'origine) est à la première personne, le sujet du verbe introducteur s'y identifie lors du passage du DRD au DRI. Pourtant, le sujet grammatical coréen dans une citation s'y trouve changé en transformation réflexive (« soi-même ») – nous l'expliquons par les exemples (37a) et (38b) (nous avertissons que les sens entre les deux paires (37)/(38) et (39)/(40) ne sont pas différents, du fait que le sujet du discours cité s'omettra si le locuteur ou le destinataire du DRI est sujet du discours cité) :

A. Si le locuteur du DRI est le sujet du discours cité

- (37) a. Il_i a dit à Luc : « J_i'aime Léa »
 b. → Il_i a dit à Luc qu'il_i aimait Léa
 c. → *Il_i a dit à Luc d'aimer Léa.
- (38) a. 그_i는 뉘에게 “나_i는 레아를 좋아해.”라고 말했다.
 geu-nuen Luc-ege na-neun Léa-leul johaha-e-lago malha-ess-da
 lui-TOP Luc-DAT moi-TOP Léa-ACC aimer-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 'Il a dit à Léa qu'il aimait Léa.'
 b. → 그_i는 뉘에게 Ø_i 레아를 좋아한다고 말했다.
 geu-nuen Luc-ege (jagi-ga + E) Léa-leul johaha-n-da-go malha-ess-da
 lui-TOP Luc-DAT (soi-même-NOM + E) Léa-ACC aimer-PRS-DEC-QT_{DRI} dire-
 PAS-DEC
 'Il a dit à Léa qu'il aimait Léa.'

Comme nous l'avons remarqué dans l'exemple (38b), le sujet du discours citant *geu* (lui) peut être absent dans le discours cité :

B. Si le destinataire du DRI est le sujet du discours cité

- (39) a. Il a demandé à Luc_j : « Tu_j aimes Léa ? »
 b. → Il a demandé à Luc_j s'il_j aimait Léa.
 c. → *Il a demandé à Luc d'aimer Léa
- (40) a. 그가 뉘에게 “너_j는 레아를 좋아하니?”라고 물었다.
 geu-ga Luc-ege neo-neun Léa-leul johaha-ni-lago mul-eoss-da
 lui-NOM Luc-DAT toi-TOP Léa-ACC aimer-INTER-QT_{DRD} demander-PAS-DEC
 (Il a demandé à Luc s'il aimait Léa.)
 b. 그가 뉘에게 Ø_j 레아를 좋아하냐고 물었다.

geu-ga Luc-ege neo-neun Léa-leul johaha-nay-go mul-eoss-da
 lui-NOM Luc-DAT (lui-NOM + E) Léa-ACC aimer
 (Il a demandé à Luc s’il aimait Léa.)

L’exemple (40b) est la pronominalisation du destinataire du discours citant (*Luc*) qui est également le sujet du discours cité.

Entre le DRI français et coréen, le traitement du temps se diffère. En français, le temps dans l’énoncé original doit être coordonné à celui du DRI, tandis que cette concordance des temps n’a pas lieu dans le DRI coréen :

- (41) a. Il a dit : « J’étais malade. »
 b. → Il a dit qu’il avait été malade.
- (42) a. 그가 “아팠어.”라고 말했다.
 geu-ga ap-ass-eo-lago malha-ess-da
 lui-NOM être malade-PAS-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit : « J’étais malade. »’
 b. → 그가 아팠다고 말했다.
 geu-ga ap-ass-da-go malha-ess-da
 lui-NOM être malade-PAS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Il a dit qu’il avait été malade.’

Dans l’exemple (41), l’imparfait français dans l’énoncé original s’est transformé en plus-que-parfait dans le DRI. L’exemple (42) nous fait voir que le passé coréen dans l’énoncé original se maintient dans le DRI.

En coréen, la transformation déictique (souvent observable en français) n’est pas prise dans les déictiques spatiaux ou pronoms démonstratifs (S.-Y. Mun, 2012 : 227). Nous le montrons par le pronom démonstratif coréen *igeos* (ceci) :

- (43) a. 민수가 나에게 “이거 먹어봐.”라고 말했다.
 Minsu-ga na-ege igeo meog-eobw-a-lago malha-ess-da.
 Minsu-NOM moi-DAT ceci manger-AUX-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu m’a dit : “Mange-le”.’
 b. → 민수가 나에게 (이거 + ?그거) 먹어보라고 말했다.
 Minsu-ga na-ege (igeo + geugeo) meog-eobo-lago malha-ess-da.
 Minsu-NOM moi-DAT (ceci + ?celà) manger-AUX-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 ‘Minsu m’a dit de le manger.’

Nous ajoutons que *igeo* (ceci) dans l’exemple (14a) n’est pas remplaçable à *geugeo* (cela).

Nous concluons ce chapitre en rappelant les différences jusqu’ici détectées :

(i) Différences formelles

- Disposition canonique des constituants dans le DRI :

Français. Locuteur cité – Introducteur – Destinataire – Discours cité

Coréen. Locuteur cité – Destinataire – Discours cité – Introducteur

- Marque du DRI :

Français - conjonction de subordination '*que*', Coréen - suffixe du DRI '*-go*' (La répétition de la marque du DRI permise (français) et non permise (coréen))

- Pronominalisation du discours cité :

Français - *le*, Coréen - *gueleohge* (fr. ainsi)

(ii) Différences sémantiques

- En coréen, changement des suffixes verbaux terminaux selon types de citation.

- En coréen, substitutions de la postposition nominative '*-i/-ga*' par la postposition accusative '*-eul/-leul*' dans la citation du DRI avec marque '*-go*'

(iii) Différences énonciatives

- En coréen, le sujet du discours cité peut être omis si le locuteur ou le destinataire du DRI est le sujet du discours cité

- La concordance des temps entre le temps d'énoncé original et le temps du DRI / l'absence de cette concordance dans le DRI coréen

- La transformation déictique française / l'absence de ce phénomène dans les déictiques spatiaux et les pronoms démonstratifs coréens.

3. La fonction modalisatrice et locuteur citant

3.1. Les systèmes français et coréen

La subjectivisation du rapporteur a lieu aussi bien dans le DRI que dans le DRD. Il est à noter cependant que le premier tend à la marquer avec plus fort degré de l'engagement que le second. C'est parce que la forme d'un propos du locuteur cité dans le DRI dépend de la subjectivité du locuteur citant, alors qu'un tel phénomène n'est pas observé dans le DRD. Les DRI français et coréen voient que la subjectivité du locuteur citant peut intervenir à tous les éléments du DRI, au contraire de celle du locuteur cité. Les schémas suivants résument les processus de subjectivisation ainsi décrits :

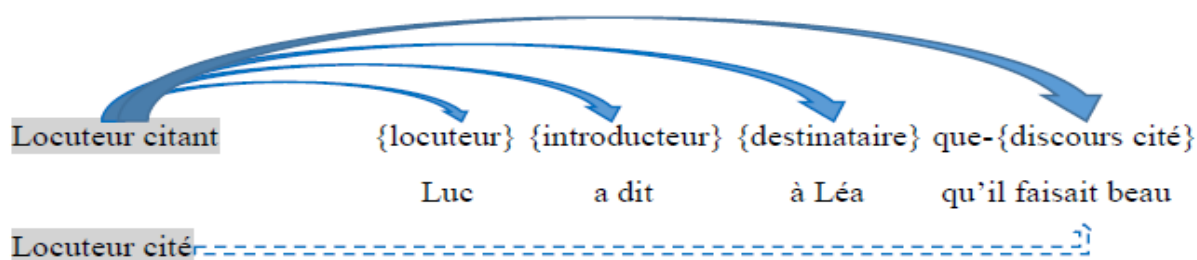


Figure 86. Niveaux d'intervention de la subjectivité du locuteur citant et du locuteur cité dans le DRI français

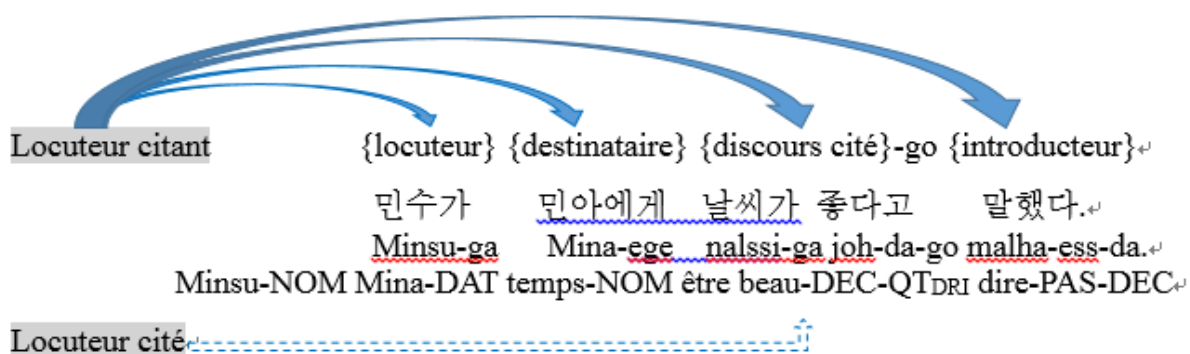


Figure 87. Niveaux d'intervention de la subjectivité du locuteur citant et du locuteur cité dans le DRI coréen

La fonction modalisatrice est expliquée par la description des propriétés syntaxico-sémantiques, lesquelles se construisent en combinatoire avec structure introducteur-argument instanciée. Les propriétés sémantiques de l'introducteur du DRI tendent à montrer à quelle modalité celui-ci correspond. Le rapporteur du DRI peut montrer la modalité par le lexique dont sont construits le locuteur cité, le discours cité, le locuteur et le destinataire.

Dans le chapitre qui suit, nous étudierons, en référence à nos observations sur la fonction modalisatrice du DRI, les points communs et les différences qui existent dans les modalités française et coréenne et les aspects de réalisation modalisatrice.

3.2. Les points communs

Analysons les quatre points communs observables par rapport à la fonction modalisatrice des DRI français et coréen.

Commençons par le premier point commun. L'introducteur est un des éléments du DR le plus fréquemment intervenu par la subjectivité du locuteur citant. La propriété sémantique de l'introducteur est attribuée à des modalités dont les exemples sont : 1) modalité

interindividuelle 2) modalité subjective. La modalité allocutive est marquée par l'introducteur de la catégorie DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE, laquelle s'attribue aux classes sémantiques PAROLE_AUTORISATION, PAROLE_INJONCTION, PAROLE_INTERROGATION, etc.¹⁸² Le verbe *proposer* appartient à la catégorie DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE qui lui fait marquer comme tel en étant attaché aux étiquettes sémantiques des types lexical et énonciatif :

(44) Le chef de l'Etat **propose (Lcitant) [MOD_INTERINDIVIDUELLE] [SUGGESTION]** que les victimes puissent faire appel en cas de procès d'assise et de remise en liberté d'un accusé.

La modalité subjective est marquée par la vérification d'un énoncé du locuteur cité par le rapporteur dans les classes sémantiques PAROLE_ARROGANCE (*ugida* (fr. prétendre)), PAROLE_PRÉTEXTE (*byeonmyeonghada* (fr. donner des prétextes)) et PAROLE_AVEU (*gobaekhada* (fr. avouer)). Regardons à l'exemple suivant de *pinggye* (fr. prétexte), le nom prédicatif coréen :

(45) 측근들은 그가 하루 종일 돌아다니느라 피곤해서 실수했다고 핑계를
 댔다(Lcitant) [MOD_SUBJECTIVE] [PRÉTEXTE].
 cheuggeun-deul-eun geu-ga halu jongil doladani-neula pigonha-eseo silsuha-ess-da-go
pinggye-leul dae-ss-da
 entourage-PL-TOP lui-NOM toute la journée errer-CAU être fatigué-COOR se tromper-
 PAS-DEC-QT_{DRI} **prétexte-ACC donner-PAS-DEC**
 'Ses proches ont prétexté qu'il s'était trompé parce qu'il parcourait partout tout au long
 de la journée.'

L'introducteur *pinggye-leul daeda* (donner des prétextes) montre la fausseté du témoignage donné par l'entourage du locuteur cité, jugée comme telle par le locuteur citant. C'est la manifestation de la modalité subjective par le locuteur citant. La subjectivité de celui-ci dans le DRI peut être marquée par l'ajout de l'adverbe à un introducteur « neutre » :

(46) (노골적으로+솔직하게+긍정적으로+부정적으로) 말하다
 (nogoljeogeulo+soljighage+geungjeongjeogeulo+bujeongjeogeulo) malhada
 '(crûment+franchement+positivement+négativement) dire'

Le deuxième point commun concerne la façon d'intervention du point de vue du locuteur citant par rapport au choix formel du discours cité (explicite ou implicite). Les phrases *Pierre dit à Luc que Paul avait fait les travaux dimanche* et *Pierre dit à Paul de faire les*

¹⁸² Pour savoir les prédicats correspondants, voir : Chapitre 5 § 1.1.3. et Chapitre 6§ 1.1.3.

travaux dimanche (transformée en infinitive) sont sémantiquement différentes, comme le sens du verbe dans l'infinitive est traduit par *exiger* non par *dire*. Nous remarquons que ces exemples montrent une ambiguïté entre le contenu de parole à l'infinitive s'il se trouve dans le point de vue de l'interlocuteur.

Le troisième point commun est la manifestation du locuteur cité en pronom personnel de la première personne. Ce pronom, en désignant un participant à l'acte d'énonciation, peut rendre *je* aussi bien en locuteur citant qu'en locuteur cité, en fonction de l'intervention simultanée des points de vue de ces deux locuteurs au contenu de parole. La modalité élocutive est manifestée par l'emploi prédicatif de la catégorie DESCRIPTION_SUBJECTIVE lorsque l'argument en position-sujet s'identifie à la mention du locuteur (exprimée typiquement en pronom personnel de la première personne) :

- (47) **Je** lui ai dit que **j'étais satisfait** (**Lcitant et Lcité**) [MOD_ELOCUTIVE] [AFFECT] de son travail.

La modalité allocutive est manifestée par l'emploi prédicatif de la catégorie DESCRIPTION_INTERINDIVIDUELLE si l'argument en position sujet/datif s'identifie à la mention du locuteur, exprimée typiquement en pronom personnel de la deuxième personne :

- (48) a. 그가 너에게 (**destinataire**) [MOD_ALLOCUTIVE] 책을 돌려준다고 말했다.
 geu-ga **neo-ege** chaeg-eul dollyeaju-n-da-go malha-ess-da.
 lui-NOM **toi-DAT** livre-ACC rendre-PRS-DEC-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 'Il a dit qu'il allait te retourner le livre.'
 b. 당신이 (**destinataire**) [MOD_ALLOCUTIVE] 나에게 점심을 같이 먹자고 말했다.
dangsin-i na-ege jeomsim-eul gati meog-ja-go malha-ess-da.
vous-NOM moi-DAT déjeuner-ACC ensemble manger-EXHOR-QT_{DRI} dire-PAS-DEC
 'Vous m'avez dit que nous déjeunerions ensemble.'

Le quatrième point commun est l'imperméabilité à l'intervention du locuteur cité à cause de la non-apparition du discours cité dans les éléments énonciatifs du DRI comme l'appellatif, l'interjection (catégorisée comme la description subjective) – ceux qui apparaissent fréquemment dans le DRD.

Nous résumons les différences des DRI français et coréen au point de vue de la fonction modalisatrice. Les DRI français et coréen se montrent identiques en ce qui concerne la façon d'intervention d'un point de vue du locuteur citant : celle qui se déroule, explicitement ou implicitement, au niveau de choix formel du discours cité. Les DRI montrent leur point commun quand ils utilisent le pronom de la première personne comme marque de modalité

élocutive et celui de la deuxième personne en marqueur de modalité allocutive. Nous y avons observé en commun l'imperméabilité à l'intervention du locuteur cité, comme le discours cité n'y apparaît pas avec les éléments énonciatifs du DRI comme l'appellatif, l'interjection (catégorisée comme la description subjective)

3.3. Les différences

Le suffixe verbal terminal du discours cité est l'élément le plus distingué quand on parle de la fonction modalisatrice du DRI coréen. Celui-ci (dont les exemples sont ('-다(*da*), -냐(*nya*), -라(*la*), -자(*ja*)) va déterminer quels types de phrases à prendre, en s'attachant à la complétive *-go* (marqueur du DRI). Cet attachement crée les formes composées suivantes : '-다고(*dago*, déclarative ou exclamative)', '-냐고(*nyago*, interrogative)', '-라고(*lago*, impérative)', '-자고(*jago*, exhortative)'. Les exemples suivants montrent comment le suffixe verbal terminal peut manifester la modalité du DRI :

- (49) a. 민수는 민아에게 먼저 가라고 말했다.
 Minsu-neun Mina-ege meonjeo ga-**la**-go malha-ess-da.
 Minsu-TOP Mina-DAT avant aller-**IMP-QT**_{DRI} dire-PAS-DEC
 'Minsu a dit à Mina qu'elle devait partir.'
- b. 민수는 민아에게 숙제하자고 말했다.
 Min-neun Mina-ege sugjeha-**ja**-go malha-ess-da.
 Minsu-TOP Mina-DAT faire des devoirs-**EXHOR-QT**_{DRI} dire-PAS-DEC
 Minsu a dit à Mina qu'ils devaient faire leurs devoirs.'

Ces deux exemples prennent un verbe neutre (*malhada* (fr. dire)) comme l'introducteur du DRI qui ne manifeste pas lui-même la subjectivité du locuteur citant. Ce sont les suffixes verbaux terminaux (*-la* (1a), *-ja* (1b)), correspondant respectivement aux classes sémantiques INJONCTION et DEMANDE (les descriptions interindividuelles)) qui assurent la manifestation de cette subjectivité.

La modalité subjective du DRI français est assurée par le mot exclamatif *combien*. Les exemples suivants, ceux qui prennent *dire* comme l'introducteur neutre, manifestent l'émotion du locuteur cité par *combien* :

- (50) Il dit : « Que c'est dommage que tu ne vienne pas ! »
 → Il dit **combien** c'est dommage qu'il ne vienne pas.

Le mot exclamatif *combien* est utilisé dans le DRI, tandis que son rôle est assuré dans le DRD

par les particules exclamatives comme *que !* ou *comme !*.

La modalité honorifique est présente aussi bien dans le DRD que dans le DRI coréens. Celle-ci est exprimée par le suffixe honorifique (-*si-*, -*nim*) ou le mot honorifique (*malsseum*, *munan*, *deulida*) (cf. Chapitre 8 § 3.3.) :

(51) 민수는 선생님께 자기가 하겠다고 말씀드렸다.

Minsu-neun seonsaeng-**nim-kke** jagi-ga ha-gess-da-go **malsseum-deuly-eoss-da**.

Minsu-TOP professeur-**HON-DAT.HON** soi-même-NOM faire-FUT-DEC-QT_{DRI}
dire.HON-PAS-DEC

‘Minsu a dit au professeur qu’il fera cela.’

Comme le professeur, destinataire, est hiérarchiquement plus élevé que Minsu, locuteur cité, le locuteur citant utilise, pour le premier, le nom non-autonome ‘-*nim*’ (monsieur.HON), la postposition dative ‘-*kke*’ (DAT.HON) et le mot ‘*malsseum-deulyda*’ (paroles.HON-donner.HON). La modalité honorifique s’attribue au locuteur cité dans le discours cité du DRD, alors que celui du DRI ne peut avoir une telle modalité – à cause de la neutralisation de l’expression honorifique par le rapporteur.

Les DRI français et coréen se divergent en ce qui concerne la fonction modalisatrice, surtout quand on parle du suffixe verbal terminal du discours cité, celui qui n’est observé qu’en coréen. Le mot exclamatif *combien* est tenu à exprimer la modalité subjective du DRI français.

CONCLUSION

Dans le présent travail, nous avons analysé le discours rapporté du français et du coréen du point de vue de la théorie des trois fonctions primaires afin de mettre en évidence les différentes fonctions : la fonction prédicative, la fonction argumentale et la fonction modalisatrice.

Pour clore ce travail, nous rappelons les résultats que nous avons obtenus, les limites de notre travail, ainsi que les perspectives que nous envisageons.

Nos objectifs étaient d'expliquer le mode de fonctionnement des emplois prédicatifs dans le cadre d'une grammaire des deux langues, d'étudier la forme que prend le discours du locuteur cité dans celui du locuteur citant et d'analyser la manière dont le discours de l'interlocuteur est interprété par le locuteur.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la théorie des trois fonctions primaires pour prendre notamment en compte des résultats obtenus dans notre étude portant sur la linguistique de discours rapporté. Notre méthode de recherche principale, la théorie des trois fonctions primaires, a été adoptée comme celle-ci nous permet d'analyser le discours rapporté de façon comparative, ce qui appelle simultanément les points de vue morphologique, syntaxique et sémantique tout en accueillant le point de vue lexico-énonciatif.

Résultats obtenus

Nous présentons nos résultats selon les trois aspects suivants :

- I. Les apports des trois fonctions primaires pour l'étude du DR ;
- II. Les trois fonctions primaires dans l'étude comparative des DRD français et coréen ;
- III. Les trois fonctions primaires dans l'étude comparative des DRI français et coréen.

I. Les apports des trois fonctions primaires pour l'étude du DR

Les trois fonctions primaires mettent en lumière la structure prédicat-argument chez les DR français et coréen, à laquelle correspondent l'introducteur (prédicat) et les locuteur/discours cités (argument). Ainsi, dans *Luc a dit à Léa : « c'est la bonne décision »*, l'introducteur de discours rapporté *dire* est analysé comme un prédicat dont les

arguments sont le locuteur cité *Luc*, le destinataire *Léa* et son discours *C'est la bonne décision*. Cette structure s'applique aussi dans le DR coréen :

민수가 민아에게 "스페인에서 휴가를 보냈어."라고 말했다.

minsu-ga mina-ege spein-eseo huga-leul bonae-ss-eo-lago malha-ess-da

Minsu-NOM Mina-DAT Espagne-LOC vacance-ACC passer-PAS-DEC-QT_{DRD} dire-PAS-DEC

'Minsu a dit à Mina : « J'ai passé mes vacances en Espagne ».'

L'introducteur du DR est *malha-da* (fr. dire) tandis que l'argument sont *Minsu* (locuteur cité), *Mina* (destinataire) et *spein-eseo huga-leul bonae-ss-eo* (fr. J'ai passé mes vacances en Espagne).

Nous avons donc établi la formule de composition de l'introducteur suivante :

PRED=Introducteur (X0=locuteur cité, X1=discours cité, X2=destinataire)

Nous avons aussi mentionné que le discours rapporté impliquant une double énonciation, il s'agit aussi d'expliquer comment les deux énonciations interagissent lorsque le locuteur prend en charge le discours d'un autre. Ce phénomène est analysé avec la fonction modalisatrice. La modalité du DR est relative au locuteur citant (*menacer* dans *Le président a menacé que le parlement soit convoqué*) ou au locuteur cité (*contester* dans *Luc a contesté à Paul qu'il prenne sa voiture*). Leur subjectivité peut intervenir au niveau de l'introducteur du DR et celui des trois arguments (locuteur cité, discours cité et destinataire). La catégorisation lexico-énonciative résulte des propriétés sémantiques des prédicats comme elles impliquent un type de modalité. Elle explique les deux modalités que l'on observe dans les DRs. La première est la modalité élocutive en tant que description subjective. La seconde est la modalité allocutive comme description interindividuelle. Par exemple, dans le cas où l'introducteur « neutre » *malhada* (fr. dire) se met à remplacer les verbes comme verbes *bianyanggeolida* (fr. ironiser), *ugida* (fr. prétendre) ou *daedabhada* (fr. répondre) – ceux qui correspondent respectivement à des prédicats caractérisés par les classes sémantiques PAROLE_MOQUERIE, PAROLE_ARROGANCE et PAROLE_RÉPONSE. D'un point de vue énonciatif, les deux premières classes sont catégorisées comme des descriptions subjectives impliquant une modalité élocutive et la troisième classe comme une description interindividuelle impliquant une modalité allocutive.

II. Les trois fonctions primaires dans l'étude comparative des DRD français et coréen

Cette étude comparative se vise à chercher des points communs et des différences entre les DRD français et coréen du point de vue des trois fonctions primaires.

Tout d'abord, le point de vue de la fonction prédicative. Leurs points communs peuvent se résumer : 1) la réalisation de l'introducteur du DRD en prédicat d'ACTE DE PAROLE ; 2) la contrainte sémantique sur discours cité par le prédicat d'ACTE DE PAROLE comme *bavarder* (**Ils sont bavardés* : « *C'est un peu agaçant au bord d'un moment.* ») ; 3) l'impossibilité pour l'incise de marquer les valeurs modale, impérative, interrogative ou exclamative (De Cornulier, 1978) ; 4) la liberté du positionnement par l'introducteur.

Leurs points divergents sont les suivants. Premièrement, le verbe intransitif français n'est applicable qu'à l'introducteur du DRD (donc n'étant pas applicable à celui du DRI), alors que le verbe intransitif coréen n'est pas concerné par une telle restriction (applicable aussi à l'introducteur du DRD qu'à celui du DRI). Disons que, l'introducteur français a les arguments sémantico-discursifs, l'introducteur coréen a les arguments sémantico-syntaxiques et discursifs – ce par lequel s'explique l'impossibilité de se réaliser du verbe intransitif de ACTE DE PAROLE coréen *sisideoggeoli-da* (fr. batifoler) en forme du DRD. Deuxièmement, au contraire de la restriction formelle des marques typographiques du DRD français (qui ne se permettent d'avoir que guillemets ou certaines ponctuations), l'introducteur du DRD coréen est doté de choix plus élargis : guillemets anglais, ponctuations, *-lago* ou *-hago*, etc. Troisièmement, l'incise de citation française peut se réaliser en inversion aussi en texte écrit qu'à l'oral, tandis que l'incise coréenne ne peut être inversée qu'en texte écrit.

Du point de vue de la fonction argumentale, les points communs entre les DRD français et coréen sont les suivants. 1) Le locuteur cité en tant que premier argument (X0) tend à exprimer le syntagme nominal HUMAIN en forme de noms propres ou de pronoms personnels. 2) Le destinataire en tant que troisième argument (X2) est nécessaire dans les DRD français et coréen. Celui-ci est spécifique explicitement et implicitement (en étant omis), HUMAIN. 3) Le discours cité du DRD en tant que deuxième argument (X1) est énoncé, comme il est « référentiellement opaque et l'interprétation des indexicaux est particulière » (Danlos, Sagot & Stern (2010 : 2). Par ailleurs, le discours cité du DRD, en principe, tend à dénoter tous les types d'acte de langage (assertion, interrogation, exclamation) – c'est dire que la forme du type de phrase dépend de la sémantique de l'introducteur du DRD. Au point de vue syntaxique, l'élément du discours cité est difficilement focalisable dans la phrase clivée. Selon Bonami et Godard (2008), d'une part, la citation peut être enchâssée. D'autre part, Danlos, Sagot et Stern (2010) voient que cela concerne l'introducteur du DRD exerçant une contrainte discursive par rapport à l'événement ou à l'énoncé précédents comme *riposter* ou *deosbuti-da* (fr. ajouter).

Les différences entre les DRD français et coréen en rapport de la fonction argumentale sont les suivants. Premièrement, c'est un phénomène observé uniquement en coréen qui est une langue agglutinante au contraire du français. Lorsque le locuteur cité est en tant que premier

argument (X0), le sujet morphologique doit être accompagné avec des marques du cas comme *-i/-ga* (postposition normative) ou *-eun/-neun* (postposition topique), lesquelles peuvent être remplacées par *kkeseo* (postposition honorifique) quand le destinataire est plus « élevé » en termes hiérarchique ou démographique. Deuxièmement, l'incise française (non coréenne) peut, en langue écrite en particulier, inverser le sujet et le verbe, tandis qu'une telle inversion n'est pas possible entre le sujet du discours citant et l'introducteur. Troisièmement, le destinataire français accompagne la préposition (*à, devant, etc*), alors que le destinataire coréen s'attache à la postposition dative (*-ege* (fr. à), *-hante* (fr. à), *-deoleo* (fr. à), *-bogo* (fr. à) ou *-apeseo* (fr. devant). Quatrièmement, il est syntaxiquement admissible en coréen que le discours cité du DRD est 'adverbalisé' (c'est-à-dire remplacé par *geuleohge* (fr. ainsi)), en y excluant la pronominalisation comme **geugeos* (fr cela, le). Or, celle-ci (*le, cela*), en français est tout à fait possible.

Enfin, nous résumons les points communs entre les DRD français et coréen du point de vue de la fonction modalisatrice. 1) Le locuteur citant fait intervenir sa subjectivité soit par prédicat introductif soit par adverbe du discours citant. 2) L'intervention du locuteur cité peut avoir lieu aussi bien par les marques intrinsèques (verbe, nom, adverbe) que par les marques extrinsèques (types de phrase, appellation, interjection). 3) La catégorisation de la propriété sémantique des marques du DRD se réalise en descriptions subjective ou interindividuelle.

Les points divergents sont comme suit. Premièrement, la modalité honorifique est la fonction modalisatrice qui n'existe que dans le DRD coréen – cette fonction n'est réalisable en français que sous la forme de titres honorifiques. Deuxièmement, le français et le coréen possèdent les différentes marques de modalité subjective comme la construction impersonnelle en français ou les tournures verbales '*-eoya hada* (fr. il faut) et adjectivales '*-n(-l) geos gatda/-n deushda* (fr. il paraît/il semble)' et les infixes '*-deo-, -gess-*' en coréen. Et aussi les différentes marques de modalité interindividuelle comme les terminaisons verbales et adjectivales (*-ge, -ma, -ni*) aux classes sémantiques INJONCTION, ENGAGEMENT et INTERROGATION en coréen et les locutions *D'accord !, Pas d'accord !, Au secours !* aux classes sémantiques ACCORD, DÉSACCORD, DEMANDE en français, exprimées par le locuteur cité.

III. Les trois fonctions primaires dans l'étude comparative des DRI français et coréen.

Maintenant, passons en revue les points communs et divergents entre les DRI français et coréen du point de vue des trois fonctions primaires dans notre étude.

Pour ce qui est la fonction prédicative, les DRI français et coréen prennent tous l'introducteur du DRI en prédicat syntaxico-sémantique d'ACTE DE PAROLE, là où la propriété sémantique de l'introducteur et de ses sous-classes vont entraîner des modifications

en rapport avec les degrés d'engagement subjective du locuteur citant ou le comportement syntaxique du DRI. Le comportement syntaxique français (non coréen) est formé différemment selon le verbe d'ACTE DE PAROLE ou le nom d'ACTE DE PAROLE.

Par la fonction argumentale, les DRI français et coréen sont la modification du discours source, comme celui-ci est formé par la transformation du discours d'origine à la proposition enchâssée. La sémantique du discours cité ainsi construit dépend du locuteur citant, celui qui choisit l'introducteur – tout cela hors de la portée du locuteur d'origine, comme le montre la paraphrase. Le passage du DRD au DRI rend visible des changements énonciatifs en fonction de personnes grammaticales par le sujet du DRI.

Les points divergents au point de vue de la fonction argumentale se résument comme suit :

1) Différences formelles

- Disposition canonique des constituants dans le DRI :

Français. Locuteur cité – Introducteur – Destinataire – Discours cité

Coréen. Locuteur cité – Destinataire – Discours cité – Introducteur

- Marque du DRI :

Français - conjonction de subordination '*que*', Coréen - suffixe du DRI '*-go*' (La répétition de la marque du DRI permise (français) et non permise (coréen))

- Pronominalisation du discours cité :

Français - *le*, Coréen - *gueleohge* (fr. ainsi)

2) Différences sémantiques

- En coréen, changement des suffixes verbaux terminaux selon types de citation.

- En coréen, substitutions de la postposition nominative '*-i/-ga*' par la postposition accusative '*-eul/-leul*' dans la citation du DRI avec marque '*-go*'

3) Différences énonciatives

- En coréen, le sujet du discours cité peut être omis si le locuteur ou le destinataire du DRI est le sujet du discours cité

- La concordance des temps entre le temps d'énoncé original et le temps du DRI / l'absence de cette concordance dans le DRI coréen

- La transformation déictique française / l'absence de ce phénomène dans les déictiques spatiaux et les pronoms démonstratifs coréens.

Pour ce qui est de la fonction modalisatrice, les DRI français et coréen se montrent identiques en ce qui concerne la façon d'intervention d'un point de vue du locuteur citant : celle qui se déroule, explicitement ou implicitement, au niveau du choix formel du discours cité. Les DRI montrent leur point commun quand ils utilisent le pronom de la première personne comme marque de modalité élocutive et celui de la deuxième personne en marqueur

de modalité allocutive. Nous y avons observé dans les deux cas l'imperméabilité à l'intervention du locuteur cité, comme le discours cité n'y apparaît pas avec les éléments énonciatifs du DRI comme l'appellatif, l'interjection (catégorisée comme la description subjective)

Les DRI français et coréen divergent en ce qui concerne la fonction modalisatrice, surtout quand on parle du suffixe verbal terminal du discours cité, celui qui n'est observé qu'en coréen :

Types de citation	Suffixes verbaux terminaux	Marque du DRI
Proposition déclarative	- <i>da</i>	- <i>go</i>
Proposition interrogative	- <i>nya</i>	- <i>go</i>
Proposition impérative	- <i>la</i>	- <i>go</i>
Proposition exhortative	- <i>ja</i>	- <i>go</i>

Le mot exclamatif *combien* est tenu à exprimer la modalité subjective du DRI français.

Limites et perspectives de l'étude

Concluons notre étude en remarquant ses limites et sa perspective pour de futures recherches sur le DR.

Notre recherche ne s'intéresse qu'aux deux formes de la modalité (élocutive et allocutive), celles qui concernent la répartition simple des descriptions subjective et interindividuelle, une nouvelle étude approfondie sur la modalité en général sera nécessaire.

La recherche sur le discours rapporté hybride (DRH), celui que nous n'avons pas adopté en tant que sujets d'analyse comme le DRI ou le DRD par sa complexité (comme le DRH est l'hybride de ces deux DRs), sera, lui aussi, traitée, parce que le DRH est très présent dans le genre de discours journalistique.

Nous envisageons aux études des questions suivantes : comment définit-on précisément la citation dans le DR ? par quels critères peut-on discerner le DRD et le DRI ? comment peut-on raffiner les méthodes d'établir un corpus du DR ou comment élargir celui-ci ?

L'introducteur du DR pour la locution verbale sera étudié en plus, comme le sujet est important de montrer que le phraséologisme est, nous semble-t-il, porteur d'éclaircissement pour la modalité en rapport avec le locuteur citant.

Nous souhaitons que nos résultats à base du logiciel UNITEX encourageront le

développement du traitement automatique de la citation. En contraste avec des études précédentes du DR à l'axe des méthodes morpho-syntaxiques, la théorie des trois fonctions primaires et les recherches basées sur cette méthode devraient améliorer l'efficacité du traitement automatique. Nous espérons enfin que notre étude comparative des DR français et coréen peut s'appliquer à d'autres études comparatives.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES

An Joo-Ho, 2003, « Inyongmungwa inyongpyojiui munbeobhwaee daehan yeongu (A Study on Quotation Sentence & Grammaticalization of Quotation Markers in Korean) », *Discours and Cognition*, 10-1, The Discourse and Cognitive Linguistics Society of Korea, pp. 145-165.

AN Kyeong-Hwa, 1995, *Hangugeo inyong gumunui yeongu : yuhyeonggwa yunghabdoleul jungsimeulo*), Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

AN Myeong-Cheol, 1990, « *Gugeoui yunghab hyeonsang* (Phénomène de fusion en coréen) », *The Korean Language and Literature*, 103, Seoul : The Society of Korean Language and Literature, pp. 121-137.

AN Myeong-Cheol, 1992, *hyeondaegugeoui bomun yeongu (Étude de la proposition complétive en coréen moderne)*, Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

ANDERSEN Hann Leth, 2000, « Discours rapporté en français parlé : réaction du verbe de citation et éléments délimitant la citation directe », in H. L. Andersen & B. Hansen, *Actes du colloque Français parlé : corpus et résultat, Etudes Romanes*, 47, Copenhague : Museum Tusulanum Press, pp.143-155.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2015, « Verbes d'activité de parole, verbes de parole et verbes de dire : des catégories linguistiques ? », *Langue française*, 2 : 186, Paris : Armand Colin, pp. 103-122.

ARRIVÉ Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel, 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.

AUSTIN John Langshaw, 1962/1975, *How to do things with words*, 2^e édition, Cambridge : Harvard University Press.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1979, « Problèmes posés par le traitement du discours rapporté dans une grammaire de phrase », *Linguisticae investigationes*, 3-2, Amsterdam, pp. 211-228.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, Paris, pp. 91-151.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992/1993, « Repères dans le champ du discours rapporté » I et II, *L'information grammaticale*, 55/56, Paris : S.I.G., pp. 38-42/pp.10-15.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1996, Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel, *Cahiers du français contemporain*, 3, Lyon : ENS Éditions, pp. 91-116.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2001, « Le discours rapporté », in R. Thomassone (dir.), *Une langue: le français*, Paris : Hachette, pp. 192-201.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, La représentation du discours autre: un champ multiplement hétérogène, in Lopez Munoz, J. M., Marnette, S. & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, pp. 35-53.

AUTHIER Jacqueline et MEUNIER André, 1977, « Exercices de grammaire et discours rapporté », *Langue française*, 33-1, Paris : Armand Colin, pp.41-67.

BAKHTINE Mikhail, 1970, *Problème de la poésie de Dostoïevski*, Paris : Seuil.

BAKHTINE Mikhail, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris : Editions de Minuit.

BAKHTINE Mikhail, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.

BALLY Charles, 1932/1946, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris : PUF.

BANG Seong-Won, 1994, *Hangugeo inyounggumun yeongu (A Study on quotation sentence in Korean)*, Mémoire de master, Université de Kyung Hee.

BARBÉRIS Jeanne-Marie, 2005, « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », in BRES Jacques et al., *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck.Duculot.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris : Gallimard.

BOMMIER-PINCEMIN Bénédicte, 1999, *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*, Thèse de doctorat, Université Paris IV.

BONAMI Olivier & GODARD Danièle, 2008, « Syntaxe des incises de citation », *Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, France, pp. 2395-2408.

BONAMI Olivier & GODARD Danièle, à paraître, « Les ajouts de citation du français : éléments de classification », in E. Rochard (éd), *Entre oral et écrit : incise, incidente, parenthèse*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

BOULAY Bérenger & FLECK Frédérique, 2010, Dépasser Genette ? Questions de point de vue, *Acta Fabula*, 11-4, Disponible à <http://www.fabula.org/acta/document5638.php>.

BOWKER Lynne et PEARSON Jennifer, 2002, *Working with specialized language : A practical guide to using corpora*, London: Routledge.

BRUÑA CUEVAS Manuel, 1996, « Le discours direct introduit par *que* », *Le français moderne*, 64-1, Paris : CILF, pp. 28-50.

BRUNOT Ferdinand, 1922/1953, *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, 3^{ème} édition, Paris : Masson.

BUVET Pierre-André et MATHIEU-COLAS Michel, 1999, « Les champs domaine et sous-domaine dans les dictionnaires électroniques », *Cahiers de lexicologie*, 75, Paris : Didier Erudition, pp. 173-191.

BUVET Pierre-André, 2009a, « Quelles procédures d'étiquetage pour la gestion de l'information textuelle électronique? », *L'information grammaticale*, 122, Louvain : Peeters, pp. 40-48.

BUVET Pierre-André, 2009b, « Des mots aux emplois : la représentation lexicographique des prédicats », *Le Français Moderne*, 77-1, Paris, CILF, pp. 83-96.

BUVET Pierre-André, 2011, « Catégorisation sémantico-énonciative du lexique à partir d'un dictionnaire électronique », in Cardoso, S. A. M., Mota, J. A. et Mejri, S. (Org.), *Os dicionários, fontes, métodos e novas tecnologias*, Salvaodr : Vento Leste, pp. 75-95.

BUVET Pierre-André, 2012a, « Traitement automatique du discours rapporté », *Actes du colloque JADT 2012*, Liège : Université de Liège, pp. 227-238.

BUVET Pierre-André, 2012b, « Des unités lexicales aux unités discursives : la catégorisation sémantico-énonciative des prédicats », in Salah MEJRI, Inès SFAR, Marc VAN CAMPENHOUDT (dir.), *L'unité en sciences du langage : Neuvièmes journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction »*, Paris : Editions des Archives Contemporaines, pp. 212-222.

BUVET Pierre-André, 2013, « Aide à la rédaction : le système TAEMA : De l'intérêt d'exploiter des ressources lexicales en linguistique informatique », *Studii de lingvistică*, 3, pp. 187-204.

BUVET Pierre-André, 2014, « Le concept de racine prédicative dans la théorie des trois fonctions primaires ».

BUVET Pierre-André, 2015, « Fontion argumentale et possessivation », *Synergies Tunisie*, 4, pp. 147-163.

BUVET Pierre-André, CARTIER Emmanuel, MATHIEU-COLAS Michel et MEJRI Salah, 2009, « Morfetik, ressource lexicale pour le TAL », *Actes de TALN 2009*

BUVET Pierre-André, GIRARDIN Chantal, GROSS Gaston et GROUD Claudette, 2005, « Les prédicats d'<affect> », *Lidil – Revue de linguistique et de didactique des langues*, 32, Grenoble : Ellug, pp. 125-143.

BÜYÜKGÜZEL Safinaz, 2011, « Modalité et subjectivité : regard et propositionnement du locuteur », *Synergies Turquie*, 4, pp. 139-151.

CHAE Sook-Hee, 2011, *Hyeondae hangugeo inyonggumun yeongu* (A study on quotative

constructions in modern Korean), Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

CHANG Kyung-Hee, 1995, « gugeoui yangtae beomjuui seoljeonggwa geu chegye (Categorical independence and subcategories of Korean modality) », *Korean Journal of Linguistics*, 20-3, The Linguistics Society of Korea, pp. 191-205.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette Éducation.

CHAROLLES Michel et LAMIROY Béatrice, 2001, « Zézayer, dire ou parler : les verbes de parole ou qu'est-ce qu'un verbe (in)transitif ? », *XXe Colloque International de Lexique et Grammaire Comparée*, Londres, Poster.

CHAROLLES Michel et LAMIROY Béatrice, 2008, « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité », *Discours*, 2, <http://discours.revues.org>.

CHAROLLES Michel, 1976, « Exercices sur les verbes de communication », *Pratiques*, 9, pp. 83-107.

CHAROLLES Michel, 1997, « L'encadrement du discours univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique*, 6, LANDISCO, URA CNRS 1035, Université de Nancy 2, pp. 1-73.

CHAROLLES Michel, 2005, « Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours », *Langue française*, 4 : 148, Paris : Armand Colin, pp. 9-30.

CHARRON Jean. & JACOB Loïc, 1999, Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement, *Les Études de communication publique*, 14, Québec : Université Laval, pp. 1-70.

CHO Gyeong-Sun, 2005, *Hyeondae gugeo se jail seosuleo yeongu* (A study of Three-Place Predicates in Korean), Thèse de doctorat, Université nationale de Chonnam.

CHOI Dong-ju, 1995, *Gugeo sisangchegyeyi tongsijeog byeonhwaew gwanhan yeongu* (A study on the historical change of the tense-aspect-mood system in Korean), Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

CHUQUET Hélène et PAILLARD Michel, 1989, *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Paris : Éditions Ophrys.

CHUQUET Hélène, 2001, « Discours citant, discours cité : contraintes sur l'ordre des mots et incidences sur le statut énonciatif des propos rapporté », *Palimpsestes*, 14, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp.31-43.

COLTIER Danielle, 2000, *Analyse sémantique de "selon" : quelques propositions*, Thèse de doctorat, Université de Nancy 2.

COLTIER Danielle, 2002, « Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison », *Linx*, 46, pp. 81-101, <http://linx.revues.org/99>.

COLTIER Danielle, DENDALE Patrick et DE BRABANTER Philippe, « La notion de prise en charge : mise en perspective », *Langue française*, 162, Paris : Armand Colin, pp. 3-27.

COMBETTES Bernard, 1989, « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », *Pratiques*, 64, pp. 111-125.

COURTOIS Blandine, 1990, « Un système de dictionnaires électroniques pour les mots simples du français », *Langue française*, 87-1, Paris : Armand Colin, pp. 11-22.

DE CORNULIER Benoît, 1978, « L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique », *Cahier de linguistique*, 8, Paris : L'Harmattan, pp. 53-95.

DE GAULMYN Marie-Madeleine, 1983, *Les verbes de communication dans la structuration du discours : Essai sur la réflexivité du langage : Récits d'enfants et échanges entre enfants et adultes*, Thèse de doctorat d'État, Université Paris 13.

DE SALINS Geneviève-Dominique, 1995, « Patrick Charaudeau, Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette Education, 1992 (compte-rendu) », *L'information Grammaticale*, 64-1, pp. 53-55.

DEVILLA Lorenzo, 2006, « Analyse de La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours », *Alsic*, 9, pp. 259-275, <http://alsic.revues.org/300>.

DIWERSY Sascha, GOOSSENS Vannina, GRUTSCHUS Anke, KERN Beate, KRAIF Olivier, MELNIKOVA Elena et NOVAKOVA Iva, 2014, « Traitement des lexies d'émotion dans les corpus et les applications d'EmoBase », *Corpus*, 13, pp. 269-293, <http://corpus.revues.org/2537>.

DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise, 1997, *Les verbes français*, Paris : Larousse.

DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Les éditions de minuit.

ESHKOL Iris, 2002, *Typologie sémantique des prédicats de parole*, Thèse de doctorat. Villetaneuse : Université Paris 13.

EUM Du-Eun, 2004, *Syntaxe des verbes de communication en coréen*, Thèse de doctorat, Marne-la-Valée : Université de Marne-la-Valée.

EUM Du-Eun, 2005, « Hangugeo balhwadongsau jeongui munje (Les problèmes de la définition des verbes de communication en coréen) », *Peulangseumunhwayesulyeongu* (Étude de la culture française et des arts en France), 13, Séoul : Association d'études de la culture française et des arts en France, pp. 1-19.

EUM Du-Eun, 2007, « Hangugeo bomunui jaegujohwa hyeonsang (La restructuration des complétives en coréen) », *Peulangsehagyeongu* (*Revue d'études Franco-coréennes*), 42,

Séoul : Société d'études franco-coréennes, pp. 161-182.

EUM Du-Eun, 2014, « Peulangseueowa hangugeo balhwadongsa moglog yeongu (Étude sur les listes des verbes de parole en coréen et en français) », *Peulangseumunhwayesulyeongu* (Étude de la culture française et des arts en France), 50, Séoul : Association d'études de la culture française et des arts en France, pp. 139-181.

FAIRON Cédric, 2000, *Structures non-connexes : grammaire des incises en français, description linguistique et outils informatique*, thèse de doctorat, Université Paris 7.

FODOR Jerry, 1983, *Modularity of mind : An essay on faculty psychology*, Cambridge, MA : MIT Press.

FRANK Neveu, 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris : Nathan Université.

FUCHS, Catherine, 1982, « La paraphrase entre la langue et le discours », *Langue française*, 53, Paris : Armand Colin, pp. 22-33.

GARDIES Jean-Louis, 1990, « Modalités », in AUROUX Sylvain (dir.), *Les notions philosophiques*, II, Paris : PUF.

GIGUET Emmanuel et LUCAS Nadine, 2004, « La détection automatique des citations et des locuteurs dans les textes informatifs », in Juan Manuel LÓPEZ-MUÑOZ, Sophie MARNETTE et Laurence ROSIER (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, pp. 410-418.

GRANIER Jean-Maxence, 2003, « Faire référence à la parole de l'autre : quelques questions sur l'enchaînement « Sur le mot » chez Marivaux », in AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *et al.* (dir.), *Parler des mots, Le fait automatique en discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 256-276.

GRICE Herbert Paul, 1957, « Meaning », *Philosophical Review*, 66, pp. 377-388.

GRICE Herbert Paul, 1968, « Utterer's meaning, sentence-meaning and word-meaning », in *Foundations of language*, 4-3, Springer, pp. 225-242.

GRICE Herbert Paul, 1979, « Logique et conversation », trad. Fr., *Communication*, 30, pp. 57-72.

GROSS Gaston, 1994, « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, 28-115, pp.15-30.

GROSS Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.

GROSS Gaston, 1999, « La notion d'emploi dans le traitement automatique », *La pensée et la langue*, Krakow : Wydawnictowo naukowe A P, pp. 24-35.

GROSS Gaston, 2012, *Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du*

lexique, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

GROSS Maurice, 1975, *Méthode en syntaxe : régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.

GROSS Maurice, 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langage*, 63, Paris : Larousse, pp. 7-52.

GROSS Maurice, 1988, « La phrase élémentaire et ses composants : Une discussion de quelques exemples », *Travaux de Linguistique*, 17, Paris/Gembloux : Duculot, pp. 13-32.

HARRIS Zellig Sabbetai, 1970, *Papers in structural and transformational linguistics*, Dordrecht/Holland : D. Reidel.

HARRIS Zellig Sabbetai, 1975, *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Seuil.

HO Jeong-Eun, 1999, « A study of the Koran nominalisation in the age of enlightenment : Based on Independent Newspaper data », *The journal of humanities*, 3, Séoul : Kyunghee University Humanities Research Institute, pp. 83-101.

HOCKETTE Charles F., 1958, *A course on modern linguistics*, New York : The Mcmillan Company.

HONG Chai-Song, 1987, *Hyeondae hangugeo dongsaemunui yeongu (Étude de constructions verbales en coréen contemporain)*, Séoul : Tap Chulpansa.

HONG Chai-Song, 1999, « Gineungdongsa gumu yeonguui han sigak : eohwijeok jeopgeun (Approche lexicale des verbes supports) », *inmunnonchong (Journal of Humanities)*, 41, Séoul : Université nationale de Séoul, pp. 135-173.

HONG Chai-Song, 2002, « Dongsa(1) (Verbe en coréen) », *Saegugeosaenghwal*, 12-3, Séoul : Institut National de la langue coréenne, pp. 125-143.

HONG Chai-Song, 2010, « Pour une recherche contrastive typologique entre le français et le coréen », *Actes du colloque international SCLLF*, 10-11 décembre 2010, Séoul, Université de Corée.

HONG Jong-Seon, 1983, « Myeongsahwa eomi ‘_eum’ gwa ‘_ki’ (Suffixe flexionnel nominalisateur ‘_eum’ et ‘_ki’) », *Korean Journal of Linguistics*, 8-2, Séoul : The Linguistic Society of Korea, pp. 241-272.

HUH Hyun-Gue, 2005, *Délimitation et étiquetage des morphèmes en coréen par ressources linguistiques*, Thèse de doctorat, Université de Marne-la-Vallée.

ISHIHARA Tokiko, 1998, « Discours rapportés : reformulation et sens », *Linx*, 10, pp. 43-55.

JACKIEWICZ Agata, 2006, « Relations intersubjectives dans les discours rapportés », *TAL*, 47-2, pp. 65-87, <https://www.atala.org/Relations-intersubjectives-dans>.

JAKOBSON Roman, 1963. *Essai de Linguistique générale*, Paris : Les Editions de

Minuit.

JANG Kyung-Hee, 1985, *Hyeondaegugeoui yangtaebeomju yeongu* (A Study on subcategories of Korean modality), Séoul : Tapchulpansa.

JANG Kyung-Hee, 1987, « gugeoui wanhyeongbojeolui haeseog (Interprétation de la proposition complétive en coréen) », *Korean Linguistics*, 16, The Society of Korean Linguistics, pp. 487-519.

JUNG Ju-Ri, 2006, « ‘-eum’, ‘-ki’ui uimiwa jeyag (A study of meaning and restriction of ‘_eum’ et ‘_gi’) », *Korean Linguistics*, 30, Séoul : The Association For Korean Linguistics, pp. 291-318.

JUNG Min-Young, 1994, « Gugoe hanja pasengeoe daehayeo (Sur sino-coréen) », in nonchongganhaengwiwonhoe, *Ulimal yeonguui saemteo*, Séoul : Pagijeong.

KANG Beom-Mo, 1983, « Hangugeo bomunmyeongsa gumunui uimi teugseong (Semantic feature of Korean complément noun constructions) », *Language Research*, 19-1, Language Education Institute of Seoul national university, pp. 53-73.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation*, Paris : Armand Colin.

KIM Jung-Nam, 2005, « Sinmun gisa inyongmunui teugseonge daehayeo (A study on quotations from newspaper articles) », *Korean Linguistics*, 46, Séoul : The Society of Korean Linguistics, pp. 277-294.

Kim Keon-Hee, 2015, « Inyongjeole daehan jaegochal (The re-examination of quotative clause) », *Han-geul*, 307, The Korean Language Society, pp. 125-169.

KIM Sang-Dae, 1977, « Hangugeo hwabeob yeongu (A study on Korean speech) », *Gugeogyoyug (Korean education)*, 31, Seoul : Hanguggugeogyoyughaghoe (The association of Korean education).

KIM Seon-Hyo, 2004, « Inyong gumun ‘-dago haneun’gwa ‘-daneun’ui teugseong, (The characteristics of ‘-dago haneun’ and ‘-daneun’ of the Korean quotation construction markers) », *Language Research*, 40-1, Language Education Institute of Seoul national university, pp.161-176.

KIM Soo-Tae, 1994, « urimal inyounpyojie daehayeo (About Korean quotation marks) », *Munchangeomunnonjib* (Munchang Journal of Linguistics), 31, Munchangeomunhakheoi (The Linguistics Society of Munchang, pp. 239-271.

KIPARSKY Paul et KIPARSKY Carol, 1971, « Fact », in Danny D. Steinberg, Leon A. Jakobovits (éds), *Semantics : An interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*, London : Cambridge University Press, pp. 345-369.

KLEIBER G, 1986, « Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'information Grammaticale*, 30-1, pp. 3-22.

KO Yeong-Geun et KOO Bon-Gwan, 2008, *Ulimal munbeoblon* (Grammaire du coréen), Séoul : Jipmundang.

KO Yeong-Geun et NAM Ki-Sim, 1985, *pyojun gugeo munbeoblon* (Grammaire du coréen standard), Séoul : Pagijong.

KO Yeong-Geun, 1965, « Hyeondaegugeoui seobeobchegyee daehan yeongu : seoneomaleomiui 'geos'eul jungsomeulo (A Study on the mood system in modern Korean : Prefinal ending) », *Korean Language Research*, 15, The Association of Korean Language Research.

KO Yeong-Geun, 2004, *hangugeoui sije seobeob dongjagsang* (Tense, mood and aspect in Korean), Séoul : Taehaksa.

KÜBLER Natalie, 1995, *L'automatisation de la correction d'erreurs syntaxique : application aux verbes de transfert en anglais pour francophones*, Thèse de doctorat, Université de Marne-la-Vallée.

KWON Jae-II, 1998, « Hangugeo inyong gumun byeonhwawa inyong pyojiui saengseong (Historical change of the quotation sentence constructions in Korean) », *Linguistic*, 22, The Linguistic Society of Korea, pp. 59-79.

LAMIROY Béatrice, 2005, « From syntax to semantics : the case of intransitive speech verbs », Henning NØLKE, Irène BARON, Hanne KORZEN, Henrik H. MÜLLER (éds.), *Grammatica : Festschrift in Honour of Michael Herslund*, Berne : Peter Lang, pp. 279-295.

LAURENDEAU Paul, 2004, « Modalité, opération de modalisation et mode médiatif », in DELAMOTTE-LEGRAND Régine (dir.), *Médiations langagières : Des faits de langue aux discours*, I, Rouen : Publications de l'université de Rouen, pp. 83-95.

LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.

LE PESANT Denis, 2013, « Sur les introducteurs de discours rapporté au style direct », in C. Desoutter et C. Mellet (éd.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Berne, Berlin : Peter Lang, pp. 23-44.

LE QUERLER Nicole, 1996, *Typologie des modalités*, Caen : Presses universitaires de Caen.

LEE Chang-Deok, 1999, « Hyeondae gugeo inyong chegye yeongu (Étude sur le système de citation en coréen moderne) », *Textlinguistic*, 6, Séoul : The textlinguistic society of Korea, pp. 255-299.

LEE Hyo-Sang, 1991, *Tense, aspect and modality : A discourse-pragmatic analysis of verbal affixes in Korean from a typological perspective*, Thèse de doctorat, Université de California à Los Angeles.

LEE Kang-Ro, 1968, « Hyeondaegugeo hwabeobe daehan yeongu : teugghi tongsalonjeog guseongeul jungsomeulo (Étude du discours coréen moderne : sur la composition syntaxique) », Le recueil d'articles de l'université nationale de pédagogie de Incheon, 3, Incheon :

Université nationale de pédagogie de Incheon.

LEE Pil-Young, 1993, *A study on quotation construction in modern Korean*, Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

LEE Sang-Bok, 1974, « hangugeoui inyoungmun yeongu (A study of quotation in Korean) », *Teaching Korean as a Foreign Language*, 1, Korean Language Institute of Yonsei university, pp. 131-154.

LEE Seong-Heon, 2010, « *peurangseueo balhwamyeongsai tongsa-uimi sokseonge gwanhan yeongu - peurangseueo balhwamyeongsai daesangburyu guchuk* (Étude des propriétés syntactico-sémantiques des noms de parole en français - construction de leurs classes d'objet) », *peurangseueomungyoyuk*, 33, Séoul : Société coréenne d'enseignement de langue et littérature françaises, pp. 357-388.

LEE Woon-Young, 2002, *Pyojungugeodaesajeon yeongubunseog* (Analyse de la recherche du dictionnaire de la langue coréenne standard), Séoul : Institut National de la langue coréenne.

LEECH Geoffrey, 1974, *Semantics : The Study of Meaning*, Harmondsworth : Penguin Books.

LI Jin-Mieung, 1999, *Grammaire du coréen : Tome 1*, Paris : PAF.

Li Xuelian, 2014, *Hangugeo balhwadongsa yeongu* (A study on the utterance verbs in Korean languages), Thèse de doctorat, Université de Corée.

LIGAS Pierluigi, 2012, *Citations et incises de citation dans les 'Lettres sur les Troglodystes' de Montesquieu : Essai d'analyse discursive*, Verona : Fioroni.

LÓPEZ MUÑOZ Juan manuel, 1994-1995, « Pour une typologie des verbes introducteurs de discours indirect », *Estudios de lengua y literatura fancesas*, 8-9, Cadiz : Publications de l'Université de Cadiz, pp.149-167.

MAHAMANE OUSMANE Mariama, 2013, *Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais*, Thèse de doctorat, Université Gaston-Berger de Saint-Louis et Université Paris Ouest.

MAIER Emar, 2009, « Quotation and the semantics of speech report », Proceedings of ESSLLI'09, Bordeaux, France.

MAIGA Mariama Mahamane, 2013, *Discours rapporté, subjectivité et influences sociale dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais*, Thèse de doctorat, Université Gaston Berger de Saint-Louis et Université Paris Ouest.

MAINGUENEAU Dominique, 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.

MAINGUENEAU Dominique, 1994, *Syntaxe du français*, Paris : Hachette.

MAINGUENEAU Dominique, 1999, *L'énonciation en linguistique français*, 2^{ème} édition, Paris : Hachette.

MAINGUENEAU Dominique, 2005, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Armand Colin.

MAINGUENEAU Dominique, 2010, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris : Armand Colin.

MAINGUENEAU Dominique, 2012, *Analyser les textes de communication*, Paris : Armand Colin.

MATHIEU-COLAS Michel, 2009, « Morfetik : une ressource lexicale pour le TAL », *Cahiers de lexicologie*, 94, pp. 137-146.

MATHIEU Yvette Yannick, 2009, *Des descriptions linguistiques à leurs représentations*, Mémoire d'Habilitation à diriger des Recherches, Université Paris-Diderot.

MEJRI Salah, 2009, « Prédicat et actualisation », Journée d'études organisée par LDI : *Les N prédicatifs : problématique générale et approches croisées français-allemand*, le 13 février 2009.

MEUNIER André, 1974, « Modalité et communication », *Langue française*, 21-1, Paris : Larousse, pp. 8-25.

MILIĆEVIĆ JASMINA, 2007, *La paraphrase : Modélisation de la paraphrase langagière*, Berne : Peter Lang.

MOESCHLER Jacques et AUCHLIN Antoine, 1997, *Introduction à la linguistique contemporaines*, Paris : Armand Colin.

MOESCHLER Jacques et REBOUL Anne, 1998, *La pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de la communication*, Paris : Seuil.

MOHRI Mehryar, 1994, « Combinaisons appropriées des constructions complétives », *Langages*, 28 : 115, Paris : Larousse, pp. 47-63.

MOIRAND Sophie, 2003, « Communicative and cognitive dimensions of discourse on science in the French mass media », *Discourse Studies*, 5-2, pp. 175-206.

MORRIS Charles W., 1938, *Foundations of the theory of signs*, Chicago : Chicago University Press.

MOURARD Ghassan et DESCLÉS Jean-Pierre, 2001, « Identification et extraction automatique des informations citationnelles dans un texte », *Colloque international et interdisciplinaire*, Bruxelles, 8-11 Novembre 2001.

MOURARD Ghassan et DESCLÉS Jean-Pierre, 2002, « Citation textuelle : identification automatique par exploration contextuelle », *Faits de Langues*, 19, Paris.

MOURARD Ghassan et MINEL Jean-Luc, 2000, « Filtrage sémantique du texte, le cas de la citation », *Actes de 3^{ème} Colloque International sur le Document Electronique, CIDE'2000, Lyon, France* sous la direction de Gaio et Trotoux, Caen, pp. 41-56.

MOURARD Ghassan et SCHREPFER-ANDRÉ Géraldine, 2002, « Le repérage automatique des segments textuels de discours rapporté moyen des *selon X* énonciatifs », *5^e Colloque International sur le Document Électronique*, 20-23 Octobre 2002, Hammamet, Tunisie.

MULLER Claude, 2013, « Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction », *Cahiers de Lexicologie*, 102, Paris : Classique Carnier, pp. 51-65.

MUN Suk-Yeong, 2012, « *Inyounggwa hwasisoui jeoni (A study on the reported speech and shifts in deixis)* », *Journal of Korea Linguistics*, 65, Seoul : The society of Korean linguistics, pp. 219-249.

NA Jin-Seok, 1971, *Ulimalui ttaemaegim yeongu* (Étude sur le temps coréen), Séoul : Gwahagsa.

NAM Ki-Sim, 1972, « Hyeondae gugeo sijee gwanhan munje (Problèmes du temps en coréen moderne) », *The Korea Language and Literature*, 55-57, The Korea Language and Literature.

NAM Ki-Sim, 1973/1983, *Gugeo wanhyeongbomunbeob yeongu* (Étude de la proposition complétive en coréen), Séoul : Tapchulpansa.

NAM Ki-Sim, 1986, *Gugeo wanhyeongbomunbeob yeongu* (Étude de la proposition complétive en coréen), *Gugeohagchongseo (Korean Linguistics Series)*, 7, Seoul : Gugeohaghoe (The Society of Korean Linguistics).

NAM Ki-Sim, 2001, *Hyeondae gugeo tongsalon* (Syntaxe du coréen moderne), Paju : Thaeaksa.

NAM Ki-Sim et Ko Yeong-Geun, 1987, « *Pyojungugeo munbeoblon (Grammar of standard Korean)* », Séoul : Tapchulpansa.

National Institute of Korean Language, 2005, *Oegugineul wihan hangugeo munbeob (Korean grammar for foreign learners)*, 1, Seoul : Communication Books.

NIDA Eugene A., 1949, *Morphology : The descriptive analysis of words*, 2^e édition, Ann Arbor : University of Michigan Press.

PARK Jae-Yon, 1999, « Jonggyeoleomiwa bojoyongeonui tonghab gumune daehan jaegomto (A reviewing of the sentence ending auxiliary) », *Gwanakeomunyeongu*, 24, Seoul : Department Korean Language and Literature Seoul National University, pp. 155-182.

PARK Jae-Yon, 2004, *Hangugeo yangtae eomi yeongu* (A study on modal ending in Korean), Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

PARK Jin-Ho, 2011, « Sije, Sang, Yangtae (Tense, Aspect, and Modality) », *Korean*

Linguistics, 60, The Society of Korean Linguistics.

PARK Man-Kyu, 1993, *Restructuration de la complétive des verbes de cognition et des verbes de communication en français et en coréen : lexicologie grammaticale comparée*, Thèse de doctorat, Université nationale de Séoul.

PARRET Herman, 1976, « L pragmatique des modalités », *Langages*, 10 : 43, Paris : Larousse, pp. 47-63.

PAUMIER Sébastien, 2003, « A time-efficient token representation for parsers », *Actes de EACL Workshop on Finite-State Methods in Natural Language Proceeding*, Budapest, Hongrie, pp. 83-90.

PERRET Michèle, 1994, *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris : Nathan Université.

PERRIN Laurent, 1995, « Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques », *Cahiers de Linguistique Française*, 16, Genève, pp. 211-240.

PERRIN Laurent, 2002, « Les formes de la citation au style direct, indirect et indirect libre », *Faits de Langues*, 19, Paris/Gap : Ophrys, pp. 147-158.

POIBEAU Thierry, 2003, *Extraction automatique d'information : Du texte brut au web sémantique*, Paris : Hermès.

POULARD, POULARD Fbien, WASZAK Thierry, HERMANDEZ Nicolas et BELLOT Patrice, 2008, « Repérage de citations, classification des styles de discours rapporté et identification des constituants citationnels en écrits journalistiques », *Actes de la 15^{ème} Conférences sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Avignon, pp. 450-459.

RABATEL Alain, 2003, Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés*, *Travaux de linguistique*, 46, Bruxelles : De Boeck Supérieur, pp. 49-88.

RABATEL Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 38 : 156, Paris : Larousse, pp. 3-17.

RADIMSKÝ Jan, 2014, « Verbes supports : paramètres de variabilité et apport sémantique », in Ignazio M. Mirto (éd.), *Le relazioni irresistibili : Scritti in onore di Nunzio La Fauci per il suo sessantesimo compleanno*, Pisa : ETS, pp. 149-156.

RASTIER François, 2002, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », *Actes des deuxièmes journées de linguistique de corpus*, Lorient, septembre 2002, en ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994/2002, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaire de France.

ROSIER Laurence et WILLEMET Marc, 2003, « La « concordance des temps » revisitée ou de la « concordance » à la « convergence » », *Langue française*, 138-1, pp. 97-110.

ROSIER Laurence, 1999, *Le discours rapporté ; Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles : De Boeck-Duculot.

ROSIER Laurence, 2002, « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'information grammaticale*, 94-1, pp. 27-32.

ROSIER Laurence, 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys, Collection L'essentiel français.

ROULET Eddy, AUCHLIN, Antoine, MOESCHLER, Jacques, RUBATTEL, Christian et Marianne SCHELLING, 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang, Collection Sciences pour la communication.

SAGOT Benoît, DANLOS Laurence et STERN Rosa, 2010a, « A lexicon of french quotation verbs for automatic quotation extraction », *Proceedings of LREC 2010*, La Valette, Malte.

SAGOT Benoît, DANLOS Laurence et STERN Rosa, 2010b, « Analyse discursive des incises de citation », *2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, La Nouvelle Orléans, États-Unis, pp. 2237-2254.

SAGOT Benoît et DANLOS Laurence, 2010, « Verbes de citation et Table du Lexique-Grammaire », *Proceedings of the 29th International Conference on Lexis and Grammar*, Belgrade, Serbie.

SALEM André, 1987, *Pratique des segments répétés : Essai de statistique textuelle*, Paris : Klincksieck.

SCHREPFER-ANDRÉ Géraldine, 2006, *La protégée phrastique et textuelle des expressions introductrices de cadres énonciatifs : les syntagmes prépositionnels en selon X*, Thèse de doctorat, Université Paris 3.

SEARLE John, 1969, *Speech Acts*, London : Cambridge University Press.

SEARLE John, 1979/1982, *Sens et expression*, Paris : Minuit.

SEO Jong-seok, PARK Shi-Hyeon et JACKIEWICZ Agata, 2008, « Automatic detection of quotations in Korean and French newspaper articles », *Language and Linguistics*, 43, pp.33-56.

SEO Jung-Soo, 1975, *Dongsa 'ha-'ui munbeob (Grammaire du verbe 'ha-')*, Séoul : Hyungseul chulpansa.

SEO Jung-Soo, 1996, *Hyeondaegugeomunbeoblon (Grammaire du coréen moderne)*, Séoul : Hanyang University Press.

SHIM Jae-Gi, 1980, « Myeongsahwau uimigineung (Fonction sémantique de la nominalisation) », *Korean Journal of Linguistics*, 5-1, Séoul : The Linguistic Society of Korea, pp. 79-102.

SHIM Jae-Gi, 1987, « Hanjaeoui gujowa geu joeolyeog (structure du sino-coréen et les néologismes) », *gugeosaenghwal*, 8, Séoul : gugeoyeonguso (Institut de la langue coréenne), pp. 25-39.

SHIN Ji-Yeon, 2001, « Gamtansau uimi gujo (The semantic structure of Korean interjections) », *Korean Semantics*, 8, Seoul : The Society of Korean Semantics, pp. 241-259.

SHIN Sun-Ock, 2010, *Peulangseueo 'bandae' balhwhaengwidongsa uimi songseong yeongu* (Étude des propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes de 'désapprobation' en français), Mémoire de master, Université nationale de Séoul.

SINCLAIR John McHardy, 1991, *Corpus, concordance, collocation*, Oxford: Oxford University Press.

SINCLAIR John McHardy, 2005, « Corpus and Text – Basic Principles », in M. Wynne, (éd.), *Developing linguistic corpora: A guide to good practice*, Oxford: Oxbow Books, pp. 1-16.

SIOUFFI Gilles et RAEMDONCK Dan Van, 2007, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Rosny-sous-Bois : Bréal éditions.

SPERBER Dan et WILSON Deirdre, 1989, *La pertinence : communication et cognition*, Paris : Les Editions de Minuit.

TUOMARLA Ulla, 2000. *La citation mode d'emploi : Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki : Academia scientiarum fennica.

VALLI André et VÉRONIS Jean, 1999, « Étiquetage grammatical de corpus de parole : problèmes et perspectives », *Revue française de linguistique appliquée*, IV-2, pp. 113-133.

VAN RAEMDONCK Dan, 2002, « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'interrogation syntaxique », *Faits de langues*, 19, Paris/Gap : Ophrys, pp. 171-178.

VÉRONIS Jean, 2003, « Sense tagging : Does it makes sense? », in Andrew WILSON, Geoffrey N. LEECH, Paul RAYSON et Tony MCENERY, (eds.), *Corpus Linguistics by the Lune : A Festschrift for Geoffrey Leech*, Frankfurt : Peter Lang, pp. 273-290.

VION Robert, 2006, « Reprise et modes d'implication énonciative », *La linguistique*, 42, Paris : PUF, pp. 11-28.

VIVÈS Robert, 1993, « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'information grammaticale*, 59, Paris : S.I.G., pp. 8-15.

VIVÈS Robert, 1998, « Les mots pour le dire : vers la construction d'une classe de prédicats », *Langages*, 131, Paris : Larousse, pp. 64-76.

WILMET Marc, 1997/1998, *Grammaire critique du français*, Hachette-Duculot : Paris-Bruxelles.

DICTIONNAIRES

DUBOIS Jean, Giacomo Mathee et Guespin Louis, 1973/2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Éditions Larousse.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2011, *Le bon usage : Grammaire française*, 15^{ème} édition, Bruxelles : DE Bœck/Duculot.

Institut national de la langue coréenne, 2005, *Oegugineul uihan hangukeo munbeob* (Grammaire coréenne pour les étrangers), Séoul : Communicationbooks.

RÉSUMÉ

MODALITÉ ET REPRISE DIALOGIQUE : ÉTUDES DE CAS DANS LE CADRE D'UNE GRAMMAIRE COMPARÉE FRANÇAIS-CORÉEN

Le présent travail a pour objectif de proposer l'analyse comparée franco-coréenne du discours rapporté du point de vue de la théorie des trois fonctions primaires. Il est, tout d'abord, dans la perspective comparée, tenu à identifier les procédés linguistiques du français et du coréen permettant de faire une citation puis à expliquer leur mode de fonctionnement. Il s'agit ensuite d'expliquer le mode de fonctionnement des emplois prédicatifs dans le cadre d'une grammaire des deux langues comme l'introducteur du discours rapporté est le prédicat et ses arguments sont le discours cité et les locuteurs. Enfin, cette étude examine la question de la modalité – concernant la position plus ou moins distanciée du locuteur par rapport au discours rapporté –, celle qui nous permet d'analyser la manière dont le discours de l'interlocuteur est interprété par le locuteur dans les discours rapportés français et coréens. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la théorie des trois fonctions primaires. Elle est efficace de rendre compte du discours rapporté en identifiant les procédés linguistiques qui permettent de faire une citation et en expliquant leur mode de fonctionnement. Par conséquent, notre travail consiste en trois démarches. La première explique l'intérêt de l'analyse comparée du discours rapporté du point de vue de la modalité. La deuxième est une analyse comparée des DR français et coréen. La troisième partie synthétise nos études des discours rapportés français et coréens, dans le cadre des trois fonctions primaires.

ABSTRACT

MODALITY AND REPORTED SPEECH : STUDIES OF CASE IN THE FRAMEWORK OF A FRENCH-KOREAN COMPARATIVE GRAMMAR

This dissertation proposes Three Primary Functions as the main comparative framework to analyze the French and Korean reported speeches. Firstly, within the comparative grammar framework, we seek to identify which linguistic procedures permit the French and Korean to have a quotation and explicate their modes of functioning. Secondly, as the introducer of reported speech is predicate, and its arguments quoted speech and speaker, this comparative study (between French and Korean) aims to explain modes of functioning of the predicative usages. Thirdly, it examines the modality question – concerning the position of the speaker closer to and/or distanced from the reported speech – question by which we can analyze how the speech of an interlocutor is interpreted by speaker both in French and Korean reported speeches. We adopted Three Primary Functions as our main analytical frame because they treat the reported speech efficiently in identifying which linguistic procedures make possible the French and Korean languages to have a quotation and explicate their modes of functioning. We can resume our study in three main points: 1) to show the interests in comparative analysis of the reported speech within modality perspective; 2) to conduct the comparative analysis of French and Korean reported speeches; 3) to use Three Primary Functions to synthesize our analyses of French and Korean reported speeches.

DISCIPLINE

SCIENCES DU LANGAGE

MOT CLÉS

DISCOURS RAPPORTÉ, MODALITÉ, TROIS FONCTIONS PRIMAIRES, GRAMMAIRE COMPARÉE FRANÇAIS-CORÉEN, PRÉDICAT D'ACTE DE PAROLE

KEYWORDS

REPORTED SPEECH, MODALITY, THREE PRIMARY FUNCTIONS, FRENCH-KOREAN COMPARATIVE GRAMMAR, SPEECH ACT PREDICATE